UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BINDING LIST NOV 1 5 1923

REVUE

DU

SEIZIÈME SIÈCLE

Fo. Pa. b.1
S.

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME VII — 1920

186763
17.1.24

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph. : Gobelins 28-20
1920

PQ
230
R5
t.7-8

L'HISTOIRE NATURELLE

DANS

L'ŒUVRE DE RABELAIS

(6e article[1]).

BRANCHES CONNEXES.

A. — MÉDECINE.

La médecine était considérée comme une branche de l'histoire naturelle et, jusqu'au XVIe siècle, le médecin porte le nom de *physicien*, c'est-à-dire de naturaliste, appellation encore conservée en anglais[2]. Rabelais possédait des connaissances médicales très étendues, comme l'attestent ses publications scientifiques antérieures au roman et celui-ci même, qui abonde en données de ce genre. Cette science médicale, comme en général la science du XVIe siècle, est purement livresque; ici, comme ailleurs, l'érudition, c'est-à-dire la compilation plus ou moins raisonnée, en est le point de départ et l'aboutissement.

Rappelons toutefois la sollicitude de notre auteur pour

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. III, p. 187 à 277; t. IV, p. 39 à 104 et p. 203 à 306; t. V, p. 28 à 74; t. VI, p. 84 à 113.

2. Rabelais cite le terme au l. II, ch. XI, et Guillaume Bouchet, en le mentionnant, remarque (*Serées*, t. IV, p. 184) : « Le médecin et le *physicien*, ce sont deux en ce temps, et ne devrait être qu'un comme en temps passé. » Cependant Larivey, dans sa comédie *Le fidèle* (1611), s'en sert encore (acte II, scène I) « ... ce que le *physicien* et le chirurgien ne peuvent faire en nos corps ... »), à moins que, dans ce passage, Larivey ne soit influencé par l'italien de l'époque.

l'observation des détails et son intérêt constant pour la dissection. Sa leçon publique d'anatomie, faite à Lyon en 1538 sur le cadavre d'un pendu, a précédé de plusieurs années les essais analogues de Vésale. Cet intérêt se manifeste déjà dans la lettre de Gargantua de 1532, où on lit ce passage : « Par frequentes anatomies, acquiers toy parfaicte cognoissance de l'autre monde qui est l'homme. »

Dans cette même lettre, après avoir insisté sur l'acquisition *des faits de nature*, il ajoute : « Puis soigneusement revisite les livres des medecins grecs, arabes et latins, sans contemner les thalmudistes et cabalistes. »

La médecine y est encore mêlée aux pratiques secrètes et traditionnelles qu'elle a héritées de l'antiquité (dans Pline, la magie et la médecine sont inséparables) et qu'elle conservera longtemps après Rabelais[1]. Plus intéressante est pour nous l'allusion aux deux courants qui dominent la médecine de l'époque : les Gréco-Romains et les Arabes. Les uns et les autres ont laissé des traces dans *Gargantua* et *Pantagruel*. Nous allons commencer par les derniers, dont les vestiges sont moins nombreux et d'une valeur transitoire[2].

1. Vers la même époque (1526), Paracelse expliquait les maladies par l'influence des astres : sa médecine est dominée par des rêveries astrologiques et cabalistiques. Rabelais est l'adversaire du paracelsisme, comme de toute science occulte.

2. Il manque encore une étude d'ensemble sur la médecine de Rabelais. Les travaux des docteurs Brémont (*Rabelais médecin*, 1879 à 1901) et Le Double (*Rabelais anatomiste et physiologiste*, 1899) ne tiennent pas compte de la littérature médicale du XVIe siècle ni de son milieu scientifique.

Nous avons utilisé, outre les ouvrages déjà mentionnés :

La dissection des parties du corps humain, par Charles Estienne, docteur en médecine, Paris, 1546, ouvrage d'anatomie très complet.

Tables anatomiques du corps humain universel soit de l'homme ou de la femme, premierement composées en latin par maistre Loys Vassé, et traduictes en françois par maistre Jehan Canappe, docteur en médecine, Paris, 1555 (exemplaire de la bibliothèque de l'École supérieure de pharmacie de Paris).

Œuvres d'Ambroise Paré, édition princeps 1575, réimpression moderne par Malgaigne, 3 volumes, Paris, 1840. Sa *Briefve collection de l'administration anatomique* (1550) devint, en 1561, l'*Anato-*

I. — Termes arabes.

Le représentant le plus illustre des médecins arabes, Avicenne (980-1037), a exercé une influence considérable pendant le moyen âge et jusqu'après la Renaissance. Le *Roman de la Rose*, en parlant de l'impuissance de la médecine contre la mort, associe son nom aux plus fameux de l'antiquité :

16158. Et les phisiciens meismes
Onc nul eschapper n'en veismes,
Pas Hippocras, ne Galien,
Tant fussent bon phisicien.
Rasis, Constantin, *Avicenne*,
I ont laissié la coüenne...

Et, au début du XVIe siècle, la *Condamnacion de Banquet*, moralité de Nicole de la Chesnaye, place parmi les conseillers de la Dame Experience : Galien, « le discret » ; Ypocras, « docteur très humain » ; Avicenne, « seigneur de bien ».

L'auteur y met dans la bouche d'Averroys ces appréciations :

Ypocras est docteur louable,
Galien est scientifique,
Avicenne est moult honorable,
Prince puissant et magnifique[1]...

mie universelle du corps humain, laquelle, sous sa forme définitive, ne compte pas moins de vingt-sept livres.

Ajoutons : Ed. Brissaud, *Histoire des expressions populaires relatives à l'anatomie, à la physiologie et à la médecine*, Paris, 1888.

1. Avicenne cite alors de son *Canon* le « *Quatuor fen*, livre notable ». Cf. l'index d'Avicenne par André de Bellune : « *Fen* est modus locutionis quum de una re transitur ad aliam. »

Le *Canon*, qui embrasse à la fois l'anatomie, la physiologie, la pathologie, la matière médicale et la chirurgie, est divisé en cinq livres, répartis en sections (*fen*), subdivisés en traités ou doctrines, en sommes et chapitres. On lit ce mot *fen* non seulement chez les spécialistes, comme Laurent Joubert et Ambroise Paré, mais encore dans le *Moyen de parvenir* (cf. *Rev. Ét. Rab.*, t. VII, p. 395 et 444).

C'est d'Avicenne que s'inspirent, au XIVe siècle, maître Henri de Mondeville (mort après 1315), médecin de Philippe le Bel, le plus ancien des auteurs français qui aient écrit sur la chirurgie, ainsi que Guy de Chauliac, de l'École de Montpellier, dont la *Grande chirurgie*, composée en latin en 1363, domine cet art pendant plus de trois siècles[1].

Mondeville s'en sert fréquemment, § 43 : « Ce meisme dit Avicenne ou .4. *fen* du 1 ou 26. chapitre intitulé à ouvrir empostumes »; et § 1907 : « Com dit Avicenne ou 4. livre ou 4 *fen*, ou 4 traitié... »

1. Voici le relevé chronologique des sources pour l'étude du vocabulaire médical antérieur à Rabelais :

1256. *Le régime du corps de maître Aldebrandin de Sienne.* Texte français du XIIIe siècle, publié pour la première fois par les docteurs Louis Landouzy et Roger Pépin, avec variantes, glossaire et reproduction de miniatures, Paris, 1911. — Ce « maistre Alebrant de Florence », auteur du premier ouvrage médical en français, était un médecin siennois, établi en France, où il devint archiâtre de saint Louis et mourut à Troyes.

1314. *La chirurgie de maître Henri de Mondeville*, traduction contemporaine de l'auteur, publiée d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale, par le Dr A. Bos, Paris, 1897-1898 (Société des Anciens textes). — Cette œuvre est un des premiers essais de langage scientifique, elle abonde en termes savants du ressort de la chirurgie (voir le glossaire de l'édition Bos).

XIVe siècle. *La grande chirurgie de Guy de Chauliac*, édition Dr Nicaise (Paris, 1890), d'après la version de Laurent Joubert (Lyon, 1580) qui a consulté l'ancienne traduction du XIVe siècle (ms. à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier), celle-ci utilisée par le *Dictionnaire général* (voir *crâne*, *intestin*, etc.). La version de Joubert avait été précédée par celles de Symphorien Champier (1503) et de Canappe (1538). On en a tiré un abrégé, sous le nom de *Guidon*, qui a eu plusieurs éditions entre 1485 et 1534.

Laurent Joubert fit suivre sa version d' « Annotations », renfermant entre autres l'explication des termes techniques grecs, latins et arabes sous le titre : *Interprétation des langues de M. Gui de Chauliac*, Lyon, 1584. L'exemplaire de la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, contenant la version de Chauliac par Joubert, de 1580, est relié avec les « Annotations » de 1584.

1490. *La chirurgie de maistre Lanfranc de Milan*, traduction française par Guillaume Ivoire, Lyon, 1490. — Médecin italien de l'école de Boulogne, réfugié d'abord à Lyon, où il écrivit sa *Petite chirurgie*, vint à Paris en 1295, où il rédigea en latin sa *Grande chirurgie* qui a servi de modèle à Mondeville. Des versions du XIVe siècle sont restées manuscrites (Littré a utilisé celle de l'an 1377).

Rabelais a ignoré les versions de ces ouvrages qui n'ont été

Près de la moitié des sources de Chauliac sont arabes (des 3,300 citations environ, 1,400 appartiennent à cette dernière catégorie), ce qui explique la longue influence de l'école arabiste.

Nous avons déjà mentionné les versions latines du *Canon* d'Avicenne et les renseignements qu'en avait tirés Rabelais pour sa nomenclature des reptiles. Il lui a emprunté, en outre, les termes suivants d'anatomie :

Alkatim, vertèbres lombaires, terme qu'on lit trois fois dans Rabelais. Il figure tout d'abord dans un des baragouins de Panurge (l. II, ch. IX); ensuite, dans ce passage qui en précise la définition (l. III, ch. XX) : « La dextre retint clause en poing, excepté le poulce, lequel droit il retourna arriere soubs l'escelle dextre, et l'assist au dessus des fesses, on lieu que les Arabes appellent *al katim*. » On le lit, en outre, dans une des nombreuses comparaisons relatives au Quaresme prenant (l. IV, ch. XXXI) : « L'*alkatin*, comme un billart. »

Ce terme, qui manque aux *Chirurgies* de Mondeville et de Chauliac, est fréquemment cité dans le *Canon* (fol. 13 v°) : « De anatomia spondylium *alchatim*... Spondyles *alchatim* sunt quinque », avec cette note marginale : « Gal. lib. de oss., c. 12, de vertebris lumbarum », ce dernier étant l'équivalent du mot arabe (sous sa forme complète : *faqara al katim*). Le glossaire du *Canon* d'André de Bellune en donne cette explication : « *Alchatim* est pars continens spondyles quinque, qui sunt immediate infra spondylem XII », c'est-à-dire la partie renfermant les cinq vertèbres qui sont immédiatement au-dessous de la douzième vertèbre dorsale, donc la région lombaire[1].

Mirach, abdomen (en arabe, *miraq*), et *siphac*, péritoine (en arabe, *cifâq*), l'un et l'autre se trouvant dans les comparaisons relatives au Quaresmeprenant (l. IV, ch. XXX). Maître Henri de Mondeville explique ainsi ces termes (§ 346) : « La partie de

imprimées que récemment (la dernière encore manuscrite). Ce sont des compilations tirées d'Avicenne et d'autres médecins arabes tels que Sérapion, Isaac Judæus, Razès, Ali ben Abbas (celui-ci cité par Rabelais dans l'épître dédicatoire du *Quart Livre*), sur les ouvrages desquels on peut consulter l'excellente *Histoire de la médecine arabe* par Lucien Leclerc, 2 vol., Paris, 1876.

1. Le Duchat avait déjà indiqué cette provenance du terme, dont la valeur anatomique fut ensuite précisée par le Dr Dorveaux dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. VII, p. 391 à 393.

hors est composée de deux choses, c'est du pannicle qui avironne les membres nutritis par dedens, lequel est appelé *cifac* (var. *syphach*), et du char lacerteuse, le cuir dehors, la quele composicion est appelée *mirach*... et c'est la pance. »

Ces explications sont tirées du *Canon* (fol. 307) : « De dispositionibus accidentalibus *mirach* et hypochondriorum » (et *passim*); ailleurs (fol. 284) : « *Siphac* dicitur peritoneum. Est panniculus primus qui comprehendit viscera omnia nutritiva. »

Charles Estienne dit à son tour (p. 176) : « L'abdomen a esté appellé des Grecs l'epigastre, et des Arabes le *mirach*, qui est ung nom que le vulgaire des avicennistes retient encore pour le jourd'huy [1546] », et à la p. 178 : « Soubz les muscles de l'epigastre se trouve le membre que l'on appelle peritoné et que les Arabes nomment *siphac*. »

Rappelons, à propos de *mirach*, une note marginale de Du Pinet (Pline, l. XI, ch. XXXVII) : « *Abdomen*. Les anatomistes prennent pour l'abdomen en l'homme ce que les Grecs appellent epigastre et les Arabes *myrach* »; et quant à *sifac*, cette annotation de Laurent Joubert : « *Sifac*, ou *siphac*, en arabe, est le peritoneon en grec... C'est la toile du ventre (comme quelques-uns la nomment) qui enveloppe toutes les parties contenues audict ventre, tant la chacune à part, que toutes ensemble. Aujourd'hui (1584) on l'appelle communement le peritoine. »

Nucque, avec le sens primordial d' « épine dorsale » que ce mot a encore dans Paré (t. III, p. 6) : « La *nucque*, ou medulle spinale. » Chez Rabelais, on lit deux fois le mot avec ce sens spécial : « ... froissé teste, *nucque*, dours, poitrine, bras » (l. II, ch. XXI), et « La *nucque* comme un fallot » (l. IV, ch. XXX), ce qui répond au *Canon* (fol. 12) : « *Nucha* est pars cerebri... *Nuchæ* initium opportuit esse grossius et majus sicut principium fluminis... Spondilis est os in cujus medio est foramen per quod *nucha* transit[1]. » Et Laurent Joubert remarque dans son *Interpretation* (1584) : « *Nucque* est mot Arabic, signifiant la mouëlle de l'espine, qui du cerveau descend par dedens les vertebres. »

Le sens restreint moderne se lit pour la première fois dans

1. De là, chez Mondeville, avec le même sens de moëlle épinière, § 60 : « Tous les ners, si com il nessent de la *nuche* », et § 169 : « Un large pertuis par le quel ist la *nuche* du cervel portant le sens et le mouvement à tous les membres. »

Charles Estienne (1546, p. 163) : « Ce qui se voit au derriere de la teste, depuis la partie occipitale jusques aux espaules, a esté appellée des Latins *cervice*, et des nostres la *nuque*, ou chesnon du col[1]. »

Rasette, rassette, os du poignet (l. IV, ch. XXXI), se lit à plusieurs reprises dans le *Canon* sous la forme *raseta*, par exemple (fol. 66) : « De *rasetæ* seu brachialis aut carpi anatomia », et (fol. 16) : « *Raseta* pedis est diversa ab illa manus... » Chez Mondeville, il a le même sens encore vivace en chiromancie (§ 271) : « La jointure ou la *rachete* de la main. »

Voici trois textes du XVIe siècle :

Charles Estienne, *Dissection* (1546, p. 26) : « La premiere partie de la paulme de la main est appellée selon Galien le *carpe*, des Latins le *brasselet* (que nous retenons encor), en vulgaire poignet, et des chirurgiens modernes la *rassette*. »

Vassé-Canappe, *Tables anatomiques* (1555, p. 99 et 119) : « *Carpos* en grec, en latin *brachiale*, en arabe *rasceta*, en français le *poignet*... La première partie du pied correspondante à carpos est appelée *tarsos* en grec, en arabe *rasceta*. »

Et Laurent Joubert, *Interpretation* (1584) : « *Rasceta* disent les Arabes pour ce que les Grecs nomment *carpos* et les Latins *brachiale*. Nous le tournons brasselet. Gui appelle aussi *rasceta* la premiere partie du pied qu'on nomme proprement *tarse*. »

Venes Meden, dragonneaux (l. III, ch. XXII) : « Par adventure pastit-il... ès bras ou jambes quelque poincture de draconneaulx grivolez, que les Arabes appellent *Meden* (éd. princeps : *Venes Meden*). »

Voici ce qu'en dit le *Canon* (fol. 460) : « De *Vena Meden* i. e. dracunculo... Plurimum accidit in cruribus... Et plurimum quidem generatur in Medine, et propter hoc denominata est ab ea. »

La *Grande chirurgie* ne fait que répéter Avicenne (p. 189) : « Quelquefois adviennent aux jambes des enfleures et gros-

1. Zauner, *Romanische Namen der Körperteile*, dans *Romanische Forchungen*, t. XIV, 1903, p. 425, objecte contre la dérivation de l'arabe l'extension géographique. Celle-ci la confirme précisément. C'est un mot savant en Italie et en France, introduit par les médecins (emprunt indigène en Espagne), manquant naturellement aux Roumains et aux Ladins, peuples à la fois illettrés et qui n'ont pas eu de contact direct avec les Arabes. De toute cette nomenclature technique, *nuque* et *rassette* sont les seuls termes savants qui ont réussi à pénétrer et à se maintenir dans les langues vulgaires.

seures contre nature, qu'on dit varice, *Veine Meden* et elephantie... La *Veine Meden* (ainsi ditte d'Avicenne, et *crurale* d'Albucassis, et *fameuse* d'Haly Abbas) est une veine allongée en façon de varice et de vers, qui se meut volontairement. »

Ambroise Paré est plus explicite (t. I, p. 426) : « Ceste maladie [des dragonneaux] a esté baptisée par divers autheurs par divers noms, et tous luy ont donné le nom de *Vena :* car par Avicenne et Guidon [c'est-à-dire Gui de Chauliac] il a esté appellé *Vena Meden*, pour ce, dit-il, qu'il est fort frequent en la ville de Medine; par Albucrasis (Abulcassis), *Vena civilis;* par Haliabbas, *Vena famosa;* par les autres, *Vena cruris*[1]. »

Tous ces termes, à l'exception de *nuque* et *rassette* (qui ont d'ailleurs changé de signification), ont disparu après Rabelais; Paré les ignore, mais on les lit encore dans la version de la *Grande chirurgie* par Laurent Joubert (1580). Ce sont là les derniers vestiges d'une influence séculaire.

Avec la révélation des textes originaux d'Hippocrate et de Galien, l'œuvre des médecins arabes tomba en discrédit et s'attira le mépris des humanistes. Rabelais lui-même parle dédaigneusement (l. I, ch. XXIII) d' « un tas de badaux medecins herselez en l'officine des Arabes » et le peu d'estime qu'il faisait des *arabistes*, partisans de la médecine arabe, est attesté par ce fait que, dans les éditions de la *Prognostication* postérieures à 1542, les *tacuins*, c'est-à-dire les faiseurs d'almanachs, sont remplacés par *avicinnistes*, docteurs de l'école d'Avicenne, ceux-ci précédés de « médecins de triquenicque », c'est-à-dire empiriques ou de nulle valeur[2].

1. L'auteur de l'*Alphabet françois* s'en est inspiré, voir *dragonneaux :* « Petits animaux semblables aux vers qui s'engendrent aux cuisses et jambes, et les voit-on remuer sous le cuir sans faire aucun ennuy (les Arabes l'appellent *Vena Meden* ou *Vena cruris*), par semblance que cette petite tumeur a avec la vene; Gallien l'appelle *dragoncules*...; Halymbbar (c'est-à-dire Haly Abbas), vene fameuse. » — Voir aussi l'article du Dr Dorveaux, dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. VII, p. 398 à 399.

2. Juste Scaliger remarque à ce propos dans les *Scaligerana :* « Julius Scaliger Avicennæ lectionem medicis omnibus tanquam pernecessariam commendebat, nec quenquam in magnum medicum evadere posse existimabat, qui tam doctum opus non legisset. »

II. — Termes grecs.

Tout autrement nombreux sont les vocables dérivant des œuvres des médecins grecs, particulièrement d'Hippocrate et de Galien, dont la plupart ont persisté dans la langue scientifique. C'est là le principal apport original de Rabelais, le fruit immédiat de la connaissance du grec en France. Les quelques termes grecs qu'on trouve dans Aldebrandin, Mondeville et Chauliac viennent probablement de la version latine de Galien, faite sur le grec par Nicolas de Reggio, professeur à l'Université de Naples de 1317 à 1345. Rabelais est un des premiers érudits qui aient puisé aux sources : de là l'intérêt de cette nomenclature spéciale.

L'influence d'Hippocrate a été grande à l'époque de la Renaissance et l'emporta, pour un temps, sur celle de Galien. En 1532, Rabelais avait publié une édition annotée de divers traités d'Hippocrate et de Galien[1]. Parmi les premiers, figuraient les célèbres *Aphorismes*[2], qui furent deux fois réimprimés une dizaine d'années plus tard, ainsi que les *Pronostics*, que notre auteur prit en 1537 comme texte de leçon publique.

Dans son roman (l. III, ch. xxiv), à propos d'une question embarrassante de Panurge, s'il doit se marier ou non, Épistemon invoque une parole d'Hippocrate tirée des *Aphorismes*[3] : « ... si jamais feut vray en l'art de medi-

1. *Hippocratis ac Galeni libri aliquot, ex recognitione Francisci Rabelæsi medici*, Lyon, 1532, in-16.

2. *Aphorismorum Hippocratis sectiones septem ex Franc. Rabelæsi recognitione*, Lyon, 1543 et 1545, in-16. Première version française de Jean Brache, 1552.

Le terme *aphorisme* est, sous cette forme, attesté pour la première fois dans notre auteur, l. V, ch. xxxi : « ... un pour lors tenoit une mappemonde, et la leur exposoit sommairement par petites *aphorismes*, et y devenoient clercs et sçavans... »

3. Cf. Mondeville : « Ypocras en la première partie de son *aufforime* » et « la première proposition d'*aufforime* Ypocras... » (§§ 22 et 801). Cette forme suppose un intermédiaire bas-latin : cf. chez le même *algorime* (algorisme) et *paroxime* (paroxisme). — On lit cette

cine le dict du vieil Hippocrates de Lango, *Jugement difficile*[1], il est en cestuy endroict verissime. » Ailleurs (ch. XXXIV), Rondibilis cite un autre des *Aphorismes* du Maître touchant le diagnostic.

HIPPOCRATE. — Rabelais a surtout tiré des œuvres d'Hippocrate[2] toute une série de termes médicaux qui ne sont pas attestés antérieurement et qu'on ne lit que plus tard dans les traités anatomiques contemporains de Charles Estienne (1546), de Vassé-Canappe (1556) et d'Ambroise Paré (1561). Voici ces vocables spéciaux :

Acromion, ἀκρώμιον, pointe de l'épaule, crête de l'omoplate (l. I, ch. XLIII) : « Le moyne avec son baston de croix luy donna entre col et collet sus l'os *Acromion*. » Cf. Charles Estienne (p. 23) : « L'excressence superieure [du palleron] vers le gosier s'appelle *acromion*, que Gaza tourne le hault bout de l'espaule. » — Vassé-Canappe (table I) : « *Acromion*, l'apophyse ou production superieure de l'espaule. » — Paré (t. II, p. 310) : « L'*acromion* qui est une apophyse ou un avancement de l'extremité de sa creste ou espine [de l'omoplate]. »

Adene, ἀδήν, glande thyroïde (l. I, ch. XLIV) : « Luy coupant entierement les veines jugulaires... jusques ès deux *adenes*. » Cf. Charles Estienne (p. 127) : « Les glands que les aulcuns ont aussy appellées glandules ou *adenes*. » Ce terme manque à Paré. Le langage scientifique n'en a retenu que des dérivés (*adénite*, etc.).

Cotyledons, κοτυλήδωνες, orifice des vaisseaux de l'utérus (l. I, ch. VI) : « Les *cotyledons* de la matrice. » Cf. Paré (t. I, p. 165) : « Les *cotyledons* de la matrice ne sont autre chose qu'orifices des extremités des veines et arteres menstruales. »

Ephemere, fièvre, ἐφήμερος πυρετός, fièvre qui dure un jour

forme encore dans la *Condamnacion de bancquet*, où l'auteur met dans la bouche de Galien ces paroles (éd. Jacob, p. 399) :

Ypocras, en ses *Amphorismes*,
Conseille bien la creature,
Et moy, par gloses infimes,
Ay commenté son escripture.

1. C'est le premier aphorisme d'Hippocrate : ἡ δέ κρίσις χαλεπή.
2. Voir les *Œuvres complètes d'Hippocrate*, texte grec, traduction, commentaire, etc., par E. Littré, 10 vol., Paris, 1839 à 1861.

(l. II, ch. XVIII) : « Bientost tomberiez en quelque *fiebvre ephemere*[1] par exces de pensement. » La *Briefve Declaration* l'explique ainsi : « *Ephemeres fiebvres*, lesquelles ne durent plus d'un jour naturel, à sçavoir est vingt quatre heures. » Cf. Paré (t. III, p. 88) : « La fievre *ephemere*, ou journaliere, ainsi appelée pour ce que de sa nature elle parfait son cours et son tems en un seul accès qui ne dure pas davantage que vingt quatre heures, qui est l'espace d'un jour naturel. »

Epidermis, ἐπιδερμίς, épiderme (l. IV, ch. XXXI). Paré donne la forme moderne (t. I, p. 115) : « L'*épiderme*, le vray cuir. Le non vray est appellé des Grecs *epidermis*... nous l'appellons en nostre langage cuticule ou petite peau... »

Epiglottide, ἐπιγλωττίς, épiglotte, pomme d'Adam (l. V, ch. XIX) : « Leur male angine qui leur suffocast le gorgeron avec l'*epiglottide*. » Amyot se sert de la même forme : « La luette, autrement l'*epiglottide* » (*Œuvres*, 1574, fol. 133 v°) ; Paré dit *epiglotte*, forme qu'on lit déjà dans Mondeville, mais avec le sens de larynx (§ 536) : « L'*epiglote*, c'est ou neu de la gorge. »

Gargareon, luette (l. I, ch. XLIV) : « ... luy coupant entierement les veines jugulaires et arteres sphagitides du col, avec le *gargareon*... » Cf. Charles Estienne (p. 126) : « Ceste partie au fond de la bouche vers la gorge a esté des anciens medecins appellée en deux manieres : l'une par ce mot *gargareon*, que nous disons encor, vulgairement, *gargate*, et l'aultre par ce mot colomne, que l'on nomme communement luette... » Et Paré (t. I, p. 255) : « De l'uvule ou luette ou *gargareon*. »

Omoplate, ὠμοπλάτη, os plat de l'épaule (l. I, ch. XXVII) : « ... descroulloit les *omoplates* », et (l. II, ch. XIV) : « ... l'*omoplate* senestre. » Cf. Paré (t. II, p. 309) : « *Omoplate* est un mot grec qui signifie espaulette ou palleron de l'espaule. » — Guy de Chauliac (p. 51) : « *Omoplate*, espaule, humere : sont receus pour une chose maintenant. »

Parastates, παραστάται, épididyme (l. IV, ch. XXX) : « ... les *parastates* comme un pot à plume. » Cf. Paré (t. I, p. 156) : « Des corps variqueux qu'on appelle *parastates*... lesquels sont couchés depuis la teste des testicules jusques au bas, dont ils produisent les vaisseaux. »

1. Aldebrandin et Mondeville donnent « fievre *efimere* », prononciation qui suppose un intermédiaire byzantin (§ 1318) : « Ce que aucuns enseignent ou propos que l'on doit appeler jouste l'auforime Ypocras... et la fievre apelée est *effimere*. »

A ces termes anatomiques, ajoutons les suivants qui relèvent de la pathologie :

Cacoete, κακοήθης, de mauvaise nature, en parlant d'ulcères (l. III, ch. XIV) : « ... maladie *cacoete*, maligne. »

Estiomené, rongé d'ulcères (l. III, ch. XXVIII), dérivé d'*esthiomène*, εσθιόμενος, ainsi définie par Joubert (*Interpretation*) : « *Esthiomene*, diction grecque, vaut autant à dire que mangeur... Les Barbares ont retenu ce mot pour signifier particulierement la totale corruption du membre... » Chauliac entend par *esthiomene* « ce que les Grecs appellent *gangraene* ou sphacele qu'on appelle feu S. *Anthoine*. » Ambroise Paré se borne à répéter Chauliac (t. II, p. 210) : « Gangrene est une disposition qui tend à mortification de la partie blessée... jusques aux os : qui alors est appelée des Grecs Sphacelos... et *Esthiomenos* selon les modernes, et des vulgaires le *Feu saint Anthoine*... »

Le dérivé rabelaisien se lit souvent ultérieurement chez les écrivains de l'époque. Du Fail (t. II, p. 227) : « ... membre *estiomené*. » Guillaume Bouchet (t. IV, p. 270) : « ... jambe *estiomenée*. » Brantôme (t. IX, p. 261) : « ... cuisse *estiomenée*. » D'Aubigné en a même tiré une forme verbale :

> ... L'inconstance inhumaine
> Met le feu en la playe et nous *extiomene*...
>
> (*Œuvres*, t. III, p. 226.)

Lipothimie, λιποθυμία, évanouissement (l. III, ch. XXXII) : « ... est tollu à la femme tout autre sens et mouvement, comme si feust *lipothimie*, syncope, epilepsie... » La *Briefve Declaration* l'explique par « defaillance du cœur ». Cf. Paré (t. III, p. 199) : « La defaillance que les Grecs nomment λυποθυμίαν et l'esvanouissement qu'ils appellent συγκοπέν. »

Paroxisme, παροξισμός, mot que la *Briefve Declaration* explique par accès (l. IV, ch. XLIV) : « ... à l'heure du *paroxisme*. » La forme francisée *peroxime*, dans Mondeville, suppose un intermédiaire bas-latin.

Sphacelé (l. IV, ch. L) : « ... une jambe toute *sphacelée* et pourrie », de σφάκελος, gangrène. La *Briefve Declaration* remarque : « *Sphacelée*, corrompue, pourrie, vermoulue. Diction frequente en Hippocrates. » Cf. Paré (t. I, p. 26) : « Amputer un membre pourri et *sphacelé*. »

Dans le *Prologue* du *Quart Livre*, Rabelais trace d'après Hippocrate le portrait du véritable médecin auquel notre auteur s'efforce de ressembler : « Hippocrates ha faict un livre expres, lequel il ha intitulé, de l'Estat du parfaict medecin (Galien l'a illustré de doctes commentaires), auquel il commande rien n'estre au medecin (voyre jusques à particulariser les ongles) qui puisse offenser le patient : tout ce qu'est au medecin, gestes, visaiges, vestemens, parolles, regardz, touchement, complaire et delecter le malade. Ainsi faire en mon endroict, et à mon lourdoys je me peine et efforce envers ceulx que je prens en cure. »

Nous aimons à nous représenter, sous ce portrait hippocratique, la propre image de Maistre François, lui qui attribuait au physique du médecin aussi bien qu'à son ascendant sur le malade une grande efficacité thérapeutique. Ne s'était-il pas proposé, tout d'abord, en rédigeant les joyeuses chroniques des faits et gestes de Gargantua, de soulager les souffrances et d'amuser ses patients?

Galien. — Rabelais possédait une connaissance intime de l'œuvre considérable de Galien[1], véritable encyclopédie embrassant à la fois la médecine, la philosophie, les mathématiques, le droit. L'édition annotée qu'il a publiée en 1532 de plusieurs traités d'Hippocrate renferme, en outre, l'*Art médicinal* de Galien. Il avait une grande admiration pour cet oracle de la médecine qui a exercé une influence unique, analogue à celle d'Aristote en philosophie; mais il n'est pas dupe de son finalisme outrancier (admis généralement au XVIe siècle) et il s'en moque, en mettant dans la bouche de Panurge cette com-

1. L'édition gréco-latine, donnée par Kühn (Leipzig, 1821-1833), ne renferme pas moins de vingt-deux volumes. — Charles Daremberg, *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien*, traduction avec introduction, sommaires, notes, 2 volumes, Paris, 1851-1856.

Au XVIe siècle, les œuvres de Galien ont trouvé un traducteur zélé en Jehan Canappe, chirurgien lyonnais, qui a publié à Lyon, en 1541, l'*Anatomie des os du corps humain* et *Du mouvement des muscles*.

paraison plaisante à propos de sa braguette (l. III, ch. VII) : « Au reguard de hault de chausses, ma grande tante Laurence jadis me disoit, qu'il estoit faict pour la braguette. Je le croy, en pareille induction, que le gentil falot Galen, *lib. 9. de l'usage de nos membres*, dict la teste estre faicte pour les œilz. Car nature eust peu mettre nos testes aux genoulx ou aux coubtes : mais ordonnant les œilz pour descouvrir au loing, les fixa en la teste comme en un baston au plus hault du corps : comme nous voyons les Phares et haultes tours sus les havres de mer estre erigées, pour de loing estre veue la lanterne. »

On a attribué à Rabelais, d'ailleurs à tort, la version anonyme de certains livres de la *Thérapeutique* de Galien[1]. A la fin de cette version du *VIe Livre*, deux gravures sur bois représentent « des instrumens utiles pour contenir les membres fracturés, *glottocomon* de l'invention[2] de Maistre François Rabelais, docteur en médecine, et un *syringotome* », c'est-à-dire, d'une part, une sorte de gaine ou de fourreau pour maintenir les membres fracturés (le γλωσσοκομεῖον de Galien) et, d'autre part, un instrument pour l'opération de la fistule (le συριγγοτόμον de Galien).

Voici maintenant les termes médicaux de Rabelais qui dérivent de Galien :

Bregmatis, de βρέγμα, sommet, partie supérieure de la tête (l. I, ch. XLIV) : « ... les deux os *bregmatis*. » Canappe remarque (p. 41) : « Galene fait mention de deux autres [os] nommez *ossa bregmatis*. » Cf. Paré (t. I, p. 108) : « Le troisieme et quatrieme des os [du crane] sont nommés parietaux ou *bregmatis*. » Au *Ve Livre* (ch. XXVII), on lit : « ... os *bregmatique*. »

1. *Le quatriesme livre de la Terapeutique, ou Methode curative de Claude Galien, prince des medecins, auquel est singulierement traictée la cure des ulceres*, translatée par Philiatros, Lyon, 1537, in-16. Suivi des livres V^e et VIe. — Cf. A. Heulhard, *Rabelais chirurgien. Applications de son « glossocomion » dans les fractures du fémur, et de son « syringotome » dans le traitement des plaies pénétrantes de l'abdomen*, Paris, 1885.

2. Cette « invention » remonte en fait à Galien.

Conare, glande pinéale, κωνάριον, proprement petit cône (l. IV, ch. xxx). Cf. Charles Estienne (p. 265) : « Ceste particule du cerveau fut anciennement appellée tant des Grecs que Latins *conarion*, à cause de la semblance qu'elle ha avec la figure d'une noix de pin ou du cyprez. » De même Vassé-Canappe (p. 79) : « Un corps que les anatomistes appellent *Conarion*, pour ce que la figure est semblable à une pomme de pin »; et Paré (t. I, p. 216) : « C'est une petite glandule de la mesme substance du cerveau, ronde et oblongue, en forme d'une pomme de pin, à cause de quoy a esté nommé *conarium*. » La tentative rabelaisienne de franciser ce néologisme est restée isolée, le langage anatomique en ayant retenu seulement sa forme latine.

Cremastere, κρεμαστήρ, muscle suspenseur du testicule (l. III, ch. ii, et l. IV, ch. xxxi). Cf. Paré (t. I, p. 155) : « Les muscles suspensoires ou *cremastere* sont de mesme substance que les autres. »

Crotaphique, κροτάφιος, des tempes (l. I, ch. xxv) : « ... l'artere *crotaphique*. » Cf. Vassé-Canappe (fol. 65 v°) : « Lesquels [muscles] sont appellez en grec *crotaphites*, en latin *temporales*, ce sont les temples », et Paré (t. I, p. 225) : « ... muscles *crotaphites* ou des tempes. » C'est cette dernière forme qui a été retenue par l'anatomie moderne.

Diastolicque et *systolicque*, en parlant des mouvements du cœur (l. III, ch. iv), dérivé de διαστολή, dilatation du cœur, et συστολή, contraction du cœur. Sous la forme moderne, dans Vassé-Canappe (p. 52) : « Par *diastole* et *systole*, c'est-à-dire par dilatation et compression. »

Ces termes sont encore chez Paré sous leur forme grecque (t. I, p. 192) : « Au *diastolé*, c'est-à-dire dilatation du cœur... Nature n'eust peu venir à son intention, qui est de nourrir les poulmons du dit sang, à raison de la continuelle agitation d'iceluy faite dedans ladite veine par le *diastolé* et *systolé* des poulmons. »

Draconneaux, sorte de vers qui s'engendrent sous la peau (l. III, ch. xxii; voy. ci-dessus *Venes Meden*), répondant aux δρακόντια de Galien. Cf. *Des lieux affectés* (l. VI, ch. iii) : « Ces morceaux de chair prennaient naissance dans les veines, de la même façon que, dans certaines contrées de l'Arabie, se forment les *dragons* dans les jambes, production d'une nature nerveuse, mais semblables aux vers par la couleur et l'epais-

seur. » Voici ce qu'en dit Paré (t. I, p. 82 et 424) : « *Dragonneau*, selon Aëce, est un animal semblable à un ver long et large, qui se meut entre cuir et chair, aux jambes et quelques fois aux muscles des bras... Il est ainsi appellé à cause qu'il a forme en longueur et tortuosité d'un petit serpent... Quant à l'authorité de Galien..., les *dragonneaux* naissent ès jambes des hommes, en quelque endroit d'Arabie, comme on dit... »

Hectique, ἑκτικὸς πυρετός, fièvre hectique ou continue, dont parle Ambroise Paré (t. III, p. 170) : « La fievre *hectique*, laquelle est ainsi appellée pour ce qu'elle est stable et difficile à guerir et oster... » Chez Rabelais, le terme est pris au sens figuré d'affaibli (l. III, ch. XXIII) : « L'âme d'un homme endebté est toute *hectique* et dyscrasiée » ; mais il connaît aussi la forme *hetique*, étique (l. V, ch. XXI) : « Un autre guarissoit toutes les trois manieres[1] d'*hetique*, atrophes[2], tabides, emaciez. » Cette dernière forme est déjà donnée par Aldebrandin.

Ischie, ἴσχιον, os du bassin où s'emboîte le fémur (l. I, ch. XXVII) : « ... desgondoit les *ischies* », et affection de la partie correspondante (l. IV, ch. XXXVII) : « ... des *ischies*, hernies... » Cf. Charles Estienne (p. 28) : « Ces grands os [des hanches] dans la part qu'ilz reçoivent les os des cuysses en leurs boettes : en ce lieu on les nomme *ischies*. » La *Briefve Declaration* ajoute : « *Ischies*. Vous les appellez sciatiques, hernies, rupture du boyau devallant en la bourse... » Même sens secondaire dans Paré (t. III, p. 209) : « La goutte, si elle vient à la hanche, est communement appellée *Ischias*, pour ce qu'elle [la hanche] est appellée en grec *ischion*. »

Isthme, ἰσθμός, gorge (l. IV, ch. XXX) : « Le *isthme* comme une portouire. » Ce terme manque à Paré.

Lambdoïde, λαμβδοειδής, qui a la forme d'un *lambda* (l. I, ch. XXVII) : « ... commissure *lambdoïde*. » Cf. Paré (t. I, p. 206) : « La tierce [suture] posterieure nommée *Lambdoïde*, dite qu'elle represente ceste lettre grecque capitale dite lambda. »

Plevre, πλευρά, membrane qui enveloppe les poumons, proprement côté (l. IV, ch. XXX) : « La *plevre* comme un bec de

1. Voir, sur ces trois espèces de fièvre hectique, une note du Dr Dorveaux, dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. VIII, p. 216.

2. *Atrophe*, qui dépérit, d'après l'*atrophus* de Pline. Paré ne connaît que le dérivé *atrophie*, qui a été retenu par la médecine moderne.

corbin. » Cf. Paré (t. I, p. 183) : « Ceste membrane a été dite *Pleura*, pour ce qu'elle revest toutes les costes interieurement. »

Ainsi que les vocables suivants :

Apotherapie, ἀποθεραπεία, soin du corps après les exercices gymnastiques (l. I, ch. XXIV) : « Par maniere de *Apotherapie*, esbatoit à boteler du foin[1]. »

Pleuritique, πλευρίτικος, pleurétique, cette dernière forme antérieure, de source latine; l'une et l'autre employées par notre auteur (l. IV, ch. XXXVII) : « ... goutteux, paralyticques, *pleuriticques*... », à côté de *pleuretique* (*Prognost.*, ch. III) : « Ceulx qui seront *pleuretiques* auront grand mal au costé. »

Therapeutice, θεραπευτική, art de soigner les malades et titre d'une œuvre de Galien (l. III, ch. XXIX) : « ... voyant les bons medecins donner tel ordre à la partie prophylactice[2] et conservatrice de la santé en leur endroict, qu'ilz n'ont besoin de la *therapeutice* et curative par medicamens. »

Rabelais a emprunté à Galien la théorie des esprits, qui domine la physiologie jusqu'à l'époque moderne. Suivant cette théorie, la matière organique est régie par trois sortes d'esprits : les *esprits naturels* (πνεῦμα φυσικόν) qui siègent dans le foie et circulent par les veines dans toutes les parties du corps; les *esprits vitaux* (πνεῦμα ψυχικόν) qui, partis du cœur, pénètrent dans les poumons et, par les artères, distribuent la vie à toutes les parties du corps. Ceux qui arrivent au cerveau y rencontrent un plexus (πλέγμα) artériel et veineux, que Galien appelle *plexus admirable*, et là, sous l'action de l'air, ils se transforment en *esprits animaux* (πνεῦμα ζωτικόν), les plus subtils de tous, sources des sensations et des phénomènes intellectuels.

Cette théorie des esprits disséminée dans la vaste œuvre

1. Cf. l. III, ch. XL : « Feu M. Othoman Vardare, grand medecin..., m'a dit maintes fois que faulte d'exercitation corporelle est cause unique de peu de santé et brieveté de vie... »

2. C'est le προφιλακτικός, préservatif, de Dioscoride.

de Galien[1] se lit fréquemment chez Rabelais. Voici les passages essentiels :

Le cœur, lequel par ses mouvemens diastolicques et systolicques le subtilie et enflambe, tellement que par le ventricule dextre le mect à perfection, et par les venes l'envoye à tous les membres. Chascun membre l'attire à soy et s'en alimente à sa guise. Par le ventricule gausche, il le faict tant subtil qu'on le dict spirituel : et l'envoye à tous les membres par ses arteres, pour l'autre sang de venes eschauffer et esventer. Le poulmon ne cesse avecques ses lobes et soufflettz le rafraichir. En recongnoissance de ce bien, le cœur luy en depart le meilleur par la vene arteriale. En fin tant est affiné dedans le *retz merveilleux*[2], que par apres en sont faictz les *esprits animaulx*, moyenans les quelz elle imagine, discourt, juge, resoult, delibere, ratiocine et rememore (l. III, ch. IV).

Difficile chose estre, bons et serains rester les *espritz*, estant le corps en inanition : veu que les Philosophes et Medicins afferment les *espritz animaulx* sourdre, naistre et practiquer par le sang arterial purifié et affiné à perfection dedans le *retz admirable*, qui gist soubs les ventricules du cerveau (l. III, ch. XIII).

Contemplez la forme d'un home ententif à quelque estude. Vous voirez en luy toutes les arteres du cerveau bendées comme la chorde d'une arbaleste, pour luy fournir dextrement *espritz* suffisans à emplir les ventricules du sens commun, de l'imagination et apprehension, de la ratiocination et resolution, de la memoire et recordation : et agilement courir de l'un à l'aultre par les conduictz manifestes en anatomie sus la fin du *retz admirable*, on quel se terminent les arteres : les quelles de la senestre armoire du cœur prenoient leur origine,

1. Voir l'index de l'édition Kühn, v° *spiritus* (animalis, vitalis, etc.), et la version de Daremberg, t. II, p. 591.

2. Cf. Vassé-Canappe, fol. 53 v°, 75 et 82 : « Lequel ait ou *esprit* y est premierement preparé et elabouré, et d'ilec au cœur et aux arteres... au *rete admirable*... Les arteres sont produites à ce *filet merveilleux*, appellé plexus retiformes et vulgairement *rete mirabile*... qui est le plus admirable et merveilleux de tous les autres corps qui soient en ce lieu. »

Suivant Daremberg, t. I, p. 575, ce plexus ne serait particulier qu'aux mammifères supérieurs.

et les *espritz vitaulx* affinoient en longs ambages, pour estre faictz *animaulx* (l. III, ch. XXXI).

Citons, à cette occasion, l'exposé qu'Ambroise Paré a fait de la théorie des esprits de Galien :

L'*esprit animal* est mis et logé au cerveau... pour distribuer par les nerfs et porter le sentiment et mouvement ès parties de notre corps... Il est appellé animal, non qu'il soit substance de l'ame, mais à raison que c'est le principal instrument d'icelle, qui est logée au cerveau. Tel esprit est une substance fort subtile et ignée, laquelle selon la diversité des cinq sens exterieurs, a divers noms : celuy qui fait la veuë ou vision est dit visoire[1] ou visuel (*Œuvres*, t. I, p. 58).

L'*esprit vital*, second en dignité, est assis au cœur, principalement au ventricule senestre d'iceluy, et est porté par les arteres à toutes les parties du corps pour entretenir et garder la chaleur fixe et assise de chacune partie... Il est le plus subtil après l'animal... (*Ibid.*, p. 59).

De l'esprit vital est fait l'*esprit animal*, envoyé du cœur par les arteres... Et pourtant Nature a produit et basti une division d'arteres en petits filets entrelacés ensemble en diverse forme avec plusieurs circonvolutions et entortilleures comme un petit labyrinthe, faisant une merveilleuse texture en maniere d'un filet ou rets : et pour ceste cause a esté appellée des Anciens *rets admirable* (*Ibid.*, t. II, p. 199 et 311).

Nous nous sommes plus longuement arrêtés à cette théorie à cause de l'influence considérable qu'elle a exercée pendant des siècles. Au XVIe siècle Rabelais, Fernel et Paré s'en inspirent; elle domine tout le XVIIe siècle : Pascal, Descartes, La Fontaine, La Bruyère, Racine, Corneille, Molière[2]... Ce dernier la fait exposer par la bouche du médecin de *M. de Pourceaugnac*.

SOURCES SECONDAIRES. — La majorité des termes médi-

1. Cf. chez Rabelais, l. I, ch. X : « ... le blanc exteriorement disgrege et espart la veue, dissolve manifestement les *espritz visifz*... », et l. III, ch. VII : « La densité et opacité de l'ivoyre empesche la penetration des *espritz visifz* et reception des especes visibles. »

2. Voir M.-A.-G. Raynaud, *Les médecins au temps de Molière*, Paris, 1862.

caux grecs chez Rabelais remonte à Hippocrate et à Galien; les autres vocables de cette catégorie dérivent de sources secondaires. Ce sont :

Encyrliglotte, filet de la langue (l. III, ch. XXXII) : « Elle parla par l'art du medecin et du chirurgien, qui luy coupperent un *encyrliglotte* qu'elle avoit soubs la langue. » Chez Paul d'Egine, εγκυλόγλωσσος désigne une gêne de la langue entravée par le filet. Cf. *Alphabet françois* : « *Ancyrliglotte* ou *encyrliglotte*, une maladie de la langue, sçavoir est un empeschement en retraction d'icelle; le fil ou filet des petits enfans; en poitevin le *lignou*, ἄγκυλος, crochu, contre bas, et γλωττα. Voyez Paul Eginete (l. VI, ch. XIX). » Le terme[1] est inconnu à Ambroise Paré.

Hæmorrutes, hémorroïdes (l. IV, ch. LII) : « ... rhagadies et *hæmorrutes* », d'αἱμόρρυτος, dont le sang coule. Terme isolé en dehors de Rabelais.

Mesantere, μεσεντέριον, mésentère (l. IV, ch. XXX). Cf. Charles Estienne (p. 187) : « Nous appellons avec les Grecs et Latins *mesentere* ou *mesarée*[2] ce qui est entre les intestins. »

Metaphrene, μεταφρένον, partie supérieure du dos entre les épaules (l. III, ch. XXXVI) : « Tous mes phrenes, *metaphrenes* et diaphragmes sont suspenduz. » Cf. Paré (t. I, p. 265) : « La partie posterieure du thorax, nommée *Metaphrene*, est faite de douze vertebres. »

Pericrane, membrane ou tunique qui enveloppe le crâne (l. I, ch. XLVI) : « ... demoura le craine pendant sus les espaules à la peau du *pericrane* par derriere. » C'est le περικράνιον χυτών dans Rufus d'Ephèse (médecin vers 50 après J.-C.). Cf. Charles Estienne (p. 85) : « Les os du tez par dehors soubz le cuir sont couverts d'une membrane qui vient des meninges de dedans : laquelle membrane les Grecs appellent *pericrane*. » De même

1. Cf. Brissaud, p. 44 : « Le mot *encyrliglotte*, créé par Rabelais... »

2. Du grec μεσάραιον, mésentère (Galien), l'auteur de l'*Alphabet françois* dérive *mésarins* que Cotgrave rend par « médecin » et Lacurne par « espèce d'officiers de justice » : « *Mesaræum*, le milieu des intestins où sont contenus le plus souvent les causes des maladies du ventre inférieur, *ex Fernel*, lib. VI, cap. VII. *Pathol.* Voilà pourquoi les maistres qui enseignent le moyen et les remedes pour guerir ces affections il [Rabelais] les appelle *Mesarins*, ne plus ne moins qu'on appelle oculistes ceux qui s'appliquent aux maladies des yeux. »

Paré (t. I, p. 205) : « Le *Pericrane* est une membrane fort deliée... est appellée en la teste specialement *Pericrane* pour l'excellence du crane », et Guy Chauliac (p. 42) : « De la dure mere sort par les commissures le *pericrane*. »

Phrene, φρὴν, diaphragme (voy. *metaphrene*). Cf. Charles Estienne (p. 244) : « Les plus anciens Grecs souloient nommer ceste partie [du diaphragme] *phrenes*, c'est-à-dire sens (dont est venu ce mot *metaphrene*), pour ce que les vertebres du dors sont posées en l'endroit des dicts *phrenes*, lesquels yceulx anciens ont voulu maintenir estre participante de quelque portion de sens ou prudence : et ce pour raison que le diaphragme estant seulement blessé ou interessé, l'on voit soudain estre perturbé le sens et l'entendement de la personne. » D'autre part, Paré (t. I, p. 185) : « Les anciens ont appellé le diaphragme *Phrenes*, qui est à dire *mens* et *pensée* en français, pour ce que alors qu'il est affligé d'inflammation ou de solution de continuité, la raison est blessée, pour la colligance qu'il a avec le cerveau[1]. »

Phthiriasis, φθειριάσις, phtiriase, maladie pédiculaire (l. IV, ch. XXVI) : « Herodes mourut d'une *Phthiriasis* mangé des verms et de poulx. »

Rhagadies, rhagades (voy. *hæmorrutes*), le ῥαγάδιον, fente, crevasse, de Celse. Cf. Paré (t. II, p. 790) : « *Rhagadies* sont ulceres crevassées, faites d'un humeur acre et salé, qui fait quelquefois contraction et stricture du col de la matrice... » Le primitif est dans Chauliac (p. 349) : « Aux *ragades* ou fendilleures qui sont au fondement. »

Sphagitides : « ... luy coupant... les arteres *sphagitides* du col » (l. I, ch. XLIV). Dans Aristote (*Histoire des animaux*), βλέβες σφαγιτίδες sont les veines jugulaires; quant aux artères, « ce sont, nous dit l'*Alphabet françois*, les arteres carotides qui passent διὰ τὴν σφαγὴν, *per jugulum*. » Charles Estienne (p. 139) ne connaît que « les venes surnommées *sphagitides* et jugulaires ». De même Vassé-Canappe (p. 50 v°) : « Lesquelz rameaux sont appellez selon les Grecs *sphagitides*, c'est-à-dire veines jugulaires externes et superficielles... »

Uretere, uretère, conduit de l'urine (l. III, ch. II) : « La saulce verde vuide les *ureteres*. » C'est l'οὐρητήρ d'Arétée. Cf. Vassé-Canappe (p. 20 v°) : « Les conduits par lesquels les

1. Ce passage de la *Briefve Collection* a été omis dans l'*Anatomie*.

rongnons expellissent l'urine en la vessie sont nommez en grec *ureteres* », et Paré (t. I, p. 159) : « Les *Ureteres* sont des substances spermatiques, denses, blanches et solides... »

III. — Termes latins.

Ces emprunts remontent à différentes époques. Commençons par ceux qui sont attestés pour la première fois chez Rabelais. Il les a directement tirés de Celse, Pline ou de son prédécesseur, Celius Aurelianus, traducteur latin de Soranus d'Éphèse : *Liber de morbis acutis et chronicis*, précieux monument de la médecine du IIe siècle de notre ère.

Celius Aurelianus. — Voici les vocables qui remontent à ce vulgarisateur :

Ascite, lat. *ascites*, hydropisie de l'abdomen et individu qui en est affecté; premier sens dans Tagault[1], deuxième dans Rabelais : « Un autre je vy hydropiques parfaitement guarir, tympanistes, *ascites* » (l. V, ch. XXI). Cf. Paré (t. I, p. 394) : « L'hydropisie humide est nommée *ascites*, pour la semblance d'un vaisseau dit en grec *ascos*, de la façon de ceux qui sont faits des peaux de boucs ou chevres, pour y mettre de l'eau, du vin ou de l'huile, parce que l'eau est contenue dans le peritoine, comme dans un tel vaisseau. »

Guy de Chauliac (p. 180) établit la différence des affections du même genre : « Entre especes d'hydropisie, l'*ascite* est pire, l'*hyposargue*[2] plus guerissable et le *tympanite* tient le milieu. »

Perinée, lat. *perineos*, périnée (l. I, ch. XIII) : « Ses gryphes me exulcerent tout le *perinée* », à côté de *perinæum* (l. IV, ch. XXXI). Paré emploie également les deux formes. Cf. Charles Estienne (p. 208) : « L'on nomme *perinée* aux parties pudendes ceste ligne que nous appellons cousture. »

Perytoine[3], peritoine, lat. *peritonæum* (l. V, ch. XVII) :

1. *Institutions chirurgiques*, Lyon, 1549.
2. Hydropisie du tissu cellulaire.
3. *Peritoneon* a, chez Mondeville, le sens de « perinée », et il désigne le « peritoine » par *cifac*. De même, Chauliac, p. 58 et 69 : « *Perinée* est ce que la translation de langue arabique nomme *peritoine*... Le *sifac* est nommé en grec *peritonée* par Galien. »

« ... plus ne pouvant le *perytoine*... clorre et retenir ses trippes. » Cf. Charles Estienne (p. 178) : « Soubz les muscles de l'epigastre se trouve la membrane que l'on appelle *peritone* (*sic*) et que les Arabes nomment *siphac*. »

Pylore, lat. *pylorus*, pylore, ouverture qui fait communiquer l'estomac avec l'intestin. Charles Estienne (p. 189) : « L'orifice ou pertuys d'en bas du ventricule... s'appelle des Grecs *pyloros*, c'est-à-dire portier », et Paré (t. I, p. 137) : « Le dit ventricule a deux orifices, à sçavoir un superieur, nommé l'estomach et vulgairement cœur, et l'autre inferieur, nommé *pylorus*. »

Sphincter (l. IV, ch. LXVII) : « ... le muscle nommé *sphincter*. » Cf. Paré (t. I, p. 141) : « Un muscle de figure ronde et circulaire, nommé *sphincter*. »

Tympanite, lat. *tympanistes* (l. IV, ch. XLIII) : « Ilz meurent tous hydropicques *tympanites*. » Cf. Paré (t. I, p. 394) : « L'hydropisie seiche est appellée par les Grecs *tympanites* ou *tympanias*, à raison qu'estant en icelle le ventre enflé de ventosité, si on le frappe, il rend un son approchant d'un tabourin. »

SOURCES DIVERSES. — Les vocables suivants dérivent de : Celse, Pline, etc.

Angine : « ... la male *angine* » (l. III, ch. LI). C'est l'*angina* de Celse. Cf. Tagault (p. 61) : « *Angine*, vulgairement appellée *esquinance*. » Le terme manque à Paré.

Hemicraine, migraine (l. IV, ch. XXXVII), ce que la *Briefve Declaration* explique ainsi : « *Hemicraines*, vous les appellez migraines, c'est une douleur comprenante la moytié de la teste. » C'est l'*hemicrania* de Pline.

Hernie, du lat. *hernia* (l. IV, ch. XXXI), a remplacé l'ancien *hargne* qu'on lit encore chez Paré (t. I, p. 403) : « Des *hargnes* ou greveures qui sont tumeurs aux aines et aux bourses des testicules. »

Isciatique, sciatique (l. II, ch. XIV) : « Cestuy rostissement me guerist d'une *isciatique* entierement », à côté de *ischiatique*, qui a la sciatique (l. IV, ch. IX) : « ... jambes *ischiatiques*. » Fusion des synonymes *ischiaticus* et *sciaticus* (Pline).

Meninges, méninges, les *meningœ* de Théodorus Priscianus (l. I, ch. XLIV) : « ... luy tranchit les deux *meninges*. » Cf. Charles Estienne (p. 85) : « Les deux membranes du cerveau ont leur

nom peculier et à part par lequel on les appelle *meninges* », et Paré (t. I, p. 26) : « Trepaner, afin d'oster les os qui compriment et piquent les *meninges*. »

Molare, molaire (l. IV, ch. xv) : « Dens *molares*, masticatoires et canines. » Forme savante, *molaris*, que Charles Estienne francise, en 1546, en *molaire*, mais Canappe l'ignore encore (*Os*, p. 26) : « Ces dentz non seulement sont appellées *maxilaires* mais aussi *molares*, par une metaphore ou translation, comme je pense, pour ce que, par icelles dentz, les viandes sont subtilisées, brisées et moulues ainsi que les bledz par les meules des moulins. »

Spinale, moëlle épinière, la *medulla spinalis* de Macrobe (l. I, ch. xliv) : « ... luy entrouvrit la *mouelle spinale*... », ce que Canappe (*Os*, p. 14) appelle *Spinalle medulle*, expression qu'on lit encore dans Paré.

Splenetique, hypocondre, sens du *spleneticus* dans Pline (l. III, ch. xxxviii) : « ... fol *splenetique*. » Mondeville donne cette épithète à la veine du dos de la main gauche qui a rapport à la rate (§ 240) : « ... la vaine en la main senestre est appelée *splenetique*. »

Vole, paume, creux de la main; *vola*, dans Pline (l. II, ch. xix) : « ... le muscle de la *vole* qui est au dessoulz le poulce. »

Bas-Latin. — Un petit nombre de ces termes remonte au latin médical du moyen âge :

Jugulaires, de la gorge, en parlant des veines (l. I, ch. xliv), de *jugularis*, tiré de *jugulum*, gorge. Mondeville les appelle (§ 256) veines organiques (*venæ organicæ sive guiden*) et Joubert ajoute cette note à Chauliac (p. 409) : « Les veines organiques sont celles qu'on nomme aussi *jugulaires;* les Arabes les appellent *Guiden*. »

Mediastin et *mediastine*, mediastin, cloison qui divise la poitrine, bas-lat. *mediastinum* (l. I, ch. xxvii) : « Il leur transperçoit la poitrine par le *mediastine* et par le cœur. » Cf. Charles Estienne (p. 87) : « La membrane qui divise et distingue en deux toutes les parties qui sont au dedans de la poictrine... est des anatomiques nommée *mediastin*... et nous la pouvons nommer l'entredeux des poulmons ou la haye mitoyenne de cet endroict. » Paré conserve encore la forme savante (t. I, p. 183) :

« La membrane du sternum, nommée *mediastinum*... divise le thorax en deux parties dextre et senestre. »

Parotide, glande de l'oreille, bas-lat. *parotida* (l. III, ch. XXXI) : « Les arteres *parotides*, lesquelles sont à cousté de l'aureille. » Cf. Charles Estienne (p. 128) : « L'on appelle *parotides* aulcunes glandes qui sont à l'endroict des oreilles pour confermer les arteres montans amons au cerveau », et Paré (t. I, p. 250) : « Les glandes emunctoires du cerveau, nommées *parotides*, lesquelles sont situées et mises sous et aucunes derriere la partie basse de l'oreille. »

Sclirrhotique, endurci, en parlant de la goutte (l. III, ch. LI) : « Les podagres *sclirrhoticques* et les gouttes nouées. » Forme bas-latin tirée du grec σκληρότης, dureté, rudesse. Dans Mondeville, le mot désigne la sclérotique (§ 219) : « ... la tunique de l'œil dite *sclirotique*. »

Rappelons finalement que les termes arabes que nous avons étudiés en premier lieu n'ont guère été connus en Occident que par l'intermédiaire du bas-latin, c'est-à-dire par les versions latines que les clercs du moyen âge ont données à différentes époques des œuvres des médecins arabes, particulièrement d'Avicenne.

IV. — Termes antérieurement attestés.

La plupart de ces vocables spéciaux se lisent déjà dans le premier ouvrage médical en français, la *Chirurgie* de Mondeville, dont la version est de 1314. Étant donné leur nombre, nous allons les répartir sous les rubriques suivantes :

Anatomie. — Ce terme même d'*anatomie*[1], au sens de « dissection », est déjà donné par Mondeville[2], mais c'est chez notre auteur qu'on lit pour la première fois le dérivé *anatomiser*, disséquer (l. IV, ch. XXX et LXVI). Voici

1. Au sens de squelette le mot *anatomie* s'est conservé, sous des formes variées, dans les parlers vulgaires, par exemple dans le Maine : *notomie*, *lotomie*, *étomie*, etc. (Dottin).

2. Cf. *Chirurgie*, § 4 : « Le premier traitié de la cyrurgie sera de l'*anathomie*. »

les termes anatomiques qu'on trouve attestés avant Rabelais :

Amygdales, proprement amandes, d'après la forme de ces corps glanduleux (l. IV, ch. xxx). Cf. Chauliac (p. 515) : « De l'enflure et engrossissement des *amygdales* » (de même dans le *Guidon* de 1534), et Paré (t. I, p. 254) : « Deux glandules fort spongieuses, nommées tousilles ou *amygdales*... »

Artere, que Rabelais confond parfois avec les veines (l. I, ch. xliv) : « *Arteres sphagitides* », confusion familière aux anciens : « Les deux vaines des temples que li fisicien apelent *artaires* », lit-on dans Aldebrandin (§ 36). Rabelais appelle ailleurs (l. III, ch. iv) veine *arteriale* (dans Mondeville, *vaine arterial*) l'artère pulmonaire, que Canappe et Charles Estienne disent *vene arterieuse* et Paré *veine arterielle*. Rabelais connaît encore (l. IV, ch. xxx) l'*artere aspre*, forme latinisée d'*artere trachée* ou *trachée artere*.

Colon, partie du gros intestin (l. III, ch. xxvii) : « ... luy tailla d'un coup l'estomac, le *colon* et la moytié du foy. » On lit dans Mondeville (§ 373) : « Le 5 bouel... est apelé *colon*... » Cf. Paré (t. I, p. 140) : « Le cinquiesme [intestin] appellé *colon*... est estendu comme en forme d'un arc Turquois bandé. »

Commissure, point de jonction. Rabelais connaît une *commissure* lambdoïde (l. I, ch. xxvii) et une *commissure* sagittale (l. I, ch. xliv). Mondeville ne donne (§ 999) que « les *commissures* du cran », ce que Paré rend (t. I, p. 205) par « ... les sutures ou *commissures* du crane ». Cf. Canappe, *Mouvement des os* (p. 15) : « La teste a trois soutures... la tierce dict *sagittale* s'estend en long... et la posterieure est appelée lambdoïde à la similitude de ceste lettre grecque Λ », et Paré (t. I, p. 206) : « L'autre suture dite en grec *obelœa*, sagittale ou droite en françois, qui est en partie superieure pour ce que droitement elle divise toute la teste en deux parties egales. »

Coronal, c'est-à-dire l'os *coronal* (l. I, ch. xliv) et « ... la joincture *coronale* de la teste » (l. I, ch. xxix). Chez Mondeville, le *coronal* est l'os frontal. Cf. Canappe, *Mouvement des os* (p. 15) : « On appelle l'anterieure [souture du crane] aultrement *coronalis*, à cause qu'on met les couronnes principalement en icelle partie de la teste », et Paré (t. I, p. 206 et 208) : « La suture *coronale*, en grec *stephanoia*... ainsi dite pour ce qu'en cet endroit on a accoustumé d'imposer les couronnes à ceux qu'il appartient... Le second os [du crane] est en la partie

anterieure nommé l'os *coronal*, lequel... est limité par la suture *coronale*. » Chauliac est plus explicite (p. 40) : « Le premier os du pot de la teste est de la part anterieure et est nommé *coronal*, qui dure depuis le milieu du cerne des yeux jusques à la commissure qui traverse le crane. »

Craine, crâne (l. I, ch. XLIV) : « ... demoura le *craine* pendent sus les espaules. » Essai de francisation du latin *cranium*. Mondeville donne *cran*, Chauliac *cranne;* Guill. Bouchet écrit (t. I, p. 39) : « ... teste et *cranion*. » La forme moderne se lit dans Charles Estienne (1546) et dans Paré (t. I, p. 207) : « Le *crane*, que nous appellons la teste, lequel aussi est nommé des Grecs *cranium* (*sic*), des Latins *calvaria*... »

Diaphragme, terme dont Rabelais use fréquemment (l. I, ch. VI; l. II, ch. XIV, etc.) et qu'on lit dans Mondeville (§ 104) : « Les panicles du pis et du ventre o le *diafragme*... »

Doigts, chacun portant chez Rabelais un nom plus ou moins ancien :

1° *Auriculaire*, le petit doigt (l. II, ch. XIX), appelé *digitus auricularis* par Isidore de Séville. Mondeville appelle, par contre, *orilleur* l'annulaire.

2° *Indice*, l'index (l. I, ch. VIII et *passim*), le *digitus index* d'Horace. Cf. Paré (t. I, p. 273) : « ... derriere le poulce, *index* et medius. »

3° *Maistre doigt*, les trois doigts entre le pouce et le petit doigt (l. II, ch. XIX) : « ... l'Anglois... levant les deux mains en l'air, les tint en telle forme que les troys *maistres doigtz* serroit au poing », ou encore le premier de ces trois doigts : « Le diable luy mist un anneau au *maistre doigt* » (l. II, ch. XXVIII). Appellation inconnue en dehors de notre auteur.

4° *Médical*, l'annulaire, appelé *digitus medicinalis* par Macrobe et *digitus medicus* par Pline (l. I, ch. VIII) : « Au *doigt medical* de la dextre eut un anneau fait en forme spirale. » Ce nom est attesté dès le XIIIe siècle (Du Cange, v° *digitus*) : « Laquelle Nichole se trouva si perdue en toutes les parties de son cors qu'ele n'en sentoit riens, fors sanz plus en deux doiz de la main destre, c'est à savoir en celui que l'en apele mire et en celui que l'on apele le moien ou le lonc... D'icellui cop fut blecié ledit Pierre au *doy medicinal* de sa main dextre[1]. »

1. Cf. Guillaume Bouchet, *Serées*, t. II, p. 202 : « Mais n'est ce point aussi une sorcellerie, demanda quelqu'un à nostre medecin

5° *Meilleu* ou *moyen*, le médius (l. I, ch. XIX) : « De la main dextre il frappe du *doigt meilleu* contre le muscle de la vole... »

Faucile, chacun des deux os du bras, le radius et le cubitus (l. I, ch. XXVII) : « Frere Jean... desbezilloit les *faucilles*. » Voici ce qu'en dit Mondeville (§ 271) : « Le bras a deux os du coude duc' à la main : c'est le grant *focille* et le petit *focille*. Des quieux le petit est estendu du coude duc' au pouce par la partie dessus au devant ou domesche du bras, que est tout un. Le plus grant *focille* est estendu du coude vers le petit doi duc' à la jointure o la rachete de la main. »

Robert Estienne donne ce terme dans la seconde édition de son *Dictionnaire* (1549) : « *Focile*. Le bras de l'homme depuis le coubde jusques au poignet est composé de deux os : celuy de dessoubs, qui est le plus gros et le plus long, est appelé... des chirurgiens *grand focile;* celuy de dessus, qui est le plus court et plus menu, est appelé des chirurgiens *petit focile* ou *focile mineur*. »

Paré en fait également mention (t. I, p. 280 et 299) : « Un os nommé rayon, autrement petit *focile* du bras... Le plus petit os de la jambe, nommé l'os de l'esperon ou petit *focile*. »

Hypochondres, hypocondres, avec ce double sens :

1° Régions supérieures et latérales de l'abdomen (l. V, ch. XIV) : « Elles m'eschauffent les *hypochondres*. » Ce sens se lit dans la *Somme* de Maître Gautier, du XIIIe siècle (fol. 48 v°) : « Parties de corps que l'on appelle *hypocondres*. » Cf. Charles Estienne (p. 7 v°) : « Les Grecs les appellent *hypochondria*, parce qu'elles sont sous le cartilage », et Paré (t. I, p. 14) : « En chacune desquelles faut considerer deux parties laterales, les *hypochondres* dextre et senestre. »

2° Hypocondriaques, c'est-à-dire malades des hypocondres, sens d'abord attesté dans Rabelais (l. III, ch. XXVII) : « *Hypochondres* de tous les diables... que me dictes vous. » Cf. Paré (t. III, p. 156) : « Ceux que nous appellons *hypochondriaques*,

que quand vous baillez une potion à vos malades, vous la meslez avec le *doigt medicinal* de la main gauche ? Nostre medecin, qui avoit de quoy payer, va respondre que de toute antiquité ce doigt, le plus proche du petit, avoit esté honoré avec un anneau d'or, et pour ce appellé *digitus annularis*, à cause d'une artere qui vient du cœur, y ayant telle affinité par ceste artere du cœur à cest doigt, qu'il ne peut endurer aucune poison. Et voilà pourquoy nous meslons nos medecines avec ce doigt plutost qu'avec les autres. »

bien qu'ils soient affligez d'une mesme maladie de melancholie... »

Intestin et *intestine*, cette dernière forme plus fréquente (l. I, ch. VI) : « ... mollification du droict *intestine*... » Dans l'ancienne version de Chauliac des XIVe-XVe siècles (voy. *Dict. général*) : « Ils sont six *intestins* ou boyaux. »

Rabelais fait mention des intestins suivants :

1° Intestin *borgne* (l. IV, ch. XXX), c'est-à-dire le *cæcum*, essai de francisation qu'on retrouve dans Chauliac-Joubert (p. 60) : « L'intestin *borgne* ou aveugle, ainsi appelé d'autant qu'il semble n'avoir qu'un orifice. »

2° Intestin *jeune* (l. IV, ch. XXX), c'est-à-dire le *jejunium*. Cf. Paré (t. I, p. 139) : « Le second intestin est nommé *jejunium*, pour ce qu'il contient bien peu au regard des autres suivans... »

Mandibule, mâchoire (l. I, ch. XIV) : « ... à l'un rompant le cou... à l'aultre les *mandibules*. » Mondeville donne une seule fois cette forme (§ 194) : « ... les os des *mandibulles* », à côté de *mandibles*, forme chez lui plus fréquente. Le terme se lit dans la *Briefve Collection* de Paré (t. III, p. 245) : « Les levres font divers mouvemens, par le benefice des nerfs qu'ils reçoivent des *mandibules* tant superieures qu'inferieures », mais il manque dans le développement de ce passage de l'*Anatomie*, peut-être à cause du caractère familier de ce mot dès le XVIe siècle.

Rabelais en a tiré le dérivé *demandibulé*, à la mâchoire brisée (l. IV, ch. XV) : « ... à l'autre record feut demanchée la mandibule superieure... Le record *demandibulé* joignoit les mains... »

Palat, palais, forme fréquente (l. II, ch. XVIII et *passim*), de même dans Mondeville (§ 241) : « L'uvule est en la fin du *palat* », et au XVIe siècle : « ... dedans le *palat* » (Du Bellay, t. I, p. 20).

Petrux, os petreux, rocher qui renferme les organes de l'audition (l. I, ch. XLIV) : « ... les os *petrus* », prononciation parisienne, à côté de *petreux* (l. IV, ch. XXX) : « ... les os *petreux* », forme qu'on lit à la fois dans Mondeville (§ 158) : « ... les 2 os *petreus* », et chez Paré (t. I, p. 209) : « Le cinq et six [os du crâne] sont... nommés os *petreux*... »

Spermatiques, vases, conduits déférents des testicules (l. III, ch. XXVI) : « ... tous les vases *spermaticques*. » Terme déjà familier à Mondeville (§ 513) : « ... vesseaus *spermatiques*. »

Spondyle, vertèbre (l. I, ch. XXVII) : « ... ès aultres deslochoit les *spondyles* du coul », terme fréquent chez Rabelais (l. II,

ch. XIV ; l. III, ch. XXXI) comme chez Mondeville (§ 170) : « ... le premier *spondille* du col. » Cf. Paré (t. I, p. 203) : « La premiere *spondyle* ou vertebre du col. »

Stomach, estomac, forme fréquente (six fois en rapport avec *estomach*, employé quatre fois). Les deux formes alternent également chez Mondeville et souvent dans la même phrase.

Trachée artere, terme savant ancien que Rabelais a essayé de franciser en *artere aspre*[1] (l. II, ch. XIX) : « ... de la superficie du diaphragme par la *trachée artere*. » Mondeville dit (§ 261) : « La canne du poumon, la voye de l'air, l'*artere trachée*, c'est tout une chose », et Gui de Chauliac (p. 48) : « La *trachée artere* qui est la voye de l'air au poulmon. » Cf. Paré (t. I, p. 200) : « La *trachée artere*, laquelle estant instrument de la voix et de la respiration, est de substance cartilagineuse... »

Venes. Rabelais distingue les variétés suivantes :

1° *Arteriale*, veine artérielle (voy. ci-dessus, *artere*).

2° *Creuse* (l. I, ch. VI) : « L'enfant entra en la *vene creuse* et gravant par le diaphragme jusques au dessus des espaules (ou ladicte vene se part en deux) print son chemin à gauche... » Elle est appelée *cave* au *Cinquième livre* (ch. XLII), appellation donnée par Paré (t. I, p. 151) : « Origine et distribution de la *veine cave* descendante. »

3° *Emulgentes*, veines emulgentes (l. II, ch. IV, et l. IV, ch. XXX) : « ... *venes emulgentes* », ainsi définies par Paré (t. I, p. 151) : « La seconde veine, qui est nommée renale ou *emulgente*, va aux reins... » Ce terme se lit dans Charles Estienne (p. 20) : « Par icelles veines et arteres *emulgentes* les rongnons separent et attirent l'urine d'avec le sang. »

4° *Jugulaire*, appellation déjà relevée.

5° *Mesaraïcque*, veine de mesentère (l. III, ch. IV) : « ... *venes mesaraïcques* », qu'Aldebrandin appelle *vaine mesarache* et Mondeville *vaine mesaraïque*. Cf. Paré (t. I, p. 142) : « Toutes les veines *mesaraïques* viennent du foye. »

Vertebre (l. I, ch. XLIV) : « ... luy entrouvrit la moelle spinale entre la seconde et tierce *vertebre*. » Mot donné par Robert Estienne en 1539, mais qu'on lit déjà dans le *Guidon* de 1534 (Chauliac, p. 363) : « Des *vertebres* du dos. »

1. Cf. Charles Estienne, fol. 54 v° : « Le troisiesme vaisseau du poumon, lequel est appellé *trachea artere* en grec, c'est-à-dire aspre, en latin *aspera arteria*. »

PATHOLOGIE. — Quelques noms de maladies ou d'affections morbides :

Epatique, hépatique (l. III, ch. XXXVIII). Dans Mondeville, cette épithète est donnée à la veine du dos de la main droite (§ 285) : « Et est appelée [la vaine] en la main dextre salvatelle ou *epatique*. »

Epilepsie (l. III, ch. XXXII), forme qu'on lit dans le *Guidon* de 1534. Cette forme, du XVIe siècle, a remplacé l'ancien équivalent *epilencie* dans Oresme, XIVe siècle. Cf. Paré (t. II, p. 80) : « *Epilepsie* est un mot grec qui signifie surprise ou retention de tous les sentimens, dont il advient que le malade chet en terre... On le nomme aussi le *mal saint Jean*, pource que la teste de saint Jean cheut en terre lorsqu'il fut decapité... »

Esquinance, esquinancie (l. III, ch. XXXII) et *esquinanche* (l. IV, ch. LIX), à côté de *squinanche* (l. III, ch. LI). Le bas-latin *squinancia* (altération du grec κυνάγχη) devint de bonne heure (XIIe-XIIIe siècle) *quinancie* et *esquinancie*, dans Aldebrandin *eschinance*, chez Mondeville *squenancie*, dans Chauliac *esquinance*. Cf. Paré (t. I, p. 386) : « *Squinance* est une inflammation de la gorge ou du larynx... Les Grecs l'appellent *cynanche*... Le malade tire la langue hors la bouche (comme fait le chien qui a grandement couru et la tient ouverte pour mieux attirer son haleine). »

Fievre quartaine, qui revient tous les quatre jours, réputée comme la plus rebelle à tous les traitements (l. I, ch. XXXIX et *passim*), à côté de *fiebvre quarte* (l. V, ch. XX). La première forme ancienne se trouve dans Aldebrandin et chez Mondeville (§ 2103) : « Des fievres putrides et des *quartaines* », et on la lit encore dans Molière (*Étourdi*, acte IV, scène 6) : « Si vous manquez, votre *quartaine*... » Cf. Paré (t. III, p. 147) : « Les fievres qui viennent de quatre en quatre jours sont appelées *quartes* intermittentes. »

Ophiasis, maladie qui fait tomber les cheveux (l. V, ch. XXI) : « La Pellade, en grec *ophiasis*, moyenant laquelle on change de poil et de peau. » Ce terme se lit déjà dans Aldebrandin (p. 86) : « ... maladies ke phisique apele allopitia, tyriasis, *ophiasis* et autres assés. » Cf. Paré (t. I, p. 83) : « *Ophiasis*, pelade, ainsi dite à cause que les malades ont cheute de poil par ondes, à la figure d'un serpent nommé en grec *ophis*[1]. »

1. Ajoutons : *Cartilage* (l. IV, ch. XXX), *phlebotomie*, saignée

Physiologie. — La théorie des humeurs, comme bases des tempéraments, développée surtout par Galien, est ancienne dans notre littérature médicale. On reconnaissait alors en l'homme quatre humeurs, à savoir le sang, le flegme ou pituite, la colère ou bile jaune et la mélancolie ou bile noire, répondant aux quatre éléments : l'air, l'eau, le feu et la terre.

Rabelais a retenu les appellations :

Cholere, bile (l. III, ch. viii) : « La bouteille du fiel en extraict la *cholere* superflue. » On lit ce terme dans l'ancienne version de Chauliac du xive-xvie siècle (voy. *Dict. général*) : « Medecines usuales et simples qui purgent la *colere*. » Cf. Paré (t. I, p. 39) : « La *cholere* est chaude et seiche, tenant de la nature du feu. »

Rabelais exprime ailleurs cette même notion par le primitif *chole*, qu'on lit déjà au xiiie siècle dans Platearius sous la forme *cole*, comme dans Aldebrandin et Mondeville (l. I, ch. xlix) : « De son espée le tua en sa *chole*... »

Le dérivé *cholerique* (l. I, ch. xlix : « Ainsi s'en alla le pauvre *cholericque* ») est déjà dans Aldebrandin avec le sens primordial de « bilieux ».

Melancholie, mélancolie, atrabile (l. III, ch. iv) : « Un peu de *melancholie* aigrette... la lie, que vous nommez *melancholie*. » Avec ce sens primitif dans Mondeville (§ 406) : « L'esplein [c'est-à-dire la rate] est receptacle de *melancolie;* laquel a 2 porres, l'un par lequel il trait la *melancolie* du foie, l'autre par lequel il envoie la *melancolie* à la bouche du stomach. »

De là le sens de tristesse (l. III, ch. xlvii) : « ... nous ne engendrerons *melancholie* », que possède surtout le dérivé *melancholieux* (l. I, ch. x), dont le sens physiologique d' « atrabilaire » est dans Mondeville (*melancolieus*, qui se rapporte à l'atrabile).

Phlegme, flegme (l. I, ch. xli) : « ... purger le cerveau des *phlegmes* », et *phlegmatique*, mollasse (l. I, ch. vii) : « ... il estoit merveilleusement *phlegmaticque* des fesses. » Dans Mondeville, *fleugme* et *fleumatic*. Cf. Paré (t. I, p. 39 et 47) : « Le

(l. V, ch. xxxix), et *ventricule* du cerveau (l. III, ch. xx), qui sont dans Mondeville; de même *ligament*, qu'on lit dans le *Guidon* de 1534, en même temps que *lobe* (l. III, ch. iv), que Rabelais applique ailleurs au foie (l. II, ch. xiv).

phlegme est froid et humide, semblable à l'eau... Signes de l'homme *phlegmatique*... La masse du corps est grosse et mollasse. »

S'y rapportent également le dérivé *complexionné*, constitué (l. III, ch. XXXI) : « ... bien *complexionné* en ses espritz », qu'on lit déjà dans Mondeville[1], et le terme *discrasié*, affecté d'un mauvais tempérament, qui est également fréquent dans Mondeville[2]. La *Briefve Declaration* définit le terme par « mal tempéré, de mauvaise complexion », et Rabelais l'emploie au propre et au figuré : « Il ne fust des plus sains et eust l'estomac evidentement *dyscrasié* » (l. IV, Prol. de l'auteur), et : « L'ame d'un homme endebté est toute hectique et *discrasiée* » (l. III, ch. XXIII).

Rabelais a consacré trois chapitres, le XXXe au XXXIIe, de son *Quart Livre*, pour décrire minutieusement les parties anatomiques externes et internes du Carême-prenant, ainsi qu'à en exposer les diverses fonctions. Il y a accumulé un grand nombre (une centaine à peu près) de termes d'anatomie et de physiologie que nous venons d'étudier. Chacun de ces termes est suivi d'une comparaison plus ou moins frappante. Feu le Dr Le Double a tenté d'établir la réalité scientifique de ces images[3]. Sa démonstration aurait été plus piquante s'il avait emprunté ses preuves et ses figures descriptives aux anatomistes du XVIe siècle, contemporains de Rabelais. En voici quelques exemples commentés suivant ce procédé :

« Le mediastin *comme un godet* » (l. IV, ch. XXX), comparaison qui diffère de la description qu'en a donnée Ambroise Paré (t. I, p. 183) : « Quant à la figure dudit mediastin, si nous l'adjoutons avec la plevre, ils representeront d'un chascun costé la *figure d'un flacon* de cuir. »

« Le colon *comme une brinde* » (*ibid.*), dont on pourrait rapprocher cette autre description de Paré (t. I, p. 140) :

1. Cf. § 1728 : « Omme ou beste mauvaisement *complexionné*. »
2. Cf. § 1329 : « Se le membre ou le cors soient *discraciés*. »
3. Cet exposé occupe une grande partie de son ouvrage déjà mentionné.

« Le colon est estendu, *comme en forme d'un arc Turquois bandé.* »

« Les pores ureteres *comme une cramaillere* » (*ibid.*), en opposition avec ce que nous en dit Paré (t. I, p. 159) : « La figure des ureteres est ronde, canulaire et creuse. »

En principe donc, ces comparaisons anatomiques ou physiologiques sont exactes ; mais, quelque vaste et précise qu'ait été la science médicale de Rabelais et sa puissance visuelle, il ne faut pas oublier que son œuvre est un roman satirique, et non pas un traité scientifique, et que par suite notre auteur ne perd pas ses droits à la fantaisie et à l'humour.

En d'autres termes, la plupart des comparaisons dont abonde la description du Carême-prenant sont de simples rapprochements de caractère bouffon ou d'ordre purement verbal[1].

V. — Noms vulgaires.

La moitié à peu près de la nomenclature médicale employée par Rabelais était alors nouvelle en français. Notre auteur s'efforçait de rendre, par des périphrases, ses néologismes accessibles au lecteur. Le mot *sphincter*, par exemple, est suivi de la parenthèse « trou de cul ».

La *Briefve Declaration* explique les termes : *Ephemeres fiebvres*, *dyscrasié*, *ischies*, *hemicraine*, *lipothymie*, *paroxisme*, *sphacelée*.

Parties du corps. — L'emploi de mots vulgaires va chez Rabelais de pair avec les néologismes scientifiques. *Epiglotte* y figure à côté de *gargamelle* (l. II, ch. xiv) : « Luy passay ma broche à travers la *gargamelle* », terme d'ailleurs antérieur et qui a survécu dans la langue populaire. Ce mot se lit encore dans la version de Chauliac par Joubert (p. 153) : « Muscles internes de la *gargamelle* ou epiglotte. » Un autre synonyme vulgaire est *guaviet*, gaviot, gosier (l. IV, ch. xxx).

Parfois Rabelais a essayé de rendre les termes savants

1. Voir Plattard, *L'œuvre de Rabelais*, p. 162 à 166.

par leurs équivalents français. C'est ainsi, par exemple, qu'il appelle *aspre artere*, la trachée-artère; l'intestin *borgne* et *jeun* pour *cœcum* et *jejunum*. Le terme *tendon*, de muscle (l. IV, ch. xxx), qui n'est pas attesté antérieurement, semble modelé sur le grec τενών, muscle allongé : « Lesquels ligamens les anatomistes appellent *tendons* », remarque Vassé-Canappe (p. 80); et Joubert, dans sa version de Chauliac (p. 37), ajoute : « Les chordes ou *tendons*, c'est tout un. »

Il substitue une seule fois « *armoire* du cœur » (l. III, ch. xxxi) au *ventricule* fréquemment employé. Mais hâtons-nous d'ajouter que ces tentatives n'ont pas fait fortune et sont restées à peu près isolées dans son œuvre.

L'appellation de *boyau culier*, pour *rectum*, était vulgaire à cette époque (l. I, ch. vi) : « La mollification du droict intestine, lequel vous appellez le *boyau cullier*. » On la lit dans la version de Chauliac par Joubert et dans Paré (t. I, p. 418) : « De la relaxation du gros *boyau culier*. »

Une autre expression vulgaire était *capsule du cœur* pour péricarde, deux fois employée par Rabelais (l. II, ch. xiv, et l. IV, ch. xxvii). Cf. Vassé-Canappe (p. 45) : « On appelle vulgairement le pericardion *capsula cordis*. » De même, *tripes du cerveau* pour circonvolutions (l. I, ch. xix), d'après l'analogie de l'appellation circonvolutions des intestins.

La *pinne* du nez (l. II, ch. xix), c'est l'aile ou face latérale, comparée à une arête de poisson : « Une aisle d'oiseau ou une *pinne* du poisson » (l. II, ch. xix).

Mais voici la métaphore vulgaire la plus intéressante. Rabelais désigne souvent la « tête » par *pot*, c'est-à-dire par la même image grossière qui se trouve à la base du nom même de tête (en latin, *testa*) :

« Le moulle du bonnet, c'est le *pot au vin*, comme disoit ma mere grand... » Saulve, Tevot, « le *pot au vin*, c'est le cruon » (l. I, ch. ix). « Le *pot au vin*, lequel on nomme la caboche » (l. II, ch. xxx).

Cette métaphore est déjà familière à nos vieux traités scientifiques. Mondeville appelle la tête « olle du chief » (*olla capitis*) et Gui de Chauliac désigne le crâne par *pot de la teste* : « L'olle du chief (c'est *pot*). Lequel *pot* est composé de 3 parties principaux : la .1. de partie charnue qui est par dehors le cran ; la seconde de cran ; la .3. des pannicles et du cervel » (Mondeville, § 132). — « Les parties de l'*oulle de la teste* » (Chauliac, p. 39 et 40). Laurent Joubert y ajoute cette note : « *Oulle* est un mot de Languedoc qui respond au latin *olla*, duquel Guy use familierement pour signifier le crane ou tais de la teste. Le françois dit *pot*. »

Il est donc légitime d'admettre[1] (dans une des citations alléguées de Rabelais) que *cruon* y est pris au sens familier de « tête », métaphore provinciale analogue au languedocien *oulle* et au français *pot*.

Maladies. — Quelques noms sont antérieurs à Rabelais : *Fic*, hémorroïdes pédiculées ou végétations morbides ; *froncle*, furoncle ; *tac*, phlegmasie éruptive, etc.

D'autres appartiennent au xvie siècle :

Gratelle, gale légère (l. IV, ch. xlvii) : « ... l'asceura de ceste *gratelle* mal aulcun ne luy adviendroit. »

Pellade, alopécie (voy. ci-dessus *ophiasis*).

Picote, variole, terme encore vivace dans plusieurs patois (l. IV, ch. lii) : « L'un y avoit la *picote*, l'aultre le tac, l'aultre la verolle, l'aultre la rougeolle, l'aultre gros froncles. »

Rougeolle (voy. la citation précédente), forme attestée dans Robert Estienne en 1539.

Les vocables *pelade* et *picote* sont du Midi où Rabelais a puisé toute une nomenclature pathologique, figurant chez lui dans des formules de jurons, par exemple *mau de terre*[2], nom méridional de l'épilepsie (l. II, Prol.).

Deux autres noms de maladies, cités par Rabelais, sont venus d'Italie au xvie siècle : *Angonnages* (l. IV, ch. xxi),

1. Comme le pensait M. Philippot (*Rev. Ét. Rab.*, t. X, p. 243).

2. En Languedoc, *mau de la tero*, mal caduc, à côté de *mau de terro*, scorbut. Cf. René François, *Essay des merveilles de nature*,

terme provincial que la *Briefve Declaration* rend par « bosses chancreuses », qu'une note marginale de l'édition Toscolane de 1521 des *Macaronnées* de Folengo explique ainsi : « *Angonaia* (pour *inguinaglia*), giandussa (pour *glandola*) codesella, sunt rusticorum blasphemiæ ». De même, *caquesangue*, dysenterie (l. I, ch. XIII) : « ... j'en eu la *caquesangue* de Lombard »; et : « ... la *caquesangue* vous viengne... » (l. II, Prol.).

Plus importantes, sous le rapport vulgaire, sont les maladies portant des noms de saints, abondamment représentées, déjà au XIVe siècle, chez Eustache Deschamps.

Ce sont parfois des euphémismes analogues au *sacer ignis*, « érysipèle », de Celse, ou à l'ἱερὰ νόσος, « épilepsie », d'Hippocrate[1].

Tel le *feu sainct Antoine*, érysipèle gangreneux (l. II, ch. XVI) : « ... pensant que le *feu sainct Anthoine* les tint aux jambes... » (surtout dans les formules d'imprécations). Cette appellation euphémique est déjà attestée au XIIIe siècle dans Mondeville (§ 1574) : « Et ce [ulcere porri] fait herisipille... laquele maladie est apelée en France *le mal nostre Dame*, en Bourgogne, *le mal saint Antoinne*, en Normandie, le *feu saint Lorens*, en autres lieux est appelé autrement. » Au passage cité de Chauliac (p. 103 : « Esthiomene est appelée vulgairement le *feu de sainct Anthoine*, ou de sainct Martial, et des Grecs *gangrenæ*) », Laurent Joubert ajoute cette annotation : « Quelques-uns appellent ceste maladie [la gangrene] *chancre*, quelques-uns *loup;* les autres, comme en France, le mal de nostre Dame; et quelques Lombards l'appellent le *feu saint Antoine*... »

Saint Antoine avait le privilège d'éloigner le feu de l'enfer : de là son invocation contre le *feu saint Antoine*,

1621, p. 113 : « Le scorbut est un mot hollandois pour signifier le mal que nos François nomment *mal de terre*,... c'est-à-dire qui ne se guérit jamais sinon en terre. »

1. Quant à l'expression *jambe de Dieu* (l. IV, ch. L), c'est-à-dire gangrenée et pourrie, que notre auteur appelle ailleurs, l. IV, ch. XLIII, *jambe oedipodicque*, elle se rattache à une conception différente. Voir *Rev. Ét. Rab.*, t. VII, p. 346 à 352.

sorte d'ergotisme gangreneux aussi connu au moyen âge sous le nom de *mal des ardents*. Dans un missel d'Amiens de 1529, on lit ce passage : « Deus, qui concedis beati Antonii meritis... *Morbidum ignum* extingue... », etc.[1].

Voici deux citations antérieures à Rabelais.

Dans un dialogue d'Eustache Deschamps avec des mendiants :

> *Saint Anthoine* me vend trop chier
> *Son mal*, le feu au corps me boute...
>
> (*Œuvres*, t. VI, p. 233.)

Moralité de l'Aveugle et du Boiteux d'André de la Vigne :

> ... ma jambe art
> Du cruel *mal de sainct Anthoyne*...
>
> (*Recueil de farces*, éd. Jacob, p. 229.)

Le *Roman de la Rose* appelle cette maladie le *mal feu :*

> 7702. La vielle que Bel-Acueil garde,
> Servis ainsinc : *que Mal-Feu l'arde!*

D'autres de ces noms sont de simples jeux de mots. Rabelais en mentionne plusieurs dans ce curieux passage (l. I, ch. XLV) : « Ainsi, preschoit à Sinays un caphart que saint Antoine mettoit le feu ès jambes, sainct Eutrope faisoit les hydropiques, sainct Gildas les folz, sainct Genou les gouttes. »

Ces rapprochements fortuits entre les noms communs de maladies et les noms correspondants de saints guérisseurs étaient jadis assez fréquents. Corneille Agrippa en fait mention vers la même époque : « Ridendi sunt qui a nominis similitudine et vocum confusione, et per similia futilia inventa sanctis quædam morborum genera adscribunt, Germani caducum morbum *Valentino*, quia hoc

1. Louis Du Broc de Segagne, *Les saints patrons des corporations et protecteurs spécialement invoqués dans les maladies et dans les circonstances critiques de la vie*, Paris, 1887, t. I, p. 51 à 56.

nomen (*fallen*) cadere significat, et Galli *Eutropio* addicunt *hydropicos*, ob vocis consimilem sonum[1]. »

Le texte allégué de Rabelais mérite de nous arrêter, les explications qu'on en a données jusqu'ici étant superficielles ou incomplètes.

Saint Eutrope, apôtre de la Saintonge, était invoqué par les hydropiques (en vieux français *eutropique*), d'où le *mal saint Eutrope*, pour hydropisie, en vieux français *itropisie*[2] (l. IV, ch. VII) : « Soixante et dix huict especes de maladie. La moindre desquelles est le *mal sainct Eutrope*... »

On lit dans une prière de Louis XI à ce saint : « Ora pro me, beate martyr *Eutropi*, ut ab *eutropisi* valeam per te sanari[3] ! »

Saint Gildas est exclusivement mentionné par Rabelais : son nom manque dans la longue liste de saints guérisseurs donnée par Henri Estienne[4]. D'autre part, on ne voit pas bien le rapport *nominal* entre le nom du saint et celui de « fous » qu'il est censé guérir. Le Duchat l'a passé sous silence, et l'édition *variorum* en donne une explication fantaisiste : « Sans doute parce que son nom le faisoit presumer le patron des *gilles* ou des bouffons. »

Le nom de saint Gildas est particulier à la Bretagne, où, encore de nos jours, il est invoqué contre la rage, connue sous le nom de *mal de saint Gildas*. La légende lui attribue de nombreux miracles en Irlande et en Armorique ; il guérissait les personnes mordues par les chiens

1. *De incertitudine et vanitate scientiarum atque artium declamatio invectiva*, Lyon, 1527, ch. LVII.

2. Oscar Kühn, *Medicinisches in der altfranzösischen Dichtung*, Breslau, 1904, p. 59 et suiv.

3. Du Broc de Segagne, *ouvr. cité*, t. I, p. 307 et suiv.

4. *Apologie pour Hérodote*, éd. Ristelhuber, t. II, p. 311 à 316 : « Saincts et sainctes medecinans et medecinantes. » Marnix de Sainte-Aldegonde, qui en parle souvent, ignore également le nom de Gildas, dans son *Tableau des differends de la religion* (1598), t. I, p. 140; mais, dans un autre passage (t. III, p. 318), il remarque : « S. Maturin et S. Gildas font les fols devenir sages. »

enragés[1]. Voici l'oraison dont on se sert à cette occasion :

Chien enragé, change de route.
Voici la bannière et les saints,
Voici la bannière et la croix,
Ainsi que Monseigneur saint Gildas[2]!

L'abbé Chastelain, dans son *Vocabulaire hagiologique* (1690), inséré dans le *Dictionnaire* de Ménage, nous dit que saint *Gildas*, abbé de Ruis au diocèse de Vannes, est appelé saint *Gueltas* au diocèse de Tréguier et saint *Jodars* en Lyonnois. Mais aucun de ces noms ne nous offre un rapport quelconque avec la notion de folie ou de rage. La question reste à l'état de problème.

Quant au dernier exemple cité par Rabelais, il n'offre aucune difficulté : le nom de saint Genou (en bas-latin *Gendulfus*, évêque de Cahors, mort en Berry) a été tout simplement rapproché de son homonyme *genou*, siège de la goutte : « Quant à S. Genou, qui guerit de la goutte, c'est pour ce que ceste maladie se loge volontiers au genou[3]. »

La *Briefve Declaration* ajoute d'autres pareilles « manières de parler vulgaires : comme... le mal sainct Main, le mal sainct Fiacre », le premier désignant la goutte (proprement la « main »), le dernier, le fic au fondement.

Saint Meen ou Men (*Mevenius*), prononcé *saint Main*, était invoqué contre la gale, la lèpre[4] : « Lepre, rongne et galle, ce que les ignorans appellent *mal sainct Main* ou de saincte Raphine », explique Robert Estienne en 1539. — « De la lepre des Grecs, dicte du vulgaire *mal sainct Main*, qui est une rongne », dit à son tour Paré (t. III, p. 282).

Une oraison à Mgr saint Fiacre (dans les *Heures de la Bienheureuse vierge Marie* de 1574) commence ainsi :

Saint Fiacre, patron de Brie,
Seul de ce nom, je te supplie...

1. Voir l'ouvrage cité de Louis Du Broc de Segagne, t. I, p. 90.
2. *Revue celtique*, t. III, p. 201.
3. Henri Estienne, *Apologie*, t. II, p. 312.
4. Du Broc de Segagne, t. I, p. 497.

Par toi sont gueris langoureux,
Pleins de *fics*, chancreux, visqueux[1]...

Saint Fiacre était invoqué contre les hémorragies, les fistules : « *Saint Fiacre*, le medecin du phy (c'est-à-dire fic) et celuy principalement qui vient au fondement », nous dit Henri Estienne, *Apologie d'Hérodote* (t. II, p. 312). Ambroise Paré en fait également mention : « Il y a deux especes d'hemorrhoïdes qui naissent [au col de la matrice]... aucuns les appellent *ficus* et la populace le *mal saint Fiacre*. »

Voici quelques témoignages anciens :

Dans l'*Histoire de Charles V* de Juvénal des Ursins (dans Lacurne) : « Il mourut d'une maladie qu'on nomme *S. Fiacre*, c'estoit un flux de ventre merveilleux avec hemorrhoïdes. »

Dans la *Vie de saint Fiacre*, mystère du xve siècle (publié par Jubinal), une femme de chevalier se lamente de son *mal de saint Fiacre*.

Eustache Deschamps le mentionne dans ses « Imprécations contre maître Mahieu », où le poète cite la plupart de ces *maux de saints*, c'est-à-dire maladies qui ne peuvent être guéries que par l'invocation des saints :

Du mal S. Fremin[2] d'Amiens,
Du *S. Fiacre* et du *S. Quentin*[3]...
De la rage qui prend les chiens,
Du mal saint Leu[4], de l'esverlin,
Du saint Josse[5] et saint Mathelin[6],
Et de tous maulx, soir et matin,
Sois maistre Mahieu confondus!

(*Œuvres*, t. IV, p. 231.)

Terminons cette nomenclature vulgaire par quelques

1. Du Broc de Segagne, t. II, p. 202 à 206.
2. Saint Firmin était invoqué contre la gangrène.
3. Invoqué contre l'épilepsie.
4. Invoqué contre la morsure des serpents.
5. Invoqué contre la folie.
6. Saint Quentin était invoqué contre l'hydropisie

mots sur la syphilis, maladie qui envahit l'Europe dans les dernières années du xve siècle.

Ce mal, qui semble inconnu aux âges précédents, est cité pour la première fois dans plusieurs documents d'Avignon d'avril 1496 : « *Maladie* que l'on dit celle *de Naples*, que les gentilshommes français auraient rapportée de cette ville lors de l'expédition de Charles VIII au royaume de Naples[1]. »

On sait quelle sollicitude Rabelais portait aux malades affectés de ce terrible fléau : « Beuveurs tres illustres et vous, *verolez* tres precieux, car à vous, non à aultres, sont dediez mes escritz..., » (l. I, Prol.).

Ce nom de *vérolé*, qui ne paraît pas attesté avant Rabelais, dérive de *vérole*, au sens de « variole », dès le xiiie siècle, par analogie des lésions pustuleuses de la syphilis à celles de la variole : « Panurge contrefaisoit ceux qui ont eu la *verolle*, car il tordoit la gueule et retiroit les doicgts[2], et en parolle enrouée leur dist » (l. II, ch. xxix).

Il s'agit naturellement de la *grosse vérole*, acception qu'on lit également dans Paré (t. II, p. 527) : « De la grosse verolle, dite maladie venerienne. Les François nomment ceste maladie la *maladie de Naples*, et les Napolitains, *lo mal di Francese*... Tous lesquels noms ont esté ainsi imposés selon le plaisir des nations... »

Le synonyme de « vérolé » est *napleux*, c'est-à-dire affecté du mal de Naples : « A Venus, comme putains, maquerelles, marjoletz, bougrins, braguards, *napleux*,

1. Voir l'ouvrage du D^r Le Pileur, *La prostitution à Avignon du XIIIe au XVIIe siècle*, Paris, 1908, p. 80 et suiv., et le résumé qu'il en a donné dans le *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine* de 1910, p. 217 à 224. L'auteur est partisan de la modernité de la syphilis (qu'il considère comme de provenance caraïbe), affection très différente du chancre et de la blenorrhagie, confondus à tort avec la première. Cf. dans ce même *Bulletin*, de 1913, p. 154 à 159, l'article curieux du Dr Dorveaux : *La syphilis mentionnée dans les chroniques de la fin du XVe siècle.*

2. Dans ce passage, Rabelais, comme les médecins de son temps, confond les symptômes de la grosse vérole avec ceux de la lèpre non tuberculeuse. Voir la note du Dr Dorveaux, dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. VIII, p. 212-213.

eschancretz, ribleurs, rufiens..., » (*Pant. Progn.*, ch. v).

Ce nom se lit dans une sotie, « Le monde et abuz », à peu près contemporaine :

> Yvrongnes, *napleuz*, à grant haste
> Venez, car vostre prince est né.
>
> (Éd. Picot, t. II, p. 27.)

Henri Estienne appelle la vérole « rose rouge de Naples » (*Apologie*, t. II, p. 104), et Cotgrave fait remarquer : « *Mal de Naples*. The french pox, or the Neapolitan disease, first gotten by the French (of the Spaniards) at the siege of Naples, Anno Dom. 1528. »

Une autre appellation vulgaire, *gorre* ou *grand'gorre*, se trouve attestée vers la même époque que *mal de Naples* (juin 1496) : « les malades de la maladie qu'on dit *gorre* », et dans l'ordonnance de Jacques IV (22 sept. 1497) : « la maladie qu'on dit *grand gorre* ».

On lit cette expression tout d'abord chez Jean Le Maire, dans son *Second conte de Cupido et Atropos*, où il énumère les différentes appellations de la *grand'guore :*

> Ne ne sceut onc luy bailler propre nom
> Nul médecin, tant eust il de renom...
> Mais le commun quand il la rencontra,
> Le nommoit *Gorre*, ou la Verolle grosse,
> Qui n'espargnoit ne couronne ne crosse.
>
> (*Œuvres*, éd. Stecher, t. III, p. 54.)

On sait que Rabelais (l. II, ch. xxx) fait épouser à Raminagrobis la *grand'gore*, c'est-à-dire la syphilis[1].

La *vérole de Rouen* est mentionnée dans le *Ve livre* (ch. xxi) : « Là je vy un jeune Parazon guarir les *verolez*, je dy de la bien fine comme vous diriez *de Rouen*. » Elle figure comme la *gorre de Rouen* dans le *Triumphe de haute et puissante Dame Verolle* (1537) :

> Sur toutes villes de renom,
> Où l'on tient d'amour bonne guyse,

1. Voir Abel Lefranc, dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. IX, p. 144-145.

Midieux Rouen porte le nom
De veroller marchandise.

(Éd. Montaiglon, p. 47.)

Et du Fail de remarquer à son tour : « Ceste *grende gorre* de verole ainsi baptisée par ceux de Rouen ». (*Contes d'Eutrapel*, ch. XXVIII.)

Appellation curieuse : *gorre* désigne proprement la pompe, le luxe, et *grand'gorre*, le faste[1] ; c'est un mal de débauche, une maladie de gentilhomme : « La grosse verolle, la galle de Naples, la gaillardise, la mignonnise, la *pomperie* », lit-on dans le *Triumphe* déjà cité (p. 85).

L'auteur du premier traité sur la matière en donne explicitement la raison : « Il nous a pleu ce present traicté estre intitulé *De la gorre*, à cause que les mignons et gorriers, suivans les delices de la Dame Venus, comme vrays supposts d'icelle, l'obtiennent facilement pour leur remuneration[2]. »

Ce nom ironique de la terrible maladie rappelle l'appellation synonyme *baude*, syphilis (adoptée par le jargon), proprement la joyeuse, la gaillarde, d'où le *mal sainct Baude*, qu'on lit sans explication dans les *Adages et proverbes de Solon de Vosge* par l'Hétropolitain (Jean le Bon, Paris, 1578).

Quant au qualificatif *de Rouen*, il s'agirait d'un simple jeu de mots, roulant sur le nom d'un symptôme fréquent chez les syphilitiques, l'enrouement[3].

Ainsi la médecine, comme l'histoire naturelle, garde jusqu'à la fin du XVIe siècle son caractère foncièrement traditionnel. On suit religieusement la doctrine des Anciens, présentée cette fois dans des textes authentiques

1. Palsgrave (1530), p. 256, donne ces synonymes : « Pompe, triumphe, bobant, *grandgore*. » On sait qu'Isabeau de Bavière, la reine fastueuse et frivole, avait été surnommée la *Grand'Gorre* : « Ceste pompeuse et orgueilleuse Reine Isabeau de Baviere, femme du feu Roy Charles VI », écrit Brantôme, *Œuvres*, t. VII, p. 329.

2. *De Morbo Gallico* (1514), trad. par Nicolas Godin, 1530, fol. 131.

3. Suivant l'hypothèse du Dr Dorveaux, *Rev. Ét, Rab.*, t. VIII, p. 212-213.

auxquels on attache une foi aveugle. Les meilleurs esprits se contentent d'être simplement l'écho de la tradition antique. Tout au plus, en rapprochant les opinions contradictoires, le savant se permet-il de les discuter. L'érudition et la dialectique sont alors les procédés fondamentaux de la méthode scientifique.

Un exemple frappant nous est offert sous ce rapport par un des plus grands médecins de l'époque, Jean Fernel, surnommé le Galien moderne.

Ses connaissances sont purement théoriques : il puise uniquement sa science dans les ouvrages anciens et Galien reste son autorité suprême. Le finalisme de celui-ci, sa théorie des tempéraments et des esprits sont pour Fernel autant d'articles de foi[1].

Dans son œuvre capitale, le traité de physiologie *De naturali parte medicinæ*, paru à Paris en 1542, voici comment il expose lui-même sa méthode (Épître dédicatoire à Henri II) : « J'ai étudié les opinions des Anciens, et j'ai lu tout ce qu'ils nous ont laissé sur la philosophie et la médecine; et non seulement j'ai voulu connaître ce qui est purement théorique et abstrait, mais encore ce que les meilleurs des Grecs, des Latins et des Arabes ont trouvé de plus certain et de plus utile à la pratique de l'art médical. J'ai recueilli tout cela et j'en ai fait un corps. Lorsqu'il y a eu matière à discussion, j'ai dit franchement mon avis... Je me suis servi pour cela de raisons, d'arguments, de démonstrations, de témoignages, de preuves. »

L. Sainéan.

(A suivre.)

1. L. Figard, *Un médecin philosophe au XVIe siècle. Étude sur la psychologie de Jean Fernel*, Paris, 1903, p. 62 et suiv.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES

PUBLICATIONS DE MAROT

AVANT-PROPOS.

Ceci n'est qu'une introduction à une étude sur la vie et l'œuvre de Marot qui sera prochainement publiée.

La première tâche qui s'imposait était d'établir une chronologie aussi précise que possible de cette œuvre. J'ai constaté, après beaucoup d'autres, combien l'absence d'une pareille chronologie rendait lentes et difficiles les recherches relatives à Marot et à son époque.

La chronologie de Lenglet-Dufresnoy est une chronologie absolument fantaisiste, qui ne mérite aucune autorité. Sans parler d'omissions nombreuses que les moyens actuels de travail permettent de combler, elle ignore souvent jusqu'aux dates de publication, et, pour telle pièce publiée en 1534, il arrive à Lenglet-Dufresnoy de proposer comme date de composition l'année 1538. C'est elle pourtant qui a servi de base à l'édition de Paul Lacroix qui, acceptant comme vérités acquises toutes les légendes de Lenglet-Dufresnoy, classe les pièces à l'intérieur de chaque genre dans l'ordre chronologique imaginé par Lenglet. C'est elle encore qui est reprise dans l'édition de Jannet, qui est actuellement dans toutes les mains.

Pour quelques pièces, notamment pour les *Élégies*, on trouve des indications et des hypothèses intéressantes dans des travaux que nous aurons l'occasion de signaler.

Les informations les plus précises sont fournies par l'édition de Guiffrey. Mais, outre que l'absence d'un

répertoire rend parfois malaisée leur utilisation, l'édition de Guiffrey n'est pas toujours sûre et surtout elle est très loin d'être complète.

Le travail était donc à reprendre entièrement. Et la tâche première devait être un tableau chronologique des publications de Marot.

Car même les dates de publication ne sont pas données par l'édition Jannet. On y distingue, — et pas même pour tous les genres, — trois groupes de pièces, selon qu'elles ont été recueillies dans l'édition de 1538, dans celle de 1544 ou dans une édition posthume. Souvent, on n'indique que deux catégories : les pièces de l'édition de 1544 et celles des éditions posthumes. Et, pour avoir limité là son investigation, elle induit parfois en erreur et invite à regarder comme postérieure à 1538 telle pièce publiée dans une édition antérieure et que Marot, avec intention parfois, n'a pas recueillie dans l'édition de 1538. Surtout elle ne permet d'établir aucune chronologie à l'intérieur de ces groupes, pas même de distinguer de l'apport de 1538 les apports considérables des publications de 1532 et de 1534. Enfin, parmi les œuvres posthumes, elle donne des œuvres de provenances diverses et d'authenticité parfois bien contestable, sans aucune indication sur leur lieu d'origine.

On trouvera ici : 1° la série chronologique des pièces dans l'ordre de publication, tel qu'il ressort de toutes les éditions de Marot et des recueils collectifs que nous avons pu examiner; 2° quelques indications tirées de ces premières éditions et qui, disparues des éditions ultérieures, peuvent nous fournir des renseignements chronologiques; 3° les préfaces et pièces liminaires de ces éditions qui nous renseignent sur l'histoire des publications et la réputation de Marot.

Ainsi nous suivrons pas à pas la formation de son œuvre.

Chemin faisant, tout en établissant les fondements d'une chronologie précise, nous éclairerons d'autres problèmes. Nous verrons de quels éléments, quand et comment se sont constitués certains groupes de pièces, le

groupe des *Épigrammes* par exemple, qui introduit dans notre littérature un genre renouvelé de l'antiquité, appelé à un grand succès, et dont les éditions actuelles ne permettent pas d'apercevoir la genèse.

Des circonstances dans lesquelles ont été publiées les diverses éditions, nous verrons se dégager les desiderata auxquels doit satisfaire une édition critique de l'œuvre de Marot. Il apparaîtra que l'édition de Guiffrey, qui cueille des variantes çà et là au petit bonheur, qui parfois collationne avec soin des manuscrits sans autorité et néglige des éditions importantes, en dépit du labeur considérable qu'elle représente, ne répond aucunement aux exigences actuelles de la critique. S'il était hors de notre sujet d'établir par des collationnements la source et la valeur de chacune des éditions que nous passons en revue, du moins les données capitales du problème se déduiront aisément de notre tableau.

Surtout il apportera une contribution à la question très délicate de l'authenticité de nombreuses œuvres attribuées à Marot. De son vivant, on a joint à son recueil des pièces qu'il a rejetées des éditions qu'il avouait. Il importe à l'historien de les connaître, d'abord parce que certaines d'entre elles, réellement de Marot, n'ont été écartées que par prudence; ensuite, pour savoir l'opinion que les contemporains pouvaient se faire de lui. D'autres pièces ont été jointes à son œuvre après sa mort, alors qu'il n'était plus là pour défendre sa réputation. L'édition Jannet les donne pêle-mêle dans les œuvres posthumes, sans que rien permette de distinguer les pièces authentiques, apocryphes ou douteuses. Dire dans quelles circonstances, au milieu de quelles autres pièces elles ont paru pour la première fois, c'est souvent épuiser nos arguments pour ou contre l'attribution à Marot.

Il nous arrivera en revanche de lui rendre telles pièces qui, publiées de son temps, n'ont jamais été recueillies par les éditeurs.

On ne trouvera pas ici la bibliographie de Marot, qui

nous manque encore. La description bibliotechnique des livres est hors de notre sujet, et d'ailleurs seules les éditions qui apportent quelque pièce inédite doivent nous retenir. Du moins nous mentionnerons toutes les éditions qui intéressent l'historien de Marot, et nous indiquerons autant que possible des bibliothèques où l'on peut les consulter.

En partant de ce tableau, il y aura lieu de rechercher les dates de composition. Mais, pour beaucoup de pièces, nous ne pourrons connaître que la date de publication, et d'ailleurs bien souvent la date de publication nous fournira sur l'époque de la composition une approximation très suffisante. Là même où nous serons en mesure de prétendre à plus de précision, la date de publication nous donnera un précieux point d'appui pour pousser plus loin notre investigation.

Des erreurs relevées dans des articles récents sur Marot m'avertissaient que je devais commencer par constituer ce tableau chronologique pour mon usage personnel. Ce sont mes notes que je classe aujourd'hui pour les mettre à la disposition des travailleurs. J'espère que, tout en établissant les fondements de ma prochaine étude, elles faciliteront leurs recherches, et qu'elles projetteront pour eux autant de lumière que pour moi-même sur l'ensemble de l'œuvre de Marot.

M. Vaudouer a bien voulu me seconder pour de nombreuses enquêtes et pour les dernières vérifications, et l'on sait de reste tout ce que, dans un travail de ce genre, elles exigent de patience et de persévérance. Je le prie de trouver ici l'expression de ma gratitude.

Par suite des circonstances, ce travail paraît trop tard pour que je puisse remercier M. Émile Picot des indications bibliographiques qu'il m'a fournies. Du moins, j'ai tenu à évoquer ici le souvenir de son obligeance affable que tant de travailleurs ont bien connue.

PREMIÈRE PARTIE

Jusqu'en 1532, date de la première édition de l' « Adolescence clémentine ».

Les premières publications que nous avons à mentionner ne sont que des plaquettes. Pour la plupart, elles ne portent pas de dates, et nous ne pouvons leur en assigner une que par conjecture. Nous ne devrons pas perdre de vue ce caractère hypothétique des dates qui vont être proposées, lorsque, ultérieurement, nous chercherons à établir la chronologie des œuvres. Nous n'oublierons pas non plus, afin de prévenir les pétitions de principes, que parfois c'est du contenu des œuvres que nous aurons tiré ces conjectures, et que dans ces cas souvent c'est de la date présumée de la composition que nous déduirons la date probable de la publication.

1515 (?).

Le temple de Cupido, fait et composé par Maistre Clément Marot, facteur de la royne (sans lieu ni date).

Au début : *Epistre au roy* (en prose)[1].

N'a pas longtemps, prince très magnanime,.....[2].

Puis vient *Le temple de Cupido.*

Au temps de Ver que la belle Flora

Vers qui deviendra en 1532 :

Sur le printemps que la belle Flora

Lenglet-Dufresnoy estime que cette plaquette est de l'année 1515 et probablement de la première moitié de l'année. L'argument qu'il fait valoir, non sans quelque vraisemblance, est que, si elle était postérieure à la bataille de Marignan (13-14 septembre) ou même au départ du roi pour la campagne d'Italie (de Lyon, 30 juillet), l'*Épître au roy*, consacrée à

1. Bibl. nat., Réserve Ye 1574.
2. Cette épître ne reparaîtra dans aucune des éditions contemporaines de Marot. Elle sera remplacée en 1538 par une épître à Nicolas de Neufville.

l'éloge du monarque et en particulier à la louange de sa valeur militaire, ferait sans doute allusion à ces événements. Elle est, en tout cas, postérieure à l'avènement de François Ier (1er janvier 1515), auquel s'adresse l'épître « Au roy ».

1517-1520 (?).

Epistre de Maguelonne à son amy Pierre de Prouvance, elle estant a lhospital (sans lieu ni date)[1].

La plus dolente et malheureuse femme

La pièce est précédée d'une suscription de quatre vers, dont voici le premier :

Messager de Venus, prens ta haulte volée

A la fin se trouve *Rondeau duquel les lettres capitalles portent le nom de l'acteur* (au verso du quatrième folio).

Comme Dido qui moult se courrouça

Ce rondeau prendra place en tête de la série des rondeaux dans l'édition des *Œuvres* de 1544. Lenglet indique sans preuve pour la publication de cette plaquette l'année 1517. Brunet écrit qu'elle « doit avoir paru vers l'année 1519 ».

1521, après juin.

L'epistre et ordonnance du camp de Monseigneur d'Alençon, ayant la charge du roy nostre sire, et aussi les noms des capitaines estans en la compagnie du dit seigneur[2].

La main tremblant dessus la blanche carte

Vers **1525** (?).

Palinodz, Chantz-royaulx, Ballades, Rondeaulx et Epigrammes, à lhonneur de limmaculee conception de la toute belle mere de Dieu, Marie (patrone des Normans) presentez au puy à Rouen; composez par scientifiques personnaiges .... (Paris)[3].

Au f° 57 de ce volume, on trouve le *Chant royal présenté par Clément Marot au concours de 1521.*

Lors que le roy par grand desir et cure

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1575.
2. Cabinet des livres de Chantilly, imprimés antérieurs au milieu du XVIe siècle, n° 50.
3. Bibl. nat., Rés. Ye 1399.

1526 (avril).

Cy est le rommant de la rose... On les vend à Paris... en la boutique de Galliot du Pré (1526)[1]. (Privilège du 19 avril 1526.)

Marot, qui a revisé le texte, a en outre écrit l'*Exposition morale* (en prose).

S'il est ainsi que les choses dignes de memoire....

1527 (août).

1° *Histoire de Thucydide athénien, de la guerre qui fut entre les Péloponésiens et Athéniens; translatée en langue françoyse par Claude de Seyssel.*

Après la préface (de J. Colin), on lit un dixain[2] :

Clement Marot aux lecteurs :

Voyez l'histoire, o vous, nobles espritz

2° *Sensuyvent les Regrets messire Jaques de Beaulne, chevalier seigneur de Sainct Blançay* (sic)[3].

En son geron jadis me norrissoit

La chronique de François Ier (p. 61), en citant cette pièce, écrit : de Semblançay « furent faictes plusieurs ballades, et, pour ce, en ay icy mis une qui fut trouvée sur le pont aux Musniers trois jours après sa mort ». L'exécution de Jacques de Beaune, seigneur de Semblançay, a eu lieu le 12 août 1527. (*Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Bourrilly, p. 256.)

1527 (fin novembre ou décembre).

Déploration sur la mort de hault et puissant seigneur messire Florimont Robertet[4].

Jadis ma plume on veit son vol estendre

1. Plusieurs réimpressions, notamment en 1529 : Catal. Rothschild, n° 437; Cabinet des livres de Chantilly, n° 1715; en 1531 : Cabinet des livres de Chantilly, n° 1716; en 1538.

2. Non recueilli dans les *Œuvres*. Reproduit dans Bourrilly, *J. Colin*, 1905, p. 44.

3. Édition gothique : bibliothèque de Versailles. Cette pièce sera réunie aux *Œuvres* de 1538 parmi les *Élégies*.

4. Brunet, *Manuel du libraire*, t. III, col. 1459, suppose avec beau-

La mort de Robertet, à l'occasion de laquelle fut écrite la pièce précédente, est du 29 novembre 1527 (*Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Bourrilly, p. 275).

1527.

Rondeaux en nombre troys cens cinquante singuliers et à tous propos. Paris, Galliot du Pré, 1527.

Parmi ces rondeaux anonymes, on en trouve un de Marot :

Au temps passé Apelles painctre saige[1]

1528-1530.

Dans les nombreux recueils de chansons mises en musique par divers compositeurs que publie à cette époque Pierre Attaingnan ou Attaignan, on rencontre une grande partie des chansons de Marot qui seront publiées dans l'*Adolescence clémentine* de 1532. J'ai dépouillé seulement ceux que possède la Bibliothèque nationale[2] et les réimpressions données à Munich en 1914 : « Chansons und Taenze, Pariser Tabulaturdrucke Tasteninstrumente aus dem Jahr 1530 von Pierre Attaingnan nach dem einzigen bekannten Exemplar in der K. Hof und Staatbibliothek zu München, herausgegeben von Eduard Bernouilli (Verlag von Carl Kuhn)[3]. »

Une bonne partie de ces recueils, ainsi qu'on le constatera, n'est point datée, mais on les regarde en général comme appartenant à cette époque. Même si quelqu'un d'entre eux se trouvait être postérieur à 1532, il y aurait intérêt pour nous à rechercher la place occupée par les chansons de Marot dans

coup de vraisemblance l'existence d'une édition à cette date. Celle qu'il décrit est de 1536.

1. Dans un autre recueil de *Rondeaux en nombre trois cens cinquante*, Paris, s. d. (Bibl. nat., Rés. Ye 1401), on trouve un autre rondeau de Marot :

« Avant mes jours mort me faut encourir »

Ces rondeaux prendront place, avec des variantes, dans l'*Adolescence* de 1532.

2. Voir Écorcheville, Catal. du fonds de musique ancienne de la Bibl. nat., 1910.

3. Bibl. nat., Rés. Z 2084. On trouve au Ve volume de cette publication une table alphabétique des chansons qui fournit les renvois nécessaires.

ces publications et l'accueil que leur ont fait les musiciens du temps.

Plutôt que de prendre un à un chacun de ces recueils, nous citerons, pour la commodité du lecteur, dans l'ordre où les chansons seront classées en 1532, les incipit de celles que nous avons rencontrées, en indiquant pour chaque incipit le recueil où on le trouvera.

Plaisir nay plus, mais vy en desconfort.

(*36 chansons (1530).* Bibl. nat., V. M. 7, 177; *32 chansons (s. d.).* Bibl. nat., V. M. 7, 174.)

Secourez moy, madame, par amours,

(*37 chansons (s. d.).* Bibl. nat., V. M. 7, 178; Bernouilli.)

Jouyssance vous donneray

(*37 chansons (s. d.).* Bibl. nat., V. M. 7, 178; Bernouilli.)

Jattens secours de ma seule pensée,

(*35 chansons (s. d.).* Bibl. nat., V. M. 7, 176; Bernouilli.)

Amour et mort mont faict oultrage

(*34 chansons (s. d.).* Bibl. nat., V. M. 7, 175.)

Celle qui ma tant pourmené

(*34 chansons (s. d.).* Bibl. nat., V. M. 7, 175; Bernouilli.)

Si de nouveau jay nouvelles couleurs,

(*38 chansons (1529).* Bibl. nat., V. M. 7, 179.)

Quand jay pensé en vous ma bien aymée,

(*38 chansons (1529).* Bibl. nat., V. M. 7, 179.)

Tant que vivray en aage florissant

(*35 chansons (s. d.).* Bibl. nat., V. M. 7, 176; Bernouilli.)

Languir me faiz sans tavoir offensée

(*35 chansons (s. d.).* Bibl. nat., V. M. 7, 176; Bernouilli.)

Dont vient cela, belle je vous supply

(*37 chansons (s. d.).* Bibl. nat., V. M. 7, 178; Bernouilli.)

Madame ne m'a pas vendu

(*35 chansons (s. d.).* Bibl. nat., V. M. 7, 176.)

J'ay contenté

(*35 chansons (s. d.)*. Bibl. nat., V. M. 7, 176; Bernouilli.)

Je ne faiz rien que requerir

(*30 chansons (s. d.)*. Bibl. nat., V. M. 7, 172; Bernouilli.)

Dun nouveau dard je suis frappé

(*30 chansons (s. d.)*. Bibl. nat., V. M. 7, 172; Bernouilli.)

Mauldicte soit la mondaine richesse

(Bernouilli.)

Le cueur de vous ma presence desire,

(*34 chansons (s. d.)*. Bibl. nat., V. M. 7, 175; Bernouilli.)

Qui veult entrer en grace

(*35 chansons (s. d.)*. Bibl. nat., V. M. 7, 176.)

Long temps y a, que je vy en espoir

(*35 chansons (s. d.)*. Bibl. nat., V. M. 7, 176; *36 chansons (1530)*. Bibl. nat., V. M. 7, 177; Bernouilli.)

Quant vous vouldrez faire une amye

(*38 chansons (1529)*. Bibl. nat., V. M. 7, 179.)

Une pastourelle gentile

(*38 chansons (1529)*. Bibl. nat., V. M. 7, 179.)

J'ay grant desir

(*38 chansons (1529)*. Bibl. nat., V. M. 7, 179.)

O cruaulté logee en grant beaulté

(*37 chansons (s. d.)*. Bibl. nat., V. M. 7, 178.)

Changeons propos, c'est trop chanter d'amours

(*35 chansons (s. d.)*. Bibl. nat., V. M. 7, 176; Bernouilli.)

Mon cueur en vous se recommande[1]

(Bernouilli.)

1530 (après juillet) ou **1531**.

Les opuscules et petitz traictez de Clement Marot de Quahors, varlet de chambre du roy. Contenens chantz-royaulx,

1. Cette pièce, qui sera la XLIIe chanson dans l'édition de 1538, figurera en 1532 avec quelques variantes parmi les *Envois*.

ballades, rondeaulx, epistres, elegies, avec le temple de Cupido et la Plaincte de Robertet, ensemble plusieurs aultres choses joyeuses et recreatives rédigées en ung et nouvellement imprimées, a Lyon, par Oliver Arnoullet (sans date)[1].

En outre de quatre pièces déjà publiées et abstraction faite de trois pièces induement attribuées à Marot, ce recueil contient :

Chant-royal de Marot.

Qui ayme dieu son regne et son empire

Chant-royal faict par Clement Marot, sur le refrain donne par le roy, sur Desbender larc ne guarist point la playe.

Prenant repos dessoubz ung verd laurier

Epistre de Marot envoyee au roy.

Roy des François, plain de toutes bontez

A Monsieur le cardinal de Sens, chancelier de France, Clement Marot donne très humble salut.

Si officiers en l'estat seurement

Dizain (au même).

Puissant prelat, je me plains grandement

Au conte destampes.

Conte prudent saige et rassis

Cette épître en vingt vers n'a pas été recueillie dans les éditions des œuvres de Marot. On la retrouve, avec des variantes, dans un recueil manuscrit de poésies composé à Ferrare vers 1535 (cf. Picot, catal. Rothschild, nº 2964).

A Monsieur le cardinal de Lorraine.

Lhomme qui est en plusieurs sortes bas

Epistre du coq à lasne faicte par Clement Marot.

Je te donne ung grant million

La publication de ces opuscules de Marot est certainement postérieure au mois de juillet 1530, époque à laquelle les deux

1. On trouvera toutes les indications désirables sur cette publication dans un article de M. Rahir publié au second volume des mélanges Émile Picot (Paris, Rahir, 1913, p. 635).

enfants de France reviennent d'Espagne en compagnie de la nouvelle reine Éléonore (1er juillet). En effet, deux des pièces faussement attribuées à Marot ont trait à cet événement. D'autre part, on peut admettre qu'elle est antérieure à la première édition de l'*Adolescence clémentine*, dont nous parlerons ci-après (août 1532) : plusieurs pièces, en effet, présentent des variantes qui prouvent que l'éditeur des opuscules n'a pas profité de cette publication. Ces variantes, qui ne se retrouveront dans aucune édition, manifestent un état du texte plus ancien. L'épître au cardinal de Sens est incomplète. Le texte du *Temple de Cupido* et de l'*Epistre de Maguelonne* est très voisin de celui des éditions gothiques précédemment mentionnées. L'*Epistre au roy* en tête du *Temple de Cupido* est conservée, tandis qu'elle ne figurera pas dans l'*Adolescence*.

Peut-être peut-on aller plus loin; si l'églogue sur le « trespas de madame Louyse de Savoye » avait été publiée déjà, il est probable que l'éditeur des opuscules n'aurait pas négligé une pièce d'actualité qui était de nature à recommander son recueil. Nous le voyons, en effet, soucieux de réunir tout ce qu'il lui a été possible de recueillir comme pièces antérieurement publiées par Marot. Or, la mort de Louise de Savoie est du 22 septembre 1531 et l'églogue de Marot parut sans doute peu après, en tout cas avant Pâques 1532.

Les opuscules ont donc paru entre l'automne 1530 et l'hiver 1531-1532.

1531 (automne ou hiver).

Eglogue de Clement Marot sur le trépas de Madame Loyse de Savoye, jadis mere du roy François Ier (Paris, 1531)[1].

En ce beau val sont plaisirs excellens

Cette pièce, réunie dans les œuvres faites depuis l'*Adolescence* dans l'édition de 1532, prendra place parmi les complaintes dans l'édition de 1544.

Postérieure à la mort de Louise de Savoie (22 septembre

1. Je n'ai pas pu examiner cette édition qui est mentionnée dans le *Manuel du libraire*, t. III, col. 1459. Il est probable qu'elle comprend l'épitaphe de Louise de Savoie :

« Celle qui travailla pour le repos de maints »

et des vers latins, sans nom d'auteur, à la louange de Marot.

1531 ; voir la *Chronique du roi François Ier*, p. 93), cette publication est au plus tard de Pâques 1532, puisqu'elle porte la date de 1531.

1532 (12 août).

L'Adolescence clémentine. Autrement, les œuvres de Clement Marot de Cahors en Quercy, valet de chambre du roy, composées en leage de son adolescence. Avec la complaincte sur le trespas de feu messire Florimond Robertet. Et plusieurs autres œuvres faictes par ledict Marot depuis leage de sa dicte adolescence. Le tout reveu, corrigé et mis en bon ordre... On les vend a Paris, devant Lesglise Saincte Geneviefve des Ardens, Rue Neufve nostre Dame, A Lenseigne du Faulcheur. Avec privilège pour trois ans[1].

A la fin : Ce present livre fut achevé dimprimer le Lundy XII. jour Daoust. Lan M · D · XXXII. Pour Pierre Roffet, dict le Faulcheur. Par Maistre Geofroy Tory, Imprimeur du Roy.

L'épître liminaire de Marot est datée, elle aussi, du 12 août 1532.

On a contesté que cette édition de l'*Adolescence clémentine* fût la première. On a observé qu'elle est donnée comme « revue et corrigée ». On a signalé d'autre part que, dans certaines éditions, notamment dans les éditions de Lyon 1538, l'épître liminaire de Marot porte la date du 12 août 1530. Ces arguments ont parfois donné à croire qu'une première édition de l'*Adolescence clémentine* avait été publiée en 1530. Mais l'édition des opuscules dont nous venons de parler sous la date de 1530-1531 suffit parfaitement à expliquer l'expression « revues et corrigées », laquelle dans le titre paraît s'appliquer spécialement à la « complainte de Robertet et aux autres œuvres », pour la plupart imprimées déjà dans cette publication; quant à la date du 12 août 1530 relevée dans les éditions de Dolet et de Gryphius, il n'y faut voir sans doute qu'une erreur typographique. L'achevé d'imprimer confirme, en effet, qu'en 1532 le travail d'impression a été terminé le 12 août. Si le quantième indiqué par l'épître liminaire se rapporte à l'année 1530 et non à l'année 1532, il nous faut admettre qu'à deux années d'intervalle les deux éditions ont été achevées le même jour.

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1532; Catal. Rothschild, n° 596.

C'est une bien singulière coïncidence. On admettra plus aisément l'hypothèse d'une coquille. Ajoutons encore que le privilège de Roffet n'est certainement pas de 1530, mais très vraisemblablement de 1532. En effet, le 15 octobre 1534, la veuve Roffet sollicite une prolongation pour deux ans de son privilège qui sera ainsi porté à cinq ans (voir l'édition de l'*Adolescence* en date du 20 juin 1535). Supposons le premier privilège antérieur au mois d'août 1530 : comme il était accordé pour trois ans, à la date du 15 octobre 1534 il aurait cessé depuis au moins quatorze mois, et la demande d'une prolongation de deux ans ne s'expliquerait guère; en tout cas, elle ne porterait pas le privilège total à cinq ans.

Je sais bien que Lenglet-Dufresnoy dit avoir vu une édition de 1530; mais précisément la coquille des éditions lyonnaises explique fort bien qu'une confusion ait pu se produire dans son esprit. Avec la plupart des bibliographes, nous admettons donc que cette édition de l'*Adolescence* a les plus grandes chances d'être la première.

Elle reprend toutes les pièces précédemment publiées, à l'exception de l'*Épître au roy*, placée en tête du *Temple de Cupido*, et de l'*Épître au conte d'Estampes*, publiée en 1530-1531. Nous en reproduirons pourtant à leur place les titres, sinon les *incipit*, afin de conserver l'économie de l'édition.

L'ADOLESCENCE CLÉMENTINE DU 12 AOUT 1532[1].

En tête de cette édition, on trouve trois distiques latins qui seront d'ailleurs reproduits dans les suivantes :

N. Beraldus, in Clementis Adolescentiam.

« Hi sunt Clementis juveniles, aspice, Lusus,
Sed tamen his ipsis est juvenile nihil. »

Petrus Brissetus in Maroti Adolescentiam.

« Quœ cecinit juvenis juvenili mente Marotus,
Testantur qualis Musa senilis erit. »

Go. Torinus Biturigicus, In Eundem,
Ad lectorem.

« Vis lauros, cipryasque comas charitesque jocosque :
Inde sales etiam nosse ? Marotus habet. »

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1532.

F° 1 r°. *La premiere Eglogue des Bucoliques de Virgile.* Translatee de Latin en Francoys.

Toy Tytirus gisant soubz le Fousteau[1].

F° 5 r°. *Le Temple de Cupido et la Queste de Ferme Amour*[2].

F° 14 r°. *Le Jugement de Minos sur la preference de Alexandre le Grant, Hanibal de Cartage & Scipion le Romain*, ja menez par Mercure aux lieux inferieurs devant icelluy Juge.

O Hanibal, mon hault cueur magnanime

F° 20 v°. *Les tristes vers de Philippes Beroalde sur le jour du vendredy sainct.* Translatez de Latin en Francois et le commencement en Latin.

Venit mœsta dies, rediit lachrimabile, tempus

. . . . . .

Or est venu le jour en dueil tourne

F° 23 v°. *Oraison contemplative devant le Crucifix*, mise de Latin en Francoys et se commence : « Ah Christe fari nescio... »

Las! je ne puis ne parler ne crier,

F° 26 v°. *Epistres.* Et premierement :

L'espitre de Maguelonne a son Amy Pierre de Provence, elle estant a son Hospital.

F° 30 r°. L'épître se termine par un *Rondeau, duquel les Lettres Capitales portent le nom de Lautheur.*

1. Dès la deuxième édition de Roffet, cet incipit sera ainsi modifié :

« Toy Tytirus gisant dessoubz lormeau »

Cette églogue sera publiée une fois au moins en dehors de l'œuvre de Marot, en 1555, dans une traduction des églogues intitulée : « *Les Églogues de Virgile*, traduites en carmes françois, la premiere par Clement Marot et les neuf autres par M. Richard Le Blanc, dediees a tres illustre Princesse Ma Dame Marguerite de France, Duchesse de Berri, Sœur unique du magnanime Roi Henri, deusième de ce nom... » (Bibl. nat., p. Yc 1647).

2. L'incipit a été modifié depuis la première publication :

« Sur le Printemps que la belle Flora »

F° 30 v°. *Lepistre du despourveu a ma dame la Duchesse Dalencon et de Berry*, seur unique du Roy.

Si jay empris, en ma simple jeunesse

F° 33. *Lepistre du Camp Dattigny A ma dicte dame Dalencon.*

F° 36 v°. *Epistre en prose a la ditte dame, touchant larmee du Roy en Haynault.*

Icy veoit on (tresillustre Princesse) du Roy la triumphante armee,

F° 37 v°. *Epistre a la Damoyselle negligente de venir veoir ses amys.*

Ne pense pas, tresgente Damoyselle

F° 38 v°. *Lepistre des Jartières blanches.*

De mes couleurs ma nouvelle alliee

F° 39 r°. *Petite epistre au Roy.*

En mesbatant je faiz rondeaulx & rime

F° 39 v°. *Epistre pour le Capitaine Bourgeon A Monseigneur lescuyer la Rocque.*

Comme a celluy, en qui plusfort jespere

F° 40 r°. *Epistre faicte pour le Capitaine Raisin audict seigneur de la Rocque.*

En mon vivant je ne te feiz savoir

F° 41 v°. *Complainctes et Epitaphes.* Et premierement :

Complaincte du feu Baron Jehan de Malleville Parisien, qui avec Lautheur servit jadis de Secretaire Marguerite de France seur unique du Roy. Et fut tué des Turs a Baruth.

A LA TERRE.

O Terre basse, ou lhomme se conduict

F° 43 r°. *Complaincte dune Niepce, sur la mort de sa Tante.*

O que je sens mon cueur plain de regret

F° 44 r°. *Epitaphe de la ditte Jehanne Bonté.*

Cy est le corps Jehanne Bonte boute.

F° 44 r°. *De Longueil, homme docte.*

O Viateur cy dessoubz gyst Longueil

F° 44 v°. *De feu honneste personne, le petit Argentier Paulmier, Dorleans.*

Cy gyst le corps dun petit Argentier.

F° 44 v°. *De Maistre Andre le Voust, jadis médecin du Duc Dalencon.*

Celluy qui prolongeoit la vie des humains.

F° 44 v°. *De noble damoyselle, Parisienne Katherine Bude.*

Mort a ravy Katherine Bude

F° 45 r°. *De Coquillart et de ses armes a troys coquilles d'or.*

La morre est jeu pire que aux quilles

F° 45 r°. *De frere Iehan Levesque Cordelier natif Dorleans.*

Cy gist, repose et dort leans.

F° 45 r°. *De Jehan le veau.*

Cy gist le jeune Jehan le veau.

F° 45 v°. *De Guyon le Roy qui s'attendoit destre Pape avant que mourir.*

Cy gist Guyon Pape jadis et Roy,

F° 45 v°. *De Jouan*[1].

Je fuz Jouan, sans avoir femme

F° 46 r°. *De frere Andre Cordelier*[2].

Cy gist, qui assez mal preschoit

F° 46 r°. *De feu maistre Pierre de Villiers.*

Cy gist, feu Pierre de Villiers

F° 46 v°. *De Jehan Serre excellent joueur de Farces.*

Cy dessoubz gyst et loge en serre

F° 47 v°. *Ballades. Et premierement, celle des Enfans sans soucy.*

Qui sont ceulx la, qui ont si grand envie,

1. La seconde édition de Roffet (novembre 1532) complète ce titre par ces mots : « le fol de ma dame ».

2. Cette épitaphe, qu'on rencontre dans les trois premières éditions de Roffet et celles qui en dérivent, sera ultérieurement remplacée par une autre : *De frère cordelier semydieux* (Roffet, 1533. Bibl. nat., Rés. Ye 1537). Voir l'édition de 1534, Rés. Ye 1561.

F° 48 r°. *Le cry du Jeu de Lempire Dorleans.*

Laissez a part vos vineuses tavernes

F° 48 v°. *Ballade, dun quon appelloit Frere Lubin.*

Pour courir en poste a la ville

F° 49 v°. *Ballade de Marot du temps qu'il aprenoit a escrire au Palais à Paris.*

Musiciens a la voix argentine

F° 50 r°. *Ballade a Madame la Duchesse Dalencon, par laquelle Marot la supplie de estre couche en son estat.*

Princesse au cueur noble et rassis

F° 50 v°. *Ballade, dun amant ferme en son amour quelque rigueur que sa dame luy face.*

Pres de toy, ma faict arrester

F° 51 r°. *Ballade de la naissance de monseigneur le Daulphin.*

Quand Neptunus, puissant Dieu de la mer.

F° 52 r°. *Ballade du triumphe de Ardres & Gingnes.*

Au camp des Roys, les plus beaulx de ce monde

F° 52 v°. *Ballade de Larrivée de monseigneur Dalencon en Haynault.*

Devers Haynault, sur les fins de Champaigne

F° 53 r°. *Ballade de Paix, & de Victoire.*

Quel hault souhaict quel bien heure desir

F° 54 r°. *Noel en forme de Ballade, sur le chant « Jay veu le temps que jestoye a Bazac ».*

Or est noel venu son petit trac,

F° 54 v°. *Ballade de Caresme.*

Cessez acteurs, descrire en eloquence

F° 55 r°. *Ballade de la Passion Nostre seigneur Jesus Christ.*

Le Pellican de la forest Celique

F° 56 r°. *Chant Royal, de la Conception nostre Dame* que Maistre Guillaume Cretin voulut avoir de Lautheur, lequel luy

envoya avecques ce huictain, Clement Marot, a Monsieur Cretin souverain Poete Francoys, S.

L'Homme sotart, et non savant

Chant royal.

Lors que le Roy par hault desir & cure.

F° 57 r°. *Rondeaux.* Et premierement :

Rondeau responsif a ung autre qui se commencoit : Maistre Clement mon bon amy.

En ung Rondeau sur le commencement

F° 57 v°. *A ung Creancier.*

Ung bien petit de pres me venez prendre

F° 58 r°. *Du Disciple soustenant son maistre contre les detracteurs.*

Du premier coup, entendez ma response

F° 58 r°. *De celluy qui incite une jeune Dame a faire amy.*

A Mon plaisir, vous faictes feu et basme

F° 58 v°. *De Lamoureux ardant.*

Au feu qui mon cueur a choisy

F° 59 r°. *Rondeau satyrique.*

On le ma dit, dague a rouelle,

F° 59 r°. *A ung Poete ignorant.*

Quon meine aux champs ce coquardeau

F° 59 v°. *De la jeune Dame qui a vieil mary.*

En languissant & en griesve tristesse.

F° 59 v°. *Du mal content damours.*

Destre amoureux nay plus intention,

F° 60 r°. *De labsent de samye.*

Tout au rebours (dont convient que languisse)

F° 60 r°. *De lamant doloreux*[1].

Avant mes jours mort me fault encourir

1. Déjà publiée en 1527.

F° 60 v°. *A Monsieur de Pothon, pour le prier de parler au Roy.*

La ou scavez, sans vous ne puis venir.

F° 60 v°. *De la Mort de Monsieur de Chissay.*

Dung coup destoc, Chissay, noble homme et fort

F° 61 r°. *A ung Poete Francoys.*

Mieulx resonant, qua bien louer facile.

F° 61 v°. *Au Seigneur Theocrenus, lisant a ses disciples.*

Plus profitable est de tescouter lire

F° 61 v°. *A Estienne du Temple, docte en lettres Latines.*

Tant est subtil, & de grande efficace.

F° 62 r°. *Estienne Clavier à Clement Marot.*

Pour bien louer une chose tant digne

F° 62 r°. *Response dudit Marot, audit Clavier.*

Pour bien louer, & pour estre loue

F° 62 v°. *A Ma dame Jehanne gaillarde de Lyon, Femme de grant savoir.*

Davoir le pris, en science & doctrine

F° 63 r°. *Responce au precedent Rondeau par ma ditte Dame Jehanne Gaillarde.*

De macquiter je me trouve surprise

F° 63 r°. *A celluy dont les lettres Capitales du Rondeau portent le nom.*

Veu ton esprit, qui les autres surpasse

F° 63 v°. *A la louenge de madame la Duchesse Dalençon, seur unique du Roy.*

Sans riens blasmer, je sers une maistresse

F° 63 v°. *Marot à ses amyz, ausquelz on rapporta quil estoit prisonnier.*

Il n'en est rien, de ce quon vous resvele

F° 64 r°. *Dung qui se plainct de mort & denvie.*

Depuis quatre ans, faulx rapport vicieux

F° 64 v°. *Du soy complaignant de fortune.*

Faulse fortune, ô que je te vy belle

F° 64 v°. *De compter sa fortune*[1].

De fortune, trop aspre et dure

F° 65 r°. *Du confict en douleur.*

Si jay du mal, maugre moy je le porte.

F° 65 r°. *Rondeau par contradictions.*

En esperant, espoir me desespere

F° 65 v°. *Aux Amyz et Seurs de feu Claude Perreal Lyonnois.*

En grant regret, si pitié vous remord

F° 65 v°. *Du Vendredy sainct.*

Dueil ou plaisir me fault avoir sans cesse

F° 66 r°. *De la conception nostre dame.*

Comme nature est en peche ancree

F° 66 v°. *De la veue des Roys de France et Dangleterre entre Ardres et Guynes.*

De deux grans Roys, la noblesse et puissance

F° 66 v°. *De ceux qui alloient sur mulle au Camp Dattigny.*

Aux champs aux champs, braves, quon ne vous trousse!

F° 67 r°. *Au Roy pour avoir argent au desloger de Reims.*

Au departir, de la ville de Reims

F° 67 r°. *De celle qui pour estreines envoye a son amy une de ses couleurs.*

Soubz esperance et attente davoir

F° 67 v°. *Dung lieu de plaisance.*

Plus beau que fort, ce lieu je puis juger.

F° 68 r°. *Des Nonnes, qui sortirent du couvent pour se aller recreer.*

Hors du couvent, lautrehyer soubz la couldrette.

1. Dès la seconde édition de Roffet (novembre 1532), ce titre sera ainsi modifié : *A ma dame de Bazauges.*

F° 68 r°. *Daliance de pensee.*

Ung Mardi gras, que tristesse est chassée

F° 68 v°. *Dalliance de grand Amye.*

Dedans Paris, ville jolie

F° 68 v°. *De troys alliances.*

Tant et plus mon cueur se contente

F° 69 r°. *Aux damoyselles paresseuses descrire a leurs amys.*

Bon jour, et puis, quelles nouvelles,

F° 69 r°. *De celluy qui nouvellement a receu lettres de samye.*

A mon desir dung fort singulier estre

F° 69 v°. *Des trois couleurs, Gris, Tanne et Noir.*

Gris, tanne, noir porte la fleur des fleurs

F° 70 r°. *Du soy deffiant de lamour de samye.*

Plus quen autre lieu de la ronde

F° 70 r°. *De celluy qui ne pense quen samye.*

Toutes les nuictz je ne pense quen celle

F° 70 v°. *De celluy qui de nuyct entra ches sa mye.*

De nuict et de jour fault estre aventureux

F° 70 v°. *Du content en amours.*

La me tiendray ou a present me tien,

F° 71 r°. *De celluy qui est demoure et samye sen est allee.*

Tout a part soy est melancolieux.

F° 71 v°. *De celluy de qui Lamye a faict nouvel Amy.*

Jusque a la mort dame teusse clamee,

F° 71 v°. *De Lamant marry contre sa dame.*

Du tout me veulx desheriter.

F° 72 r°. *Rondeau daliance de seur.*

Par aliance ay acquis une seur;

F° 72 r°. *Dune Dame ayant beaulte et bonne grace.*

Grande vertu et beaulte naturelle,

F° 72 v°. *A la jeune Dame melancolique et solitaire.*

Par seule amour qui a tout surmonte

F° 73 r°. *A une dame pour luy offrir cueur et service.*

Tant seulement ton amour je demande.

F° 73 r°. *A une dame pour la louer.*

Trop plus qu'en autre en moy s'est arresté

F° 73 v°. *A la fille dung paintre Dorleans, belle entre les autres.*

Au temps passe Apelles paintre saige

F° 73 v°. *Du baiser de samye.*

En la baisant ma dit, Amy sans blasme

F° 74 r°. *Pour ung qui est alle loing de samye.*

Loing de tes yeulx tamour me vient poursuyvre,

F° 74 v°. *Les dizains.* Et premierement :

Le dizain de Barbe et de Jaquette.

Quant je voy Barbe en riche habit duysant

F° 74 v°. *Le dizain de madame Jehanne Gaillarde,* Lyonnoise.

C'est un grant cas veoir le mont Pelyon

F° 75 r°. *Le Dizain du monstre, a madame la Duchesse Dalencon.*

Ma maistresse est de si haulte valeur

F° 75 r°. *Le Dizain de Fermete.*

Qui en amours veult sa jeunesse esbatre

F° 75 v°. *Le Dizain des Innocens.*

Treschere seur, si je scavois ou couche

F° 75 v°. *Le Dizain du songe.*

La nuict passee en mon lict je songeoye,

F° 75 v°. *Le Dizain de May.*

May qui portoit robe reverdissante[1]

1. Cette pièce, sous une forme un peu différente, est attribuée par divers manuscrits au roi François Ier (voir *Poésies de François Ier*, par Champollion-Figeac, p. 157).

F° 76 r°. *Le Dizain du baiser reffuse.*

La nuict passee, a moy sest amuse

F° 76 r°. *Blasons et Envoys.* Et premierement :

Le Blason des Statues de Barbe et de Jaquette, esleues a saincte Croix Dorleans. Translate vers pour vers de Latin en Francoys. Vers alexandrins.

Advint a Orleans quen tant de Mille Dames.

F° 76 v°. *Blason de la Rose envoyee pour Estreines.*

La belle Rose, a Venus consacrée

F° 76 v°. *Le blason du Pin, transmis a celle qui en porte le nom.*

L'Arbre du Pin tous les autres surpasse

F° 77 r°. *Le blazon de la Chapelle envoye a celle qui en porte le nom.* En vers Alexandrins.

La chapelle qui est bastie et consacree

F° 77 v°. *Blazon a la louange du Roy.* Translate de Latin en Francoys. En vers Alexandrins.

Celluy qui dit ta grace, eloquence et savoir

F° 77 v°. *Envoy, pour estrener une damoyselle.*

Damoiselle que jayme bien,

F° 77 v°. *Envoy Satirique, a Lynote la lingere mesdisante.*

Lynote — Bigote — Marmote.

F° 78 r°. *Envoy dun Poete Picard, a Marot.*

Rhetoriquer contre vous je ne veulx,

F° 78 r°. *Envoy responsif au precedent.*

Rhetoriquer, trop mieulx que moy sçavez,

F° 78 r°. *Envoy a Maistre Grenoille Poete ignorant.*

Bien ressembles a la Grenoille.

F° 78 v°. *Envoy a ung nomme Charon le conviant a soupper.*

Metz voyle au vent, single vers nous, Charon.

F° 78 v°. *Envoy a celle que son amy nose plus frequenter.*

Mon cueur a vous se recommande[1]

F° 79 r°. *Chansons. Et Premierement* :

Plaisir nay plus : mais vy en desconfort.

F° 79 r°. *Autre Chanson.*

Secourez moy, madame par amours,

F° 79 v°. *Une autre.*

Dieu gard ma maistresse & regente.

F° 80 r°. *Une autre.*

Jouyssance vous donneray

F° 80 r°. *Une autre.*

Jattens secours, de ma seule pensee.

F° 80 v°. *Une autre.*

Amour et mort mont faict oultrage.

F° 80 v°. *Une autre.*

Celle qui ma tant pourmene.

F° 81 r°. *Une autre.*

Si de nouveau jay nouvelles couleurs,

F° 81 v°. *Une autre.*

Quand jay pense en vous ma bien aymee,

F° 81 v°. *Une autre.*

Je suis aime de la plus belle

F° 82 r°. *Une autre.*

Qui veult avoir lyesse

F° 82 v°. *Une autre.*

Tant que vivray en eage florissant,

1. Cette pièce, modifiée, deviendra la chanson 42 dans l'édition de 1538; les autres envois, les dizains et les blasons prendront place dans la même édition parmi les *Épigrammes.*

F° 82 v°. *Une autre.*

Languir me faiz, sans tavoir offensee

F° 83 r°. *Une autre.*

Dont vient cela, belle je vous supply

F° 83 r°. *Une autre.*

Madame ne m'a pas vendu,

F° 83 v°. *Une autre.*

Jay contente — Ma voulente.

F° 84 r°. *Une autre.*

Je ne faiz rien que requerir

F° 84 r°. *Une autre.*

Dun nouveau dard je suis frappe

F° 84 v°. *Une autre.*

Mauldicte soit, la mondaine richesse

F° 84 v°. *Une autre.*

Le cueur de vous ma presence desire

F° 85 r°. *Une autre.*

Amour au cueur me poingt

F° 85 r°. *Une autre.*

Qui veult entrer en grace

F° 85 v°. *Une autre.*

Long temps y a, que je vy en espoir

F° 85 v°. *Une autre.*

Quant vous vouldrez faire une amye

F° 86 r°. *Chanson de Noel sur le chant de la precedente.*

Une pastourelle gentile

F° 86 v°. *Une autre.*

En entrant en ung jardin

F° 86 v°. *Une autre.*

D'amours me va tout au rebours.

F° 86 v°. *Une autre.*

Jay grant desir

F° 87 r°. *Une autre.*

O cruaulte logee en grant beaulte,

F° 87 r°. *Une autre.*

Jayme le cueur de mamye.

F° 87 v°. *Une autre.*

Si je vy en peine & langueur.

F° 87 v°. *Une autre.*

Changeons propos cest trop chanté d'amours

F° 88 r°. Icy finit Ladolescence Clementine.

AUTRES ŒUVRES DE CLEMENT MAROT Valet de chambre du Roy. Faictes depuis leage de son Adolescence. Par cy devant incorrectement et maintenant correctement imprimées.

F° 90 r°. *Deploration sur le Trepas de feu Messire Florymond Robertet*, jadis Chevalier Conseiller du Roy, nostre Sire, Tresorier de France. Secretaire des Finances dudict Seigneur, et Seigneur Daluye.

Jadis ma plume on veit son vol estendre.

F° 100 r°. *Eglogue sur le Trespas de treshaulte et tresillustre Princesse Madame Loyse de Savoye*, jadis mere du Roy Francoys, premier de ce nom. En laquelle Eglogue sont introduictz deux Pasteurs. Cest assavoir Colin Daniou et Thenot de Poictou, Poetes contemporains de Lautheur.

En ce beau val sont plaisirs excellens

F° 104 v°. *Epitaphe de la dicte dame en vers Alexandrins.*

Celle qui travailla pour le repos de maintz

H. D. V. Tetrastichon.

Coæ cum veneris, formam pingebat Apelles

F° 105 r°. *Chant royal Chrestien.*

Qui ayme dieu, son regne et son empire

F° 106 r°. *Chant royal dont le Roy bailla le refrain.*

Prenant repos dessoubz ung vert Laurier

F° 107 r°. *Lepistre du coq en lasne*, envoyee a Lyon Jamet de Sansay en Poictou.

Je tenvoye ung grant million

F° 109 r°. *Epistre a monseigneur le Chancelier du Prat*, nouvellement Cardinal, envoyee par ledict Marot oublye en Lestat du Roy.

Si officiers en lestat seurement

F° 110 r°. *Dizain de Marot audict Seigneur*, pour se plaindre de Monsieur le Tresorier Preudhomme, faisant difficulte dobeir a lacquict despeche.

Puissant Prelat, je me plains grandement

F° 110 v°. *Marot estant Prisonnier, escript au Roy pour sa delivrance.*

Roy des Francoys, plein de toutes bontez

F° 111 v°. *Epistre a Monseigneur le Cardinal de Lorraine*, par laquelle Lautheur le supplye de parler pour luy a Monseigneur le grant Maistre.

L'homme qui est en plusieurs sortes bas.

F° 112 v°. *Epistre au Roy par Marot estant malade à Paris*[1].

On dit bien vray la mauvaise fortune

F° 114 v°. *Huictain a ce propos a Labbe de S. Ambroys.*

Puis que le Roy a desir de me faire

F° 115 r°. *Ballade sans refrain, responsive a lespistre de celluy qui blasma Marot*, touchant ce quil escrivit au Roy quant son valet le desroba.

Le Rimeur qui assailly m'a,

Fin. La Mort ny mord.

1. La seconde édition de Roffet (novembre 1532) complète ainsi ce titre : « Présentée le premier jour de l'an. »

DEUXIÈME PARTIE.

De la première édition de l' « Adolescence clémentine » a la première édition des « Œuvres » (1532-1538).

1532 (13 novembre).

L'Adolescence clémentine... (même titre que l'édition précédente, avec cette addition : « Plus amples que les premiers imprimez de ceste ny autre impression[1]. »)

La date précise de cette édition est fournie par l'achevé d'imprimer : « Ce present livre fut achevé d'imprimer le mercredy XIII jour de novembre lan M D XXXII pour Pierre Roffet dict le faulcheur, par maistre Geoffroy Tory de Bourges, imprimeur du roy. »

Aux deux parties de l'édition précédente, celle-ci en ajoute une troisième, à la vérité fort courte. Après la *Ballade sans refrain, responsive à l'epistre de celluy qui blasma Marot*, on trouve un nouveau titre :

AUTRES ŒUVRES FAICTES EN SADICTE MALADIE.

Et premierement *Au lieutenant de Bourges Gontier qui luy escrivit en ryme.*

Si Maladie au visaige blesmy

A Vignals Thoulousan Escholier a Bourges, qui luy escrivit en prose avec ung Rondeau.

Quant Dieu mauroit aussi bien presenté

Ce qu'il escrivit a ses Médecins en la dicte Maladie; Huictain à Monsieur Braillon.

C'est ung espoir dentiere guerison

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1533. Dans le titre ci-dessus, « ceste impression » désigne sans doute l'édition du 12 août précédent et l' « autre impression » est probablement l'édition d'Arnoulet, qui ne fait pas partie de la série des éditions avouées par l'auteur. Je n'ai pas rencontré une édition du 30 octobre, donnée par Antoine Augereau, et que mentionne le *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français* (1893, p. 243).

Mart. Akakia Ad Clementem Maronem. Tetrastichon.

Si mihi tam dives Maro quam tibi vena fuisset.

Huictain responsif aux vers précédens.

Tes vers exquis seigneur Acakia

Sizain à Monsieur le Coq qui, par une lettre responsive, promectoit guérison audict Marot.

Le chant du coq la nuict point ne prononce

Autre Sizain audict Coq.

Si le franc Coq libéral de nature

Huictain à Monsieur Lamy aussi Médecin nouellement sorty de Maladie.

Amy de nom, de pensée et de faict.

Marot malade a Mon Seigneur de Guyse passant par Paris.

Va tost, Epistre : il est venu, il passe,

Dizain à Pierre Vuyard Secretaire dudict Seigneur.

Ce mechant corps demande guerison.

Fin. La Mort ny mord.

1533 (22 janvier).

Sur les deux heureux voyages de Genes et Venise victorieusement mys à fin par le treschrestien roys Loys, douziesme de ce nom, Pere du peuple. Et veritablement escriptz par iceluy Jan Marot, alors poete et escrivain de la tresmagnanime royne Anne, duchesse de Bretaigne, et depuys valet de chambre du treschrestien roy Francoys premier du nom (Paris, Roffet)[1].

En tête de cette publication (fos 2 et 3), on lit l'*Epistre au Roy de Clement Marot faisant mention de la mort de Jan Marot son pére, autheur de ce livre.*

Non que par moy soit arrogance prinse

A la fin : Ce present livre fut acheve d'imprimer le XXII. jour de janvier M. D. XXXII (a. st.), pour Pierre Roufet dict le Faulcheur, par Maistre Geufroy Tory de Bourges, imprimeur du Roy.

1. Catal. Rothschild, n° 595.

1533 (7 juin).

Deux éditions nouvelles parurent chez Pierre Roffet en 1533[1]. La première, qui a été achevée d'imprimer « le mercredy XII. jour de febvrier lan M. D. XXXII (a. st.) », ne donnait au public aucune pièce nouvelle[2].

La seconde, achevée d'imprimer « le samedy VII. jour de juin l'an M. D. XXXII »[3], ajoutait à la fin :

Marot envoye le livre de son adolescence à une dame et luy mande :

Tu as pour te rendre amusée

Cette pièce prendra place en tête de l'œuvre dans l'édition de 1537.

1533 (fin septembre).

Les Œuvres de Françoys Villon de Paris, reveues et remises en leur entier par Clement Marot, valet de chambre du Roy. Distique du dict Marot :

Peu de Villons en bon savoir,
Trop de Villons pour decevoir.

On les vend a Paris en la grant salle du Palais, en la bouticque de Galiot du Pre[4].

Outre le distique ci-dessus mentionné, qui prendra place parmi les épigrammes, dans l'édition de Lenglet Dufresnoy (édition Jannet, épigramme 269), on trouve de Marot :

Un huictain, *Au Roy nostre souverain.*

Si en Villon on trouve encore à dire.

1. C'est par erreur que, dans un exemplaire mutilé d'une édition rouennaise que possède la Bibliothèque nationale (Rés. Ye 91), on a restitué à la main la date de 1533. Nous ne connaissons pour cette année 1533 (n. st.) que les deux éditions de Roffet.

2. Bibl. nat., Rés. Ye 1535.

3. Bibl. nat., Rés. Ye 1537. A noter au titre l'indication suivante (après « mis en bon ordre ») : « Avec certains accens notez c'est assçavoir sur l'*e* masculin different du feminin, sur les dictions joinctes ensemble par synalèphes, et soubz le *e* (*sic*) quant il tient de la prononciation de l'*s*... »

4. Bibl. nat., Rés. Ye 1298. Catal. Rothschild, n° 453. Cabinet des livres de Chantilly, n° 1961. Ce Villon de Marot fut réimprimé chez Juste en 1537.

Avis en prose, *Au lecteur.*

Entre tous les bons livres imprimez de la langue Françoyse...

La date est indiquée par l'achevé d'imprimer : « Et furent parachevees de imprimer le dernier jour de septembre, l'an mil cinq cens trente et troys. » Le privilège est du 21 septembre.

1533 (?).

Le VI. pseaulme de David, qui est le premier pseaulme des sept pseaulmes et translaté en françoys par Clement Marot, valet de chambre du roy nostre sire, au plus près de la vérité ebraicque (sans lieu ni date)[1] :

Je te supplie, o Sire.

Tout ce que nous pouvons dire touchant la date de publication de cette plaquette, c'est que le texte de la traduction qu'elle présente paraît antérieur au texte fourni en 1533 dans l'édition Augereau du *Miroir de l'ame pécheresse,* f° 35 (voir ci-dessous), et dans lequel le premier vers est devenu :

Ne veuilles pas, o Sire.

1533.

Le Miroir de tres chrestienne princesse Marguerite de France, royne de Navarre, duchesse d'Alençon et de Berry, auquel elle voit et son néant et son tout. Paris, Antoine Augereau, 1533[2].

1. Pour un exemplaire de cette édition conservé à la Bibliotheca Colombina de Seville, voir Harrisse dans la *Revue du livre,* mars 1886, p. 67, et l'opuscule mentionné ci-dessus au sujet de l'édition d'Arnoulet (1530). Voir aussi Plattard, *Comment Marot entreprit et poursuivit la traduction des psaumes de David* (*Revue des Études rabelaisiennes,* t. X, p. 321).

2. D'après la deuxième édition d'Augereau, 1533, celle de décembre (Bibl. nat., Rés. Ye 1631-1632; Cabinet des livres de Chantilly, n° 1183). Une première édition avait été donnée par Augereau la même année 1533. Toutes deux sont à la bibliothèque Mazarine (21712 et 21660). Les éditions publiées par Simon Dubois à Alençon en 1531 et en 1533 ne contiennent pas les pièces de Marot. On les retrouve, au contraire, dans l'édition de Lyon, 1538, et en partie dans l'édition de Genève, 1539 (bibliothèque de l'Arsenal, B. L. 6447). Le décalogue qui figure dans cette dernière édition n'est pas celui de Marot. L'*Instruction et Foy d'ung Chrestien* paraît encore la même année 1533 dans l'*Épistre familière de*

L'ouvrage est en deux parties. Au f° 35 de la première partie, on trouve *Le VI. pseaulme de David translaté en Françoys selon L'hébrieu, par Clement Marot, Valet de chambre du Roy*. A la fin de la seconde partie, l'*Instruction et Foy d'ung Chrestien, mise en Françoys, par Clement Marot.*

Pater Noster.

O Nostre Pere estant lassus es cieux[1].

Ave Maria.

Esjouys toy Vierge Marie.

Credo in Deum.

Je croy en Dieu le pere tout puissant.

Credo in Spiritum Sanctum.

Au sainct Esprit ma ferme foy est mise.

Benediction devant manger.

Nostre bon Pere tout puissant.

Graces pour ung enfant.

Nous te remercions, nostre Pere Celeste.

Dizain d'ung Chrestien malade a son amy.

Ce meschant Corps demande guarison[2].

1534.

Au cours de l'année 1534, l'*Adolescence* tend à s'accroître encore, mais surtout deux œuvres nouvelles sont publiées, la *Suite de l'Adolescence* et la traduction du premier livre de la *Métamorphose*.

A. — L' « Adolescence ».

L'imprécision des descriptions bibliographiques rend assez malaisé de démêler avec certitude les nombreuses éditions qui

prier Dieu (Bibl. nat., Rés. Ye 1409; bibliothèque de Chantilly, 1273). On remarquera que l'*Ave Maria* n'y figure point.

1. Cet incipit sera ainsi modifié : « Père de nous qui es là-hault ès cieux » (Lyon, Dolet, 1538).

2. Pièce déjà publiée par Roffet en novembre 1532.

ont été publiées entre 1533 et 1538. De janvier 1534 à Pâques 1535, on peut citer à tout le moins cinq éditions :

Deux chez Juste à Lyon, achevées, la première le 23 février 1533 (a. st.)[1], l'autre le 12 décembre 1534[2];

Une également à Lyon, mais chez Boullé, qui n'a pas d'achevé d'imprimer, mais qui porte la date de 1534[3];

Deux à Paris, chez Roffet, l'une imprimée par Cyaneus, avec un achevé d'imprimer du « VII. jour de mars M.D. XXXIIII »[4]; l'autre qui n'a pas d'achevé d'imprimer, mais qui porte au titre la date de 1534[5].

Ce qui caractérise ces éditions, c'est que, avec quelques pièces authentiques, l'*Adolescence clémentine* s'y enrichit de nombreuses œuvres étrangères à Marot, et que le public aura peu à peu tendance à lui imputer. Nous avions trois sections dans l'*Adolescence*, dont deux figuraient déjà dans la première édition : c'étaient *Les œuvres faictes en l'adolescence* et *Les œuvres faictes depuis l'adolescence*. Une troisième avait paru dans la seconde édition : *Autres œuvres faictes en sadicte*

1. Catal. Rothschild, n° 597. Cette édition reproduit la première édition de Roffet, 12 août 1532.

2. Catal. Rothschild, n° 600.

3. Catal. Rothschild, n° 599. Elle a dû paraître entre avril et décembre; elle semble avoir utilisé la première édition de Juste et avoir été utilisée par la seconde.

4. Bibliothèque de l'Arsenal, B. L. 6407; catal. Rothschild, n° 601. Je doute qu'il faille lire 7 mars 1534, ancien style. En effet, l'autre édition de Roffet, qui porte également la date de 1534 (Bibl. nat., Rés. Ye 1561), semble bien être postérieure à celle-ci. Or, il paraît difficile d'admettre qu'en moins d'un mois Roffet a donné deux éditions de Marot. L'imprimeur d'ailleurs ne se prévaut que d'un privilège pour trois ans, et nous verrons que le privilège de Roffet avait été, le 13 octobre, prolongé de deux années. M. Philippe Renouard, dont on sait la compétence, me dit que, si les imprimeurs parisiens faisaient généralement commencer l'année à Pâques, il y a beaucoup d'exceptions à cette règle, surtout chez ceux qui étaient d'origine étrangère, comme Cyaneus, qui a imprimé ce volume pour Roffet et qui est de Gand. Le compatriote de Cyaneus Josse Baiius a daté presque tous ses volumes en style romain.

5. Bibl. nat., Rés. Ye 1561. Brunet rapporte à la même année 1534 l'édition publiée par Channey « en Avignon » sans indication de date. Je constate qu'elle reproduit l'édition de Just de décembre 1534, et c'est par conséquent plutôt à l'année 1535 qu'il y a lieu de la rapporter.

maladie. Une quatrième va apparaître qui, dans les tables des matières de certaines éditions données par Roffet, sera ainsi annoncée : *Item, aucuns autres traictez et autres choses joyeuses, tant par Clement Marot que par ses amys.* Le départ entre ces deux catégories d'additions est fort malaisé à faire, car, pour beaucoup de ces pièces, le seul critérium auquel on puisse recourir, c'est de voir si ultérieurement Marot les a admises dans son œuvre revisée. Or, pour les pièces « scandaleuses » il est clair que le critérium ne joue pas. Marot avait un intérêt évident à les rejeter, même lorsqu'elles étaient bien de lui.

Dans son édition du 23 février 1534 (n. st.), Juste n'ajoute encore que peu de chose, outre le *Pater* et le *Credo* publiés déjà en 1533 et « offert n'a guyéres à la royne de Navarre ».

Chant royal de la fortune et biens mondains, composé par ung des amys de C. Marot.

Le très-puissant Dieu, le Père parfaict,

Epitaphe de Marie, fille aisnée de Monsieur d'Estissac, composé par le susdict.

De Dieu formée, et du hault ciel yssuë,

Ces deux pièces sont de F. Robertet, dont les initiales se retrouvent, et il est très expressément indiqué qu'elles ne sont pas de Marot.

A ces deux dernières pièces, Boullé à Lyon et Roffet à Paris ajoutent celles que voici[1] :

L'epitaphe du Comte de Salles.

S'oncque à pitié il te convint mouvoir,

La complaincte de Dame Bazoche sur le trespas dudict comte.

O sort inepte de lubrique repos

Trois Rondeaux.

Au cueur ne peult ung chascun commander;
Juges, prévost, bourgeoys, marchans, commun;
Nostre maistre Geoffroy Brulart;

1. La plupart de ces pièces sont reproduites dans l'édition de Lenglet-Dufresnoy (t. V), qui les donne comme pièces attribuées à Marot. L'édition Jannet en insère une bonne partie dans les œuvres de Marot en prévenant seulement qu'elles ne sont point dans l'édition de 1544.

Remède contre la peste.

Recipe assis sus ung banc

Rondeau.

Qui les besoignes veult bien faire

Douze sentences en distique[1].

Venir fault en toute saison

Dizain du trop soul et de l'affamé.

L'autre jour ung povre estranger

Sur : Jupiter ex alto perjuria ridet amantum.

Tous les sermens que femme peult jurer

Aucune de ces pièces n'a été reprise dans les *Œuvres* de Marot de Lyon 1538, ni dans aucune des éditions postérieures données de son vivant, pas même le *Remède contre la peste*, qui est signé de son nom.

Dans la seconde édition de Juste[2] (achevée le 12 décembre), les additions sont très différentes. Elles sont aussi beaucoup plus nombreuses. Les voici, d'après le catalogue de la bibliothèque James de Rothschild, n° 600[3] :

Epitaphe du conte de Salles.

Complaincte de dame Bazoche sur le trespas du dit conte.

1. L'édition Guillaume Boullé ajoute : « De la statue de Vénus endormie sur le portal d'ung logis » (d'après Picot, Catal. Rothschild, n° 599).

« Qui dort icy ? Le fault-il demander ? »

Pour cette seconde pièce, voir la suite de l'*Adolescence*.

2. *Ladolescence Clementine.* — Ce sont les œuvres de Clement Marot nouvellement imprimées avecques [*sic*] plus de soixante nouvelles compositions, lesquelles jamays ne furent imprimées, comme pourrez veoir a la fin du livre. M. D. XXXIIII. On les vend a Lyon en la maison de Francois Juste. Demourant devant nostre Dame de Confort.

3. On trouve ici, après les dernières pièces publiées dans la précédente édition de Juste (23 février), édition dont celle-ci n'a été jusqu'à présent que la reproduction exacte, les autres œuvres faites en la maladie de Marot et publiées pour la première fois dans la deuxième édition de Roffet (23 février 1532).

Rondeaux.

Au cueur ne peult ung chascun commander;
Juges, prevostz, bourgeoys, marchans, commun;
Nostre maistre Geoffroy Brulart;

Remède contre la peste.

Rondeau.

Qui les besoignes veult bien faire

Douze sentences en distiques.

De la statue de Venus.

Dizain du trop saoul et de l'affamé.

Sur : Juppiter ex alto[1].

La Foi d'un christian : Pater, Credo, Benediction devant manger[2].

Rondeaux.

O quel erreur par finiz esperitz[3];
O bon Jesus, de Dieu eternel filz.

Les A Dieu nouveaulx.

Adieu Paris la bonne ville

Epistre de C. Marot aux gentilz veaulx qui ont faict les A Dieu nouveaulx.

Satyriques trop envieux

Oraison.

De teigne espesse de six doitz[4];

Epistres de Clement Marot a trois sortes de dames parisiennes.

Puis qu'au partir de Paris, ce grand lieu,

1. Ces onze dernières pièces figuraient déjà dans l'édition Boullé. Voir ci-dessus.
2. Déjà publiée dans l'édition de Juste du 23 février précédent.
3. Le manuscrit Gaiffier (Catalogue Rothschild, n° 2964), n° 23, et les *Poésies de François Ier* publiées par Champollion-Figeac, 1847, p. 166.
4. Ces deux dernières pièces constituent, dans la *Suite de l'Adolescence*, les « excuses de Marot faulsement accuse d'avoir faict certains adieux au desavantaige des principalles Dames de Paris ».

A six dames, Dieu sçait quelles, qui luy envoyèrent une epistre plaine de ce qu'elles sçavent dire.

Or estes vous dedans Paris six dames

A celles de qui le dict Marot ne vouldroyt perdre la grace[1].

Et vous aultres dames bien saiges

Ce que aulcuns theologiens plaquérent a Paris quant Beda fut forbanny, voulant esmouvoir le peuple a sedition contre le roy.

Au feu, au feu ceste heresie,

Responce de Clement Marot a l'escripteau cydessus.

En l'eau, en l'eau ces folz séditieux,

Dizain a ce propos.

Au feu, en l'eau, en l'air ou en la terre

Huictain sur la contenance de [Maillart], lieutenant criminel de Paris, quant il menoyt pendre Samblançay.

Lors que Maillard, juge d'Enfer, menoit

Les deux Placets qu'il fist au roy.

Plaise au roy ne me reffusez poinct.
Plaise au roy nostre sire...

Rondeau de l'honneur des Dames.

Devant vos yeulx, dames, ayez honneur;

Epitaphe de feu maistre Alexandre, président de Barroys.

Soubz ceste tumbe est gisant Alexandre,

Rondeau sus les couleurs de madame la duchesse de Lorraine, violet et blanc, significans amour et foy.

Amour et Foy sont bien appariez;

Quadrins respondans a ce que monsieur de Sainct Ambroys le reprint sur le mot de viser.

Regarder est très bon langaige.

Chant royal de la fortune et biens mondains.

1. Ces trois dernières pièces réunies constituent, dans la *Suite de l'Adolescence*, l'épître intitulée : l' « Epitre aux Dames de Paris qui ne vouloient prendre les precedentes excuses en payement ».

Epitaphe de Marie d'Estissac[1].

Certaines de ces additions de Juste sont intéressantes. En laissant de côté les deux dernières pièces, qu'il avait déjà éditées, on peut distinguer trois catégories : 1° des pièces prises à la seconde édition de Roffet (13 novembre 1532) ou à la troisième; celles-là n'étaient nouvelles que pour le public lyonnais; 2° des pièces prises sans doute à l'édition de Guillaume Boullé ou à l'édition Roffet 1534; 3° des pièces que Juste considérait comme inédites et qu'il donnait sous sa propre responsabilité. C'est cette dernière catégorie seule qui retient notre attention. Or, de celles-ci, plusieurs sont incontestablement de Marot : ainsi l'épigramme du lieutenant Maillart, à laquelle, par prudence, Marot ne donnera place dans son œuvre qu'en 1538. Il y en a même qui déjà sans doute avaient paru dans quelque édition de la *Suite* publiée chez Roffet, par exemple : un *Placet au Roy*, l'*Épitaphe de feu maistre Alexandre, président de Barroys*, *Rondeau sus les couleurs de feu Madame la duchesse de Lorraine*, *Sur le mot de viser*. Ces pièces-là, Juste ne les prend pas dans la *Suite de l'Adolescence*. Probablement, à la date où nous sommes, il ne connaît pas la *Suite de l'Adolescence*. En tout cas, sa source est différente : il suffirait pour s'en convaincre de constater la manière dont il morcelle l'*Épître aux dames de Paris* ou de voir le titre de l'*Épître sur le mot viser*, plus précis que dans l'édition de la *Suite*. Il a donc des manuscrits, et des manuscrits qui, à coup sûr, nous apportent souvent du Marot authentique. Cette constatation ne devra pas être perdue de vue lorsque nous examinerons l'authenticité des autres pièces attribuées par Juste à Marot, spécialement des pièces scandaleuses que Marot avait intérêt à ne pas avouer, qu'elles aient trait à l'affaire des dames de Paris ou à des querelles religieuses. Il y en a plusieurs de ce genre dans la liste que nous venons de citer.

Reste la seconde édition de Roffet. Elle est en réalité la même que la première, à laquelle on a seulement ajouté quelques feuillets pour la compléter, et dont on a changé le titre.

Voici ce titre, qui est digne de remarque :

L'Adolescence clémentine. Autrement, Les Œuvres de Cle-

1. Ces deux dernières pièces terminaient déjà la précédente édition de Juste (23 février 1533). Voir ci-dessus.

ment Marot..., reveues et corrigées selon sa derniere recongnoissance. Et ne sont en ce present livre autres meschantes œuvres mal composees que on impose estre dudict acteur, lesquelles il reprouve et desadvoue comme il appert par le privilege par luy obtenu pour ceste presente impression l'an M. D. XXXIIII.

Cette invective que profère l'éditeur privilégié de Marot, le défenseur titré de son œuvre, pourrait bien faire allusion très directement à la seconde édition de Juste[1], celle du 12 décembre. Le fait est que Roffet, non content d'admettre les pièces étrangères à l'œuvre de Marot qui avaient été insérées par Boullé et par lui-même, enrichit encore la collection, tandis que les additions de la seconde édition de Juste sont systématiquement laissées de côté. Voici les enrichissements qui occupent les derniers feuillets, immédiatement à la suite de ceux que nous avons indiqués plus haut à propos de la première édition Roffet :

Sur ce mesme Juppiter ex alto, etc. Qu'elle juroit ainsi.

Rondeau.

O bon Jesus de Dieu éternel filz

Placet au roy pour Marot[2].

L'epistre de l'asne au coq, responsive à celle du Coq en l'asne.

Puys que ma plume est en sa voye,

Rondeau à nostre dame.

En temps obscur estoilles refulgentes

Rondeau du Guay.

Oyez le Guay, Petit mignon.

Dizain de l'ymage de Venus armée R. F.

Vous chevalier de la basse bataille.

1. Il y a pourtant à cette hypothèse une difficulté : le 15 octobre 1534, Roffet avait obtenu que son privilège fût prolongé de deux ans. Or, tandis que, dans l'édition datée de 1535, il se prévaudra d'un privilège pour cinq ans, les éditions datées de 1534 ne parlent, de même que les précédentes, que d'un privilège pour trois ans. Faudrait-il en conclure que ces éditions sont toutes antérieures au mois d'octobre ?

2. Déjà mentionné ci-dessus dans l'édition Juste du 12 décembre.

Le different de beaulté, force et amour.

Je suis la belle Philistine,

L'alphabet du temps présent.

Qui veult apprendre l'alphabet

De ces pièces, seul le *Placet au roy* sera repris dans les éditions publiées du vivant de Marot.

B. — La « Suite de l'Adolescence ».

La *Suite de l'Adolescence*, qui constitue un recueil distinct de l'*Adolescence*, avec sa pagination particulière, est publiée chez les mêmes éditeurs : Roffet, Boullé, Juste, Channey en Avignon. Il semble qu'il faut distinguer au moins cinq ou peut-être six éditions entre Pâques 1534 et Pâques 1535. Si Juste n'en a donné qu'une, tandis qu'il donnait deux éditions de l'*Adolescence*, Roffet en a publié au moins trois qui ont respectivement 125, 146 et 152 pages. Elle a dû paraître dans les premiers mois de l'année. Juste ne semble pas la connaître quand il imprime son édition du 23 février 1534 (n. st.), mais on peut admettre que la veuve Roffet, — son mari était mort l'année précédente, — pourvue d'un privilège pour trois ans, la donne précisément vers cette époque, puisqu'elle aura le temps de la faire imprimer tant de fois jusqu'à Pâques 1535.

La *Suite de l'Adolescence* comprendra six parties : les *Oraisons*, les *Élégies*, les *Epistres differentes*, les *Chants divers*, le *Cimetiere*, le *Menu*. Le relevé que nous en donnons a été fait d'après celle des éditions de Roffet qui est la plus complète[1]. Mais elle est aussi très probablement la dernière en date des trois. Il est probable que l'édition princeps est celle qui contient 125 pages[2]. Elle ne comprend ni les oraisons du début, ni les proverbes énigmatiques, ni les deux pièces de la fin, qui, d'ailleurs, sont données comme ajoutées. Deux des pièces latines placées en tête du volume n'y sont pas traduites. Elle a été suivie sans doute de l'édition qui compte 146 pages[3]. Celle-ci ne diffère de la précédente qu'en ce qu'elle y ajoute les *Oraisons*. Les éditions de Juste et de Boullé, qui ne pré-

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1562. Catal. Rothschild, n° 598. Cabinet des livres de Chantilly, n° 1189.
2. Bibl. nat., Rés. Ye 1534 et 1536.
3. Catal. Rothschild, n° 601.

sentent pas les *Oraisons* au début, paraissent procéder de l'édition princeps de Roffet; mais Juste[1] ajoute à la fin : *Accession d'une epistre de complaincte a une qu'a laissé son amy*, laquelle jusque a present n'avait esté imprimée; Boullé[2] ajoute au début : *L'Eglogue... sur le trespas de treshaulte et tresillustre princesse, madame Loyse de Savoye*, jadis mere du roy, avec des pièces accessoires (tout ceci non paginé), et à la fin plusieurs pièces qui ne sont pas de Marot. L'édition de Channey (en Avignon)[3] paraît reproduire l'édition de Boullé, sans répéter toutefois les pièces parues dans l'édition de l'*Adolescence*, déjà publiée par le même Channey, d'après l'édition de Juste (décembre 1534).

LA SUITE DE L'ADOLESCENCE (3e édition de Roffet, 1534)[4].

Pièces liminaires :

Salmonii Macrini.
Juliodunensis Hendecasyllabi ad Lectorem.

Quos tu tantopere expetis, probasque,
Demiransque stupes, amice lector
Clementi nisi surripuisse audax,
Maroto plagiarius libellos,
Esset copia nulla nunc legendi.
Proin si præmia danda sunt merenti,
Fraudari suo honore fas nec ullum,
Ipsi gratia non habenda vati est,
Qui nobis sua durus invidebat :
Sed furi magis illa publicanti,
Hoc quem conspicis ordine ac paratu
Non sane illepido : nec invenusto.
Si authori editio haud placet, quid ad me,
Ipsis dum liceat frui libellis?

Les vers precedens translatez par M. Ant. Macault, de Nyort Secretaire et Valet de Chambre du roy :

Ces œuvres de Marot [ô gracieux Lecteur],
Que tu désires tant, et plus encores prises

1. Catal. Rothschild, n° 600.
2. Bibl. nat., Rés. Ye 1538. Catal. Rothschild, n° 599.
3. Cabinet des livres de Chantilly, n° 1187.
4. « La suite de l'*Adolescence Clementine*, Dont le contenu pourrez veoir a l'autre costé de ce feuillet. On la vend a Paris en la rue neufve nostre Dame devant l'Eglise saincte Geneviefve des Ardens a l'enseigne du Faulcheur. Avec Privilège pour trois ans. 1534. »

Ne fussent en tes mains, si (pour vrai) a l'Autheur
Ung Larron ne les eust cautelleusement prises.
Si donc pour meriter sont récompenses quises,
Et s'on ne doit frustrer aulcun de son bien faict,
Saches gré au larron, quelque chose que lises,
Et non pas à Marot de son livre bien faict,
Car il en fut ingrat. L'autre ce bien a faict :
Qu'en très-bon et bel ordre à ung chascun le livre.
Si Marot s'en courrousse, ou s'en fasche (en effect)
Je n'en donne ung festu, pourveu qu'ayons son livre.

Nic. Borboniius.
Vandoperanus ad Lectorem.

Hic liber ignaro Domino volitare per orbem
Inque tuas, lector, gaudet abire manus.
Ex his conjicito quœ sint, et quanta futura
Cœtera, quœ authoris lima severa premit.

Translation du precedent Tetrastique :

Lecteur, ce livre s'esjouyt de venir
Entre tes mains sans le sceu de son maistre
Par qui peux veoir que sera ce du mettre
Lequel repose soubz plus meur souvenir.

Salmonius Macrinus in Clementis Maroti laudem.

Si Grœcis Maro litteris vacasset,
Magno par potuisset esse Homero.
Esset si Latias sequutus artes
Clemens Francigenum decus Marotus
Aequaret dubio procul Maronem.
Sed primas Maro maluit Latino
Quam sermone pares habere Græco.
Et noster patrio Marotus ore
Princeps maluit esse, quam Latinæ
In linguæ eloquio pares habere :
Huic ut Gallia debeat, quod ipsi
Hellas Mæonidæ, Ausones Maroni.

Translation des susdictz hendecasyllabes.

En Grec parler si eust vacque Virgille,
Estre pouvoit pareil au grand Homere,
Et si Marot (los des Françoys) agille
Eusse les arts latines en sommaire,
Esgal estoit par Muse non amere
Au bon Maron poete non pareil,
Qui mieulx ayma en la langue sa mere
Estre sur tous, que a Homere pareil.

Nostre Clement en paternel langaige
Plus a prisé le premier estre dict,
Que du Latin equiparer son gaige
Au Mantuan que si haultement dit,
Affin d'avoir en France ce credit,
Que doibt la Grece a son divin aveugle
Et que a Maro donne sans contredit
Toute Italie amans d'eloquent meuble.

Proverbes enigmatiques :

Het., en., tient.,

Puis les prières :

Pater noster; Ave Maria; Credo in Deum; Credo in spiritum sanctum.

Benediction devant manger.

Grâces pour ung enfant.

Puis le *VIe Pseaulme de David*, translaté en Francoys selon l'Hebrieu par Clement Marot, Valet de chambre du Roy[1].

Enfin, page 7. *Les Elegies de Clement Marot*, de Cahors en Quercy, valet de chambre du Treschrestien Roy Francoys, premier de ce nom.

La premiere Elegie en forme d'Epistre.

Quant j'entreprins t'escrire ceste lettre,

La seconde Elegie.

Puis qu'il te fault desloger de ce lieu,

La troisiesme Elegie en maniere d'Epistre.

Puis que le jour de mon depart arrive,

La IIII. Elegie en Epistre.

Salut, & mieulx que ne sçauriez eslire,

La V. Elegie.

Si ta promesse amoureusement faicte

La Sixiesme Elegie meslee d'une joye doubteuse.

Le plus grant bien qui soit en amytié

1. Toutes ces pièces avaient paru déjà dans le *Miroir de l'âme pécheresse*, édition Augereau, 1533.

La septiesme Elegie.

Qu'ay je meffaict; dictes ma chere Amye.

La VIII. Elegie.

Dictes pourquoy vostre amytié s'efface,

La neufviesme Elegie.

La grant Amour que mon las cueur vous porte,

La X. Elegie en forme de Ballade.

Amour me voyant sans tristesse,

L'unziesme Elegie, suyvant le propos de la precedente.

Amour me feit escrire au Moys de May,

La XII. Elegie.

Pour a plaisir ensemble deviser,

La XIII. Elegie.

Le juste dueil remply de fascherie,

La XIIII. Elegie.

L'esloignement que de vous je veulx faire,

La XV. Elegie.

Si ma complaincte en vengeance estoit telle,

La XVI. Elegie.

Ton gentil cueur si haultement assis,

La XVII. Elegie.

Qui eut pense que lon peust concevoir

La XVIII. Elegie.

Tous les humains qui estes sur la terre,

La XIX. Elegie.

Filz de Venuz voz deux yeulx desbandez,

La XX. Elegie.

Tant est mon cueur au vostre uny & joinct,

La XXI. Elegie.

En est il une en ceste terre basse,

Rondeau a ce propos.

Contre raison Fortune l'esvolee

P. 62. *Fin des Elegies.*

Cy commencent les Epistres differentes.

P. 62. *Les excuses de Marot faulsement accusé davoir faict certains Adieux au desavantage des principalles Dames de Paris.*

Suscription. { Clement Marot, aux gentilz Veaulx
Qui feirent les Adieulx nouveaulx.

Satyriques trop envieux

P. 65. *Epistre de Marot aux Dames de Paris qui ne vouloient prendre les precedentes excuses en payement.*

Puis qu'au partir de Paris ce grant lieu[1],

P. 73. *Epistre de Marot presentee a Bourdeaux a la Royne Elienor nouvellement arrivée d'Espaigne* avec les deux Enfans du Roy, delivrez des mains de l'Empereur.

Puis que les champs, les montz & les vallees,

P. 77. *Epistre a Monseigneur de Lorraine nouvellement venu a Paris*, par laquelle Marot luy presente le premier livre translaté de la Metamorphose d'Ovide.

S'il y a rien, Prince de hault pouvoir,

P. 79. *Epistre a Monseigneur le grant Maistre de Montmorency*, par laquelle Marot luy envoye ung petit recueil de ses Oeuvres & lui recommande le porteur.

En attendant le moyen & povoir

P. 81. *Epistre qu'il fist a la requeste de Pierre Vuyart Secretaire de Monseigneur de Guyse pour l'envoyer a Madame de Lorraine.*

Je ne l'ay plus, liberalle Princesse,

P. 83. *L'espitre, qu'il perdit a la condemnade contre les couleurs d'une Damoyselle.*

Je l'ay perdue, il fault que je m'acquitte.

1. Ces deux pièces ont été déjà signalées ci-dessus dans l'édition de l'*Adolescence* publiée par Juste le 12 décembre 1534; mais le texte de Roffet diffère en plusieurs points de celui de Juste.

P. 85. *Epistre a une jeune Dame, la quelle ung vieillard marié vouloit espouser & decevoir.*

Non pour vouloir de rien vous requerir,

P. 87. *Epistre a celluy qui l'injuria par escript, & ne se osa nommer.*

Quiconques soys, tant soys tu brave,

P. 89. *A celluy qui devant le Roy dist que ce mot, viser (dont Marot usa) n'estoit de bon langage.*

Regarder est très bon langage :

P. 90. *Epistre qu'il feit pour ung gentil home de la Court escrivant aux Dames de Chasteaudun.*

D'ung cueur entier, Dames de grand'value

P. 94. *Epistre a Guillaume du Tertre, Secretaire de Monsieur de Chasteaubriant.*

Quand les escriptz que tu m'as envoyez,

P. 95. *Epistre qu'il fist pour ung vieil gentil homme respondant a la lettre d'ung sien amy.*

Venus, venuste & celeste Deesse

P. 98. *Cy commencent les chantz divers*, et premierement *Le chant de l'Amour fugitif*, compose par Lucian Grec, & translaté de Latin en Françoys par Clement Marot, qui de son invention y a faict ung second chant. Et se commence en Latin,

Perdiderat natum genitrix Cytheræa vagantem, etc.
Advint ung jour que Venus Cytheree

P. 102. *Le second Chant d'Amour fugitif, de l'invention dudit Marot.*

Le propre jour que Venus aux yeulx vers

P. 105. *Le chant des Visions de Petrarque*, translaté de Italien en Francoys par le commandement du Roy.

Ung jour estant seulet a la fenestre[1]

1. Cette traduction se retrouve au fol. 106 d'un volume intitulé : *Les triumphes Petrarque traduictes de langue tuscane en rhime françoyse par le baron d'Opède.* On les vend à Paris ... es bouticques des Angeliers (privilège du 3 février 1538, a. st.; Cabinet des livres de Chantilly).

P. 108. *Chant nuptial du Mariage de Madame Renée, seconde fille de France, & de Monsieur le Duc de Ferrare.*

Qui est ce Duc venu nouvellement,

P. 111. *Chant Royal de la Conception nostre Dame.*

Dedans Syon au pays de Judee

P. 113. *Chant pastoral en forme de Ballade a Monseigneur le Cardinal de Lorraine*, qui ne pouvoit ouyr nouvelles de Michel Huet Parisien, son joueur de Flustes le plus souverain de son temps.

Ny pense plus Prince, ny pense mye

P. 115. *Chant de joye compose la nuyct qu'on sceut les nouvelles de la delivrance des Enfans de France* prisonniers en Espaigne & le lendemain presenté au Roy a son lever.

Ilz sont venuz les Enfans desirez

P. 116. *Fin des chantz divers.*

P. 117. *Cy commence le Cimetiere* Autrement les *epitaphes*, et premierement *De la Royne Claude.*

Cy gist enveis, Claude Royne de France :

P. 117. *De Messire Charles de Bourbon*, translation du Latin.

Dedans le clos de ce seul tombeau cy

P. 118. *De feu Monsieur de Precy.*

Le Chevalier gisant dessoubz ce Marbre cy

P. 119. *De Messire Jehan Cotereau chevalier Seigneur de Maintenon.*

Celluy qui gyst cy dessoubz consomme,

P. 120. *De luy-mesmes.*

Icy gist mort, vivant par bon renom

P. 120. *De luy encores.*

Je fuz Jehan Cotereau qui quatre Roys servy :

P. 121. *Epitaphe des Allemans de Bourges*, recitée par la Deesse Memoire.

Qui veult sçavoir grans accords differens

P. 122. *De Alexandre President de Barroys.*

Soubz ceste tumbe est gisant Alexandre

P. 123. *De Maistre Jacques Charmolue jadis changeur du Tresor.*

Cy gyst en vers la chair de Charmolue.

P. 123. *De Noble Damoyselle Anne de Marle.*

Vous qui aymez amytie nuptialle,

P. 124. *De Maistre Guillaume Cretin, jadis Croniqueur & Poete Francoys.*

Seigneurs passans comment pourrez vous croire

P. 125. *De Loys Jagoyneau, jadis Receveur de Soissons.*

Cy gyst Loys Jagoyneau surnomme

P. 126. *De Florimond de Champeverne,* Valet de chambre du Roy.

Le Roy, la Mort, aymerent Florimond

P. 126. *De Jehan de Montdoulcet, Valet de chambre du Roy Loys XII.* Vers alexandrins.

Apres avoir servy autour de la personne

P. 127. *De Guillaume Chantereau, homme de guerre.*

Cy gist Guillaume en terre

P. 128. *De troys enfans freres.*

D'ung mesme dard, soubz une mesme annee

P. 129. *Complaincte sur la mort de Anne Lhuilier d'Orleans,* laquelle par fortune fut bruslee dormant en son lict.

Quiconques oys qui veulx que je confesse

P. 130. *De la tombe de l'Abbe de Beaulieu La Marche, qui osa tenir contre le roy.*

Qui pour Beaulieu le presumptueux Moyne

P. 131. *La complaincte du riche infortuné Messire Jacques de Beaune, Seigneur de Samblançay.*

En son gyron jadis me nourrissoit

P. 134. *Epitaphe du Cheval de Vuyart, Secretaire de mon seigneur de Guyse,* qui par faveur l'appela son glorieux.

Grison fuz Hedart

P. 135. *Fin du cimetiere,*

Et commence le menu.

Rondeau de la paix traictée a Cambray par les trois Princesses, Madame mere du Roy, la Royne de Navarre, & Madame Marguerite de Flandres.

Dessus la Terre on voyt les troys Deesses,

P. 136. *Rondeau de Marot a Monsieur de Belleville* qui luy transmit une Epistre parlant de Madame de Chasteaubryant.

En attendant que plus grand'œuvre face,

P. 137. *Rondeau sur la devise de Madame de Lorraine*, Amour et Foy.

Amour et Foy sont bien appariez,

P. 138. *Placet au roy.*

Plaise au roy nostre Sire

P. 139. *Dixain de Marot a Monsieur le grant Maistre* pour estre mys en l'estat.

Quant par acquitz les gaiges on assigne,

P. 139. *Le dixain de May qui fut ord,*
Et de Febvrier qui luy fist tort.

L'an vingt & sept, Febvrier le froidureux [1]

P. 140. *Le dixain du depart.*

Elle s'en va de moy la myeulx aymee

P. 140. *Le dixain de Neige.*

Anne (par jeu) me getta de la neige,

P. 141. *Le dixain du Paradis terrestre.*

Si jamais fut ung Paradis en terre,

P. 141. *Dixain de la Venus de marbre presentée au Roy*, & sur laquelle plusieurs Latins composerent.

Cette Deesse avec sa ronde pomme,

P. 141. *La mesme Venus de Marbre dit en vers Alexandrins.*

Seigneurs, je suys Venus : je vous dy celle mesme

1. Cette pièce est attribuée par certains manuscrits à François Ier (voir *Poésies de François Ier*, par Champollion-Figeac, p. 158).

P. 142. *Huictain d'une Dame a ung qui lui donna sa pourtraicture.*

Tu m'as donné au vif ta face paincte :

P. 142. *Huictain pour Estreines, envoyé avec ung present de couleur blanche.*

Present present de couleur de Colombe

P. 143. *Huictain sur la devise, Non ce que je pense.*

Tant est l'Amour de vous en moi empraincte,

P. 143. *Huictain.*

Incontinent que je te vey venue,

P. 143. *Huictain pour Estreines.*

Une assez suffisante estreine

P. 144. *Quatrain pour Estreines.*

Ces quatre vers a te saluer tendent :

P. 144. *De la statue de Venus endormye.*

Qui dort icy le faut il demander :

P. 145. *Dixain adjousté, extraict de L'unziesme livre de la Priapeie.*

Martin menoit son pourceau au marche

P. 145. *Accession d'une Epistre de complaincte, a une qu'a laissé son amy*[1].

Devant les Dieux protecteurs de pitie

P. 152. *Fin. La Mort n'y mord.*

Addition de l'édition de Boullé[2].

Dictier presenté a Monseigneur de Nasso au retour de France, l'ordonnance de perspective salutaire, racourcie au poinct de Raison, pour bastir en Vertus;

1. Cette pièce, qui disparaîtra de l'œuvre de Marot à partir de l'édition Dolet, 1538, est de Jacques Colin d'Amboise. Au contraire, le *Dizain extrait de la Priapeie*, qui ne figure pas non plus dans la première édition, est bien de Marot et, avec les quinze pièces qui le précèdent, il prendra place dans l'édition de 1538 parmi les *Épigrammes*. De là plusieurs de ces pièces passeront dans l'édition de 1544 parmi les *Étrennes*.

2. D'après le Catalogue Rothschild, n° 599.

Voici les pièces latines que comporte cette édition :

Triolet d'humaine pensée;

Un *quatrain sur le jambonnier et le charbonnier;*

Les *Morales paradoxes du Lis treschrestien, dictées a son fleuron de tresheureux espoir, monseigneur le daulphin;*

Enfin un *huitain.*

M. Émile Picot a déjà indiqué que : « Le Dictier est de Jehan Molinet et se retrouve dans ses œuvres » (éd. de 1531, f° 106a); quant aux autres pièces, deux sont signées de la devise d'Antoine Du Saix : « Quoy qu'il advienne »; la dernière est signée de la devise de Claude Colet : « Tout pour le mieux. »

P. Villey.

(A suivre.)

A. C. Distichon.

« Quis canit hœc, rogitas? Maro sane est ille Latinus?
Ah! periit. Gallis imò revixit, adest. »

M. A. Tetrastichon.
Cur Maro a Latinis, Gallis Marotus dicatur.

« Diceris Ausonia Maro, Galla gente Marotus.
Impare laus impar nomine contegitur,
Majorem Ausonio nam Galli te esse Marone
Ausonioque parem nomine reque putant. »

Quod Marot non Marotus sic discendum Latinis,
A. Gal. Decastichon.

« Cœsia Cecropïas dum Pallas linqueret arceis,
Gallorum castas cum peti tura domos,
Forte quidem Momus, quem Jupiter ethere summo.
Depulerat, socium se facit ipse Deœ.
At dum observat pudibundœ Virginis ora :
Aure micans, tacitus singula verba notat,
Illa Maron Graiis, Latiis Maro, quin Maro illa
Gallis cum loquitur suspiciosa sonat,
Minatur Momus, victusque cupidine sandi :
Dicendum Latio est, imo Marotus ait.
Cui Dea, singe Maron jam dicant, nonne Maronus
Desine sis, Momo Momus Athena suo est. »

PROVERBES ET NÉOLOGISMES

DANS LES

SERMONS DE MICHEL MENOT

(EXTRAIT DE LA PRÉFACE D'UNE NOUVELLE ÉDITION DES SERMONS DE MENOT, EN PRÉPARATION.)

I. — LES PROVERBES.

Les locutions *aller à la moutarde*, — *faire la figue*, — *entretenir à pain et à pot*, — *un pot de vin*, — *un bâton de vieillesse*, — *faire la chattemitte*, — *manger son blé en vert*, et d'autres si nombreuses, sans être proprement des proverbes, qui sont des remarques, des pensées ou des préceptes, ont avec les proverbes ceci de commun qu'elles font image et qu'elles sont fixées dans des formules adoptées par le langage courant. Elles ont, au même titre que les proverbes, leur place dans l'histoire de la langue et des idées et on les trouvera pour cette raison rangées ici sous la même rubrique.

Par cela même qu'ils circulent comme monnaie courante, à l'état de lieux communs, les proverbes et les locutions proverbiales doivent avoir une certaine notoriété. Nous avons demandé la confirmation de cette possession d'état principalement aux *Proverbia gallicana*, aux *Curiositez françoises* de Oudin, au *Dictionnaire comique* de Leroux, au *Livre des proverbes français* de Leroux de Lincy, aux *Quelque six mille proverbes* du P. Ch. Cahier.

Nous n'avons pas toujours trouvé cette preuve écrite, — peut-être n'existe-t-elle pas, — et nous avons passé outre en admettant arbitrairement dans notre liste des

expressions que nous avons jugées proverbiales sur leur tournure. C'était nous exposer à nous tromper. Mais ne valait-il pas mieux enregistrer une expression, sans motifs suffisants, que d'en omettre, par excès de prudence, plusieurs dont les titres seront peut-être retrouvés par des chercheurs plus heureux que nous?

Notre liste suit l'ordre dans lequel les proverbes se rencontrent dans les sermons, en commençant par le Carême de Tours. Toutefois, les leçons latines et françaises, de même que les variantes d'un même proverbe, ont été groupées. Lorsqu'un texte proverbial est enchâssé dans une phrase qui en explique ou en complète le sens, nous avons reproduit cette phrase tout entière. Les proverbes tirés de l'Écriture sainte et cités en latin seulement sont omis[1].

CARÊME DE TOURS.

F° 3, c. 1. Communiter dicitur : *il est gracieux comme ung escuyer.*

F° 3, c. 2. Habetis nomen *de ronger le povre peuple* et ipsum manducare usque ad ossa. *C'est trop manger sans boire.*
(*C'est trop filé sans mouiller, i. « trop manger sans boire ». O.*)

F° 3, c. 3. Ponitur ei vita ad duos digitos de morte.

F° 86, c. 3. *Tu es a deux dois d'enfer.*

F° 129, c. 2. *A deux doiz pres du pays d'enfer.* (*Id. f° 108, c. 2.*)
(*Être à deux doigts de la mort. L.*)

F° 5, c. 1. Melius esset leprosam esse quam pro pulchritudine frangere matrimonium. — O, frater dicetis, non frangimus, *mais nous le ployons.*

F° 103, c. 3. Ubi est fidelitas matrimonii? Quid dicent *messieurs les*

1. Les indications de pagination renvoient, pour le Carême de Tours, à l'édition de 1525, et, pour les Carêmes de Paris, à l'édition de 1526.

Pour éviter de fastidieuses et encombrantes répétitions, les ouvrages cités ne sont indiqués que très sommairement. On en trouvera les titres à la suite de cet article.

Les initiales P. G., — O., — L., — L. L., — C. désignent les *Proverbia gallicana* et les ouvrages de Oudin, Leroux, Leroux de Lincy et Cahier.

gallans? Frater, *on ne les rompt pas, on ne les fait seulement que ployer.*

(*Mieulx vault ployer que rompre. P. G. — C. 1405. — Il rompra plutot que de ployer. O.*)

F° 6, c. 4. Ludere *du patelin et du beau beau.*

(*Par devant leur font le beau beau, et en derriere le syzeau. E. Langlois, p. 40. — Faire beau beau. O.*)

F° 6, c. 4. Et, domine, *pour entretenir les mignons*, scitis bene dare dominis *le mais et jouer de la retraicte.*

F° 7, c. 4. Non est deterior surdus quam ille qui non vult audire.

F° 8, c. 1. Dicitur communiter : *à regnart endormi rien ne lui chet en la gueule.*

(*P. G. — L. — Renard qui dort la matinée n'a guère la bouche emplumée. C. 575.*)

F° 10, c. 2. Diffamati etiam a parvulis clamantibus in sero sinapium.

P. f° 129, c. 2. Parvi pueri ex hoc pergunt ad synapium.

P. f° 160, c. 3. *Les petis enfans en vont à la moutarde.*

F° 16, c. 4. Non est *esbat de gibier tel comme de heron.*

F° 17, c. 1. Quanto citius possumus currimus ad mortem; capiatis ventum *ou marree, le mont ou la valee.*

F° 125, c. 3. Capiatis *le vent ou la maree, le bont ou la volee.*

(*Prendre la volée pour le bond. O. — Autant de bond que de volée. L. — C'est folie de perdre la volée pour le bond. L. L. — La garde de l'accouchee voulut mettre son nez et discourir de M. de Nemours à bon et à vollée.* Caquets de l'accouchée, *V° j., p. 164.*)

F° 21, c. 1. Vulgo dicitur : de bona vita mors bona sequitur.

(*De telle vie, telle fin. P. G.*)

F° 24, c. 2. Et unus *messire Jehan* qui nescit quod dicit.

F° 38, c. 4. Sic eatis domum alicuius burgensis, domine Ioannes; dicatis domine : Ecce estis tam honesta. O, domine Ioannes, vere portabitis *l'aumusse* et portabitis caudam vulpis.

F° 74, c. 1. Creditis quod isti pro confessione sua audienda petant hominem literatum et discretum, qui possit intra lepram et lepram discernere? Non, non. Sed *messire Jehan* dicet : Domine, bene dicitis. Est confessio quam fecit lupus ovi et vulpes leoni. Ecce usurarius, leno, vel alius non habens voluntatem emendandi se, nisi ut demones. Veniet *a messire Jehan*, et pauper dominus Ioannes ibi exit et presentabuntur ei grossi casus et nescit quid est.

F° 74, c. 2. Domina erit in lecto et dominus Ioannes erit in coquina ad faciendum et preparandum ientaculum vel prandium. Et si

ipsa debet ascendere equum vel mulum, dominus Ioannes supponet manum.

(*Ceulx qui songent les merveilles,*
Que on appelle les maistres Jehans. Coquillart, I, 102.
Aussi faict bien votre clerc, messire Jehan. L. L.)

F° 27, c. 2. Etiam protonotarii expectant in curia. Quid? Ut moriatur aliquis habens plura beneficia. Timeo quod curia *coupe la queue à beauxcoup trop court.*

F° 28, c. 4. Si in una taberna sit una filia, duo vel tres *maquereaux luy souffleront la plume en l'œil.*

F° 109, c. 3. *Ung jeune* calamistratus, *souffleurs de plumes*, qui nihil aliud faciunt nisi *abuser femmes.*

F° 29, c. 1. Illa paupercula est *au bout de sa patience et de son roulet.*

(*Il est au bout de son roulet. O. — L.*)

F° 31, c. 2. Ecce advocatus non dicet unum verbum pro paupere homine, nisi habeat *la bourse ferree et les mains oingtes.*

F° 97, c. 2. Nonne capti estis *à la pipee, seigneurs de justice et* domini iustitie qui nihil aliud facitis nisi *ferrer la gibeciere?*

F° 177, c. 1. *Une grosse hostelerie* que dicebatur *l'escorcherie*, et non erat locus nisi *des grosses bourses ferrees.*

(*Il a la bourse bien ferrée. O.*)

F° 33, c. 1. Domini, facitis, de verbis predicatoris *la figue; il n'y a ne si ne qua, car il faudra passer par là.*

F° 60, c. 2. *Il n'y a ne si ne qua.*

(*Il n'y a ne si ne qua. O. Maillard*, Sermones dominicales, *f° 109 r° et passim. — Luy feist la figue, qui est en icelluy pays signe de contempnement et derision manifeste. Rabelais*, Pantagruel, *IV, xlv. — Faire la figue. L. — L. L.*)

F° 33, c. 2. Talis *emporte la poire qui n'en peult mais*[1].

F° 33, c. 3. Iuxta illud commune proverbium : si gravaris, appella.

F° 34, c. 1. Cum enim percutitur et verberatur catulus ante leonem, leo tremit; et quid esset si hic verberaretur? Catulus non tremeret?

1. Ce proverbe est donné comme commentaire à deux vers d'Ovide :

Juppiter in multos temeraria fulmina torquet
Qui penam culpa non meruere sua.

(Ep. de Ponte, III, VI, 27. — Non meruere sua. *Lisez :* non meruere pari).

P. f° 111, c. 3. Communiter dicitur : ante leonem percutitur canis; *on frappe le chien devant le lion*[1].

(*Rabelais, I, xj; L. Pour douter bat-on le chien devant le lion. — L. L.; C. 201. — Sermones Thesauri novi. CXXXVIII.*)

F° 35, c. 2. Vidistis estos *plumereaux* vix dicere *une patenostre ou ouyr une messe*, et si audiant, *c'est a tout le coude*[2].

F° 37, c. 2. *Et voila parlé d'auctorité.*

F° 37, c. 3. Pisa in olla non ita moventur.

(*Il trotte comme pois en pot. O. — L.*)

F° 38, c. 3. O, tu te ponis *en la griffe du chat.*

F° 38, c. 4. *Vive qui flatte.*

F° 39, c. 2. Sunt enim mille sacerdotes damnati qui nunquan nutrierunt meretricem *a pain et a pot.*

F° 45, c. 2. Manutenere meretricem *a pain et a pot.* (*Id., f° 100, c. 1.*)

P. f° 82, c. 3. Cum poto et cocleari, *a pot et cuiller.*

(*Neque habebat meretrices in camera sua a pain et a pot. O. Maillard*, Sermones de adventu, *f° 24 v°. — Autant vaudroit estre à pain et à pot. Noël du Fail, I, 160.*)

F° 39, c. 4. Proverbium est vulgare : *qui peult et ne veult, quand il veult, souvent il ne peult.* In vulgari proverbio hoc dicitur.

(*Qui ne fait quand il peult, il ne fait pas quant il veult. P. G.*)

F° 43, c. 1. Habitus non facit monachum.

F° 43, c. 2. Cum veniet mors, *la farce est jouee... Le jeu est failly, la farce est jouee.*

(*Tirez le rideau, la farce est jouée. O. — L.*[3].)

F° 43, c. 2. Eatis *a pié ou a cheval, prenez le mont ou le val*, quia estis longe a paradiso.

F° 47, c. 3. Frigidum *comme ung lendier de frairie, qui n'eschauffe, etc.*

(*Si bien qu'ilz furent contrainctz de se lever de table et aller à la cuisine, ou ilz ne trouverent âme vivante et le feu tout mort et les landiers froidz comme ceux d'une confrairie. Brantôme*, Vies

1. Voir, sur ce proverbe, F.-Ed. Schneegans.

2. Plumereaux, mot forgé peut-être par Menot pour désigner les « souffleurs de plume » dont il a été question plus haut (f° 28, c. 4, et f° 109, c. 3).

3. Rabelais, s'il a tenu ce propos, n'aurait donc fait que répéter une saillie de Menot, car il semble bien, à voir la manière dont celle-ci est amenée et encadrée, que Menot en soit l'auteur. Mais chez le prédicateur on ne devine aucune intention sceptique.

des cap. étr. Œuvres, *II*, *251*. — *Il est froid comme un landier. L.*)[1].

F° 48, c. 1. Post pluviam veniet pulchrum tempus.

F° 48, c. 4. Iob expertus est duos fines baculi, *les deulx bouts du baston*, gallice, quia scilicet habuit prosperitatem magnam et adversitatem et de prosperitate in adversitatem venit.

F° 51, c. 3. Faciam tibi lucrari *ung bon pot de vin.*

F° 53, c. 3. Dicitur communiter : *qui a bon voysin a bon matin.* (*P. G. — L. — L. L. — C. 1847.*)

F° 64, c. 1. Dicebam vobis quod in ecclesia nunc abscondimus sanctos et quod abscondetis vestros sinus.

P. f° 185, c. 1. Videtis quod abscondimus sanctos; amore Dei, abscondatis sinus vestros.
(*Cacher les saints. O.*)

F° 67, c. 4. Dicitur enim : *il fault faire le manche selon le bras.* (*Selon les bras on doibt faire la manche.* La Réformation des dames de Paris. Recueil de poésies françaises, *VIII*, *251*.)

F° 67, c. 4. Fumus non est ignis.

F° 71, c. 1. *Lancette de barbier n'est pas si friande*, que statim scindit, sicut mulier pulchra sine prudentia.

F° 78, c. 1. Vultis uxores vestras honeste se habere in matrimonio; quod si non, baculi *iront par pays.*

F° 71, c. 4. *La marjolaine est tantost ployee*[2].

F° 80, c. 4. Habes filium; vis et credis facere baculum tue senectutis et dabit tibi pyra angusti.

F° 82, c. 1. Est cantilena vulgaris : Promissio nobilium non est hereditas, sed *cracher derriere* et in vultu facere bonum modum.

P. f° 30, c. 4. Servitium principis non est hereditas.

F° 45, c. 4. Dicitur communiter quod promissio principis non est hereditas.

1. On voit par Menot que nous ne connaissons que la première partie de ce proverbe, dont le sens, à première vue, n'est pas clair. L'idée initiale est que rien n'est plus froid qu'un landier un lendemain de frairie. On retrouve cette idée sous une autre forme dans le *Sermon sur l'enfant prodigue*. Lorsque l'enfant prodigue eut dépensé tout son héritage, c'est-à-dire au lendemain de la frairie, *autour de lui n'y avoit rien si froit que l'astre* (Paris, f° 121, c. 3). Voir plus loin.

2. Allusion au proverbe : *arroser la marjolaine*, sur lequel voir Ménage, *Dict. étym.*, v° *Marjolaine*, note de Le Duchat.

(*Amour de seigneur n'est pas héritage. P. G. — Service de grand n'est pas héritage. C. 824.*)

F° 82, c. 4. Sicut *le mortier sent les aulx*, sic filii parentum vitam et dominorum.

P. f° 3, c. 1. Dicitur quod mortariolum semper sapit allia.

(*Le mortier sent toujours les aulx. Coquillart, I, 106. — P. G. — O. — L. L. — C. 1127.*)

F° 83, c. 4. Facere *la chattemitte.*

F° 87, c. 3. Bona sunt eis in tanta multitudine *qu'ilz leur crevent les yeulx.*

F° 141, c. 1. Habens tot et tantas pecunias *que elles luy crevent les yeulx.*

(*Cela vous crève les yeux. L.*)

F° 88, c. 1. Lex dicit quod debent in camisia expoliari et eis dari baculus in manibus suis.

P. f° 17, c. 3. Exierunt omnino nudi, cum baculo albo in manu.

P. f° 96, c. 2. Debent fustigari per quadrivia et mitti in exilium cum baculo albo in manu sua, *avec honte et confusion.*

P. f° 124, c. 4. Fecit eum ... fugere pedibus nudis, capite discooperto, baculo albo existenti in manu sua, *ung baston blanc en sa main.*

P. f° 180, c. 3. Et habetis tunc licentiam capere uxorem et filios parvulos cum baculo albo in manu et eundi ad mendicandum panem tuum[1].

(*Réduit au bâton blanc. O. — L.*)

F° 89, c. 2. Faciunt eis comedere bladum suum *en vert.*

F° 109, c. 1. Ille faciet sibi comedere bladum in viridi ; *il luy fera passer transport.*

F° 89, c. 2. Pauper agricola cum habet pro se laborare, oportet quadrigare, gallice : *charroyer* pro domino, *on luy faict mascher le parchemin* cum dentibus; cogetur omnia dimittere domino, propter eius crudelitatem.

1. « Sortir d'une place le bâton blanc à la main, se disait d'une garnison qui se rendait en consentant à sortir sans armes et sans bagages. — Fig. : sortir d'un emploi, d'une administration avec le bâton blanc, ou le bâton blanc à la main, en sortir pauvre. On dit de même : il est venu en cette ville le bâton blanc à la main, il y est venu pauvre. » (Littré, v° Bâton). Voir aussi l'*Intermédiaire*, XIII, 23.

La loi à laquelle se réfère Menot dans le premier texte rapporté ci-dessus est la loi salique.

F° 89, c. 3. *Apres que tu auras gaudy et prins tes faulx plaisirs et voluptez jusques au bout de l'aulne.*

F° 98, c. 2. Capiatis de predicatione quicquid volueritis et de bonis huius mundi *jusques au bout de l'aulne.*

(*Ilz en avoient tout au long de l'aulne. Noël du Fail, I, 87. — Au bout de l'aulne fault le drap. O. — L. L.*)

F° 90, c. 3. Fuerat factus operatione magni operatorii, *du grand ouvrier.*

F° 95, c. 2. Oportet quod iuventus transeat.

F° 96, c. 4. Domini, dixi vobis semel ac bis, sed decies repetita placebunt.

F° 97, c. 1. Facitis *la sourde oreille.*

P. f° 150, c. 3. Non fecit *de la sourde oreille.*

F° 97, c. 4. Nunquam *poule n'ayma chapon.*

(*Jamais géline n'aima chapon. L. L.*)

F° 97, c. 4. *Il est tout confessé qui n'a cure de s'amender.*

F° 97, c. 4. ... *et lui garderas ung tour d'asne.* Ecce detis unum ictum asino in stabulo; veniet ad transeundum unum malum passum; ibi dabit *ung tour de son mestier.*

(*Pour M. de la Force, il a joüé un tour de son mestier.* Les caquets de l'accouchée, *II° j., p. 56. — O.*)

F° 98, c. 1. Dicunt communi proverbio, quando aliquis fecit eis displicitum : *Tout vient à point qui peult attendre.*

P. f° 155, c. 2. *Tout vient à point qui peult attendre.*

(*Qui peult attendre, tout vient à bien. P. G. — Noël du Fail, I, 84.*)

F° 99, c. 1. Est commune dictum : *Il se demeyne, qu'il semble qu'il aye les piedz dedans le feu.*

F° 100, c. 4. *Et vous, gallans,* qui ita ambulatis colloquendo per ecclesiam et *a regarder qui a le plus beau nees.*

(*Ils viennent regarder qui a le plus beau nez. L. — B. des Periers, nouvelle XLVIII.*)

F° 100, c. 4. Quanto dicitur de malo in presentia, dicitur contumelia; *quant en la barbe et en la face d'une femme* dices *son* sibi *et lui recorderas sa leçon* et dices : nihil dixi de ea quin dixerim sibi in barba sua.

(*Plusieurs t'ont maintenu en barbe qu'en temps de gelée ils voyent ordinairement monter les glaçons du fond de l'eau. B. Palissy, p. 290. — A la barbe. O.*)

F° 101, c. 3. *Mieux vault honneur, etc., (que richesse?).*

F° 101, c. 3. *Ung coup de langue est pire que ung coup de lance.*
(*Un coup de langue. O. — C. 929.*)

F° 102, c. 4. Invenietis unam mulierem que ad inveniendum *une ballade* habebit spiritum acutum, subtilem *et cler comme voirre, net comme la perle*, sed in facto conscientie, invenietis illam *comme une beste.*
(*Cela est net comme une perle. L.*)

F° 104, c. 3. *Gros paillars de taverne*, et illi qui nesciunt malitiam *non plus que ung vieil singe de XXX ans, ilz ont rosty le monde.*

P. f° 44, c. 3. Duo antiqui vulpes inveterati, *deux vieulx regnars*, malitiose simie XXX annorum.
(*Plus malicieux qu'un vieux singe. O. — L. — L. L.* — Caquets de l'accouchée, *V° j., p. 168.*)

F° 106, c. 2. Domina, estis inclusa in camera cum domino ad quem fuistis citata, et filia *va peller les pommes au jardin.*

F° 115, c. 4. Nonne fuistis *peller les poyres au jardin*, in orto domini? Sic, pater, sed soror mea erat mecum.

F° 106, c. 4. Mus non est bene cum cato.

F° 107, c. 3. Homo *a la cervelle si pres du bonnet* et nunquam comederet nisi faceret sicut asinus, qui continuo facit *troys ou quatre tours* et potius non comederet.

F° 108, c. 1. Ut meretrix cuius honor est *a vau le vent.*

F° 110, c. 2. Vos, iustitiarii, qui habetis *les mains dorees.*

F° 111, c. 1. Versus : Ludus, vina, Venus, tribus his sum factus egenus.

F° 113, c. 1. *De la pance vient la dance; de yvrongnyse vient paillardise.*
(*De la panse vient la dance. P. G.*)

F° 114, c. 1. Via prosperitatis, *c'est le grand chemin des vaches.*
(*Le grand chemin des vaches. L.*)

F° 116, c. 4. De bonis male acquisitis non gaudebit tertius heres[1], Nunquam tertius heres *s'en jouyra.*

P. f° 8, c. 2. De rebus male acquisitis non gaudebit tertius heres.
(*Vous ditez en proverbe commun : des choses mal acquises, le tiers hoir ne jouira. Rabelais, III, 1.*)

1. Ce vers doit être corrigé comme suit :

« De male quaesitis vix gaudet tertius heres »
(W. S. Smith, p. 376).

F° 117, c. 1. Oportet preparare *de la confrairie de sainct Legier pour aller a sainct Trotet*[1].

F° 118, c. 1. *Tiré sur le vif.*

F° 118, c. 3. Dicitur in communi proverbio : *il n'y a que la premiere pinte chiere.*
(*L. — C. 253.*)

F° 118, c. 4. Habes ancillam habentem malam manum.
(*Il a la main mal seure. O.*)

F° 122, c. 4. Nescio super quam herbam *vous avés marché.*

F° 124, c. 1. Qui vult facere *une bonne journée*, vel bene ambulare, oporter mane surgere et incipere.

F° 129, c. 3. Unus latro alium iuvabit.

F° 136, c. 3. *Et en oublieroit on le boire et le manger* propter eum, *tant il est beau.*

F° 139, c. 2. *Certe, autant de testes autant d'oppinions et autant d'oppinions qu'il y a de chansons. Pour mener une dance, l'ung l'estourdion, l'aultre le chappellet, l'aultre le petit pas*[2].

F° 146, c. 4. Sepe panis est comestus antequam sit frigidus et sepe suburbia sunt meliora villa.

F° 149, c. 3. Qui amat periculum peribit in illo.

F° 163, c. 2. *Il n'y allit point de morte main.*
(*O. — L. L.*)

F° 163, c. 4. *Je n'ay pas presché desoubz la cheminee.*
(*Faire quelque chose sous la cheminée. — L.*)

F° 164, c. 3. *Craindant qu'on ne luy baillist ung si* pro quo.

F° 166, c. 1. *Ce que tu a brassé, boy le.*

1. Cf. *L'advocat des dames de Paris, touchant les pardons de sainct Trotet* [1498] (*Rec. de poésies françaises*, XII, 1). Une note des éditeurs cite ce passage de Guy Patin : « Ce ne sont pas toujours les pardons qui font aller les femmes, c'est l'envie de trotter. C'est pourquoi l'on dit ici plaisamment que saint Trottet, saint Caquet et saint Babil sont les plus grands patrons de ce sexe dévot. »

2. *L'estourdion*, ou *tourdion*, danse à la mode en France au xv° et au xvi° siècle.

Le chappellet. Celui qui menait cette danse portait un chapelet ou une guirlande. Chacun menait la danse à son tour et embrassait la dame qu'il menait par la main (Lacurne).

Le petit pas semble être une des figures du chapelet. — Voir J. Bretex, *Le tournoi de Chauvency*, v. 4422.

P. f° 219, c. 4. Sit tibi quod meruisti; *si tu as fait une folie, si la boys.*

(*Qui a fait la faulte, sy la boive, P. G. — L. L. — Qui a fait une folie, la boit. O. — L.*)

F° 173, c. 2. Contraria contrariis curantur.

F° 173, c. 2. *Et vostre fièvre quartaine !*

(*Tes fortes fiebvres quartaines. Rabelais, V, XII. — Tes fièvres quartaines, messire Jan, tu ne sçais pas lire à demi, H. Estienne, II, 344. — Que les fievres quartaines t'attrappent. L. L. — L.*)

F° 174, c. 2. Dicitur in proverbio communi :

Rouge soir et blanc matin
C'est la joye du pellerin.

Quia tunc

On a beau se mettre a chemin.

Quia habebitur pulchrum tempus.

(*Rouge soir et blanc matin, c'est la journée du pélerin. O. — L. — C. 1368. — Rouge soir et blanc matin ren joye au cœur des pélerins. L. L.*)

F° 176, c. 4. Contigit enim eis illud veri proverbii : canis reversus ad vomitum.

F° 177, c. 1. *Un de ses gallans des quatre pilliers de taverne.*

(*Pilier de cabaret ou de taverne. O. — L.*)

F° 179, c. 2. Domine burgenses habent vestimenta et odores *à faire sentir bon leurs vestemens.* Ecce veniet *le moys de may* : oportet ire *renouveller les amourestes, et auront le sein farcy de violetes, de broust* et capreoli venient *brouster.* Dicitur quod si sint punestes passunt capere odores.

F° 180, c. 3. Dicitur communiter : *il ayme ceste maison, car il n'en bouge.*

CARÊMES DE PARIS.

F° 2, c. 1. Omnia mea bona sunt ibi (in marsupio meo) et sine eo nihil facerem in nundinis : hoc esset ire ad moras absque instrumento[1].

F° 2, c. 1. Dicitur communi proverbio : qui habet pecuniam habet pileos.

F° 15, c. 1. Tenere solem et lunam per cornua.

1. La dernière phrase a bien la tournure d'un proverbe, mais sa signification nous échappe. Peut-être le mot *moras* est-il défiguré.

F° 15, c. 3. Hodie thesaurarii orti a paupere domo, filii parvi mercatoris, statim quam posuerunt pedem in scriniario et manus in pecunias, faciunt sicut de cera; tandem oportet habere pulchram domum, etc.

(*Cet habit vous est fait comme de cire. O.*)

F° 16, c. 1. De iuvene angelo fit antiquus diabolus.

F° 27, c. 3. De uno iuvene eremita antiquus diabolus.

(*De jeune angelot vieux diable. P. G. — L. L. — De jeune hermite vieux diable. Noël du Fail, I, 304.*)

F° 26, c. 3. Pro pulchris oculis suis.

(*Il veult que l'on fasse cela pour ses beaux yeux. O. — Cela ne se fera pas pour vos beaux yeux. L.*)

F° 26, c. 3. Dicitur communiter : qui totum comedit in prandio et nil reservat pro sero, sepe male cenat.

(*Qui disne tout, il n'a que soupper. P. G.*)

F° 115, c. 2. Qui de suo prandio servat pro cena, illa adveniente, certe non moritur fame.

(*Qui garde son disner, il a mieulx a soupper. P. G.*)

F° 31, c. 4. Ut quedam femine comedentes pedes crucifixi et facientes parvum os.

(*Mangeur de crucifix. O. — L. — L. L. — Faire la petite bouche. O. — L. — L. L. —*

Femme au chapperon avalé
Qui va les crucifix rongeans,
C'est signe qu'elle a estalé
Et autresfois hanté marchans. Coquillart, I, 105.)

F° 32, c. 3. Aliquis bene scit facere pulchram minam.

(*Faire bon visage à quelquun. L.*)

F° 32, c. 3. Tales sunt similes catto, qui tamdiu est bonus quamdiu est silvester.

F° 36, c. 2. Gulosus ... quando habebit mortem inter dentes, non poterit comedere.

F° 160, c. 3. *Vous lui mettriés la mort entre les dens.*

F° 176, c. 2 (et passim). Quid pauper peccator facere poterit ubi habet mortem in faucibus et inter dentes?

(*Avoir la mort entre les dents. L.*)

F° 37, c. 1. Ad plumas cognoscitur avis.

F° 38, c. 2. Nunquam ... poteris liberari, nisi prius reddatis usque ad ultimum quadrantem, *jusques à la derniere pinte.*

F° 39, c. 4. *C'est une confession de regnart.*

F° 41, c. 2. Tu computas sine hospite tuo.

(*Compter sans son hôte. O. — L. — Il ne faut jamais compter sans son hoste.* Caquets de l'accouchée, *p. 221.*)

F° 41, c. 4. Non oportet nisi una cauda vituli ad attingendum celum, dummodo sit satis longa.

(*Il ne faut qu'une queue de vache pour atteindre le ciel, mais il faut qu'elle soit assez longue. L. — C. 1746.*)

F° 42, c. 1. Unde illud proverbium : Domina quota hora promisistis?

F° 145, c. 1. Ha, Domina, qua hora promisisti? *Ha, ma dame, a quelle heure avés vous promis?*

F° 44, c. 3. Habemus exemplum, *lequel vault son pezant d'or.*

F° 127, c. 1. Hoc valet suum pondus aureum, *son pesant d'or.*

F° 47, c. 2. Bonus sanguis non potest mentiri.

F° 49, c. 4. Ad hoc respondet commune proverbium : Monachus in chorea et musca in lacte, nescio quid vilius.

F° 54, c. 1. Non est de factus Dei si plures damnantur, sed est ex eorum malitia et negligentia : ideo capiant se audacter per nasum.

F° 127, c. 3. Capiatis vos per nasum vestrum, qui satagitis de facto alterius; *prenez-vous par le nez, qui vous mellez du fait d'autruy.*

(*Prenez-vous par le nez. O.*)

F° 67, c. 2. Communiter dicitur : Sola miseria caret invidia.

F° 181, c. 4. Celebre est proverbium ab antiquo quod sola miseria nescit invidiam.

F° 70, c. 1. Ex ieiunio canes moriuntur in Belsia.

(*Gentil homme de la Beausse, qui vent ses chiens pour avoir du pain. O. — L. L.*)

F° 72, c. 3. Generaliter, omnis infirmitas que se terminat per ic, facit medico *la nicque.*

(*Les maux termines en ique*
Font aux médecins la nique :
Hydropique, étique, phtisique,
Paralitique, apoplétique, léthargique. O. — L. — L. L.)

F° 76, c. 2. Quando amo aliquem, amo canem suum.

(*Qui m'ayme, il ayme mon chien. P. G.*)

F° 77, c. 2. Aliqui ... faciunt de corio alterius largam corrigiam, id est de bonis aliorum iniuste acquisitis amplas eleemosynas.

(*Faire du cuir d'autrui large courroie. P. G. — O. — L. — L. L.*

— *C. 152.* — Tales faciunt magnas caudas de corio alieno. O. Maillard, *Quadragesimale*, f° 133, c. 3.)

F° 79, c. 1. Dicitur in communi :

Conveniunt rebus nomina sepe suis.

(*H. Estienne, I, 406.*)

F° 79, c. 2. Dicitur : non omnis venator bestie eam capit.

F° 81, c. 1. Ista cauda non est de hoc vitulo : *ceste queue n'est pas de ce veau.*

(*Ceste coe n'est pas de ce vel. L. L. — P. G. — O. — L.*)

F° 81, c. 3. Clamat voce flebili domus magister magnus : Mortuus est Rex. Postea, in ictu oculi dicit : Vivat Rex, nec de prio fit mentio. *Vive le Roy.*

F° 83, c. 2. Tales non bene ieiunant sed faciunt Deo barbam stramineam.

(*Faire barbe de paille. O. — Faire barbe de paille à Dieu. L. — Faire barbe de fouerre à Dieu. L. L.*)

F° 89, c. 1. Cum « oportet » in medium adducitur, nihil est quin oporteat.

Quant « oportet » vient en place, il n'est rien qui ne se face.

(*Quant « oportet » vient en place, il convient qu'ainsi se face, Rabelais, III, XLI. — Quant « oportet » vient en place, il est besoing qu'on le face. L. L. — P. G. — O.*)

F° 91, c. 3. Scit et intelligit adeo bene que facitis sicut et vos scitis. *Et la faictes tirer à part! Sachez que elle scet aussi bien sa game que vous faictes.*

F° 94, c. 1. Dicitur : Honores mutant mores, licet non semper in meliores.

(*Honneurs changent meurs. P. G. — C. 867. — L. L.*)

F° 94, c. 2. *Bateurs de pavé.*

(*O. — L. — L. L.*)

F° 98, c. 2. Molendinum tota nocte movetur; *le claquet du moulin ne cesse de mener bruit.*

(*Elle caquette toute seule,*
C'est un claquet, c'est une meule
D'un moulin qui tourne tousjours.

R. Belleau, La Reconnue. *Anc. théâtre fr., IV, 400.*)

F° 109, c. 1. Malui ... dicere sicut quidam dicunt quod *des corones des prestres seront pavés les rues d'enfer.*

(*Les rues en sont pavées. L.*)

F° 110, c. 2. O, Frater, vos nescitis verbum bonum, *le mot du guet.*

(*Ce curé avoit donné audit maistre Pierre le mot du guet. B. des Periers, nouvelle CXIII.*)

F° 111, c. 1. *Autant leur est le dernier* (derrière?) *du talon que le devant.*

(*J'aime mieux voir vos talons que vostre nez. O.*)

F° 112, c. 3. Una grossa domina dabit pauperi morsum panis qui bene transiret inter duos digitos, latum ut lingua cati.

(*Mince comme la langue d'un chat. L.*)

F° 113, c. 1. Erat parcus, *chiche*, ut tigris, *comme ung tigre.*

F° 115, c. 1. *Il n'est chance qu'il ne retourne.*

(*P. G.*)

F° 115, c. 1. Boni petitori, bonus recusator.

F° 156, c. 2. *A bon demandeur, bon escondisseur.*

(*A bon demandeur, bon refuseur. P. G.*)

F° 115, c. 2. Dicitur communiter : *a chascun oyseau son nid semble beau;* cuilibet avi nidus suus pulcher est.

(*P. G. — Noël du Fail, I, 29. — O. — L. L. — C. 1189.*)

F° 115, c. 2. *Autant de pays, autant de guyses*; tot nationibus, tot mores.

(*Chascun sa guise. — Tant de gens, tant de guises. P. G.*)

F° 115, c. 2. Oportet prius solvere quam comedere.

F° 116, c. 3. Isti habuerunt aliquam scientiam et potuerunt cognoscere in nube et mari.

(In nube et mari, *réminiscence de l'Épître de saint Paul*, I. ad Corinth. X; *cette expression paraît être employée ici comme une locution proverbiale.*)

F° 117, c. 1. *Chose qui plaist est a demy vendue;* res placita vendita est ad dimidium.

(*Marchandise qui plaist est à demy vendue. O. — P. G. — L. — L. L. — C. 1041. — Marchandise offerte est à demy vendue. Noël du Fail, I, 213.*)

F° 117, c. 4. Dicitur : *Trop en a qui deux en a*, multum et minis habet qui duos habet.

(*Trop est trop. O.*)

F° 120, c. 3. *Mon père m'a avallé la bride sus le col.*

F° 120, c. 4. *Tenoit table ronde, riens n'y estoit espargné.* Tenebat mensam rotundam toti mundo.

F° 141, c. 1. Tenebat mensam rotundam omnibus venientibus.

F° 207, c. 1. *Tenir table ronde à tous venans.*

F° 120, c. 3. Dedit mihi claves camporum.

F° 120, c. 3. Ex quibus poterimus cognoscere *tout le* « tu autem ».

(*Et tout le « tu autem » ay ici en peu de chapitres rédigé. Rabelais, t. II, p. 431. — La Pelerine : vous voyez que chascun s'appreste pour en savoir le « tu autem ». — Le Pelerin : le « tu autem »? Ha! je t'enten.* Nouveau recueil de farces françaises, *p. 171.*)

F° 121, c. 2. Quando vacua fuit bursa et amplius nihil erat fricandum, *et qu'il n'y avoit plus que frire.*

F° 121, c. 3. *Quant il n'y a plus que frire*, quando amplius nihil erit.

(*Il n'y a plus que frire.* Farce nouvelle et tres bonne de folle bobance. Anc. théâtre fr., *II*, 282.)

F° 121, c. 2. *Mon gallant fut mis en cuilleur de pommes, habillé comme ung brulleur de maisons, nud comme ung ver;* meus gallandus fuit positus sicut collector pomorum, vestitus sicut combustor domorum, nudus sicut vermis.

(*Habillé en cueilleur de pommes. L. L. — Il est troussé comme un cueilleur de pommes. O. — L. — Ils estoient tous habillez en brusleurs de maisons. Rabelais, V, xxvj. — Habillé comme un brusleur de maisons. O. — Il est fait comme un brûleur de maisons. L. — L. L. — Nud comme un ver. O. — L.*)[1].

F° 121, c. 3. Vix ei remansit camisia, *nette comme ung torchon, nouee sur l'espaule pour couvrir sa povre peau...* munda sicut torsorium coquine.

(*Elle est faite comme un torchon. D'Hautel.*)

F° 121, c. 3. *Autour de luy n'y avoit rien si froit que l'astre.*

(*En sa maison n'y avoit rien si froit que l'astre, comme nous parlons à Paris. H. Estienne, I, 224. — B. des Periers, nouvelle CXVIII.*) (Voir plus haut, Tours, f° 47, c. 3.)

F° 121, c. 3. *On luy fait visaige de boys;* fit illi vultus ligneus. (Voir plus loin, f° 173, c. 2.)

F° 121, c. 4. Malum supra malum non est sanitas; *mal sur mal n'est pas santé.*

(*P. G. — O. — L. L.*)

F° 122, c. 2. Tu bene comedisti prius tuum panem album, *ton pain blanc le premier.*

F° 122, c. 3. *A mal fait ne gist que amende.*

(*P. G. — L. L.*)

1. Les brûleurs de maisons portent aujourd'hui l'uniforme allemand.

F° 122, c. 3. Fames facit lupum exire de nemore.
(*Necessité fait gens mesprendre, et faim saillir le loup du bois. Villon*, G. T., *167*. — *La faim chasse le loup hors du bois. O.* — *L.* — *L. L.*)

F° 122, c. 3. Infelicior gypso quotidie trito.
(*Battu comme plastre. O.* — *L.*)

F° 122, c. 4. Macer sicut alec, *sec comme bresil.*
(*Maigre comme un hareng soret. O.* — *L.* — *Secqs comme brésil.* Les Caquets de l'accouchée, *p. 259.* — *L.*)

F° 127, c. 3. Medice, cura te ipsum.

F° 127, c. 4. Perderetur latinum; *on y perderoit son latin.*

F° 128, c. 2. Si vultis facere de rencheriata... *si vous voulez faire de la rancherie.*
(*O.* — *L.*)

F° 130, c. 4. Tantam habebant ad deum devotionem *que ung chat a nager.*

F° 130, c. 4. *Pour le dire tout a platte cousture.*
(*Fait à platte cousture. O.*)

F° 130, c. 4. Quid non sciatis super digitum?
(*Savoir sur le bout du doigt. L.*)

F° 132, c. 1. Quando magister est tympanista, servi sunt choreatores; *quant le maistre est tabourineur et menestrier*, communiter *les varlez sont danceurs.*

F° 146, c. 4. Prandium hoc Domini similis erat prandio lemovici... Dominus autem fecit hodie, *le disner du lymosin.*
(*Manger du pain comme un limousin. L.* — *L. L.* — *C. 950.*)

F° 141, c. 1. Habebant licentiam eundi ad bibendum in mari *a tyre larigault.*
(*O.* — *L.* — *L. L.*)

F° 145, c. 2. Habetis pavimentum regis omnibus commune.
(*Je suis sur le pavé du roy. O.*)

F° 154, c. 2. *On les menasse de les mener* fieri cardinales, *faire cardinaulx sans aller jusques a Romme et de leur faire porter le chappeau rouge.* Nota quod quator sunt modi martyrum.
(*Je ne veux ni mitres, ni chapeaux; je ne veux que ce que tu as donné aux saints : la mort. Un chapeau rouge, un chapeau de sang, voilà ce que je désire. » Savonarole*, dans Villari, *II, 106.* — *On lui a fait porter le chapeau rouge. O.*)

F° 159, c. 3. Dicunt *qu'il n'appartient pas à vilain de renoncer Dieu.*
(*Il n'appartient pas à un coquin de renoncer Dieu. O.*)

F° 173, c. 2. Verberari dorsum mappa linea
Verberari dorsum *de une serviette de boys*[1].
(*Éd. s. d.* Perp. tract., *f°* 7 R°.) (Voir *supra*, f° 121, c. 3.)

F° 176, c. 1. Non oportet ire ad querendum ... glosam aurelianensem que vastat textum.

F° 70, c. 2. Non oportet vobis dare glosam destruentem textum.
(*Glosee de la glose d'Orléans, à scavoir qui gastoit le texte. H. Estienne, II, 51. — Glose d'Orléans plus obscure que le texte. C. 814*)[2].

F° 180, c. 3. Ecce quomodo pauperes ponuntur a quia.

F° 204, c. 1. *C'est une verte teste et si est homme pour te faire tout plain d'ennuy.*

T. f° 76, c. 4. Homo habens caput viride dicit : O quantum letantur isti ecclesiastici et religiosi qui sunt hospitati ut domini, nec habent tribulationes uxorum et filiorum.
(*Teste verte. O.*)

F° 204, c. 2. Dicitur communiter *que quant on a perdu toute sa vache et on en peult recouvrer la queue, encore esse pour faire ung tirouer a son huys.*

F° 209, c. 3. *Chascun entent à son jeu.*

II. — LES NÉOLOGISMES.

Aussi longtemps qu'une langue est vivante, elle ne cesse de créer des mots; mais ces nouveaux venus n'ont pas tous la même destinée : quelques-uns ont la vie dure; le plus grand nombre est destiné à périr. Plusieurs des mots dont Menot s'est fait le parrain ont subi le sort de ces derniers. Il en est arrivé autant à Rabelais. Les deux vocabulaires ont du reste d'autres traits de ressemblance. Telles épithètes, tels qualificatifs parsemés dans les sermons font

1. C'est par une métaphore analogue que Rabelais (I, XXII) appelle les tables à jouer des *Évangiles de boys*. — *Siècle de bois*, pour coups de bâton, dans la Comédie des comédies de Du Pêchier (*Anc. théâtre fr.*, IX, 298).

2. La Glose d'Orléans, commentaire de la loi romaine sur l'usure, œuvre d'un docteur de la Faculté d'Orléans, faisait dire au texte exactement le contraire de la pensée du législateur (Th. Basin, IV, 117).

pressentir la verve de Pantagruel. Mais, tandis que Rabelais a forgé de toutes pièces un grand nombre des mots dont il a enrichi la langue, rien ne fait supposer que les néologismes, en somme assez peu nombreux, dont nous avons essayé de dresser la liste, aient été inventés par Menot. Quoi qu'il en soit, leur apparition dans les sermons fait reculer la date assignée jusqu'ici à leur naissance.

Cette question de date étant la seule qui se pose, notre liste débute par les mots relevés dans le Carême prêché à Tours en 1508, antérieurs de dix ans à ceux des Carêmes de Paris. A la suite des mots français, on trouvera quelques mots de basse latinité dont Menot offre les seuls exemples connus.

Les cotes de pagination renvoient, comme nous l'avons fait pour les proverbes, à l'édition de 1525 du Carême de Tours et à l'édition de 1526 des Carêmes de Paris.

CARÊME DE TOURS (1508).

Escorniffleurs.

F° 13, c. 3. *Ces gros godons et escorniffleurs d'offices.*

F° 37, c. 2. Vos invenietis *des escuyers de* bona dies, *ung tas d'escorniffleurs.*

Le Dictionnaire général ne fait remonter ce mot qu'à l'année 1537; mais le verbe escorniffler était déjà employé au XVe siècle.

Estinces.

F° 167, c. 2. Centurio (venit) cum scala *et estinces, avecques ung marteau,* ut illum ex cruce descenderent.

Ce mot ne se trouve ni dans Lacurne, ni dans Godefroy. Mais Godefroy indique le mot estaincoise *comme l'équivalent d'*esturcoise, *avec le sens de tenailles.* Esturcoise *est à rapprocher du wallon liégeois* tricoisse : *tenailles.*

Estourdion.

F° 139, c. 2. *Pour mener une dance, l'ung l'estourdion, l'autre le chappelet, l'autre le petit pas.*

Godefroy cite un exemple daté de 1508, contemporain par con-

séquent du sermon de Tours. Le mot stourdion, *dont le sens est à peu près le même, est plus ancien.*

Febé.

F° 101, c. 2. *Il y a du febé* in casu suo.

Le plus ancien exemple cité jusqu'ici est tiré des Serées *de Guillaume Bouchet* (*Lacurne*, *v°* Phoebé).

Hazardeux, Hasardeux.

F° 94, c. 2. Invenietis Turonis numerum magnum *de hazardeux.*

F° 123, c. 3. Similiter, publicis blasphematoribus *pipeux et harsardeux*, non debet dari.

La paternité du mot a été attribuée jusqu'ici à Amyot (1569). La forme hasardeur *est beaucoup plus ancienne.*

Opiniastre.

F° 9, c. 2. *Les opiniastres* qui volunt renunciare legem Christi.

D'après le Dictionnaire général, *ce mot ne remonterait qu'à 1539* (*Ex. tiré de R. Estienne*).

Ouvrier (Le grand).

F° 90, c. 3. Fuerat factus operatione magni operatoris, *du grand ouvrier.*

Ceci n'est pas proprement un néologisme, puisque le mot ouvrier *était employé dès le XIIe siècle, mais la métaphore, devenue un lieu commun, est neuve.*

Pievert.

F° 139, c. 3. Gregorius sexto Moralium scribit conditionem *du pievert.*

Ce mot figurait jusqu'à présent à l'actif de Rabelais.

Pipeux.

F° 123, c. 3. Similiter, publicis blasphematoribus, *pipeux et hasardeux*, non debet dari.

Ce mot, dont le féminin est pipeuse, *ne se trouve ni dans Lacurne, ni dans Godefroy. Le mot* pipeur, *féminin* piperesse, *était en usage dès le XVe siècle.*

Plumereau.

F° 35, c. 2. Videtis istos *plumereaux* vix dicere *une patenostre ou ouyr une messe*, et si audiant, *c'est à tout le coude.*

Ce mot est inconnu à Lacurne et à Godefroy. — Voir ci-dessus (proverbes).

PORTE POCHE.

F° 144, c. 2. O quam sitis *porte poche!*

Cette expression est l'équivalent de porte besace, gueux. *Nous ne l'avons rencontrée nulle part.*

RÉSINÉ.

F° 86, c. 2. Comedistis ne *du devolu* vel *résiné?* Sunt mali morsus.

D'après Godefroy, le mot raisiné *se rencontre pour la première fois dans Ronsard et dans Marot. Le* Dictionnaire général *renvoie à Cotgrave.*

Devolu : lettre de provision accordée par le pape, par suite de l'indignité du possesseur ou de la nullité du titre (Godefroy).

Menot nous expliquera lui-même ce qu'il entend par *devolu* et pourquoi il le compare au *raisiné*, « malus morsus » : « Casus est : Prelatus maioris monasterii migrat a seculo; campana pulsatur ad eligendum abbatem et prelatum. Si per tres menses negligunt eligere, dicitur *Extra, de elect. et electi potestate*, cap., *ne pro defectu : Ne pro defectu pastoris gregem dominicum lupus rapax invadat, statuimus, ut ultra tres menses cathedralis ecclesia vel regularis prelato non vacet,* infra quos, *iusto impedimento cessante si electio celebrata non fuerit, qui eligere debuerant, eligendi potestate careant ea vice, ac ipsa eligendi potestas ad eum qui proximo preesse dinoscitur, devolvatur*[1]. Comedistis ne *du devolu*, vel *resiné?* Sunt mali morsus. Quid est *devolut?* Quia domini illi neglexerunt eligere in tribus mensibus, privantur electione et ius eligendi vel providendi in illo loco de prelato devolvitur ad superionem, et dabitur eis prelatus alius quam vellent. » Le sens de la phrase repose sur une équivoque entre la *résignation* d'office (resigné) et le raisiné, ce qui permet au prédicateur de dire que la dévolution et la résignation sont désagréables à avaler.

RETATYNER.

F° 109, c. 4. Oportet obstruere, ungere, *retatyner.*

Lacurne, Godefroy, Littré et le Dictionnaire général *renvoient à Cotgrave. Dans le texte cité, ce mot a le sens de : effacer les plis.*

THEOLOGIENNES.

F° 135, c. 2. Gratiam faciat nobis Deus ut simus *bonnes theologiennes.*

Le plus ancien exemple cité par Godefroy est précisément ce

1. *De elect.*, I, VI, 41. *Ne pro defectu* (Corp. j. can., II, 88).

passage de Menot. Le mot au masculin date du XIVe siècle. O. Maillard avait déjà dit à peu près la même chose, en manière de plaisanterie, *De Adventu,* Sermo I, f° 1, c. 3, — Sermo IV, f° 14, c. 2, — Sermo XI, f° 24, c. 4, mais il n'a publié que le texte latin des sermons dans lesquels il interpelle ainsi les « théologiennes ». C'est donc bien, jusqu'à plus ample informé, dans le sermon de Menot que le mot français apparaît pour la première fois.

CARÊME DE PARIS (1518).

Desbrallees.

F° 94, c. 3. Cum habitibus vestris pomposis et inhonestis *et desbrallees.*

Godefroy (supplément) donne cet exemple comme le plus ancien.

Mommon.

F° 103, c. 2. Res mirabilis et abominabilis est quod una mulier hodie in habitu viri vadat ad ludum taxillorum, *au mommon, avec une masque.*

Le plus ancien exemple cité par Godefroy se trouve dans la Farce joyeuse à deux personnaiges, c'est à scavoir : le pélerin, la pélerine (*seconde moitié du XVIe siècle*).

De femme qui porte momons
Et a faict tant de beaux sermons
Que son bien est tout fricassé,
Gardez vous d'y estre trompé.
(Nouveau recueil de farces françaises, *p. 173.*)

Menot emploie ce mot dans le sens de jeu de hasard.

Pimprenelles.

F° 120, c. 4. Quot bona hodie perduntur in talis abusibus, *en telles pimprenelles.*

Godefroy cite ce passage à titre d'exemple. Lacurne renvoie à Cotgrave. Le mot pimprenelle *cité par le* Dictionnaire général *a sans doute la même origine, mais sa signification est tout autre, il désigne une plante.*

MOTS LATINS.

Carinum.

P. f° 79, c. 4. Mare est carinum et pacificum.

(*Éd. de 1519 :* Mare est carmum. *Éd. s. d. :* mare est carmum, id est serenum et pacificum.

Ce mot dont la phrase indique le sens paraît forgé par Menot avec l'italien carino. *Il est inconnu à Du Cange.*

GALBARDINA.

P. f° 37, c. 1. Illi qui ferunt galbardinas ad modum hispanorum.

La galverdine ou gabardine était une cape contre la pluie. Le mot latin est probablement forgé par Menot.

GILLA.

P. f° 191, c. 4. Ivi semel ad videndum lusores alearum vel gillarum.

Du Cange ne donne que cet exemple; gilla, *d'après ce savant, vient de* gille, *fraude, mensonge, illusion.*

LOTRICIUM, LOTRITIUM.

P. f° 6, c. 2. (Ancilla) que in hoc mundo quondam lucrata est vitam ad portandum lotricium et ad lavandum scutellas.

P. f° 54, c. 1. Si sit macula in nasitergio tuo, oportet ponere in lotritio.

P. f° 71, c. 2. Oportet lavare faciem et facere unum bonum lotricium.

Du Cange traduit ce mot par lessive. *Il ne cite que les deux derniers exemples ci-dessus.*

PUNESTES.

T. f° 179, c. 2. Domine burgenses habent vestimenta et *odores à faire sentir bon leur vestemens.* Ecce veniet *le moys de may :* oportet ire *renouveller les amourestes; et auront le sein farcy de violetes, de broust,* et capreoli venient *brouster.* Dicitur quod si sint punestes, possunt capere odores.

Nous avons cité tout ce passage pour situer le mot punestes *que nous n'avons rencontré nulle part ailleurs. Il semble que Menot l'ait tiré du mot* punais. *La phrase cependant, avec sa rime intérieure, a une tournure de dicton.*

VELOCIUM.

T. f° 117, c. 1. Alia veniet ad afferendum horas coopertas velocio.

Les formes les plus voisines signalées par Du Cange sont velutum *et* velotum.

Joseph NÈVE.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS.

Ancien théâtre françois, publ. par Viollet-le-Duc. Paris, 1854-1857. (Bibliothèque elzévirienne.)

Basin (Thomas). *Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI*, publ. par J. Quicherat, pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1855-1859, t. IV.

Brantôme. *Œuvres complètes*, publ. par Ludovic Lalanne. Paris, 1864-1872, t. II.

Bretex (Jacques). *Le tournoi de Chauvency*, publ. par G. Hecq. Mons, 1898.

Cahier (le P. Ch.). *Quelque six mille proverbes*. Paris, 1856.

Caquets (les) de l'accouchée, publ. par Leroux de Lincy. Paris, 1855. (Bibl. elzév.)

Coquillart. *Œuvres*, publ. par Ch. d'Héricault. Paris, 1857. (Bibl. elzév.)

R. Cotgrave. *A French and English dictionnary*. London, 1660.

(D'Hautel). *Dictionnaire du bas langage*. Paris, 1808.

Des Periers (Bonaventure). *Œuvres françaises*, publ. par Louis Lacour. Paris, 1856. (Bibl. elzév.)

Du Fail (Noël). *Œuvres facétieuses*, publ. par J. Assezat. Paris, 1874. (Bibl. elzév.)

Du Cange. *Glossiarum mediae et infimae latinitatis*. Paris, 1850.

Estienne (Henri). *Apologie pour Hérodote, ou traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes*. La Haye, 1735.

Godefroy (Fréd.). *Dictionnaire de l'ancienne langue française, du IXe au XVe siècle*. Paris, 1881-1902.

Hatzfeld et Darmesteter. *Dictionnaire général de la langue française*. Paris, s. d.

Intermédiaire des chercheurs et des curieux. Paris, 1864 et s., t. XIII.

Lacurne de Sainte-Palaye. *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*. Niort, 1873-1882.

Langlois (E.). *Nouvelles françaises inédites du XVe siècle*. Paris, 1908. (Bibliothèque du xve siècle.)

Leroux (P.-J.). *Dictionnaire comique*. Pampelune, 1786.

Leroux de Lincy. *Le livre des proverbes français*. Paris, 1859. (Bibliothèque gauloise.)

Littré. *Dictionnaire de la langue française*. Paris, 1885-1886.

Maillard (Olivier). *Sermones de adventu*. — *Sermones dominicales*. — *Sermones quadragesimales*. Paris, 1500.

Ménage. *Dictionnaire étymologique de la langue françoise*. Paris, 1750.

Nouveau recueil de farces françaises des XVe et XVIe siècles..., publ. par M. M.-E. Picot et C. Nyrop. Paris 1880.

Nuceriensis (Joh.-Aeg.). *Proverbia gallicana*. Paris, 1519.

Oudin (Ant.) *Curiosités françoises*. Rouen, 1656. (Réimprimé à la suite du dictionnaire de Lacurne.)

Palissy (Bernard). *Œuvres*, publ. par A. France. Paris, 1880.

Rabelais. *Œuvres*, publ. par P. Jannet. Paris, 1858. (Bibl. elzév.)

Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles, publ. par A. de Montaiglon et J. de Rothschild. Paris, 1855-1878 (Bibl. elzév.), t. XII.

Schneegans (F.-Ed.). *Battre le chien devant le lion*. (*Revue des études rabelaisiennes*, t. IV, 1906, p. 226.)

Sermones Thesauri novi de tempore. Argentine, 1490, in-4°.

Smith (W. S.) *Les proverbes de Rabelais*. (*Revue des études rabelaisiennes*, t. VII, 1909.)

Villon (François). *Œuvres complètes*, publ. par Aug. Longnon. Paris, 1892.

UN AMOUR DE RONSARD

« ASTRÉE »

Charles IX régnait et Ronsard brillait à sa cour, un Ronsard en pleine possession de son génie, mais vieillissant déjà et maintenant détaché des deux femmes à la gloire desquelles il avait tour à tour tressé les rimes ferventes de ses jeunes années. La fière Cassandre poursuivait dans une lointaine province une existence à laquelle il n'avait plus de part. Marie, la Marie des *Amours*, allait succomber à une mort précoce dont l'annonce devait rallumer au cœur du poète quelques brandons de la belle flamme de jadis.

Mais bien d'autres, à pareille date, avaient reçu ses vers et ses galants hommages. Après avoir soupiré pour Sinope, il avait chanté sur un ton plus vif la blonde et caressante Genèvre. Puis la frivole Isabeau de Limeuil l'avait, pour un temps, rangé dans son cortège d'adorateurs. Et voici qu'enfin, pour plaire à la reine mère, il entreprenait de célébrer la beauté et les vertus d'Hélène de Surgères, et de courtiser, selon tous les rites poétiques, la jeune fille d'honneur charmante et lettrée. Ce n'était que jeu toutefois... L'heure avait-elle donc sonné de la retraite? Grison désormais, Ronsard devait-il se résigner à ne plus chanter que les amours d'autrui, et sa muse se réduire à n'être plus que l'harmonieux truchement des passions des grands de la cour?

On sait bien que non. Car il n'allait pas tarder à se prendre au charme de sa nouvelle héroïne; les inou-

bliables *Sonnets à Hélène* illustrent les moments divers d'une amitié amoureuse qui allait se teindre bientôt des nuances apaisées et délicates d'un mélancolique attachement d'automne. Mais un dernier épisode devait précéder cet épilogue, une passion courte, brûlante et malheureuse : celle dont les témoignages lyriques se trouvent rassemblés dans les *Sonnets et madrigals pour Astrée*[1].

*
* *

A n'en pas douter, c'est à la cour que le poète a connu cette Astrée, et à une date difficile à préciser, mais qui ne doit pas être postérieure de beaucoup à l'année 1570[2]. Ils s'y rencontrent par un jour de la fin de mai ou au mois de juin, car, à ce moment, nous confie Ronsard :

> L'astre divin, qui d'aimer me convie,
> Tenoit du ciel la plus haute maison[3].

ce qui signifie, si l'on entend bien, que le soleil était dans le signe des Gémeaux. Leur première entrevue se passe à grignoter de compagnie de menues friandises :

> Le premier jour que l'heureuse avanture
> Conduit vers toy mon esprit et mes pas,
> Tu me donnas pour mon premier repas
> Mainte dragée et mainte confiture[4].

1. *Œuvres*, éd. Blanchemain, t. I, p. 265-277. Voir aussi, aux *Pièces retranchées*, les sonnets LXV et LXVI : *Ibid.*, p. 420.

2. Ce groupe de poèmes a paru pour la première fois dans l'édition de 1578, mais le fait que toute l'intrigue se déroule à la cour nous pousse à croire qu'ils sont antérieurs à la mort de Charles IX (30 mai 1574). D'autre part, les années 1568 et 1569 doivent être écartées, Ronsard les ayant passées loin de la cour, à son prieuré de Saint-Cosme. Nous penchons pour le début de cette période 1570-1574. C'est le moment où la passion pour Hélène garde encore un caractère littéraire et convenu, le moment aussi où le poète écrit pour le roi et Anne d'Acquaviva les *Amours d'Eurymédon et de Callirée*.

3. Sonnet VIII.

4. Sonnet IX.

Aussitôt le poète s'éprend. Que faire contre une beauté qui réunit tant d'irrésistibles charmes?

Le premier jour que j'avisay la belle
Ainsi qu'un astre esclairer à mes yeux,
Je discourois en esprit si les dieux
Au ciel là haut estoient aussi beaux qu'elle[1].

Il est « esblouy », il est « vaincu ». Le moyen de ne l'être point?

Beauté, Jeunesse, et les Graces qui sont
Filles du ciel, luy pendoient sur le front[2].

De ses yeux sort « mainte vive estincelle » ; elle a d'adorables cheveux blonds, d'un blond d' « or frizé », « plus beaux que ceux de Bérénice », et rien ne plaît davantage à Ronsard :

Plus que mes yeux j'aime tes beaux cheveux,
Liens d'Amour que l'or mesme accompaigne[3].

Puis n'a-t-elle pas cette suprême élégance de dédaigner, sûre d'elle-même, le secours précieux du maquillage? Hardiesse originale et rare dans cette cour des derniers Valois, où les plus fières s'empâtent les traits d'une épaisse couche de rouge et de blanc de céruse. Et le poète d'applaudir :

Mais ce qui plus redoubla mon service,
C'est qu'elle avoit un visage sans art.
La femme laide est belle d'artifice,
La femme belle est belle sans du fard[4].

Il voudrait même qu'elle renonce à des ornements que sa beauté rend superflus. Mais agates et rubis, perles et diamants plaisent à la coquette, qui ne se refuse aucun

1. Sonnet II.
2. Sonnet VII.
3. Sonnet LXV.
4. Sonnet VII.

bijou[1]. Même le voile d'or fait sensation, qu'elle adopte un jour pour coiffure, et il se forme « une amoureuse presse » autour de la belle « ainsi pompeuse en habit de déesse » :

Je pensois voir Europe sur la mer
Et tous les vents en ton voile enfermer,
Tremblant de peur, en te voyant si belle,
Que quelque dieu ne te ravist aux cieux

Et ne te fist une essence immortelle.
Si tu m'en crois, fuy l'or ambitieux,
Ne porte au chef une coiffure telle :
Le simple habit, ma dame, te sied mieux[2].

Elle n'en veut rien croire. Nul besoin pourtant d'éclatante parure pour s'attacher le cœur de Ronsard. Il est du premier coup devenu son prisonnier :

Je suis vaincu, que veux-tu que je face?

s'écrie le poète à deux reprises[3]. Et il se résigne sans peine à son doux esclavage :

Mon ame vit en servage arrestée;
Il adviendra, dame, ce qu'il pourra
Le cœur vivra te servant, et mourra;
Ce m'est tout un, la chance en est jettée.

Je suis joyeux dequoi tu m'as ostée
La liberté, et mon esprit sera
D'autant heureux que serf il se verra
De ta beauté, des astres empruntée[4].

Encore ne manque-t-il pas de lui rappeler que son nom de constellation lui impose certains devoirs :

Il appartient aux astres, mon Astrée,
Luire, sauver, fortuner et conduire[5].

1. Madrigal II.
2. Madrigal III.
3. Sonnets III et XIII.
4. Sonnet XXVI.
5. Sonnet III.

Il semble, du reste, qu'elle ne se soit pas de prime saut refusée à toute clémence. Tout au moins faut-il, pour qu'il s'y trompe, qu'elle ait tout d'abord accueilli avec quelque faveur les hommages du poète épris. Et c'est alors sans doute que ce dernier, dans l'élan d'une passion qu'il croit partagée, fait peindre au creux de ses gants l'image de l'aimée, pour lui être une sauvegarde et un gage de réussite :

Comment n'auroy-je une bonne aventure,
Quand j'ay tousjours mon astre entre les mains[1]?

Telle est même sa confiance qu'il ne prend, à l'en croire, nul ombrage des recherches d'autres soupirants. Loin de l'inquiéter, ces rivalités flattent sa superbe :

Si de plusieurs je te voy bien-aimée,
C'est mon trofée, et n'en suis envieux;
D'un tel honneur je deviens glorieux,
Ayant choisi chose tant estimée[2].

Ces temps heureux durent peu toutefois, et voici que commence le martyre du poète amoureux. Aurait-il pris pour passion sincère et durable ce qui n'était, chez Astrée, que le caprice d'un moment? Enjouée naguère, elle se montre maintenant indifférente et hautaine. A deux reprises, il la rencontre. La première fois, elle passe à son côté « muette et d'un visage coy » ; la seconde, elle entraîne, brillante et parée, un cortège d'adorateurs à sa suite, et n'a pas un regard pour le pauvre Ronsard[3]. Il en gémit; il éclate en reproches, non contre l'aimée, mais contre son cœur à lui, qui l'a trompé en s'éprenant trop vite et en se soumettant trop tôt :

Tu me parlas le premier de ma dame;
Tu mis premier le souffre dans ma flame,
Et le premier en prison tu me mis[4].

1. Sonnet XII.
2. Sonnet XVI.
3. Madrigal III.
4. Sonnet XIII.

De là mille maux. Et d'abord ceux d'une jalousie inquiète. De quel œil d'envie il considère ce figurant d'une mascarade qui a la chance de recevoir ses armes de la main d'Astrée!

Heureux cent fois, toy, chevalier errant,
Que ma déesse alloit hier parant,
Et qu'en armant baisoit, comme je pense[1].

Combien il lui plairait, à ce prix, d'échanger sa plume de poète pour la lance d'Esplandian ou de Florisel de Niquée! Mais pareil bonheur ne lui échoit point. Et il se morfond dans les angoisses du doute, maintenant sombre et défait, tout à l'heure rasséréné par une fugitive lueur d'espoir :

Tantost glaçon et tantost une flame,
De jalousie et d'amour agité,
Palle, pensif, sans raison et sans ame,
Ravy, transi, mort et resuscité[2].

Hélas! le doute même lui est bientôt interdit. Il s'est absenté, et voici qu'au retour l'accueil d'Astrée ne lui laisse plus d'illusion sur l'indifférence de l'infidèle :

A mon retour (hé! je m'en desespere)
Tu m'as receu d'un baiser tout glacé,
Froid, sans saveur, baiser d'un trespassé,
Tel que Diane en donnait à son frère,

Tel qu'une fille en donne à sa grand'mère,
La fiancée en donne au fiancé,
Ny savoureux, ny moiteux, ny pressé[3]...

C'en est fait, et Ronsard doit se résoudre à dire adieu

1. Sonnet V.
2. Madrigal II.
3. Sonnet XIV. — On aurait tort de conclure de ces vers que l'intimité était allée très loin entre Ronsard et Astrée. Le baiser sur la bouche était devenu, au temps des derniers Valois, une forme banale de salutation entre gentilshommes et nobles dames de connaissance. Henri Estienne l'atteste et Montaigne le déplore. « Quelle

Françoise Babou de la Bourdaisière, dame d'Estrées.

aux beautés qui l'ont séduit, adieu aux cheveux d'or, adieu à la « belle bouche » et aux « beaux yeux ». Aussi bien trop de signes l'avertissent de la fière insensibilité d'Astrée pour que sa disgrâce puisse encore le surprendre. Il s'y attendait. C'est pourquoi les derniers vers qu'il adresse à son « étoile » n'ont l'accent ni de la déconvenue rageuse, ni du désespoir accablé. Certain maintenant de n'être pas aimé, le poète s'éloigne. Il s'éloigne sans cris ni fureurs, et, s'il explique sa retraite, c'est avec une mélancolie toute proche de la résignation :

Pour retenir un amant en servage
Il faut aimer, et non dissimuler;
De mesme flame amoureuse brusler,
Et que le cœur soit pareil au langage;

Tousjours un ris, tousjours un bon visage,
Tousjours s'escrire et s'entre-consoler;
Ou qui ne peut escrire ny parler
A tout le moins s'entre-voir par message.

Il faut avoir de l'amy le pourtraict,
Cent fois le jour en rebaiser le traict;
Que d'un plaisir deux âmes soient guidées,

Deux corps en un rejoincts en leur moitié.
Voilà les points qui gardent l'amitié,
Et non pas vous, qui n'aimez qu'en idées[1].

Et quand il prend congé, c'est sur le même ton de tranquille regret, que nul ressentiment n'irrite :

Trois mois entiers d'un desir volontaire
Je vous servy, et non comme forçaire
Qui par contrainte est sujet d'obéir.

Comme je vins, je m'en revais, maistresse,

follie, s'écrie encore Tavannes, qu'il faille baiser toutes les femmes que l'on rencontre, et qu'icelles baisent indifféremment toutes personnes, offençant la santé et la pudicité! » (*Mémoires*, coll. Michaud-Poujoulat, t. VIII, p. 160).

1. Sonnet XV.

Et toutesfois je ne te puis haïr :
Le cœur est bon, mais la fureur me laisse[1].

D'ailleurs, qui sait? Une autre passion n'était-elle pas éclose au cœur du poète déçu, et n'était-ce pas une galante revanche qui le gardait de toute amertume? On peut, en effet, prendre pour un demi-aveu ce vers de la même pièce :

Amour m'a dit qu'autre chemin j'apprise.

Quoi qu'il en soit, après trois mois cette belle flamme s'était éteinte... Trois mois, ce n'est guère; ils avaient suffi cependant pour qu'à la faveur de cet épisode amoureux l'œuvre lyrique du poète s'augmentât de quelques pièces qui ne sont pas toutes négligeables : trois madrigaux et dix-huit sonnets auxquels vient s'ajouter cet admirable compliment mythologique, d'un éclat voluptueux et d'une grâce toute païenne : l'*Élégie du Printemps à la sœur d'Astrée.*

*
* *

Qui était Astrée?

Le docte Marcassus ne nous apprend rien quand il nous confie, dans son *Commentaire*, que, sous ce nom emprunté à la fable antique, se dissimule « une des plus grandes dames de la cour ». Car Ronsard n'avait pas caché qu'il aimait, cette fois, en très haut lieu :

Icare fit de sa cheute nommer,
Pour trop oser, les ondes de la mer;
Et moy je veux honorer ma contrée

De mon sépulchre, et dessus engraver :
RONSARD, VOULANT AUX ASTRES S'ÉLEVER,
FUT FOUDROYÉ PAR UNE BELLE ASTRÉE[2].

Et c'est encore la même circonstance qui lui inspire le

1. Sonnet X.
2. Sonnet I.

rapprochement avec Bellérophon et les géants, à l'exemple de qui

son cœur, qui s'alluma
D'aller au ciel sottement présuma[1].

Grâce aux menues indiscrétions du poète, nous savons même le prénom de l'inconnue :

Douce Françoise, ainçois douce framboise[2],

et nous n'ignorons pas davantage celui de cette sœur, dont il compare si ingénieusement la florissante jeunesse à la fraîcheur du renouveau :

Le Printemps est le frère, Isabeau est la sœur[3].

Le vieux biographe de Ronsard, Claude Binet, nous révèle quelque chose de plus. Astrée, à l'en croire, était « une fort belle dame de la cour, dont le nom est assez embelli par le seul déguisement d'une voyelle changée en la prochaine première[4] ». Rébus que Colletet n'a nulle peine à deviner : il s'agit, précise-t-il, d' « une belle dame de ceste ancienne et illustre famille d'Estrées, dont il voulut desguiser le nom par le changement d'une seule voyelle en une autre ».

Voilà qui paraît net, et, de fait, l'identification a semblé décisive aux critiques modernes. Pour eux tous, l'Astrée du poète est une demoiselle d'Estrées, ou, comme dit l'un d'eux, « la belle Françoise d'Estrées », dont la sœur n'est et ne peut être qu'une « Isabeau d'Estrées[5] ». Rien de plus vraisemblable ni de mieux assuré. C'est pourquoi, sans doute, personne ne s'est avisé d'y regarder de plus près, ni de chercher à en savoir plus long sur ces deux

1. Sonnet II.
2. Sonnet IV.
3. Élégie du Printemps.
4. Texte de 1597, dans Claude Binet, *Vie de Ronsard*, éd. P. Laumonier, Paris, Hachette, 1910, p. 25.
5. P. Laumonier, *Ronsard, poète lyrique*, Paris, Hachette, 1910, p. 253.

héroïnes de Ronsard. Le seul Blanchemain, dans une note de son édition, se demande s'il ne faudrait pas reconnaître dans Astrée « une des quatre aînées de la charmante Gabrielle[1] ». Mais il se borne à poser la question et n'y insiste pas autrement. S'il avait pris la peine de consulter généalogistes et mémorialistes, il aurait fait cette découverte troublante : il n'y a pas de trace, au XVIe siècle, d'une seule Isabeau ou Isabelle d'Estrées. Quant à une Françoise d'Estrées, nous en trouvons bien une : c'est, non une aînée de la célèbre favorite, comme le suggère Blanchemain, mais sa sœur cadette, qui devait épouser Charles, comte de Sanzay. Seulement, elle ne devait voir le jour que six ans après que Ronsard eut publié ses *Sonnets et madrigals!*

Faut-il donc tout remettre en question, et accuser d'imposture Binet et Colletet? Nullement. Les deux biographes ne nous trompent pas, mais leurs témoignages n'ont pas été sagement interprétés. L'Astrée du poète appartenait bien à la maison d'Estrées, mais elle y était entrée par alliance. Tout va s'éclairer grâce à un troisième témoignage, qui paraît avoir échappé jusqu'ici à tous les « ronsardisants ». Il est vrai qu'on ne lit guère l'auteur qui nous l'a transmis : l'obscur Jacques de Fonteny. Curieuse figure pourtant que celle de ce poète boiteux, qui fut un des « Confrères de la Passion » aux derniers jours de la vieille association dramatique, et qui, en même temps que l'art des vers, cultiva celui des émaux à la suite de Bernard Palissy[2]. Mais ni ses *Pastorelles*, ni ses *Esbats poétiques*, ni ses *Anagrammes et sonnets* ne méritaient de sauver son nom de l'oubli, et l'on s'excuse de citer ici ses détestables vers après ceux de Ronsard. Il le faut cependant, car ils vont nous permettre d'apporter une solution définitive au petit problème qui nous occupe.

1. T. I, p. 265, note.

2. Voir sur lui une longue note d'Édouard Fournier dans ses *Variétés historiques et littéraires*, t. V, p. 59 et suiv.

Voici donc ce que chacun peut lire au livre des *Esbats poétiques*, paru en 1587 :

A Madame de Sourdys.

SONET.

Bien que Ronsard le premier de la France
Ait emaillé des fleurs de ta vertu
Son beau printemps qui en est reuestu,
Et où luira tousiours ton excellence,

Deusse-ie choir en faulte ou impudence,
Ie ne veus point de paresse abbatu,
Que ton cher nom soit dans ma ryme tu,
Tant que i'auray de parler la puissance.

Taisant ton nom ou tout ce qui est beau,
Disant le nom d'une unique Isabeau
C'est dire tout et les vertus ensemble.

C'est de ce tout dire le plus beau tout
Lors qu'on loüange une rare Babout
Ou tout le Ciel ses déités assemble[1].

L'allusion ne pourrait être plus précise, ni l'affirmation plus catégorique : l'Isabeau chantée dans l'*Élégie du Printemps* n'est autre que cette Mme de Sourdis. Or, notons que Fonteny avait toute chance de ne pas se tromper : il connaissait fort bien cette « très illustre et très vertueuse Dame », puisqu'il lui dédiait, — outre trois autres sonnets[2], — son recueil tout entier. Il appartenait d'ailleurs à la génération qui suivit immédiatement celle du grand poète et disposait de sources orales d'informations qui nous échappent aujourd'hui. Lui-même nous en fournit la preuve lorsqu'il esquisse, dans un autre de ses ouvrages, un relevé des Angevins de distinction et mentionne parmi eux « Jean Avril, prieur de Gorzé, lequel j'ay eu cest hon-

1. *La première partie des esbats poétiques de Jacques de Fonteny...* Chez Guillaume Linocier, au mont Saint-Hylaire, à l'enseigne du Vase-d'Or, 1587, fol. 53 r° (Bibl. nat., Rés. Ye 4018).
2. Fol. 50 r° et 53 v°.

neur de fréquenter, contemporain du seigneur Pierre de Ronsard, et un de ses amys[1] ».

Le doute n'est donc plus permis, et force est bien de renoncer à l'hypothèse d'une Isabeau d'Estrées, qui a le tort grave de n'avoir point existé. La sœur d'Astrée, cette

Belle Isabeau de nom, mais plus belle de face,

c'est Isabeau Babou de la Bourdaisière, plus tard femme de François d'Escoubleau de Sourdis, marquis d'Alluye et premier écuyer du roi. Quant à notre Astrée elle-même, il faut l'identifier avec Françoise Babou de la Bourdaisière, devenue Mme d'Estrées par son mariage avec Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres.

Blanchemain avait approché de la vérité. Mais l'héroïne de Ronsard n'était point, comme il le supposait, une sœur de la célèbre favorite du Vert-Galant : c'était bel et bien sa mère.

* * *

On montre encore à Tours, au sud de la place Foire-le-Roi, un pignon et une tourelle de style Renaissance, derniers vestiges du bel hôtel de la Bourdaisière qui en fut l'ornement jusqu'à ce qu'il tombât, à la Restauration, sous la pioche impitoyable de la « bande noire ». C'était, au XVIe siècle, le patrimoine et le foyer de l'importante famille des Babou de la Bourdaisière, qui possédait encore, — outre un château dans la vallée du Cher, au delà de Veretz, — une jolie maison, rue des Ursulines, la « petite Bourdaisière », dont on peut contempler les lucarnes, la tourelle d'escalier à poivrière et les larges fenêtres sculptées[2].

Rien qu'à ces restes d'une lointaine opulence, on peut juger du rang qu'occupait cette famille dans l'aristocra-

1. *Les antiquitez, fondations et singularitez des villes et chasteaux du royaume de France*, 2e éd., Paris, 1614, p. 280.

2. Paul Vitry, *Tours et châteaux de Touraine*, Paris, H. Laurens, 1907, p. 76-77, et baron Angellier, *Notice historique sur le château de la Bourdaisière*, Tours, 1850.

tie tourangelle de la Renaissance[1]. Dans l'espace de moins de cent ans, elle devait donner à la France un grand maître de l'artillerie, un prélat diplomate et presque une reine. Ses origines n'avaient rien cependant que d'assez humble et même d'obscur. On racontait qu'une pauvre veuve de Bourges, ayant jadis découvert un trésor, avait réussi à se faire épouser par un Babou, lieutenant général de la ville. Ç'aurait été le point de départ de l'élévation de la famille. Une version différente lui donnait pour ancêtre un commis du fameux Jacques Cœur, argentier de Charles VII.

Aussi bien, le premier du nom dont on trouve mention, Laurent Babou, n'occupait encore qu'un rang social assez modeste : il était, dans sa bonne ville de Bourges, notaire selon les uns, grènetier d'après les autres. Mais Philibert, fils de Laurent, épousa la belle Marie Gaudin, dame de la Bourdaisière, qui devint la maîtresse de François Ier. La passion du monarque fit sa fortune et celle des siens. Il devint secrétaire royal, et son fils Jean se hissa sans peine aux grands emplois : gouverneur et bailli de Gien, échanson du roi et de la reine de Navarre, maître de la garde-robe du dauphin. Pendant ce temps, son frère Philibert, qui avait choisi la robe, suivait son aîné dans sa marche ascendante : pieux prélat et sage politique, il devait laisser un nom estimé dans les annales de la diplomatie française.

L'étoile de Jean subit cependant une éclipse. Si sa faveur se maintint sous Henri II et François II, qui fit même de lui son ambassadeur extraordinaire à Rome, il lui fallut, à la mort de ce dernier roi, quitter ses emplois et se retirer dans ses terres. Mais la protection de Catherine de Médicis, dont il avait su gagner la confiance, lui

1. Consulter sur elle l'*Histoire généalogique* du P. Anselme, t. VIII, p. 181-182; Tallemant des Réaux, *Historiette de Henri IV;* les *Additions* de Le Laboureur aux *Mémoires de Castelnau*, Bruxelles, 1731, t. II, p. 100; Amelot de la Houssaye, *Mémoires historiques*, Amsterdam, 1722, t. I, p. 352 et suiv.; l'*Examen et réfutation des généalogies du sieur Guillard*, dans le *Cabinet historique*, t. V, 1re partie, p. 207 et 241.

valut un brillant regain de puissance, et le voici successivement gouverneur du duc d'Alençon, gouverneur et bailli de Touraine, gouverneur de Blois, pour finir, en 1569, grand maître de l'artillerie et conseiller d'État. C'était, au dire de Brantôme, qui vante sa conduite à la bataille de Montcontour, un « brave et sage gentilhomme et fort homme d'honneur[1] ». Homme d'honneur, mais homme adroit aussi, semble-t-il, et qui eut l'habileté de s'allier à une vieille souche bourgeoise qui avait donné déjà à la royauté française plusieurs générations de serviteurs fidèles et de ministres dévoués. Il épousait, en 1539, une descendante de ces Robertet, fonctionnaires zélés et poètes à leurs heures, qui occupaient depuis Charles VIII la charge de secrétaire d'État. De son mariage avec Françoise Robertet naquirent sept filles : Marie, Françoise, Isabeau, Madeleine, Diane, une seconde Madeleine et Anne, et quatre fils, dont l'un, Jean Babou, comte de Sagonne, trouva une mort glorieuse à la bataille d'Arques. « Brave et vaillant jeune homme », déclare Brantôme, et « parfait en toute vertu et valeur[2] ».

Le frère avait rehaussé de quelque héroïsme l'éclat du nom paternel ; les sœurs et leurs descendantes l'illustrèrent davantage encore par une longue série d'amoureuses faiblesses. Aux yeux de Tallemant des Réaux, les Babou de la Bourdaisière apparaissent comme « la race la plus fertile en femmes galantes qui ait jamais été en France ». « On en compte, ajoute-t-il, jusqu'à vingt-cinq ou vingt-six, soit religieuses, soit mariées, qui toutes ont fait l'amour hautement[3]. » Nombre d'autres témoignages corroborent celui du malicieux auteur des *Historiettes*, et telle fut la réputation des sept sœurs que le scandaleux écho en était parvenu jusqu'à Saint-Simon. « Elles étoient belles, écrit-il, mariées, intrigantes ; on les appeloit de leur temps les Sept péchés mortels[4]. »

1. *Vies des grands capitaines*, livre II, partie II, ch. XIII.
2. *Ibid.*
3. *Historiette* citée.
4. *Mémoires*, éd. de Boislisle, t. XXV, p. 166. — Il est juste de

Une seule se trouve parfois exceptée de cette condamnation sommaire, et c'est Mme de Sourdis, l'Isabeau de Ronsard. Il courait, en 1599, de mordants quatrains contre la charmante Gabrielle, que Henri IV songeait à épouser; ils traitaient sans indulgence la favorite, qu'ils accusaient d'être plus que légère :

Comme fut sa mère jadis,
Et les cousines et les tantes,
Hormis Madame de Sourdis[1].

Cet « hormis » du satirique anonyme a bien son prix; la restriction atteste que, dans cette famille peu austère, Isabeau avait su se distinguer par quelque réserve, à défaut de vertu. C'est sans doute ce qui permettait à Guy Le Fèvre de la Boderie de lui dédier, — sans se rendre suspect de cinglante ironie, — une ode où se trouvait vantée sa « chaste loyauté » :

Vostre maintien debonnaire,
Vostre pudique regard,
Vostre parolle ordinaire
Qui est sans art et sans fard,
Vostre voix tant douce et nette
Qui se marie aux douceurs
Des fredons de l'espinette
Dont vous ravissez les cueurs,
Vostre grace et vostre geste
Et vostre beauté celeste

Dont vous vainquez les vainqueurs,
Méritent bien la louange
D'un plus docte que ne suis[2]...

Hélas! le sang des Babou ne pouvait mentir, et, sur le tard, Isabeau fournit, elle aussi, ample pâture à la mali-

dire que d'autres appliquent ce fâcheux surnom à Gabrielle d'Estrées, ses cinq sœurs et son frère. Voir Tallemant, *loc. cit.*, et les *Lettres* de Mme de Sévigné, éd. Monmerqué, t. VIII, p. 556.

1. Cité par L'Estoile, mars 1599, éd. Halphen, t. VII, p. 178.

2. Guy Le Fèvre de la Boderie, *Diverses meslanges poétiques*, Paris, 1582, in-16, fol. 30 v° et 31 r°.

gnité publique. Le vieux chancelier Hurault de Cheverny s'éprit de ses charmes un peu mûrs, et ce fût bientôt une liaison assez avouée pour que Henri IV ne se refusât pas d'en plaisanter devant témoins[1]. Mme de Sourdis jouait alors, auprès de la maîtresse du roi, un rôle passablement équivoque de conseillère et de confidente, dont les leçons furent profitables à la jeunesse de Gabrielle. « Cette femme fine et avisée s'il en fût jamais, dit la princesse de Conti, luy donna de si bons préceptes que le Roy fut tout soumis aux volontés de sa Nièce[2]. » Inconstante et sans esprit de suite, celle-ci était, assure un historien, « entre les mains de sa tante un instrument flexible, obéissant à toutes les impulsions qu'on voulait lui imprimer[3] ». La tante usa de son influence pour l'avancement de sa propre famille, procura à son fils le chapeau de cardinal et à son mari le gouvernement de Chartres. Et lorsqu'un mal aussi mystérieux que foudroyant emporta en peu d'heures la jeune favorite, ce fut encore cette femme de tête qui, ferme au milieu du désastre, entreprit de sauvegarder les intérêts des enfants de sa nièce[4]. Tel fut le sort de cette Isabeau dont Ronsard avait chanté la florissante jeunesse.

Astrée eut de plus tragiques destins. La belle Françoise Babou épousait à Chartres, le 14 février 1559, Antoine d'Estrées, qui succéda bientôt à son beau-père dans la charge de grand maître de l'artillerie. Elle eut un fils, qui sera le maréchal d'Estrées, et six filles, qui toutes défrayèrent la chronique scandaleuse et dont l'une entra dans l'histoire, comme chacun sait, sous le nom de

1. Voir L'Estoile, éd. Halphen, t. VI, p. 243. — On trouve la note que voici au *Cabinet des titres* (*Dossier bleu*, n° 250, art. d'Escoubleau, fol. 34) : « Mort 1602 à Paris chez le chancelier Chiverny. Ép. Isabelle Babou, tante de Gabrielle d'Estrées. Il la trouva couchée avec le chancelier. Il les réprimanda de ce qu'ils n'avoient pas fermé la porte. »

2. *Histoire des amours de Henri IV*, dans *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire de Henri III*, Cologne, 1663, p. 181.

3. J. Loiseleur, *Problèmes historiques*, Paris, 1867, p. 166.

4. Voir la lettre de Jean de Vernhyes au duc de Ventadour, du 16 avril 1599, dans J. Loiseleur, *Ravaillac et ses complices*, Paris, 1873, p. 209.

duchesse de Beaufort. Or, leur inconduite, à en croire les contemporains, s'autorisait de l'exemple maternel, et le bon Antoine d'Estrées ne manquait pas d'attribuer à sa femme la responsabilité première de leurs déportements[1].

Ceux de Françoise, en tout cas, étaient énormes et suscitaient la réprobation, même en ces temps peu rigoristes. Les contemporains lui attribuent des amants nombreux, entre autres certain Randan, dit Saint-Fleuret[2], puis un séduisant « mestre de camp », Louis Béranger, seigneur du Gua. Marguerite de Valois, qui la « haïssait mortellement », s'écriait, un jour qu'elle entrait chez la reine-mère : « Voici la garce du capitaine. » A quoi elle osa répondre : « J'aime mieux l'être du capitaine que *du général*[3]. » Du Gua lui fut enlevé : il tombait, le 31 octobre 1575, assassiné de la main du baron de Vitteaux[4]. Ce meurtre trouva, huit ans plus tard, un vengeur dans Yves IV d'Alègre, qui tua le baron en duel. Il en fut récompensé. Françoise, folle de joie, « fit diligence de trouver le lieu où d'Alègre s'estoit retiré au faubourg Saint-Germain, y vint le veoir le soir, luy porta une bague de prix, luy offrit mille escus dans une bourse et outre cela sa propre personne, s'il la trouvoit à son gré. Ce jeune homme, heureux de trouver une aussi bonne fortune, car elle estoit extrêmement belle, rejeta ses dons et accepta sa personne à l'heure mesme[5] ».

Ce fut la dernière passion de Françoise Babou, passion brûlante de toutes les ardeurs de la quarantaine dépassée.

1. Voir les *Observations sur Alcandre et sa clef*, dans le *Journal de Henri III*, Cologne, 1746, t. I, p. 357. — D'après les *Nouveaux mémoires de Bassompierre* (Paris, 1803), elle « ne faisait aucun scrupule de faire trafic de ses filles » (p. 175).

2. « La même Mme d'Estrée avoit mis si bas son amant, le jeune Randan, nommé Saint-Fleuret, qu'il estoit réduit aux restaurants... » (*Recueil d'anecdotes sur les règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV, extraites des papiers du comte de Tillières*, 1629, Bibl. nat., ms. nouv. acq. fr. 1208, fol. 2).

3. *Ibid.*

4. Cf. P. de Vaissière, *Récits du temps des troubles. Une famille : les d'Alègre*, Paris, 1912, in-8°, p. 179 et suiv.

5. *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 163.

Elle finit par abandonner son mari pour vivre avec d'Alègre, qu'elle suivit dans son gouvernement d'Auvergne. Par lui, elle régna sur Issoire en souveraine orgueilleuse et tyrannique, exigeant de tous obéissance et hommage. Une antique ordonnance interdisait aux simples bourgeoises les vêtements de soie; elle la fit revivre, afficher à la grande place et observer avec la sévérité la plus stricte. Pendant ce temps, elle éclaboussait elle-même tout Issoire d'un luxe insolent qu'alimentaient les exactions de son amant. « Les étoffes les plus rares, les joyaux les plus précieux composaient sa mise magnifique, et jusqu'à ses Heures portaient cinq diamants aux couvertures[1]. »

Sa morgue impudente, autant que l'avide cruauté de d'Alègre, devait amener une catastrophe. Un complot s'ourdit, et, dans la nuit du 8 juin 1592, une bande armée força le palais du gouverneur, résolue à tuer « le chien et la chienne », comme le cria l'un des assaillants. D'Alègre se défendit en brave et fut abattu roide d'un coup de poignard. Quant à Françoise, arrachée de la ruelle où elle s'était réfugiée, blême de terreur, elle tomba à son tour sous le couteau. C'est alors que les assassins firent une découverte singulière... Mais ici il faut laisser la parole à l'honnête et romantique historien des guerres religieuses en Auvergne : « Sa chemise, ornée de dentelles, lui fut enlevée; sur son corps mort, on vit la marque d'un raffinement de coquetterie qui, dans un temps où règne le bon goût, ne doit point trouver d'exemple. Cette dame, pour plaire au marquis, ne se bornait pas à orner et à tresser sa chevelure : on aperçut dans un lieu plus secret des tresses systématiquement arrangées avec des rubans de diverses couleurs[2]. »

Ainsi périt, d'une mort affreuse, Françoise Babou de la

1. André Imberdis, *Histoire des guerres religieuses en Auvergne*, Paris, 1855, p. 481. — Cf. d'Aubigné, *Histoire*, t. III, livre XIV, ch. xv.

2. *Ibid.*, p. 483. — Le fait est attesté dans les *Observations sur Alcandre et sa clef*, p. 362, sur le témoignage « d'un homme d'honneur, amy très confident de la maison d'Estrées ». Brantôme y fait allusion de son côté (*Œuvres*, éd. Lalanne, t. IX, p. 266).

Bourdaisière, dame d'Estrées. Elle laissa peu de regrets. « Comme elle avoit assez mal vécu, il étoit juste qu'elle reçût quelque punition de ses crimes », note sèchement la princesse de Conti[1]. Sans doute, s'il avait encore été de ce monde, Ronsard n'aurait pu se défendre de quelque émotion devant la triste fin de son Astrée. Et son funeste sort lui aurait peut-être inspiré des vers, dont il n'est pas hasardeux de supposer qu'ils auraient été, pour l'aimée de jadis, une plus miséricordieuse oraison[2].

*
* *

Mais l'avait-il vraiment aimée?

La question n'est pas oiseuse, puisque Claude Binet range les *Sonnets et madrigals pour Astrée* au nombre des poésies que Ronsard a « forgées sur le commandement des Grans[3] ». Ainsi donc, à l'en croire, il en irait de Françoise Babou comme d'Anne d'Acquaviva, et le poète ne serait, dans les pièces qui lui sont dédiées, que le porte-parole empressé de quelque haut et puissant personnage de la cour.

Les textes mêmes répugnent à cette interprétation, et M. Laumonier, dans sa savante édition de Binet, n'a pas manqué de montrer toutes les difficultés que soulève l'affirmation du vieux biographe[4]. S'il disait vrai, note-t-il judicieusement, il faudrait admettre que Ronsard a « pris pour lui, au moment de la publication, les soupirs et les déclarations qu'il avait mis primitivement dans la bouche d'un autre, et substitué alors son nom à celui de l'amant qu'il faisait parler d'abord. » Il préfère croire que notre

1. *Loc. cit.*

2. Nous donnons d'autre part le portrait présumé de Françoise Babou, d'après un crayon de l'école des Clouet conservé à la Bibliothèque nationale. Il est emprunté au livre savant et savoureux de M. Pierre de Vaissière : *Récits du temps des troubles. — Une famille : les d'Alègre*, Paris, 1913. L'éditeur, M. Émile Paul, nous a fort aimablement autorisé à le reproduire; nous sommes heureux de lui adresser ici nos vifs remerciements.

3. *Vie de Ronsard*, texte de 1587, éd. Laumonier, p. 25.

4. P. 162, note.

auteur écrivit ces sonnets « pour son propre compte[1] ». C'est aussi notre conviction. Remarquons d'ailleurs que Marcassus et Colletet n'interprètent pas autrement ce groupe de poèmes. Ni l'un ni l'autre n'a le moindre doute : pour eux, Ronsard exprime là ses propres sentiments et non ceux d'autrui.

Il convient cependant de citer, à l'appui de l'opinion adverse, certain passage qui, sauf erreur, n'a pas été mentionné jusqu'ici. En tête de sa *Carithée* (1621), Gomberville prévient ses lecteurs que le roman qu'il leur offre met en œuvre des aventures véritables. « Ayant veu, déclare-t-il, quelques galanteries laissées par un vieux Courtisan sur les amours de la Cour, il me prit envie de suivre aucunement ses mémoires et de passer le temps à marcher après luy. » Grâce à ce guide, il écrit la *Carithée*, et voici, à l'en croire, « la vérité estouffée parmy les fictions de ce livre » : « Charles IX, l'un de nos plus accomplis monarques des fleurs de lys, est le Cérinthe qui est comme le chef de ceste compagnie; je luy ay donné ce nom et non pas celuy d'Eurimédon que lui donna Ronsard, pour ce que mon premier Autheur met au commencement de ses mémoires, qu'il a ouÿ dire mille fois à ce Prince en sa jeunesse qu'il estoit le soucy dont l'amour estoit le soleil, si qu'il ne pouvoit estre gay sans amour non plus que le soucy sans le soleil. Ce grand Roy ne sceut pas plustost distinguer un beau visage d'avec un désagréable, qu'il ayma. Il n'avoit pas quinze ans lorsqu'il eust de l'amour pour Cidarie, de laquelle il eust la cognaissance comme je l'ay descrit... Après ceste maistresse, *pour qui Ronsard a fait des vers sous le nom d'Astrée*, il en eust plusieurs autres qu'il quitta aussi tost qu'il ne se plaisoit plus en leurs recherches. Enfin, il eust un tel amour pour une incomparable merveille que Ronsard appelle Calirée et que, pour desguiser, j'avois donné le nom de Carithée, que toute la Cour en fut longtemps entretenue et presque estonnée... »

1. *Ronsard, poète lyrique*, p. 256, note 1.

Ainsi la Carithée de Gomberville est la Calirrhée de Ronsard, c'est-à-dire Anne d'Acquaviva, et dans Cidarie il faudrait reconnaître une autre maîtresse de Charles IX, chantée par Ronsard sous le nom d'*Astrée*. C'est ce qu'il est bien difficile d'admettre. Si l'on peut, à la rigueur, croire que Ronsard s'est fait, dans les *Sonnets et madrigals*, le porte-parole d'un seigneur de la cour, le texte même du poète s'oppose à ce que le monarque ait pu donner ces poèmes pour siens. Il n'y avait pour lui nulle hardiesse à aimer en haut lieu, et ce thème si complaisamment développé par Ronsard eût été, dans sa bouche, simplement absurde. Puis les traits sous lesquels Gomberville peint sa Cidarie ne rappellent en rien ceux de Françoise Babou, qui est, à n'en pas douter, l'*Astrée* du poète. Cette jeune fille de moins de quinze ans, distinguée par le roi tout au début de son règne, ressemble étrangement, par contre, à la plus connue des maîtresses de Charles IX, à Marie Touchet, objet des faveurs royales dès sa première jeunesse. Nul doute que ce soit à elle qu'ait songé Gomberville. Il a cru la reconnaître dans Astrée, et, pour autoriser son récit, il a invoqué ce mystérieux manuscrit qu'il eût peut-être été fort embarrassé de produire. N'oublions pas que la *Carithée* a paru deux ans après le troisième tome du célèbre roman de d'Urfé. Or, la partie la plus goûtée de ce troisième volume avait été l'épisode amoureux d'Euric, Daphnide et Alcidon, qui « romance » l'histoire vraie de Henri IV, de Gabrielle d'Estrées et du duc de Bellegarde. Gomberville a voulu exploiter la même veine, comme le fera encore François de Molière, racontant, dans sa *Polyxène* (1623), les amours de la princesse de Conti.

Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à une affirmation tardive que contredisent une série de faits indiscutablement établis.

Aussi bien les vers de Ronsard ont un accent personnel qui ne peut guère tromper. S'il n'avait été que le simple truchement d'un de ses protecteurs, le poète aurait-il songé un instant à chanter non seulement la belle Astrée,

mais encore sa sœur Isabeau? Ces galantes prévenances et ces ingénieux hommages, l'amour peut les inspirer à un cœur épris : on ne les a point sur commande. Un autre grand lyrique français avait déjà réservé dans ses vers une place à la sœur de sa « dame ». Amoureux d'Anne d'Alençon, Clément Marot adresse un rondeau et une épigramme à Marguerite d'Alençon, devenue sa « sœur d'alliance ». C'est que, précisément, les vers où il célèbre la « douce plaisant, brunette, » illustrent, comme on l'a démontré, un amour sincère et profond, et même la grande passion de sa vie[1].

L'identification d'Astrée lève, au surplus, la seule difficulté réelle que l'on pût invoquer pour se ranger à l'opinion de Binet. Il était permis de s'étonner que Ronsard, modeste gentilhomme encore que poète de génie, se fût permis de prier d'amour en termes aussi pressants une grande dame comme Astrée. L'argument perd toute force maintenant que celle-ci a déposé le masque : sa réputation et celle de sa famille autorisaient déjà l'audace du poète; sa grâce provocante a dû faire le reste.

Il n'était donc peut-être pas inutile de soulever tout à fait le voile et de montrer comment le déguisement mythologique d'Astrée dissimulait les traits impérieux et hardis de la belle Françoise Babou de la Bourdaisière. Ainsi s'est éclairci et précisé un épisode trop négligé de la vie passionnelle de Ronsard. C'est, au livre de ses amours poétiques, un court chapitre effacé qui retrouve sa place entre celui de la jeune Marie de Bourgueil et celui de la douce Hélène de Surgères. Et de les savoir désormais « vécus » et sincères ne semble-t-il pas que les beaux vers des *Sonnets et madrigals* prennent un accent nouveau et comme une saveur plus humaine?

Gustave Charlier.

1. Voir A. Lefranc, *Le roman d'amour de Clément Marot*, dans *Grands écrivains français de la Renaissance*, Paris, Champion, 1914.

DE RABELAIS A MONTAIGNE

LES VOCABLES EN *-EN*, *-ÉEN*, *-IEN*[1].

-IEN.

Cette partie de notre travail a pris un développement insoupçonné au début : la lecture de Du Bellay, dans la très commode édition donnée par M. Courbet, nous a permis de constater que le secrétaire de M. Marty-Laveaux avait trouvé fastidieuse la tâche de relever chez les poètes de la Pléiade *tous* les mots en *-ien*.

Nous ne prétendons pas avoir noté tous les passages, soit en prose, soit en vers, où se lisent les mots en *-ien*. Mais, pour tous ceux que nous avons rencontrés, nous nous sommes appliqué à relever au moins deux emplois, l'un comme substantif, et un autre comme adjectif.

Le mode de formation de ces vocables serait à étudier de près, mais ceci ne pourra être fait avec profit que lorsque auront été relevées toutes les formes diverses données à un même mot. Nous en avons noté quelques-unes; il conviendrait de les toutes recueillir. Ainsi Maigret, publiant son *Polybe* en 1558, écrit dans la même page (145) : Constantinopolin, Gaulois, Rhodien, Gnosien, Eleuternien, Cortinien, Polyrenein, Certein, Lampein, Horein. Ces quelques formes variées nous prouvent qu'au XVIe siècle la liberté était absolue dans la formation des mots : il serait donc vain de vouloir dresser des règles pour y faire rentrer tous les vocables rencontrés.

Nous laissons à de plus érudits le soin de rechercher ces mots en *-en*, *-éen* ou *-ien* dans les textes du moyen âge;

1. *Revue du XVIe siècle*, t. V, p. 162.

à de plus patients, celui de les relever aux XVIIe, XVIIIe, XIXe et même XXe siècles. Rappelons cependant qu'ici même (VI, 117), on a étudié *Cornarien*, qui se lit dans Tallemant des Réaux, et que, dans *Le poilu, tel qu'il se parle*, on signale *trancheien* qui est sans doute le plus jeune enfant de cette longue lignée.

Abalien. — 1562. Item y a les Galmodroësiens, Pretiens, ..., Sasuriens, ..., *Abaliens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 217.)

Abderien. — 1582. Amene ... ces deux que voy-là, assavoir ceste riarde *Abderienne* et ceste pleurarde Efesienne. (Lucian, *Œuvres*, trad. F. Bretin, 145.) — [1582. De l'Abderois l'inepuisable puis. (Du Monin, *Nouvelles Œuvres*, 44.)]

Abeillien. — 1571. Mouches à miel *abeilliennes*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 171b.)

Abramien. — 1574. Peuple *Abramien*. (Du Bartas, *La Muse chrestienne*, I, 1a.) — La race *Abramienne*. (Du Bartas, *Sepmaine*, VII jour.)

Absilien. — 1562. Là aussi est la contrée des *Absiliens*, où est le chasteau de Sebastopolis. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 205.)

Abstemien. — 1547. Eau de telle nature, que ceux qui en boyvent sont faictz *Abstemiens*, qui vaut autant à dire comme hayans le vin. (Vitruve, *Architecture*, trad. J. Martin, 116.)

Absynthien. — 1571. Amertume *absyntienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 13b.)

Abydenien. — [1575.] Nous lisons presque le semblable des Ephesiens et des *Abydeniens*, que des Corinthiens. (J. des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 158a.)

Abydien. — [1574.] Je suis egal au jeune *Abydien*, qui ... Tranchoit des eaux la vague violence, Ne redoutant l'effort Neptunien. (M.-Cl. de Buttet, *Œuvres poétiques*, éd. 1877, 196.)

Acacien. — 1578. Plusieurs des *Acaciens* [partisans d'Acacie, evesque de Cesaree]. (Nicefore, *Histoire ecclesiastique*, trad. D. Hangart, 223b.)

Academicien. — 1570. *Academiciens* gens incertains en leurs opinions. (S. Augustin, *De la Cité de Dieu*, trad. G. Hervet, I, 134.)

Academien. — Rabelais. — [1575.] Les *Academiens* discordent en plusieurs points avec les Peripateticiens. (J. des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 98b.)

Acamantien. — 1562. Les *Acamantiens* [estoyent] subjetz aux Atheniens. (Pline, trad. A. Du Pinet, II, 721, note en marge.)

Acarnanien. — 1530. Les *Acarnaniens* qui estoient ennemys des Etholiens entrerent en leur pays. (Diodore, trad. Cl. de Seyssel, 19a.)

Accaronitien. — 1561. L'esprit malin exerçoit principalement sa tyrannie sur tous ces peuples *Accaronitiens*. (Zonare, *Histoires*, trad. I. de Maumont, 321 D.)

Achæien. Achaien. Acheien. — (Amyot, *Vies*.) — [1554.] Il y eut doncques les Ænianiens, les Dolopiens, les Meliens, les Perrhebiens, et les Magnesiens, qui tous se rangerent du costé des Barbares, estant encore ensemble l'armée ..., et si tost qu'elle se fut retirée, les *Acheiens*, Phtistes, Locriens, Thessaliens, ... se tournerent aussi de leur costé. (Diodore, trad. Amyot, éd. 1585, 155.) — [1574.] Il veit davantage Le mur *Achaien* tombé sur le rivage. (*Iliade*, trad. A. Jamyn, éd. 1580, 228b.) — 1584. Les feux vainqueurs *Achaiens* Brusleront les toicts Iliens. (Horace, trad. Luc de la Porte, 20.)

Acheronien. — 1562. Il y a par apres Cosenza, et le fleuve Acaron, qui fait quasi une isle nommée *Acheronienne*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 119.)

Achilleien. — 1557. Desquels enfans [d'Illyrius], tant masles que femelles, furent nommez les Taulantiens, Perrhebiens, *Achilleiens*, Autariens, Dardaniens, Partheniens, Dasaretiens et Darsiens. (Appian, trad. Cl. de Seyssel, 642.)

*Achillien = Achilleen. — [1569.] A qui dois-je egaler la jeunesse De ce Henry, sinon à la proüesse Du jeune Pyrrhe, enfant *Achillien*, Foudre et terreur du mur Dardanien ? (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, VI, 131.)

Achisarmien. — 1562. Par delà sont les *Achisarmiens*, ..., Marigeriens et Cazamarriens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 245.)

Achoalien. — 1562. Passé laquelle [terre de Chariati] on trouve les *Achoaliens* et leur ville capitale Phoda. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 237.)

*Acidalien. — Vous donq' troppe Delienne, Et vous l'*Acidalienne*, Cherchez ailleurs voz esbas. (J. Du Bellay, *Poésies*, éd. Courbet, II, 326.) — [1582.] Ayant souvenance De l'*Acidalienne*, il se prend peu à peu à effacer Sichee. (Virgile, trad. Le Chevalier, 107, éd. 1583.) — 1600. Venus fut dicte Salaminienne, *Acidalienne*, Paphienne, Idalienne, Cytheree, Ericyne, Gnidienne, Cyllenienne, Olympienne. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 381.)

*Acrisien. — [1557.] Le Triangle divin : l'aelé *Acrisien*, Portant au

Ciel l'horreur du front Medusien. (Pontus de Tyard, *Le Premier curieux*, dans ses *Discours philosophiques*, 211b.) — (Baïf, II, 65.) — Ne vous faschés s'il pleut, esperés qu'alors vienne Couler dans vostre lict la pluye *Acrisienne*. (J. Passerat, *Poésies françaises*, éd. 1880, I, 111.) — 1578. J'ay pour un Adonis, pris un grison Anchise, Pour une *Acrisienne*, une Alcine beauté. (J. de Boyssières, *Secondes œuvres*, 13a.)

Adiabenien. — (Amyot, *Vies*). — 1560. Izate est fait Roy des *Adiabeniens*. (Zonare, trad. I. Millet, 110b.) — 1578. Théophile, surnommé l'Indien, ... en sa grande jeunesse, fut envoyé par les *Adiabeniens* en ostage en la puissance des Romains. (Nicefore, *Histoire ecclesiastique*, trad. D. Hangart, 203a.)

Adonien. 1. — Ne me vantez plus aussi, Ny Phebus, ny son Soucy, Ny la fleur *Adonienne*, Ny la Telamonienne. (J. Du Bellay, *Poésies*, éd. Courbet, II, 44.)

Adonien. 2. — 1561. Abiathare, le Pontife, avoit suyvy le party *Adonien*. (Zonare, *Histoires*, trad. J. de Maumont, 247 A.)

[Adrien. — Une *Adrienne* masse, un fort Acrocorint. (L. Papon, *Œuvres*, éd. 1857, 147.)]

Aduatien. — 1582. Au Brabant est comprise la plus grande partie du pays, auquel Cesar tient, que residoyent jadis les *Aduatiens* et Ambrivarites. (Guicciardin, *Description de tous les Pays-Bas*, 79.)

Adunicien. — 1562. Voir Ligaumien.

Aeetien. — 1571. Médée *Aeetienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 161b.)

Aegien. — (Amyot, *Œuvres morales*, éd. 1581, 401 G.) — 1600. Ladas *Aegien* [fut couronné d'olivier]. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 425.)

Aegyptien = Egyptien. — Rabelais. — 1571. Myrte *ægyptien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 165b.)

Aelien. — (Amyot, *Vies*.)

Aemilien. — 1599. La famille des *Aemiliens*. (La Popelinière, *L'Histoire des histoires*, 130.)

Aemonien. — 1571. Borée *Aemonien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 38a.) — 1584. Le grand œil des Cieus, des astres nourricier Enchanté d'un brandon des vois *Aemoniennes* Ne peut se faire largue aux tours Etheriennes. (E. Du Monin, *L'Uranologie*, 130b.) — 1600. Les rochs *Aemoniens*. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 169.)

Aemylien. — (Amyot, *Vies*).

Aeneïen. Aeneyen = Aenien. 2.

Aenianien. — [1554.] Voir Acheien.

Aenien. 1. — 1530. Les Etholiens furent les premiers qui se joingnirent avecques les Atheniens. Apres ceux la, tous les Thessaliens, excepté les Pelleniens, et aussi les Oetes, reservé les Heracliens et les Achees : excepté les Phitiotes, et les Elyens, excepté les Milesiens. Et oultre ceulx cy, tous les Doriens, Locriens, Phociens, les *Aeniens*, les Elysiens, les Dolopes, les Athamanes, les Leucadiens. (Diodore, trad. Cl. de Seyssel, 7b.)

*Aenien. 2. — [1550.] La bonté Cesariale D'Auguste fut liberale Vers l'autheur *Aenien* [Aeneïen 1555 à 1567. Aeneyen 1571]. (Ronsard, *Odes*, éd. 1578, 118.)

Aeolien = Eolien. — 1562. Il n'y a que trois nations, qu'on puisse, à bon droit, appeller Grecques : assavoir, les Doriques, Ioniens, et *Æoliens*. (Pline, trad. A. du Pinet, I, 203.) — Neptune en ceste forme a bien changé la sienne Pour mieus assubjectir la vierge *Aeolienne*. (J. Passerat, *Poésies françaises*, éd. 1880, I, 110.) — Sisyphe *Aeolien*. (R. Garnier, *Œuvres*, éd. 1585, [Porcie], 1b.)

Aërien. 1. — 1571. Demon *aërien*. Iris *aerienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 78a, 139b.)

Aerien. 2. — 1584. Voir Alogien.

*Aeschylien. — « vers *Aeschylien* ». (Jodelle, II, 178.)

Aesculapeien. Aesculapien. — [1561.] L'œuvre *Aesculapeien*. (N. Ellain, *Œuvres poétiques*, éd. 1861, 61.) — 1571. Cappel, medecin *æsculapien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 46b, 161b.). — 1600. Les plus experts medecins furent appellez *Æsculapiens*. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 362.)

Aesopien. — 1571. Fable *æsopienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 98a.)

Aesulien. — 1579. Prenez quelquefois le loisir Ne suyvez tant vostre plaisir, Dans Tibur, la plaisante ville, Ny dans les *Aesuliens* champs. (Horace, *Odes*, trad. I. Mondot, 90a.)

Aetherien = Etherien. — 1578. L'esprit *ætherien*. (Guy Le Feure de la Boderie, *Hymnes*, 175a.) — 1582. Ton los *Aetherien* Depuis l'Hespagnolle lande Se guinde jusque en Islande. (J.-E. Du Monin, *Nouvelles œuvres*, 90.) — 1600. Æthiops fit porter son nom aux Æthiopiens, au lien qu'on les nommoit auparavant *Aetheriens*, comme dit Aristote au 4 livre des rivieres. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 150.)

Aethiopien = Ethiopien. — Rabelais. — 1600. Voir Aetherien.

Aetien. — 1571. Absyrte *Aetien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 2b.)

Aetolien = Etholien. — (Amyot, *Vies.*) — 1600. Nicandre *Aetolien* a fait les Alexipharmaques. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 343.)

Agacturien. — 1562. Quand aux *Agacturiens*, ilz tiennent les montaignes. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 238.)

Agamemnonien. — [1554.] Onques l'*Agamemnonien* Avec son cœur Piladien n'eut amitié tant asseurée. (J. Tahureau, *Poésies*, éd. 1869, II, 98.) — 1600. Il leur fut respondu qu'il faloit appaiser la Déesse par le sang *Agamemnonien*. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 1001.)

Aganipien. — [1554.] Neuf sœurs prises d'orgueil. (Sottise *Aganipienne*)... Leur vindrent d'un lourd debat Livrer l'importun combat. (J. Tahureau, *Poésies*, éd. 1869, II, 17.)

Agarien. — 1557. [Mithridate] avoit pour ses medecins aucuns Scythiens, nommez *Agariens*. (Appian, trad. Cl. de Seyssel, 585.)

Agathyrsien. — 1562. Il y a aussi les Geloniens, ..., Budiniens, Walachiens et *Agathyrsiens*, avec leurs testes bleües. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 157.)

Agedien. — 1562. La riviere ... d'Imituës ... passe par les *Agediens*, ..., Gabriens et Gregariens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 206.)

Ageladien. — 1571. Myron *Ageladien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 174a.)

*Agnien. — [1554.] O Cuisse-né Bacchus, Mystiq, Hymenean, Carpime, Euaste, *Agnien*, ..., Enoulien... (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, IV, 275.) — 1571. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 30a.) — [1580.] (R. Garnier, *Œuvres*, éd. 1585, [Antigone], 214b.)

Agonien. — 1558. Du côté de la plaine, habitent les Turinois et les *Agoniens*. (Polybe, trad. L. Maigret, 49.)

Agosthenien. — 1562. Les *Agostheniens* sont du ressort d'Alcatoë. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 142.)

Agreien. — 1562. Passé ce cap [d'Amomum], on trouve les Toaniens, ..., *Agreiens* et Cerbaniens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 237.)

Agrien. — 1557. Pannoniens lesquelz furent moult renommez pour raison des *Agriens*, qui firent de grandes choses en la gendarmerie de Philippe. (Appian, trad. Cl. de Seyssel, 661.)

Aiacien. — 1585. Permets donc que ton los (indontable guerrier) Me soit comme a Teucer l'*Aiacien* bouclier. (Fl. de Birague, *Premières œuvres*, 121a.)

Aïrien. — 1582. Au front d'une croupe Les chesnes *aïriens* et portefruicts Cyprés S'élevent. (Virgile, trad. R. et A. Le Chevalier, 142a.)

Alalcomenien. — 1600. Homere toutefois ne la [Pallas] nomme pas

Tritonide, ou Tritonienne, de Triton; mais bien *Alalcomenienne*, d'une ville de Boece Alalcome. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 293.)

Alanien. — 1562. Les *Alaniens*, et Rhoxalaniens [ou Russiens] usurperent lesdictes contrees. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 155.)

Albanien. 1. — [1562. Du Pinet écrit toujours « les Albanois ».] — [1575.] Les *Albaniens* prenoient un homme de grande saincteté, lequel ils dedioient aux Dieux. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 30b.)

Albanien. 2. — 1580. *Albaniens* rendus souz la subjection des Romains par le combat des Horaces et Curiatiens. (Tite-Live, trad. B. de Vigenere. Table.)

Alcionien. Alcyonien = Halcyonien. — [1568.] Les piteux regrets des *Alcyoniens*, Et les plaintes que font les Pandioniens. (R. Garnier, *Œuvres* [Porcie], éd. 1585, 4b.) — 1578. Je ne dy la fureur qu'esprouva la Colchide, ..., Ny les plaintes que font les *Alcioniens*, Ny la mort du mignon des Pandioniens. (Cl. Hesteau, *Œuvres poetiques*, 93a.)

Aliartien = Haliartien. — (Amyot, *Œuvres morales*, éd. 1581, 634 H.)

*Alien. — « ... chams Aliens ». (Baïf, II, 122.)

Alogien. — 1556. De mesme sentence est Epiphane ... traictant l'heresie des *Alogiens*. (N. Grenier, *L'Espée de la Foy*, 209b.) — [1584.] Qui croit et adhere à quelqu'une des anciennes heresies, comme des ... Basilidiens, Cheritiens, ..., Carpocratiens, Nazariens, ..., Valantiniens, ..., Vadiens, ..., Sethiens, ..., Aquariens, Severiens, ..., Novatiens, ..., Samozateniens, Collyridiens, Æriens, Photiniens, Arriens, Eunomiens, ..., Macedoniens, ..., Sabelliens, ..., Nestoriens, ..., Eutychiens, *Alogiens*, ..., Tatiens, ..., Rogatiens, ..., Elvidiens, Joviniens, ..., Virgilantiens, ..., Feliciens, Eracliens, ..., Pelagiens, ..., Borboriens, ..., Luciferiens, Messaliens, Floriens, Seuleuciens, Pepusiens, ... Coluthiens, ..., Lamperiens, ..., Bertramiens, ..., Berengariens, ..., Armeniens, Georgiens, Cazariens, Cyriens, Patariens, ..., Lutheriens, ..., Antiluteriens, ..., Zuingliens, Oecolampadiens, Suenkfeldiens, Melanctoniens, ..., Flacciens, ..., Brentiens, ..., et autres monstres tartariques, ..., il est heretique et excommunié. (*La Somme des pechez*, éd. 1595, 36.)

Alonien. — 1562. Les Gordieens confrontent aux *Aloniens*, par où passe la riviere de Zerbis. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 229.)

*Alpheien. Alphien. — [1560.] Ce Dieu qui preside à l'onde *Alpheienne*. (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, IV, 398.) — 1600. L'un te faict Dracanois, et l'autre Naxien, L'autre naistre te faict sur le fleuve *Alphien*. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 513.)

Amalecien. — 1561. Comme Amesias retourna de la guerre *Amalecienne* victorieux en Jerusalem. (Zonare, trad. I. de Maumont. Table. — Ce mot n'est pas dans le texte, p. 361.)

Amantien. — 1562. Le renommé cap de Lachi, que les *Amantiens* et Bulliens tiennent. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 135.)

Amasonien = Amazonien. — 1582. L'ost *Amasonien*. (Virgile, trad. R. et A. Le Chevalier, 304a.)

Amassien. — 1562. Le fleuve de Tanaïs passe par les ... Spondoliciens, ..., *Amassiens*, Issiens, ..., Tagoriens, Catoniens, Neripiens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 207.)

Amaxobien. — 1562. Les *Amaxobiens* ainsi nommez pource qu'ils habitent en certaines cabanes qu'ils trainent avec des chariots, et les Aorsiens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 155.)

Amazonien. — 1557. Tous les peuples qui habitent empres le fleuve de Thermodont, lesquels on apelle *Amazoniens*. (Appian, trad. Cl. de Seyssel, 549.) — 1571. Arc, Hippolyte *Amazonien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 20b, 127a.) — [1573.] Il vit solitaire en *Amazonien*. (R. Garnier, *Tragedies* [Hippolyte], éd. 1585, 128b.) — 1578. Qui craindra desormais l'enfantement horrible De l'*Amazonienne* et l'audace terrible Du soldat bazané. (Cl. Hesteau, *Œuvres*, 28b.) — Il faut laisser à la licence *amazonienne* pareils traicts à cettuy-cy. (Montaigne, III, 5, d'après la Thèse de M. Voizard, p. 260, qui ajoute « Ne se trouve que dans Montaigne. »)

*Ambrosien. — Rabelais. — [1554.] Pres de la bouche *ambrosienne* De sa pucelle Lesbienne. (O. de Magny, *Les Gayetez*, éd. 1871, 16.) — [1555.] Elle semble ... embasmer l'air De ne sçay quelle *ambrosienne* haleine. (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, I, 267.) — « ... odeur *Ambrosienne*. » (Du Bellay, I, 287.) — « ... bouche ambrosienne. » (Baïf, I, 53.) — [1574.] La nuict *ambrosienne* immortelle et joyeuse Seulement fait cesser sa vigueur valeureuse. (*Iliade*, trad. A. Jamyn, éd. 1580, 305b.)

Amintien. — 1582. J'estois fils de Philippe *Amintien*. (Lucian, *Œuvres*, trad. F. Bretin, 100.)

Amithaonien. — 1582. Le sage Melampe *Amithaonien*. (Virgile, trad. R. et A. Le Chevalier, 68a.)

Ammanitien. — 1561. L'illustre journee d'armes, qu'il [Josaphat] gagna miraculeusement ... sur les Moabites, *Ammanitiens*, et sur les Arabes. (Zonare, trad. I. de Maumont, 319. — La Table porte : Ammonitien.)

Ammonien. — Rabelais. — 1562. S'ensuyvent les contrées des Agreens, et *Ammoniens*, où est assise Athenes. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 238.) — Il [Alexandre] donna premierement audience

aux Eliens, puis aux *Ammoniens*, et puis aux Delphiens, Corinthiens, Epidauriens et autres. (Diodore, trad. Amyot, éd. 1585, 674.)

Ammonitien. — 1561. La cruauté eprouvee de cest orgueilleux *Ammonitien*. (Zonare, *Histoires*, trad. I. de Maumont, 148 C.)

Amordien. — 1562. Les principales nations de Tartarie sont ... les Sacariens, ..., Essedoniens, Rhymniciens, Pesiciens, *Amordiens*, Histiens, Edoniens, ..., Cotierens, Antariens, ..., Arimaspes, dicts anciennement Cacidiriens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 213.)

Amorrien. — 1561. Seon Roy *Amorrien* leur en defend du tout l'entree et les approches. (Zonare, *Histoires*, trad. I. de Maumont, 93 D.)

Amphilochien. — 1562. Les *Amphilochiens* [« c'est une contrée de la Morée », note en marge]. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 343.)

*Amphionien = Amphyonien. — Qui ne sçait la fable ancienne De la harpe *Amphionienne?* (J. Du Bellay, *Poésies*, éd. Courbet, II, 414.) — 1571. Harpe *Amphionienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 122b.)

Amphitryonien. — 1571. Hercule *Amphitryonien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 125a.)

*Amphrisien. [Non signalé par M.-L.] Amphrysien. — Mesmes le Dieu musicien Sur le rivage *Amphrisien* D'Admete les bœufz mena paistre. (J. Du Bellay, *Poésies*, éd. Courbet, I, 379.) — 1560. Un dieu caché sous mortelle figure Qui resembloit le pasteur Delien Gardant les bœufs au bord *Amphrisien*. (Ronsard, *Poemes*, 71a.) — 1571. Apollon *Amphrysien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 19a.) — Au bord *Amphrysien* soubs un habit champestre Du Roy Thessalien tu menas les bœufs paistre. (J. Passerat, *Poésies françaises*, éd. 1880, I, 88.)

*Amphyonien = Amphionien. — [1550.] La seule ire a rué par terre Le mur *Amphyonien*. (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, II, 167.)

Anaphystien. — [1559.] Il pria Euthippus *Anaphystien*, ... de favoriser aux affaires des Lacedæmoniens. (Amyot, *Vies*, éd. 1567, 1827.)

Anariacien. — 1562. De là on va és terres des Tapyriens, *Anariaciens*, Stauriens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 212.)

Anatilien. — 1562. Les *Anatiliens* et Desuviatiens sont avant en païs. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 111.)

Anchisien. — 1571. Aenée *Anchisien*. (M. de la Porte. *Les Epithetes*, 6b.) — Ainsi s'esjouïssoit, eschappé du naufrage, Le fils *Anchisien* sur le bord de Cartage. (P. de Brach, *Œuvres*, éd. 1862, II, 77.)

Ancyranien. — 1578. Marcel et Photin, *Ancyraniens* de Galacie. (Nicefore, *Histoire ecclesiastique*, trad. D. Hangart, 196a.)

Angrivarien. — [1555.] Incontinent apres il [Germanicus] alloit envoyer Sertinius contre les *Angrivariens*. (Tacite, *Les Annales*, trad. E. de la Planche, éd. 1581, 54b.)

Anguien. — 1555. L'*Anguienne* ou Vendomoyse magnanimité de la Royne. (F. de Billon, *Le Fort inexpugnable*, 46b.)

Anianien. — [1559.] Hors de la Moree les *Anianiens*, Dolopes et Meliens se banderent ensemble. (Diodore, trad. Amyot, éd. 1585, 267.)

Anomien. — 1578. Aucuns ont appellé l'heresie d'iceluy [Eunome] de son nom : d'autres l'ont intitulee des *Anomiens*, c'est à dire Innegaux. (Nicefore, *Histoire ecclesiastique*, trad. D. Hangart, 258b.)

Antarien. — 1562. Voir Amordien.

Anthedonien. — 1578. Les Palestins ont coustume, ... d'ainsi honnorer et reverer les excellentes personnes : comme ils firent d'un Abrille *Anthedonien*, d'un Alexion Bethagathonien, et d'un Alephe Asaliensien, qui en ce mesme temps ont fleury. (Nicefore, *Histoire ecclesiastique*, trad. D. Hangart, 200a.)

Antictonien. — 1584. Ils croient la part de l'*Antictonien* Opposé droit à nous. (E. Du Monin, *L'Uranologie*, 20a.)

Anticyrien. — 1600. En la 211 [Olympiade] Xenodame *Anticyrien* eut la couronne de l'escrime. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 426.)

Antilutherien. — 1562. Il y en a qui de tresforts *Antilutheriens* sont faicts par dons, offices, ... tresforts Lutheriens. (N. Grenier, *L'Espée de la Foy*, 281b.) — 1584. Voir Alogien.

Antiochien. — 1573. *Antiochiens* receurent promptement la foy chrestienne. (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau. Table.) — 1578. Censorin Dalmatien, gouverneur du pays *Antiochien* en Syrie. (Nicefore, *Histoire ecclesiastique*, trad. D. Hangart, 184a.) — 1595. Une dame *Antiochienne*. (P. Crespet, *Le Triomphe des saints*, II, 338.)

Antixenien. — 1562. Là aussi sont les ... Brisabrites, Orsiens, *Antixeniens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 220.)

Antonien. — 1570. La guerre civile *Antonienne*. (S. Augustin, *De la Cité de Dieu*, trad. G. Hervet, I, 104.) — 1584. O plas delicieus, o table Ægyptienne Qui friande assouvit la bouche *Antonienne!* (J.-E. Du Monin, *L'Uranologie*, 102b.)

*Aonien. — [1553.] O saint harpeur, Apollon Grynien, Le guide et chef du chœur *Aönien*. (O. de Magny, *Dernieres Poesies*, 1880, 4.) — [1555.] Pour neant je boiroy des flots *Aoniens*, En vain je dormirois és antres Thespiens. (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, II, 183.)

— [1556.] O que je n'ay le luth *Aonien* Qui de Jupin rasserene la face. (La Peruse, *Œuvres poetiques*, éd. 1867, 195.) — (Baïf, II, 59.) — (Belleau, I, 239.) — [1588.] La bande *Aoniene*. (M.-C. de Buttet, *Œuvres poetiques*, éd. 1877, 26.)

Aorsien. — 1562. Voir Amaxobien.

Apamenien. — 1562. Touchant le vin *Apamenien*, il retire fort au vin miellé. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 538.)

Apamien. — 1578. En Syrie ... les *Apamiens*, voisins du fleuve Axie, defendoyent leur temple. (Nicefore, *Histoire ecclesiastique*, trad. D. Hangart, 194b.)

Aparthenien. — 1562. Vers la source de ce fleuve [le Lagoüs], on trouve les Imituens et *Apartheniens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 207.)

Apecellien. — 1558. Les autres Cantons [de Suisse], à sçavoir les Glariens, Solatherniens, Fribourgeois, Scaphusiens et *Apecelliens* se interposerent et moyennerent la paix. (S. Fontaine, *Histoire catholique de nostre temps*, 58a.)

Apellien. — 1571. Chef d'œuvre *Apellien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 56b.)

Aphrodisien. — 1570. Alexandre *Aphrodisien* se renge de l'opinion d'Aristote. (S. Augustin, *De la Cité de Dieu*, trad. G. Hervet, I, 315.)

Apitamien. — 1562. De là on va à la contrée des *Apitamiens* et Garsaniens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 236.)

Apollien. — 1553. Les espritz revêtus d'*Apolienne* richesse. (G. des Autelz, *Amoureux repos*, E 5b.) — 1554. Je voi en toi la grace *Apollienne*, La gravité plus que Paladienne. (Le Caron, *La Claire*, 165a.)

Apollinien. — 1582. L'Eternel qui mon lut fit prétre Des *Apolliniens* secrets. (E. Du Monin, *Nouvelles œuvres*, 126.)

Apollonien. — 1583. J'eusse alors desiré les æsles de Persee, L'arc *Apollonien*. (Gauchet, *Le Plaisir des champs*, 119.)

Apolonien. — 1566. Les *Apolouiens* pres la mer Pontique ayant receu estrangers, ils furent troublez de seditions. (Aristote, *Les Politiques*, trad. L. Le Roy, 296.)

Appien. — 1562. Les Pommes-coings, qui viennent sur un pommier ente en un coignier, sont encores dictes *Appiennes*, pour raison de Appius leur premier facteur. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 560.)

Appulien = Apulien. — 1571. Loup *Appulien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 151b.)

Apricien. — 1523. Le Carme sa dame speculant De son plus hault vertice ne fut lent Mais inclina son chef *Apricien* Devant elle faisant le devoir sien. (*La Parthenice Mariane*, 47.)

Apritien. — 1584. Ils [les Turcs] les appellent *Apritiens* à leur mode quasi comme qui diroit, Esclaves qui ne se rachetent point. (Chalcondyle, trad. B. de Vigenere, 628.)

Apuléien. — Votre âne ... Fut un chef d'œuvre de nature Plus que l'âne *Apuléien*. (G. Durant, dans Allem, *Anthologie poétique, XVIe siècle*, II, 273.) — On lit dans *Les Œuvres poetiques* de Durant (1594), 214^a : Fut un chef d'œuvre de nature Digne qu'on le regrette bien.

Apulien. — 1562. Il y a trois sortes d'*Apuliens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 125). — 1579. Le champ *Apulien*. (Horace, *Odes*, trad. J. Mondot, 111b.)

Aquarien. — 1584. Voir Alogien.

Aquilien. — (Amyot, *Vies*.)

Aquilonien. — 1571. Bise *Aquilonienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 36^a.)

Arabien. — 1530. Telle est la maniere de vivre des *Arabiens*. (Diodore, trad. Cl. de Seyssel, 77b.) — [1556.] Les Graces l'ont cueillie ... parmy les parfums des bois *Arabiens*. (Vauquelin de la Frenee, dans La Peruse, *Œuvres poétiques*, éd. 1867, 233.) — [1588.] Un parfum *Arabien*. (M.-Cl. de Buttet, *Œuvres poétiques*, éd. 1877, 154.)

Arachnien. — 1582. Un fil *Arachnien* qu'une mouchette entame. (J.-E. Du Monin, *Nouvelles œuvres*, 41.)

Aradien. — 1573. Les *Aradiens* abandonnent de nuict leur ville. (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau. Table.)

Araraucelien. — 1562. Les *Ararauceliens* viennent apres. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 173.)

Arbien. — 1562. Par delà ceste region [? du Turquestan], on trouve le païs des *Arbiens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 224.)

Arcadien. (Amyot, *Vies*.) — 1562. Les *Arcadiens* font grand cas de l'Exocet. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 351.) — [1559.] *Arcadiens*, surnommez Menaliens et Parrhasiens. (Diodore, trad. Amyot, éd. 1585, 510.) — 1578. Elle passe le Ciel de Phebe Cynthienne, Et le cercle où reluyst l'Estoille *Arcadienne*. (Guy Le Feure de la Boderie, *Hymnes*, 219^a.)

Hugues Vaganay.

(A suivre.)

MÉLANGES.

SUR UN PASSAGE DE « COMME IL VOUS PLAIRA » DE SHAKESPEARE.

Que Shakespeare ait eu quelque connaissance de la *Diana* de Montemayor, c'est un point qu'il paraît assez difficile de contester. On a indiqué depuis longtemps que le tragique anglais doit au romancier espagnol l'épisode de Félismène dans les *Deux gentilshommes de Vérone*, et on présume que ce thème lui avait été transmis par Googe, lequel l'avait repris dans ses *Eglogs, epytaphes and sonnets (1563)*. D'autre part, Dunlop, dans son *History of fiction*, attirait l'attention, dès 1814, sur certaines analogies entre la célèbre pastorale et le *Songe d'une nuit d'été*, et sa thèse a été reprise, développée et complétée, dans un sens affirmatif, il y a quelque vingt ans d'ici[1].

Personne, par contre, à notre connaissance, n'a signalé une allusion très vraisemblable à la *Diana* que contient la scène I du IVe acte de *Comme il vous plaira*. Il s'agit de ce mot de Rosalinde à Orlando : « I will weep for nothing, like Diana in the fountein. » Alfred de Vigny l'a traduit, comme on l'a montré naguère[2] aux derniers vers de sa *Maison du berger* :

> Pleurant comme Diane, au bord de ses fontaines,
> Son amour taciturne et toujours menacé.

On a conjecturé que le grand poète français, fervent lecteur

1. R. Tobler, *Shakespeare's Sommernachtstraum und Montemayor's Diana* (*Jahrbuch der deutschen Shakespeare-Gesellschaft*, t. XXXIV, 1898, p. 358-366).

2. Ch. Lesans, *Notes sur deux poèmes de Vigny* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1911, p. 886).

de Shakespeare, ainsi que chacun sait, avait retenu ce passage, attiré par « la seule grâce de l'image, d'autant plus charmante que l'allusion reste énigmatique[1] ». Elle demeure obscure, en effet, même après l'explication que prétendent en donner les commentateurs. Whalley, après Malone, estime que l'auteur doit désigner, en cet endroit, certaine statue en albâtre de Diane qui faisait partie d'un monument surmonté par « the great Cross in West Cheape » et dont le sein nu laissait échapper un double filet d'eau. En était-ce assez pour qu'on pût assurer que cette Diane « pleurait »? Sans doute, il est permis de dire, — et c'est même une image courante, — qu'un mur ou qu'une vigne « pleure ». Mais qui ne voit que la possibilité métaphorique cesse du moment que l'objet considéré a forme humaine? Une statue ne peut pleurer que par les yeux. Dire qu'une Diane « pleure » parce que l'eau lui jaillit des seins serait une extravagance qui risquerait fort de n'être pas comprise.

Devons-nous la reprocher à Shakespeare? Il semble bien que non, et Furness, dans sa précieuse *editio variorum*[2], ne prétend pas la mettre à son compte. Il accueille avec scepticisme la glose des anciens commentateurs et se refuse, en tout cas, très nettement à retenir comme élément de datation cette allusion prétendue à la fontaine de Cheapside. Il ne propose, du reste, nulle explication nouvelle, et le passage demeure obscur.

Tout s'éclaircit, au contraire, si l'on admet que la Diane ici nommée n'est pas la déesse surprise par Actéon, mais simplement l'héroïne du roman de Montemayor. Or, si l'on ouvre ce dernier, on est frappé du fait que voici : chaque fois que l'écrivain, au cours de son récit, fait intervenir la bergère aimée de Sereno, il nous la présente : 1° assise près d'une fontaine; 2° versant des larmes. Il suffit pour l'établir de citer les textes, et, afin de prévenir tout soupçon d'arrangement, nous nous bornerons à reproduire une vieille traduction française[3], après l'avoir au préalable vérifiée sur l'original.

1. Ch. Lesans, *op. cit.*
2. Volume VIII, Philadelphia, 1892, p. 221-222 et 301.
3. Traduction de P. S. G. P., revue par Bertranet, Paris, 1611, in-12.

Livre I, fol. 4 v° :

... C'est qu'auprès de ceste *claire fontaine* environnée de verds et hauts aliziers, *avec abondance de larmes*, quelquefois elle me juroit qu'il n'y avoit chose au monde, ny volonté de père, ny permission de frères, ny importunité de parens qui la divertist de son intention, et lors qu'elle disoit cela, il sortoit de ses beaux yeux *des larmes* comme perles orientales, qui sembloient estre tesmoins de ce qui luy restoit dedans le cœur...

Livre I, fol. 20 v° et 21 r° :

... Comme je m'approchois plus près d'où Diane estoit, je vis qu'elle jettoit les yeux en la *claire fontaine*... Sur ce poinct, elle leva ceste face divine et me vist, mit peine de dissimuler le triste deuil, mais elle ne peut faire de telle manière que *les larmes* ne coupassent le passage à sa dissimulation...

Livre V, fol. 283 r° :

... Ils apperceurent près *la fontaine* la belle Diane avec une si grande beauté, tellement que (comme s'ils ne l'eussent jamais veüe) ils demeurèrent tous estonnez. Elle avoit ses très beaux cheveux desliez et relevez par derrière, avec un ruban incarnad qui les séparoit par le milieu de la teste. Elle avoit les yeux fichez à terre, et autres fois sur la *claire fontaine*, et en essuyant quelques *larmes* qui luy devalloient par intervalle, elle chantoit ce romance...

Tout n'invite-t-il pas à croire que c'est à ces endroits de Montemayor que notre passage fait allusion ! Cet auteur paraît avoir été mis partiellement en anglais par Thomas Wilson, dont l'œuvre aurait paru en 1596. Mais sa véritable notoriété au delà de la Manche ne remonte qu'à la traduction publiée par Bartholomew Yong, en un volume in-folio qui porte la date de Londres 1598. Or, les critiques s'accordent, d'autre part, à dater *Comme il vous plaira* de 1599 ou de 1600. Alors que Shakespeare écrivait sa comédie, la *Diana* était donc encore, pour le public anglais, dans sa fraîche nouveauté. Et lui-même ne pouvait guère se désintéresser de ce chef-d'œuvre de la pastorale au moment où il mettait sur pied ces scènes dans lesquelles Émile Montégut voyait, non sans raison, « la plus originale des pastorales ». L'allusion se comprend donc, et elle ne pouvait pas échapper aux contemporains. Ils devaient en saisir, du même coup, l'intention épigrammatique, que les

commentateurs n'ont pas discernée. A coup sûr, cette Diane espagnole, si continûment éplorée, risquait de déplaire à la robuste objectivité du grand dramaturge, et il devait estimer qu'elle pleurait trop et pour peu de chose, même « for nothing ». Rosalinde n'insinue rien d'autre.

Une fois de plus, on s'est trop hâté de chercher dans des réalités matérielles immédiates l'explication des endroits difficiles de l'œuvre shakespearienne. On a fait fausse route pour avoir cru trop docilement à un Shakespeare d'inspiration toute populaire. Le passage qui nous occupe mérite, nous semble-t-il, d'être cité parmi ceux qui attestent chez lui une culture littéraire plus vaste qu'on ne l'a souvent soupçonné [1].

Gustave CHARLIER.

UNE

DOUBLE DÉCOUVERTE BIBLIOGRAPHIQUE

A PROPOS D'UN RECUEIL DE VERS DE RONSARD [2].

Le *Recueil des nouvelles Poësies* de Ronsard n'était connu jusqu'en ces derniers temps que par sa deuxième édition, dont la bibliothèque de l'Institut possède un exemplaire unique au monde [3]. En voici le titre complet :

Les | TROIS LIVRES | du Recueil des nouvelles | Poësies de P. de Ronsard | Gentilhomme Vandomois. | *Lesquelles n'ont*

1. Cet article était à l'impression lorsque a paru, dans la *Revue de l'enseignement des langues vivantes* de janvier 1920, un article de M. Paul Reyher intitulé *Alfred de Vigny, Shakespeare et George de Montemayor*. En cherchant le sens du vers d'Alfred de Vigny :

« Pleurant comme Diane au bord de ses fontaines, »

et des mots de Rosalinde dans *As you like it :*

« I will weepe for nothing, *like Diana in the Fountain*, »

M. Reyher arrive exactement à la même conclusion que M. Charlier. [N. D. L. R.]

2. Voir *Revue du XVIe siècle*, 1919, p. 301.

3. A la fin d'un recueil factice, sous la cote Q 116 A^5.

encores esté par cy devant imprimées. | Ensemble une epistre par laquelle succintement | il respond à ses calomniateurs.| Seconde Edition. | Marque du libraire | *A PARIS* | *Pour Gabriel Buon, au clos Bruneau* | *à l'enseigne S. Claude.* | 1564.| *Avec Privilege du Roy.*

C'est un in-4° de 120 feuillets chiffrés, avec des erreurs de foliotage et de pagination, dont une tout à fait singulière : ce recueil de trois livres n'en contient que deux, du moins en apparence. Après l'extrait du privilège et le permis d'imprimer, placés au verso du titre général, aucun titre particulier annonçant un premier livre, mais tout de suite, remplissant les feuillets 2 à 10, l'*Epistre au lecteur par laquelle succintement l'auteur respond à ses calomniateurs*, puis à la fin du feuillet 10 un *Sonet à Ysabeau de la Tour, Damoiselle de Limeuil :* Quand on ne peut sur le chef d'une Image. Ce sonnet est une dédicace, comme en témoigne le deuxième quatrain :

Moy qui ne puis vous donner d'avantage
Que ce livret qui vous est dedié,
Non sur le chef en fin or delié
Mais à voz pieds je l'apen pour homage.

Quant au « livret » que Ronsard dédiait ainsi à Mlle de Limeuil, c'était évidemment le premier des trois livres du recueil, le second et le troisième ayant chacun leur dédicace particulière. Mais où prendre ce premier livre? Pas de trace à première vue, puisque dès le feuillet suivant on lit au recto, imprimé en grand titre, sur le modèle du titre général :

Le | SECOND LIVRE | du Recueil des nouvelles | Poësies de P. de Ronsard | Gentilhomme Vandomois. | *Lesquelles n'ont encores esté par cy devant imprimées.* | A H. Luillier, Seigneur de Maisonfleur, Gentil- | homme servant de leurs Magestez. | Marque du libraire | *A PARIS* | *Pour Gabriel Buon...* | 1564. | *Avec Privilege du Roy.*

Et au verso de ce titre la dédicace annoncée, un *Sonet à H. Luillier, seigneur de Maisonfleur :* Quand Apollon auroit faict un ouvrage.

Après ce feuillet, non chiffré à cause de son grand titre, viennent, sur les feuillets 13 (*sic*) à 35 verso, *Les IIII Saisons de l'An*, c'est-à-dire l'*Hymne du Printemps*, l'*Hymne de*

l'Esté, l'*Hymne de l'Automne* et l'*Hymne de l'Hyver*[1]. Puis, sur les feuillets 36 à 58 recto, les pièces que voici :

Elegie au Seigneur Baillon, tresorier de l'Espergne du Roy : Celuy debvoit mourir de l'esclat du tonnerre.

Eglogue. Les Pasteurs. Aluyot et Fresnet : Paissez douces brebis, paissez ceste herbe tendre.

L'Adonis. Au Seigneur de Fictes : Fictes, qui n'est point feint aux enfants de la Muse.

L'Orphée. Au Seigneur de Bray Parisien : Je chante icy, de Bray, les antiques faicts d'armes.

Chanson : Douce Maistresse, touche.

A noter ici que le verso du feuillet 58 est une page blanche et que le feuillet 59 est absent.

Puis viennent, sur les feuillets 60 à 96 verso (paginés 93 à 100 à partir du fol. 93 recto), les pièces que voici :

Eglogue. Daphnis et Thyrsis : Deux freres pastoureaux qui avoient pris naissance.

Chanson, en faveur de Madamoiselle de Limeuil : Quand ce beau printemps je voy.

Compleinte à la Royne mere du Roy : Royne qui de vertus passes Artemisie.

Elegie à H. Lhuillier, Seigneur de Maisonfleur : Lhuillier si nous perdons ceste belle princesse.

Elegie sur le despart de la Royne d'Escosse. Vers communs : Comme un beau pré despouillé de ses fleurs.

Elegie. Si le ciel qui la foy des amants favorise.

Cartel pour le Roy, celebrant le jour de sa naissance : En imitant des grands rois l'excellence.

A Madame : Pallas est souvent d'Homere.

Elegie : Vers communs : Douce maistresse, à qui j'ay dedié.

Elegie : De vous & de fortune et de moy je me deuls.

Elegie : J'avoy tousjours & craint & voulu tout ensemble.

Elegie : Bien que l'obeissance & l'amour que je doy.

1. On verra plus loin pourquoi ces hymnes sont groupés sous le petit titre commun *Les IIII saisons de l'an*, placé en tête du folio 13 : c'est un reste de l'édition princeps. — Ces hymnes sont dédiés aux quatre secrétaires d'État de l'époque : le premier à Fleurimont Robertet, seigneur d'Aluye; le second à Fleurimont Robertet, seigneur de Fresne; le troisième à M. de l'Aubespine; le quatrième à M. Bourdin.

Elegie des Armairies à René de Sanzay... : Ou soit que les marets de l'Egypte feconde.

Enfin au feuillet suivant on lit au recto, imprimé en grand titre, sur le modèle du titre général :

Le | TROISIEME LIVRE | du Recueil des nouvelles | Poësies de P. de Ronsard | Gentilhomme Vandomois. | *Lesquelles n'ont encores esté par cy devant imprimées.* | A M. de Castelnau, Seigneur de Mauvissiere, | Gentilhomme servant de Monsieur. | Marque du libraire | *A PARIS* | *Chez Gabriel Buon...* | 1564. | *Avec Privilege du Roy.*

Et au verso de ce titre, la dédicace annoncée, un *Sonet à M. de Castelnau, Seigneur de Mauvissiere :* Je n'aime point ces noms ambitieux.

Après ce feuillet, non chiffré à cause de son grand titre, viennent, sur les feuillets 98 à 120 recto, les pièces que voici :

Elegie : L'autre jour que j'estoy assis aupres de vous.

Elegie : Oyant un jour redoubler vos soupirs.

Discours amoureux de Genevre : Genevre, je te prie, escoute par pitié.

Elegie à la Royne d'Escosse : Le jour que vostre voile aux vagues se courba.

Elegie : Ce me sera plaisir, Genevre, de t'ecrire.

Sonet au Roy : Le jeune Hercule au berceau combattit.

Sonet à la Royne : Rien du haut ciel le destin ne propose.

Sonet à la Royne : Si Dieu (Madame) ostoit hors de ce monde.

Sonet sur le cœur du feu Roy Henry : Par une Royne où sont toutes les graces.

Sonet à Monsieur de l'Aubespine : Je suis la nef, vous estes mon pilote.

Sonet à Monsieur Bourdin : Est-ce le ciel qui nous trompe, Bourdin?

Prosopopée de feu François de Lorraine, duc de Guise : A moy qui ay conduit en France tant d'armées.

Sonet : Je meurs, Paschal, quand je la voy si belle.

Et c'est tout. L'exemplaire est intact; aucune mutilation ne peut expliquer la disparition du *Premier livre.* Il est donc là. Mais où? On a vu, entre autres anomalies, que le verso du feuillet 58 est une page blanche. Cela ne prouve-t-il pas qu'un livre devait se terminer là? Le feuillet 59 est absent. N'est-il pas plutôt déplacé et ne doit-on pas le trouver ailleurs?

Voyons les signatures. Le feuillet qui contient le titre du *Second livre* n'est pas signé, ce qui est normal pour un grand titre; mais le feuillet suivant est signé D, alors qu'il devrait être signé Dij; en revanche, le feuillet 60 est signé Qij, alors qu'il devrait être signé Q. — D'où l'on peut conclure que le feuillet du titre du *Second livre* n'est pas à sa place et aurait dû être inséré entre le feuillet 58 et le feuillet 60. C'est ce dont aucun bibliographe ne s'est encore avisé, et ce que moi-même je n'avais pas vu, lors d'un premier dépouillement rapide de l'exemplaire de l'Institut, en 1900. Il a fallu une circonstance tout à fait imprévue pour que j'arrive à cette conclusion, par un second examen du dit exemplaire à la fin d'octobre dernier.

* * *

Un érudit bordelais, M. de Bordes de Fortage, ayant décidé de vendre une partie de sa précieuse et surabondante bibliothèque, M. Mounastre-Picamilh, libraire-expert, fut chargé d'en dresser le catalogue. Au cours de son travail, il s'aperçut qu'un des volumes destinés à la vente contenait, à la suite des discours politiques de Ronsard, les trois livres du *Recueil des nouvelles Poësies* du même poète, sous une forme très sensiblement différente de celle que j'avais indiquée dans mon *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard*, d'après l'exemplaire de l'Institut. D'accord avec le propriétaire du volume, il me pria de l'examiner, pensant qu'il se trouvait en présence de la première édition. Et voici ce que je constatai :

Même format que celui de la seconde édition, mêmes caractères et même disposition typographique aux titres des divers livres et dans le texte, même éditeur et mêmes dates, mais des différences importantes :

1° Quatre plaquettes juxtaposées, chacune avec son foliotage particulier, son extrait du privilège royal et son permis d'imprimer (pour les deux premières au verso du titre, pour les deux autres au dernier feuillet), au lieu que la seconde édition a un foliotage continu et ne porte qu'un seul extrait du privilège et un seul permis d'imprimer, au verso du titre général, malgré l'indication qui est aux titres du second et du troisième livre.

2° Pas de titre général; mais, au lieu et place du titre général de la seconde édition qu'on a lu plus haut, celui-ci :

Le | PREMIER LIVRE | du Recueil des nouvelles | Poësies de P. de Ronsard | Gentilhomme Vandomois. | *Lesquelles n'ont encores esté par cy devant imprimées.* | Ensemble une epistre par laquelle succintement il respond à ses calomniateurs.| Marque du libraire | *A PARIS* | *Pour Gabriel Buon...* | 1564 | *Avec privilege du Roy.* — Dix feuillets chiffrés et signés A-B par 4 et C par 2, contenant comme ceux de la seconde édition l'*Epistre au lecteur...* et le *Sonet à Ysabeau de la Tour...* Mais, à la suite, — formant en réalité les pièces de vers de ce premier livre, — une plaquette intitulée :

Les | QUATRE SAISONS | de l'an, aveques une | Eglogue, une Elegie, | l'Adonis et l'Orphée. | Par P. de Ronsard, Gentilhomme Vandomois. | Marque du libraire | *A PARIS* | *Chez Gabriel Buon...* | 1563 | *Avec privilege du Roy.* — Quarante-six feuillets chiffrés 1 à 24 et 21 à 42 (erreur de numérotage, les chiffres 21-24 répétés deux fois) et signés A-D par 4, E par 8, F-K par 4, L par 2. Outre les pièces annoncées à son titre, cette plaquette contient la *Chanson :* Douce Maistresse touche..., et l'ensemble correspond exactement aux pièces qui se suivent dans la seconde édition, depuis l'*Hymne du Printemps* jusqu'à la page blanche, qui existe également ici, au verso du feuillet 42 (= 46).

3° La plaquette qui vient ensuite est intitulée :

Le | SECOND LIVRE | du Recueil des nouvelles | Poësies de P. de Ronsard | Gentilhomme Vandomois. | *Lesquelles n'ont encores esté par cy devant imprimées.* | A H. Luillier, Seigneur de Maisonfleur, Gentil- | homme servant de leurs Magestez. | Marque du libraire | *A PARIS* | *Pour Gabriel Buon...*| 1564 | *Avec Privilege du Roy.* — Trente-huit feuillets chiffrés (le dernier chiffré 39) et signés A-I par 4, K par 2. Les pièces que contient cette plaquette sont, après le sonnet-dédicace à H. Luillier au verso du titre, celles-là mêmes que nous avons énumérées plus haut en décrivant la seconde édition, à partir de la page blanche : *Eglogue. Daphnis et Thyrsis*, etc., jusqu'à l'*Elegie des Armairies* inclus; mais on y trouve, en outre, deux sonnets, insérés au feuillet 10 recto et verso, entre la *Chanson en faveur de Madamoiselle de Limeuil* et la *Com-*

pleinte à la Royne, mere du Roy[1]; ce sont des sonnets sans dédicace qui commencent par :

> Las je ne veux ny ne me puis desfaire...
> Certes mon œil fut trop aventureux...

Absents de la seconde édition, par une erreur d'imprimerie ou par la volonté du poète, ils ont reparu dans l'édition collective de 1567, vers la fin du deuxième livre des *Amours*.

4° Le TROISIÈME LIVRE, qui vient ensuite, a le même titre, porte la même date et est composé des mêmes pièces que dans la seconde édition. Mais il a vingt-quatre feuillets chiffrés et signés A-F par 4. Au verso du feuillet 6, le titre de la pièce est simplement *Discours amoureux*, au lieu de *Discours amoureux de Genevre*. Enfin, comme pour le SECOND LIVRE, l'extrait du privilège et le permis d'imprimer se trouvent rejetés au dernier feuillet.

Ces différences constatées entre le recueil de M. de Bordes de Fortage et celui de l'Institut, notamment l'absence d'un titre général portant la mention « seconde édition », ne laissaient guère place au doute. Nous nous trouvions en présence de l'édition originale du *Recueil des nouvelles Poësies;* et il apparaissait nettement qu'elle avait vu le jour sous la forme de plaquettes publiées à part (réunies par l'éditeur de Ronsard ou par un amateur, peu importe), dont l'une, millésimée 1563, — donc antérieure aux autres, — et intitulée tout autrement, avait servi à composer le corps du *Premier livre*, en si grande hâte qu'elle avait gardé son titre et son millésime particuliers. Je résolus alors de faire à l'Institut un nouvel examen de la seconde édition, en tenant compte des singularités de foliotage et de signatures, et cet examen, dont on a vu plus haut le résumé, confirma pleinement nos présomptions, qui avaient déjà presque la force d'une certitude.

Quant au millésime 1564 qu'on lit au titre de chacun des trois livres dans la première édition, je pense que c'est une antidate. Les extraits du privilège, les permis d'imprimer ne sont pas datés. Il n'y a pas d'achevé d'imprimer. Mais l'on sait que si, d'une part, l'*Epistre au lecteur* est postérieure au

1. Le catalogue de la vente Bordes de Fortage porte par erreur que ces sonnets se trouvent à la fin des *Quatre saisons de l'an*.

10 septembre 1563, parlant d'un édit de Charles IX contre les libelles qui date de ce jour-là, d'autre part, le *Troisième livre* est antérieur au 15 novembre 1563, ses huit dernières pièces ayant été réimprimées par les huguenots ce jour-là. Enfin, comme toutes les pièces qui dans le *Premier livre* suivent le sonnet-dédicace parurent d'abord dans une plaquette millésimée 1563, je n'étais pas loin de la vérité quand je concluais dans ma thèse que le *Recueil des nouvelles Poësies* avait paru pour la première fois dans le courant d'octobre 1563[1].

Il était à craindre que le volume rarissime de M. de Bordes de Fortage, encore enrichi d'une magnifique reliure Trautz-Bauzonnet, ne sortît de France pour passer jusqu'en Amérique. Il avait été acquis en 1888 à la vente Bancel pour 380 francs. On comptait qu'il atteindrait cette fois 3,000. Des bibliophiles bordelais désiraient le posséder, même à ce prix. Le conservateur de notre Bibliothèque nationale avait promis de participer aux enchères. La vente eut lieu le 4 décembre dernier à l'hôtel Drouot, et ce fut le libraire-expert Édouard Rahir qui l'acheta, pour le compte d'un amateur parisien, la coquette somme de 4,800 francs.

P. Laumonier.

FRANÇOIS DE LA NOUE

LECTEUR ET IMITATEUR DE RABELAIS.

François de la Noue, dit Bras-de-Fer, n'avait guère eu d'autre éducation, nous dit son premier biographe[2], que celle qu'on donnait alors aux gentilshommes de bonne maison « qui estoit qu'après leur avoir fait apprendre à lire et à escrire et quelques exercices du corps, on les mettoit incontinent à ceux des armes et des chevaux ». Mais il aimait fort à lire, et c'est ainsi qu'il suppléa aux défauts de son instruction, en consacrant à des lectures variées les loisirs de ses campagnes et ceux de sa captivité au château de Limbourg. Parmi ses

1. *Ronsard poète lyrique*, p. 209-210 et les notes.
2. Amirault, *Vie de François de la Noue*, cité par M. H. Hauser dans sa thèse sur *François de la Noue* (1892).

livres favoris, M. Hauser, dans son étude sur *François de la Noue*, cite Rabelais.

On trouve en effet, dans les *Discours politiques et militaires* (1587), des réminiscences et des imitations du *Pantagruel* et du *Gargantua*.

L'épisode des Chicanous daubés en la maison de Basché (*Quart Livre de Pantagruel*, ch. XII-XV) revient naturellement à l'esprit de La Noue se lamentant sur les querelles des nobles. « Si pour les en divertir, vous leur envoyez un petit sergent à verge, jamais Chiquanoux ne fut mieux frotté qu'il sera[1]. » Il rappelle encore la rapacité des Chicanous pour donner une idée de l'avidité des héros des *Amadis*. « Don Florisel, Don Rogel et plusieurs autres chevaliers... estoyent plus aspres à cette curée qu'un Chiquanoux à gripper[2]. »

Un autre chapitre du *Quart Livre*, *Comment par la vertu des Decretales est l'or subtilement tiré de France en Rome*, lui a suggéré l'idée d'une comparaison des alchimistes avec le pape. C'est lui, le grand alchimiste qui transmue les métaux; le plomb des bulles papales envoyées en France se transforme en écus d'or, qui prennent le chemin de Rome. « Lui, tous les ans, seulement en France, transmue et multiplie 40 livres de plomb qu'il y envoye (qui peuvent valoir 2 escus) en quatre mille livres d'or (qui valent 600,000 escus); puis en fait une attraction jusques à Rome[3]. »

Des mœurs et conditions de Panurge, La Noue a retenu quelques traits qu'il impute arbitrairement à l'influence des Italiens, des Français et des Espagnols. « Rabelais dit que Panurge en ses voyages d'Italie aprint plus de 78 inventions pour recouvrer argent; mais après qu'il eut quelque temps hanté les François et les Espagnols, il sçavoit plus de cent magnifiques manières pour les despendre, qui fut occasion que toujours il mangeoit son bled en herbe, laquelle bonne contenance est encore bien pratiquée entre nous[4]. » Rabelais ne nous dit point que Panurge ait séjourné en Italie, ni qu'il ait fréquenté les Espagnols, lorsqu'il nous décrit les « manières »

1. *Quatrième discours*, p. 127 de l'édition de 1587.
2. *Sixième discours*.
3. *Vingt-troisième discours*, *De la pierre philosophale*, p. 574.
4. *Ibid.*, p. 557.

qu'avait son héros pour trouver de l'argent « à son besoing » (*Pantagruel*, ch. XVI) ou pour dépenser les revenus de sa châtellenie de Salmigondin (*Tiers Livre*, ch. II).

La Noue use donc ici assez librement de réminiscences du *Pantagruel*. Ailleurs, il semble qu'il se contente de lui emprunter un thème pour le traiter à la manière du maître. Aux moines de son temps, il compare, par exemple, ceux qu'a décrits Rabelais. Ils étaient beaucoup plus modérés et sociables. « Car tant s'en faut qu'ils calomniassent ou mal fissent, qu'au contraire ils ne demandoyent qu'à rire et faire bonne chere avecques boire. Entre autres, il parle de frere Bernard Lardon, residant en la bonne ville d'Amiens qui estoit tel qu'en trente six moineries, on n'en eust pas trouvé un semblable. Il disoit que ses contemplations superieures estoyent aux rostisseries authentiques de la dite ville et ses inferieures dans les plus profondes caves de Laon en Laonnois et les mieux garnies de bon vin. Au demeurant, ce bon frere estoit toujours joyeux et brusque comme un petit asne debasté et docte autant que son breviaire se pouvoit estendre[1]. » Il y a là des souvenirs de l'épisode de Bernard Lardon (*Quart Livre*, ch. XI) auxquels La Noue mêle certains détails empruntés au portrait de Frère Jean des Entommeures.

La Noue, ayant pris les tours et l'esprit de son maître Rabelais, n'hésitait pas à mêler les héros du *Gargantua* ou du *Pantagruel* à des fictions de son invention. Voici, par exemple, comment il représente les contenances de frère Jean chez un grand seigneur qui dépense plus en bâtiments qu'en cuisine : « Quand frere Jean des Antomeures (lequel a esté un des plus braves moynes moynans de son temps) entroit en ces maisons et chasteaux si superbes, où il voyoit maigre cuisine, il souloit dire : Hé, que servent tant de belles tours, galleries, chambres, salles et cabinets; veu que les marmites sont si froides et les caves si vuides? — Par la digne pantoufle du Pape (car c'estoit son serment accoustumé), j'aimerois mieux habiter sous petit toict et ouïr de ma chambre l'harmonie des broches, sentir l'odeur du rost et voir mon bufet remparé d'un trophée de flascons, pots et gobelets que demeurer en ce grand palais à faire de belles promenades et

1. *Vingt-cinquième discours*, p. 640.

me curer les dents à jeun à la Napolitaine. — Je trouve l'opinion bonne, ajoute La Noue, de ceux qui conseillent que si on veut bastir, que ce soit à ceste condition qu'on ne vende point de son bien, ou peu. Et qui en use autrement, je le renvoye à la censure de frere Jean des Antomeures[1]. »

Il n'y a rien dans l'œuvre de Rabelais qui ait quelque rapport avec cette satire des dépenses des grands seigneurs en superfluités de bâtiments. Mais c'est bien sur ce ton et presque dans ces termes que Frère Jean en eût fait la critique, lui qui s'indignait du temps perdu aux révérences, baisemains et autres usages et cérémonies et préférait à tous ces raffinements la contemplation « du branlement des broches, de l'harmonie des contrehastiers, de la position des lardons, etc.[2]. »

Tel est le profit que La Noue a tiré de la lecture de Rabelais. Comme la plupart de ses contemporains, ce sont les éléments satiriques qu'il a particulièrement goûtés dans le *Pantagruel* et le *Gargantua*. Ayant été amené à faire lui-même la satire des mœurs de son temps, il a emprunté à Rabelais un de ses personnages, frère Jean, et les propos qu'il lui fait tenir rappellent heureusement le grand modèle dont il s'inspirait.

Jean PLATTARD.

1. *Septième discours*, p. 199.
2. *Quart Livre*, ch. x.

COMPTE-RENDU.

Walther de Lerber. *L'influence de Clément Marot aux XVIIe et XVIIIe siècles.* Lausanne, Haeschel-Dufey, et Paris, Éd. Champion, 1920. In-8°, xv-128 pages.

Quelque originale que soit la poésie de Marot, dans quelques-unes de ses Épîtres, par exemple, il est incontestable que la gloire de ce gentil poète, au temps de l'école classique, a de beaucoup dépassé sa valeur. Il a eu la singulière fortune de faire école un siècle après sa mort et de laisser son nom à un style poétique qui a été cultivé à une époque où les lettres de notre xvie siècle étaient presque complètement tombées dans le mépris. C'est l'histoire de cette réputation et de cette influence de Marot que nous a retracée, dans une étude diligente et judicieuse, M. Walther de Lerber, docteur de l'Université de Fribourg (Suisse) et ancien élève de l'École pratique des Hautes-Études.

Le succès de la poésie de Ronsard et de la Pléiade avait fait oublier Marot de 1550 à 1580. Dès la fin du xvie siècle, deux poètes, Jean Passerat et Gilles Durant, l'auteur du *Trépas de l'âne ligueur* dans la *Satire Ménippée*, faisaient revivre le badinage familier de la poésie marotique dans quelques-uns de leurs poèmes.

Mais c'est des premières années de la poésie précieuse que date le véritable renouveau de la gloire de Marot. Des ballades, des rondeaux et des épigrammes font les délices des ruelles. Le rondeau est remis en honneur par Voiture, qui l'estime un « genre d'écriture propre à la raillerie ». Sarrazin vante les vieilles ballades, redevenues « fruits nouveaux », et les triolets. Malleville insère des rondeaux dans la *Guirlande de Julie.* Chapelle rime des épîtres badines à l'imitation de Marot. Le « blason » même, qu'avait illustré Marot, est ressuscité par Benserade, qui met les *Métamorphoses* d'Ovide en rondeaux et se vante dans le permis d'imprimer de cet ouvrage, tourné en rondeau lui aussi, d'avoir cherché à suivre la trace de Marot.

La littérature burlesque, qui fait pendant à la littérature précieuse, s'inspire également de Marot. C'est à lui que Sarrazin, Scarron et Saint-Amant empruntent les tours archaïques qu'ils donnent à leurs gauloiseries.

Car, au XVIIe siècle, les curieux de notre ancienne poésie ne remontent pas au delà de Marot. « Au reste », dit Apollon à Clio dans la *Clymène* de La Fontaine, « n'allez pas chercher ce style antique » :

> Dont à peine les mots s'entendent aujourd'hui,
> Montez jusqu'à Marot et point par delà lui.
> Même son tour suffit.
>
> CLIO.
>
> J'entends. Il reste, sire,
> Que Votre Majesté seulement daigne dire
> Ce qui lui plaît : ballade, épigramme ou rondeau.

Cette imitation de Marot a donné naissance, sous le règne de Louis XIII, au « style marotique ». Dans ce genre caractérisé par un archaïsme artificiel, le mètre ordinaire est le vers décasyllabique; les poèmes préférés sont l'épître, la ballade, le rondeau, l'épigramme. Les inversions y sont multipliées. La suppression des articles et des pronoms personnels sujets, l'emploi de quelques vocables tombés en désuétude : *jà*, *onc*, *un petit*, *souloir*, *à tant*, etc., achèvent de donner une couleur ancienne au style. Quant au ton, il est ou naïf ou plaisant. Le badinage est de règle lorsque le poète sollicite faveurs ou subsides. Une des élégances dans l'épître consiste à suspendre le récit par des confidences personnelles. Ce « style marotique » est donc tout d'artifices ou de procédés.

Sa vogue est un chapitre curieux de notre histoire littéraire. Même aux beaux jours de l'école classique, alors que certains genres anciens, remis en honneur par les précieux comme les rondeaux et les ballades, étaient abandonnés, le « style marotique » se conservait dans les contes, les épîtres et les épigrammes. Racine, par exemple, l'employait, dans ses épigrammes fameuses sur la Judith de Boyer, contre Leclerc et son ami Coras. La Fontaine cultiva également ce style et fit des emprunts directs à Marot. Des exemples de style marotique et des traces de l'influence de Marot se rencontrent encore chez Mme Deshoulières, Chaulieu, La Fare, Régnier-Desmarets, La Monnoye, Ferrand, Vergier, Sénecé.

Au XVIIIe siècle, c'est J.-B. Rousseau qui s'est le plus souvent inspiré de Marot, pour lequel il professait une particulière admiration. Son épître à Marot, ses épigrammes et autres poèmes du genre naïf attestent qu'il avait lié commerce avec celui qu'il appelait son premier maître et l'honneur, non de sa bibliothèque, mais de son « pupitre » même.

Piron, Voltaire, dans quelques-unes de ses premières œuvres, particulièrement dans *La Bastille*, Lebrun, sont parmi les meilleurs imitateurs de Marot. Beaucoup d'autres petits poètes : Berquin, Moncrif, etc., ont également cultivé ce genre marotique. A ces *minores*, M. de Lerber ajoute même quelques inconnus, dont le *Journal helvétique* et le *Mercure suisse* publiaient les médiocres productions.

Voltaire est un des rares écrivains qui aient blâmé cette mode du style marotique, après y avoir sacrifié lui-même dans sa jeunesse. Il s'indignait et protestait, au nom du bon goût, contre :

> Ces écrits bigarrés de grave et de comique
> Où le rimeur moderne affecte un air gothique
> Et dans un vers forcé que surcharge un vieux mot
> Veut couvrir la raison du masque de Marot.

Il ne semble pas que les critiques de Voltaire aient découragé ses contemporains d'écrire en style marotique. D'après les témoignages cités par M. de Lerber, le déclin de l'influence de Marot et l'abandon du style marotique coïncident avec la fin de notre littérature classique.

Jean PLATTARD.

CHRONIQUE.

— Notre confrère M. Henri Clouzot a publié dans la *Renaissance de l'art français et des industries de luxe*, du 2 février 1920, l'article sur *Anne de Montmorency et les poteries de Saint-Porchaire*, dont il avait donné un résumé à notre dernière assemblée générale[1].

On peut voir au British Museum, au Petit-Palais (collection Dutuit) et dans quelques collections particulières une soixantaine de pièces de céramique que l'on désignait, il y a trente ans, du nom de faïences d'Oiron ou de poteries de Henri II et de Diane de Poitiers. Les unes, les plus anciennes, sont à surface unie, émaillée ou niellée, les autres sont décorées par incrustation et agrémentées de petits personnages. Elles étaient évidemment destinées à orner des dressoirs. Elles se distinguent entre tous les objets d'art analogues que nous a laissés la Renaissance française par leur éclat et leur caractère artistique.

Quel artiste a conçu et créé ces chefs-d'œuvre? La réponse à cette question a été fournie par deux textes de poètes poitevins du XVIe siècle, André Rivaudeau et Jacques Béreau, qui vantent un atelier et un potier de Saint-Porchaire, dans l'ancienne baronnie de Bressuire.

Mais quels amateurs encourageaient cet artiste de Saint-Porchaire et payaient assez généreusement ces précieuses œuvres d'art, dont la moindre exigeait des mois de travail et des frais considérables, si nous en jugeons d'après ce que Palissy nous rapporte du coût de ses propres figulines?

On avait d'abord songé aux Laval-Montmorency, qui avaient Saint-Porchaire dans leur mouvance. Mais la publication de deux inventaires de l'hôtel du connétable Anne de Montmorency à Paris a suggéré à M. Clouzot une autre conjecture. Le second de ces inventaires mentionne douze pièces de poterie « façon de Saint-Porchaire ». Le premier les rangeait dans une nomenclature de poteries qualifiées « façon du Poitou ».

1. Cf. *Revue du XVIe siècle*, t. VI, p. 305.

De la présence d'un nombre aussi considérable de poteries de Saint-Porchaire dans un des hôtels du connétable, M. Clouzot déduit que le Mécène du potier pourrait bien avoir été Anne de Montmorency. Homme de goût, amateur d'objets d'art, il s'intéressait particulièrement à la verrerie et à la céramique. D'Italie, il se fit envoyer en 1535 un service de faïence d'Urbino, décoré de ses armes. A un « émailleur en terre » de Rouen, il commanda le fameux pavement du château d'Écouen. Dans son gouvernement du Languedoc, il s'intéressa aux verreries de Saint-Germain et de Montpellier. A Saintes, il encouragea les essais de Bernard Palissy. Il est probable qu'il fut aussi le Mécène du potier de Saint-Porchaire. Il lui commanda des pièces décorées de l'initiale H., dont il fit des cadeaux à Henri II : quelques-unes nous sont parvenues. D'autres, exécutées spécialement pour lui, portent son initiale A et ses armes. Enfin, curieuse coïncidence, l'arrêt de la fabrication de Saint-Porchaire coïncide avec la mort du connétable. Peut-être le potier ne pouvait-il plus subsister après la mort du grand collectionneur. J. P.

Rabelais cité par un poète languedocien du XVIe siècle. — Il s'agit du poète languedocien Auger Gaillard, plus connu dans le Midi sous le nom du *roudié de Rabastens*, à cause de son métier de charron (*roudié*, textuellement fabricant de roues). Il a laissé plusieurs volumes de poésies languedociennes et françaises, où l'on trouve les noms de Ronsard, Marot, Desportes, Baïf, du Bartas, etc. Il naquit vers 1530 à Rabastens (Tarn). Le nom de Rabelais se trouve dans une pièce intitulée : *Dialogo a Mathely vioulounur de Thoulouso, sus l'abus que se coumet a las dansas :*

Rabelès dis que sounurs d'esturmens
N'an pas jamai las goutos a las deus;
Nou parlo pas countro las gens hounèstos
Sounque d'aquels que van segui las fèstos.

[Rabelais dit que joueurs d'instruments
N'ont jamais la goutte aux dents;
Il ne parle pas contre les gens honnêtes
Mais seulement de ceux qui vont suivre les fêtes.]

Dr P. Albarel.

Rabelais jugé par un théologien du XVIe siècle. — Le Révérend Père Benedicti, « de l'ordre des Freres Mineurs de

l'Observance, et Pere Provincial de la Province de Touraine Pictavienne », compila, en 1584, une *Somme des pechez et le remede d'iceux*, dont les dimensions et le langage contrastent singulièrement avec telle *Brevior Synopsis theologiæ moralis*, publiée en 1919.

L'auteur avait une très haute idée de son œuvre et il était très sérieux quand il écrivait, à la page 158 :

« Il me semble qu'il serait meilleur d'employer le temps à lire ce livre pour apprendre à se guider au ciel, que non pas les Amadis de Gaule, les contes de Marot, et de *Pantagruel*, et de Boccace, de la Royne de Navarre, et les escrits impudiques de l'Aretin, et autres livres lubriques. »

Mais le lecteur moderne rangerait volontiers la *Somme des pechez* dans la dernière catégorie d'ouvrages censurés!

En deux autres passages, le R. P. Benedicti s'en prend à Pantagruel.

P. 36 : « Qui lit, retient, imprime, ou rend ... les livres prophanes de Lucian, *Pantagruel*, d'Aretin, de Pogge, Marot, ... il est excommunié... »

P. 61 : « Pasquins, libelles diffamatoires et autres risées, comme a fait Rabelais en son *Pantagruel*. »

Rappelons que la traduction complète de Lucien par Bretin parut en 1583. Hugues VAGANAY.

UN ÉCOSSAIS ÉLÈVE DE RAMUS. — Sous ce titre (*A Scottish pupil of Ramus*), M. David Baird Smith publie, dans la *Scottish historical Review* de janvier 1920, une notice sur John Stewart, auteur d'un discours prononcé au collège de Presles le 7 juillet 1549 en l'honneur de l'entrée de Henri II à Paris (cité par M. Roy dans son article sur l'*Entrée de Henri II à Paris*, *Revue du XVIe siècle*, t. V, p. 203).

Cet Écossais avait été reçu licencié en 1537 et élu procureur de la nation germanique à l'Université de Paris, « nation » à laquelle appartenait l'Écosse, de 1541 à 1549.

Le collège de Presles, dans lequel il prononça son discours sur l'entrée du roi Henri II à Paris, était depuis 1545 sous la direction de Ramus, qui, après la condamnation de ses ouvrages contre Aristote, avait borné son enseignement aux mathématiques et à la rhétorique. A l'avènement de Henri II, il lui avait été permis de reprendre sa campagne contre Aristote.

Le discours de John Stewart contient des éloges de Ramus et d'Omer Talon, ses maîtres, et des allusions à la mort récente de Jacques Toussain, ami de Ramus et à celle de Vatable. Il fait mention, naturellement, des vingt-quatre gardes écossais qui entouraient le roi pendant la procession. Il est intéressant comme témoignage de l'influence de l'humanisme français sur un étudiant écossais. J. P.

— M. Frédéric Lachèvre[1], poursuivant ses recherches sur le libertinage au XVIIe siècle, vient de publier une étude sur un ancêtre des libertins qu'attaquait le P. Garasse, Geoffroy Vallée, auteur du libelle *La béatitude des chrestiens*, brûlé le 9 février 1574.

C'était un cerveau débile. A la suite d'une fièvre chaude, ses frères l'avaient fait mettre en curatelle. D'un physique agréable, il affectait des raffinements singuliers. Il avait, paraît-il, autant de chemises qu'il y a de jours dans l'année et il les envoyait « laver en Flandre, à une certaine fontaine renommée pour la clarté de ses eaux et le blanchissement excellent qui s'y faisoit ». Ses manières efféminées lui avaient valu, entre autres outrages de Scévole de Sainte-Marthe, celui d'être qualifié de chapon. Son libelle sur la *Béatitude des chrestiens*, que reproduit M. Lachèvre, est une diatribe contre les religions révélées, aussi faible par la pensée que par le style. Sur le bûcher, il cria aux Parisiens qu'ils suppliciaient leur « Dieu en terre » et qu'ils en souffriraient dans leurs vignes. On l'appelait le « fol Vallée » et son libertinage n'était réellement qu'imbécillité ou, comme l'on disait alors, « insapience » d'esprit.

Il fut lié pendant quelque temps, après 1570, avec Ronsard et d'autres membres de la Brigade : Jodelle, Baïf et les deux Jamyn. Si l'on en croit Nicolas Rapin, ses doctrines libertines avaient déjà gagné trois d'entre eux lorsque Rapin réagit, les ramena dans la bonne voie et dénonça Vallée à la Faculté de théologie. Le Père Garasse, qui nous a transmis ces renseignements, ajoute que le poème de Ronsard contre les athées aurait été écrit contre Vallée. Mais il y a là une erreur. Ronsard n'a connu Vallée qu'en 1570, date de l'arrivée de Rapin à Paris, et son poème contre les athées est de 1562. J. P.

1. *Geoffroy Vallée (brûlé le 9 février 1574) et la Béatitude des chrestiens*, par Frédéric Lachèvre. Paris, É. Champion, 1920, in-8°, 59 p.

— Notre confrère M. le Dr Albarel propose, dans la *Chronique médicale* du 1er mars 1920, quelques corrections aux interprétations que le Dr Le Double avait données des contenances de Quaresmeprenant, dans son ouvrage sur *Rabelais anatomiste et physiologiste*. Le Dr Le Double a cru que Rabelais connaissait l'anatomie « comme un professeur du xxe siècle », dit le Dr Albarel, et il montre comment cette erreur, dont il produit plusieurs exemples, a rendu plus faciles, mais aussi plus faibles, quelques-unes de ses interprétations du texte de Rabelais.

— Le numéro du 15 février 1920 de *Conferencia* (Journal de l'Université des Annales) contient une agréable conférence de M. Barthou sur Rabelais.

— Le dernier numéro de la *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* (1920, t. XIX) contient une intéressante dissertation de M. Ernest Walser, professeur à l'Université de Bâle, sur la conception générale du monde chez les gens de la Renaissance, *Studien zur Weltanschauung der Renaissance*.

— Le dernier travail de notre confrère et collaborateur Marcel Godet : *Les protestants à Abbeville au début des guerres de religion* (1560-1572), publié dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (1917-1919) (tirage à part en vente à la librairie Fischbacher), est à ajouter à la bibliographie de ses ouvrages, que notre président a donnée dans la *Revue du XVIe siècle*, t. II, p. 396-398.

Société des Études rabelaisiennes. — La Société s'est réunie le 2 juin 1920, à cinq heures, à l'École pratique des Hautes-Études, sous la présidence de M. Abel Lefranc. Assistaient à la séance : MM. Casanova, Jules Couët, du Bos, Paul Bruzon, E. Mutiaux, Parturier, Buffard, Plattard.

M. Polain, retenu par un deuil de famille, s'était excusé.

M. Abel Lefranc annonce que, depuis la dernière réunion, la Société a perdu deux de ses membres : MM. Baffier et Hogu.

M. Baffier est mort le 19 avril à Paris. Il a été inhumé à Sancoins, son village natal. Selon les usages berrichons, pour lesquels Jean Baffier professait une pieuse vénération, son cercueil fut placé sur un char traîné par quatre bœufs et suivi de sonneurs de cornemuse et de joueurs de vielle.

M. Plattard rappelle le dernier entretien qu'il eut avec Jean

Baffier à l'occasion de la publication du recueil de récits : *Nos géants d'auterfoés*, qui doit paraître prochainement à la librairie Champion, sous les auspices de notre Société. Jean Baffier avait accepté d'illustrer lui-même cet ouvrage et il apportait à cette tâche une conscience infiniment scrupuleuse. Ses Berrichons, Bordier de Goutières, Girard le plemeux de brères, Charlot Robet de la Barounerie lui apparaissaient comme de vrais géants, supérieurs à la commune humanité. Il les avait tous connus, sauf le grand père Regnaud, dont il avait entendu parler par son père, et il voulait leur élever un monument digne d'eux. Enfin, le 3 février, il donnait le bon à tirer. « Ce n'est pas aussi bien que je le voulais, ce livre, écrivait-il. Tel quel, il me plaît assez. Et pour vous dire le fond de ma pensée, je crois que ce sera le meilleur ou plutôt le moins mal de mes ouvrages. » Il considérait cette œuvre comme une des meilleures réalisations du vœu qu'il avait fait, quarante-deux ans auparavant, de remettre en honneur la vie et les arts de sa terre berrichonne.

Jean Baffier était assidu à nos réunions. Il aimait Rabelais pour la saveur de terroir de ses descriptions rustiques. Ses confrères de la Société des Études rabelaisiennes garderont fidèlement le souvenir de cette physionomie de bon géant qui reflétait la probité et le mépris des choses fortuites[1].

M. Hogu, ancien élève de l'École des Hautes-Études, s'intéressait particulièrement à l'humanisme au temps de la Renaissance. Il avait publié une étude sur *Jean de l'Épine moraliste et théologien* dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, 1913.

M. Abel Lefranc annonce que M. Polain a découvert à la bibliothèque de l'Arsenal un *Suidas* qui porte la signature de Rabelais et quelques annotations de la même main dans les marges. Cette découverte fera l'objet d'une note qui sera publiée dans un prochain numéro.

Notre président donne ensuite communication des recherches récentes qui ont été faites par M. E. K. Chambers, l'un des historiens les plus autorisés de l'ancien théâtre anglais, sur les origines du *Songe d'une nuit d'été*. M. Chambers estime

1. Le *Radical* du 26 avril a donné sous le titre : *Un artiste et conteur de terroir*, un intéressant article de M. G. Rémon sur Jean Baffier et un extrait de *Nos géants d'auterfoés*, *L'enterrement du vieux vigneron*.

que cette pièce a été composée pour le mariage de William Stanley, 6e comte de Derby, avec Élisabeth de Vere, fille du 17e comte d'Oxford. Il montre que les célèbres allusions historiques de l'acte II, scène 1 (vers 146-187), doivent s'appliquer non pas à la visite d'Élisabeth chez le comte de Leicester, à Kenilworth, en 1575, mais à la visite de la même souveraine chez le comte de Hertford, en 1591. La « little western flower », visée dans ce passage tant de fois commenté, serait la comtesse de Derby; le comte serait Thesée, etc.

L'allusion relative à

> The thrice three Muses mourning for the death
> Of Learning late deceased in beggary,

s'appliquerait à un ballet cité dans un texte publié simultanément par M. Chambers et par M. Lefranc.

Notre président estime que les recherches de M. Chambers s'accordent d'une façon saisissante avec celles qu'il a exposées dans le chap. VIII de son ouvrage *Sous le masque de William Shakespeare : William Stanley, VIe comte de Derby* (t. II). Les deux études se soudent en quelque sorte l'une à l'autre, se complétant et se confirmant réciproquement. M. Lefranc demande que les savants compétents, qui se sont abstenus jusqu'à présent de noter ces concordances, se décident à les examiner avec soin. Il importe qu'ils se prononcent sur les conséquences qu'elles impliquent en ce qui touche la solution de la question shakespearienne.

Le gérant : Jean Plattard.

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

181

LES

ORIGINES FAMILIALES
DE RABELAIS

Dans la notice biographique, si précise et si documentée, qu'il vient de mettre en tête de la réimpression de l'édition des *Œuvres* de Rabelais donnée par Louis Moland (chez Garnier frères), notre savant confrère et collaborateur M. Henri Clouzot s'est trouvé conduit à examiner derechef la question des origines familiales de l'auteur de *Pantagruel*. Voici un extrait de son exposé :

Le grand écrivain a pour patrie Chinon. La qualité de *chinonensis* fait partie intégrante de sa signature. Mais une tradition, recueillie en 1699 par Gaignières, le fait naître à la Devinière, bien patrimonial de la famille Rabelais, à six kilomètres de Chinon. Il aurait reçu le baptême à l'église paroissiale de Saint-Pierre-de-Seuilly, d'où relevait le domaine. Cette assertion, évidemment fournie par les Bénédictins de l'abbaye de Seuilly que visitait alors Gaignières, est d'autant plus digne de créance que le vignoble de la Devinière, le clos de Seuilly jouent un rôle considérable dans *Gargantua*. Or, cette métairie de la Devinière au vin délectable, ainsi que plusieurs autres domaines cités dans le roman, appartient, de 1505 à 1534, à Antoine Rabelais, avocat à Chinon, sénéchal de Lerné, substitut des lieutenants général et particulier au siège de Chinon. De là cette conjecture, infiniment plausible, que le père du grand Tourangeau n'est ni un aubergiste, ni un apothicaire, mais qu'il appartient à l'ordre judiciaire (A. Lefranc, *R. É. R.*, III, 50, 315). La démonstration serait même irréfutable si l'acte de partage des biens d'Antoine Rabelais, le 26 janvier 1535, qui ne nous est, il est vrai, connu que par une

analyse (Grimaud, *R. É. R.*, VI, 205), mentionnait François au nombre des héritiers. Malheureusement on n'y voit figurer que trois enfants : Jamet, âgé alors d'une trentaine d'années (on a trouvé son entrée en apprentissage le 20 juillet 1518), Antoine, seigneur à son tour de la Devinière, et une fille mariée, Françoise. L'argument que François, frère mineur, n'a pas été admis au partage, étant « mort civilement », n'a de valeur que si l'on prouve qu'il a prononcé des vœux perpétuels et solennels. Il perd son autorité si l'on songe qu'en 1535 Rabelais a quitté l'ordre depuis dix ans avec l'autorisation papale, qu'il n'est plus cordelier, mais bénédictin, qu'il a pris des grades à Montpellier et exercé la médecine, qu'il a touché un traitement à l'Hôtel-Dieu de Lyon et mis son nom sur une dizaine de livres imprimés, qu'il est venu par surcroît deux ans auparavant revoir ses parents du Chinonais et les mettre au courant de ses affaires. L'argument tiré de l'allusion, dans l'ancien prologue du *Quart Livre*, à un vieil « oncle » nommé Frapin, n'est pas non plus décisif. La belle-mère d'Ant. Rabelais, Andrée Pavin, s'étant rémariée à un Frapin et en ayant eu plusieurs enfants (A. Lefranc, *R. É. R.*, VI, 70), maître François peut logiquement, dans le cas de sa filiation directe avec l'homme de loi chinonais, appeler « oncle » un frère de second lit de son père. Mais le terme peut être pris au figuré ou désigner un cousin issu de germain, comme il est d'usage en Bretagne, en Touraine ou en Poitou. Il est donc prudent de rattacher l'auteur de *Gargantua* à l'avocat Antoine, sans préciser rigoureusement par quels liens.

Étudions donc les données du problème, telles qu'elles sont exposées dans ces lignes avec une judicieuse impartialité, et selon nos précédentes conjectures.

Tout d'abord, il importe de fixer un principe essentiel qui domine toute la discussion. En Touraine, dans l'ancien droit, « Homme ou femme, noble ou roturier, qui entre en religion approuvée, après qu'ils ont faict profession expresse et valable sans force ou contrainte, sont forclos de toutes successions escheues ou à eschoir, lesquelles viendront à leurs parents, ainsi que s'ils estoient decedez, sans que lesdictes personnes facent en après part esdites successions ». La règle est absolue; elle ne souffre

aucune exception. On la trouve exprimée, en tête du « Titre vingt-septième de successions de gens roturiers ou coustumiers », dans la *Coustume du duché et bailliage de Touraine* (éd. de Tours, 1661, in-4°, p. 492). Jamais un religieux ni une religieuse, ayant prononcé des vœux, n'a été admis, au XVIe siècle, en Touraine, à recueillir une succession. Reste la question posée par M. Clouzot de savoir si Rabelais avait prononcé des vœux perpétuels et solennels. Or, il ne saurait subsister le plus léger doute sur ce point : Rabelais avait prononcé des vœux perpétuels, pour la raison qu'il n'en existait pas d'autres à cette époque. Il n'est question, en aucun cas, de vœux temporaires dans la vie religieuse d'alors. On n'a jamais vu un religieux ni une religieuse sortir de son couvent, sous l'ancien régime, parce qu'il avait achevé la période de profession fixée par des vœux limités. Les vœux temporaires n'ont été introduits, d'une manière courante, en France, dans la vie religieuse, qu'au moment de la Révolution, pour des raisons qu'il n'est pas nécessaire d'exposer ici. Si les vœux temporaires avaient existé, dans l'espèce, au XVIe siècle, une infinité de drames, de poursuites, de procès ecclésiastiques, dont l'histoire de ce temps est pleine, ne se seraient pas produits. Rabelais, tout le premier, n'aurait eu qu'à attendre avec patience la fin de ses engagements. Mais, un tel cas, je le répète, ne s'est pas présenté. Rabelais avait prononcé des vœux perpétuels, comme tous les religieux, ses contemporains, et c'est pour ce motif qu'il s'est donné tant de mal pour obtenir du Saint-Siège l'indult de 1525 et le bref de 1536, provoqué par sa *Supplicatio pro apostasia et irregularitate*, sans parler de la *Supplicatio* postérieure motivée par le conflit de Saint-Maur-des-Fossés (1536). Ansi donc, au moment du partage de 1535, Rabelais était toujours religieux. Il lui était par là même impossible de figurer dans un partage quelconque de famille. On peut bien penser, au reste, que si, par erreur, son nom avait été prononcé, au cours de ce règlement d'affaires, les ayants droit d'An-

toine n'auraient pas manqué de se prévaloir de la disposition si formelle de la coutume de Touraine. Donc, la seule objection présentée tombe de ce chef. La filiation de Rabelais telle que nous l'avons établie demeure toujours la plus rationnelle et j'ose ajouter la plus évidente. Ainsi s'expliquent tant d'allusions faites dans *Gargantua* et dans *Pantagruel* à la Devinière, à Seuilly, à Lerné, à toute la région : bref, le cadre même du roman; ainsi s'expliquent, en particulier, les allusions nombreuses et caractéristiques que nous avons retrouvées à travers la guerre picrocholine. Rabelais appartenait à la famille d'un homme de loi, seigneur de la Devinière et sénéchal de Lerné : ainsi s'explique, enfin, la connaissance si sérieuse, et dès lors toute naturelle, des choses juridiques qui éclate dans ses œuvres.

Abel Lefranc.

L'HISTOIRE NATURELLE

DANS

L'ŒUVRE DE RABELAIS

(7e article[1]).

B. — PHARMACIE.

La pharmacie n'est pas non plus absente du livre de Rabelais. Le roman s'ouvre avec une comparaison tirée du milieu pharmaceutique : « Silenes[2] estoient jadis petits boites telles que voyons de present es boutiques des apothicaires... », et on y trouve mentionnés des ouvrages techniques : « *Le grand... le petit Luminaire des Apoticaires* » (l. V, ch. XXXIII), c'est-à-dire le *Lumen Apothecariorum* de Quiricus de Augustis (1491) et le *Luminare Majus* de Johannes Jacobus de Manliis de Bosco (1528). Ces ouvrages furent souvent réimprimés, ainsi que la pharmacopée d'un médecin salernitain du XIIe siècle, l'*Antidotaire Nicolas*, qui fut, jusqu'au XVIIe siècle, le Codex universel[3].

La matière médicale, constituée par Dioscoride et Galien, a été beaucoup cultivée par les Arabes, Jean Mesué, Avicenne, etc. Des cinq livres du *Canon*, deux

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. III, p. 187 à 277; t. IV, p. 36 à 104 et p. 203 à 306; t. V, p. 28 à 74; t. VI, p. 84 à 113; t. VII, p. 1 à 45.

2. Cf. une note du Dr Dorveaux dans la *Rev. Et. Rab.*, t. VII, p. 439 à 441.

3. Voir, sur la bibliographie, la note que nous lui avons consacrée, dans cette étude, au début de la *Botanique*, t. IV, p. 40.

sont consacrés à la matière médicale et à la pharmacopée. Cette dernière occupe une place importante dans les *Chirurgies* de Lanfrand, de Mondeville et de Chauliac. De là nombre de termes techniques d'origine arabe, remontant au xe-xiiie siècle, qui ont déjà été relevés au cours de cette étude.

Nous serons brefs sur le vocabulaire pharmaceutique de Rabelais. D'une part, nous avons déjà étudié plusieurs de ces termes spéciaux, et, d'autre part, cette nomenclature a été l'objet d'une série de notes très érudites du Dr Dorveaux. Voici quelques remarques complémentaires.

Nous avons déjà fait ressortir le caractère savant de cette terminologie, qui s'est conservée telle quelle à travers les âges. Quelques-uns de ces vocables, tout en remontant à l'antiquité, portent le cachet de la pharmacopée médiévale :

Dropace, dropax, onguent épilatoire, dans Galien et Cœlius Aurelianus : « Un aultre guarissoit toutes les trois manieres d'hetique... sans *dropace*, pication, n'autre medicament » (l. V, ch. xxi). Ce terme, qui manque à Paré, se lit dans Chauliac-Canappe (p. 425) : « Un unguent que Galen appellent *dropax* au sixieme livre de *Garder la santé*. »

Gogue, purgatif, à côté de *senogue*, même sens (l. IV, ch. lii) : « ... generalement tous drogues, *guogues* et *senogues*[1]. » La pharmacopée médiévale connaît *gogum* (abrégé d'ἀγωγός, qui conduit), « termen eductivum vel purgativum[2] », et *senogum*, tiré de ξενάγωγος, ξεναγός, qui vide les [humeurs] étrangères, sens généralisé au moyen âge. Molière s'en est souvenu dans son *Pourceaugnac* (acte I, scène xi) : « Et en même temps de le purger, désopiler et évacuer par purgatifs propres et convenables, c'est-à-dire par cholagogues, melanigogues et cætera. »

Magdaleon, masse de pâte servant à faire des emplâtres.

1. Passage souvent imité par Marnix, par exemple t. I, p. 319 : « ... tirer quintessence de toutes especes de drogues, *gogues et senegogues*... » Ce dernier est altéré dans Bouchet, *Serées*, t. I, p. 129 : « ... une fievre *synagogue*. »

2. Matthæus Silvaticus, *Liber pandectarum medicinæ*, 1480.

Robert Estienne remarque en 1549 : « *Faire un magdaleon*, cylindrum fingere. Græci *magdalia* vocant, nostri vulgo *magdaleones*. » Galien a μαγδαλιά, Pline *magdalium*, mais l'*Antidotaire Nicolas* (§ 42) nous donne *magdaleon* et la formule correspondante. Rabelais spécifie (l. I, ch. XI) : « ... un *magdaleon* d'entraict », c'est-à-dire d'emplâtre (leçon de l'édition de 1542, à laquelle les éditions antérieures substituent : « ... comme la paste dedans la met »).

Lithontripon, remède qui broie la pierre, et *nephrocatarticon*, remède qui purge les reins (l. II, ch. XXVIII) : « Panurge donne à manger à Pantagruel quelques diables de drogues, composées de *lithontripon*, *nephrocatarticon*, coudignac cantharidisé et autres especes diuretiques. »

Le premier de ces termes se lit dans Platearius (XIIIe siècle) et dans l'*Antidotaire Nicolas*, qui le définit ainsi (§ 41) : « *Litontripon*, vaut à pierre où el soit, en rains ou en vessie. »

Le deuxième terme manque à ce dernier, qui ne donne que le simple *katharticum*, purgatif. L'*Alphabet de l'auteur françois* envisage ce second terme comme un déterminatif du premier et en donne cette définition : « *Lithontripon nephrocatarticon*, une poudre composée de drogues qui ont la vertu de rompre la pierre dans les roignons. »

Pication, l'espèce la plus simple de dropax, composé seulement avec de l'huile et de la poix, *pix*, d'où *picatio*, action d'enduire de poix, équivalent bas-latin du πίσσωσις de Galien (voy. ci-dessus, v° *dropace*). Paré s'en sert (t. III, p. 637) : « Fomentations, *pications*, depilatoires[1]... »

Trochisque, pastille, le *trociscus* de Pline (l. II, ch. XXVIII, éd. 1533) : « ... composées de trochistz... » L'*Antidotaire Nicolas* (§ 68) en donne la formule. Robert Estienne donne le mot (1539) : « *Frochisques*, matiere de medecine redigée en forme presque ronde, *Pastilli*. »

Plusieurs autres appellations de cette catégorie remontent à l'ancienne langue :

Axunge, onguent (l. I, ch. XXIV) : « ... *axunges* peregrines », c'est-à-dire d'animaux exotiques. Dans Mondeville (§ 458),

1. Voir *Rev. Ét. Rab.*, t. VIII, p. 217.

anxunge désigne la graisse entourant les reins; l'*Antidotaire Nicolas* écrit *amxunge*, graisse de porc. La forme rabelaisienne se lit dans le *Guidon* de 1534.

Euphorbe, gomme-résine, purgatif drastique (l. II, ch. XVI) : « ... en un aultre, il [Panurge] avoit tout plein de *euphorbe* pulverisé bien subtilement... » Aldebrandin écrit *euphourbe;* la forme moderne est dans l'*Antidotaire Nicolas*.

Graine de Paradis, semences de l'*Amomum granum paradis*, ou poivre de Guinée (l. III, ch. XXXII) : « Voulez-vous encores un traict de hippocras blanc? Ne ayez paour de l'esquinance, non. Il n'y a dedans ne squinanthi, ne zinzembre, ne *graine de Paradis*. » Cf. Mondeville (§ 1311) : « Pocions sont faites de castor, de canele, d'espic (lavande), de poivre, de *graine de paradis*, de majorainnes et semblables... »

Minorative, minoratif, remède qui purge doucement (l. II, ch. XXXIII) : « Pour une *minorative*, il print quatre quintaulx de scammonée colophoniaque. » Cf. Paré (t. III, p. 143) : « Deux jours après la saignée, il faut donner un *minoratif* pour toujours soulager la nature... » Cette forme se lit déjà dans le *Guidon* de 1534. C'est le bas-latin *minorativus*.

Opiate, opiat (l. V, Prol.), forme qu'on lit dès le XIIIe siècle dans Platearius.

Restrinctif, astringent (l. I, ch. VI) : « ... une horde vieille... ly feist un *restrinctif* si horrible... » Cette forme ancienne se lit dans Eustache Deschamps :

> Chascun fait prendre un *restraintif*.
>
> (*Œuvres*, t. I, p. 207.)

et dans l'*Ancien Théâtre* (t. I, p. 182) : « Il luy faut prendre un *restrainctif*. » Le *Guidon* de 1534 donne *restrictif*.

Ajoutons-y les termes suivants :

Sel armoniac, ammoniac (l. II, ch. XXIV, et l. V, ch. XVIII), est dans Platearius (XIIIe siècle).

Theriacle, thériaque, électuaire fameux de l'antiquité (la formule originale se trouve dans Galien), où il n'entrait pas moins de cinquante-quatre substances hétérogènes et qu'on croyait remède souverain contre les poisons et la morsure des serpents : « Et entendés que ces

manieres de nois sont *triacle* qui les use contre venin » (Aldebrandin, p. 153). « Il convient prendre du *triacle* de nois à la preservation des serpens » (Mondeville, § 1745).

Considéré au moyen âge comme une panacée, il fut souvent débité par des charlatans, d'où le sens péjoratif du dérivé *theriacleur* ou *triacleur*, désignant des gens que Rabelais associe avec les « basteleurs » (l. II, ch. XVI) et avec les « pipeurs, trompeurs, affineurs », tous sujets à Mercure (*Pantagr. Progn.*, ch. V).

Les appellations bizarres abondaient dans cette nomenclature pharmaceutique. Notre auteur n'a pas manqué d'en tirer un parti burlesque.

Un très grand nombre des drogues de l'ancien Codex commencent par l'initiale *dia*. L'*Antidotaire Nicolas*, par exemple, énumère les suivants : « Diacalamentis, diacastoreum, diaciminum, diacodion, diacostum, diadragragant, diagride, dialibanum, dialthée, diamargariton, diamoron, diapenidion, diapraxium, diaprunis, diarodon, diasatirion, diasene, etc. »; c'est-à-dire confections dont la base est le calament, le castoréum, le cumin, la gomme adragante, la prune, la rose, etc.

Rabelais a forgé sur ce modèle une drogue spéciale, le *diamerdis*[1], dont Panurge se sert pour guérir la tête coupée d'Épistemon (l. II, ch. XXX) : « Adonc nectoya tresbien de beau vin blanc le col, et puis la teste : et y synapiza de *pouldre de diamerdis* qu'il portoit toujours en une de ses fasques[2]. »

Son équivalent antérieur est *pouldre d'oribus*, c'est-

1. Oudin, dans ses *Recherches italiennes et françoises* (1642), explique *diamerdis* en premier lieu par « Confettione di salvia selvatica... » Le point de départ de cette plaisante méprise est Cotgrave : « *Diamerdis*. A confection of turds, pilgrim salve... », peut-être parce que la sauge sert à consolider les plaies. Voir, sur *diamerdis*, un curieux article de Paul Barbier fils (*Rev. Ét. Rab.*, t. III, p. 311 à 312).

2. Ce remède facétieux a été souvent cité après Rabelais, entre autres par Guillaume Bouchet (t. II, p. 220) : « Ce medecin baille à son escholier... trois pillules communes, il est vray qu'il y entroit

à-dire poudre d'or, euphémisme facétieux (l. II, Prol.) : « Aultres estans grandement affligez du mal des dentz, apres avoir tous leurs biens despenduz en medecins sans en rien profiter, ne ont trouvé remede plus expedient que de mettre les dictes Chroniques entre deux beaulx linges bien chaulx, et les appliquer au lieu de la douleur, les sinapizant avecques un peu de *pouldre d'oribus.* »

Cette expression se lit déjà, à la fin du xve siècle, dans le *Mystère de saint Quentin :*

11899. D'un coq basile en lieu repus,
De la *pourete d'oribus*,
De riagal, de galicant,
D'arsenicq, de souffre puant...

Ces quelques données sommaires sur les éléments pharmaceutiques du roman rabelaisien suffisent. Notre auteur est d'ailleurs resté le seul écrivain qui ait donné accès en littérature à ces détails techniques. Ils trouvent une place tout indiquée dans son roman qui est comme la synthèse scientifique de la Renaissance.

un peu de *diamerdis.* » Avant Bouchet, Collerye s'en sert dans son « Sermon pour une nopce » (éd. Héricault, p. 119) :

Tous povres amoureux transits.
J'en congnois plus de trente six
Qui chassent fort, mais rien ne prennent.
Quand ilz voient que bien peu comprennent
Avec leur dame ilz vont de nuitz
Baiser la cliquette de l'huitz.
Bien souvent quand on les y voit,
Quelqu'un la cliquette pourvoit,
Autant les lundys que mardys,
De bran ou de *dyamerdys.*

Philippe de Marnix, en parlant des remèdes, cures et singulières recettes pour les âmes qui sont en purgatoire, fait mention (t. IV, p. 119) « de l'injection de la diabolique *poudre de diamerdis*, dont ce trou est fort diablement aromatisé... »

C. — ALIMENTATION.

Les mets tirent leur substance et leurs ingrédients du règne animal et végétal; de là les rapports intimes qui unissent l'histoire naturelle et le régime alimentaire.

La cuisine et la table jouent naturellement un rôle important dans une œuvre comme celle de Rabelais qu'on a appelée, non sans exagération, l'Épopée du ventre. La beuverie et les ripailles y reviennent fréquemment, mais ce n'est là qu'un des aspects multiples de la vie intégrale des hommes de la Renaissance que le roman de Rabelais reflète si fidèlement.

La gourmandise des moines s'y fait jour à chaque page, et l'expression *ruer en cuisine* y est fréquente. Un chapitre du *Quart Livre*, le XIe, est intitulé : « Pourquoy les moines sont voluntiers en cuisine », et l'auteur nous y représente un moine d'Amiens, Bernard Lardon, qui, à la vue des merveilles de Florence, de ses cathédrales et palais, de ses statues et marbres antiques, ne laisse pas de regretter « les roustisseries roustissantes » et « les darioles » de sa ville natale.

Mais c'est surtout cet autre moine moinant, Frère Jean, qui est intarissable sur ce chapitre. Son surnom des *Entomeures*, des entamures ou hachis, sent déjà la cuisine : « J'ai, dit-il (l. I, ch. XXXIX), un estomac pavé, creux comme la botte saint Benoist, toujours ouvert comme la gibbessiere d'un avocat », et il devient éloquent chaque fois qu'il touche à son sujet favori (l. IV, ch. X) : « Vertus Dieu, *da jurandi*, pourquoy plus toust ne transportions nous nos humanitez en belle cuisine de Dieu? Et là ne consyderons le branlement des broches, l'harmonie des contrehastiers, la position des lardons, la temperature des potaiges, les preparatifs du dessert, l'ordre du service du vin? *Beati immaculati in via*. C'est matiere de breviaire. »

La « caballe monastique en matiere de beuf salé » (l. III, ch. XV) lui fournit le sujet d'une dissertation : il s'y

connaît tout aussi bien, sinon mieux, qu'en son bréviaire. Ailleurs (l. IV, ch. XXXIX), il se met en tête des cuisiniers qu'il harangue avant de combattre les Andouilles.

Dans notre roman, les banquets et soupers sont fréquents. Rappelons celui donné par Grandgousier pour festoyer le retour de son fils Gargantua et de ses compagnons (l. I, ch. XXXVII), et surtout le banquet monstre que les Gastrolâtres offrent à leur dieu Ventripotent (l. IV, ch. LIX et LX). Celui-ci résume, à lui seul, toute la gastronomie de l'époque, offrant l'ensemble à la fois le plus exact et le plus copieux des plats usuels vers 1550. Il devint aussitôt célèbre et s'imposa à l'attention des contemporains, comme le prouve entre autres la mention déjà relevée qu'en a faite le naturaliste Pierre Belon dans son *Histoire des Oyseaux*.

Dès le début du XVIe siècle, une des dernières moralités, la *Condamnacion de Bancquet*, du médecin Nicolas de la Chesnaye, touchant de près notre sujet, nous offre des points de comparaison très curieux pour le commentaire de cette partie gastronomique de l'œuvre de Rabelais.

Mais il faut remonter plus haut, au XIVe siècle, époque à laquelle appartient le *Viandier*[1], de Guillaume Tirel, dit Taillevent, maître queux du roi Philippe de Valois (1326-1395), resté en vigueur jusqu'à la Renaissance. Il fut souvent réimprimé dès la fin du XVe siècle (dernière édition, 1604). Au XIVe, Eustache Deschamps cite déjà, dans ses *Ballades*, la plupart des sauces dont parle Taillevent; il est souvent invoqué comme autorité culinaire par Villon, dans son *Testament :*

1414. Si allé veoir en Taillevant,
Ou chappitre de fricassure...

1. Publié par le baron Jérôme Pichon et Georges Vicaire, Paris, 1892-1893. Cette excellente édition permet de suivre les additions progressives du XIVe au XVIe siècle : p. 1 à 42, ms. de Taillevent du XIVe siècle; p. 46 à 101, édition du XVe siècle; p. 105 à 111, additions de P. Goudoul, libraire parisien (1514-1534); p. 115 à 128, traité de cuisine vers 1300; p. 213 à 282, Taillevent, d'après un ms. du Vatican de la première moitié du XVe siècle.

et, dans la *Condamnacion de Bancquet*, Taillevent passe pour le cuisinier par excellence, le cuisinier-type, le Vatel du passé. C'est toujours de Taillevent que s'inspire le *Menagier de Paris*, écrit vers 1393[1].

Le *Viandier* du xve siècle cite plusieurs banquets, de Mlle de Villequier, de M. d'Étampes, de M. de Foyx, et celui (p. 90 à 98) « de Monseigneur du Mayne et Madamoiselle de Chateaubrun », du 6 juin 1450. Il y figurait, au premier service, de « grans pastez contenans chascun un chevreau entier, ung oyson, trois chapons, six poulailles, six pyjons, ung lappereau, ung gygot de veau haché menu... ung cyvé de cerf et ung quartier du lievre salé ». Au deuxième service, une longe de veau, un chevreau entier, un cochon, deux oisons, une douzaine de poules, une douzaine de pigeons, six lappereaux, deux hérons, hérissons, « ung solterel », esturgeon au persil et au vin aigre cuit; dariole, gelée, crême frite, lait lardé; « fromaiges en jonchées sucrées, cresme blanche sucrée, fraises sucrées, prunes confites estuvées en eau rose. Clairé et ipocras ».

Le *Viandier* est représenté au xvie siècle par un livre souvent réimprimé, et sous les titres les plus divers[2] : *Le livre de honneste volupté*[3] «, contenant la maniere d'habiller toutes sortes de viandes tant chair que poisson, et de servir ès bancquets et festes », avec un mémoire pour faire escriteau pour un banquet (Lyon, 1508, 1548), etc., etc.

L'ouvrage scientifique le plus important sur l'alimen-

1. *Le Ménagier de Paris.* Traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393 par un bourgeois parisien, édition de la Société des bibliophiles par Jérôme Pichon, Paris, 1846.

2. *Le livre de cuysine tres utile et proffitable*, Paris (v. 1540); *Livre fort excellent de cuysine*, Lyon, 1542, 1555; *Grand cuisinier de toute cuisine*, etc. Cf. G. Vicaire, *Bibliographie gastronomique*, Paris, 1890.

3. Ce titre n'a rien de commun avec son homonyme, *De honesta voluptate*, de Bartholomée Platine (Venise, 1475), traduit en français en 1505, souvent réimprimé.

tation au XVIe siècle est le traité *De re cibaria*[1], de Bruyerin Champier (Bruyerinus Campegius), médecin attaché au service de François Ier. Ce traité important sur les aliments, leurs propriétés, leurs qualités et leurs usages, si l'on fait abstraction du fatras érudit qui l'étouffe, est riche en renseignements ethnographiques et sociaux du plus haut intérêt. Nous en avons largement profité.

A une grande distance de celui-ci, qui aurait mérité l'honneur d'une traduction, vient le *Prœdium rusticum* (1554) du médecin Charles Estienne, rendu en français par son gendre, Jean Liébault, sous le titre : *L'Agriculture et maison rustique* (1564), souvent réimprimé. Il trouve son pendant dans le célèbre *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, d'Olivier de Serres (1600).

En ce qui touche la cuisine monastique, si copieusement représentée chez notre auteur, sa nomenclature spéciale nous laisse souvent en défaut. Cotgrave nous tire parfois d'embarras. Ses explications méritent confiance, ce lexicographe ayant consulté nombre d'ouvrages spéciaux. Nous avons d'ailleurs tenu à signaler expressément ces lacunes, heureusement peu nombreuses.

Pierre Belon, dans son *Histoire des Oiseaux* (1555), assigne non seulement, à chaque oiseau, sa valeur gastronomique, mais il insère dans son livre (p. 59 à 66) un long « Discours sur les principales friandises és banquets de diverses nations, et des viandes qui ont esté exquises és aprets, tant des anciens seigneurs que modernes, et de leur maniere de servir à table », discours plein de curieux aperçus historiques et sociaux. D'autre part, Guillaume Rondelet, dans son ouvrage sur les *Poissons* (1555),

1. *De re cibaria libri XII, omnium ciborum genera, omnibus gentium moribus et usu probata complectens*, Io. Bruyerino Campegio authore, Lyon, 1560.

Ce livre peut être complété par l'ouvrage anonyme *Le trésor de santé ou Mesnage de la vie humaine*, divisé en dix livres, « lesquels trayctent de toutes sortes de viandes et breuvages, faict par un des plus celebres et fameux medecins de ce siècle », Lyon, 1607.

indique partout la qualité alimentaire des poissons et insiste souvent sur leur apprêt[1].

Parmi les documents de l'époque, les plus vivants sont les *Cris de Paris*, dont le spécimen le plus ancien remonte au XIIIe siècle : *Les crieries de Paris*, de Guillaume de Villeneuve[2]. Au XVIe siècle, les recueils sont nombreux et il suffira de citer les trois plus connus :

Les cent et sept cris que l'on crie journellement à Paris, de nouveau composé en rhime françoise, pour resjouir les esperits, par Anthoine Truquet, peintre, Paris, 1545[3].

Les cris de Paris que l'on crie parmy Paris, de la même époque[4].

Les cris de Paris, par Clément Jannequin, Paris, 1550[5].

Rabelais fait souvent allusion à cette coutume :

A Paris, sur petit pont fouerre... (l. II, ch. XII).

Xerxès crioit la moustarde... Scipion Africain crioit la lye en un sabot... Le pape Jules (estoit) crieur de petits pastez (l. II, ch. XXX).

Je le veulx mettre [le roy Anarche] à mestier et le faire crieur de saulce vert. Or commence à crier, vous fault-il poinct de saulce vert? Et le pauvre diable cryoit (l. II, ch. XXXI).

1. Voici, à titre de comparaison, les principaux traités culinaires italiens de la Renaissance que nous avons consultés (la bibliothèque de l'École supérieure de pharmacie de Paris en possède un grand nombre) :

Giovanni Rosselli, *Epulario quale tratta del modo di cucinare ogni carne*, Venise, 1516, 1536, etc.

Christoforo di Messibugo, *Banchetti, compositione de vivande*, Ferrare, 1549, 1552, etc., et *Libro novo nel qual s'insegna il modo d'ordinar banchetti et a far ogni sorta di vivande*, Venise, 1581.

Domenico Romoli, *La singolare dottrina... dei condimenti di tutte le vivande*, Venise, 1560.

2. Réimprimés par Crapelet dans ses *Proverbes et dictons populaires*, Paris, 1831.

3. Réimprimés par A. Franklin, dans le premier volume de la *Vie privée autrefois*, intitulé : *l'Annonce et la Réclame* (Paris, 1887), p. 159 à 203.

4. Imprimé, à la fin des premières éditions (après 1532) des *Antiquitez de Paris*, par Corrozet, et reproduits par Franklin, p. 149 à 156.

5. *Id., ibid.*, p. 209 à 215.

Ce sont là les échos mêmes des *Cris de Paris*, de l'époque :

Fouarre nouveau, *fouarre!*
C'est un cry qui est commun,
Je viens à Paris grand erre
Pour en vendre à un chascun.

(Truquet, 1545.)

Puis ung tas de frians museaulx
Parmy Paris crier orrez,
Le jour *pastez chaux, pastez chaux!*
Dont bien souvent n'en mangerez.

(Corrozet, après 1532.)

Puis orrez crier sans qu'il tarde
Parmy Paris, en plusieurs lieux,
Pour chose certaine : *Moustarde!*
Qui a maint faict pleurer les yeulx.

(Idem.)

Après par sens ou par folie,
A Paris l'on crye très hault
Jeunes ou vieux : *Lye! lye!*
Ausquels elle proufite et vault.

(Idem.)

Vous faut il point de *saulce verte?*
C'est pour manger carpe et limande.
Celui qui en veut en demande,
Tandis que mon pot est ouvert.

(Truquet, 1545.)

Sur cette question, le seul ouvrage moderne qui mérite d'être lu est la *Vie privée des Français*, par Le Grand d'Aussy, Paris, 1782, dont Roquefort donna une nouvelle édition en 1815. Sans valeur pour le moyen âge, ce travail est très utile pour le XVIe siècle, surtout au point de vue bibliographique. L'auteur a seulement eu le tort de négliger les références, et son nouvel éditeur n'a pas comblé cette lacune. Les trois volumes, seuls parus, sont exclusivement consacrés à l'alimentation.

Les détails gastronomiques de Rabelais, l'écrivain le plus fécond en cette matière, n'ont pas encore été l'objet d'un travail scientifique. Les commentateurs et les rares auteurs qui s'en sont occupés récemment[1] se sont contentés d'à peu près.

Nous allons essayer, ici comme ailleurs, de replacer notre auteur dans son milieu social, en tenant exclusivement compte des documents de l'époque.

Voici d'abord quelques considérations générales qui permettront de nous orienter dans cette matière touffue.

Presque jusqu'à l'époque moderne, on servait pêle-mêle les mets les plus divers. L'établissement d'un ordre plus hygiénique ne se fit qu'à la fin du XVIIe siècle. On en trouve pourtant des germes çà et là dans le passé.

Le *Ménagier de Paris*, de la fin du XIVe siècle, nous donne plusieurs échantillons de « disners à jour de char »[2]. Nous citerons ici le premier, composé de trente et un mets à six *assiettes* ou services :

Premiere assiette. Garnache[3] et tostées[4], pastés de veel, pastés de pinparneaux, boudins et saucisses.

Seconde assiette. Civé de lievres et les costellettes, pois coulés, saleure et grosse char, une soringue d'anguille et autre poisson.

Tierce assiette. Rost : connins, perdris, chappons, etc., lux, bars, carpes et un potage cartelé.

Quarte assiette. Oiseaulx de riviere à la dodine, ris engoulé, bourrée à la sausse chaude et anguille renversées.

1. Voir Armand Lebault, *La table et les repas à travers les siècles*, Paris, 1910. Le chapitre consacré au XVIe siècle, superficiel et de seconde main, se borne, en ce qui touche Rabelais, à de simples énumérations.

Le volume d'Alfred Franklin, *La vie privée d'autrefois*, t. III; *La cuisine*, 1888, p. 68 à 92 (commentaire du banquet des Gastrolâtres) est basé sur des recherches personnelles, mais l'interprétation philologique laisse à désirer.

2. *Ménagier*, t. II, p. 91 à 101. Cf. p. 101 à 103 : « Disners de poissons pour caresme », et p. 108 à 120 : « Ordenances des nopces. »

3. Vin de grenache.

4. Rôties.

Quinte assiette. Pastés d'aloès, ruissolles, lait lardé, flaonnés sucrés.

Sixieme assiette. Poires et dragées, neffles et nois pelées. Ypocras et le mestier.

De beaucoup plus importants, et remontant à l'époque qui nous occupe, sont les renseignements fournis par Belon dans le « Discours » déjà cité sur les banquets des diverses nations :

Ne les Espagnols, Portugalois, Anglois, Flamans, Italiens, Hongrois, Almans et tous autres subjets à l'Église romaine n'ont telle magnificence en leurs appareils, en matiere de viandes, que les Françoys. Et de vray les François ont je ne sçay quelle majesté plus grande, car on leur sert mille petis desguisements de chairs, pour l'entrée de table en diverses pieces de vaisselles, qui est plus pour la ceremonie qu'autrement : esquelles l'on met le plus souvent tout ce qui est de mol et liquide, et qui se doit servir chauld : comme sont potages, fricassées, hachis et salades. Ce premier service est ce qu'on nomme l'entrée de table. Le second service est de rosty et boully, de divers especes de chairs, tant d'oyseaulx que d'autres divers animaux terrestres, sçachant (comme dit est) qu'il n'est question de poisson à jours de chair. Mais encor que ce soit à jour de poisson, il y aura tel ordre au service, comme aux jours de chair; d'autant que l'on sert aussi bien pour l'entrée et pour le second service, comme pour le dessert, qui nous est quasi commun avec les anciens. L'issue de table ordinairement nous est de choses froides, comme de fruictages, laictages et doulceurs[1].

Cet exposé nous fournira les divisions principales de notre sujet.

1. Pierre Belon, *De la nature des oiseaulx*, p. 59 et suiv. Il ajoute à la p. 64 : « Après avoir escrit les mets des anciens extraicts de leurs livres, mettons encore les nostres, selon qu'on les sert communement à la maniere françoyse, selon que l'avons extrait d'un petit livret intitulé : « Le memoire pour faire un escriteau pour un « banquet »; nous avons pensé pouvoir estre inseré en cest endroict pour la diversité des noms françoys qu'on y trouve... »

I. — Hors-d'œuvre.

Chaque souper, dans les livres de cuisine du XVIe siècle, commence par la formule : *Bon pain, bon vin*[1]. Panurge le confirme dans son discours sur les prêteurs et débiteurs (l. III, ch. IV) : « *Pain et vin.* En ces deux sont comprinses toutes especes des aliments. Et de ce est dict le *companage* en langue goth », c'est-à-dire, en Languedoc, *companage*, que Doujat définit « pitance, viande, l'ordinaire qu'on dépense en une maison entre le pain et le vin[2]. »

Dans le banquet des Gastrolâtres, Rabelais fait mention de plusieurs variétés de pain :

Pain *bourgeoys*, qui tenait le milieu entre le *pain blanc* et le *pain bis* ou ordinaire; bien cuit, nous dit Cotgrave, un pain bourgeois pesait trente-deux onces, c'est-à-dire deux livres : « Le pain fait de farine dont on a levé le plus gros son, c'est le *pain bourgeois* », explique le *Thresor de santé* (p. 6).

Le pain riche s'appelait *choine*, terme déjà attesté à Arras en 1342 (dans Godefroy) : « ... seize pain de *choine*. »

Le pain *mollet* désignait le pain délicat, léger, petit et de forme ronde, plus savoureux que les autres à cause du sel (encore rare au XVIe siècle) qu'on y mettait. Au banquet donné à Rome par le cardinal du Bellay, le 3 février 1549 (dont Rabelais parle dans sa *Sciomachie*), on avait servi « cent cinquante douzaines de pains de bouche... sans l'autre *pain mollet* et commun ».

Ailleurs (l. I, ch. XXV), Rabelais parle du « gros pain *ballé* », destiné aux domestiques, lourd et indigeste, fait avec des grains de qualité inférieure, vannés et moulus grossièrement.

1. *Livre de honneste volupté*, éd. 1567, fol. 86, 87, etc.

2. Cf. Peletier du Mans, *Art poétique*, 1555, p. 39 : « *Companage.* Mot bien composé qui signifie ce que le latin disèt *opsonium*, c'est à dire tout ce qu'on met sur la table, fors le pain et le vin. »

La *tourte* ou pain bis, de forme circulaire (l. I, ch. xxv), subsiste encore dans certaines provinces, par exemple dans le Berry, où elle est de forte dimension et pèse environ vingt-cinq livres.

De même, la *fouace*, toujours familière dans l'Ouest et particulièrement dans le Poitou; celles de Lerné, village du Chinonnais, étaient jadis très estimées et se vendaient à dix lieues à la ronde.

Venons maintenant aux hors-d'œuvre que Frère Jean appelle les *avant coureurs du vin* (l. I, ch. xxi) ou encore les *ramoneurs du gosier* (l. V, ch. xliii).

Grandgousier mangeait volontiers salé. A ceste fin avoit ordinairement bonne munition de jambons de Magence et de Baïonne, force langues de beuf fumées, abondance de andouilles en la saison et beuf sallé à la moustarde. Renfort de boutargues, provision de saulcisses, non de Bouloigne (car il craignoit ly boucon de Lombard), mais de Bigorre, de Lonquaulnay, de la Brene et de Rouargue (l. I, ch. iii).

De son côté, Frère Jean commençait son repas (l. I, ch. xxi) par quelques douzaines de jambons, de langues de bœuf fumées, « de boutargues, d'andouilles, et telz autres *avant coureurs de vin* ».

Lorsque Panurge rencontre, avant la tempête, le navire chargé de moines (l. IV, ch. xviii) : « Il feist jecter en leurs naufz soixante et dix huict douzaines de jambons, nombre de caviatz, dizaines de cervelatz, centaines de boutargues. »

Finalement, le souper des Gastrolâtres commence par (l. IV, ch. lx) : « Andouilles capparassonnées de moustarde fine. Saulsisses. Langues de bœuf fumees. Saumates. Boudins. Cervelatz. Saulcissons. Jambons. »

L'importance des salaisons dans le roman de Rabelais, comme au xvie siècle, exige quelques précisions géographiques.

Charcuterie. — Les *saussises de Boulogne et de Lombardie* étaient alors très réputées; on en trouve la recette dans le *Livre de honneste volupté* (fol. 33 v°) et la *Comédie*

de Proverbes (acte II, scène 3) dit : « Andouilles de Troie, saucissons de Boulogne... sont des mets pour les bons compagnons. » Les *saulcissons de Milan* sont mentionnés au *Ve Livre* (ch. XVI).

Les meilleurs jambons venaient de l'Allemagne, de Mayence : les *jambons de Mazence* figurent dans le « Mémoire pour faire un banquet » (p. 93), et Bruyerin Champier les met au premier rang, à cause de leur goût exquis et de leur grosseur (p. 687) : « Nostra vero ætate [vers 1560] *pernæ Moguntinæ* in summa sunt aucthoritate, tum propter amplitudinem, tum teneritudinem suavitatisque gratiam. »

Quant à ceux de Bayonne, on les trouve mentionnés dans l'*Heptaméron*, sous le nom de *jambons de Basque*.

Mais les pays d'où provenaient les principaux articles de charcuterie étaient l'Italie et la Provence. La première a fourni les salaisons :

Cervelat, cervelas (l. IV, ch. LIX), le *servelat milannois* du *Livre de honneste volupté* (fol. 90); en italien *cervellatto*, saucisse à la milanaise fortement épicée.

Saulmates, *saumates*, proprement salaisons, précédées par langues de bœuf fumées (l. IV, ch. LIX), appelées ailleurs les « deificques *saulmates* » (l. V, ch. XXIII), à côté de la variante unique « *saumades* belles et bonnes » (l. V, ch. XLIII), qu'on lit vers la même époque dans Amyot[1] et dans ce passage de la *Religion des anciens Romains*, éd. 1556, p. 267 (cité par Godefroy) : « Un plat de *sommade* qui se faisoit de la tetine d'une truie. »

Voici les témoignages italiens du XVIe siècle : « A conoscere le bone *summate* » (Rosselli, fol. 9). — « *Sommata* fresca nello spiede » (Romoli, fol. 43 v°). — « Le maniere de igrassi, cio è il sevo, la sugna, la *sommata* » (Citolini, *La Tipocosmia*, Venise, 1560, p. 437).

1. *Du manger chair*, ch. XX : « ... les autres sautans à deux pieds sur le ventre des pauvres truyes pleines et prestes à cochonner, et leur foulans et battans le ventre et les tetins, afin que le sang, le laict et le caillé du fruict conceu, le tout confus et meslé ensemble

Ce hors-d'œuvre a été célébré par Antonio Francesco Grazzini (1503-1583) :

> Le sue dolcezze son quasi divine :
> E reca dopo, s'è migliore il bere,
> Che la *sommata* et il cavial ben fine.
>
> (*Rime*, III, 13.)

L'italien *somata* est la forme provinciale pour *salmata* (cf. *salmi*), salaison.

La Provence a fourni à son tour :

Boutargue, du marseillais *boutargo*, œufs de mulet, salés et confits dans du vinaigre, mets jadis recherché en Provence, préparé surtout aux Martigues : « En nostre estang tous les ans, environ le mois de decembre, on pesche si grande quantité de muges, qu'il les faut saler, d'où s'en fait grande provision pour le caresme... On sale leurs œufs et on les desseche, se nomment *botargues*, en grec ὀὰ τάριχα[1], qui donnent appetit, font venir la soif » (Rondelet, p. 208).

Le *Thresor de santé* ajoute (p. 276) : « On sale les œufs du mulet et les fait on secher pour les garder. Les supposts de Bacchus les achetent cherement, car ils servent d'esguillons à vin, et les font trouver bon. On les pesche en toutes mers. Les Provençaux les appellent *botargues*. »

Le *Caviat*, caviar, œufs d'esturgeon pressés et marinés, était également fort réputé au XVIe siècle : le *caviat* et la *boutargue* figurent à l'entrée de table des Gastrolâtres, et la nauf de Pantagruel en était abondamment pourvue.

Voici ce qu'en dit Belon, dans son ouvrage sur les *Poissons* (p. 90) : « Les œufs des esturgeons femelles ainsi salez sont nommez en leur vulgaire [des pêcheurs du lac

un peu auparavant le temps de sa maturité, ils en facent un friand manger, une *sommade* de la partie de l'animal qui est la plus gastée et la plus corrompue. »

1. *Boutargue* dérive en fait de l'arabe *boutarkha*, mot attesté chez Mascrizi dès l'an 1400; sa variante *boutarikh* est la source de la forme italienne *bottarica*. Cf. *Epulario*, 1536, fol. 29 : « Per fare *botarighe*. »

Meotide, en la mer du Pont] *caviar* »; et dans ses *Observations* (fol. 130) il ajoute : « Une sorte de drogue faite d'œufs d'esturgeon que tous nomment *caviar*, qui est si commun és repas des Grecs et Turcs, par tout le Levant. »

Les pêcheurs provençaux s'étaient fait un excellent revenu de la préparation de ces deux salaisons. Les Provençaux avaient appris cet art des Grecs, et ceux-ci des pêcheurs de la mer d'Azof (comme l'affirme Belon).

Ajoutons que la forme rabelaisienne *caviat* suppose un emprunt direct du marseillais *caviâ*, alors que la forme littéraire *caviar* provient de l'italien *caviaro* (à côté de *caviale*). On a longtemps hésité entre ces deux variantes[1]. Le terme est venu en Italie de Turquie (*haviar*) par l'intermédiaire des marins de la Grèce qui l'ont importé également à Marseille.

Les « olives de Languedoc » (*Pantagr. Progn.*, ch. VI) étaient très réputées : « Gallia Narbonnensis inclyta est olivarum proventu et conditura », nous dit Bruyerin Champier, en 1560 (p. 675). Surtout les olives marinées que Rabelais appelle (d'après Pline) *olyves colymbades* (l. IV, ch. LX), c'est-à-dire olives conservées dans la saumure.

Poissons salés. — Il s'agit des poissons séchés, fumés ou salés. Rabelais énumère des « saulmons sallez », des « anguillettes sallées », des « arans blancs bouffiz », à côté des « arans sors » ou harengs saurs, des sardines (*sardaines*), dont Belon remarque (p. 168) : « Les François n'ont rien de plus insigne aux jours de jeusne, pour appaiser leur faim, que l'usage de harengs salez. » Et principalement des :

Anchoys, anchois, qu'on goûtait frits ou grillés, et surtout salés, importés au XVIe siècle du Midi, de l'Espagne, par l'intermédiaire de la Provence, le commerce de cet article, selon le témoignage de Bruyerin Champier,

1. Le *Dictionnaire* de Trévoux remarque (1752) : « *Cavial*. D'autres disent *caviat* et d'autres *caviar*. » Cf. *Epulario*, fol. 28 : « Per fare *caviale* di ova de sturione e cuocerlo... »

y étant très florissant. Voici ce qu'en dit Rondelet (p. 176) : « Ce qu'en Languedoc et Provence, ilz appellent *anchoies* »; et le *Thresor de santé* ajoute (p. 278) : « Des *anchoyes* salés. On nous apporte ce poisson de Provence, où on le prend de nuict sur des esquifs, au feu, où il accourt en troupe comme le harenc. On en pesche aussi en quantité à Bayonne, mais les autres sont plus tendres et de meilleur goust. »

Du Midi provenait aussi le thon mariné qu'on débitait sous le nom de *thonine* (dans Rabelais : *tonnine*), à Marseille *tounino*[1] : « Thinnum sale conditur et in vasis reponitur, et tunc *tonnine* a salsamentariis vocatur », observe Bruyerin Champier, p. 1104. Sur la table des Gastrolâtres (l. IV, ch. LX), on sert des « lancerons *marinés* », de l'italien *marinare*, mettre dans la saumure pour les conserver[2], à côté de « *moulues* au beurre frais », déjà mentionnées par Taillevent (p. 95) : « Mollue cuyte en eaue, mangées à la jance; la salée, à la moustarde ou au beurre ».

Homar, homard, dont le nom ne remonte pas au delà du premier tiers du XVIe siècle. Son origine normande est attestée à la fois par Rondelet (p. 388) et par le *Thresor de santé* (p. 286) : « Je n'ay vu des *ommars* qu'en la coste de la basse Normandie. »

Mais le nom du principal poisson salé venait du Nord, de l'Angleterre et de la Hollande, par l'intermédiaire du patois normand. Le *stockfisch*, espèce de morue salée et séchée à l'air, a pénétré dès le XIVe siècle : « Morue... séchée à l'air et au soleil... est nommée *stofix* », nous dit le *Menagier* de 1392[3].

Coquillages. — En premier lieu les huîtres. Sur la table des Gastrolâtres on servait des « huistres frittes »,

1. Cf. *Epulario*, 1536, fol. 29 : « Per cocere la *tonina*. »

2. Nous avons déjà mentionné les poissons *carpionnés*, dont l'*Epulario* de 1536 nous donne la recette, fol. 28 : « Per *carpionare* trute a modo di carpione. »

3. Voir d'autres détails, sur ces noms de poissons, dans le chapitre que nous leur avons consacré t. IV, p. 249-252.

sans leurs coquilles, avec du beurre et un peu de poivre, et « des huistres en escalles », c'est-à-dire enfermées dans leurs coquilles, que le *Livre de honneste volupté* appelle (p. 65) huystres *escaillées*[1]. Rondelet remarque (2e partie, p. 27) : « On loue celles de Bretagne sur toutes les autres; celles de Saintonge ont un goust un peu plus salé et piquant; celles de Bourdeaux sont estimées les meilleures apres celles de Bretagne, entre lesquelles sont estimées celles de Medoc ».

Rabelais fait mention des *huitres de Busch* (l. IV, ch. VI), c'est-à-dire de la Teste-de-Buch, bourgade située sur le bassin d'Arcachon, encore aujourd'hui riche en huîtres.

L. Sainéan.

(A suivre.)

1. Dans un passage du *Ve Livre*, ch. XXIX, les huîtres sont envisagées comme aphrodisiaques, détail inconnu à Pline, mais familier aux médecins de la Renaissance. Le chapitre XXI des *Erreurs populaires* (1579), de Laurent Joubert, est intitulé : « Savoir mon si les huistres et les truffes rendent l'homme plus golhart à l'acte venerien. »

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES

PUBLICATIONS DE MAROT

(2e article[1].)

C. — Le premier livre de la « Métamorphose ».

LE PREMIER LIVRE DE LA METAMORPHOSE D'OVIDE TRANSLATÉ DE LATIN EN FRANÇOIS PAR CLEMENT MAROT... ITEM CERTAINES ŒUVRES QU'IL FEIT EN PRISON NON ENCORE IMPRIMEZ. On les vend à Paris, sur le Pont Sainct Michel, chez Estienne Roffet, a l'enseigne de la rose Blanche. Avec privilege. 1534[2].

A la fin : l'an M · D · XXXIII.

Du rapprochement de ces deux dates, si la dernière ne comporte pas une faute d'impression[3], on est tenté d'inférer que la traduction du premier livre de la *Métamorphose* a paru dans les premiers mois de 1534. Deux autres éditions au moins du premier livre de la *Métamorphose* ont encore été données sous la même date (1534), l'une chez Roffet, l'autre chez Juste[4]. Ces

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. VII, p. 46.
2. Bibl. nat., Rés. Ye 1563.
3. L'hypothèse d'une faute d'impression nous est suggérée par le fait que les deux autres éditions de 1534 ne contiennent que la *Métamorphose*. Si elles étaient postérieures à celle dont nous citons le titre, elles l'auraient probablement reproduite entièrement. Remarquons en outre que cette édition se trouve jointe dans un même recueil à l'édition de l'*Adolescence* et de la *Suite de l'Adolescence*, qui nous a paru être la dernière en date parmi les éditions de 1534.
4. Catal. Rothschild, nos 600 et 601.

deux dernières, toutefois, ne présentent pas les pièces « qu'il feit en prison ».

Prologue au tresillustre et treschrestien roy Francoys, premier de ce nom...

Long temps avant que vostre liberalité royale...

Le premier livre de la Métamorphose d'Ovide...

Ardent desir d'escrire ung hault ouvrage

A la suite du premier livre de la *Métamorphose* on trouve :

Certaines œuvres qu'il feit en la prison. Premierement, le Rondeau qui fut cause de sa prinse.

Comme inconstante & de cœur faulse et lasche

La *Ballade qu'il feit en prison.*

Ung jour j'escrivy à m'amye

Epistre qu'il envoya à Bouchard, docteur en Theologie.

Donne response à mon present affaire

Rondeau parfaict composé après sa delivrance et envoyé a ses amys.

En liberté maintenant me pourmaine

Epistre a son amy Lyon.

Je ne t'escry de l'amour vaine et folle[1]

1535.

Pendant l'exil de Marot, nous n'avons à signaler que fort peu de publications nouvelles. Les éditions se succèdent, mais

1. Signalons encore qu'on trouve des pièces de Marot dans deux recueils publiés cette même année 1534 : dans les *Fleurs de poésie françoise*, données à la suite de l'*Hécatomphile*, à Lyon, chez Juste, on trouve la traduction des visions de Pétrarque :

« Ung jour, estant seullet à la fenestre »

et dans un recueil de chansons d'Attaingnan le dizain :

« Martin menoit son pourceau au marche »

Je ne sais si les *Fleurs de poésie françoise* et le recueil d'Attaingnan ont précédé ou suivi la *Suite de l'Adolescence*, où nous avons ci-dessus relevé ces deux pièces.

ni l'édition Channey (d'Avignon), qui reproduit l'édition de Juste du 12 décembre 1534, ni celles qui sont données par Roffet en 1535, — l'*Adolescence* est achevée d'imprimer le 20 juin[1], — et en 1536[2], qui répètent à peu près l'édition précédente du même Roffet, ni les deux éditions de Bonnemère, 1536[3], qui elles aussi suivent les éditions Roffet, n'apportent aucune pièce inédite. A l'exception de l'édition de Juste, du 6 février 1536, nous ne mentionnerons, pendant cette période, que deux recueils collectifs et peut-être une pièce imprimée isolément.

Pour l'année 1535 :

Le *Petit traicté contenant en soy la fleur de toutes joyeusetez en epistres, ballades et rondeaux fort recreatifz, joyeux et nouveaux* (Paris, Anthoine Bonnemère pour Vincent Sertenas[4]), où l'on rencontre sans nom d'auteur quatre pièces de Marot, dont deux à cette date étaient encore inédites :

Mercy Dieu, gentil sommelier

Epistre qui reparaît avec un texte passablement modifié, en 1547, dans le Recueil des épigrammes imitez de Martial[5];

1. Bibl. de l'Arsenal. Roffet, cette fois, a obtenu une prolongation de son privilège, qui est porté à cinq ans (en date du 15 octobre 1534). Comme dans l'édition précédente de Roffet, on lit au titre une protestation violente contre les pièces supposées. Le texte de cette protestation est différent.

2. Cabinet des livres de Chantilly, n° 1188.

3. Catal. Rothschild, n° 603; Bibl. nat., Rés. Ye 1539-1541. Le supplément du *Manuel du libraire* signale qu'il y a deux éditions de Bonnemère sous la date de 1536. Je n'ai pu examiner que celle de la Bibl. nat., Rés. Ye 1539-1541. Mais, l'édition de Bonnemère sous la date de 1538 n'apportant aucune pièce inconnue aux éditions de Roffet, il y a lieu de penser qu'il en va de même des deux éditions de Bonnemère de 1536. Brunet signale, en outre, une édition de 1536, sans nom de ville ni d'imprimeur, que je n'ai pas rencontrée. Enfin, je n'ai pas pu consulter l'édition publiée à Anvers en 1536 par Jean Steels (Bibl. royale de Munich, Po. Gal., 1379, in-8°). J'ai pu seulement vérifier qu'elle ne contient pas l'*Enfer*, contrairement à ce qui est dit au tome I de l'édition Guiffrey (p. 435). Nuy, dans son étude sur les publications de Jean Steels (*Bulletin du Bibliophile belge*, t. XIV-XV), ne connaît pas cette édition.

4. Cabinet des livres de Chantilly, n° 1436.

5. Voir ci-dessus, à la date de 1547 :

« Mercy Dieu, gentil pannetier »

Au moys de may que l'on saignoit la belle

Dizain qui prendra place parmi les épigrammes dans l'édition des œuvres de juillet 1538[1].

1536 (6 février).

Dans l'édition de Juste achevée le 6 février 1535 (n. st. 1536), qui reproduit l'édition du même Juste en date du 12 décembre 1534, on lit, à la fin de la *Suite de l'Adolescence*, une courte pièce intitulée : *L'epitaphe de Alys, fille de joye, extraict du second livre de la Priapée.*

Cy gist, qui est une grand perte.

Cette pièce prendra place à la fin du Cimetière dans les éditions de 1538[2].

1536 (été?).

La bibliothèque municipale de Berne possède une plaquette de quatre feuillets, non datée, intitulée :

Double d'une epistre envoyée par Clement Marot à Monseigneur le Daulphin pour retourner en France pour visiter ses Marotteaux[3].

En mon vivant n'après ma mort avec

1. *La Fleur de toutes joyeusetez* (Bibl. nat., Rés. Ye 2473), publiée sans date avant 1535, contenait déjà cette dernière pièce et deux autres de Marot. Je dois ces indications à M. Frédéric Lachèvre. Je le prie de trouver ici l'expression de ma gratitude pour l'extrême obligeance avec laquelle il m'a fait part de sa grande érudition.

2. Catal. Rothschild, n° 602. Je n'ai pas pu voir cette édition; mais, d'après le *Menagiana* (éd. de 1715, t. II, p. 2), on y trouve, en outre, les deux pièces suivantes, qui seront reprises dans l'édition d'Anvers, 1539, puis dans les *Œuvres* de Clément Marot, de Niort, 1596 :

Huictain.

« Le roy aymant la décoration. »

Dizain sus le dict d'un théologien.

« De la Sorbonne un docteur amoureux. »

3. Bibl. municipale de Berne, w. 198[29]. M. Thormann, bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Berne, qui m'a communiqué

C'est probablement la première édition de cette épître au dauphin. On peut présumer qu'elle a été imprimée avant la mort du dauphin, qui est du 10 août 1536[1].

1536 (vers septembre).

Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs Poetes Francoys, composés sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin. M D XXXVI[2]. On les vend a Lyon, chez François Juste, pres nostre Dame de Confort.

On trouve dans ce recueil des pièces latines de : Étienne Dolet, M. Scève, P. Castellanus [Pierre Du Chastel], H. Appianus, G. Scève, Cl. Fournier, Guil. Mellerius [Mellier], Jean Voulté, Salmon Macrin, F. Piochet, Nicolas Bourbon, Joh. Gagnius, Lateranus, Gilbert Ducher, Jean Canappe, médecin, Janus Guttanus [Jean Des Gouttes], Caegilus Elvamus.

Des pièces françaises de : Mellin de Saint-Gelais, Clément Marot, Maurice Scève, Antoine Du Moulin.

On lit de Marot l'*Épitaphe du Dauphin.*

Cy gist Françoys, Daulphin de grant renom,

1536.

Hécatomphile, ce sont deux dictions grecques composées signifiant centiesme amour... Ensemble les Fleurs de poésie françoyse, et aultres choses solatieuses revues nouvellement. S. l., 1536[3].

A la suite des *Fleurs*, d'après Brunet (art. Blasons), se

le titre de cette plaquette, veut bien me dire qu'elle ne présente que d'insignifiantes variantes de texte.

1. N'ayant pu consulter cette édition, je ne propose cette hypothèse que sous toutes réserves. La pièce reparaîtra dans l'édition des *Œuvres* de 1544 à l'enseigne du rocher et, à la même date, à la suite du *Second Enfer* de Dolet (édition de Troyes).

2. Bibl. nat., Rés. Ye 2866.

3. Je n'ai pu voir ni cette édition (Catal. La Roche-Lacarelle, Paris, Porquet, 1888, n° 230), ni celle de 1537 chez Juste, également mentionnée par Brunet. On retrouve les mêmes *Blasons* dans la réimpression de l'*Hécatomphile* donnée à Paris en 1539 (fol. 63 v°; Catal. Rothschild, n° 803). Voir aussi les réimpressions de 1543 et 1550.

trouvent les *Blasons du corps féminin*, où figure sans doute pour la première fois le *Blason du Tétin*.

Tetin refaict, plus blanc qu'un œuf[1]

1537 (9 mai).

Dès que Marot va rentrer d'exil, nous allons de nouveau rencontrer quelques publications de pièces inédites.

Le 9 mai 1537, Jean L'Homme imprime à Rouen le *Dieu gard*, dont il a salué la cour à son arrivée.

Le Dieu Gard de Clement Marot. Imprimé par Jehan L'Homme. Le IX. jour de may mil cinq centz XXXVII[2].

Vienne la mort quant bon luy semblera

1537 (vers juillet).

Le valet de Marot contre Sagon. Cum commento. On les vend à Paris, en la rue Sainct Jacques, pres Sainct Benoist, en la boutique de Jehan Morin, pres les trois couronnes d'argent. 1537[3].

Au titre est représenté Frippelippes, qui tient Sagon enchaîné et le frappe à coups de bâton.

Dans cette brochure paraît pour la première fois l'épître de

1. Recueilli parmi les épigrammes dans les *Œuvres* de 1538; à noter que le *Blason du laid Tetin* ne se trouve pas dans cette collection de blasons.

2. Bibl. nat., Rés. Ye 1433; Cabinet des livres de Chantilly, n° 1190. Le texte, très incorrect, présente de nombreuses variantes.

3. Bibl. nat., Rés. Ye 1584; bibl. de l'Arsenal, BL 6427; bibl. de Versailles. Cette plaquette fut réimprimée la même année, sans date, à Lyon, par Pierre de Saincte-Lucie, dit le Prince (Catal. Yemeniz, n° 1722). Elle reparaîtra dans le recueil intitulé : *Plusieurs traictez par aucuns nouveaulx poetes du different de Marot, Sagon et la Hueterie, avec le dieu gard du dict Marot..., 1537*, recueil qui fut réimprimé en 1538 et encore avec des additions en 1539 (voir ci-dessous). Pour la bibliographie de la querelle de Marot et de Sagon, il faut se reporter à l'article de M. Bonnefon, publié dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (1894, p. 103 et 259), et à la réimpression des pièces relatives à ce différend, due à la *Société des Bibliophiles normands*. Outre le recueil du temps, *Plusieurs traictez*, dont il vient d'être parlé et qui, d'ailleurs, ne rassemble qu'une

Frippelippes, secretaire de Clement Marot, à Francoys Sagon, secretaire de l'abbé de Sainct Ebvroul.

Par mon ame il est grand foyson

Au verso du titre se lisent deux distiques de Richérius (Richer) :

Vah, qui Clementem furioso dente fatigas,
Et dira laudes improbitare petis.

Dij tibi dent Furias rabieq; agiteris edaci,
Atq; Saguntina discruciere fame.

La date de juillet nous est fournie avec beaucoup de vraisemblance pour la publication de cette plaquette par un passage où Sagon raconte l'entrevue qu'il eut avec Marot, en présence de Marguerite de Navarre, à Saint-Cloud, le 24 juin 1537 :

A quoi tint-il que lors tu me disais
Qu'encontre moi Frippelippes faisais?
Ou que ne dis à ton Bonaventure
Parlant à moi qu'il n'en fit l'ouverture?

Donc, d'après Sagon, Marot écrivait *Frippelippes* en juin. La publication suivit évidemment de près, car elle va déclancher un nombre important de libelles qui auront le temps d'être imprimés avant la fin de l'automne.

1537 (vers septembre).

Rescript à Françoys Sagon et au jeune poete champestre, facteur de la genealogie de Frippelippes. Avecques ung rondeau faict par Clement Marot dudict jeune poete. 1537[1].

Dans cette plaquette, qui est une réponse à la *Genealogie de Frippelippes*, qui répondait elle-même à l'épître de Frippelippes à Marot, précédemment mentionnée, le rondeau qui nous intéresse :

Qu'on mene aux champs ce cocardeau

n'était pas inédit, contrairement à ce qu'on a parfois pensé. Il

partie des pièces à relever, on recourra avec profit à des recueils factices que possèdent la bibliothèque de l'Arsenal (BL 6427) et la bibliothèque James de Rothschild (n° 2594).

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1587. Cette plaquette sera reprise dans le recueil de *Plusieurs traictez*...

avait paru dès 1532. Mais Marot, ou quelqu'un de ses disciples, le renouvelait en quelque sorte par l'application qu'il en faisait.

1537 (automne).

Les Disciples et Amys de Marot contre Sagon, la Hueterie et leurs adhérents. On les vend à Paris, près le collège de Reims, à lenseigne du Phœnix[1].

Dans cette plaquette de trente feuillets, pleine de pièces relatives à la querelle de Marot et de Sagon et dont on trouvera la description détaillée dans l'article ci-dessus mentionné de M. Paul Bonnefon, on lit au fol. 15 une pièce qui est ici exactement donnée à Charles Fontaine, mais qui sera attribuée à Marot par Sagon et dans de nombreuses éditions de ses *Œuvres :*

Epistre à Sagon et à la Hueterie par C. Fontaines.

Quand j'ay bien leu ces livres nouvellets[2]

1537.

Deux éditions de l'*Adolescence*, de la *Suite* et du premier livre de la *Métamorphose* paraissent à Paris, en 1537, sans nom d'imprimeur[3]. Elles présentent les pièces suivantes, dont les unes n'avaient encore paru que dans des éditions lyonnaises et dont les autres étaient inédites.

1. Bibl. de l'Arsenal, BL 6427 A, 8e pièce. Cette plaquette a été réimprimée au moins deux fois en 1537, à Paris, chez Jehan Morin (Bibl. nat.; bibl. de Versailles), et à Lyon, chez Pierre de Saincte-Lucie, dit le Prince.

2. D'après la description que donne Brunet du recueil de *Plusieurs traictez*..., de 1537, on y trouverait l'*Adieu aux dames de la court, d'octobre 1537*. Brunet ajoute, cependant, que cette pièce n'est pas mentionnée au titre avec les autres et que l'édition de 1538 du recueil reproduit exactement celle de 1537. Or, M. Aude veut bien me dire que l'exemplaire de l'édition de 1538, que possède la bibliothèque Méjanes d'Aix, ne renferme pas cette pièce. On peut se demander s'il n'y a pas quelque confusion dans la description de Brunet (voir t. IV, col. 730), ou bien encore si l'*Adieu aux dames de la court*, imprimé séparément, n'aurait pas été accidentellement joint au recueil de *Plusieurs traictez*... dans l'exemplaire qu'il a eu entre les mains (voir ci-dessous, à la date de 1539).

3. Bibl. nat., Rés. Ye 1542-1546 et 1547-1550. Le texte des trois

Dans l'*Adolescence :*

P. 146, après la pièce sur Juppiter ex alto.

Les adieux nouveaux.

Adieu Paris la bonne ville

Placet au roy pour Marot.

Plaise au roy ne refuser point[1].

Rondeau a nostre-Dame.

En temps obscur estoile refulgente[2]

Epistre a la duchesse de Ferrare.

En traversant ton pays plantereux[3]

parties est le même dans les deux éditions; mais l'édition Rés. Ye 1547-1550 ajoute le *Dieu Gard* de Marot et beaucoup de pièces qui ne sont pas de Marot. Voici le titre de la partie qui a été ajoutée dans cette édition et qui, d'ailleurs, constitue un recueil à part, peut-être accidentellement relié avec les autres parties :

« Le *Dieu gard de Marot a son retour de Ferrare en France* avecques le triumphe des trioletz ou est comprins les neuf preuses, les devis de deux amans et plusieurs ballades, rondeaux, espitres, dizains, huictains et quatrains : ensemble la chanson de Hesdins composez par Jehan Chapperon. dit le lasse de Repos. On les vend a Paris a la rue neufve nostre Dame a lenseigne Sainct Nicolas. »

En tête des deux éditions de 1537, on lit le douzain suivant :

« Merveille nest si es Auteurs antiques
Tant en couleurs qu'en fureurs poetiques
Maint Aristarque a sa dent imposé.
Merveilles nest aux œuvres authentiques
De doulce prose ou biens plaisans Cantiques
Des trespassez si tant ont transposé,
Changé, brouillé, corrompu, suppose,
Faulcifié, dépravé, transposé,
Car de Clement poete a stile fin
Qui en beau francoys maintz vers a compose
En ses traictez a lon interposé
Qu'il n'est pas mort, et si vivra sans fin. »

1. Pour ces deux pièces, voir l'édition de Juste, décembre 1534. La seconde prendra place dans les épigrammes de 1538; la première ne sera jamais avouée par Marot.

2. Ce rondeau ne sera jamais reconnu par Marot. Lenglet du Fresnoy, le premier, l'insérera dans les *Œuvres* comme une pièce « attribuée à Marot » (t. V, p. 366), puis Jannet l'insérera sans aucune réserve (rondeau LXXIII).

3. Pièce alors inédite. Elle prendra place parmi les épîtres dans l'édition de 1544.

Dixain du baiser desrobé.

Vous vous plaignez de mon audace[1]

Response.

Du baiser qu'avez soudain prins

Réplique.

De ce que ne chet sous un pris

Dizain de l'abbé et du varlet.

Monsieur l'abbé et monsieur son varlet[2]

Dans la *Suite :*

Dizain sur le propos d'une nouvellement mariée.

L'espoux a la premiere nuict

Dizain faict a Monsieur le dauphin avant son partement de France.

Celuy qui a ce dizain composé[3]

Dizain A ses amys quand laissant la royne de Navarre fust receu en la maison et estat de ma dame Renée, duchesse de Ferrare.

Mes amys, j'ay changé ma dame

Dizain au duc de Ferrare par Clement Marot a son arrivee (1535).

Quand la vertu cogneut que la fortune

Huictain faict a Ferrare.

De ceux qui tant de mon bien se tormentent[4]

On voit que bon nombre des pièces apportées par ces éditions seront recueillies dans les *Œuvres* de Marot du vivant même de l'auteur. Elles ont donc de grandes chances d'être réellement de Marot.

1. Cette pièce et les deux suivantes ne seront réunies aux *Œuvres* de Marot que dans l'édition de Lenglet du Fresnoy (épigr. CCLXVIII-CCLXX). Marot ne les a jamais reconnues.

2. Cette pièce inédite prendra place dans les épigrammes de l'édition de 1538.

3. Ces deux pièces inédites seront insérées parmi les épigrammes dans les *Œuvres* de 1538.

4. Ces trois dernières pièces seront recueillies parmi les épigrammes dans les *Œuvres* de 1544. Elles figurent déjà dans l'édition

1538 (été?).

Dans le même temps sans doute[1] que l'édition des œuvres dont nous allons parler est publiée à Lyon une plaquette intitulée :

L'Aboochement de nostre sainct pere le Pape, Lempereur & le Roy, faicte a Nice, auec les Articles de la trefue. Auec priuiliege pour troys moys de par monsieur le Chancellier. M·D·XXXVIII (1538)[1].

Là est imprimée pour la première fois la pièce de Marot :

La *Chrestienté parlant à Charles empereur et à Francoys roy de France, le premier de juing 1538.*

Aproche toy, Charles, tant loing tu soys,

Cette pièce est accompagnée d'un dizain de Jehan de Conches, en l'honneur de Marot, qui se retrouvera dans les premières réimpressions :

Amy lecteur, si tu pretends de lire
Nouveau escript, escript plein de doctrine,
Lis les beaulx vers plus résonnant que lyre
Faictz par Marot touchant la paix divine.
Ce qu'il en dict, ce qu'il en détermine
Le rend si hault en scavoir héroique
Que par tous lieux vole fame publique
Qu'il est sans per; car si point ne se lasse

de Dolet, 1543, et la dernière, sous une forme un peu différente, dans les épigrammes de 1538.

1. On est tenté de dire un peu après, puisque la pièce de Marot ne figure pas dans l'édition des *Œuvres*. Pourtant, il est à croire que cette plaquette parut très rapidement après la signature de la paix (18 juin), dont elle reproduit les articles. M. E. Picot estime cette édition lyonnaise antérieure à celle qui fut donnée la même année à Paris chez les Angeliers et qu'on trouvera à la Bibl. nat., L. B. 30, 77; Catal. Rothschild, n° 3108. L'édition de Lyon ne comporte pas la lettre du roi au seigneur Pomponio, datée du 18 juillet 1538, qui figure dans l'édition de Paris, et ceci encore incite à penser qu'elle parut peu de temps après les événements qu'elle relate.

2. Catal. Rothschild, n° 2674. La même pièce de Marot sera intitulée, dans un recueil de 1539, dont nous parlons ci-dessous, *Epistre composée par Marot de la veue du roy et de l'empereur*. Les deux textes présentent de légères divergences.

De travailler son esprit angélique
Fera revivre Homere, Ovide, Orace[1].

1538 (31 juillet).

L'édition de Denys Janot, achevée le 15 avril 1538[2], reproduit sans addition le texte des éditions de 1537. Il n'y a rien de nouveau non plus dans une édition que Bonnemère donne sous la même date de 1538 et qui parut probablement dans les premiers mois de l'année[3]. Au contraire, l'édition publiée à Lyon, chez Dolet et chez Gryphius, à la fin de juillet 1538, marque un moment important dans l'histoire de l'œuvre de Marot. D'abord elle nous présente cette œuvre sous un aspect nouveau : pour la première fois apparaît un titre commun, qui groupe en un ensemble les diverses parties jusqu'alors distinctes. Il n'y a d'ailleurs pas fusion entre elles : elles restent juxtaposées[4]; du moins le dessin général est un peu simplifié. Surtout l'édition lyonnaise bénéficie très largement du travail des dernières années; c'est ainsi qu'en particulier elle apporte une section nouvelle : les épigrammes.

Les œuvres de Clement Marot de Cahors..., augmentées de deux livres d'Epigrammes, Et d'ung grand nombre d'aultres œuvres par cy devant non imprimées. Le tout songneusement par lui mesme reveu et mieulx ordonné : A Lyon, au Logis de Monsieur Dolet, M·D·XXXVIII[5].

Outre les pièces liminaires, cette édition et les éditions suivantes comportent quatre parties : l'*Adolescence*, la *Suite de*

1. Transcrit d'après l'édition des *Œuvres* de Marot chez Bignon, en 1542 (Bibl. nat., Rés. Ye 1483).

2. Bibl. nat., Rés. Ye 1551-1554.

3. Catal. Rothschild, n° 604. On peut la supposer antérieure à l'édition de Gryphius puisque, sous la même date de 1538, Bonnemère donnera une seconde édition, celle-là conforme à l'édition de Gryphius.

4. Le plus souvent même, dans les éditions qui dérivent de l'édition de Lyon, chaque partie aura sa pagination distincte. Il arrive pourtant accidentellement, — ainsi dans l'édition de Juste, 1539, — qu'une pagination unique court d'un bout à l'autre du volume.

5. Bibl. nat., Rés. Ye 1457-1460. Deux des pièces que nous signalons comme apportées par cette édition parurent dans un recueil collectif publié la même année chez Bonnemère : *Petit traité con-*

l'Adolescence, deux livres d'épigrammes, le *premier livre de la Métamorphose.*

Pièces liminaires en l'honneur de Marot :

Stephanus Doletus ad Clementis Maroti librum.

Autoris arte tui superbus in lucem
Exi liber : sed non minus superbe unguem
Ostende cuilibet, nitore tam raro,
Mendisque nullis exiens nunc in lucem.
Exire sic te voluimus nonne amici,
Purum, nitidum, tersum, et carentem omni labe.

Nicolai Borbonii Vandoperani Pœtæ Carmen. Ad Lectorem.

Sæpe quod inspersis nugis fœdaverat ausus
Quorumdam, ut sunt hæc candida Secla parum :
En tibi, nunc Lector, patria fornace recoctum,
Spectandumque novo lumine prodit Opus.
Hic nihil est, quod non sic elimaverit Autor,
Ut metuat Momi judicis ora nihil.

Ces deux pièces sont au début du volume. En tête des épigrammes, on lit cette autre pièce de Dolet :

Stephanus Doletus in Clementis Maroti epigrammata.

Suaves lepores, et Facetias suaves,
Argutias suaves Ovidii suavis,

tenant en soy la fleur de toutes joyeusetés ou epistres, ballades et rondeaulx fort recreatifz joyeulx et nouveaulx. Ce sont deux épigrammes :

« J'ay joué rondement »

« Frere Thibaut, séjourné gros et gras »

Je ne sais si le *Petit traité* de Bonnemère a précédé l'édition des *Œuvres* ou s'il n'a paru qu'après elles. Nous y signalerons encore, outre les pièces déjà publiées dans le *Petit traité* de 1535 et qui reparaissent ici, à l'exception de l'épître :

« Mercy Dieu, gentil sommelier »

(voir ci-dessus, année 1535), une épigramme qui ne reparaîtra qu'en 1547 et qui, d'ailleurs, est ici donnée sans nom d'auteur, comme toutes les pièces du *Petit traité :*

« Une dame du temps passé. »

Le texte ici donné présente de nombreuses variantes. Une réédition du *Petit traité*, chez le même éditeur (1540; bibl. de l'Arsenal, BL 9347), n'apportera aucune pièce nouvelle de Marot.

Catullique, Tibullique, Propertique tenelli
Non est cur aliunde aut accersas aut quaeras.
Illa omnia affatim suggerent Clementis
Maroti epigrammata. Delicias vora tantas.

Enfin, en tête de la traduction du premier livre des *Métamorphoses*, Dolet a placé ces vers :

Stephanus Doletus in librum primum Metamorphoseos Ovidii gallicum factum a Clemente Maroto.

Mirum fuit, quae narrat Ovidius, corpora
Alia in alia tam mirifice
Mutata : sed nihilo minus mirum est, librum
Ovidii tam mirifice
Versum ingenio Maroti,
Ut aequet Gallico
Sermone sermonem Latium :
Aequet, superet potius Poetam principem
Longe omnium Versu facili,
Venaque divite, seu canat Amoris jocos,
Seu quidquam aliud gravius.

En outre, il faut mentionner deux pièces liminaires de Marot qui paraissent pour la première fois :

L'une en prose.

Clement Marot a Estienne Dolet, salut.

Le tort que m'ont faict ceux qui, par cy devant, ont imprimé mes œuvres...

Cette épître est datée du dernier jour de juillet 1538[1].

L'autre en vers.

Marot à son livre.

Racler[2] je veulx (approche toy, mon livre)

1° Dans l'*Adolescence* :

Il y a à signaler des remaniements et des additions.

Les remaniements, — en très petit nombre, — ont pour objet de modifier sur quelques points le classement antérieur des pièces.

Ainsi, après les neuf épîtres de l'édition princeps, viennent

1. Le texte n'en sera que légèrement modifié dans les éditions ultérieures non publiées chez Dolet.

2. Corrigé en « oster » dans les exemplaires au nom de « Gryphius ».

se placer les deux épîtres relatives à l'affaire de 1526, qui, jusqu'alors, étaient publiées à la suite du premier livre de la *Métamorphose*, dans le groupe des pièces qui se rapportaient à l'emprisonnement de 1526[1] :

A Monsieur Bouchart, docteur en theologie.

A son amy Lyon.

De même, à la fin des ballades, dont le nombre est ainsi porté à quatorze, se place la ballade : *A celle qui fut sa mye*, jusqu'alors publiée, elle aussi, dans les pièces concernant l'emprisonnement de 1526[2].

Dans les rondeaux, dont le nombre passe de cinquante-huit à soixante-sept, s'ajoutent non seulement les deux rondeaux qui faisaient partie du même groupe des pièces relatives à l'emprisonnement, mais un rondeau jusqu'alors placé dans la *Suite de l'Adolescence*, à la fin des *Élégies :*

De la mal mariée qui ne veult faire amy.

Et trois rondeaux jusqu'alors placés dans une autre partie de la *Suite*, dans le *Menu :*

Rondeau de la paix traictée à Cambrai...

Rondeau de Marot à Monsieur de Belleville.

Rondeau sur la devise de Madame de Lorraine : Amour et foy.

Les pièces ajoutées sont également fort peu nombreuses. Ce sont :

En tête du *Temple de Cupido*, une dédicace

A messire Nicolas de Neufville, Chevalier, Seigneur de Villeroy, Clement Marot, salut.

En revoiant les escriptz de ma jeunesse pour les remettre plus clerz que devant en lumiere,...

Les trois rondeaux qui manquent au compte ci-dessus indiqué, dont deux seulement sont de Marot :

De l'Amour du Siecle Antique.

Au bon vieux temps un train d'Amour regnoit

Rondeau par Victor Brodeau reponsif au precedant.

Au bon vieux temps que l'amour par bouquetz

1. Voir ci-dessus, à la date de 1534.
2. Voir ci-dessus, à la date de 1534.

D'une dame a ung importun.

Tant seullement ton repos je desire.

Enfin neuf chansons nouvelles s'ajoutent aux trente-deux de la première édition. Ce sont :

XXXIII.

La plus belle des troys sera

XXXIV.

Puis que de vous je n'ay aultre visage[1]

XXXV.

Vous perdez temps de me dire mal d'elle

XXXVI. *Pour la Brune.*

Pourtant si je suis brunette

XXXVII. *Pour la Blanche.*

Pourtant si le blanc s'efface

XXXVIII.

J'ay trouvé moien, a loisir

XXXIX.

Si j'avoys tel credit

XL.

Ne scay combien la haine est dure

XLI. Composée par Heroet.

Qui la vouldra fault premier que je meure

Second couplet par Marot.

Je cuyde bien qu'elle mourroit a l'heure

Une quarante-deuxième chanson,

Mon cueur se recommande a vous

1. Cette chanson a été publiée la même année, 1538, dans un recueil de chansons qu'il importe de signaler parce qu'il contient beaucoup de pièces de Marot : *Les chansons nouvellement assemblées oultre les anciennes impressions. M · D · XXXVIII* (sans lieu). On lit au verso : « Plusieurs belles chansons nouvelles reveues et restitues en leur entier par Clement Marot de Cahors en Quercy, valet de chambre du Roy » (Stuttgart, *Landesbibliothek*, voir p. 145 de ce recueil. Des neuf chansons nouvelles publiées en 1538, celle-ci est d'ailleurs la seule qu'on y rencontre).

reprend, en le modifiant, un envoi publié dans l'*Adolescence* de 1532.

Les « aultres œuvres » disparaissent, fondues dans la *Suite de l'Adolescence*.

2° Dans la *Suite de l'Adolescence :*

Le nombre des élégies passe de vingt et un à vingt-sept par suite :

a) Du classement parmi les *Élégies* de deux pièces précédemment placées dans le *Cimetiere*.

De la mort de Anne Lhuillier...

Du riche infortuné Jacques de Beaune...

b) De la publication de quatre pièces nouvelles.

De Jehan Chauvin, menestrier, qui fut noyé.

Chauvin sonnant sur Seine les aulbades

A une dame enfermée en une tour pour l'amour de son Amy.

Gente Danes de Jupiter aymee[1]

Pour Monsieur de Barroys a ma Damoyselle de Huban.

Le Serviteur de vous, chere Maistresse

A une qui refusa ung present.

Quand je vous dy (sans penser mal affaire)

Parmi les épîtres, — qui perdent le qualificatif de *differentes*, — Marot supprime l'épître :

A celluy qui devant le roy dist que ce mot viser, dont Marot usa, n'estoit bon langage.

Elle passe parmi les épigrammes, mais en revanche il ajoute :

a) Onze pièces qui jusqu'alors figuraient dans les diverses additions de l'*Adolescence* (voir ci-dessus, aux dates août 1532 et novembre 1532).

Lepistre du Coq en l'âne a Lyon Jamet de Sansay en Poictou.

Au Chancellier du Prat nouvellement Cardinal.

Audict Seigneur pour se plaindre de Monsieur le Tresorier Preudhomme, faisant difficulté d'obeir a l'Acquit despeeché.

1. Rétabli d'après l'édition Gryphius. L'édition Dolet donne par erreur « Gente dame ».

Marot Prisonnier escript au Roy pour sa delivrance.

Au Reverendissime Cardinal de Lorraine.

Au Roy.

A ung sien amy sur ce propos.

A ung, qui calumnia l'Epistre precedente.

Au Lieutenant Gontier.

A Vignals Thoulousan.

A Monseigneur de Guise passant par Paris.

b) Il ajoute également une épître qui avait paru en tête d'œuvres de Jehan Marot, en janvier 1532 (a. st.) :

Au roy.

c) Enfin il insère six épîtres inédites :

Pour la petite princesse de Navarre à Madame Marguerite.

Voyant que la Royne ma Mere

A Monsieur le general Prevost.

Je l'ay receu ton gracieux Envoy

A Alexis Jure de Quiers en Piedmont.

Amy Jure

A une Damoyselle malade.

Ma mignonne

A deux Damoyselles. Subscription.

Sus lettre, il faut que tu desloges

A ceulx qui apres l'Epigramme du beau Tetin en feirent d'aultres.

Nobles Esprits de France Poetiques

Les *chants divers*, précédemment au nombre de six, s'augmentent :

a) De deux chants précédemment publiés dans une addition à l'*Adolescence*.

Chant Royal Chrestien.

Chant Royal dont le Roy bailla le Refrain[1].

1. Voir ci-dessus, à la date d'août 1532. Ces pièces avaient paru pour la première fois dans l'édition d'Arnoulet (1530-1531 ?).

b) De cinq pièces inédites.

Chant nuptial du Roy d'Escoce et de Madame Magdeleine, Première fille de France.

Celluy Matin que d'habit nuptial

Cantique à la Déesse Santé pour le Roy malade.

Doulce Santé de Langueur ennemye

Chant de May.

En ce beau moys delicieux

Chant de May et de Vertu.

Voulentiers en ce Moys icy

Chant de folie, De l'origine de Villemanoche.

Les Pichelins par le Monde espandus

Le Cimetière, allégé des deux pièces que nous venons de voir passer parmi les élégies, s'augmente de sept épitaphes nouvelles :

De Francoys, Daulphin de France (publ. 1536).

De Anne de Beauregard qui mourut à ferrare.

De Beauregard Anne suis, qui d'enfance

De Helene de Boisy. Vers Alexandrins.

Ne scay ou gist Helene en qui beaulte gisoit

De Monsieur du Tour, Maistre Robert Gedoyn.

Scais-tu Passant de qui est ce tumbeau?

De Jan L'huillier, Conseiller.

Incontinent que Loyse le Maistre

De Madame de Chasteaubriant.

Soubs ce Tombeau gist françoyse de Foix

De Ortis le More du Roy.

Soubz ceste Tumbe gist, et qui?

Enfin, à la fin prend place l'*Epitaphe d'Alix*, déjà publiée par Juste dans son édition de février 1536.

Le *Menu* disparaît : les pièces qui le composaient ont passé les unes dans les rondeaux, les autres dans les épigrammes.

3° Les *Épigrammes.*

Le premier livre comprend soixante-dix-neuf pièces. De ce nombre, quarante-six avaient déjà paru; savoir :

a) Dans les dizains, blasons et envois de 1532 de l'*Adolescence clémentine* (les dix-neuf premières de ces vingt pièces). Ce sont les épigrammes depuis la deuxième jusqu'à la vingtième[1].

b) Seize pièces dans le *Menu* (*Suite de l'Adolescence*, 1534), depuis :

Placet au roy pour Marot.

Plaise au roy nostre sire

jusqu'à :

Dizain extraict de l'unziesme livre de la Priapeie,

inclusivement. Ces pièces sont classées ici depuis la vingt et unième épigramme jusqu'à la trente-sixième.

c) Les cinq pièces adressées par Marot à ses médecins (Braillon, Akakia, le Coq, Lamy) et publiées jusqu'alors dans une addition à l'*Adolescence clémentine* (depuis le 13 novembre 1532), ainsi qu'une pièce à Vuyart, qui les accompagnait. Ces six pièces occupent ici les numéros 37 à 42.

d) Cinq autres pièces parues dans diverses éditions et rangées ici sous les numéros 43 à 47.

Les autres épigrammes du premier livre (la première et toutes les dernières depuis la quarante-huitième) et toutes les épigrammes du second livre étaient inédites.

Le premier livre des épigrammes :

1. *A Messire Jan de Laval, Chevalier, Seigneur de Chasteaubriant.*

Ce livre mien d'Epigrammes te donne

1. Il y a lieu de noter quelques variantes dans les titres et dans les *incipit*. Ainsi, pour les épigrammes XVII et XVIII on lit désormais :

Abel à Marot.

« Poëtiser contre vous je ne veux, »

Marot à Abel.

« Poetiser trop mieux que moy, scavez, »

alors que dans les éditions antérieures, depuis août 1532, Abel

43. *Au Roy.*

44. *Du Lieutenant Criminel de Paris, & de Samblancay*[1].

45. *D'une Espousée*[2].

46. *A celluy, qui devant le Roy dit, que ce mot, viser (dont Marot usa), n'estoit bon langage*[3].

47. *De l'Abbe, & de son Valet*[4].

48. *De Frere Thibault.*

Frere Thibault sejourné gros, et gras

49. *Au Duc d'Orleans, touchant ung Greffier, qui usa de ce mot : Argent en Pouppe.*

Prince, ce Griffon, qui me gronde,

50. *De Dolet, sur ses Commentaires de la Langue Latine.*

Le noble Esprit de Cicero Rommain

51. *Du Ris de Ma Damoyselle D'Allebret.*

Elle a tres bien ceste Gorge d'Albastre,

52. *Des cinq Poincts en Amours.*

Fleur de quinze ans (si Dieu vous saulve & gard)

53. *De Anne, a ce propos.*

Ouyr parler de Madame, & Maistresse,

54. *A Selva, & a Herouet.*

Demandez vous, qui me faict glorieux :

55. *De Helene de Tournon.*

Au moys de May, que l'on seignoit la Belle[5],

56. *De Phebus, & Diane.*

Le cler Phebus donne la vie, & laise

n'était pas nommé, et que le mot « rhétoriquer » tenait la place du mot « poëtiser ».

1. Cette pièce et la précédente avaient paru déjà dans l'édition de Juste, 1534. Voir ci-dessus.
2. Pièce parue en 1537.
3. Pièce parue dans la *Suite de l'Adolescence*, 1534.
4. Pièce parue en 1537.
5. Voir ci-dessus, à la date de 1535.

57. *De Dyane.*

Hommes expers vous dictes par science,

58. *Epigramme faict par une scavant Damoyselle.*

Ung fascheux Corps vestu d'ung Satin gras,

59. *Marot a la dicte Damoyselle.*

Ung Courd vestu de Satin est icy

60. *De Blanche de Tournon.*

Dedans le Clos d'ung Jardin florissant,

61. *A Ysabeau.*

Quand j'escriroys, que je t'ay bien aymée,

62. *De Diane.*

Estre Phebus bien souvent je desire,

63. *D'ung Importun.*

Bien, laissez moy, ce disoit une

64. *De Diane.*

L'enfant Amour n'a plus son Aarc estrange,

65. *A Madamoyselle de la Grelière.*

Mes Yeulx sont bons (Grelière) et ne voy rien

66. *A Madamoyselle de la Fontaine.*

En grand travail plein d'Amour j'ay passé

67. *A Coridon.*

La mesdisance ne fault croire,

68. *De Ouy, & Nenny.*

Ung doulx Nenny, avec ung doulx soubsrire

69. *Des blancs Manteaux.*

Les blancs Manteaulx en leur Couvent

70. *D'entretenir Damoyselles.*

Je ne scaurois entretien appeller

71. *D'ung Poursuivant en Amour.*

Je sens en moy une flamme nouvelle,

72. *A celle, qui soubhaita Marot aussi amoureux d'elle, qu'ung sien Amy.*

Estre de vous (autant que l'aultre) espris

73. *Du partement d'Anne.*

Ou allez vous, Anne? que je le sache,

74. *De Madame Ysabeau de Navarre.*

Qui cuideroit desguiser Ysabeau

75. *Pour une Dame, qui donna une Teste de Mort en Devise.*

Puis que nos Cueurs ne sont qu'un poinct lyé,

76. *A la femme de Thomas Sevin.*

La Mignonne de mon Amy,

77. *A ses Disciples.*

Enfans, oyez une Leçon :

78. *Du beau Tetin.*

Tetin refect, plus blanc qu'un Oeuf,

79. *Du laid Tetin.*

Tetin, qui nas rien, que la Peau,

Le second livre des épigrammes dédié à Anne :

1. *A Anne.*

Anne ma Sœur, sur ces miens Epigrammes

2. *A Merlin de Sainct Gelais.*

Ta Lettre (Merlin) me propose,

3. *A soy-mesmes, de Anne.*

Si tu n'es pris, tu te pourroys bien prendre,

4. *De la Royne de Navarre.*

Entre aultres dons de graces immortelles

5. *A Francoys, Daulphin de France.*

Celluy qui a ce Dixain composé,

6. *Pour Madamoyselle de Talard, au Roy.*

D'Amour entiere, & tout a bonne fin,

7. *Estreines a Anne.*

Ce nouvel An pour Estreines vous donne,

8. *De l'Amour chaste.*

Amoureux suis, & Venus estonnée

9. *Epigramme, qu'il perdit contre Helene de Tournon.*

Pour ung Dixain, que gagnastes Mardy,

10. *La Royne de Navarre repond a Marot, pour Tournon.*

Si ceulx a qui debvez, comme vous dictes,

11. *Replique de Marot a la Royne de Navarre.*

Mes Creanciers, qui de Dixains n'ont cure,

12. *Du Roy, & de Laure.*

O Laure, Laure, il t'a esté besoing

13. *Contre les Jaloux.*

De ceulx, qui tant de mon bien se tourmentent[1],

14. *A une Dame touchant ung faulx Rapporteur.*

Qui peche plus, luy qui est esventeur,

15. *Au nom d'une Dame, qui donna la Devise d'ung Noeud a ung Gentilhomme.*

Le Noeud jadis tant fort a desnouer

16. *A Deux Sœurs Lyonnoyses.*

Puis que vers les Sœurs Damoyselles

17. *A une Amye.*

Si le loysir tu as avec l'envie

18. *A Renée.*

Amour vous a (des le jour, que fus né)

19. *Estreines.*

Je ne scay pas, quelles Estreines

20. *Estreines a Jane Faye.*

Pour estreines je vous exhorte

1. Pièce déjà parue avec des variantes en 1537.

21. *Estreines a Dolet.*

Apres avoir estreiné Damoyselles,

22. *De Madamoyselle de la Roue.*

Painctres envers vostre facon commune

23. *Pour une Mommerie de deux Hermites. Le Premier Hermite.*

Scavez vous la raison, pourquoy

24. *L'aultre Hermite.*

Je m'en vois tout vestu de Gris

25. *A la bouche d'Anne.*

Bouche de Coral précieux,

26. *De Madamoyselle de la Roue.*

L'aultre jour aux Champs tout fasché

27. *A une Fascheuse.*

Quand je vous ayme ardantement,

28. *A une, qui le cheroit de maulvaise grace.*

Ne vous forcez de me cherer,

29. *De Cupido, et de Anne.*

Amour trouva celle, qui m'est amere :

30. *De sa Mere par Alliance.*

Si mon Poil noir en blanc se tainct,

31. *De la Duché D'Estempes.*

Ce plaisant Val, que l'on nommoit Tempé,

32. *Du Passereau de Maupas.*

Las il est mort (pleurez le Damoyselles)

33. *Pour Monsieur de la Rochepot, qui gagea contre la Royne, que le Roy coucheroit avecques elle.*

Or ca vous avez veu le Roy,

34. *La Royne de Navarre en faveur d'une Damoyselle.*

Il pensoit bien brusler son chaste Cueur

35. *Responce de Marot, pour le Gentilhomme.*

Ce seroit trop, que la Belle esmouvoir,

36. *A une Dame pour l'aller veoir.*

Endormez bien Argus, qui a tant d'yeux,

37. *De Charles, Duc d'Orléans.*

Nature estant en esmoy de forger

38. *A une Dame aagée, et prudente.*

Ne pensez point, que ne soyez aymable :

39. *A Anne.*

Anne ma Sœur, dont me vient le songer,

40. *De Marguerite d'Alencon, sa Sœur d'Alliance.*

Ung chascun, qui me faict requeste

41. *De sa Dame, & de Soymesme.*

Des que m'Amye est un jour sans me veoir,

42. *De Jane, Princesse de Navarre.*

Bien soit venue au pres de Pere, et Mere

43. *De Madamoiselle du Brueil.*

Jeune Beaulté, bon Esprit, bonne Grâce,

44. *Du Conte de Lanyvolare.*

Le vertueux Conte Lanyvolare

45. *D'Albert Joueur de Luc du Roy.*

Quand Orpheus reviendroit d'Elisée,

46. *D'Anne.*

Lors que je voy en ordre la Brunette

47. *Pour Madame d'Orsonvilliers, au Roy de Navarre.*

Jay joué rondement,

48. *A sa Commere.*

Pardonnez moy ma Commere m'Amye,

49. *A Monsieur de Juilly.*

L'argent par termes recueilly

50. *Il convie troys Poëtes a disner.*

Demain, que Sol veult le jour dominer,

51. *Du Sire de Montmorency, Connestable de France.*

Meur en Conseil, en Armes redoubtable

52. *Du Baiser.*

Ce franc Baiser, ce Baiser amyable,

53. *Epigramme de Salmonius mise de Latin en Francoys. Au Roy.*

Ainsi qu'ung jour au grand Palais tes yeux

54. *A Anne.*

Puis qu'il vous plaist entendre ma pensée,

55. *A Jane.*

Vostre Bouche petite, et belle,

56. *A la Royne de Navarre.*

Nous fusmes, sommes, & serons

57. *A Anne, du jour de Saincte Anne.*

Puis que vous portez le nom d'Anne,

58. *Des Cerfs en Rut & des Amoureux.*

Les Cerfs en Rut pour les Bisches se battent,

59. *A Maurice Seue Lyonnoys.*

En m'oyant chanter quelque foys

60. *Au Poete Borbonius.*

L'enfant Amour n'est pas si petit Dieu,

61. *Il salue Anne.*

Dieu te gard doulce amyable Lalandre,

62. *Dialogue de luy & de sa Muse.*

Muse dy moy, pourquoy a ma Maistresse

63. *D'une Dame de Normandie.*

Ung jour la Dame, en qui si fort je pense,

64. *Responce faicte par ladicte Dame.*

Le peu d'Amour, qui donne lieu a Crainte,

65. *Replique de Marot a ladicte Dame.*

Je n'ay pas dit, que je crains d'estre aymé,

66. *De Anne.*

Jamais je ne confesserois,

67. *Au Roy de Navarre.*

Mon second Roy, j'ay une Hacquenée

68. *Du retour du Roy de Navarre.*

Laissons ennuy, Maison de Marguerite,

69. *De Madame de Laval en Daulphiné.*

A l'approcher de la nouvelle année,

70. *De Lentrée des Roy, & Royne de Navarre a Cahors.*

Prenons le cas, Cahors, que tu me doibves

71. *Pour le May Planté par les Imprimeurs de Lyon devant le Logis du Seigneur Trivulse.*

Au Ciel n'y a ne Planette, ne Signe,

72. *A Madame de Pons.*

Vous avez droit de dire sur mon ame,

73. *A Renee de Partenay.*

Quand vous oyez, que ma Muse resonne

74. *Du Moys de May, & de Anne.*

Moys amoureux, Moys vestu de verdure,

75. *De son Feu, & de celluy, qui se print au Bosquet de Ferrare.*

Puisqu'au millieu de l'Eau d'un puissant fleuve

76. *Au Roy.*

Tandis, que j'estoys par chemin,

77. *A M. Guillaume Preudhomme, Tresorier de l'Espergne.*

Va tost Dixain solliciter la Somme,

78. *A Anne.*

Puis que les Vers, que pour toy je compose,

Fin. La Mort n'y Mord.

Différences de l'édition Gryphius.

L'édition donnée également à Lyon, chez Gryphius, sans date[1], mais évidemment en même temps, et dont l'épître limi-

1. *Les Œuvres de Clément Marot, valet de chambre du Roy. Desquelles le contenu sensuit. L'Adolescence clémentine. La Suite*

naire est aussi du dernier jour de juillet, ne diffère de celle de Dolet que par quatre particularités[1] :

1° Les diverses pièces latines de Dolet disparaissent.

2° L'épître liminaire de Marot, adressée à Dolet dans l'édition précédente, est adressée ici « a ceux qui par cy devant ont imprimé ses œuvres ». Le texte en est légèrement modifié, et elle débute ainsi :

Le tort que vous m'avez faict, vous aultres, qui par cy devant avez imprimé mes œuvres...

3° Le nom de Dolet disparaît. Aussi, au second livre des épigrammes, l'étrenne qui lui était dédiée est maintenant offerte à Germain Colin, et, au premier livre, le compliment sur les commentaires est supprimé et remplacé par deux pièces nouvelles :

A un quidem.

Veulx tu sçavoir a quelle fin

A Benest.

Benest, quand ne te congnoissoye,

4° Les titres de quelques épigrammes du livre II (3e, 21e, 25e, 27e, 28e, 29e) sont modifiés et prennent leurs formes définitives.

Nous tirerons plus tard de ces différences les enseignements qu'elles comportent.

P. Villey.

(A suivre.)

de l'Adolescence, bien augmentées. Deux livres d'épigrammes. Le premier livre de la Métamorphose d'Ovide. Le tout par luy autrement et mieulx ordonné que par cy devant. On les vend a Lyon chez Gryphius. (Bibl. nat., Rés. Ye 1461-1464; Catal. Rothschild, n° 605; Cabinet des livres de Chantilly, n° 1185.)

1. Je ne tiens pas compte de l'erratum qui est ajouté en tête de chacune des quatre parties et qui signale les fautes d'impression communes aux deux éditions.

RONSARD ACCUSÉ DE PLAGIAT

L'INVENTION DE L'ÉGLOGUE.

On connaît la violente polémique que Ronsard dirigea contre les protestants; la dispute finit par s'envenimer et dégénérer en invectives et en personnalités, surtout de la part des Réformés. Plusieurs libelles diffamatoires furent écrits aussi par un ancien ami de Ronsard : Florent Chrestien, humaniste savant, mais protestant fanatique et intime ami du duc de Condé. C'est lui sans doute qui publia l'*Apologie ou défense d'un homme chrestien pour imposer silence aux sottes repréhensions de M. Pierre Ronsard*[1], dont le titre révèle le nom de l'auteur, et qui parut certainement en 1564, puisqu'on y fait allusion à la préface d'un livre de Ronsard publié en 1563[2]. Dans cette satire, Florent Chrestien accuse formellement Ronsard de plagiat :

Et quoy les quatre saisons de l'an, dont tu as faict quatre hymnes, d'où sont elles puisees, à qui en est l'invention. On sçait bien que tu as escorché tout le povre Latin des Maccaronees de Merlin, pour faire l'ouvrage plus long. Quant à tes Eclogues, ce n'est que Theocrite de mot à mot, ce n'est que larcin, non seulement de luy (car je ne voudrois blasmer ceus qui imitent librement un si excellent aucteur), mais aussi de tes compagnons, desquels je te monstreray Plagiaire. Quelques uns de tes amis qui sont aussi des miens le sçavent et ne le nient pas. L'un des plus excellents d'entre eux, docte

1. Bibl. nat., Rés. p. Ye 173.
2. Cf. Perdrizet, *Ronsard et la Réforme*, Paris, 1902; Laumonier, *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard.*

et sçavant en l'une et l'autre langue, m'a monstré quelquefois de ses Eglogues dont tu avois desrobé la plus grande partie que tu as mis en tes œuvres, et pour toute recompense tu fais parler quelquefois l'aucteur en ses eclogues, afin que tu peusses excuser ton larcin s'il venoit à estre descouvert. Tu sçais si je dis vray, je ne te dis rien que tu ne saches toy mesme...

Cela veut dire que, d'une part, Ronsard a utilisé dans ses hymnes des quatre saisons jusqu'aux vers macaroniques de Folengo (Merlin Coccaie) pour allonger ses poèmes; d'autre part que, dans ses églogues, il a copié trop fidèlement le grand modèle grec et, — ce qui est plus grave, — il a pillé les bucoliques d'un de ses amis, et, pour dissimuler ce plagiat, il l'a fait parler dans ses églogues pour pouvoir s'excuser si l'on découvrait le vol. Le poète que Ronsard a volé est aussi l'ami de Florent Chrestien : c'est un excellent humaniste qui connaît également bien les langues grecque et latine.

L'accusation est grave; elle est formulée d'une manière positive. Comme Ronsard n'y a jamais répondu, il sera utile de l'examiner : on y trouvera peut-être un épisode intéressant de l'histoire de la Pléiade.

I.

La première partie de l'accusation révèle, en effet, un fait incontestable : l'idée des hymnes des quatre saisons est tirée des *Macaronées* de Merlin Coccaie. Cette « influence » a déjà été signalée par la critique littéraire, sans qu'on l'eût rapprochée des accusations de Florent Chrestien[1]. Or, en examinant une affaire de plagiat, nous ne pouvons nous contenter d'une rapide mention de la source de Ronsard; il nous faut procéder à une enquête plus approfondie.

Les hymnes des quatre saisons furent publiés peu avant

1. Vianey, *L'Arioste et les discours de Ronsard* (*Revue universitaire*, 1913).

l'apparition du pamphlet de Florent Chrestien dans les *Trois livres du Recueil des nouvelles poésies*. Ce sont des contes mythologiques qui se rapportent au sujet chanté. Dans l'*Hymne de l'été*, par exemple, Ronsard raconte la naissance des quatre saisons. La Nature, négligée par son vieux mari le Temps, déclare son amour au Soleil, dont elle conçoit quatre enfants : les quatre saisons de l'année. Le poète raconte ensuite l'histoire de chaque progéniture.

Ce mythe est né dans l'imagination de Folengo. Pour s'en assurer, on n'a qu'à se reporter aux *Macaronées :*

Hic habitat vecchius barbatus, nomine Tempus...
Matronam cœpit propria pro coniuge bellam
Nomine Naturam, quæ centum mille fiolos
Impregnata parit, nec maium tendit ad altrum,
Quam stimulare virum lecto, quam ventre pieno
Disvulvare homines, castrones atque cavallos.
Præcipue tamen ipsa duos de Sole fiolos,
Atque duas habuit, Tempus cornando, fiolas.
Hos nondimenum pensaverat ipse bonhommus
Esse suam prolem, quorum sic nomine fecit :
Primavera, Aestas, Autumnus, denique Vernus[1].

Ronsard a développé le mythe de Folengo. Il fut obligé de se mettre en frais d'imagination, surtout dans la description des quatre personnages allégoriques, car ils diffèrent en sexe dans les deux langues, sauf l'hiver qui est du masculin en français et en italien. C'est de Folengo encore que Ronsard a emprunté la description de l'antre des maladies (*Hymne de l'automne*).

Malgré ces analogies, on ne peut affirmer que Ronsard ait imité servilement les *Macaronées;* il a fait de longs poèmes d'un épisode insignifiant du *Baldus;* dès lors, Florent Chrestien eut tort de lui reprocher son défaut d'originalité, d'autant qu'au XVIe siècle, — on le verra plus loin, — l'originalité était ailleurs que dans l'invention

1. T. I, p. 277, liv. XIV (édition *Scrittori d'Italia*).

du sujet. Si, en tête de son *Hymne de l'été*, Ronsard se vante de monter « au coupeau du Nynfal Helicon par un sentier nouveau », c'est qu'il veut insister sur la nouveauté du genre lyrique qu'il vient de créer dans les *Hymnes*. Florent Chrestien a pareillement tort de parler du *Baldus* en termes de mépris. Ronsard n'est ni le seul, ni le premier écrivain français qui s'en soit inspiré. Rabelais lui-même a modelé son Panurge sur le *Cingar* de Folengo[1] et Remy Belleau paraît avoir transcrit plusieurs vers du *Baldus* dans son *Dictamen metrificum*[2].

II.

L'autre grief de Florent Chrestien est plus sérieux : il porte atteinte à l'amour du poète qu'il accuse d'une perfide supercherie. Ronsard aurait commis un vol littéraire qu'il se serait même efforcé de dissimuler d'une manière sournoise. Quel peut être ce savant et illustre ami qui aurait lui-même montré à Florent Chrestien, dans le recueil de ses poésies, les passages que Ronsard aurait copiés dans ses églogues ?

Qui avait écrit des églogues avant Ronsard ? Vers 1550, en Poitou, sur les bords du Clain, un petit cénacle se forma qui découvrit le genre bucolique : Jean-Antoine de Baïf, Scévole de Sainte-Marthe, Bétoulaut, Tahureau et Vauquelin de la Fresnaye faisaient partie de ce groupe d'écrivains[3]. Parmi ces poètes, il n'y en a qu'un qui corresponde aux indications de Florent Chrestien : c'est Baïf, l'excellent helléniste, élève de Dorat, « docte et sçavant en l'une et l'autre langue ». Baïf était en bons termes avec Chrestien, et, lorsque Ronsard ouvrit sa campagne contre les protestants, il se montra assez tiède dans cette

1. Cf. L. Thuasne, *Études sur Rabelais*, 1904, et Plattard, *L'œuvre de Rabelais*, 1910.

2. Cf. mon étude sur R. Belleau, p. 66.

3. Cf. Vauquelin de la Fresnaye, *Les diverses poésies*, 1605, p. 89 et 620.

affaire. Il persista dans son indifférence jusqu'à la Saint-Barthélemy, où il prit parti décidément *pour la cause catholique*. D'autre part, on connaît l'amitié de Baïf et de Ronsard. Ils avaient étudié ensemble dans la maison du père de Baïf où ils se relayaient sur les livres à la lumière des chandelles. Cependant, l'un et l'autre souhaitait de devenir le premier poète de son pays. Ajoutons que l'un et l'autre, mais surtout Baïf, était d'une humeur irritable, et les contemporains ne manquaient pas de relever l'incompatibilité de leurs caractères [1]. On a déjà raconté l'histoire d'une brouille des deux amis. Dans un sonnet, Ronsard avait mis en doute la sincérité de l'amour de Baïf pour Francine. Baïf répliqua avec aigreur et, comme Pasquier dans ses *Lettres*, il reprocha à la muse de Ronsard d'être trop libérale en éloges. La paix ne se fit qu'après une année d'hostilités [2].

On voit que les froissements étaient à l'ordre du jour entre les deux amis, et, dès 1555, Ronsard blâme son ami de tramer des intrigues nouvelles contre lui. Ne doit-on pas supposer que l'attaque de Florent Chrestien a trait aussi à une de ces querelles qui éclataient si fréquemment entre les deux amis? L'examen de leur églogue va justifier notre soupçon.

Le genre bucolique fut transporté par Marot de l'Italie en France : c'est lui qui joua le premier de la flûte pastorale. Il composa une églogue funèbre à la mort de Louise de Savoie, où il imita un chant de l'*Arcadia* de Sannazar, qui commençait alors sa marche triomphale dans les lettres françaises. C'est aussi Marot qui, après Virgile

1. Cf. Binet, *Vie de Ronsard*.

2. Cf. Laumonier, *Commentaire de la Vie de Ronsard par Cl. Binet*, p. 129 et suiv. Voici la littérature de cette brouille : Laumonier, *Revue de la Renaissance*, 1902 ; *Annales fléchoises*, 1909 : *Contribution à l'étude historique de Ronsard*. III : *Une brouille entre Ronsard et Ant. de Baïf*. Je n'ai pas vu cet article, mais je suis en droit de supposer qu'il ne se rapporte pas à l'accusation de Fl. Chrestien, puisque M. Laumonier ne mentionne pas cette affaire dans son *Commentaire* de Binet. M. Augé-Chiquet (thèse sur Baïf) ne s'occupe pas des motifs de ces querelles.

et les poètes italiens, eut l'idée de raconter des événements réels sous le costume pastoral, et l'*Art poétique* de Thomas Sebillet se règle sur ses églogues pour définir la poésie bucolique.

L'églogue appartenait dès lors aux genres que la Pléiade dut inventer une seconde fois pour s'arroger la gloire de la transplantation. En effet, en se réclamant de Théocrite, ces poètes crurent pouvoir oublier la priorité de Marot dans le genre bucolique. Or, la première imitation de Théocrite fut écrite par Jean-Antoine de Baïf. Bien que dans plusieurs de ses églogues (nos III et XVII) on ne saurait méconnaître l'influence de Marot, les contemporains sont unanimes à reconnaître sa priorité dans l'invention de l'églogue. Et Baïf a besoin de ces témoignages, puisqu'il attendit jusqu'en 1572 pour faire imprimer ses poésies pastorales. Ronsard lui-même écrit dans son *Hymne à Charles*, cardinal de Lorraine :

Et le docte Baïf qui seul de noz Poëtes
A fait en ton honneur bourdonner ses Musettes
Te sacrant ses pasteurs, que d'un gentil esprit
En France il a conduit des champs de Theocrit[1].

La même année, Belleau affirme à peu près dans les mêmes termes la priorité de Baïf[2]. Même Vauquelin de la Fresnaye, si jaloux de se compter parmi les premiers poètes bucoliques, reconnaît que Baïf joua au même moment que lui de la flûte de Syracuse et que dès lors ils inventèrent tous deux à la fois le genre de Théocrite. En effet, les *Foresteries* de Vauquelin datent de la même année que les premières églogues de Baïf (1555).

Nous ignorons les motifs qui empêchaient Baïf de publier ces églogues. Attendait-il que leur nombre fût assez considérable pour en faire un recueil? Nous n'en savons rien; toujours est-il que Ronsard n'eut pas la patience

1. Édition Marty-Laveaux, t. IV, p. 410. Ces vers manquent, selon Marty-Laveaux, dans les éditions postérieures.
2. Éd. Marty-Laveaux, t. I, p. 186.

d'attendre que ce recueil parût : entre 1559 et 1564, date du pamphlet de Florent Chrestien, il dissémina six églogues dans ses différents recueils de poésies.

On voit que la chronologie vient confirmer notre hypothèse. En publiant ses églogues avant que celles de son ami eussent vu le jour, Ronsard dut blesser l'amour-propre de Baïf, à qui revenait la gloire de l'invention de ce genre. Et, quand Florent Chrestien écrit : « Il m'a quelquefois monstré de ses églogues », ne renvoie-t-il pas clairement à Baïf, dont les églogues n'étaient pas encore imprimées, et qui avait dû les montrer à son ami ?

Il nous faudra donc consulter ces idylles elles-mêmes pour voir si l'on ne trouverait pas des preuves matérielles à l'appui de l'accusation de Florent Chrestien. Voici, par exemple, les premiers vers de la deuxième églogue de Ronsard, publiée dans le recueil qui provoqua l'attaque de l'humaniste protestant :

Paissez douces brebis, paissez ceste herbe tendre,
Ne pardonnez aux fleurs : vous n'en sçauriez tant prendre
Par l'espace d'un jour, que la nuict ensuivant
Humide n'en produise autant qu'au-paravant.
De là vous deviendrez plus grasses et plus belles,
L'abondance de laict enflera vos mamelles,
Et suffirez assez pour nourrir *vos aigneaux*,
Et pour faire en tout temps *des fromages nouveaux*.

Or, la quatorzième églogue de Baïf, — une des plus anciennes idylles du poète, puisqu'il y parle de Francine, — commence à peu près de la même manière :

Paissez douces brebis ces herbeux pasturages,
Paissez et n'espargnez de ces champs les herbages :
Autant que tout le jour d'icy vous leverez,
Le lendemain autant vous y retrouverez,
Qui reviendra la nuit : vos pis en abondance
S'empliront de doux lait : de lait à suffisance
Pour charger les paniers *de fourmages nouveaux*,
Et donner à teter à *vos* petits *agneaux*.

On crierait au plagiat si l'on ne savait que les deux poètes n'ont fait que transcrire en leur langue une églogue du poète néo-latin Navagero (*Iolos*)[1].

Pascite oves teneras herbas per pabula læta,
Pascite, nec plenis ignavæ parcite campis :
Quantum vos tota minuatis luce, refectum
Fœcundo tantum per noctem rore resurget :
Hinc dulci distenta tumescent ubera lacte :
Sufficientque simul fiscellæ, et mollibus agnis.

Dans l'adaptation de Ronsard, il y a des tournures qui remontent à Navagero et qui manquent dans l'idylle de Baïf (Herbe tendre, nuit humide...). Mais il y en a aussi qui manquent chez le modèle néo-latin et qu'on retrouve dans les vers de Baïf. Ce début : « Paissez douces brebis... », est le même chez l'un et l'autre, bien que Navagero n'ait pas écrit : *dulces*. Mais surtout la traduction du dernier vers du morceau cité : *sufficientque simul fiscellæ*, montre que Ronsard s'est laissé influencer même par les rimes de son ami.

Dès lors, quoique l'églogue de Ronsard ne soit pas l'imitation servile de Baïf, on y trouve, surtout au début, certaines analogies qui ne s'expliquent pas par une rencontre fortuite.

L'imitation est encore plus manifeste dans l'adaptation que Ronsard a faite du *Cyclope* de Théocrite. Quant au *Cyclope* de Baïf, on a établi avant nous que la muse pastorale du rival de Ronsard a su conserver ici une certaine originalité. Par contre, Ronsard, qui sans doute a vu et utilisé aussi l'original grec, ajoute les mêmes détails que Baïf au dessin du poète grec. La toilette grotesque du géant manque entièrement chez Théocrite : elle est la même chez ses imitateurs français. Quelquefois ceux-ci s'accordent même dans les rimes.

1. Cf. P. Kuhn, *L'influence néo-latine dans les églogues de Ronsard* (*Revue d'hist. littéraire*, 1914), et Augé-Chiquet, *Baïf*, p. 250.

Baïf (M.-L., 49) :

Mille troupeaux et de bestes *à laine*,
Et de grans beufs au mont et *dans la plaine*
Paissent pour moy : et de chevres aussi
Mille troupeaux pour moy broutent ici.

Ronsard (M.-L., 455) :

Je suis riche en troupeaux, soit à corne ou *à laine*,
Les uns errent aux bords, les autres *en la plaine*.

A vrai dire, ici nous ne sommes pas à même d'établir la priorité de Baïf. Néanmoins, on peut supposer par analogie que cette fois encore l'idylle de Baïf était connue en manuscrit avant la publication de la pièce de Ronsard.

Baïf dut trouver sans doute que Ronsard lui faisait un grand tort en publiant ses églogues avant les siennes. Jusqu'en 1564, l'églogue fut sa seule création, son unique titre de gloire. Sa *Meline* et sa *Francine* avaient emboîté le pas derrière *l'Olive* de du Bellay et la *Cassandre* de Ronsard. Quant à ses réformes métriques, elles sont postérieures à 1564. Qu'on imagine dès lors la désolation de Baïf quand il se vit privé de son unique célébrité.

En effet, la Pléiade avait hérité des poètes romains jusqu'à leur conception de l'originalité. Le principal effort artistique consistait pour elle dans la transplantation des genres gréco-latins et italiens. On tombe facilement dans l'anachronisme, si l'on omet ce point de vue en jugeant les poésies de la Pléiade. Car c'est là la conception antique de l'originalité littéraire : on est original quand on introduit un genre nouveau dans sa langue nationale. Virgile s'en vante dans les *Géorgiques;* Cicéron se croit original puisqu'il écrit, lui le premier, des traités philosophiques en latin; Horace considère comme son principal titre de gloire d'avoir donné aux Romains l'ode alcaïque et l'ïambe d'Archiloque; Phèdre doit sa célébrité à sa priorité dans le genre ésopique et Manilius entre dans l'éternité en créant, selon la recette grecque, le poème astronomique.

Les poètes de la Pléiade avaient des ambitions toutes semblables. C'est pourquoi Ronsard tâta de presque tous les genres; par là, il crut devenir infailliblement le plus grand poète de la France. Il fut célèbre en créant l'ode pindarique française, mais il s'était réservé dès l'abord le privilège du grand genre, l'épopée.

De même, dans la préface de sa *Bergerie*, Remy Belleau se vante d'être le premier à écrire dans le genre de Sannazar, c'est-à-dire à mêler la prose au vers. Aussitôt Vauquelin de la Fresnaye s'empresse de réclamer pour lui-même la gloire de la priorité dans ce genre, ses *Foresteries* ayant paru bien avant la *Bergerie*. On comprend donc le chagrin de Baïf lorsqu'il se vit précédé dans *son* genre par son ami si avide de gloire.

Florent Chrestien accuse aussi Ronsard de faire parler dans ses idylles l'ami qu'il aurait volé, pour pouvoir dire si l'on vient à découvrir le plagiat : « Ce n'est pas moi qui parle... » Le nom pastoral de Baïf est Toinet; or, ce nom ne se rencontre qu'une seule fois dans les églogues de Ronsard, et même alors le berger qu'il désigne n'est pas interlocuteur. Il est certain que Florent Chrestien pensait plutôt au *Voïage de Tours*, *chant pastoral*, récit d'un voyage que Baïf et Ronsard avaient fait ensemble, qui ne fut jamais inséré dans le recueil des églogues. La complainte amoureuse de Toinet remplit la moitié de ce poème. Cependant, à part quelques traits imités de Théocrite, Ronsard se montre dans cette partie de la pièce parfaitement original. On pourrait relever tout au plus que Toinet raconte, ainsi que Baïf l'a fait dans ses *Sorcières* (églogues V et XVI), à quels artifices magiques il eut recours pour gagner le cœur de Francine. Mais ceci ne peut être qualifié de plagiat, puisque dans le prologue Ronsard dit expressément que Toinet désigne ici son ami Baïf. D'autre part, il ne fait pas de doute que, dans son accusation, Florent Chrestien fait allusion au *Voïage de Tours*, où l'influence de Théocrite est en effet très sensible. D'ailleurs, il n'eut pas beaucoup

de peine à découvrir cette influence : le commentaire de Belleau la signale en maintes occasions et non sans fierté.

Dès lors, il ne saurait être question de plagiat. Bien au contraire, ce n'est pas une mince gloire pour Baïf que d'être mis au premier plan dans un poème de Ronsard.

Tout cela n'est qu'hypothèses et conjectures, dira-t-on? En fait, Baïf a une idylle où il fait une déclaration publique sur cette affaire de plagiat. Toute la pièce intitulée *Le Vœu* (III) n'est écrite que pour disculper son auteur dans cette histoire odieuse. Tenot (Étienne Jodelle ou Pasquier?) y aborde Toinet (Baïf) et lui demande pourquoi il cherche la solitude et fuit la société et les concours des bergers. Toinet répond avec amertume que les juges sont corrompus et qu'il ne veut pas risquer sa renommée. Sur l'insistance de Tenot, il déclare qu'il n'y a plus de vraie amitié entre les bergers. Si un berger veut se faire des ennemis, il n'a qu'à chanter aux concours, et ses meilleurs amis travailleront à sa perte. « Vois-tu cette vieille flûte, dit Toinet, je la porte sur moi telle qu'Égon (Sannazar) l'a portée : c'est la flûte de Tityre (Virgile) et

... nul depuis Titire
Comme le bon Egon n'en a sceu si bien dire,
Qui beaucoup d'ans apres en Tuscan en joua
Si bien qu'en tous païs un chacun l'en loua.
Janet premierememt l'apporta d'Italie,
Qui pour lors, comme il put, les tuyaux en ralie :
Depuy, l'ayant de luy, telle je la rendy,
Et telle comme elle est, à mon col la pendy,
La vois-tu cher Tenot; n'estoit que je la prise
Pour l'honneur des joueurs, deja je l'eusse mise
En cent pieces cent fois : tant me deplaist de voir
Pour ce peu que j'en sçay tant d'ennemis avoir.

On ne saurait être plus clair : Baïf déclare qu'il s'est brouillé avec ses amis à cause de ses églogues. Pourtant, son unique mérite est d'avoir hérité de la flûte de Virgile et de Sannazar. Cette flûte fut apportée d'Italie par Janet,

qui désigne ici Jean Dorat ou Jean Martin, traducteur de l'*Arcadia*, ou peut-être même Clément Marot. C'est de Janet que Baïf reçut cet instrument, qui lui procure tant d'ennemis. Mais là ne s'arrêtent pas les confidences de Baïf. Il raconte que Janet lui donna des leçons de chant dès l'enfance. Quand il fut grand, il fréquenta la société des bergers qui l'accueillirent avec empressement :

... mais las! ceste amitié
Fut destruitte bien tost par une mauvaistié
D'infinis envieux, qui par traitresse envie
Qu'ils portoyent, les serpents, sur l'honneur de ma vie,
De moy mille rapports feigneirent aux bergers
Qui leur ajoustoyent foy : trop bons et trop legers
Ils creurent leur mensonge, et quelque remonstrance
Que leur fisse, un long temps m'ont porté malveillance :
Et tout cecy m'avient pour avoir sceu jouër,
O Pan, de ces roseaux que je veu te vouer.

Il y a là une déclaration formelle de Baïf : ce sont ses églogues qui l'ont brouillé avec Ronsard. Baïf fait sans doute allusion à Florent Chrestien en parlant d' « envieux » qui le calomnièrent auprès de Ronsard. Celui-ci ajouta foi à ces calomnies et, malgré les protestations énergiques de Baïf, il lui garda rancune pendant un certain temps. Ces intrigues aigrirent l'humeur de Baïf à tel point qu'il voulut dire adieu à sa muse pastorale.

Faut-il ajouter foi aux excuses embarrassées de Baïf ou aux accusations haineuses de Florent Chrestien?

Voici comment on pourrait reconstituer l'histoire de cette brouille. Lorsque Ronsard publia ses églogues, son sensible et ambitieux ami trouva qu'on portait atteinte à ses droits et à sa gloire. Il fut fâché d'autant plus que les idylles de Ronsard présentaient des analogies incontestables avec les siennes qui n'étaient connues qu'en manuscrit. Baïf s'en plaignit devant Florent Chrestien en montrant ces ressemblances. Mais celui-ci abusa de la confiance de son ami, car, brouillé avec Ronsard, il s'empressa de

transformer les confidences de Baïf en une accusation formelle de plagiat. Peut-être croyait-il sincèrement que le *Voïage de Tours* servait à cacher le vol littéraire; dans tous les cas, cette partie de l'accusation provient sans doute uniquement de Florent Chrestien. Certes, Baïf n'eut jamais l'intention d'accuser en public son ami qu'il continuait d'aimer et de respecter, et qui pouvait lui nuire, mais aussi lui être utile à la cour. Il nia donc qu'il eût participé à l'attaque de Florent Chrestien, et cela à bon droit, puisque celui-ci avait entièrement altéré le sens de ses confidences. Ronsard, comme lors de leur première brouille, lui garda rancune pendant quelque temps. Toutefois, dès l'automne 1566, ils étaient réconciliés, puisque Baïf figure comme témoin sur un contrat passé entre Ronsard et Amadis Jamin.

Alexandre Eckhardt.

MÉLANGES.

QUELQUES TECHNIQUES D'ART INDUSTRIEL

AU XVIe SIÈCLE.

L'étude des textes littéraires fournirait certainement d'utiles contributions à l'histoire des arts appliqués si l'on y prenait garde. En voici deux, du XVIe siècle, auxquels j'ajoute deux passages de Philibert de l'Orme, qu'on n'irait peut-être pas chercher dans son *Architecture*.

Croix bretonnes. — Tout le monde connaît ces gracieux bijoux, en or ou en argent, dits croix bretonnes. Ils sont creux comme des reliquaires et forment des petites boîtes décorées extérieurement du chiffre de Jésus ou de Marie avec des pampilles à chaque branche. Les exemplaires qui me sont passés sous les yeux sont du début du XIXe siècle. Mais dès le XVIe siècle la partie de la Bretagne avoisinant la Normandie était renommée pour la fabrication de ces croix. Les camelots du XVIe siècle ne manquaient pas de les faire figurer dans leur pacotille, témoins ces vers du *Testament fin Ruby* (*Anc. poés. fr.*, t. XIII, p. 4) :

J'avoys aussi, puis qu'il fault que le die,
De belles croix, je ne me mocque mie,
Que j'apportay du pays de Cancalles.

Jouets en terre cuite. — Dans certaines provinces, les potiers font encore pour les enfants des jouets en terre vernissée : oiseaux siffleurs, petites cruches, écuelles, paniers, etc. L'usage de ces terres cuites, qui n'ont rien de tanagréen, se perd sans doute dans la nuit des temps. En tout cas, les potiers du XVIe siècle ne négligeaient pas cette céramique enfantine, où Gratien du Pont (fol. 56 ro) puise une longue comparaison :

... de la sorte
Que ung potier faict, quand de terre les potz
Il a tous faictz, lequel ne prend repos

Que de rongneures des dictz potz il ne face
Quelques marmotz ou bestes contreface,
Pour les plaisirs et tres grandz appetitz
Qu'en telles choses prennent enfans petitz,
Qui tres tous ayment fort naturellement
Telles follies pour leur esbatement.

Marqueterie en bois de déluge. — Les Italiens des chantiers de Fontainebleau étaient d'habiles mosaïstes de bois. Philibert de l'Orme, qui les a eus sous sa surintendance, nous révèle que parmi les bois de rapport qu'ils employaient figurait le bois de « déluge ». Il faut y voir, je pense, des débris de pilotis des stations lacustres d'Italie ou de Suisse. « Bois de deluge qui est chesne aiant demouré longues années dans l'eau et devenu noir comme l'ebene, lequel aussi y est très bon, ainsi que le Bresil et autres sortes de bois » (*Architecture*, t. I, ch. XIII).

Gravure sur bois. — Enfin, voici un passage sur l'habitude qu'avaient les graveurs de faire tremper et même de soumettre à une légère ébullition la feuille du dessin qu'on leur donnait à graver avant de la coller sur la planche : « Je ne trouve mes figures, dit de l'Orme, si justement taillées que les avois protraictes, pour autant que les tailleurs ont coustume de mouiller et quelque fois faire un peu bouillir le papier de la protraicture premier que de le coller sur la planche pour la conduite de leur taille. Et, selon ce qu'ils tirent du dit papier, il s'estend d'un costé et se restroissist de l'autre » (*Architecture*, fol. 106 v°).

Henri CLOUZOT.

PANTAGRUEL ET LE ROMAN DE PERCEFOREST.

A peine la première édition du *Pantagruel* avait-elle paru, à Lyon, chez Claude Nourry, en 1532, qu'il en était donné à Paris plusieurs contrefaçons. La première, due à Jean Longis (celle que notre confrère M. Jacques Boulenger désigne par la lettre B dans son *Étude critique sur les rédactions de Pantagruel*[1]), comporte un certain nombre de coquilles et quelques

1. *Revue du XVIe siècle*, t. VI, p. 212-215.

variantes. C'est ainsi que, au chapitre xxx, la liste des grands de ce monde, dont Épistemon nous décrit la condition misérable aux enfers, se trouve modifiée. Aux deux papes Nicolas pape tiers (devenu papetier!) et Alexandre VI (devenu preneur de rats!) sont substitués le *roy Gadiffer* et le *bossu de Suabe* (ou *Suave*), dont les noms sont suivis immédiatement de la mention de deux autres personnages étrangers à la rédaction authentiquement rabelaisienne :

Le tors de Perdrac, grand rostisseur de saulcisses;

Darnant l'enchanteur, qui se congnoissoit fort bien à accoustrer des merlus.

Ces deux derniers personnages ont piqué la curiosité de quelques chercheurs[1]. — Ils ont la même provenance que Gadiffer et le bossu de Suave. Tous quatre figurent dans un roman de chevalerie qui avait été imprimé pour la première fois quatre ans avant le *Pantagruel : La très élégante, délicieuse, melliflue et très plaisante hystoire du très noble, victorieux et excellentissime roy Perceforest, roy de la grant Bretaigne.*

Ce roman de Perceforest, une des compositions les plus vastes et les plus touffues que le moyen âge nous ait laissées[2], avait été composé vers 1340. En 1528, le libraire Galliot du Pré l'imprima en six petits volumes in-folio, et, trois ans après, Gilles de Gourmont le rééditait en deux tomes de chacun trois volumes.

Le héros principal de ce roman est Bethis, surnommé Perceforest, qui a été fait roi d'Angleterre par Alexandre le Grand. Le surnom de Perceforest lui fut donné en mémoire de sa victoire sur l'enchanteur Darnant. Celui-ci occupait une forêt, que ses maléfices rendaient inabordable. Bethis, ayant besoin de merrain pour construire son palais, voulut exploiter la forêt de Darnant. Après une lutte prodigieuse, il réussit à terrasser Darnant et à délivrer la forêt de ses enchantements.

Le plus brillant des compagnons de Perceforest est *Gadiffer*, qu'Alexandre avait fait roi d'Écosse. Ses exploits et ses aventures ne sont pas moins merveilleux que ceux du roi d'Angleterre.

1. « Ces deux illustres individus », dit ironiquement la *Bibliographie rabelaisienne* de M. P.-P. Plan, p. 39.

2. Cf. G. Paris, *Le conte de la Rose dans le roman de Perceforest*, dans le tome XXIII de la *Romania* (1894).

Il a comme second « un chevalier, nommé en nostre langage le *tors*... comte de *Perdracq*..., aymé des dames et damoiselles sur toutes rieus ».

Quant au *bossu de Suave*, c'est un compagnon du roi Alexandre, laid, contrefait, mais « très bon diseux, très preux, très sage, doux et débonnaire entre dames et damoiselles, de manières plaisantes, en ditz et en faitz gracieulx ». Il raconte lui-même pourquoi il est né bossu et laid. L'anecdote pouvait recommander le personnage à l'attention d'un lecteur de Rabelais.

Son père, seigneur de l'île de Suave, ayant épousé la fille du seigneur de Frise, dut quitter sa jeune femme, un mois après les noces, pour aller à la guerre. Lorsqu'il revint en son château, il ramenait avec lui un nain, dont la vue causa d'abord un grand effroi à la nouvelle mariée. Cependant, le guerrier, tout échauffé de désir, poussait sa femme vers la chambre nuptiale. Il ne prit même pas le temps d'en fermer la porte. « Sachez que en ce point je fus engendré, dit le bossu, alors que ma mère était toute transie de la frayeur de voir arriver le nain entour leur déduit... Et je naquis tel joyau que me voyez. »

Comment le contrefacteur du *Pantagruel* a-t-il été amené à insérer les noms de ces quatre personnages : Gadiffer, le bossu de Suave, le tors de Perdrac et Darnant dans la liste des héros condamnés à gagner misérablement leur vie aux enfers?

Très naturellement. Dans cette liste, Rabelais avait placé Perceforest, qui « portoit une hotte. Je ne scay pas, ajoutait-il, sil estoit porteur de coustrets[1] ». Cette mention de Perceforest a suggéré celle de quelques-uns de ses compagnons.

Malheureusement pour le contrefacteur, ces personnages n'étaient ni fameux, ni destinés à le devenir. Le succès du roman de Perceforest n'avait pas été assez grand pour faire connaître leurs noms. On n'en rencontre nulle mention dans les écrits du temps. Ils ne devaient retrouver quelque faveur que deux siècles plus tard, au premier âge du romantisme. Chateaubriand, qui avait étudié la chevalerie dans les *Mémoires*

1. C'est-à-dire d'une hotte de vendanges, ce qui eût été un sort moins rigoureux. Sur le mot *coutret*, cf. *Gargantua*, édition critique publiée sous la direction de M. Abel Lefranc, chap. I, note 13.

sur l'ancienne chevalerie de Lacurne de Sainte-Palaye, tout pleins d'extraits du roman de Perceforest, citera, parmi les chevaliers, *Perceforest* et *Gaddiffer* à côté de Boucicaut et de Bayard[1].

Jean PLATTARD.

LA BIBLIOTHÈQUE ET LA COLLECTION DE TABLEAUX D'UN CHANOINE DE POITIERS EN 1581.

Le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* des 1er et 2e trimestres de 1920 publie une monographie de Guillaume Sacher, docteur en médecine, chanoine et sous-chantre de l'église Saint-Pierre, à Poitiers (1522-1581), par M. Pierre Rambaud, un érudit poitevin dont nos lecteurs connaissent les solides travaux sur la *Pharmacie en Poitou* et l'*Assistance publique à Poitiers jusqu'à l'an V*[2].

Guillaume Sacher, né à Saint-Maixent, en 1522, étudia en lois à Angers, puis s'adonna à la médecine. Son existence s'écoula toute paisible à Poitiers, où diverses prébendes lui assuraient un revenu de trois mille livres. Il s'acquittait consciencieusement de ses fonctions de chanoine et de sous-chantre et faisait bénéficier ses concitoyens de ses connaissances médicales, visitant les malades sans prendre de salaire. Il allait même jusqu'à payer aux apothicaires les drogues qu'il prescrivait à ses clients. « Il était aimé de tous et ne se courrouçait jamais », dit un de ses anciens biographes. Il mourut en 1581. Une clause de son testament, que ses héritiers firent annuler, instituait un concours annuel de poésie latine et française en l'honneur de Dieu, de la Vierge Marie, de Messieurs saint Pierre et saint Paul. Le premier prix était un lis royal blanc, d'une valeur de deux écus; le second, un lis rouge, d'un écu; le troisième, un glaïeul.

De l'inventaire de sa succession que donne M. Rambaud, nous extrayons quelques renseignements curieux.

Le chanoine Sacher vivait dans l'aisance. Il possédait des bijoux, des pierres précieuses, des gemmes, de riches orne-

1. *Génie du christianisme*, I, v, 3.
2. Cf. *Revue des Études rabelaisiennes*, 1907, p. 444-446.

ments d'église, notamment des corporaux ornés de « Paix » en émail de Limoges, des patenôtres de jaspe, d'ambre, de corail, une écritoire en corne servant de cadran, un cure-dents en argent, un autre en « ongle de busard ».

Dans sa vaisselle figuraient des spécimens de cette poterie de Saint-Porchaire à laquelle M. Clouzot consacrait récemment une étude[1] : « Quatre escuelles de terre de Saint-Porchaire avec figures de peincture violette, appréciées 30 sols. »

Sa bibliothèque était riche d'environ 800 volumes, dont plus de 200 sont désignés par leur titre dans l'inventaire. La lecture de ce catalogue suggère quelques observations. Le chanoine Sacher n'aimait point les livres frivoles. La poésie, pour laquelle il devait fonder des prix, ne semble pas l'avoir intéressé : il n'avait admis aucun livre de poésie française dans sa bibliothèque. Au reste, les ouvrages en langue vulgaire n'étaient pas nombreux dans ses pupitres ou sur ses rayons. La *Perspective* de Cousin, les *Croniques de France* de Gaguin, « de vieille impression », les *Ordonnances du roi Henri*, un vieux manuscrit intitulé *La sagesse des philosophes*, les *Histoires* de Diodore de Sicile[2], les *Douze livres de Columelle*, quelques « pièces de droit et de pratique », quelques vieux livres de théologie, représentent tout le fonds français de cette « librairie » constituée à une époque où notre langue était déjà illustrée par Marot, Rabelais, Ronsard et les poètes de la Pléiade, Amyot.

La littérature d'imagination en est absente. Par contre, les traités de droit et de médecine y abondent; Sacher avait fait des études juridiques et exerçait la médecine. Il possédait parmi les ouvrages des médecins contemporains ceux de Manardi, auxquels s'était intéressé Rabelais, de Fuchs, de Ruel, de Jean Fernel, le *De Piscibus* de Pierre Belon.

La théologie était représentée par saint Thomas d'Aquin, Jean Gerson, le texte du *Quatrième livre des Sentences*, le commentaire de cet ouvrage par Jean Major[3]; la littérature chrétienne par l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, par Lac-

1. Cf. *Revue du XVIe siècle*, 1920, p. 174-175.

2. Il en existait à cette date trois traductions françaises : celle de Claude de Seyssel, celle d'Antoine Macault et celle d'Amyot.

3. A qui Rabelais attribue un traité *de modo faciendi boudinos*, dans le catalogue de la librairie Saint-Victor (*Pantagruel*, II, 7).

tance, Tertullien, saint Jérôme, saint Hilaire, saint Bernard, saint Grégoire le Grand.

Les belles-lettres y occupent une place considérable. La littérature grecque ne fournit, il est vrai, que quelques ouvrages : Aristote, texte et commentaire, Plotin, des opuscules de Plutarque, Lucien ; mais les principales œuvres de la littérature romaine y figurent, quelques-unes en plusieurs exemplaires. Virgile, Tite-Live, Cicéron, Tibulle, Catulle, Martial, les *Métamorphoses* d'Ovide, Quintilien, Aulu-Gelle, Juvénal, Pline et « quarante-cinq pièces de vieux livres d'humanités » attestent que le chanoine Sacher n'était pas resté étranger à cette curiosité des lettres antiques, des « humanités », qui caractérise la Renaissance[1].

On s'en aperçoit bien lorsque l'on parcourt l'inventaire de sa collection de tableaux qui fut dressé par un peintre poitevin, maître Nicolas Cornouaille. L'antiquité grecque et latine triomphe décidément, vers 1580, de l'histoire sainte dans le répertoire des sujets de tableaux. Pour quatre tableaux représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament : Abraham, Loth, Job, la Madeleine, notre chanoine avait sous les yeux une « Couchée de Vénus », un « Despouillement de Mars », deux Lucrèce, une Cérès assise, des « Adriades », un Actéon, un Orphée, les Neuf Muses, Adonis, Midas, les Centaures et les Lapithes, un Hercule gaulois (celui qui tenait son peuple lié par des chaînes partant de sa bouche éloquente), une « Charité des hystoires romaines », etc., au total près de vingt tableaux dont les sujets étaient empruntés aux légendes grecques ou romaines.

L'expert distingue les tableaux sur toile, de beaucoup les plus nombreux, des tableaux « en bois ». Il mentionne que presque tous ces tableaux sont « garnis de leur bois », c'est-à-dire de leur cadre. Ce dernier terme, dont le premier emploi, d'après le *Dictionnaire général*, se trouve dans la *Sciomachie* de Rabelais, n'était pas encore d'un usage courant. Par contre, le mot *paysage*, qui, d'après le *Dictionnaire géné-*

1. Comme tous les lettrés de la Renaissance, il pratiquait les recueils d'exemples et de singularités colligés par des érudits du XVIe siècle chez les anciens ; je note dans l'inventaire un *Caelius Rhodiginus*, *Variarum lectionum*. Sur cet auteur, utilisé par Rabelais, voir un paragraphe de mon ouvrage sur l'*Œuvre de Rabelais*, p. 248.

ral, apparaît dans la langue au milieu du XVIe siècle, est familier à maître Cornouaille. Il énumère un « tableau de paisage d'Adonis », un « tableau de paisage d'Actéon », etc., le terme de *paysage* désignant alors le fond sur lequel se détache une scène. Dans ce sens, l'expression semble s'opposer à « tableau de maçonnerie en perspective » qu'il emploie une fois, pour désigner évidemment un fond d'architecture. Un seul, parmi tous ces tableaux, est probablement un « paysage » au sens que nous donnons actuellement à ce mot, car il est mentionné sans autre indication : « Ung petit tableau de paizage. »

Au milieu de toutes ces peintures à sujets mythologiques on découvre un « tableau de genre », c'est « un arracheur de dents » ! Il ne devait pas être moins goûté que les autres, car le chanoine l'avait admis à l'honneur de décorer sa grande étude et maître Cornouaille l'estime à trois livres : sept tableaux seulement dans toute la collection sont évalués à un prix supérieur.

De ces bijoux, livres, tableaux, d'une somme de 2,707 livres, qui furent vendus et dispersés, il ne reste rien sans doute. Mais leur inventaire, retrouvé et publié par M. Rambaud, fournit de précieux documents soit pour l'histoire de l'art, soit pour l'étude du rayonnement de la culture de la Renaissance, soit tout simplement pour la reconstitution de l'ameublement d'un logis clérical dans la seconde moitié du XVIe siècle.

Jean PLATTARD.

COMPTES-RENDUS.

H. Denifle. *Luther et le luthéranisme, étude faite d'après les sources*, traduit de l'allemand avec une préface et des notes par J. Paquier. T. I (2e éd.), LXXIV-426 pages; t. II (2e éd.), 496 pages; t. III, 502 pages; t. IV, 317 + 134 pages. Paris, Picard, 1912-1913, 4 vol. in-12.

Sans doute, il n'est pas trop tard pour signaler l'achèvement de la traduction que M. l'abbé Paquier avait entreprise du célèbre ouvrage du P. Denifle sur *Luther et le luthéranisme*. Le dernier volume, paru un peu avant la guerre, contient la traduction de deux chapitres de l'auteur : le sens chrétien chez Luther; « objectivité » et « liberté d'esprit » des théologiens protestants, notamment à l'égard des scolastiques. Et deux appendices sont consacrés l'un aux portraits de Luther (neuf planches) et l'autre à l'image de la papauté, reproduction de l'exemplaire du British Museum, M. l'abbé Paquier n'ayant pas réussi, malgré les multiples tentatives qu'il narre d'amusantes façons, à obtenir l'autorisation de reproduire un des exemplaires conservés en Allemagne, à Halle, à Worms ou à Wittemberg. Une double table des noms de personnes et de lieux et des principales matières facilite les recherches dans les quatre volumes. Ce même tome IV est complété, sous pagination spéciale, par la traduction de la réplique faite par le P. Denifle aux critiques de Harnack et de Seeberg : *Luther aux yeux du rationaliste et du catholique*. Avec raison, le traducteur a quelque peu allégé cette réponse, les passages qu'il a resserrés ou supprimés faisant double emploi avec les annotations qu'il avait insérées dans le cours des quatre volumes. L'important était de conserver l'essentiel et l'allure de la polémique et il y a parfaitement réussi. Dans ce volume comme dans les précédents. M. l'abbé Paquier a accompagné sa traduction de nombreuses notes, corrections et compléments qui donnent à sa traduction la valeur, je ne dirai pas d'une œuvre originale, mais d'un excellent instrument de travail : voir, par exemple,

p. 93, n. 2, une petite dissertation sur le pamphlet de Luther *Contre la papauté romaine fondée par le diable;* p. 110, n. 3, sur le *Passionnaire du Christ et de l'antéchrist;* p. 112, n. 2, sur l'*Ane-pape et le veau-moine;* p. 143, n. 1, esquisse d'un parallèle entre Luther et Rabelais, etc.[1]. — Pendant qu'il imprimait le tome IV, M. l'abbé Paquier donnait une deuxième édition des tomes I et II, avec des corrections et des additions. Les corrections portent sur le texte où les références ont été complétées, rectifiées ou enrichies à l'aide de la biographie de Luther par le P. Grisar, des critiques de Müller et des études de M. l'abbé Cristiani. Les additions, œuvre plus personnelle du traducteur, portent sur certains points particuliers qui demandaient des éclaircissements : le manque de discipline dans le couvent de Wittemberg, la vie monastique de Luther, le sens des mots, précepte et faute chez les Augustins, le but de l'année de probation et la chasteté, le but suprême des ordres religieux, l'idéal catholique de la vie, l'importance relative de la chasteté (t. I), l'attitude de l'Église et notamment du moyen âge à l'égard du mariage et de la femme, la phrase : *Esto peccator*, le but des austérités (t. II).

La valeur de la traduction que M. l'abbé Paquier vient de nous donner, et qui se lit avec autant de profit que d'agrément, nous rend plus impatients de le voir réaliser les promesses qu'il nous fait en terminant : d'abord une traduction de l'œuvre du P. Weiss faite en partie avec les notes du P. Denifle : *La psychologie de Luther* (d'après la 3e édition préparée par le P. Weiss); puis une étude personnelle sur Luther et la Réforme. Et à quand la fin de cette biographie de Jérôme Aléandre qui, elle aussi, serait la bienvenue?

V.-L. Bourrilly.

Œuvres complètes de P. de Ronsard. Nouvelle édition, revisée, augmentée et annotée par Paul Laumonier. Paris, Alphonse Lemerre, 1914-1919, 8 vol. in-8°.

Cette édition des *Œuvres complètes de Ronsard*, la douzième qui ait paru depuis la mort du poète, est une réimpression de l'édition publiée à la librairie Lemerre, en 1887-1893, par Marty-Laveaux (6 vol.) et depuis longtemps épuisée. Le texte

1. P. 93, n. 2, lire : *recez*.

qu'avait adopté Marty-Laveaux est celui de l'édition collective de 1584, la dernière qui ait été élaborée par Ronsard. Nous savons, par un témoignage authentique, que, dans les deux années qui précédèrent sa mort, le poète, en pleine possession de ses facultés intellectuelles, avait remanié, émondé et augmenté ses œuvres, les disposant « en la façon qu'il vouloit qu'elles fussent leuës de la postérité[1] ».

Chargé de réviser cette édition, notre confrère M. Laumonier a collationné le texte de Marty-Laveaux sur l'édition originale de 1584, rectifiant les leçons fautives du texte même de Ronsard[2], soit à l'aide d'éditions antérieures ou immédiatement postérieures, soit en recourant, toujours avec prudence, à des conjectures personnelles. Pour cette révision et cette amélioration d'un texte, d'ailleurs judicieusement choisi par Marty-Laveaux, nul n'était mieux préparé que M. Laumonier, qui publie, pour la *Société des textes français modernes*, une édition critique de Ronsard, reproduisant les nombreux remaniements que le poète a fait subir à son texte depuis ses premières impressions jusqu'à sa mort[3].

La réédition du texte de 1584 occupe les cinq premiers tomes de cette nouvelle édition. Les trois autres sont presque entièrement l'œuvre de M. Laumonier.

Dans le tome VI, il a recueilli toutes les pièces qui ne figuraient pas dans l'édition de 1584 : 1° pièces posthumes; 2° pièces retranchées par Ronsard; 3° pièces imprimées du vivant de Ronsard hors de ses recueils; 4° pièces attribuées à Ronsard[4].

De ces quatre groupes, le plus intéressant de beaucoup est

1. Du Perron, *Oraison funèbre de Ronsard.*

2. Il en reste encore. Ainsi, les trois vers suivants, dans la *Franciade*, t. III, p. 62 :

> « Tu gardas bien et Jason et Thésée...
> *Et s'ils* n'avoient (les sauvant de périls)
> Tant fait pour toi que mon oncle Paris, »

ne me semblent intelligibles que si l'on corrige *Et s'ils* en *Et si* = Et pourtant (ils n'avoient tant fait, etc.).

3. Sur les mérites de cette édition et les services qu'elle rendra aux études relatives à Ronsard, voir l'article de M. Villey dans la *Revue du XVIe siècle*, t. III (1915), p. 91-98.

4. Un étudiant parisien, M. Jean Morel, a découvert que la *Prière à Dieu*, insérée p. 506, doit être enlevée à Ronsard et restituée à

le second. Le lecteur saura gré à M. Laumonier d'avoir donné à la fois la date de la publication de chacune de ces pièces et la date de leur suppression des éditions partielles ou collectives des œuvres de Ronsard. Ajouterai-je que ces renseignements nous laissent encore incertains des raisons vraies de ces retranchements! M. Laumonier nous indique, par exemple, que l'*Hymne à la nuit*, composé en 1573, a été retranché en 1578, sans doute parce que toutes les rimes sont d'un seul genre, singularité que Ronsard aurait condamnée en 1578. Mais alors comment expliquer qu'il ait publié, en 1578, une ode *A son lict* (t. VI, p. 103) et une autre à *Phœbus lui vouant ses cheveux* (t. VI, p. 110), dont toutes les rimes sont également d'un seul genre? Pourquoi a-t-il retranché de ses œuvres complètes l'ode à *Mercure* (t. VI, p. 120), l'ode *Des roses plantées près un blé* (t. VI, p. 127), l'*Épitaphe de Rabelais* (t. VI, p. 210) et surtout l'admirable *Ode* en dialogue de *Ronsard et des Muses :*

RONSARD.

Pour avoir trop aimé vostre bande inégale,
Muses, qui desfiez (ce dites-vous) le temps,
J'ay les yeux tous batus, la face toute palle,
Le chef grison et chauve, — et si n'ay que trente ans.

MUSES.

Vous aurez eu vivant une fameuse gloire
Puis quand vous serez mort vostre nom fleurira :
L'âge de siècle en siècle aura de vous mémoire
Seulement vostre corps au tombeau pourrira (t. VI, p. 307).

M. Laumonier indique (t. VII, p. 146) que les raisons de ces suppressions sont « des raisons d'ordre historique et esthétique » et non « des scrupules d'ordre moral et religieux », comme le croyait l'éditeur Blanchemain. Mais les raisons esthétiques qu'allègue M. Laumonier pour expliquer certains retranchements sont souvent contestables. Il est difficile de lui accorder que les remaniements de Ronsard sont toujours heureux et que le poète n'a cessé « d'améliorer ses œuvres en les modifiant et les élaguant » (*ibid*).

Jean de la Péruse. Elle figure, en effet, parmi les mélanges de ce poète, publiés en 1555, à la suite de sa *Médée* et dans une réédition de ses œuvres par Gellibert des Séguins (communication de M. Laumonier).

Le septième tome presque tout entier et le huitième, au total 600 pages, sont occupés par des notes et éclaircissements qui, pour la plus grande part, sont l'œuvre de M. Laumonier. Il a visé surtout à donner des renseignements exacts sur la chronologie des *Œuvres* de Ronsard et sur les sources d'inspiration du poète. Ce commentaire de Ronsard, que M. Laumonier a sagement fait de rejeter à la suite des *Œuvres*, est le fruit de l'immense labeur d'où l'auteur avait tiré déjà la substance de sa thèse magistrale sur *Ronsard, poète lyrique*. En attendant que soit achevée la publication de l'édition, avec appareil critique, de la *Société des textes français modernes*, ce commentaire permettra de juger de l'évolution du goût de Ronsard, de ses rapports avec les modèles qu'il s'est successivement proposé d'imiter au cours de sa longue carrière, de l'influence qu'ont exercée sur sa création poétique et les événements et les hommes de son temps.

Ce commentaire se recommande par sa précision et par sa richesse. Il fera époque : il représentera plus tard la somme de nos connaissances sur Ronsard vers 1914, et l'on sait quelle large contribution M. Laumonier a apportée aux études contemporaines sur la vie et l'œuvre du plus grand poète du XVIe siècle[1].

Rappelerai-je ici, par exemple, que le véritable sens de l'épitaphe de Rabelais par Ronsard a été éclairé par sa sagace érudition (cf. *Revue des Études rabelaisiennes*, 1903, p. 210 et suiv.). Il a fait justice de la légende recueillie par le médecin blésois Jean Bernier, cent quarante ans après la mort de Rabelais, d'après laquelle il y aurait eu mésentente entre Ronsard et maître François. Il a indiqué qu'il y avait affinité entre les tempéraments de ces deux Tourangeaux.

Il serait intéressant de dresser la liste des réminiscences de

1. On hésite à joindre quelques glanures à l'opulente moisson de documents engrangée par M. Laumonier. Je signalerai pourtant un document sur la *Franciade*, qui mérite d'être retenu parce qu'il nous donne la date de la composition du IVe livre. En septembre 1571, Charles IX, étant à Blois, se fit lire par Amadis Jamin le IVe livre de la *Franciade* et se fit commenter par l'historien du Haillan certains points de l'histoire de France auxquels Ronsard fait allusion. Cf. du Haillan, *Promesse et desseing de l'histoire de France*, cité par M. Bonnefon; *L'historien du Haillan*, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1915, p. 465.

Rabelais dans l'œuvre de Ronsard. M. Laumonier signale un rapprochement entre les vers liminaires du *Pantagruel* :

> Mieux est de ris que de larmes escripre
> *Pour ce que rire est le propre de l'homme,*

et l'éloge du rire dans le poème l'*Ombre du cheval :*

> Dieu, qui sous l'homme a le monde soumis,
> A l'homme seul le seul rire a permis
> Pour s'esgayer, et non pas à la beste
> Qui n'a raison ny esprit en la teste (t. V, p. 113).

Le même poème mentionne le cheval de Pacolet, cité dans le *Pantagruel*, et le « cheval de Sejan », qui portait malheur à son maître. Il ne s'agit point ici de Sejan, le favori de Tibère, mais de Cn. Seius, dont le cheval était devenu proverbial pour avoir porté malheur à tous ceux qui le possédèrent. *Equum habet Seianum* était un adage, dans lequel *Seianus* signifiait : de Seius. Rabelais (*Quart Livre*, chap. IX) avait traduit cet adjectif par un adjectif français de sa composition : *Seian*. Peut-être l'erreur de Ronsard sur le nom du propriétaire de ce cheval est-elle imputable à une réminiscence du texte de Rabelais.

Enfin, le tome VIII de la nouvelle édition comprend de précieux instruments de travail : une table des *incipit*, une table des noms propres, une bibliographie et une biographie « due à Marty-Laveaux, mais corrigée, complétée et refondue ». Il est fâcheux que M. Laumonier n'ait pas pris le parti de refondre toute cette biographie, qui, certes, faisait honneur à son prédécesseur, mais qui n'est plus au point maintenant. Il n'a supprimé ou remanié que ce qui était manifestement erroné. Le plus généralement, il a réimprimé le texte de Marty-Laveaux, même lorsqu'il est gâté par de nombreuses inexactitudes, dont le lecteur doit aller chercher le redressement dans les notes de M. Laumonier. Pourquoi, par exemple, n'avoir pas refait complètement le paragraphe, si incomplet et si inexact, relatif à la prêtrise de Ronsard comme a été refait tel paragraphe sur l'épisode des *Amours de Marie?* Pourquoi s'être borné à annoter ce passage, ainsi qu'une douzaine d'autres analogues? C'est mal ménager notre patience et notre temps que de nous imposer ces *commentarii commentariorum*, qu'une rédaction nouvelle aurait avantageusement remplacés?

Au demeurant, cette édition complète des *Œuvres* de Ronsard sera fort appréciée et des érudits et de tous les amateurs de poésie française. A ceux-là, elle procure d'utiles instruments de travail pour mieux connaître Ronsard. Pour ceux-ci, elle condense en notes judicieuses et substantielles tous les éclaircissements nécessaires à l'intelligence de l'œuvre du poète. Depuis l'édition de Marty-Laveaux, nombreuses sont les retouches que la critique érudite a apportées à la biographie de Ronsard; il suffit de rappeler entre autres excellents travaux ceux de MM. H. Longnon[1], Jusserand[2] et de M. Laumonier lui-même. Pareillement, grâce aux études de M. Vianey, par exemple, et de M. Laumonier, sur les sources d'inspiration anciennes et modernes de notre poète, l'originalité de son talent dans les diverses phases de sa carrière se dégage avec une netteté de plus en plus satisfaisante. De ces études biographiques, philologiques et littéraires, qui sont éparses dans nombre de revues ou d'ouvrages divers, les résultats essentiels ont passé dans les notes de la nouvelle édition. Une fois de plus, M. Laumonier aura bien mérité de tous les amis des poètes français en élevant ce nouveau monument à la gloire de Ronsard.

Jean PLATTARD.

Alexandre ECKHARDT. *Remy Belleau, sa vie, sa « Bergerie ». Étude historique et critique.* Budapest, Joseph Németh, et Paris, Éd. Champion, in-8°, 238 pages. Prix : 5 fr.

L'ouvrage que M. Alex. Eckhardt, professeur au collège Eötvös (École normale supérieure de Budapest), a publié, en 1917, sur Remy Belleau est à ranger dans la série de ces études historiques et critiques sur la Pléiade française qui s'est ouverte avec le *Joachim du Bellay* de M. H. Chamard et s'est continuée avec le *Ronsard, poète lyrique*, de M. Laumonier, le *Baïf* d'Augé Chiquet et la *Jeunesse de Ronsard* de M. Henri Longnon. La documentation historique en est solide et l'érudition discrète; les jugements esthétiques naissent d'eux-

1. *Pierre de Ronsard, essai de biographie. Les ancêtres. La jeunesse.* Cf. *Revue des Études rabelaisiennes*, t. X, p. 151.

2. *Ronsard*, par J.-J. Jusserand, dans la collection *Les Grands Écrivains français*, Hachette et Cie, 1913.

mêmes de l'exposé des recherches critiques. Enfin, la langue et le style de ce livre sont de bon aloi.

L'étude du roman pastoral de la *Bergerie*, objet des recherches principales de M. Eckhardt, exigeait une reconstitution de la formation littéraire de Remy Belleau. Nous y avons gagné une bonne biographie de ce poète. M. Eckhardt établit d'abord qu'il était de famille noble[1], comme Ronsard, comme du Bellay, comme Baïf. A vingt-deux ans, il fait la rencontre de Cretofle de Choiseul, abbé de Mureaux (dans le baillage de Chaumont, sur les confins du duché de Lorraine). Ce prélat épicurien, qui gaspillait en joyeuse compagnie les revenus de son abbaye, était déjà un des amis de Ronsard. Il s'intéressa au jeune Belleau, qui, pendant dix ans, vécut surtout de ses libéralités.

A Paris, lié dès 1552 avec Denisot, Baïf et Ronsard, il achève ses études sous la direction de Dorat. C'est à l'enseignement de ce maître, fervent admirateur des alexandrins, qu'il doit son goût pour la poésie érudite de Callimaque, Nicandre, Aratus et quelques théories littéraires, par exemple cette idée que les fables de la mythologie ne sont que de simples illustrations d'idées générales ou abstraites, que le poète peut librement imaginer.

Il suivit aussi les leçons de Ramus. Lorsque celui-ci publia, en 1555, sa *Dialectique* en français, il fit traduire même les vers de poètes latins qui remplaçaient dans son traité les exemples ressassés par l'École : Remy Belleau fut, avec Ronsard et Denisot, chargé de traduire ces vers latins en vers français[2]. Ainsi s'associait-il à la grande œuvre de l'*illustration* de la langue française avant même que ses études fussent achevées.

Lorsque parut l'édition d'Anacréon de Henri Estienne, il se mit à « tourner » en français le poète grec. Il avait été devancé dans cette voie par Ronsard, dont il imite en disciple docile les procédés de traduction.

1. Il convient toutefois de rejeter la preuve qu'il croit pouvoir tirer d'un anagramme d'Estienne Pasquier, cité, p. 12, incomplètement, partant inexactement.

2. Cette découverte de vers des poètes de la Pléiade dans la *Dialectique* de Ramus a été faite, en même temps que par M. Eckhardt, par M. Laumonier. Cf. *Revue du XVIe siècle*, 1916, p. 117-136, *Additions et corrections au tableau chronologique des Œuvres de Ronsard*.

Sa jeunesse, studieuse, ne connut qu'une aventure : en 1556, il prit part à l'expédition que le duc de Guise conduisit contre Naples. M. Eckhardt conjecture avec vraisemblance qu'il s'enrôla sous les étendards de Lanques, frère de l'abbé de Mureaux, dans la cavalerie du marquis d'Elbeuf.

Un an après, de retour à Paris, il se mit en quête de nouveaux protecteurs. Séduit pendant quelque temps par la cause des huguenots, il les renia après la première guerre civile et composa contre leurs reîtres le poème macaronique : *Dictamen metrificum de bello Huguenetico et Reistrorum piglamine ad Sodales.*

C'est pendant ce second séjour à Paris, ignoré ou passé sous silence jusqu'à présent par ses biographes, que Remy Belleau s'orienta vers la poésie érudite, s'essayant dans des imitations des *Lithica* du pseudo-Orphée et traduisant ces *Phénomènes* d'Aratus, dont l'étude paraissait ennuyeuse à Ronsard, pourtant si docte. Remy Belleau était en train de devenir le plus érudit et le plus abscons des poètes de la Pléiade lorsqu'il fut chargé « de la conduite, gouvernement et institution » du fils du marquis d'Elbeuf, un des frères du duc de Guise, au château de Joinville, dans le Bassigny. Il y resta trois ans, jusqu'après la mort du marquis d'Elbeuf. Il trouva là, au sein d'une campagne riante, dans le cadre sévère et luxueux d'un château d'architecture néo-classique, une compagnie de femmes distinguées et vertueuses. Autour d'Antoinette de Bourbon, duchesse douairière de Guise, étaient réunis quelques jeunes gens qui servaient comme pages et des demoiselles d'honneur recrutées dans la noblesse de la province. M. Eckhardt a reconstitué la vie de cette société du château de Joinville et indiqué l'influence que cette nouvelle existence exerça sur les facultés poétiques de Remy Belleau. Là est née sa *Bergerie*, riche en paysages et en descriptions d'œuvres d'art, gracieuse, mais un peu mignarde.

Cependant, il restait en relations avec la Pléiade. Au collège des lecteurs royaux, il est de la commission qui examine l'aptitude de Nicolas Goulu, gendre de Dorat, à l'enseignement du grec. Cf. A. Lefranc, *Grands écrivains de la Renaissance*, p. 387 : *La Pléiade au Collège de France.* Il est en relations avec les professeurs Lambin, Turnèbe, Léger du Chesne.

Vers 1573, protégé par le spirituel et sceptique Simon Nicolas, secrétaire de Charles IX, qui fut un mécène pour Ron-

sard, il est admis à lire au roi son *Discours sur la Vanité*. Plus tard, il compose des devises pour Anne d'Acquaviva, cette maîtresse de Charles IX que Ronsard a célébrée dans ses *Amours d'Eurimédon et de Callirhée*. Il achève la composition de ses *Amours et nouveaux eschanges des pierres précieuses*, met en vers le *Cantique des cantiques* et termine, en 1577, son existence tout unie de poète et d'érudit, au cours de laquelle son intégrité, sa sagesse, sa science et ses bonnes manières lui avaient acquis quelques protecteurs et beaucoup d'amis.

Son œuvre principale, la *Bergerie*[1], recueil de poèmes encadrés dans un récit en prose, est essentiellement une description de la vie de château à Joinville.

M. Eckhardt a déterminé avec précision ce que cette œuvre doit à ses modèles, à la *Foresterie* de Vauquelin de la Fresnaye (1555), à l'*Arcadie* de Sannazar, à l'*Anthologie*, à Théocrite, à Navagero, à Jean Second, à Pontano, à Tibulle, à Longus. Le poème fameux des *Vendangeurs* et celui de l'*Hiver* sont empruntés à *Daphnis et Chloé* : M. Eckhardt se rencontre dans sa démonstration avec celle qui a été faite ici même par M. Raymond Lebègue. Cf. *Revue du XVIe siècle*, 1916, p. 166-195 : *Une source de la « Bergerie » de Remy Belleau*.

Il insiste, avec raison, sur l'originalité des *hymnes* de Belleau, qui sont, en réalité, des poèmes descriptifs, analogues aux blasons de l'école marotique, remplis de réminiscences d'auteurs grecs et latins, ornés de fables que le poète invente librement. Tout le livre des *Pierres précieuses* n'est qu'un recueil de ces hymnes-blasons. Cette forme poétique, où l'érudition s'alliait à la description artistique, a été certainement considérée par Remy Belleau comme la mieux adaptée à son idéal poétique.

Le défaut de ce talent descriptif est la mignardise. On sait comment Belleau a abusé des diminutifs et autres gentillesses de style : ce caractère de sa poésie doit être attribué, si l'on en croit M. Eckhardt, à l'influence de Ronsard et particulièrement des *Amours de Marie*.

1. M. Eckhardt s'est dispensé d'étudier les *Pierres précieuses*, n'ayant rien à ajouter à l'étude de M. Besser : *Das Verhältnis von R. Belleau's Steingechicht zu den früheren Steinbüchern* (Oppeln, 1886).

Le don de l'observation l'emporte sur le goût de l'imitation dans le talent descriptif de Belleau. Rien, dans la poésie du XVIe siècle, n'est plus riche en épithètes pittoresques et en termes propres que ses tableaux de l'*Été*, des *Vendangeurs*, de l'*Hiver*. L'art décoratif de la Renaissance a trouvé dans l'auteur de la *Bergerie* son Théophile Gautier ou son Hérédia. Sans doute, Belleau nous paraît plus attentif à décrire tout le détail ornemental d'une œuvre d'art qu'à rendre le caractère de ses grandes lignes, mais ce goût même pour la décoration touffue et l'ornementation luxuriante ne règne-t-il point précisément dans l'art de l'époque? Belleau s'intéresse au détail minuscule. Il a le culte du mot propre et du terme technique. Il connaît la langue des artisans, des orfèvres et des tourneurs (voir la remarque de M. Eckhardt sur le *tour en ovale*, p. 214), et son vocabulaire rustique est d'une richesse qui n'est égalée au XVIe siècle que par celui de Rabelais ou celui de Noël du Fail.

Poète lyrique médiocre, Remy Belleau est un peintre dont les mérites, de premier ordre, étaient sentis depuis Sainte-Beuve. Il nous manquait une étude méthodique et précise des caractères de ce talent descriptif : M. Eckhardt nous l'a donnée en un livre qui allie dans une heureuse mesure l'érudition et le goût esthétique.

Jean PLATTARD.

Œuvres de Rabelais, collationnées sur les éditions originales, accompagnées d'une bibliographie et d'un glossaire, par Louis MOLAND. Nouvelle édition, précédée d'une notice biographique, par Henri CLOUZOT. Paris, Garnier frères, 1920, 2 vol.

Cette nouvelle édition des *Œuvres de Rabelais* est une réimpression de l'édition Louis Moland. Le texte n'en a pas été amélioré. Par une singulière inconséquence, on n'a pas même pris le soin élémentaire de le mettre en accord avec la nouvelle notice biographique : le baillif des baillif, désigné de son vrai nom de Hullot dans cette notice, est appelé, t. II, p. 393, Hullet. Seule la *Vie de Rabelais*, placée en tête de l'ouvrage, est au point. Elle a été rédigée par notre confrère M. H. Clouzot, qui a condensé en cinquante pages les résultats des recherches entreprises par les divers collaborateurs de la *Revue des Études rabelaisiennes* et par lui-même.

Il est intéressant de dresser, à ce propos, l'inventaire de ces résultats. Nous avons des renseignements exacts sur les séjours de Rabelais à Lyon, à Rome, à Montpellier, à Turin; sur son exil à Metz; sur ses rapports avec ses protecteurs, Budé, d'Estissac, Tiraqueau, Jean et Guillaume du Bellay. Nous voyons assez clairement comment son œuvre littéraire procède de sa vie, de son terroir natal, de son tempérament, de ses études, des idées communes aux lettrés de son temps et de ses idées particulières d'humaniste et de médecin. Il nous est même possible maintenant de le suivre dans certaines périodes de sa vie année par année, voire trimestre par trimestre. Par contre, nous ignorons encore l'année de sa naissance ; nous ne savons rien de précis sur ses années de moinage jusqu'au moment où, moine cordelier, il se révèle capable de correspondre en grec avec Guillaume Budé. Sur ses études et sa formation intellectuelle, nous en sommes réduits à des conjectures. Les circonstances de la composition et de la publication de ses premiers livres, *Pantagruel* et *Gargantua*, nous sont à peu près inconnues. Pourquoi a-t-il le titre de docteur en médecine dans des actes officiels avant d'avoir passé son doctorat? Pourquoi le perd-on de vue de 1538 à 1540, alors qu'il a acquis comme médecin et comme écrivain une notoriété dont les preuves se multipliaient dans les années précédentes? Que devient-il de la mort de Guillaume du Bellay (1543) à 1546, date de la publication du *Tiers Livre* de Pantagruel? Quelles parties de l'*Isle sonante* et du *Cinquiesme et dernier livre* de Pantagruel sont authentiquement de lui ? Autant de questions qui restent encore sans réponse sûre.

Pour suppléer à cette insuffisance d'information documentaire, M. H. Clouzot a recours soit aux traditions orales, recueillies au XVIIe siècle, — et il ne les accepte qu'avec une sage prudence, — soit à des conjectures suggérées par l'œuvre même de Rabelais. Quelques-unes de ces hypothèses, tirées de quelque allusion particulière, de la mention d'un événement ou d'un nom de lieu, appellent les plus grandes réserves.

Il nous paraît hors de doute que Rabelais a séjourné à Paris avant 1532, date de la publication du premier livre de *Pantagruel :* le tableau de la vie de Panurge à Paris comporte des descriptions de mœurs et une connaissance des lieux, qui semble de première main. De même, on peut affirmer que, de 1515 à 1530, Rabelais a dû faire des études de droit et de

médecine. En effet, les allégations de textes juridiques sont nombreuses dans le premier livre de *Pantagruel*. Les développements tirés des connaissances médicales y sont moins fréquents, et il n'est peut-être pas « nécessaire » que Rabelais ait fait, « avant d'arriver à Montpellier, des études médicales avancées ». Il savait le grec! Il pouvait donc lire Hippocrate, Galien et les traités d'histoire naturelle d'Aristote dans le texte, discuter les interprétations des commentateurs modernes en choisissant entre les leçons des manuscrits. Il avait par là sur ses confrères un avantage qu'il a su faire valoir dans la préface de son édition des *Aphorismes* d'Hippocrate et que nul ne semble lui avoir contesté, en opposant l'expérience ou l'observation à la doctrine des médecins antiques. En tout cas, l'auteur du *Pantagruel* de 1533 avait certainement étudié la médecine, peu ou prou.

Mais les conjectures que M. Clouzot tire des trois derniers livres pour combler certaines lacunes de la biographie de Rabelais sont beaucoup moins solides. Comme nous ignorons à quelle date ont été composés ces livres et que leur rédaction, interrompue par les pérégrinations ou les mésaventures de l'auteur, a pu s'échelonner pour le *Tiers Livre* sur douze ans, pour le *Quart Livre* sur six ans, pour le *Cinquiesme Livre* sur toute l'existence de Rabelais, il est prudent de ne faire état qu'avec prudence des souvenirs personnels que l'auteur y a insérés. De ce que le chapitre LII du *Quart Livre, Continuation des miracles advenuz par les decretales*, contient le récit d'une partie de tir à la butte faite à Cahusac entre les seigneurs d'Estissac et le vicomte de Lausun, on ne peut inférer que Rabelais, dénoncé vers 1549 comme un monstre de cynisme et d'irréligion à la fois par les moines et par les réformés, aurait cherché asile à cette date auprès de Louis d'Estissac, neveu de Geoffroy et seigneur de Cahusac. Car ledit chapitre du *Quart Livre* a bien été publié en 1552, mais il est possible qu'il ait été rédigé avant cette date, à une époque que rien ne permet de déterminer.

J'ai naguère hasardé moi-même une conjecture analogue. L'abondance des noms de localités poitevines dans l'épisode de Perrin Dandin (chap. XLI du *Tiers Livre*) m'invitait à placer un séjour de Rabelais en Poitou peu avant 1546, date de la publication de ce livre. Il est peu vraisemblable, en effet, que sa mémoire lui ait fourni, vingt ans après son départ de

Ligugé, les noms de ces infimes lieux dits, que sont Aisgne, la Mothe ou Mezeaulx. Ses souvenirs du Poitou étaient encore récents lorsqu'il écrivait l'histoire de Perrin Dandin, le laboureur de Smarves, appointeur de procès.

Mais, à examiner de près cette anecdote et même l'épisode entier de Bridoye auquel elle se rattache, on s'aperçoit que ces chapitres, où Rabelais a fait une plaisante caricature du « monde palatin », ont été insérés après coup dans la consultation de Panurge sur le mariage, qui fait l'objet du *Tiers Livre*. Le juge Bridoye n'est pas même interrogé sur la question du mariage. Il est donc possible que ces chapitres aient été écrits longtemps avant que Rabelais ait eu l'idée de cette consultation sur le mariage de Panurge, autour de laquelle se groupent tous les épisodes du *Tiers Livre*. Faire état de l'abondance des noms de lieux poitevins dans cet épisode pour en conclure que Rabelais séjourna en Poitou un peu avant 1546 me paraît aujourd'hui d'une méthode aventureuse.

Les conjectures de ce genre ne tiennent qu'une place restreinte dans l'exposé de M. Clouzot. On peut le regarder comme la plus authentique biographie de Rabelais qui ait été écrite jusqu'à présent.

Jean Plattard.

CHRONIQUES.

BULLETIN D'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Histoire de la civilisation. — L'ouvrage de M. J. Combarieu, *Histoire de la musique, des origines à la mort de Beethoven*, t. I (Paris, A. Colin, 1913), offre un exposé très clair et très riche de documents sur l'histoire de la musique en France au XVIe siècle. La renaissance musicale est postérieure à la renaissance des autres arts. Dès la première moitié du siècle, la chanson polyphonique, création originale de l'esprit français, se développe avec « une probité de facture, un sérieux, un désir de réaliser la beauté, une grâce qui permettent certainement de dire qu'au XVIe siècle la musique n'a pas produit seulement des œuvres aussi abondantes que la poésie, mais s'est élevée à la même hauteur ». La chanson française a d'ailleurs une vogue internationale. Elle a une variété infinie de sujets, « qui vont de la libre fantaisie gauloise à l'expression délicate des sentiments les plus sincères et des idées les plus sérieuses ».

Cette création musicale fut singulièrement abondante : en six ans, de 1529 à 1535, l'imprimeur parisien Attaignant édita dix-sept livres de chansons à quatre voix, formant un ensemble de 533 pièces. En 1539, le même imprimeur-éditeur commença la publication d'une série de trente-cinq livres de chansons, contenant chacun plus de vingt chansons.

A ces recueils, il faut joindre ceux de Jacques Moderne, de Nicolas Duchemin, d'Adrien Le Roy et Robert Ballard. Ces derniers publièrent, en 1560, un recueil de chansons dont la préface avait été écrite par Ronsard. C'est dans un de leurs recueils que se trouve la chanson à quatre parties que Guillaume Costelet composa pour l'ode de Ronsard : *Mignonne, allons voir si la rose.*

Jannequin, Costelet, Certon, Goudimel, Lassus, Mauduit, Claude le Jeune sont les compositeurs les plus fameux de cette époque, qui foisonna en musiciens.

La tentative de Ronsard, de Baïf et de Jacques Mauduit, pour créer une adaptation spéciale de la musique aux « vers mesurés » renouvelés des anciens, est étudiée techniquement par M. Combarieu dans une de ses plus heureuses créations, le *Printemps* de Claude le Jeune.

Un chapitre spécial traite de la musique instrumentale : luth, violons, viole, orgue, clavecin, sacquebute, cornet à bouquin, basson et flûte, chalumeau, musette sont successivement décrits ou caractérisés.

Enfin, on trouvera dans le dernier chapitre, *Vers l'Opéra : le ballet en Italie, en France et en Angleterre*, sur les origines et le développement du ballet en France, des renseignements qui sont à rapprocher de l'étude de M. Prunières, signalée dans la *Revue du XVIe siècle*, 1919, p. 135.

— L'inventaire des collections de l'hôtel du connétable de Montmorency, publié par M. Mirot dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1919, nous donne le catalogue des livres conservés dans un cabinet dit du Roy :

Cathalogue des très illustres ducs et connestables de France; Histoire de Psyché; Usage et description de l'holometon; Histoire de Diodore Sicilien; Arrests de Duluc; Histoire de Hérodian; Louanges du très chrestien roy Henri; Promptuaire des médailles; Escript du roy aux Estats de l'Empire; De lingue gallice origine; Blason des noms et armes des chevaliers de la Table Ronde; Boèce, Consolation; Louange et deffence du caresme; Simbole armorial des armoiries de France et Lorraine; Douze livres de Robert Valentin touchant la discipline militaire; Histoire de la nature des oyseaulx; Art de naviger; Cathalogue des noms, surnoms, tiltres et armoyries des empereurs et roys; Discours de l'histoire de Lorraine et de Flandres: Primitive institution des roys et héraulx d'armes; Histoire des vicontes et ducs de Milan; Second livre de la première décade de Tite-Live; Hymnes de Ronsard; Nature et diversité des poissons; Livres d'heures.

— Sur le mot « Renaissance », on trouvera une note intéressante de M. Huet dans le *Bulletin de l'Art ancien et moderne* du 10 septembre 1920.

Ce mot traduit, comme il est naturel pour une idée italienne, un mot italien : *rinascita*, qui se rencontre, appliqué au renouvellement des arts, chez Vasari. Par analogie, on l'a employé

pour désigner la restauration des lettres. Cet emploi est tardif : le texte le plus ancien où figure l'expression « renaissance des lettres » est de 1636; c'est une harangue de Lemaistre en l'honneur du chancelier Séguier.

Les Anglais et les Allemands adoptèrent ce mot français au XIXe siècle, plus particulièrement pour désigner la renaissance artistique et le style architectural ou ornemental qui succéda au gothique.

Enfin, en 1855, dans l'introduction au tome VII de son *Histoire de France*, Michelet, le premier, employait le mot renaissance dans le sens large qu'on lui donne volontiers aujourd'hui de renouvellement général de l'esprit humain.

Humanisme. — La *Revue historique* de janvier-mai et mai-juin 1920 contient une étude très détaillée de M. Roger Doucet sur *Pierre du Chastel, grand aumônier de France*, l' « anagnoste » qui lut *Pantagruel* au roi François Ier (cf. Épistre à Mgr Odet, en tête du *Quart Livre*).

Son rôle comme lecteur du roi, son intervention dans les poursuites intentées par la Sorbonne contre la Bible de Robert Estienne (1545), son attitude à l'égard d'Étienne Dolet sont très judicieusement établis par les recherches de M. Doucet.

— Notre confrère M. Henri Potez poursuit, dans la *Revue d'histoire littéraire* (avril-juin et juillet-septembre 1920), la publication de son étude sur Denys Lambin : *Deux années de la Renaissance, d'après une correspondance inédite de Denys Lambin.*

Italianisme. — M. Thomas Frederick Crane vient de publier une étude sur la société polie au XVIe siècle en Italie : *Italian social customs of the sixteenth century and their influence on the Literatures of Europe* (New-Haven, Yale University Press, in-8o, 660 p.).

Il analyse et commente les livres qui offrent la représentation la plus originale de la vie de société en Italie : le *Filocolo* de Boccace, le *Courtisan* de Balthazar Castiglione, les *Nouvelles* de Bandello, et quelques ouvrages de civilité : la *Civil Conversazione* de Stefano Guazzo, le *Galateo* de Giovanni della Casa, les *Cento Givochi liberali* de Ringhieri, etc. Il détermine l'influence exercée par ces livres italiens sur la société polie en France, en Angleterre, en Allemagne et en

Espagne. Pour la France, son étude s'étend jusqu'à l'époque des Précieuses.

Léonard de Vinci. — Sous ce titre, un certain nombre d'études, de discours, de poèmes, composés en l'honneur de Léonard de Vinci, à l'occasion du quatrième centenaire de sa mort, ont été recueillis et publiés par notre confrère M. Maurice Mignon (à Rome, aux éditions de la *Nouvelle Revue d'Italie*). Parmi ces articles, signalons les études documentaires de MM. Mario Cermenati, président de la Royale Commission vincienne : *Le roi qui voulait emporter en France la « Cène » de Léonard;* Léon Dorez, *Léonard de Vinci et Jean Perréal;* Maurice Mignon, *Notes sur le style de Léonard;* Venturi, *Léonard à la fin de la première période florentine* (avec 21 illustrations); les trois discours prononcés au Capitole par Mgr Duchesne, M. Berenini, ministre de l'Instruction publique, M. Jordan, professeur à la Sorbonne; les vers de M. de Nolhac : *Pour les gloires de l'Italie;* enfin, M. Domenico Petrini, sous le titre d'*Essai bibliographique sur la vie et les œuvres de Léonard de Vinci*, a dressé le tableau des publications italiennes relatives à Léonard.

— Par les soins de notre confrère M. H. Hauvette, les articles sur *Bandello en France au XVIe siècle*, que René Sturel avait donnés au *Bulletin italien* (t. XIII à XVIII), ont été réunis, complétés et publiés en un tirage à part (É. de Boccard, 1918).

Le premier est une étude sur la première traduction de Bandello en France, les *Histoires tragiques* de Pierre Boaistuau, dit de Launay (1559), d'où Cosme la Gambe, dit Chasteauvieux, valet de chambre du roi, tira le sujet de deux tragédies : *Roméo et Juliette* et *Édouard d'Angleterre*.

Le second contient des recherches bibliographiques et une étude de la traduction de Belleforest, *Histoires tragiques* (1559).

Un troisième article contient un poème inédit de Desportes, d'environ 800 vers, tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale : *Discours sur une des histoires tragicques du Bandel, contenant les amours infortunées de Didaco et de Violante et leur mort*, et une étude sur les principes de traduction suivis par Desportes dans cette œuvre, qui date probablement des années 1565-1570.

Poésie. — Notre confrère M. Henri Chamard vient de réunir en un volume les conférences qu'il avait données en Sorbonne en 1913-1914 sur les *Origines de la poésie française de la Renaissance* (Paris, É. de Boccard, 1920, in-8°, 307 p.).

Nous avons énuméré les principaux chapitres de cette étude dans la *Revue du XVIe siècle* de 1919, p. 137. L'auteur en a résumé lui-même l'esprit dans cette épigraphe : « Il y a deux choses que nous ne devons plus croire : la première, c'est que rien du moyen âge ne se soit prolongé dans la Renaissance; et la seconde, c'est que rien n'ait amené, préparé la Renaissance durant le moyen âge, longtemps avant le xvie siècle. » (Petit de Julleville.)

— Les amateurs de poésie et de musique populaires sauront gré à la *Bibliotheca Romanica* (J.-H.-Ed. Heitz, à Strasbourg) du recueil de *Chansons populaires des XVe et XVIe siècles, avec leurs mélodies*, qu'elle vient de publier. On sait la vogue extraordinaire de la chanson en musique à plusieurs parties pendant tout le xvie siècle. En moins de vingt ans (1529-1549), les seuls éditeurs Attaignant à Paris et Jacques Moderne à Lyon en publièrent près de 1,600. Le recueil de la *Bibliotheca Romanica* en comprend cinquante : chansons lyrico-épiques, chansons d'amour, chansons anecdotiques, chansons de mal mariées, chansons satiriques, pastourelles, chansons d'aventuriers, rondes d'enfants. Il est précédé d'une introduction établie à l'aide d'une documentation copieuse et solide par M. Théodore Gérold.

Marot. — Parmi les imitateurs de Marot, il faut ranger le poète anglais Alexander Montgomerie. M. Lois Borland a découvert que *The Elegie* de ce poète est une adaptation de la troisième élégie de Marot. Alexander Montgomerie imitait aussi la versification des grands rhétoriqueurs. Cf. *Modern Philology* de 1913-1914, vol. XI : *Montgomerie and the French poets of the early sixteenth century*, par Lois Borland.

— Sur l'*Influence de Clément Marot aux XVIIe et XVIIIe s.*, on consultera l'ouvrage de M. Walther de Lerber, dont nous avons rendu compte dans le dernier fascicule, p. 171-173 (Lausanne, Haeschel-Dufey, et Paris, Éd. Champion, 1920, in-8°, xv-128 p.).

— Les *Psaumes de Marot, avec les mélodies*, viennent

d'être réédités dans la *Bibliotheca Romanica*. Sur les origines de cette œuvre de Marot, sur les circonstances de sa composition et de sa publication, M. Théodore Gérold a résumé et mis au point, dans son introduction, toutes les études publiées jusqu'en 1918.

École de Marot. — Dans un article de *Modern Philology* (mars 1919), intitulé *Hugues Salel, Poet and translator*, Miss Helen Harvitt a résumé tout ce que nous savons sur ce disciple de Marot. Né à Casals, en Quercy, en 1504, il commença très jeune à versifier. A la demande de François Ier, il entreprit une traduction de l'*Iliade*, dont neuf chants furent publiés à Paris en 1545. Le roi, qui l'avait agréé comme valet de chambre et l'avait fait abbé commendataire de Saint-Chéron, à Chartres, le récompensa de cette publication en le nommant doyen de l'église collégiale de Burlate, au diocèse de Castres (1546). Salel était en relations avec Marot, qui l'aimait, avec Boyssonné et Bertrand, président du parlement de Toulouse. Il mourut à Saint-Chéron en 1553. Jodelle, dans une épitaphe, le loua d'être éternisé par son Homère.

Sa traduction de l'*Iliade* fut louée également par Ronsard, Tahureau du Mans, Vauquelin de la Fresnaye, Pasquier. Un exemplaire de dédicace avait été offert à Marguerite de Navarre. Salel connaissait le grec, l'ayant étudié sous la direction de Budé; mais il se servit pour sa traduction de la translation latine de Laurent Valla.

Il composa, en outre, des blasons, une églogue marine sur la mort du dauphin (1536), qui met en scène Victor Brodeau et Mellin de Saint-Gelais, une traduction des *Triomphes* de Pétrarque, un poème sur la *Nativité de Mgr le duc, fils premier de Mgr le dauphin*.

Joachim du Bellay. — Notre confrère M. Henri Chamard a publié, dans la collection de la *Société des Textes français modernes*, le tome IV des *Œuvres poétiques* de Joachim du Bellay. Il comprend la série des recueils lyriques donnés par J. du Bellay de 1550 à 1553, avant son départ pour l'Italie, c'est-à-dire : *La Musagnæomachie et aultres œuvres poétiques*, 1550; *Le tombeau de Marguerite de Valois, royne de Navarre*, 1551; les *Œuvres de l'invention de l'autheur*, 1552, et les pièces ajoutées au *Recueil de poésies* dans la seconde édition, 1553.

Ronsard. — Une réédition, en huit volumes, des œuvres de Ronsard publiées par Marty-Laveaux, a été donnée chez Lemerre par notre confrère M. Paul Laumonier. Voir le compte-rendu *supra*, p. 257-262.

Remy Belleau fait l'objet d'une importante étude de M. Eckardt publiée à Budapest pendant la guerre. Voir le compte-rendu *supra*, p. 262-266.

Du Bartas. — M. S. O. Dickerman a relevé, dans un article de *Modern Philology*, de 1917 : *Du Bartas and St Ambrose*, de nombreux emprunts de Du Bartas, non seulement à l'*Hexameron* de Saint-Ambroise, mais encore aux sermons de l'évêque de Milan. Il lui doit le cadre de son poème et un grand nombre de développements de détail.

Vauquelin de la Fresnaye. — M. Geoffrey A. Dunlop a donné, dans *Modern Philology* de juillet 1914, un inventaire très détaillé des sources des idylles de Jean Vauquelin de la Fresnaye. La plupart des idées poétiques développées par ce poète sont empruntées au Tasse, à Sannazar, à Varchi, aux frères Amalteo, à Théocrite, à Virgile et à l'*Anthologie*.

Scévole de Sainte-Marthe. — Dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1919, p. 396-411, M. Louis Arnould étudie l'ode que Scévole de Sainte-Marthe a consacrée à Poitiers, sous le double titre de *Louanges de la ville de Poitiers*, dans l'édition de 1573 du deuxième recueil de ses œuvres poétiques, et de *Louanges d'une ville*, dans l'édition collective de ses œuvres françaises, 1599. Le texte primitif a été amputé, dans la seconde version, de six strophes. Trois d'entre elles ont été supprimées en raison de conjonctures politiques.

Montaigne. — La *Revue d'histoire littéraire de la France*, octobre-décembre 1919, poursuit la publication des annotations inédites de Michel de Montaigne sur le *De rebus gestis Alexandri Magni* de Quinte-Curce, procurée par M. Dezeimeris.

La Boétie. — Montaigne, lorsqu'il publia les écrits de La Boétie, en 1571, crut devoir avertir le lecteur que son ami avait fait « force autres vers latins et françoys ». Il ajoutait

« mesme celuy qui a escrit les antiquités de Bourges en allègue que je recognoy ».

M. Joseph Barrère, dans la *Revue d'histoire littéraire* de janvier-mars 1920, identifie ces *Antiquités de Bourges :* c'est l'*Histoire de Berry* de Jean Chaumeau (Lyon, Ant. Gryphe, 1566). On y trouve « force vers ». M. Barrère propose d'attribuer à La Boétie un distique sur l'or :

Le premier coing duquel l'or fut battu
En battant l'or abattit la vertu;

un autre sur la liberté :

La liberté est un trésor
Plus estimable que fin or;

et peut-être l'ode liminaire, dédiée à l'auteur. La Boétie aurait connu Jean Chaumeau lors de son séjour à Orléans, en 1560.

Romans. — La *Société des Textes français modernes* a publié *Le premier livre d'Amadis de Gaule*, en deux tomes. Le texte de cette édition, — la treizième du premier livre d'Amadis, — établi par notre confrère M. Hugues Vaganay, reproduit celui de la première édition, 1540, corrigé, dans ses incorrections typographiques, d'après le texte de l'édition de 1548.

Honoré d'Urfé. — M. Hugues Vaganay donne également une réédition de l'*Astrée* dans la *Bibliotheca Romanica* (J.-H.-Ed. Heitz, à Strasbourg). La première partie, comprenant les livres I-IV, a paru.

La Tragédie. — Le premiers tiers du récent ouvrage de M. Lanson, *Esquisse d'une histoire de la tragédie française* (New-York, Columbia University Press, 1920, in-8°, 155 p.), intéresse l'histoire littéraire du xvie siècle. Pour rapide que soit cette esquisse, résumé des leçons professées par M. Lanson en 1916-1917 à l'Université Columbia, elle est très substantielle et très riche en références bibliographiques. On y trouvera, en appendice à la huitième leçon, la liste complète des tragédies régulières de Jodelle à Montchrétien. Voici, à titre d'indications, les titres des chapitres relatifs à la tragédie de la Renaissance : *La naissance de la tragédie française; Quelques tragé-*

dies de Jodelle à Montchrétien; L'art tragique de la Renaissance française; Conception et structure de la tragédie; La question des représentations et celle de la mise en scène; La vulgarisation de la tragédie et l'apparition d'une tragédie irrégulière à la fin du XVIe siècle.

Jean PLATTARD.

CHRONIQUE RABELAISIENNE.

UNE CHARADE A FONTAINEBLEAU. — On sait, par les lettres de Mérimée, combien les charades étaient en faveur parmi les familiers de l'impératrice Eugénie; elles étaient, à Compiègne et à Fontainebleau, leur passe-temps préféré.

La *Nuova Antologia* publie, dans son dernier numéro, une dépêche adressée à Cavour par le comte Nigra, alors ambassadeur de Sardaigne en France, qui contient l'amusant récit d'un de ces divertissements.

C'était à Fontainebleau, en juin 1860. « L'absence de l'empereur ajoutait encore à l'entrain de l'impératrice. » Après avoir parcouru la forêt à pied, à cheval, en voiture, ramé sur le petit lac, dansé, assisté au spectacle, on décida de jouer aux charades. Quelqu'un avait proposé le nom de Garibaldi; il fut jugé trop difficile et l'on se rabattit sur celui de Gargantua, qu'on divisa en trois parties : *gare*, *gant* et *tua*.

La première scène de cette trilogie représentait l'inauguration d'une *gare* de chemin de fer. Justement, le ministre des Travaux publics se trouvait parmi les invités; il prononça le *speech;* les jeunes filles lui offrirent des bouquets; le maire de Fontainebleau, présent, remplit son propre rôle; le ministre des Affaires étrangères, Thouvenel, se costuma en femme et tint l'emploi de mairesse. Le sifflement de la locomotive, la locomotive elle-même, rien ne manquait.

Pour la seconde partie, l'impératrice fit jeter un *gant* au milieu de la lice. Aussitôt, plusieurs cavaliers, à cheval sur des chaises, avec des boucliers impossibles et des queues de billard en manière de lances, exécutèrent un prestigieux tournoi, où M. Thouvenel se distingua encore, cette fois en chevalier.

Au troisième tableau, on *tua* un personnage quelconque de la mythologie. Restait à représenter le tout, c'est-à-dire *Gargantua* lui-même.

« L'impératrice eut une idée sublime. Elle fit mettre des lunettes à l'un des invités en lui disant : « Vous serez M. de « Cavour, qui est le Gargantua des temps modernes. » On vint me demander la permission, que je m'empressai d'accorder, et on dressa la table devant Votre Excellence. On commença à apporter du *stracchino*, puis du *parmesan*, puis de la *mortadelle* de Bologne. V. E. acceptait toujours, trouvait tout excellent et avalait tout de la meilleure grâce du monde. On apporta ensuite de l'*aleatico*, que V. E. trouva délicieux, et ensuite des oranges de Sicile, qu'elle a encore acceptées et mangées au milieu des applaudissements et des acclamations de l'assemblée. Enfin, on lui a offert des *macaronis*. Mais vous avez répondu : « Gardez-moi cela pour demain. » Comme V. E. peut le penser, la charade a été trouvée charmante et on en rit beaucoup ce soir-là au palais de Fontainebleau. »

Pour apprécier tout le sel de ce divertissement, quelques mots de commentaire ne sont peut-être pas inutiles. En juin 1860, le gouvernement de Napoléon III, tout en secondant les ambitions de la jeune Italie, commençait à trouver qu'elle allait un peu vite. Garibaldi avait débarqué en Sicile le 11 mai, battu à Calatafimi les troupes du roi de Naples, s'était emparé de Palerme et marchait sur Messine. A Fontainebleau, on s'inclinait sans déplaisir devant le fait accompli, mais, au train dont allaient les choses, on s'inquiétait peut-être du lendemain, et le scénario, par ses diverses répliques, traduisait plus ou moins cette préoccupation.

Le comte Nigra, dans la même lettre, n'ajoute-t-il pas que M. Thouvenel (non plus dans la charade, mais dans un entretien sérieux) l'a chargé d'écrire à Cavour que « ces expéditions continuelles, tolérées et même, au dire de nos ennemis, encouragées par le gouvernement sarde, faisaient à ce dernier une très mauvaise position en Europe, qu'elles étaient très dangereuses sous le rapport politique et qu'on lui conseillait d'agir avec une extrême prudence, sans se laisser forcer la main » ?

Le ministre de Victor-Emmanuel comprit si bien le sens de l'apologue que, le 25 juillet, il répondait à son ambassadeur sur le même ton de charade : « Les macaronis ne sont pas encore cuits ; mais, pour ce qui est des oranges, qui sont maintenant sur la table, nous sommes bien décidés à les manger. » Ce qui signifiait, en style diplomatique : « Pour Naples, nous verrons ; quant à la Sicile, nous ne la lâcherons plus. »

Ainsi le grave se mêlait au plaisant quand la diplomatie se faisait dans les salons; une charade même n'était pas toujours entièrement frivole[1]. Z.

Le quatrième centenaire de Christophe Plantin a Anvers. — Séance solennelle académique. — Ce fut une sobre, mais imposante cérémonie.

« Dans la salle sévère et spacieuse du Cercle artistique, où s'était réuni un public nombreux et fervent d'érudits, d'artistes, d'intellectuels, de curieux d'art et une importante délégation de journalistes étrangers, cinq conférences furent dites à la gloire du grand Plantin, qui, avec Rubens, comme l'a si judicieusement fait remarquer M. Lefranc, du Collège de France, dont le discours fit impression, « demeure le génie tutélaire de notre belle cité ».

Tous les orateurs surent communiquer à l'auditoire la flamme d'enthousiasme qui les habite, et chacun sut poser, sur l'immortelle figure de l'architypographe, le reflet d'une lumière différente, mettant en relief, chaque fois, une nouvelle face de cette vie de labeur tenace et de constance probe; « Labore et Constantia », en effet, fut la noble devise, les armes parlantes de celui qui domina si nettement et avec tant de féconde énergie tout ce merveilleux mouvement intellectuel de la Renaissance, qui fit briller notre ville au xvie siècle d'un incomparable éclat.

Discours de M. Pirenne.

M. Henri Pirenne, le célèbre recteur de l'Université de Gand, vint nous parler de l'importance économique et morale d'Anvers à l'époque de Plantin. Tête fine, intelligente, élocution rapide et nette, style vivant et coloré, M. Pirenne a tout ce qu'il faut pour captiver son savant auditoire. Son succès fut très flatteur. Il nous dit l'importance économique de la place d'Anvers, de 1500 à 1550 environ, qui n'a jamais, ni avant ni depuis, été atteinte par aucun port. Avant, même Venise, le plus grand centre économique du moyen âge, n'a pas eu l'ampleur mondiale de ce port ouvert au commerce non seulement de l'Europe, mais des Indes. Depuis, les chiffres d'affaires de plusieurs places et d'Anvers, même au xixe et au xxe siècle, ont

1. Extrait du *Journal des Débats*, 20 juillet 1920.

été beaucoup plus élevés que ceux que fournit l'Anvers de la Renaissance. Mais, s'ils le sont, c'est absolument et non relativement. En fait, le spectacle que présente l'Anvers du XVIe siècle reste unique.

Et à l'activité économique s'ajoute une activité artistique et intellectuelle de premier ordre.

La liberté spirituelle de cette époque bénie se retrouve dans la vie économique anversoise, où elle s'exprime par le capitalisme. C'est lui qui fait l'originalité du commerce anversois, c'est par lui que ce commerce répond à l'esprit du temps et contraste si violemment avec celui de Bruges.

Dans l'imprimerie, Plantin a introduit cet esprit capitaliste d'Anvers. Par là, il répond admirablement au milieu où il a agi. Il n'a pas été seulement un grand typographe. Il faut aussi l'envisager sous le côté industriel, et c'est alors que l'on aperçoit peut-être le plus complètement comment Anvers a agi sur lui. Partout ailleurs l'œuvre qu'il a accomplie aurait sans doute été impossible.

Discours de M. Lefranc.

Pour terminer cette série magnifique, la France, représentée par M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France à Paris, vint aussi glorifier le célèbre enfant de Tours, qui donna un tel lustre à sa patrie d'élection : l'Anvers fastueux d'alors.

Nous ne pouvons rendre la flamme communicative, l'harmonie du style et de la pensée, la grâce fleurie de la langue de l'orateur qui enthousiasmèrent l'auditoire à un point inexprimable et feront vivre dans nos cœurs, longtemps encore, ce lumineux et merveilleux morceau d'élocution expressive.

Tâchons d'en résumer froidement le sens.

M. Lefranc salue en Christophe Plantin l'un des plus utiles serviteurs de l'humanité pensante. Il s'incline avec gratitude devant la figure de ce merveilleux et infatigable travailleur, en qui se sont incarnées certaines des qualités les plus caractéristiques de la Renaissance. La France ne saurait oublier que l'illustre Anversois naquit et vécut sur son sol, avant de devenir l'hôte fidèle de la terre flamande. L'orateur retrace les principaux traits de la carrière française de l'imprimeur de la Bible polyglotte et de tant d'autres chefs-d'œuvre, universellement admirés.

Plantin naquit au jardin de France, dans la « benoiste Touraine », terre heureuse et pleine de séduction, de mesure, de joyeux équilibre et d'ironie subtile, pays de labeur vigoureux et de noble industrie, que ses fins horizons, où l'on voit tant de belles demeures se mirer dans les eaux de son fleuve et de ses rivières, comme aussi les produits de son sol, le vin et les fruits savoureux, rendent encore aujourd'hui si accueillant au voyageur. Quand Plantin y vit le jour, en 1520, — son épitaphe dit 1514, — cette région fortunée traversait la plus brillante période de son histoire. Peinture, sculpture, arts industriels, vie intellectuelle : tout concourt, à cette heure bénie, à lui conférer un prestige extraordinaire. Rabelais, cet autre illustre Tourangeau, vient d'avoir vingt-cinq ans. Son *Gargantua* va clamer bientôt la grande parole du siècle : « A boire, à boire, à boire! » Qui donc mieux que Plantin, son compatriote, a su répondre par la suite à ce cri strident, avec les 1,600 éditions qu'il a consacrées à toutes les branches du savoir humain et qui ont porté la science et la vérité à travers l'univers entier?

A propos de la jeunesse laborieuse de Plantin, M. Lefranc trace un tableau animé de chacune des périodes auxquelles correspondent les étapes successives de Plantin et aussi de l'ambiance intellectuelle et artistique au milieu de laquelle il développa ses rares qualités, préludant à la prodigieuse activité qui caractérise sa carrière anversoise.

On sait qu'il s'installa à Anvers en 1549. Il s'adonna d'abord à la profession de relieur, s'occupant simultanément du commerce des livres et des estampes et aussi de la confection de boîtes et de coffrets. Son talent, dans l'art du cuir et des incrustations, s'affirma bientôt comme tout à fait remarquable. Mais il lui fallait un champ plus vaste. Ce fut en 1555 qu'il commença son immense labeur d'imprimeur et d'éditeur qui l'a immortalisé. L'orateur caractérise cette œuvre grandiose, qui n'a sans doute son pendant en aucun pays. Il expose les relations continues que Plantin entretint avec sa patrie d'origine, les collaborations qu'il y recruta, les séjours prolongés qu'il y fit et montre le rayonnement puissant qu'il y exerça par sa production si intense et si variée.

A la lueur des événements récents, dit l'orateur, ce nom devient comme un magnifique symbole d'entente intime et de labeur commun à travers les siècles.

*
* *

Cette émouvante et solennelle cérémonie, dont tous les assistants emporteront l'impérissable souvenir, se termina sur cette préroraison chatoyante, d'un lyrisme discret et sympathique. Elle se termina dans une cordiale et sincère communion d'âme, qui pare cette commémoration du grand Plantin, si réussie, des couleurs rayonnantes de la fraternité intellectuelle la plus complète et la plus sincère[1]. » — G. Davenel.

— Nous avons le plaisir d'apprendre que notre confrère M. Henri Clouzot est nommé conservateur du musée Galliéra. La Société des Études rabelaisiennes, dont il a été pendant plus de quinze ans le trésorier infatigable, lui adresse ici ses plus chaleureuses félicitations.

— La Presse universitaire de Cambridge publie une anthologie de l'œuvre de Rabelais, préparée par notre confrère W. F. Smith peu avant sa mort : *Rabelais Readings selected*, by W. F. Smith, M. A. sometime Fellow of St John's College, Cambridge.

Ce recueil est précédé d'une notice sur W. F. Smith, qui est due à Sir John Sandys et à notre confrère M. Arthur Tilley.

Né en 1840, W. F. Smith avait enseigné à St John's College, Cambridge, de 1870 à 1892. Les sujets favoris de ses cours publics étaient Sophocle, Platon, Aristophane et Plaute. Vers 1880, il s'était mis à l'étude de nos vieux auteurs français. En 1893, il publiait sa traduction de Rabelais en anglais, d'un style pur et nerveux, qui se ressent, nous dit M. Tilley, de son commerce intime avec la littérature élizabéthaine. Dès lors, l'étude de *Pantagruel* et de *Gargantua* fut la grande tâche de sa vie laborieuse. Nos lecteurs se souviennent des articles qu'il publia, dans la *Revue des Études rabelaisiennes*, sur Érasme et Rabelais, Rabelais et Servius, etc. Nous avons signalé l'an dernier son ouvrage sur *Rabelais in his Writings* (Cambridge, the University Press, 1918). A ces études rabelaisiennes, il faut joindre encore quelques pages sur Rabelais élève des Grecs et des Romains dans le second volume de l'*History of Classical Scholarship* de M. Sandys; un chapitre sur les rapports de l'*Hudibras* de Samuel Butler avec Rabelais, dans le huitième

1. Extrait du *Matin*, d'Anvers, du 10 août 1920.

volume de la *Cambridge History of English Literature*. En 1919, il légua à la bibliothèque de St John's College une collection d'environ 250 volumes relatifs aux sources de Rabelais (exemplaires originaux ou réimpressions d'anciennes éditions). Puis il partit pour la France. Il se proposait d'abord de visiter les pays illustrés par la vie ou les œuvres de Rabelais. Il s'arrêta à Tours, à Chinon et à La Rochelle. De là, il gagna Pau, où il mourut d'une attaque de paralysie le 28 novembre.

Ainsi le dernier voyage de ce rabelaisant passionné aura été un pèlerinage aux lieux qui avaient vu naître et vivre Rabelais. J. P.

Notre littérature étudiée dans les textes. — Nous déplorions en 1914 (*Revue du XVIe siècle*, t. II, p. 147) l'indifférence avec laquelle certains auteurs de manuels d'enseignement secondaire suivaient nos études sur Rabelais. C'est un reproche que nous n'avons pas à adresser au manuel que M. Marcel Braunschwig vient de publier à la librairie Armand Colin sous ce titre : *Notre littérature étudiée dans les textes*. La caractéristique de cet ouvrage scolaire est de joindre à un exposé simplifié d'histoire littéraire un recueil de morceaux choisis méthodiquement conçu.

La biographie de Rabelais y est sommaire, mais conforme aux résultats acquis par les recherches récentes. Elle est suivie d'une bonne analyse de *Pantagruel* et de *Gargantua* et d'une bibliographie choisie.

Quatre aspects du génie de Rabelais sont mis en lumière : l'art du *conteur*, illustré par l'épisode du deuil de Gargantua à la mort de sa femme Badebec; la verve du *satirique*, dont le chapitre des chats-fourrés fournit un excellent exemple; les idées *pédagogiques*, représentées par la *Lettre de Gargantua à Pantagruel étudiant* et la *Journée de Gargantua enfant;* enfin, du *philosophe* les idées principales sont résumées en une page substantielle.

La bibliothèque de Saint-Victor. — Sur la liste des ouvrages énumérés dans le catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor (l. II, ch. vii), notre confrère M. le Dr Albarel a fait un travail minutieux que nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, publier *in extenso*. Nous ne retiendrons ici de ce commentaire que les éléments les plus originaux et celles de ses interprétations qui nous paraissent le plus plausibles.

L'idée générale de son étude est que la plupart de ces titres facétieux, imaginés par Rabelais, contiennent des équivoques érotiques. Tantôt c'est le titre entier, tantôt c'est un mot ou même une syllabe qui fournit un jeu de mots grivois.

Il y aurait ainsi des équivoques obscènes sur les vocables ci-après :

— Malogranatum *vitiorum*.

— Le *peloton* de théologie (à rapprocher de ce passage du *Tiers Livre*, ch. VIII : « Dieu garde de mal les *pelotons!* », et d'un texte de Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, ch. XXXI).

— Le *vistempenard* des Frères prêcheurs (au sens propre, le *vistempenard* est un plumeau monté sur un long bâton).

— Le *cabat* (cas bas) des notaires.

— Le *creziou* (creuset) de *contemplation*, à rapprocher de Villon, *Grand Testament :*

Item aux Frères mendiants
. . . . . .
De grosses soupes jacobines
Et flans leur fais oblation
Et puis après, sous les courtines,
Parler de *contemplation*.

— Les *hanicrochements* des *confesseurs*.

— Le *cul pelé* des vefves. Ce mot peut indiquer le résultat d'une conduite tout opposée à la retenue des pucelles, visée dans le titre précédent : *Le chiabrena* [les simagrées] *des pucelles*.

— La *ratouère* des théologiens (à rapprocher d'un passage du l. II, ch. XXI : « Voyci mestre Jehan Jeudy qui sçait tant bien trouver les petits poullains grenez en la *ratouère* »).

— Maneries *ramonandi* fournellos.

— Le *mouschet* des hermites.

— *Virevoustorium* nacquettorum.

Une des plus ingénieuses explications de M. le Dr Albarel est celle qu'il suggère pour le titre : *Le chaulderon de magnanimité*. Pourquoi Rabelais a-t-il rapproché ces deux mots : *chaudron* et *magnanimité?* Probablement parce qu'il donne ici au mot *magnanimité* le sens de corporation des *maignans*, chaudronniers ambulants.

— La *Bibliotheca Romanica*, constituée à Strasbourg, sous la direction de notre confrère M. Ed. SCHNEEGANS, par l'édi-

teur alsacien J.-H.-Ed. Heitz, s'est accrue récemment de quelques publications qui peuvent intéresser nos lecteurs.

Voici d'abord, dans la collection italienne, le *Candelaio* de Giordano Bruno, œuvre singulière qui témoigne de la sensualité foncière de son auteur, comme l'indique notre confrère M. Roger Charbonnel dans son ouvrage sur *La pensée italienne au XVIe siècle et le courant libertin*[1].

Dans la collection française ont pris place l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé, première partie, l. I-IV, publiée par notre confrère M. Huges Vaganay; un poème satirique de l'an 1610, *La petite bourgeoise*, sur lequel notre regretté confrère M. Louis Loviot avait attiré l'attention dans un article de la *Revue des Livres anciens*, t. I, 1913[2]. De cette « baguenaude », payée un sol en février 1610 par Pierre de l'Estoile, on ne connaît que deux exemplaires, et il était à propos d'en donner une réédition.

Enfin, M. Théodore Gérold a publié, dans cette même collection, un recueil de *Chansons populaires des XVe et XVIe siècles, avec leurs mélodies*, et les *Psaumes de Clément Marot avec les mélodies*. Voir, *supra*, le *Bulletin d'histoire littéraire*. J. P.

1. P. 460-461.
2. *La bourgeoise desbauchée*, 1610.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais (*6e et 7e articles*), par L. Sainéan. 1, 185
Tableau chronologique des publications de Marot (*1er et 2e articles*), par P. Villey 46, 206
Proverbes et néologismes dans les sermons de Michel Menot, par Joseph Nève 98
Un amour de Ronsard : « Astrée », par Gustave Charlier 123
De Rabelais à Montaigne. Les vocables en *-en*, *-éen*, *-ien* (*1er article*), par Hugues Vaganay 145
Les origines familiales de Rabelais, par Abel Lefranc. 181
Ronsard accusé de plagiat. L'invention de l'églogue, par Alexandre Eckhardt 235

Mélanges.

Sur un passage de « Comme il vous plaira » de Shakespeare, par Gustave Charlier. 157
Une double découverte bibliographique à propos d'un recueil de vers de Ronsard, par P. Laumonier . . 160
François de la Noue lecteur et imitateur de Rabelais, par Jean Plattard 167
Quelques techniques d'art industriel au xvie siècle, par Henri Clouzot 248
Pantagruel et le roman de Perceforest, par Jean Plattard 249
La bibliothèque et la collection de tableaux d'un chanoine de Poitiers en 1581, par Jean Plattard . . 252

Comptes-rendus.

Walther de Lerber. L'influence de Clément Marot aux xviie et xviiie siècles (Jean Plattard). 171
H. Denifle. Luther et le luthéranisme, étude faite d'après les sources (V.-L. Bourrilly) 256

Pages

Paul LAUMONIER. Œuvres complètes de P. de Ronsard (Jean PLATTARD) 257

Alexandre ECKHARDT. Remy Belleau, sa vie, sa « Bergerie ». Étude historique et critique (ID.) 262

Œuvres de Rabelais, collationnées sur les éditions originales, accompagnées d'une bibliographie et d'un glossaire, par Louis MOLAND. Nouvelle édition, précédée d'une notice biographique, par Henri CLOUZOT (ID.) 266

CHRONIQUES.

Chronique rabelaisienne (Jean PLATTARD, P. ALBAREL, Hugues VAGANAY, Z., G. DAVENEL) 174, 278

Bulletin d'histoire littéraire (Jean PLATTARD). . . . 270

TABLE DES MATIÈRES 287

Le gérant : Jean PLATTARD.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

REVUE

DU

SEIZIÈME SIÈCLE

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME VIII — 1921

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph. : Gobelins 28-20
1921

L'HISTOIRE NATURELLE

DANS

L'ŒUVRE DE RABELAIS

(8e et dernier article[1]).

II. — Entrée de table.

Voici les plats de ce premier service :

Potages. — On en servait plusieurs à la fois, cinq ou six soupes différentes (l. V, ch. xxvii) : « *potages de sept sortes* »). Rabelais fait apporter sur la table des Gastrolâtres des « grasses souppes de prime, souppes lyonnoises, souppes de leurier. » Ces sortes de potages sont inconnues aux traités culinaires des xve et xvie siècles, d'ailleurs très abondants sur ce chapitre. Taillevent n'énumère pas moins d'une trentaine de brouets, potages et soupes...[2]. Voici les noms des potages qu'on trouve dans notre auteur :

La grasse *soupe de prime*, souvenir de la vie monastique[3]. C'étaient des *soupes*, c'est-à-dire des tranches de

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. III, p. 187 à 277; t. IV, p. 39 à 104 et p. 203 à 306; t. V, p. 28 à 74; t. VI, p. 84 à 113; t. VII, p. 1 à 45 et p. 185 à 205.

2. Parmi ceux-ci figure (p. 254) un « potaige appellé *menjoire* » accompagné d'une longue recette, à côté de *jance*, sorte de sauce. Ces appellations pourraient jeter quelque jour sur un passage corrompu du *Ve Livre*, ch. xxviii : « ... Je les nourriray freres *tenps* (= *janse?*) » ou bien « freres *Narjorie* (leçon douteuse, peut-être *Menjoire*) parfaictz. »

3. Cf. l. I, ch. xl : « Mais ainsi leur ayde Dieu, s'ils prient pour nous, et non par peur de perdre leurs miches et *soupes grasses*. »

pain (cf. l. II, ch. III : « taille ces *soupes* ») et de fromage trempées dans du bouillon, ou des tartines étendues de gras de bœuf bouilli et semées de persil haché[1]. Les moines goûtaient cette soupe après l'office de prime[2] ou première heure canonicale, c'est-à-dire à six heures du matin. Frère Jean se réveillait avant minuit « tant il estoit habitué à l'heure des matines claustrales », commençait par boire copieusement et puis mangeait (l. I, ch. XLI) « carbonnades à force et belles *soupes de primes* »[3].

Ailleurs notre moine dit à Panurge (l. III, ch. XV) : « Allons, mon amy... mon stomac aboye de male faim comme un chien. Jettons luy forces soupes en gueule pour l'appaiser. — Tu aimes les *soupes de primes :* plus me plaisent les soupes de leurier... »

Cette *soupe de leurier*, que Frère Jean préférait à celle de prime, était faite, suivant Cotgrave, avec du pain bis, après que le premier bouillon a été tiré et le pot rempli d'eau[4]. *Leurier* est une variante graphique de *levrier* (celle-ci figure seule dans l'édition Montaiglon), mais on ignore la raison de cette appellation[5].

1. C'est la définition donnée par Cotgrave : « *Soupe de primes.* Monasticall browesse : cheese and bread put into potage, or chopped parseley strewed or larged together with the fat of the beef-pot, on the bread. »

2. Cf. l. IV, prol. anc. : « Vous voulez qu'*à prime* je boive du vin blanc; à tierce, sexte et none, pareillement; à vespres et complies, vin clairet. »

3. Gargantua qui a d'abord eu comme éducateurs des moines, observe le même régime (l. I, ch. XXI) : « Gargantua desjeunoit, pour abatre la rousée et le mauvais air, belles tripes frites, belles carbonnades et force *soupes de prime.* »

4. Cotgrave : « *Souppe de levrier.* Brewesse made of course browne bread, moiste ned with the last, and worst fat of the beefe pot. »

5. Burgaud des Marets l'explique par « soupe de *laurier* ». Cette interprétation est inadmissible :

1° Aucune variante du texte ne donne *laurier ;*

2° L'historique de *laurier*, dans Littré et Godefroy, ignore *leurier*, de même que les patois modernes (*Atlas linguistique*, carte *laurier*).

D'autre part, soupe de *levrier* ne désigne pas une « soupe de chien » (comme le pense Burgaud des Marets), mais une manière

Soupe lyonnaise, probablement une variété usitée à Lyon[1]. Le nom manque à Cotgrave.

Savorados, vocable noté par Cotgrave comme limousin, désignerait un potage de pauvres gens, extrait seulement du jus des os, ou plutôt l'os creux qu'employaient les miséreux pour donner du goût à leur soupe aux choux (l. III, ch. XVII) : « La vieille [sibylle de Panzoust] faisoit un potaige de choux verds, avec une couanne de lard jaune, et un vieil *savorados*. »

Ajoutons la *fromentée* (l. IV, ch. LX), bouillie de la farine de froment (encore usuelle dans les campagnes), dont Taillevent donne déjà la recette ainsi que le *Ménagier* de Paris. De même le *mil*, bouillie de millet.

RAGOUTS. — Ce qui caractérise la cuisine du bon vieux temps, c'est l'abondance des ragoûts, des sauces et surtout des épices et des herbes aromatiques, dont tous les mets étaient assaisonnés. Voici celles qu'énumère le *Viandier*, de Taillevent, encore réimprimé en 1602 :

Gingembre, canelle, girofle, graine de paradis, poyvre, mastic garingal, noix de muscade, saffran, canelle, sucre, agnis et pouldre fine (Éd. Pichon, p. 96).

Cet abus des épices[2] subsiste encore dans le midi de la

de l'apprêter, et en tout cas un potage exquis, car Frère Jean le préfère à la soupe de prime, le potage par excellence des moines.

1. De l'Aulnaye la définit : « Soupe à l'oignon et au fromage », mais sans citer un texte à l'appui.

2. Les épices, celles qui venaient du Nouveau Monde, étaient naturellement inconnues aux Romains, mais dès le XVe siècle elles étaient usuelles dans la cuisine française. Du Fail, en décrivant un « banquet rustique », sujet du IIIe chapitre de ses *Propos rustiques*, remarque que « les banquets et festins de nos antecesseurs » ignoraient la « variété et magnifique apparat de mengeries », assertion diamétralement opposée aux témoignages du bon vieux temps, dont la cuisine, extrêmement complexe, s'est ensuite simplifiée au fur et à mesure. Non moins contestables sont les paroles qu'il ajoute : « A ces bonnes gens estoient incongnus poivre, safran, gingembre, canelle, myrobolans à la Corinthiace, muscade, girofle et autres semblables resveries transferées des villes en nos villages... » La

France, en Italie comme dans l'Europe orientale. La cuisine ne s'est simplifiée et raffinée que vers le milieu du XVIIe siècle[1].

En fait de ragoûts, Rabelais fait servir sur la table des Gastrolâtres neuf espèces de fricassées, des *saulgrenées de febves*, c'est-à-dire des ragoûts de pois assaisonnés au beurre, aux fines herbes (l. IV, ch. LX), et des *hochepotz*, hochepots (littéralement secoue-pot), dont le *Livre de honneste volupté* mentionne plusieurs sortes : « Hochepot de poulaille[2] et volaille (fol. 30 v°); hochepot de pigeons et de poussins (fol. 26 v°). »

Rappelons ici le ragoût prôné par du Fail : « Du temps du grand Roy François on mettoit encore en beaucoup de lieux le pot sur la table, sur laquelle il y avoit seulement un grand plat garny de bœuf, mouton, veau et lard, et la grande brassée d'herbes cuites et composées ensemble, dont se faisoit un brouet, vrai restaurant et elixir de vie, dont est venu le proverbe, *la soupe du grand pot et des friands le pot pourry*. En ceste meslange de vivre ainsi arrangée, chacun y prenoit comme bon luy sembloit et selon son appetit... » (*Discours d'Eutrapel*, ch. XXII). L'équivalent ultérieur, *pot pourri*, ne se rencontre qu'au *Ve Livre*, ch. XXXIII : « Sus l'issue de table fut apporté un *pot pourry*... Le *pot pourry* estoit plein de potages d'especes diverses... »

Rabelais mentionne, en outre, des plats récemment introduits du Midi.

Des *coscossons* (l. I, ch. XXXVII), c'est-à-dire du couscous, appelés ailleurs *coscotons*[3] *à la moresque* (l. V,

rareté de ces aromes, dans les campagnes, était due à la fois à leur prix élevé et à la difficulté de se les procurer, les apothicaires seuls les débitant alors.

1. Comme le prouve le *Cuisinier François* de Pierre La Varenne, Paris, 1651.

2. Le même dans Taillevent, p. 9.

3. Cette forme est analogique : l'arabe *kouskous* était transcrit *coscos* ou *coscot*; de là la double forme rabelaisienne, *coscosson* et *cos-*

ch. XXXIII). Notre auteur avait entendu le mot dans la Provence : *couscoussou* (en Espagne, *cuzcuzu*, de l'arabe *kouskous*), boulettes de farine et de viande que l'on fait frire dans l'huile. C'est un plat fort en usage parmi les indigènes de l'Algérie et d'une grande partie de l'intérieur de l'Afrique.

Le *salmiguondin*, salmigondis, du provençal *salmigoundin*[1], celui-ci répondant à l'italien *salmi condito* (con sale), c'est-à-dire mélange de viandes assaisonnées avec du sel et autres ingrédients propres à piquer le goût.

SAUCES. — L'ancienne cuisine, très riche en ragoûts, employait de nombreuses variétés de sauces. Taillevent en énumère dix-sept, plusieurs encore usuelles au XVIe s., et figurant dans la *Condamnation de Banquet* :

Tout premier, vous sera donnée,
Saulce robert et cameline,
Le saupiquet, la cretonnée,
Le haricot, la salemine,
Le blanc manger, la galentine,
Le grave sentant comme basme,
Boussac, montée avec dodine[2],
Chaulhumer et saulce madame.

Rabelais n'en cite qu'un petit nombre :

Des canards *à la dodine* (l. IV, ch. XXXII et LIX), c'est-à-dire à la sauce au blanc avec des oignons, que du Fail, dans ses *Propos rustiques* (ch. XV), appelle des « canards à *dodo l'enfant* ». Le *Viandier* (p. 78) ne donne la recette

coton. Cf. Messibugo, 1581, fol. 44 v° : « A fare dieci piatti di *coscosse*. »

1. Cette forme méridionale se lit aussi dans Henri Estienne : « Je ne scay quelles fricassées, hachis, vinaigrettes, saupiquets, *salmigondins* » (*Apologie*, t. II, p. 127). Dans *salmigondin*, l'*n* est une addition orthoépique locale (cf. anciennement et dialectal, *ainsin* pour *ainsi*), alors que, dans la forme littéraire *salmigondis*, l'*s* final est celle du pluriel (cf. *galimatias*).

2. Éd. Jacob (p. 308 à 310), qui les commente à l'aide du *Viandier* de Taillevent.

que de la *dodine de lait* et de celle de la *dodine de vert jus*; mais le *Ménagier* (t. II, p. 92) parle des « mallars de riviere à *la dodine* », et le *Livre de honneste volupté* (fol. 34) en donne la recette :

Prens du pain blanc et le fais rostir bien roux sur le gril, et le mets tremper en fort vin vermeil, puis fais faire de oignons par rouelles en sains de lard et passe ton pain par l'estamine, puis pour espice, canelle, muscade, clou de girofle, et sucre et un peu de sel, et fais le tout bouillir ensemble avec la gresse de canard, et quand il sera cuit, jette sur ton canard, ou oiseau de riviere.

Ailleurs (l. IV, ch. XL), Rabelais parle de la *saulce madame*, dont le *Viandier* cite la recette (p. 78) :

Pour faire *saulce madame*[1], soit rostie une oye, et mettés en une poelle dessoubz, et prenés le foye de l'oye ou d'aultres poulailles, et le mettés rostir sur le gril; puis quant il sera cuyt, hallés une tostée de pain, et mettés le foye et le pain tremper en un peu de boullon, et passés trop bien par l'estamine, mettés et laissés boulir à la palle soubz l'oye, et faictes boulir une douzaine d'eufz et en prenés les moieulx et les hachés menu; et puis quand l'oye sera cuyte, les mettés par dessus en la saulce avec, et se voulés que sente le goust de layt, jectés en une goutte ou deux, au boullir.

Le cuisinier Robert en aurait trouvé une autre (l. IV, ch. XV) : « Cestuy fut inventeur de la *saulce Robert*[2], tant salubre et necessaire aux connils roustis, canards, porc frais, œufz pochés, merluz salés et mille autres telles viandes. » Le *Viandier* (p. 72) donne la recette pour faire un « pasté de poules à la saulce Robert » :

Prenez du vert jus et des moyeulx d'œufz, et batés tout ensemble et de pouldre fine; et, quant le pasté sera cuyt,

1. Voir aussi, dans le *Livre de honneste volupté*, fol. 48, la recette de « saulce madame », et fol. 90, celle de la « fricassée de poussins à la saulce madame ».

2. *Ibid.*, fol. 48, la « saulce barbe Robert », et fol. 90, « fricassée à la barbe Robert de menus droits ».

mettés tout ensemble; et convient que toute la poulaille soit despecée.

La *saulce verde*, dont Rabelais parle encore, « belle *saulce verde*, de legiere concoction » (l. III, ch. II), à côté de « crieur de saulce verde[2] », est également mentionnée dans le *Viandier* (p. 33 et 48) : « Saulce verde ». Le *Cri de Paris*, de 1545, l'annonçait en des termes que nous avons cités ci-dessus.

Ces mêmes crieurs vendaient dans la rue tout préparé le *verjus*, suc des raisins verts qu'on ramasse après la vendange et qu'on conservait confits dans un sirop de sucre[1].

La sauce à l'ail, l'*aillade*, était et est encore très usitée dans le Midi, à Bordeaux, à Toulouse[2]. Panurge (l. II, ch. XXXI) parle de « beaulx tribars aux ailz, dont il envoya cinq sommades à Pantagruel[3], lesquelles il mangea toutes, tant il les trouva appetissantes ». Rabelais fait servir, sur la table des Gastrolâtres, des « esclanches à l'*aillade* », c'est-à-dire des gigots à la sauce à l'ail. C'est un nom méridional, inconnu avant Rabelais. On disait anciennement *aillée*, par exemple dans le *Viandier* (p. 79) : « *Aillée* à la moustarde ».

1. Voici ce passage, où il s'agit de Picrochole (l. II, ch. XXXI) : « Je le veulx mettre à mestier, et le faire crieur de saulce vert. Or commence à cryer, *Vous fault il poinct de saulce vert?* Et le pauvre diable cryoit. C'est trop bas, dist Panurge, et le print par l'aureille disant : Chante plus haut en *g sol ré ut*.

2. Le fameux *garum* des Romains était une sauce coûteuse que l'on préparait avec plusieurs petits poissons de mer, surtout avec le *garus*, poisson aujourd'hui inconnu. Pline en parle longuement (l. III, ch. XLIII) et Rabelais s'est ingénié à en retrouver la recette (voyez éd. Marty-Laveaux, t. IV, p. 393).

3. Cf. Bruyerin Champier, p. 537 et 539 : « Hodie Galliarum illa portio quæ ad Pyreneum Hispaniasque spectat, *allio* liberalissime vescitur... Narbonenses, Tholosates, Burdigalenses, alioqui natura calidiori et biliosiori, non aliud magis in cibis expetunt... Quidam ex allio et nucibus juglandibus simul contritis in pilo condimentum faciunt, quod *Alliatum* vulgo appellatur, idque est non in postremo honore apud Tholosates et Burdigalenses. »

Comme pendant à l'aillade, Rabelais cite (l. IV, ch. LIX) des « coustelettes de porc à l'*oignonnade* ».

Mentionnons ici le plat bourgeois de la *tête de veau* ou *tête de mouton* assaisonnée que Rabelais appelle *rusterie* (l. II, ch. XII, et l. V, ch. XXVII), c'est-à-dire plat du bas peuple.

SALADES. — Rabelais fait servir au souper des Gastrolâtres « cent diversités de salades[1] », parmi lesquelles il cite celle de *obelon* ou houblon, dont on accommodait les tiges comme des asperges, très goûtée vers 1560. Elle figure dans le Mémoire pour un banquet (p. 95) : « Salade de *hobelon* »; et Bruyerin Champier remarque (p. 504) qu'en Belgique, cette salade « in maxima est authoritate ». Elle y est encore usuelle.

Ajoutons l'*artichaut* et l'*asperge* qui étaient encore très rares au XVIe siècle. Au festin offert par la ville de Paris à Catherine de Médicis en juin 1549, on a servi des *esperges* pour quarante sols tournois et douze douzaines d'*artichaulx*[2].

L'*eschervis*, chervis, forme archaïque qu'on lit encore dans le *Thrésor de santé* de 1607 (p. 432 : « des *eschervis* »), et la *pasquenade*, pastenade, nom méridional des panais. Le *Livre de honneste volupté* nous donne (p. 92) la recette de la « Salade de pasquenade ».

PATÉS. — Le *Viandier* énumère une quarantaine d'espèces de pâtés, parmi lesquels les *pastés de passereaux;* Rabelais en mentionne une dizaine (l. IV, ch. LIX) : « *Pastés* de venaison : d'alouettes, de lirons, de stamboucqs, de chevreuilz, de pigeons, de chamoys, de chappons, de lardons... », à côté des « *pastez* à la saulce chaulde » ; ces derniers aussi mentionnés dans le *Viandier* (p. 91). Les *pastez d'assiete*, dont on y fait également mention, sont des pâtés destinés au premier service, en opposition des *pastez d'issue de table*

1. Cf. l. IV, ch. LX : « Sallades cent diversitez, de cresson, de obelon, de la couille à l'evesque, de responses, d'aureilles de Judas... d'asperges, de chevrefeul, tant d'aultres. »

2. Franklin, *La cuisine*, p. 107.

ou pâtés de dessert; le *Ménagier* les cite, sans les expliquer, en parlant des *pastés de veau*.

Le pâté d'alouettes était alors le plus répandu. On en était très friand à Paris : « Vulgatissimus est cibus Lutetiæ » (Champier, p. 808). Les alouettes elles-mêmes étaient servies enfilées par six ou par douze à une petite broche de bois, et bardées de sauge et de lard. Le *Livre de honneste volupté* (p. 93) fait figurer des *pastez d'alouettes* dans son menu d'un souper. Rappelons que les *pastez de Paris* sont déjà réputés au XIIIe siècle, comme en témoigne le *Dict de l'Apostoile*.

III. — Second service.

Le second service est constitué par des plats substantiels que nous allons énumérer dans l'ordre suivant lequel ils étaient servis.

Grillades. — Rabelais fait servir au souper de Grangousier (l. I, ch. XXXVII) de nombreux rôtis et pièces de venaison; il fait apporter sur la table des Gastrolâtres « six sortes de *carbonnades* », que notre auteur écrit ailleurs *charbonnade* (l. I, ch. XXI), l'une et l'autre forme encore nouvelles : « Charbonnée... aucuns l'appellent *carbonnade* », remarque Robert Estienne en 1539; Des Périers l'ignore encore et se sert de l'ancien mot qu'on lit dans Taillevent (p. 22) : « *Charbonnée* de lart ». Le *Livre de honneste volupté* (p. 27) donne la recette des *carbonnades*.

Ce sont là des formes méridionales : en Languedoc *carbounado*, en Limousin *charbounado*, viande grillée.

De même *fricandeau*, en Languedoc *fricandèu*, plat dont le *Platine français* nous donne la recette (éd. 1548, p. 129 : « Pour faire *fricandeau* ») et que Ménage définit ainsi : « *Fricandeaux*. On appelle ainsi à Paris des morceaux de rouelles de veau, piqués, qu'on fait cuire dans une casserole. Et on les a ainsi appelés parce qu'originairement on les fricassoit dans la poële. »

La *cabirotade*[1] était une grillade de chevreau (l. I, ch. XXI et *passim*). Le mot dérive de *cabirot*, chevreau (l. IV, ch. LIX), en Languedoc *cabirol*, dont la chair était très recherchée, surtout à Paris, au dire de Bruyerin Champier (p. 705) : « In provincia Narbonensi quotidiano cibo *caprina* usurpatur ; illic enim greges caprarum aluntur. »

Viennent ensuite (l. IV, ch. LIX) : *Eschynées aux poys* et *hastereaux*, hâtereaux, à côté de « bonnes *hastilles* à la moustarde » (l. II, ch. XXXI); finalement, des « longes de veau rousty froides, sinapizées de pouldre zinziberine. »

Ajoutons les « pieds de porc *au sou* » (l. IV, ch. LIX), c'est-à-dire au saindoux, sens de l'ancien *soult*, mets qu'on trouve mentionné à la fois dans le *Ménagier* (t. II, p. 215) : « *Sous* de pourcel », et décrit plus explicitement par Taillevent (p. 20 et 116) : « *Soulz* de pourcel... les IIII piez de porc... en *souz*, de perresil et d'espices detrempé de vin aigre. »

GIBIER. — Parmi le gibier, les lièvres et surtout les lapins, très recherchés dans les banquets : « Cuniculi in epulis... summam gratiam obtinent », nous dit Bruyerin Champier (p. 717).

Les sangliers, dont la hure figurait sur les meilleures tables (comme anciennement chez les Romains) : « Caput aprinum (*huram* Galli vocitant) nobilissimus hodie habetur cibus » (Champier, p. 690).

Dans la *Condamnacion de Bancquet*, les serviteurs commencent par apporter

La hure de sanglier notable...

Et au souper donné par Grangousier (l. I, ch. XXXVII) figurent « unze sangliers » et le Mémoire pour un ban-

1. Ce mot n'a rien de commun avec *capilotade* (dans Montaigne, *capirotade*, de l'espagnol *capirotada*), terme attesté seulement dans la seconde moitié du XVIe siècle. Le *Livre excellent de cuisine*, de 1555, donne, fol. 21, soupe à la *capilotade*, et fol. 6 v° : « Pour une *capilotade*, prenez une perdrix et la hachez menu, hachez vostre pain en souppes. »

quet mentionne des « hures de sanglier ». Encore, au milieu du XVIIe siècle, on nous dit que le « sanglier est un manger de prince, principalement la hure, qu'on doit servir une fois à la table d'un Empereur, deux fois à celle d'un Roy ou Prince, et jusques à la fin à celle d'un gentilhomme[1]. »

Même les porcs-épics étaient en faveur, malgré l'avis contraire de Bruyerin Champier (p. 720) : « Histrix alimentum parit improbum et vix concoquitur... »

Volailles. — En premier lieu, les chapons, dont la variété la plus fameuse, celle du Mans, célébrée tour à tour par Belon[2], par Liébault et Olivier de Serres, n'est pas citée par Rabelais. Au souper donné par Grangousier (l. I, ch. XXXIII) sont servis quatre cens *chappons du Loudunois et Cornouaille*, les premiers, déjà réputés au XIIIe siècle dans le *Dict de l'Apostoile* (« chapons de Lodun »), figurent dans l'Escriteau pour un banquet : « Chapon gras de Lodun. »

Au souper des Gastrolâtres figurent des « chappons roustiz avec leur degout », des « poulles bouillies et gros chappons au blanc manger », et des *corbeaux de chappons*. Ce dernier terme, qui désignait une manière particulière d'apprêt, est absolument inconnu aux traités culinaires de l'époque. Le *Livre de honneste volupté* expose en détail les diverses façons de cuire les chapons (p. 12 et suiv.) : « Bouilly, en mousti à la canelle, au brouet d'Allemagne, rousty, bardé... » Ailleurs, ce même livre (p. 87) décrit la recette des « talmouses au blanc chapon », et le Mémoire pour un banquet fait mention d'un « soleil de blanc chapon » : le *corbeau de chapon* de notre auteur en est peut-être l'apprêt opposé.

Le courlis était un gibier recherché pour les grands

1. Daniel Martin, *Le parlement nouveau* (1637), éd. Nerlinger, p. 187.

2. *Oyseaulx*, p. 244 : « Les gros *chapons du Mans* de haute gresse sont estimez tendres et de bon manger en tous lieux du royaume de France. »

festins : « Le corlis... encores qu'il soit d'une saveur plus farouche que nul autre et sente la sauvagine à pleine bouche, ce neanmoins le voyons obtenir un degré d'honnesteté en dignité entre les oyseaux qu'on appreste és festins et banquets de noz contrées » (Belon, p. 204).

Passons sur les oiseaux de basse-cour récemment introduits en France de l'Amérique et de l'Afrique, les dindes et dindons (*coqz*, *poulles d'Inde*), la poule de Guinée (*guynete*) ou pintade, sur ceux venus de Provence (*becfigue*, *tadorne*) et d'Italie (*francolin*, *hortolan*), que nous avons déjà relevés, abordons le gibier à plume.

La venaison en oiseaux sauvages était alors très abondante, à une époque où la fauconnerie était en grand honneur. Les estomacs des hommes du XVIe siècle supportaient et goûtaient même avec délice des volailles dont la chair, lourde et coriace, effraye la sobriété de notre régime.

« La plus grande partie des oyseaux de riviere, nous dit Belon (p. 57), est principale és delices des Françoys. Car encore que la grue ne fut onc louée pour estre de bonne digestion, toutes fois ils la mangent és grands assemblées... Les Herons blancs et gris, Butors, Pales, Bihoreaux, Aigrettes sont de mesme... » — « C'est merveille, ajoute-t-il (p. 59), que l'estomach de l'homme puisse faire son profit de toutes manieres d'oyseaux, et toutes fois y en a plusieurs dont les chiens affamez ne veulent gouster. »

Au souper des Gastrolâtres figurent des butors, des cigognes, des grues, des hérons ; les premiers et les derniers sont également recommandés dans les grands festins par le *Livre de honneste volupté* (p. 95).

Au banquet offert par la ville de Paris à Catherine de Médicis figuraient trente paons, vingt et un cygnes, neuf grues et trente-trois héronneaux[1].

« Le butor, nous dit Belon (p. 193), est d'une saveur malplaisante à qui ne l'a accoustumé, toutes fois qu'il est entre les delices françoyses. »

1. Franklin, *La cuisine*, p. 93.

Il affirme le contraire pour la cigogne (p. 202) : « Ce n'est pas l'usage de manger ne les cigognes ne les cigogneaux »; de même Bruyerin Champier (p. 819) : « Hodie (vers 1560) gallicæ mensæ nullum honoren ciconiis tribuunt. »

Déjà chez les Romains, Pline affirme que personne ne voudrait goûter de la cigogne, tandis que la grue était recherchée comme un mets exquis : « Ales inter primos expetitur » (l. X, ch. xxx).

La grue, dont la chair est indigeste, était « reputée delicieuse » (Belon, p. 189), et Champier affirme à son tour (p. 818) : « Hodie grues quoque hybernos cibos nobilitant, et præsertim in amplis familiis ».

Au XIVe siècle, Eustache Deschamps en fait mention dans sa Balade contre le carême :

> Caresme vient, que ferons nous helas?
> ... je voy deja moult de gens esbahis
> Et qui delaissent...
> Oes, malars, faisans, *grues* et paons.
>
> (*Œuvres*, t. III, p. 75.)

La grue garde jusqu'au XVIIIe siècle la réputation de mets délicat.

Le héron était, suivant Belon (p. 190), « viande royale, par quoy la noblesse françoyse fait grand cas de le manger, mais encore plus des heronneaux ».

Nous ne faisons que mentionner la gelinotte de bois et le pluvier qui sont encore aujourd'hui un excellent gibier. Sur la première, Belon s'exprime ainsi (p. 252) : « Les rostisseurs retiennent les gelinottes de bois pour les festins et banquets privez et pour les nopces des grands seigneurs. »

Quant au pluvier, Belon remarque (p. 260) : « Nous n'avons rien de plus notable en luy que de le voir si frequent en France, et toutes fois est rare oyseau à beaucoup d'autres nations... L'on en apporte souvent des contrées de la Beauce en si grande abondance, comme aussi des autres lieux labourables, que qui l'entreprendroit en trou-

veront au marché à charger charrettes. Et d'autant qu'il est delicat et en bon manger... il tient place entre les oyseaulx delicieux. »

Poissons. — Guillaume Rondelet émet des considérations judicieuses sur la diversité alimentaire des poissons (p. 5) : « Pour bien assigner les differences de poissons, il n'importe pas de peu de sçavoir les lieux où ils vivent, et les viandes desquelles ils vivent, veu que par la diversité de telles choses leur nature est changée. A Paris, la raie est estimée et servie aux tables des riches; en Languedoc et Provence, elle n'est estimée bonne ne saine. Les carpes, brochets, tenches sont louées en France; en Languedoc ne à Rome ne sont d'aucun prix. La cause de ce est la diversité et naturel des lieux où ils naissent. »

Comme on l'a vu au cours de cette étude, Rabelais a fait apprêter pour la table des Gastrolâtres les principaux poissons de l'Océan et de la Méditerranée. La Provence en abondait au XVIe siècle, suivant le témoignage de Bruyerin Champier (p. 86) : « Pisces in mensis frequentes : tum recentes, tum sale conditos videas, quos mare internum, Mediterraneum appellatum, largiori copia subministrat. »

Les premiers traités culinaires, le *Viandier* et le *Menagier*, sont déjà très fournis sur l'apprêt des divers poissons d'eau douce, de *mer rond* et de *mer plat*. Au XVIe siècle, l'ichtyologiste Rondelet lui-même nous renseigne (p. 108) « comme chacun poisson peut servir ou à manger ou à autre chose... comme il le faut acoustrer pour manger selon la diversité de leur chair et substance. »

En ce qui touche l'apprêt des poissons et la prédilection des contemporains pour certaines espèces, bornons-nous à ces remarques.

La baleine, dont la chair était peu estimée (*vilissima*, nous dit Bruyerin Champier, p. 1101), mais dont la langue se vendait « grande à merveille » (Belon, p. 4), salée et conservée, par tranches dans les marchés, surtout aux jours de carême.

Il en était de même du lard de baleine, connu dès le

XIVe siècle sous le nom de *crappois* (dans le *Viandier*) ou *craspois*, c'est-à-dire gras poisson, que le *Ménagier* définit ainsi (t. II, p. 200) : « *Craspois*, c'est balaine salée et doit estre par lesches tout cru, et cuit en eaue comme lart, et servir avec pois. »

A propos du dauphin, à la chair dure et indigeste, Belon nous dit : « Les delicats qui ont le palais plus friand ont estimé le *dauphin* le plus delicieux poisson qu'on puisse trouver en la mer. Aux jours maigres, on ne faict festins ne nopces qu'on puisse vanter avoir esté sumptueux, si on n'y a mangé du daulphin. » Et Rondelet d'ajouter (p. 350) : « Je me suis souvent esbahi qu'on servoit du *dauphin* aux tables des grands seigneurs, veu la mauvaise odeur qui devroit effacer la bonté de la viande, si aucune i en avoit. En Languedoc à peine le menu peuple, voire les laboureurs, en veulent ils manger... Les plus friandes parties sont le foie et la langue. »

Mollusques, etc. — Les hommes du XVIe siècle, nous l'avons déjà fait remarquer, avaient des organes digestifs autrement vigoureux que nos estomacs anémiques; ils supportaient des mollusques, crustacés, etc., aujourd'hui indigestes, par exemple des grenouilles et des tortues, des couleuvres (*serpens*) et des oursins[1], des seiches et des orties de mer, tous servis sur la table des Gastrolâtres. Voici à leur sujet quelques renseignements recueillis chez les écrivains de l'époque.

Les grenouilles, frites avec un peu de persil, étaient servies sur les meilleures tables. Au festin offert par la ville de Paris à la reine Élisabeth d'Autriche, le 30 mars 1571, figuraient mille grenouilles, à côté de cinquante livres de baleine. Goût bizarre qui excitait l'étonnement du médecin Bruyerin Champier (p. 1106) : « Miror tamen tant opere ranas magnificari... » Et de même Belon (p. 48) : « La pasture des grenouilles est... des vermines que s'engendrent l'excrement et de l'excretion des eaues; dont l'on peult aisement juger si leur chair en est de bonne et saine nourriture. »

1. Franklin, *La cuisine*, p. 107.

Les tortues étaient aussi très goûtées malgré l'avis de Champier (p. 1106), qu'elles sont « rustico et inerudito palato »; Belon (p. 44) nous assure que la chair des tortues est « de fort bon manger »; Rondelet (p. 339) la trouve délicate, surtout celle des épaules et des cuisses, et Liébault vante le plat de tortues comme « les delices des princes et des grands seigneurs. »

La seiche et la petite espèce (appelée *casseron* dans Rabelais et au XVIe siècle), qui servent aujourd'hui d'appât aux pêcheurs, étaient alors très appréciées. Voici ce qu'en dit Rondelet (p. 370) : « Le tems passé, le *casseron* estoit de nul prix, de sorte que, par un proverbe commun, on disoit d'un homme fort pauvre et ayant besoin de tout, qu'il avoit affaire voire d'un casseron; maintenant partout, principalement en Saintonge, sont en grande estime, mesmement apprestés d'un bon cuisinier. On les fait cuire avec leur encre et leur fait on sauce avec beurre ou huile, espices et verjus. »

Quant aux orties de mer, Rondelet fait remarquer (p. 380) : « La plus petite des *Orties de mer* est bonne à manger et est fort en grand prix à Bourdeaulx; ils la lavent fort et souvent, puis la fricassent legierement en la poële. » Mais Belon ajoute (p. 346) : « L'*Ortie*, c'est viande dediée aux pauvres gens. »

IV. — Entremets.

Le service qui suivait le rôti et précédait le dessert était le plus brillant du repas. Il était composé de légumes, de cygnes, de paons ou de faisans, de plats sucrés, de gelées.

Légumes. — Les légumes sont très rares sur la table des Gastrolâtres et en général sur celles des gens du XVIe siècle qui les dédaignaient. Rabelais cite :

L'*artichaut*, récemment importé d'Italie, et dont nous avons déjà parlé.

Le *chou*, dont il cite la variété à tête pommée : « Chous *cabutz* à la mouelle de bœuf » (l. IV, ch. LIX),

ancien emprunt méridional, et le « chous à l'huile ». Choux à l'huile, « aliàs *caules amb' olif* » (l. IV, ch. XXXII), plat gascon ou languedocien.

Les fèves *frezez* (l. IV, ch. XXXII), c'est-à-dire pilées ou décortiquées, dont Taillevent nous donne la recette (p. 82) : « Feves *fraisés* », ainsi que le *Ménagier* (t. II, p. 138) : « Maniere de *fraser* les feves. »

Les *pois*, dont le plat (aujourd'hui bourgeois) des *pois au lard* était alors des plus en vogue. Pierre Goudoul, libraire parisien de 1515 à 1534, nous en a laissé la recette (ajoutée à Taillevent, p. 109, par les derniers éditeurs), et, vers 1560, Champier (p. 433) en parle avec enthousiasme. Il le compte parmi les *lautissimas epulas* et il ajoute : « Reges quoque ac proceres gratissime mandunt, præsertim cum suilla incocta, *Pisa ex lardo* vocant. »

Rabelais, tout en ne le faisant pas figurer sur la table des Gastrolâtres, l'apprécie beaucoup (l. I, Prol.) : « *Pois aux lards* cum commento », et (l. V, ch. XXVII) : « Beaux *pois aux lards*, avec ample comment et glose interlineaire. » Les *Cris de Paris*, par Truquet (1545), en font mention :

Lart à poix, *lart à poix*, balaine!
De crier je suis hors d'alaine.
C'est viande de karesme
Elle est bonne à gens qui l'ayme.

La *rave*, dont la variété limousine, *rabe*, la grosse rave ronde, était la nourriture par excellence des habitants de la Savoie, comme de la Saintonge et de l'Auvergne, mais surtout du Limousin. Champier en relève l'excellence (p. 526) : « Rapis Sabaudis ac Lemovicis palma tribuitur », et Liebault s'en fait l'écho (p. 103) : « Limousins[1] et Savoisiens n'ont viande plus exquise que les raves... qu'ils appellent *rabioles*. »

1. De là, *mascherabe*, sobriquet donné aux Limousins par Rabelais et Brantôme : « M. Dorat succeda à Turnebus, luy et M. Muret deux aussi sçavans Lymozins qui jamais mangearent et crocquarent rabes » (*Œuvres*, éd. Lalanne, t. III, p. 280).

Cette réputation est d'ailleurs ancienne. Un dicton du XIIIe siècle, dans le *Dict de l'Apostoile*, l'affirme déjà : « Li meilleur mangeur de *rabes* en Auvergne. »

Oiseaux de parade. — On servait à l'entremets dans les festins d'apparat :

Des *cygnes*, dont la chair, noire et coriace, était alors réputée, nous dit Belon (p. 153), « oyseaux exquis és delices Françoyses... L'on n'a gueres coustume de les manger, si non és festins publics ou és maisons des grands Seigneurs. »

Des *paons* qui étaient encore recherchés par les gens riches au XVIe siècle, comme dans l'antiquité et au moyen âge. Leur chair, sèche et peu estimée, était alors très recherchée : « Quelle plus exquise chair pouvez-vous manger »? demande à la fin du XVIe siècle Olivier de Serres (p. 331).

Comme le paon, le faisan était jadis l'honneur des festins où on le servait avec pompe, recouvert de sa peau et de ses plumes. Au souper donné par Grangousier (l. I, ch. XXXVII) figurent « sept vingt faisans »; l'Escriteau pour un banquet note : « Faisans, butors, pluviers, Paons revestuz... »

Patisseries. — Le *Viandier* mentionne une dizaine de tartes[1], comme la *Condamnacion de Bancquet :*

Soupper.

Or ça, n'est-il pas temps qu'on dresse
Les platz, pour fournir nostre yssue?

Le Cuysinier.

Ho! bon gré sainct Gris, je ne cesse.
Voyez-vous point comme je sue?
Serviz serez d'une venue,
Incontinent, sans faire noise.
Veez cy fructerie menue,
Tarte couverte et bourbonnoise :
Vous avez des metz plus de douze,

1. En voici la liste, p. 77 : « Tartre bourbonnoise, couverte, commune, descouverte, jacopine, jacopine bien farcye de pommes, en quaresme, à deux visaiges. »

Pour servir ces trois marjollez.
Vous avez raton, tallemouse,
Gauffres, paupelins, dariollez.

Parmi ces pâtisseries, citons en premier lieu la fameuse *tarte bourbonnoise* que Rabelais et ses contemporains n'emploient que dans un sens facétieux, mais dont on trouve la recette dans Taillevent (p. 77) : « *Tartre bourbonnoise*. Fin fromage broyé, destrampé de cresme et de moyeux d'œufz suffisamment, et la croste bien poistrie d'œufz, et soit couverte le couvercle entier, et orengé par dessuz. »

Sur la table des Gastrolâtres étaient servies des : « *Tartres*, vingt sortes », et « *tourtes* de seize façons », ainsi que des *gasteaux feuilletez*, faits sans lait, dont parle aussi Liebault (318 v°). Les *beuignetz*, beignets ; les *crespes*, crêpes, et les *guauffres*, gaufres, sont des pâtisseries anciennement attestées, ainsi que la *dariole* (celle d'Amiens était célèbre) mentionnée dans le *Viandier*, et finalement la *talemouse*, gâteau au fromage (l. II, ch. xi), dont Taillevent nous donne la recette (p. 75) : « *Talemose* faicte de fin fromage par morceulx carrés, menus comme feves, et parmy le fromage, soit destrampé œufz largement, et meslé tout ensemble, et la crouste destrampée d'œufz et de beurre. »

Voici quelques autres pâtisseries qui ne remontent pas au delà des xve-xvie siècles :

Brides à veau, « pastisserie delicate », comme l'appelle Liébault (fol. 318 v°). Le *Livre excellent de cuisine* (1555) (fol. 62 v°), en énumère les ingrédients : « *Brideaulx à veaulx*, paste avec farine, moyeux d'œuf, beurre, sucre, eau rose. » Les *Cris* de Truquet (1545) en font mention :

Des *brides à veaux*
Pour frians museaux !
Ce qui en demande,
Il faut que je vende !

Le nom se lit pour la première fois au banquet offert le 7 novembre 1498 par le consulat lyonnais à César Bor-

gia, de passage à Lyon[1], et a subi des vicissitudes sémantiques curieuses que nous avons étudiées ailleurs[2].

Mestier, métier, pâtisserie parisienne ainsi décrite par Liébault (fol. 318 v°) : « Ce que l'on appelle à Paris du *mestier* est faict de fleur de farine de froment trempée en eau et vin blanc, y adjoustant quelque peu de sucre, le tout cuict entre deux fers à la mesme sorte que les gaufres, non pas toutes fois de telle espoisseur. » Le nom vient des deux fers entre lesquels on faisait cuire cette sorte d'oublie, fers semblables à un métier de tisserand.

Poupelin, pâtisserie d'origine provinciale, de l'Anjou, suivant Ménage : « On appelle ainsi en Anjou un petit enfant et une sorte de fromage frais, fort délicat. » Liébault en donne cette définition (fol. 318 v°) : « Les *poupelins* sont façonnez de fleur de farine, pestrie avec laict, jaunes d'œufs et beurre frais. » Cette pâtisserie était aussi usitée dans le midi de la France au XVIe siècle (voy. Mistral). Le nom signifie proprement tetin.

La *parodelle*, sorte de gâteau au fromage (l. V, ch. XXXIV), est donnée comme « Bourbonnois » par Claude de Saint-Liens[3], et Cotgrave l'explique comme une sorte de tarte au fromage. En Languedoc, *paraud* désigne le fromage frais au moment où on le met dans la forme.

Les *macarons* (l. IV, ch. LIX), pâtisserie d'amandes, de sucre et de blanc d'œuf, venaient de l'Italie, et spécialement de Venise (*macarone*, en italien *maccherone*).

Le nombre des pâtisseries qu'on servait aux grands festins était considérable; à celui donné à Rome, le 3 février 1549, par le cardinal Du Bellay (décrit par Rabelais dans la *Sciomachie*), furent servies « plus de mille cinq cens pieces de four, j'entens pastez, tartes et darioles. »

Sur la table des Gastrolâtres figuraient en outre des

1. Voir la note du Dr Dorveaux, dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. X, p. 421 à 425.

2. *Revue du XVIe siècle*, t. I, p. 342 à 346.

3. Cf. *A Dictionary French and English*, Londres, 1593, v° *talemouse* : « A kind of cake made with butter and cheese, otherwise at Moulins in Bourbonnois *Parrodelle*. »

« pastez de coings », à côté de *neige de creme*, sorte d'œufs à la neige, de la gelée (dans le Mémoire pour un banquet, des « Oriflans de gelée »).

V. — Issue de table.

L'*issue de table* est ce qu'on appelle depuis le XVIIe siècle *dessert*, mot qui, à l'époque de Rabelais, désigne exclusivement l'action de desservir la table : « Tout le sert et *dessert*... Au *dessert* du premier metz... » (l. IV, ch. LI), à l'occasion du dîner offert par Hommenaz.

On servait au dessert des :

Œufs. — Rabelais énumère une dizaine de manières d'accommoder les œufs, dont la plupart sont inconnues aux traités culinaires de l'époque. Le *Livre de honneste volupté* donne (fol. 52 v°) trois recettes des « œufs perdus », et le *Ménagier* (t. II, p. 208), parmi les « œufs de divers appareils », deux autres, dont nous citerons la plus courte : « *Œufz perdus*. Rompez l'escaille et jettez moieulx et aubuns sur charbons ou sur brese bien chaude, et apres les nettoyez et mangiez. »

Le livre de Platine (Lyon, 1548, p. 301) mentionne en outre des « œufz cuyst soubz les cendres ». Et c'est tout; alors que Rabelais fait servir sur la table des Gastrolâtres des : « Œufz fritz, perduz, suffocquez, estuvez, trainnez par les cendres, jectez par la cheminée, barbouillez, goildronnez, etc. »

Fruits. — Bruyerin Champier consacre le troisième chapitre (de son *IIe Livre*), intitulé : « Victus gentium varius », pour mettre en évidence cette vérité que les différents fruits répondent aux productions du sol. Il allègue, entre autres exemples, celui des châtaignes qui constituent la nourriture essentielle des Périgourdins et des montagnards des Cévennes : « Là, dit-il, le sol est si sterile que le peuple n'a du pain à manger que les fêtes et les dimanches. Pendant tous les autres jours de l'année, il se nourrit de châtaignes, qu'il dessèche à la fumée, afin

de les conserver ; et qu'ils mangent fricassées avec du cochon[1]. »

Les châtaignes de Périgord sont mentionnées dans la *Pantagruéline Prognostication* (ch. VI) : « ... force rabes en Lymousin, force *chastagnes* en Perigort et Daulphiné, force olives en Languedoc. »

Les plus grosses de ces châtaignes, cueillies dans le Vivarais, portent depuis le XVIe siècle le nom lyonnais de *marron*, vocable qui manque à Rabelais[2], mais qui figure dans l'Escriteau pour un banquet : « Venaison de sanglier aux *marrons* ». Ce terme provincial est également donné par Bruyerin Champier (p. 624) : « Vidi apud Petragorios octo plus minus genera (castaneorum), et singulis nominis indita... sed generosissimæ in Gallia Lugdunensis prædicantur, quas *Marrones* vocat. Cujus nominis causa adhuc incomperta[3] nobis est : amplitudine et saporis suavitate commendatissimæ, regibusque et lautissimis summe expetitæ. »

Fruits méditerranéens. — La Provence l'emporte sur tous les autres pays par l'abondance et la variété de ses fruits. Tout d'abord en proviennent les figues et les grenades.

Les *figues de Marseille* (l. I, ch. XXII) jouissaient d'une ancienne réputation : « Narbonensis provincia, ut aliarum bonarum rerum parens, ita et *ficuum* est ; commendantur imprimis quos Massilia alit » (Champier, p. 648).

Toutes les grenades se tiraient au XVIe siècle de la Provence : « Narbonensis provincia horum pomorum fecun-

1. « Apud Lemovicos et Petragorios castaneæ ac rapa a vino et messe tertium honorem adipiscuntur. Rapa etiam Allobrogibus Sabaudis in cibo mirifice grata, et montanis Lugdunensibus, atque etiam castaneæ. Montium Cemannorum populi Arvernis et Velleis proximi, vice paneficii, castaneis utuntur. »

2. « Les gryphons et *marrons* des montaignes de Savoye » (*Pantagr. Progn.*, ch. VIII). Dans ce passage, *marron* a le sens qu'Oudin donne à l'italien *marrone*, homme qui sert à passer les montagnes et principalement au mont Cenis. Ce texte de Rabelais, cité par le *Dictionnaire général*, v° *marron*, est déplacé.

3. On ignore toujours l'origine de ce mot venu du Lyonnais.

dissima est undique venalia in omnem aliam Galliam deportantur » (Champier, p. 622).

Le *pistachier* et son fruit, la *pistache* (l'ancienne forme *pistace* est un latinisme), en proviennent également. C'est un arbre éminemment méditerranéen, et Liébault précise la date de son importation dans le centre de la France (fol. 107 v°) : « Le *pistachier* estoit rare en ce pays avant que les reverendissimes cardinal Du Bellay et René du Bellay, evesque du Mans, freres, personnages dignes de memoire eternelle pour leurs esprits incomparables, seuls et premiers des François, eussent apporté en ce pays la cognoissance, non seulement des noms qui nous estoyent du tout incogneus, mais aussi de la culture... »

Les dattes, ou *dactyles* (latinisme alors usuel), comme les *myrobalans*, étaient au XVIe siècle et longtemps encore plutôt des articles pharmaceutiques, débités par les épiciers ou les apothicaires. Ces fruits venaient de l'Orient ou de la Provence, comme en témoigne Olivier de Serres (p. 683) : « Autre viande que prunes ne sont les *dattes* et *mirabolans*, et toutesfois pour merveille l'on nous les apporte des païs orientaux et méridionaux. »

Pêches. — Les *pêches de Corbeil*, à la chair sèche et solide, étaient les plus estimées comme l'atteste à la même époque Rabelais (l. IV, ch. LIX). De même les écrivains contemporains, comme Bruyerin Champier (p. 605) : « Galliarum agri omnes vitiferi, persicis scatent Lutetia *Corbiana* miris laudibus effert »; et Liébault (fol. 210 v°) : « Les meilleures *pesches* sont estimées *de Corbeil*, qui ont la chair fresche et solide, rougeastre, ne tenans aucunement au noyau. »

Un adage du XVIe siècle disait : « Elles sont belles et bonnes comme *pesche de Corbeil* » (Le Roux de Lincy, t. I, p. 539).

Une autre variété, l'*alberge* (l. III, ch. VIII), fort commune en Languedoc, n'était connue à Paris que depuis 1540, suivant le témoignage même de Champier (p. 606) : « Arbor infra viginti annos in Franciam translata, nunc Lutetiæ frequens. »

Poires. — Voici les variétés mentionnées par Rabelais : *Poires de bon Christian* (l. IV, ch. LIV) : « Quand je seray en mon mesnaige... j'en affieray et hanteray en mon jardin... et seront dictes *poires de bon christian*. Car oncques ne veiz Chrestians meilleurs que sont ces bons Papimanes. » Cette poire vient de la Touraine : on a dit d'abord à Tours, *le bon chrétien*, et cette appellation provinciale devint générale.

Elle est attestée dans le midi de la France dès le XVe siècle. C'est François de Paule (1416-1508), surnommé le Bon Chrétien, qui en introduisit la culture en France. La réputation de ce fruit au XVIe siècle est attestée par Bruyerin Champier (p. 613) : « Turonenses atque Heduenses in summa gloria habent [pyra] quæ *Bonchristiana* et Sauvillia appellitant, quæ meo judicio facile principatum obtinent. »

Poire d'angoisse, variété à saveur acerbe et restant dans la gorge, originaire du village d'Angoisse (Dordogne). Cette poire est décrite vers la même époque (1536) par Charles Estienne (p. 62) : « Angustia pyra, *poires d'angoisse*, quod dum eduntur acerbo et austero quodam sapore ita molesta sunt ut angustiores fauces reddant et plurimum noceant nisi natura admodum et emollitissima carpentur[1]. »

Cette variété est ancienne. Au XIIIe siècle, les *Crieries de Paris*, de Guillaume de Villeneuve, en font déjà mention :

> *Poires d'angoisse* criez haut;
> L'autre, pommes rouges qui vaut...

Le sens symbolique qui est seul donné par Rabelais[2] se trouve déjà au XVe siècle dans l'*Évangile des Quenouilles* et chez Villon.

1. Cf. aussi Bruyerin Champier, p. 613 : « Gallia ab angore sive angustia qua fauces mandentium cruda afficiunt, *Angossia* [pira] dixerunt; decocta tamen suavissime eduntur. »

2. « Le soulcil et l'ancholie croistront plus de coustume, avecque abondance de *poires d'angoisse* » (*Pantag. Progn.*, ch. IV).

La *bergamote*, « la reine des poires », comme l'appelait au XVIIe siècle La Quintinye (l. III, ch. XXI), importée d'Italie, se rencontre tout d'abord à Autun et en Lorraine, comme l'atteste Bruyerin Champier (p. 613) : « Heduenses item præterea ac Lotharingi *Bergamotta* commendant modicæ magnitudinis, sed succi saporisque jucundissima. »

Pommes. — La variété dite *blandureau*, calville blanche, d'Auvergne (l. III, ch. XLV), est anciennement réputée :

Primes ai pommes de rouviau
Et d'Auvergne le *blanc duriau*,

lit-on dans les *Crieries de Paris* de Guillaume de Villeneuve, et Bruyerin Champier (p. 611) prétend que le blandureau figure dans les chansons des jeunes filles : « Jocularibus puellarum gallicarum carminibus quotidie celebrantur. »

Une autre variété est la *pomme de court pendu* (l. III, ch. XIII), aujourd'hui *pomme de capendu*[1], qualité excellente d'un rouge-vermillon, d'une eau douce et agréable, que les *Cris rimés* d'Antoine Truquet (1545) appellent « la pomme la plus royalle. »

Elle était très estimée, à cause de son odeur exquise : les dames du XVIe siècle, nous dit Bruyerin Champier, en parfumaient les robes dans leurs armoires (p. 611) : « Sed imprimis *capendulo*, commendabillissimis saporis odorisque... a feminis vestimentis interponuntur propter odorem elegantem qui in vestes transit. » Liébault en donne cette description (fol. 214 v°) : « La meilleure est la *pomme de court pendu*, laquelle est marquée de taveleures, de saveur et odeur excellant sur toutes autres. Et tant est recommandable l'odeur que, pour faire parfums odorans en temps de pestilence, nous ne trouvons rien mieux que l'escorce d'icelle pomme mise sur les charbons. »

Prunes. — Les prunes les plus goûtées étaient les *prunaulx de Tours* (l. III, ch. XIII), variété que Bruyerin

1. Cette forme remonte également au XVIe siècle; des « Pommes de *Capandu* » sont mentionnées dans le Mémoire pour un banquet.

Champier appelle (p. 600) « acceptissima et laudatissima ». Antoine Truquet les mentionne vers la même époque dans ses *Cris* rimés (1545) :

> *Pruneaux de Tours*, pruneaux!
> Ce qui en veut qu'on se delivre.
> Je les vens huict tournois la livre,
> Aussi bon marché que dans Tours.

Encore aujourd'hui les pruneaux de Tours sont récoltés et préparés dans la partie sud-ouest de la Touraine, et surtout aux environs de Chinon.

Raisins. — Nous avons déjà parlé des variétés des raisins et des cépages qu'on trouve dans notre auteur et dont les détails sont corroborés par les écrivains de l'époque.

Fromages. — Celui de Brie (l. I, ch. xvii) était depuis longtemps célèbre. Olivier de Serres remarque à la fin du xvie siècle (p. 194) : « Nous avons encore plusieurs autres fromages merveilleux et qui nous viennent de differentes provinces; la Brie nous en fournit d'excellents et en abondance. »

Il figure déjà, au xiiie siècle, dans les *Crieries* de Guillaume de Villeneuve :

> Or i a *fromage de Brie;*
> Au beurre frès n'oublie mie.

et dans les *Cris* d'Antoine Truquet (1545) :

> *Fourmage* de Brie,
> Fourmage à la livre!
> *Fourmage de Brie!*
> Tant plus haut je crie
> Et moins j'en delivre!

Rabelais mentionne en outre (l. IV, ch. lix) la *caillebotte*, sorte de fromage blanc, mot des patois de l'Ouest, et la *jonchée*, petit fromage de lait caillé fait dans un panier de jonc, appellation parisienne, suivant Liébault (p. 39) : « De laict caillé et espaissi sans pressure sera les petits fromages, que l'on appelle à Paris *jonchées*. » Rabe-

lais l'appelle ailleurs (l. III, ch. XXXIII) *joncade*, d'après son équivalent languedocien.

PATÉS. — Nous avons déjà traité des pâtés d'entrée, *pastez d'assiette*, comme on les appelait, qui renfermaient de la chair ou du poisson. Les pâtés de dessert contenaient du laitage, des fruits, des herbes ou des confitures.

CONFITURES. — Notre auteur fait servir sur la table des Gastrolâtres « soixante et dix huit especes de confitures seiches et liquides », à côté de cent couleurs de dragées.

VI. — BOISSON.

On a vu que chaque souper commençait par la formule « pain et vin », ce dernier accompagnant chaque repas. Au banquet des Gastrolâtres, les hors-d'œuvre sont « associés de brevaige sempiternel »; le premier service est également suivi de « brevaige eternel parmy, precedent le bon et friant vin blanc, fuyant vin clairet et vermeil frays... » Le deuxième service est accompagné de « renfort de vinaige », et au dessert « le vinaige suivoit à la queue de paour des esquinanches. »

La boisson est la préoccupation constante des héros de Rabelais[1]. Son œuvre commence par une invocation aux « beveurs tresillustres » et se termine par l'apothéose de la dive Bouteille. Le vocabulaire rabelaisien de la beuverie est d'une abondance et d'une variété uniques. Les éléments ethniques et sociaux l'ont tour à tour alimenté.

On y boit *à la bretesque* (l. II, ch. XXVIII) ou « à la mode de Bretaigne » (l. I, ch. V), et surtout *à la tudesque*, les Bretons et les Allemands[2] ayant la réputation d'insignes buveurs :

Ils boivent nuict et jour en Bretons et Suysses...

1. Voir nos articles dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. VII, p. 83 à 88 et 353 à 361, et la *Revue du XVIe siècle*, t. I, p. 455 à 458.

2. On lit dans l'*Histoire macaronique* de Merlin Coccaïe (d'après la version française de 1606, p. 247) à propos de mercenaires d'origine allemande : « L'Allemand ne songe qu'après le vin et ne parle que d'iceluy, engage sa picque, son espée, ses chausses, pour du

lit-on au début du sonnet sur les Suisses de Joachim du Bellay.

Chez les Romains, on buvait *à la grecque*[1], et *græcari* c'était boire un coup et copieusement : ce sont les Grecs qui passaient dans l'antiquité pour des buveurs très illustres (l. II, ch. XXVIII).

Les Basques trinquent chez Rabelais dans leur langue (l. I, ch. V) et quant aux Gascons, *vivere* se confond chez eux avec *bibere*[2] : de même chez les anciens Grecs, le banquet, συμπόσιον (qui répond au latin *convivium*) était plutôt, comme l'indique le nom, une beuverie, une réunion de buveurs.

Les moines et les sorbonnistes n'étaient pas moins amateurs du piot, et l'expression *boire theologalement*[3] se rencontre fréquemment chez notre auteur. Voici l'avis de Frère Jean à ce sujet (l. I, ch. XXVII) : « Aymez boire du meilleur. Sy faict tout homme de bien, jamais homme noble ne hayst le bon vin ; c'est un apophthegme monachal. »

La soldatesque de l'époque, surtout les Suisses et les lansquenets, a fourni le principal appoint : le vocable *trinquer* est un de leurs premiers apports, ayant été précédé par *dringuer* (celui-ci encore dans Marot et du Fail), forme parallèle qui remonte aux Flamands et aux archers écossais de la garde royale.

Cette soldatesque allemande a enrichi la langue bachique de Rabelais de plusieurs termes de beuverie qui ont après fait le tour des écrivains du XVIe siècle. Parmi

vin, les vend et soy mesme aussi. Et si de toutes ses armes il veut garder quelque chose, ce sera son morion pour s'en servir de tasse à boire, pendant qu'ils font trincq... »

1. Cf. Guillaume Bouchet, *Serées*, t. I, p. 82 : « Beuveurs à *la Grecque* qui ne mettoient jamais l'eau et le vin ensemble. »

2. « ... tout le pays de Beusse et de *Bibaroys* » (l. I, ch. VI), c'est-à-dire le pays des buveurs, d'après la prononciation gasconne du Vivarais.

3. Cf. Henri Estienne, *Apologie*, t. II, p. 34 : « Quand il est question d'exprimer en un mot un vin bon par excellence, et fust ce pour la bouche d'un roy, il faut venir au *vin theologal*. »

ceux-ci, le plus connu est *faire carous*[1], boire à la suisse, boire à tire-larigot, vocable alémanique que notre auteur met dans la bouche des mercenaires suisses qu'il appelle *lifrelofres* (l. III, Prol.) : « Je ne suis de ces importuns Lifrelofres qui, par force, par oultraige et violence, contraignent les Lans et compaignons trinquer, voire *caros*, et *alluz*, qui pis est. » Cette expression a passé de Rabelais chez du Fail et Guillaume Bouchet, chez Henri Estienne et Paré, chez Monluc et Brantôme, chez d'Aubigné et Regnier, etc.

Parmi les différentes boissons que cite Rabelais, mentionnons : la *godale* (l. II, ch. XII, et l. III, ch. XXVIII), la bière anglaise *good ale*, déjà connue au XIIIe siècle et peu réputée au XVIe :

> Et ung petit de vin plain d'eau
> Ou de cervoise ou de *goudalle*,
> Qui est un breuvaige ort et salle.
>
> (D'Amerval, *Deablerie*, 1507, fol. VI v°.)

Le *cormé*, boisson faite avec le fruit du cormier (l. II, ch. XXXI), et la *biscantine* (ibidem), vin aigrelet, ou *piscantine*[2], la première forme, qui est la primitive, dans l'édition princeps; l'autre, dans les éditions ultérieures, l'une et l'autre encore vivaces dans les patois. En Normandie, *biscantine*, en Blésois, *biscotine*, désigne une mauvaise boisson (Moisy) ou le vin blanc fait avec du raisin rouge non cuvé (Thibault) : c'est proprement la boisson des chèvres, de *bisque* (variante de *bique*, chèvre), qui, dans l'Orne, désigne une boisson faite avec des poires simplement trempées dans l'eau (Moisy), nom rappelant l'origine analogue du cépage *bicane*. La forme contaminée

1. « Les Suisses ayment extremement à *faire carous* et y passent les journées et les nuits entieres... » (Davity, *Les estats, empires et principautez du monde*, Paris, 1617, p. 423).

2. Cotgrave semble en donner une explication un peu différente : « *Biscantine*. Drink made of bullas (« prunelles ») or stoes », et « *Piscantine*. A kind of small or well waterd wine. » C'était en fait une et même boisson.

piscantine[1], encore usuelle dans les Deux-Sèvres (Beauchet-Filleau), le Dauphiné (Mistral) et la Bretagne (Ménage), désigne le mauvais vin, la piquette ou le verjus.

La boisson par excellence, le vin, était représentée, dès le XIVe siècle, par le *clairet*, vin mêlé de miel et d'épices, et surtout par l'*hippocras*, vin aromatique très apprécié : blanc, il commençait le repas, suivi du vin clairet et vermeil frais; rouge, il était servi à la fin du souper :

De quatre ros[2] nous fu fait le mangier,
Et de bon vin a esté leur moyens :
Maistre Ypocras[3], le bons fisiciens,
Vint au derrain à l'oblée rostie.

(Deschamps, *Œuvres*, t. IV, p. 337.)

Au XVIe siècle, cette liqueur était encore fort en usage (l. III, ch. XXX) : « Mangez ce taillon de massepain. Il vous aydera à faire digestion : puys boirez une coupe de *Hippocras* clairet : il est salubre et stomachal. »

Voici maintenant les principaux crus cités dans notre roman et réputés au XVIe siècle :

Si vos chartiers et nautonniers amenans pour la provision de vos maisons certain nombre de tonneaulx, pippes et bussars de vin de Grave, d'Orleans, de Beaulne, de Myrevaulx, les avoient buffetez et beuz à demy, le reste emplissans d'eau, comme font les Limosins à belz esclotz, charroyans les vins d'Argenton et Sangaultier (l. III, ch. LII).

Approchans au temple de dive Bouteille nous convenoit passer parmy un grand vinoble faict de toutes especes de vignes, comme Phalerne, Malvoisie, Muscadet, Taige, Beaune, Mirevaux, Orleans, Picardent[4], Arbois, Coussi, Anjou, Grave, Corsicque, Vierron, Nerac et autres (l. V, ch. XXXIII).

1. Sous l'influence analogique de *piquant* (cf. les synonymes *piquette*).
2. C'est-à-dire rôtis.
3. C'est l'ancienne forme du nom Hippocrate, auquel on attribuait ce vin, parce qu'on en coulait le mélange dans le filtre dit *chausse* ou *manche d'Hippocrate* : « La guorge comme une chausse d'Hippocras » (l. IV, ch. XXXI).
4. *Picardent* désigne encore aujourd'hui à Nîmes et à Montpel-

Les meilleurs crus étaient donc ceux d'Arbois, dans la Franche-Comté; de Beaune, dans la Bourgogne; de Coucy, le meilleur cépage de l'Ile-de-France, planté par ordre de François Ier et exclusivement réservé au roi; de Grave, en Guyenne; de Mireveaux, dans la Vienne, etc., etc.

Bruyerin Champier, en parlant des crus les plus célèbres du pays à son époque, nous dit (l. XVIII, ch. XII) : « Il n'y a point de pays sur la terre qui puisse se glorifier d'avoir d'aussi bons vins que la France. » Il compte dans ce nombre le vin d'Arbois et le muscat de Provence. Il prétend qu'en Arbois et dans le Hainaut on recherchait les vins de Beaune, mais que le reste de la Flandre préférait ceux d'Orléans.

Olivier de Serres vante, à son tour (t. I, p. 209) le vin « cleret » de Nérac, de Grave, d'Arbois, le muscat de Frontignan et de Mirevaux, et « les excellens vins blancs » d'Orléans, de Coucy, d'Anjou, de Beaune : « Sur tous lesquels vins paroissent les musquats et blanquetes de Frontignan et Mirevaux, en Languedoc, dont la valeur les fait transporter par tous les recoins de ce royaume. »

Mais, par-dessus tous les crus, Rabelais estime le vin blanc de son cher clos de la Devinière, le vignoble paternel, qu'il va jusqu'à comparer au *lacryma Christi* (l. I, ch. v) : « Du blanc verse tout... O lachryma Christi, c'est de la Deviniere, c'est vin pineau. O le gentil vin blanc, et par mon ame, ce n'est que vin de tafetas. »

Quelques mots finalement sur les vases à boire, dont la nomenclature, abondante et variée, est attestée par ce passage :

Au bout du vinoble passasmes dessous un arc antique, auquel estoit le trophée d'un beuveur bien mignonnement insculpé : sçavoir est, en un bien long ordre de flaccons, bourraches, bouteilles, fiolles, barils, barraux, pots, pintes, semaises antiques, pendantes d'une treille ombrageuse... En autre cent

lier, un vin doux et piquant fait avec les raisins blancs les plus sucrés et les plus parfumés (Mistral).

formes de voerres, comme voerres à pied et voerres à cheval, cuveaux, retombes, hanaps, jadaux, salvernes, taces, gobelets et telle semblable artillerie bacchique (l. V, ch. XXXIII).

Ce passage est loin d'épuiser la richesse de cette nomenclature. Rabelais mentionne en outre :

A. — Des noms déjà usuels en moyen français, comme *hydrie*, sorte de cruche (l. IV, ch. LXIV), que Laborde cite dans ce passage d'un inventaire de 1360 : « Un tres grand flascon d'argent blanc, appelé *ydrie* ». Remarquons que la *cymaise*, vase très allongé et d'une forme ondulée (comme la moulure de ce nom), muni d'un couvercle et de deux anses, nom attesté dès l'an 1474 (Du Cange) : « Glaude Clerc portant deux connilz cuitz et une *cymaise* de vin... » Au XVIe siècle, ce nom figure dans un inventaire du Lyonnais de 1521 (cité par Havard) : « Item, y a une quarte, une *symaise*, une pinte, une chopine,... le tout d'estaing. »

B. — Des appellations d'origine provinciale : *Breusse*, vase à goulot (l. IV, ch. I), répondant à *broisse* de l'ancienne langue; — *guedoufle*, bouteille à deux corps et à double goulot, pour l'huile ou le vinaigre (l. IV, ch. XXXI), emprunt du languedocien *gadoufle*.

C. — Des vocables appartenant au XVIe siècle :

Bourrabaquin, grand verre à boire, nom cité cinq fois par Rabelais qui lui donne parfois l'épithète de « monachal », c'est-à-dire de forte dimension et d'origine monastique. En effet, ce terme, inconnu en dehors de notre auteur, est un vocable de clerc, remontant au nom propre *Mourabaquin* ou *Amorabaquin* (comme Froissart appelle le Sultan ou grand Seigneur), nom qui a fini par désigner, dans les *Soties*, dès le XVe siècle, le matamore, rôle qui a laissé une trace dans ce passage du *Ve Livre* (ch. XLVII) :

> Tien cy, de peur de varier,
> Et jouë la *morabaquine*.
> Jectez luy un peu de farine.

Allusion au « roy des farinaulx » des *Soties*, c'est-

à-dire au badin enfariné contre lequel joutait l'*Amorabaquin*.

En partant du sens historique de ce dernier, le nom du sultan *Mourabaquin* (devenu *bourrabaquin* sous une influence analogique[1]) a été appliqué à un grand verre de forme rare — en guise de canon ou de corne, nous dit Cotgrave, — surnommé ainsi en quelque sorte le verre oriental ou sultanin.

Ferrière, grosse bouteille, d'abord métallique (ordinairement d'argent), ensuite de cuir, dans laquelle on portait le vin en voyage (l. II, ch. XXVIII). Dans les *Dépenses du château de Gaillon* de 1501 à 1509, le mot désigne une petite bouteille pour mettre des parfums (passage cité dans Havard) : « Une *ferriere* d'argent blanc, avec son strapillon pendant à une chesnette, le tout poisant III marcs VII onces. »

Tanquart, pot à boire (l. IV, ch. XXII) : « Tenez, nostre ami, plein *tanquart* de fin meilleur. » Rabelais doit ce nom, attesté pour la première fois dans son roman (et encore conservé dans l'anglais *tankard*) à la Bretagne, où survit le primitif *tanque* ou *tinque*, vase de quinze à vingt litres pour enfermer le vin. L'origine du mot est l'ancien français *estanque*, réservoir[2]. C'est primitivement un terme nautique à l'exemple du synonyme *frizon* (l. IV, ch. XXII), que Cotgrave rend précisément par « dutch tankard » ou pot hollandais.

Ces verres à boire, coupes ou hanaps, étaient encore très rares aux XIV-XVe siècles : « On les rencontre exceptionnellement dans les inventaires et par la raison qu'ils venaient de l'Orient, qu'ils étaient montés en or et en argent, ou parce que le peintre leur donnait quelque prix[3]. »

Les bouteilles antérieures au XVIe siècle sont ou bien

1. Celle du synonyme *bouraquin*, antérieurement attesté. — Voir sur *bourabaquin* notre article dans la *Rev. Et. Rab*,, t. X, p. 454 à 458.

2. Voir *Ibidem*, p. 479-480.

3. De Laborde, *Glossaire*, p. 544.

métalliques (en or, argent, fer, acier), ou recouvertes de cuir, semblables à nos gourdes (voy. ci-dessus *ferriere*). Très rarement on en rencontre de verre et ce sont pièces de grand prix. C'est au XVIe siècle que l'usage des bouteilles en verre se généralise. De même, les *flacons*, grosses bouteilles qui se fermaient à vis, étaient antérieurement au XVIe siècle d'argent et figurent, dans les inventaires, comme « pieces d'orfevrerie qu'on offrait aux occasions solennelles » (Havard).

VII. — Détails secondaires.

La première cérémonie, avant de se mettre à table, était de se laver les mains. Aux repas des grands seigneurs on se servait pour cela d'eau aromatisée, et surtout d'eau de rose. Après les repas, on se lavait les mains une seconde fois.

Cette coutume ancienne, déjà usuelle à l'époque de la chevalerie, était encore en pleine vigueur au XVIe siècle. Voici deux témoignages tirés de notre auteur, le premier à propos du festin donné à Rome, le 3 février 1549, par le cardinal du Bellay (festin décrit par Rabelais dans la *Sciomachie*); le second, à l'occasion du souper servi à la reine de la Quinte :

Les autres salles, chambres, galleries d'icelluy palais estoient toutes pleines de tables servies de mesmes pain, vin et viandes. Les nappes levées, *pour laver les mains*, furent presentées deux fontaines artificielles sur la table, toutes instrophiées de fleurs odorantes, avec compartimens à l'antique. Le dessus desquelles ardoit de feu plaisant et redolent, composé d'eau ardente musquée. Au dessouz, par divers canaux, sortoit eau d'Ange[1], eau de Naphe et eau Rose (*Sciomachie*).

Ces mots achevés, se retira avec part de ses damoiselles

1. Cette eau de senteur est attestée en 1380 dans un inventaire de Charles V (Gay) : « Deux grans coquemars d'*eaue d'ange*, d'argent blanc. » L'eau de rose figure en 1396 (Idem) : « Douze barillez d'*eau rose* de Damas. »

quelque peu de temps, et nous fut dit que c'estoit pour soy baigner comme estoit la coustume des anciens, autant usitée comme est entre nous de present *laver les mains* avant le past (l. V, ch. XXIII).

Les convives étaient disposés par couples, usage qui remonte également à l'époque de la chevalerie : hommes et femmes, les deux personnes n'avaient, pour chaque repas, qu'une assiette commune, ce qui s'appelait *manger à la même écuelle*. L'écuelle, meuble essentiel du service de table, tenait lieu de nos assiettes creuses pour le potage et tous les ragoûts[1]. Lorsque le *Ménagier* nous parle (t. II, p. 104) d' « un disner... montant à huit escuelles », cela signifie qu'il était servi à seize convives.

Par contre, *aller par escuelle*, c'était donner une écuelle à une seule personne et lui servir ainsi une double portion, signe de grande prodigalité. De là, au sens figuré, être à profusion, expression fréquente chez Rabelais et chez les écrivains du XVIe siècle.

Les heures des repas différaient, au XVIe siècle, des nôtres. On déjeunait vers neuf heures et on dînait vers six heures du soir, conformément au dicton cité par notre auteur (l. IV, ch. LXIV) :

Diogenes, interrogé à quelle heure doibt l'homme repaistre, respondit : « Le riche quand il aura faim ; le paouvre quand il aura de quoy. » Plus proprement disent les medecins l'heure canonique estre :

Lever à cinq, disner à neuf,
Soupper à cinq, coucher à neuf.

Le dicton se terminait par ces vers :

Fait vivre d'ans nonante neuf.

Les repas intermédiaires sont indiqués dans ce passage (l. IV, ch. XLVI) : « Vous dictes qu'il n'est dejeusner que

1. Voir Havard, *Dictionnaire de l'Ameublement*, t. II, p. 347.

de escholiers : dipner, que d'avocatz : ressiner[1], que de vinerons : soupper, que de marchans : regoubillonner[2], que de chambrieres. »

La coutume de porter des santés, pendant les repas, s'est conservée jusqu'à nous : cela s'appelait *trinquer* ou *faire brindes*[3], surtout *pleger*, ancien vocable juridique qui, du sens de « se porter garant » pour quelqu'un, acquit au xve siècle l'acception de répondre à une santé : « Mais escoutez... vous soubvienne de boyre à my le pareil, et je vous *plegeray*... » (l. I, Prol.).

L'ordre des repas, sans être encore strictement réglé, suivait une certaine sériation, comme on l'a vu dans l'Escriteau pour un banquet et dans la page citée de Belon. Si nous nous rapportons au fameux banquet des Gastrolâtres, cet ordre est souvent malmené ou plutôt, dans son désir de cumuler les mets et entremets, Rabelais revient à plusieurs reprises sur les plats servis à cet immense souper, ensemble gastronomique le plus vaste qu'on ait jamais conçu.

Comme médecin, Rabelais possédait une connaissance en quelque sorte professionnelle des différents genres d'aliments. On se souvient que des ouvrages spéciaux qui font autorité sur la matière au xvie siècle ont souvent eu pour auteurs des médecins, tel le *De re cibaria*, de Bruyerin Champier (1560). L'anonyme *Thresor de santé* (imprimé en 1607), qui traite de « toutes sortes de viandes et breuvages », fut également composé (nous dit le titre) par « un des plus fameux medecins de ce siecle ».

Mais, étant donné la place importante que la cuisine joue dans ce roman, Rabelais a dû se documenter de près.

1. C'est-à-dire « goûter», en moyen français et dans les patois de l'Ouest. A l'époque de Rabelais, *reciner* était très usuel à Paris comme l'atteste Mathurin Cordier (1530).

2. Faire un repas après le goûter. Autre terme dialectal : *regoubiller* dans le Centre signifie revenir aux matières vomies (en parlant des chiens). Le *regoubillonner* désigne le repas après le souper.

3. Dans Rabelais, *brinde* a le sens dérivé de verre à trinquer : « Une *brinde* de fin or obrizé » (l. IV, ch. 1).

Son information a été ici, comme partout ailleurs, large et consciencieuse. Il s'est, d'une part, assimilé les traités techniques les plus réputés, — par exemple, le *Viandier* de Taillevent, encore en vogue au XVIe siècle; et, d'autre part, il a surtout puisé dans la réalité contemporaine et, en ce qui touche la vie monacale, dans ses souvenirs personnels. Ses renseignements dépassent de beaucoup ce que nous apprennent les livres spéciaux de l'époque, et les détails qu'il nous donne sont tellement copieux qu'ils permettent de tracer un tableau à peu près complet des préférences gastronomiques des hommes du XVIe siècle.

L'art culinaire de la Renaissance est éminemment français. Quelques apports de l'Orient et de l'Italie mis à part (et ceux-ci fort peu nombreux), la grande majorité des noms de plats de cette époque est foncièrement nationale. La plupart des provinces y sont représentées, mais c'est le midi de la France qui a fourni les contributions les plus variées. Ces données multiples ont abouti au gigantesque banquet des Gastrolâtres, monument unique de l'art culinaire.

L. Sainéan.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 208 (t. III)[1]. ... l'*Hortus sanitatis* dont le compilateur resté inconnu. — C'est Jean Cuba, médecin allemand du xve siècle, dont le nom figure sur le titre (« auctore Jehanne Cuba »).

P. 218 (t. III)[2]. *Rinoceros.* — La chanson sur *Alixandre le Grant*, « Le Roman de toute Chevalerie », de Thomas de Kent (cf. Paul Meyer, t. I, p. 177 et suiv.), renferme entre autres ces chapitres : De la beste qu'est apellé (*sic*) *Zephus.* — De la beste qu'est appelé *Rinocerus.* — De la beste... *Monocerus.* — De la beste... *Catoplepa.* — De Delphins et *Cocatriz* qui portent les gens. — Del *Cocatriz* et de sa nature.

Tous ces détails, notre clerc les a trouvés principalement dans Solin et Isidore de Séville.

P. 244 (t. III)[3]. ... le chant du coq consternait le lion... — Voici ce qu'on lit, à ce sujet, dans la *Couronne Margaritique* de Le Maire (t. III, p. 117 de l'éd. Stecher) : « Et que le Coq soit un des plus nobles animaux du monde appert en tous ses actes, tant de liberalité que de hardiese, et mesmement en ce que, pour un singulier indice de sa royale nature, la fierté du Lyon se humilie devant le Coq et monstre semblant de le craindre et redouter. Dont la raison n'est autre, selon opinion des sages naturelz, sinon que combien que la complexion du Lyon et du Coq soient totalement dependantes du Soleil, neantmoins en l'ordre de leurs preeminences, le Coq ha plus d'excellence en sa propre nature qua' ha le Lyon en la sienne. »

P. 84 (t. IV)[4]. ... pour ce qu'il [l'ébène] a la vertu de garder les enfans royaulx d'espoventement. — Jean Le Maire ajoute : « ... ainsi que recite Isidore en ses *Etymologies.* » Voici le texte d'Isidore (l. XVII, ch. VII) : « Ebenus crepundiis inligatur ut infantem visa nigra non terreant. »

1. Tirage à part, p. 28.
2. Ibid., p. 38.
3. Ibid., p. 64.
4. Ibid., p. 146.

P. 231 (t. IV)[1]. ... œuf d'autruche. — Henri Clouzot me fait remarquer qu'au XVIe siècle l'œuf d'autruche était un objet d'étagère, de *dressoir*, qu'on sertissait dans des montures d'orfèvrerie (voy. les inventaires de Laborde, Gay, etc.). Le dernier nous donne ces renseignements : « La dépouille de ce grand échassier d'Afrique partageait, avec les grues, les qualités merveilleuses qui firent de ses plumes ornementales un talisman. Ses œufs furent aussi une matière fort recherchée (premier exemple 1363) que l'orfèvrerie convertissait en vases précieux et en reliquaires. »

Belon écrit dans ses *Oyseaulx* (p. 233) : « L'Autruche faict son nid en terre et il n'y a oyseaulx qui ponne tant d'œufs qu'elle faict, qui sont si gros qu'ils pourroyent contenir une pinte de liqueur, ayant la coque si dure qu'on s'en peut servir pour faire vaisseaux à boire. »

P. 233 (t. IV)[2]. ... la forme *Lincorne*... — Les *Bestiaires* italiens donnent *liocorno* et *lioncorno* (à côté de *liofante* et *lionpardo*).

P. 240 (t. IV)[3]. *Coquecigrue*... — Cette forme, parallèle à *coquegrue*, renferme, dans son élément initial, un dérivé de coq, *coquasse* (prononciation vulgaire, *coquaisse*), d'où le composé *coquessigrue*, écrit *coquecigrue :* cf. dans les patois *cocasser*, *coquesser*, caqueter et faire le coq (wallon, *coquessant*, coquet).

P. 241 (t. IV)[4]. — L'équivalent antérieur de *coquecigrue* est bien *coquefague*, forme uniquement réelle qui a survécu dans le Maine : le coqueret (*Physalis alkekengi*) y porte les noms de *coqueliquet* et *cocsignole* à côté de *cocfague* (Rolland, t. VIII, p. 118). Ce dernier est donc la seule bonne leçon de *coquefabue* (Godefroy), mais son origine reste obscure.

P. 249 et 250 (t. IV)[5]. — Les étymologies populaires données par Belon aux noms des poissons *dars* (qui serait « dard ») et *espelan* (de « perlé ») ont été adoptées par Ménage dans son *Dictionnaire étymologique*.

1. Tirage à part, p. 195.
2. Ibid., p. 197.
3. Ibid., p. 204.
4. Ibid., p. 205.
5. Ibid., p. 213 et 214.

P. 256 (t. IV)[1]. — La forme *citrin*, strain ou strin, se lit au XVIe siècle dans le *Discyple de Pantagruel* de 1538 (éd. Jacob, p. 31 : « Saphirs, *citrin*, aletoires, coraulx... »).

P. 276 (t. IV)[2]. *Mourrin*. — C'est plutôt un dérivé méridional de *mourre*, museau : cf., en Languedoc, *mourre de porc*, charançon (Mistral).

P. 279 (t. IV)[3]. *Oreille de Judas*. — Ajouter : La tradition rapporte que Judas se pendit à un sureau.

P. 30 (t. V)[4]. *Hirondelle de mer*. — Delaruelle écrit ceci (*Revue d'histoire littéraire de la France*, t. XI, 1904, p. 260) : « Rabelais a mis à contribution les livres de Pierre Gilles, le secrétaire du cardinal Georges d'Armagnac, et l'on sait les relations qu'il avait avec ce dernier. »

Et après avoir cité le nom d'*hirondelle de mer* ou *lendole*, le critique ajoute : « Si l'on se rapporte au texte de Rabelais, on verra qu'il a fort amplifié la description des Gilles : est-ce d'après les observations personnelles ou bien en se servant d'un autre ouvrage que nous ignorons ? »

Rabelais n'a certes pas amplifié Gilles : il l'a simplement ignoré. Il n'y avait alors d'autre ouvrage de ce genre, et notre auteur a tout bonnement puisé dans sa propre expérience.

P. 186 (t. VII)[5]. *Dropace*. — Ce terme qui manque à Paré... Passage à supprimer... Le mot s'y trouve (voy. l'Index de l'édit. Malgaigne). Communication obligeante du Dr P. Albarel.

1. Tirage à part, p. 220.
2. Ibid., p. 240.
3. Ibid., p. 243.
4. Ibid., p. 272.
5. Ibid., p. 391.

TABLE DES MATIÈRES.

Histoire naturelle.

Antiquité.

	Revue.	Tirage à part.
Introduction	III, 187-205	7-31
Animaux	III, 205-277	31-97
Plantes	IV, 36-87	97-149
Minéraux	IV, 17-104	149-166

Moyen âge.

Nomenclature arabe	IV, 203-217	168-181
Termes bas-latin	IV, 217-223	181-187
Noms ancien français.	IV, 223-257	187-221

Renaissance et XVIe siècle.

Nomenclature italienne	IV, 258-265	222-229
Termes savants	IV, 265-269	229-233
Appellations nouvelles	IV, 269-292	233-256
Expressions de fauconnerie . .	IV, 293-306	257-270
Terminologie régionale	V, 28-74	270-316
Observations et utilisation . . .	VI, 84-105	316-337
Conclusion	VI, 106-113	338-345

Branches connexes.

Médecine	VII, 1-45	345-390
Pharmacie	VII, 185-190	390-395
Alimentation	VII, 191-205; VIII, 1-37	404-450
Additions et corrections. . . .	VIII, 38-40	447-449
Table	VIII, 41	450

QUELQUES POINTS OBSCURS
DE LA VIE DE RABELAIS.

RABELAIS A TOULOUSE

(1529)[1].

La question qui se pose est celle-ci : pourquoi Rabelais, résolu de faire ses études en médecine et qui traversa Toulouse dans l'année scolaire 1528-1529, ne s'y arrêta-t-il pas et s'en fut-il à Montpellier, où l'enseignement était à cette époque inférieur à celui de Toulouse?

J'ai démontré autrefois[2] que Rabelais fit, entre 1524 et 1529, un long séjour à Agen ; peut-être vaudrait-il mieux dire en Agenais. Depuis lors bien des observations sont venues me confirmer ce fait, qui n'avait guère trouvé que des incrédules, comblant ainsi la période la plus inconnue de la vie du célèbre railleur, celle qu'on a appelée la période de sa vie errante.

Serrons le problème de près.

Je rappelle que, vers 1524, Rabelais, qui avait renoué, dans son couvent de Fontenay-le-Comte, des relations de collège avec l'évêque de Maillezais, Geoffroy de Madaillan d'Estissac, obtint, par l'entremise de celui-ci, l'autorisation du nouveau pape, Clément VII (élu en 1523),

1. Lu à la Société d'archéologie du Midi de la France, à Toulouse, le 23 novembre 1920.

2. De Santi, *Rabelais et Jules-César Scaliger* (*Revue des Études rabelaisiennes*, t. III, 1905, et t. IV, 1906). Sur la condition des études à ce moment, on pourra voir mon travail : *La réaction universitaire à Toulouse : Blaise d'Auriol*, dans *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, 1906, X^e^ série, t. VI, p. 27.

d'abandonner l'ordre ignorant des Franciscains pour entrer dans celui des Bénédictins. Il entra alors au couvent de Maillezais, situé à quatre ou cinq lieues seulement de Fontenay, et son protecteur l'ayant pris pour secrétaire[1], le retira dans sa propre maison à Ligugé, « voulant sans cesse l'avoir auprès de lui »[2].

Or, Geoffroy d'Estissac ne résidait pas seulement à Maillezais, à l'Ermenaud et à Ligugé, il passait une partie de l'année au château patrimonial de Cahuzac, en Agenais, avec son frère Bertrand, sa belle-sœur Catherine Chabot, sœur de l'amiral Chabot, son neveu Louis et la femme de ce dernier, Anne de Daillon du Lude[3].

Rabelais y vint certainement, car il nous a laissé au chapitre LII du *Quart Livre*, avec une amusante moquerie des *Décrétales*, un témoignage formel de son séjour à Cahuzac. C'est le récit d'une partie de tir au blanc, à l'arbalète, entre les seigneurs d'Estissac et le vicomte de Lauzun; il y nomme tous les familiers de la maison, le valet Perroton, l'arbalétrier Carquelin, l'écuyer Saint-Sernin et « le bon canonge La Carte ». C'est une réminiscence si précise et si vivante qu'elle est indiscutable. Au demeurant, voici le passage :

« A Cahuzac, dit Gymnaste, feut, pour tirer à la butte,

1. Abel Lefranc, *Revue des Études rabelaisiennes*, t. VII, 1909, p. 411.

2. Ces mots sont de Marty-Laveaux. J'ajoute qu'en même temps qu'il était secrétaire de l'évêque, Rabelais faisait l'éducation de son neveu, Louis d'Estissac, avec lequel il demeura toute sa vie en relations. La « Madame d'Estissac » de sa correspondance est la femme de Louis, Anne de Daillon du Lude (voir Heulhard, p. 73, et Bourrilly, *Lettres de Rabelais*, p. 34). Le Duchat (*Lettres*, édit. 1741, p. 26) s'est trompé à ce sujet, comme sur l'origine des Estissac, qu'il fait venir de l'Aunis; leur nom était *Madaillan* et ils étaient Agenais; le château de Madaillan, pris par Monluc en 1574 et ruiné depuis, était à sept kilomètres d'Agen.

3. Le château de Cahuzac, aujourd'hui *Cauzac*, est situé auprès des Tricheries, entre Beauville et Saint-Robert. Il a passé des Estissac aux Thoiras et appartenait, il y a quelques années, au marquis de Châteaurenard (Tamizey de Larroque, *Les vieux papiers du château de Cauzac* (*Documents inédits*, 1592-1627). Agen, 1882, in-8°).

partie faicte entre les seigneurs d'Estissac et vicomte de Lauzun. Perroton avoit depecé unes demies-décrétales du bon canonge La Carte, et des feuilletz avoit tiré le blanc pour la butte. Je me donne, je me vends, je me donne à travers tous les diables si jamais harbelestier du pays (lesquels sont suppellatifs en toute Guyenne) tira traict dedans. Tous furent coustiers. Rien du blanc sacro-saint barbouillé ne feut dépucellé ne entommé. Encores Sansornin l'aîné [1], qui gardait les guaiges, nous juroit *Figues dioures*, son grand serment, qu'il avoit vu apertement, manifestement, le pasadouz de Carquelin, droict entrant en la grolle au mylieu du blanc, sur le poinct de toucher et enfoncer, s'estre escarté loing d'une toise, coustier vers le fournil. Miracle! s'escria Homenaz [2].... »

Mais, si l'on voulait encore contester le séjour de Rabelais en Agenais, j'en trouverais d'autres preuves dans la connaissance parfaite qu'il avait du patois gascon et de très petites localités du pays. Ne parle-t-il pas, dans une lettre à Geoffroy d'Estissac, écrite de Rome à la fin de 1535, d'un « Monsieur de Saint-Sardos » [3], et, au chapitre XIX de *Gargantua*, maître Janotus de Bragmardo ne mentionne-t-il pas dans sa harangue « ceux de Londres en Cahors » ? On a cru (à l'exception de Burgaud des Marets) que c'était là une facétie de Rabelais; c'est une erreur. Il y a parfaitement un Londres en Lot-et-Garonne et un Bordeaux en Seine-et-Marne et, pour que Rabelais ait connu cette infime localité de Londres, voisine de Marmande, il faut nécessairement qu'il ait habité ou traversé le pays.

Or, depuis l'année 1524, faisait résidence à Agen un Ita-

1. Jean de Buade, écuyer, sieur de Saint-Cernin. Il est cité par M. Cambefort dans son *Histoire de la maison de Madaillan*, p. 241.

2. *Œuvres*, édit. Lemerre (Marty-Laveaux), t. II, p. 452. Je pense qu'il faut lire La Barte ou La Barde, au lieu de *La Carte*, les seigneuries de Cahuzac et de La Barde ne formant qu'un seul fief.

3. Saint-Sardos est une petite commune de l'arrondissement d'Agen (il en existe une autre en Tarn-et-Garonne) : j'ai encore connu, dans mon enfance, un médecin de ce nom.

lien, personnage extraordinaire qui, s'il faut en croire son fils, avait créé à Agen une véritable école de médecine. C'était Jules-César Scaliger.

Disons, pour n'y plus revenir, que J.-C. Scaliger, né à Riva, à la pointe septentrionale du lac de Garde, le 27 avril 1484[1], c'est-à-dire six ans avant Rabelais, arriva à Agen vers 1524[2], s'y maria en 1528[3] avec Andiette de la Roque-Lobejac, dont il eut quinze enfants (Joseph était le dixième), fut naturalisé en mars 1528, nommé médecin ordinaire du roi de Navarre en 1548 et mourut à Agen, dont il n'était plus sorti, le 21 octobre 1558.

Je croirais plus volontiers que lorsque Scaliger, amené d'Italie par l'évêque Antoine de la Rovère, arriva à Agen, il y trouva déjà très florissant l'exercice de la médecine et c'est peut-être la raison pour laquelle il s'y adonna, car il n'était ni docteur, ni bachelier en médecine, ni même sans doute maître ès arts[4], et Antoine de la Rovère paraît l'avoir

1. Cette date n'a jamais été précisée, même par son fils. Cependant Jules-César l'indique très exactement dans *Ata*, où il dit qu'il est né au mois d'avril et le propre jour de la fête de Flore. Or, les Jeux floraux se célébraient à Rome le 4e des calendes de mai, qui correspond au 27 avril (voir *Poemata*, 2e partie : *Ata*, p. 58 et 62).

2. M. A. Magen (*Documents sur J.-C. Scaliger*. Agen, 1873, p. 24) a donné la date du 13 avril 1521 comme celle de l'arrivée de Scaliger à Agen, parce que c'est celle de l'entrée de l'évêque, Antoine de la Rovère. Mais celui-ci, qui résidait en Italie et y mourut en 1533, fit plusieurs voyages à Agen, et c'est vraisemblablement dans un de ces voyages qu'il amena Scaliger. De 1519 à 1524, Scaliger bataille en effet en Croatie, dans le Tyrol, les Alpes, l'Italie, la Calabre et jusqu'en Sicile. Joseph Scaliger s'est également trompé en fixant son arrivée en 1526 (*Confutatio*, p. 304 et 404). La date est donnée par les lettres de naturalisation de mars 1528, qui disent que Jules-César de Lescalle de Bordonis s'est fixé à Agen « depuis quatre ans en çà ou environ » (voir ces lettres dans Bayle, art. *Verone*, note A; elles sont contemporaines du mariage).

3. Joseph nous apprend que son père dut attendre trois ans avant d'épouser sa mère, ce qui place le mariage en 1528 et concorde avec la naissance du fils aîné, Sylvius Scaliger, en 1529 (*Confutatio*, p. 405).

4. Le diplôme de maître ès arts ne donnait pas le droit d'exercer la médecine, puisqu'il n'était que l'introduction aux études médicales; mais, par un abus, nombre de maîtres ès arts, sous prétexte de familiarité avec Hippocrate ou Galien, se faisaient méde-

amené plutôt comme capitaine de son escorte ou même comme *bravo*, que comme secrétaire ou médecin.

Quoi qu'il en soit, voici ce que Joseph Scaliger, né en 1540, contait à ses auditeurs : « J'ai vu à Agen, disait-il, des médecins qui n'y venaient la plupart que pour profiter des conversations de mon très savant père, Jules Scaliger, et pour devenir ses disciples, sans faire exercice de la médecine. C'est pourquoi de cette ville, comme d'une source des montagnes, se sont répandus sur toute la France un grand nombre de célèbres médecins, épars dans ses provinces[1]. »

Ce que Joseph n'ajoute pas, c'est que cette condition de ne pas faire de clientèle était nécessaire et peut-être imposée aux élèves de son père, car celui-ci, très jaloux de ses confrères, haineux, vindicatif et d'une violence qui allait jusqu'à la fureur, ne pardonnait à quiconque exerçait ou pratiquait à ses côtés.

J'ai dit dans mon étude[2] quels tombereaux d'injures il a déversés sur ses rivaux d'Agen, lettrés, grammairiens, pharmaciens ou médecins, mais sur ces derniers particulièrement. Il les désigne tantôt par leur nom, comme les morticoles (*orcipascui*) Sire et de Bruc, les galénistes Dufour et Rozet, les médicastres Cosse et Picat, l'empoisonneur (*pharmacarius*) Vidor, etc. ; tantôt par des pseudonymes imagés et outrageants. M. Reinhold Dezeimeris a percé celui d'Arnaud de Ferron, *Struma* (le goitre), succédant à la flatteuse appellation d'*Atticus meus*, car

cins. C'est ce qui explique que Rabelais, comme Scaliger, ait pu exercer çà et là avant son diplôme de bachelier. Toutefois, Rabelais était bien décidé à se faire graduer, tandis que Scaliger n'avait pas assez de sarcasmes et d'insultes pour « les produits de Montpellier ». Je reviendrai sur cette question dans un autre article.

1. *Scaligerana* (*prima*), édit. Cologne, 1695, p. 10, au mot *Aginnum*. Malgré cette assertion de Joseph je ne connais que deux élèves illustres de Scaliger : ce sont Muret et Joseph lui-même ; encore n'avait-il que dix-huit ans à la mort de son père. Mais ni l'un ni l'autre ne furent médecins. On ne peut donner pour un médecin célèbre le Joannes Bergius, de Rodez, mentionné par la *Confut.*, p. 465.

2. *Revue des Études rabelaisiennes*, 1905, t. III, p. 29 à 32.

Scaliger se comparait volontiers à Cicéron. J'ai identifié celui de Rabelais, *Baryænus* (lourd de vin)[1]; mais il est un confrère sur lequel il s'est acharné avec une véritable férocité, c'est *Calvus*. Eh bien, Joseph Scaliger nous apprend que ce *Chauve* n'est autre que le futur conseiller et professeur royal, plus tard chancelier de l'Université de Montpellier, Jean Schyron[2]. C'est un trait de lumière qui nous découvre l'apprentissage médical de Rabelais à Agen et les causes de la haine que Scaliger lui porte.

1. Scaliger, dans ses fureurs poétiques, multipliait les physionomies de ses ennemis et changeait leurs sobriquets, de telle sorte qu'il est difficile de se reconnaître dans ce dédale de masques. Ainsi *Bambalio* est encore un masque de Ferron, comme *Œsopicus*, *Noctìcorvus* et *Œgothelès*; le médecin Dufour est tantôt *Furnius* ou *Furnellus*, tantôt *Ipnius* ou *Ipnellus;* le médecin Picat devient *Pissotus*; enfin plusieurs pièces au nom de *Bibinus*, le Biberon, s'appliquent certainement à Rabelais (voir en particulier la pièce *In Bibinum* de l'*Hipponax*, p. 446); les pièces *In Monachum* et *In Monotam* semblent encore le viser; et, s'il en est ainsi, nous entrevoyons sinon la vie de Rabelais à Agen, du moins la vie crapuleuse que lui prête Scaliger. C'est certainement à cette source que se sont documentés Ronsard pour l'*Épitaphe de François Rabelais* et de Thou pour l'*Ombre de Rabelais;* ils n'eussent point fait du plus puissant de nos satiriques un ivrogne fieffé s'ils n'avaient lu Scaliger. Il ne faut pas oublier que Scaliger dédiait ses *Anacreontica* à Ronsard et échangeait des vers avec lui, tandis que de Thou fut l'intime ami de Joseph, dont il avait été le camarade d'études à Valence.

2. *Scirrhonius*, *ignarissimus vir*, *pharmacotriba* (*id est* pileur de drogues) *verius quam medicus. Id est Calvus ille*, *carminibus patris Julii Scaligeri decantatissimus cuique stigmata inussit* (*Scaligerana*, édit. Cologne, 1595, p. 364). — Sur Jean Schyron, on pourra consulter la courte note que lui consacre Thénard dans son étude sur les anciens maîtres de Montpellier (*Chroniques de Languedoc* de la Pijardière, t. II. p. 177). J'y ajouterai que Schyron vivait en 1548 à la cour de Navarre comme médecin de Marguerite, qui avec lui « devisoit à son disner et soupper, tantost de medecine, comme de viandes malsaines ou salubres au corps humain, et des choses naturelles » (*Charles de Sainte-Marthe*. Cf. C. Ruutz Rees, Champion, 1919, p. 220); qu'il mourut en 1556 et qu'il eut pour successeur, comme chancelier de l'Université de Montpellier, Guillaume Rondelet. Son dernier acte fut la construction de l'amphithéâtre d'anatomie, sur lequel se lisait l'inscription : *Curantibus Joanne Schyronio, Antonio Saporta, Guillelmo Rondeletio, J. Bocatio. Anno M D LVI.* Sa réputation était grande, puisque

Jean Schyron exerçait à Agen en même temps que Scaliger, comme lui tenait école et lui prenait ses élèves ou ses clients; triple motif d'infamie pour l'irascible prince de Vérone.

Scaliger en effet, à son arrivée à Agen, se trouva très isolé, très dépaysé; ses poésies sont remplies de doléances et d'invectives contre la Gascogne, contre les Aquitains et en particulier contre cette ville d'Agen « obscure, malgré ses prétentions, où le soleil sert moins à féconder la terre qu'à incommoder les habitants, où chacun n'a de souci que de sa récolte, où l'esprit est ce qu'on cultive le moins et où, si l'on s'applique à l'étude des lettres, c'est uniquement pour y trouver les moyens d'y faire ou d'augmenter sa fortune. On n'y vend aucun livre, excepté ceux de grammaire et de droit, et, pour s'aider dans ses travaux, il a dû courir au bout du monde, tantôt à Bâle, tantôt à Venise, tantôt à Florence et même à Rome, demander des livres aux bibliothèques[1] ».

Il chercha donc, dès son arrivée, à s'y créer, à défaut d'amitiés, des relations intellectuelles, et, grâce à sa faconde italienne et aussi son érudition, il attira chez lui ou autour de lui les lettrés, les pédagogues, les grammairiens et les médecins de la région; c'est là vraisemblablement l'École dont parle Joseph Scaliger. Mais il se fit bientôt, par son odieux caractère, des ennemis, non seulement de tous ses concitoyens, mais encore de ses visiteurs de passage.

Rabelais, défroqué, inquiet, vagabond, sans moyens d'existence, entra-t-il en liaison avec lui? — Je le croirais

Auger Ferrier, né en 1513 et fils d'un chirurgien de Toulouse, se rendit à Montpellier pour y apprendre, sur cette seule réputation. Schyron lui servit de patron, comme à Rabelais, et, quand il se fit graduer, en 1540, présida à ses examens.

1. Épître dédicatoire des *Orationes pro M. Tullio Cicerone contra Desiderium Erasmum. Roterodanum* (1531), édit. Toulouse, 1620. L'adaptation de ce passage est de Ch. Nisard. Mais il est mieux résumé dans une pièce de l'*Hipponax* : « *Conqueritur se coactum habitare in Nitiobrigis* » (t. I, p. 432), où il dit : « Dans ce Tartare barbare le mensonge est le seul plaisir; l'or, la cuisine et la chicane sont les divinités. »

si une pièce intitulée *De Bibino* (*Hipponax*, p. 451) est, comme je le suppose, dirigée contre lui.

Voici cette pièce : « Lorsque Bibinus fréquentait ma maison, nous n'avions tous deux qu'un cœur, un esprit, une langue, nous étions des frères qui disputaient amiablement. Mais, depuis que ce méchant drôle (*malignus*) en est sorti, nous sommes encore plus frères que si nous fussions sortis du même père et nulle contestation ne nous divise : lui ne veut pas venir, moi je ne veux pas qu'il vienne. »

Rabelais aurait donc commencé par fréquenter chez Scaliger, aurait eu avec lui un commerce assez étroit, puis l'aurait quitté pour s'attacher à un rival. Voilà bien qui explique sa phrase à Érasme, à propos de Scaliger : *Vir mihi bene notus*, C'est un homme que je connais bien; et comme, de 1524, date de son arrivée à Agen, jusqu'en 1558, date de sa mort, Scaliger n'a jamais quitté Agen, sauf quelques courses d'affaires à Bordeaux, il faut nécessairement que les deux hommes se soient rencontrés à Agen.

Qu'ensuite Rabelais ait été le disciple de Schyron, on n'en saurait douter. Or, dès la fin de 1528, Schyron venait professer à Montpellier[1] et aussitôt Rabelais, qui voulait se faire graduer en médecine, quittait Agen à son tour.

1. Ajoutons comme commentaire à la nomination de Schyron à Montpellier que Jules-César lui décocha une furieuse invective : *Ad Montem Pessulum de Calvo :*

« . . . . . *ne exilio et fame periret*
Factus clinicus, ipsemet coquinis
Pinsit ptissania et rotat verutum;
Rimatur luteum foramen ani
Quo clysteria tergimerda condat. »

(*Manes Catulliani*, I, 639.)

Si Schyron, à la cuisine, pilait les drogues et tournait la broche, cela témoigne qu'à cette époque, dans les hôpitaux, la pharmacie se confondait encore avec la cuisine. Il est probable, si Joseph a dit vrai, que Schyron enseignait la *matière médicale*, c'est-à-dire l'*histoire naturelle*. La botanique et les drogues faisaient déjà la réputation de Montpellier et on ne s'étonnera plus des longues herborisations de Gargantua (liv. I, chap. XXIII), de ses promenades

On sait qu'à cette époque les étudiants, pour se faire inscrire dans une Faculté, devaient se choisir un maître (*pater*) auquel ils s'attachaient, dont ils suivaient les cours, qu'ils payaient d'ailleurs, et qui répondait d'eux au recteur. Nous avons la preuve que ce maître fut Jean Schyron pour Rabelais, car voici ses certificats d'inscription et de baccalauréat en médecine :

17 septembre 1530 : *Ego Franciscus Rabelæsus Chinonensis, diocesis Turonensis, huc adpuli studiorum medicinæ gratia. Delegique mihi in patrem egregium Dominum Joannem Scurronum, doctorem regentemque in hac alma Universitate. Polliceor autem me omnia observaturum quæ in predicta medicinæ facultate statuuntur et observari solent ab iis qui nomen bona fide dedere, juramento, ut mos est, præstito.*

Adscripsique nomen meum manu propria, die decima septima mensis septembris, anno domini millesimo quingentesimo trigesimo.

Rabelæsus.

1er novembre 1530 : *Ego Franciscus Rabelæsus diocesis Turonensis, promotus fui ad gradum baccalaureatus, die prima mensis novembris, anno domini millesimo quingentesimo trigesimo, sub reverendo artium et medicinæ professore magistro Joanne Scurronio.*

Rabelæsus[1].

Jean Schyron fut donc à Montpellier le père ou le patron de Rabelais. Mais ce qui prouve que leur connaissance datait de loin, c'est que, six semaines après son arrivée,

aux îles d'Hyères « fécondes en plantes médicinales », et de la légende montpelliéraine d'une soutenance de thèse sur les plantes, où Rabelais aurait pris la parole (Ant. Leroy, *Elogia Rabelæsiana*).

1. *Œuvres de Rabelais*, édit. Lemerre (Marty-Laveaux), t. III, p. 308. Le chancelier de l'Université de Montpellier était à cette époque Pierre Trémolet (Arch. de la Haute-Garonne, B. 22, fol. 221, 8 mai 1518); les professeurs de la Faculté de médecine étaient Jean Schyron, Denis Fontat et Antoine Saporta (P. Freher, *Theatrum virorum clarorum*, 1688, p. 1248, Biogr. de Jacques Bording. Bording était à Montpellier en 1531 ; il dut s'y trouver avec Rabelais).

sans aucun stage d'écolier, maître François put prendre son baccalauréat en médecine et donner des lectures de quelques traités d'Hippocrate et de Galien.

A la vérité, les statuts de la Faculté des arts pour cette époque ne fixent pas le temps d'études exigé pour devenir bachelier; mais ce temps, qui était de huit ans pour la théologie, de sept pour le droit civil et de cinq pour le droit canon, ne peut être évalué à moins de deux ans pour la médecine[1]. Si Rabelais a pu s'en affranchir, c'est évidemment grâce à l'appui de Schyron, son maître, dont il avait suivi l'enseignement pendant plusieurs années. Il n'y a pas d'autre explication possible et ainsi se trouve confirmé le surnumérariat médical de Rabelais auprès de Jean Schyron à Agen, antérieurement à 1530.

Rabelais, d'ailleurs, conserva à son maître une gratitude respectueuse. Il le nomme, dans un passage du *Quart Livre*, « le noble Schyron ». « Le noble Scurron, médicin, dit-il, passant un jour par ce pays (le Languedoc), nous contoit qu'il est si fort (le vent de cierce) qu'il renverse les charrettes chargées[2]. »

Nous pouvons maintenant définir avec netteté dans quelles conditions Rabelais traversa Toulouse en 1528-1529 et pourquoi il ne s'y arrêta pas.

L'Université de Toulouse atteignit, de 1520 à 1540, son maximum de prospérité et non seulement l'École de droit, mais encore les Facultés de théologie et des arts (celle-ci comprenant la médecine) y attiraient de nombreux élèves. Gabriel de Minut en évalue le nombre à dix mille[3].

1. Il était de moins de deux ans à Paris. Il fallait en outre posséder le diplôme de maître ès arts ou prouver qu'on avait suivi pendant deux ans un cours de philosophie; avoir vingt-deux ans accomplis, faire une déclaration de religion catholique et présenter un certificat de « bonnes mœurs et conduite rangée » signé de trois docteurs. Le bachelier pouvait exercer la médecine. On sait que Rabelais ne prit son diplôme de docteur qu'en 1537, à quarante-sept ans, la même année que Rondelet.

2. *Œuvres de Rabelais*, t. II, p. 420. Rabelais confond évidemment ici le vent de cers avec son antagoniste le vent d'autan.

3. Gab. de Minut, *De la beauté, discours divers... avec la paule-*

Nous en avons la preuve par la foule de théologiens, d'artiens et de médecins qui sont nommés dans les poésies de Scaliger et de Voulté, dans les correspondances de Boyssonné et de Dolet, dans les actes notariés et les procès de cette période. Ce n'est que plus tard, lorsque les gages des professeurs n'y furent plus payés ou tombèrent à des chiffres ridicules, que l'école de médecine y tomba en décadence. Henri de Mesmes nous montre encore vers 1550 son ami, Honoré Castellan, professant la médecine à Toulouse, aux côtés de Turnèbe et de Lambin, et c'est précisément Castellan qui, en 1564, passé à Montpellier, fit relever si considérablement le salaire des professeurs de cette ville qu'il lui donna sa supériorité sur Toulouse[1].

Si donc, à l'époque où maître François quittait Agen, Montpellier était déjà renommée pour sa droguerie[2], l'en-

graphie..., etc. Lyon, Barth. Honorat, 1587, p. 219. Le 6 juillet 1531, le capitoul François de Saint-Félix, dénonçant à la ville les statuts synodaux de l'archevêque de Toulouse, se préoccupait de l'afflux des étrangers et des mesures à prendre pour assurer les subsistances de cette population. Il ajoutait : « L'Université est la plus renommée ès deux Facultés que autre de ce royaulme » (Délib. capitulaires, BB. 9 (Donjon), fol. 149).

1. Les gages des régents etaient payés dans le principe par une imposition de deux deniers sur chaque minot de sel qui entrait dans la province. Cette imposition s'éleva peu à peu jusqu'à vingt-deux deniers, mais le cardinal d'Armagnac la jugeait si insuffisante qu'il aima mieux la supprimer et qu'il taxa les gages des régents sur les évêques suffragants de l'archevêché de Toulouse. Ceux-ci firent opposition et, comme ils avaient la haute main aux États de Languedoc, ils arrivèrent, après n'avoir pas payé, à s'exonérer définitivement en 1613. Il fallut se rabattre sur le sel, dont le droit fut porté à six sols; c'était un impôt de 3 °/₀ environ par minot, aussi les fermiers des gabelles opposèrent-ils la volonté la plus rétive à cette contribution. Les procès-verbaux des États sont pleins de doléances à ce sujet et constatent que les régents en médecine ont dû suspendre maintes fois leurs cours, faute de gages. — Or, en 1564, Honoré Castellan, passé de Toulouse à Montpellier et devenu professeur à la Faculté, archiâtre de la reine, conseiller du roi, profita de son crédit pour faire porter par le roi les gages des professeurs de Montpellier à 400 livres. C'était si beau que les maîtres y affluèrent et que dès lors l'enseignement de la médecine tomba à Toulouse dans le discrédit.

2. On voit, par exemple, dans les *Nonpareilhas Réceptas*, publiées

seignement de la médecine était incontestablement plus apprécié à Toulouse et il est naturel que Rabelais ait songé, sinon à s'y faire graduer, du moins à y venir étudier.

Il nous l'a dit dans un passage célèbre de *Pantagruel :* « De là Pantagruel vint à Thoulouse où apprint fort bien à dancer et à jouer de l'espée à deux mains, comme est l'usance des escholiers de ladite Université; mais il n'y demeura guères quand il vit qu'ils faisoyent brusler leurs régens tout vifz, comme harans soretz[1]. » Mais cette raison n'est pas la bonne.

Je ferai remarquer en effet que le supplice de Caturce (Jean de Cahors) date de 1532[2], l'année même de la publication de *Pantagruel*, que Rabelais habitait Lyon à cette époque et qu'il y avait alors trois ou quatre ans qu'il avait quitté Toulouse. Nous avons d'ailleurs une preuve qu'il y contracta de savantes liaisons et que, par conséquent, il dut y séjourner quelque temps[3], bien que sa position délicate de religieux fugitif lui imposât la plus extrême réserve dans ses fréquentations. Cette preuve résulte de l'histoire du Josèphe de Jean de Pins, et la voici :

Une lettre d'Érasme, demandant à l'illustre prélat de lui prêter, pour son ami, l'imprimeur Froben, un manuscrit grec de Josèphe, fut interceptée, au mois de septembre

avant 1555. les jolies filles de Toulouse décider un étudiant à faire le voyage de Montpellier pour leur en rapporter fards et parfums :

« Qu'anes juscas à Montpellié
On son las flors de medicinas,
Per lor portar de drogas finas
Et de receptas appropriadas
Per las tenir fort affachadas. »

(Édit. Noulet, vers 34-38.)

1. *Pantagruel,* liv. II, chap. v.

2. Voir Louis Greil, *Le livre de main des du Pouget.* Cahors, 1897, in-8°, p. 9.

3. C'est vraisemblablement pendant ce séjour qu'il a emprunté au patois languedocien un grand nombre de locutions dont il a enrichi son vocabulaire; ainsi : *fillol*, *esclops*, *calel*, *tinel*, etc. On pourrait dire à la vérité qu'il les a entendues à Montpellier. Mais il est tel mot, comme *estre* ou *hestre*, qui est caractéristique du Toulousain. « Aristotelès a déclaré l'estre des femmes estre de soy insatiable »

1531, par des mouchards « placés en ces jours d'agitation sur tous les chemins ». Le nom maudit d'Érasme parut une preuve suffisante d'hérésie et Jean de Pins fut poursuivi, arrêté, emprisonné (voir sa lettre à Dolet du 23 mars 1532)[1] et requis, au procès, de montrer son manuscrit. C'était un grimoire indéchiffrable et qui avait beaucoup souffert. Les juges ne furent pas éloignés d'y voir de la cabale. Il fallut, à deux reprises, que l'évêque vînt lire et traduire la lettre accusatrice au tribunal. Dolet nous a conté, avec une malicieuse gravité, la scène qui se passa alors : « Sa lettre, dit-il, est lue avec une scrupuleuse attention; on s'y prend à plusieurs fois pour en achever la lecture qui ne laisse pas que d'embarrasser ces barbares, étrangers à la langue latine et familiers seulement avec leur patois; on finit par comprendre qu'Érasme demande à Jean de Pins son exemplaire de Josèphe. D'ailleurs, aucun mot qui ait trait à l'hérésie; toutes les expressions inattaquables, toutes choisies et pesées avec autant de soin que de circonspection. Quel désappointement pour cette séquelle de calomniateurs frustrés de leur espérance! La proie s'échappe de la gueule des loups. Force leur est,

(*Tiers Livre*, chap. XXVII). Sur ce mot, *hestre*, qu'on peut traduire par *le chose*, voir Triors, *Les joyeuses recherches de la langue tolosaine :* « *Vay dire à la Combetto, que demoro à la carriero de Bouquieros, que me preste soun hestre* » (édit. Noulet, p. 56).

1. *Stephani Doleti Orationes* (absque anni, loci et typographi nota). Seb. Gryphius, Lyon (1534), petit in-8° de 248 pages. Ce volume renferme, à la suite de *l'Oratio secunda in Tholosam*, la correspondance de Dolet. Or, cette correspondance se termine par deux lettres non signées, dont les auteurs ont été mal identifiés. La première (p. 173), parvenue à Dolet le soir même de son incarcération, au sénéchal de Toulouse, est manifestement de Jean de Pins; elle est d'un ton de dignité parfaite et recommande d'autant mieux la résignation au fougueux étudiant que celui qui l'a écrite a éprouvé récemment les mêmes tribulations. La seconde (p. 174) ne peut être comme l'a vu Mettaire, que d'Arnaud de Ferron; elle répond en effet à la troisième lettre de Dolet à Ferron, donnée à la page 83; ce qui n'empêche pas qu'on la trouve insérée dans le recueil manuscrit des Lettres de Boyssonné (bibl. de Toulouse, ms. n° 834, p. 39), et cela démontre surabondamment qu'on a beaucoup ajouté, et à diverses dates, à ce recueil.

avec rancœur, d'absoudre Jean de Pins de l'inculpation d'hérésie et de le renvoyer de la poursuite[1]. »

Ce fut, dans le camp des lettrés, une joie et une risée générales; mais si, l'année suivante, pouvait paraître à Bâle l'*Histoire juive de Flavius Josephus*, avec les notes de Gelenius[2], c'en était fait à Toulouse de la faveur et du crédit de Jean de Pins. C'est ce qui explique le ton résigné, presque découragé, de sa lettre à Dolet, et c'est ce que confirme encore plus clairement la note de Blaise d'Auriol, insérée au Livre rouge de l'Université, en 1533[3].

Quant au manuscrit de Josèphe, il était parvenu à Lyon quelques jours après l'affaire, par l'intermédiaire de l'élève et l'ami de Jean de Pins, Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, et c'est à Rabelais que celui-ci l'avait adressé.

Rabelais à son tour l'envoya à Érasme, le 30 novembre 1532, par les mains d'un étrange personnage, sur lequel j'aurais beaucoup à dire, le Flamand Hilaire Bertulphe, joyeux compagnon, courtier en librairie, lettré, grand ami d'Érasme qui en a fait le principal interlocuteur de ses *Colloques*, grand ami de Rabelais, mais grand ami aussi d'un régent de la Faculté des arts de Toulouse, qui avait auparavant professé à Agen, Jean Maurus[4]. Et c'est pré-

1. Ét. Dolet, loc. cit. *Oratio secunda in Tholosam*, p. 60.

2. *Flavii Josephi antiquitatum judaïcarum libri XX; De Bello judaïco libri VII, etc.* Basileæ, in officinia Frobeniana, 1534, in-fol.

3. Bibl. universitaire de Toulouse, Livre rouge, fol. 160b, une page autographe de Blaise d'Auriol, à ce moment recteur de l'Université. Un neveu de Jean de Pins, Arnaud de Pins, était boursier au collège de Mirepoix; il s'absenta plus de trois mois de Toulouse; peut-être était-il simplement malade. Mais Bl. d'Auriol, avec le consentement de l'évêque de Mirepoix, Philipe de Levis, se hâta de le déclarer déchu et de nommer à sa place son propre neveu, Raymond d'Auriol; c'est de quoi il a dressé procès-verbal, et cela fait mesurer le discrédit des humanistes, de Jean de Pins en particulier, dans les dernières années de sa vie.

4. Jean Maurus (je pense qu'il s'appelait Maure ou Le Maure et qu'il était de Coutances) est une des plus curieuses figures de ce temps. C'est le chef du clan d'Érasme, auquel appartenaient Jean de Pins, Bertulphe, Rabelais, Bourbon, etc., et auquel s'opposent à Toulouse les clans de Scaliger et de Dolet (Ferron, Boyssonné, Voulté, etc.). Imprimeur nomade, puis grammairien, on le trouve

cisément à l'occasion de cet envoi que fut écrite la lettre fameuse de Rabelais à Érasme, que les commentateurs avaient cru adressée à Bernard de Solignac, mais que M. Ziesing et moi avons restituée à Érasme[1]. C'est aussi

à Paris en 1507 où il s'éprend d'Érasme et de Longueil; il passe dans le Midi avec un matériel d'imprimerie et imprime à La Réole, en 1517, ses *Commentaires de la langue latine*, avec quelques autres ouvrages; on le trouve régent à Lectoure en 1518, à Agen en 1519, puis, à partir de 1522, à Montauban, où il enseigne comme « maître ès arts et philosophie »; en 1532, il passe définitivement à Toulouse où, entre temps, il avait fait l'éducation des enfants de Sanche Hébrard et publié divers ouvrages; il est alors docteur régent de la Faculté des arts; c'est à ce titre qu'il est excepté de la taxe à partir de 1532 et qu'il figure dans deux délibérations municipales du 6 juillet et du 16 août 1536; en 1544, il porte le titre de vice-recteur (E. Roschach, Invent. AA. 17, p. 258); il meurt à Toulouse en juillet 1552 (arch. départ., B. 45, fol. 495a). Scaliger, Voulté et Hub. Suzanneau l'ont abondamment insulté, vilipendé, couvert de boue; j'ai relevé dans Voulté trente-cinq pièces contre Maurus; il n'y en a qu'une dans Suzanneau, mais elle les dépasse toutes en ordure. Maurus avait eu l'imprudence de se marier tard avec une femme trop jeune. On trouve, en tête de son *Épitomé des adages d'Érasme* (Chiliades, 1527), le quatrain suivant de Bertulphe :

« *Vin* (Vis ne) *scire, o studiosa turba, quanto*
Erasmus superet Politianum?
Longa non opus est recensione :
Hic est centurio, ille Chiliarchus. »

Hilarius-Bertulphus Ledius.

Qu'on ne s'en étonne pas. Au XVIe siècle, où les cours se faisaient en latin et où le moindre étudiant devait entendre cette langue comme la sienne, tout le monde latinisait, les commissionnaires en livres aussi bien que les imprimeurs, les correcteurs et les libraires. L'histoire de Robert Estienne, dont la femme, les enfants et jusqu'à la servante conversaient en latin avec les clients de la maison, n'a rien d'anormal à cette époque. — Sur Maurus, on pourra consulter A. Claudin, *Les origines de l'imprimerie à La Réole*, 1894, in-8°, et Em. Forestié, *Histoire de l'imprimerie à Montauban*, 1898, in-8°, p. 17 à 37. Je pense d'ailleurs que la plupart des ouvrages que M. Forestié croit imprimés à Montauban l'ont été à Toulouse.

1. J'ai donné cette lettre dans la *Revue des Études rabelaisiennes*, t. III, 1905, p. 39. Voir sur la question Arth. Heulhard, *Une lettre fameuse; Rabelais à Érasme*. Paris, libr. de l'Art, 1902, in-4°, et de Santi, *Rabelais et J.-C. Scaliger*, loc. cit., 1905, p. 33 et suiv.

dans cette lettre que Rabelais, ayant appris par Bertulphe qu'Érasme « préparait je ne sais quoi en réponse aux calomnies de Jérôme Aléandre, qu'il soupçonnait d'avoir écrit contre lui sous le nom supposé de Scaliger », détrompe le maître, lui dévoile la personnalité de Scaliger et indique ses relations avec lui.

Croit-on que, si Rabelais n'avait pas connu ces Toulousains, Jean de Pins, Georges d'Armagnac, Boyssonné, Tabouet[1], etc., il eût servi d'intermédiaire, simple correcteur d'imprimerie à Lyon, entre ces lettrés et la grande figure d'Érasme? Notons qu'il appelle Georges d'Armagnac son vieil ami : *pro veteri nostra amicitia*[2]. Pourquoi donc ne demeura-t-il pas à Toulouse?

1. Julien Tabouet fit ses études de droit à Toulouse. Il était déjà licencié et l'un des quatre assesseurs (c'est-à-dire conseil juridique et juge des causes civiles) du conseil de ville quand Rabelais vint à Toulouse (Délib. capitulaires, BB. 9, et Comptes des trésoriers de 1529 à 1536, *passim*, très nombreuses mentions). Il fut même un instant, avant d'être envoyé au parlement de Savoie, promu à la charge de « juge des affaires d'hérésie au siège de l'Inquisiteur de la foi » (*Catal. des actes de François Ier*, t. III, p. 269, n° 8761). Je pense que c'est lui que Rabelais désigne au *Tiers Livre*, chap. XLV, par « Julian, jurisconsulte insigne », et non pas un jurisconsulte Vivian, comme le croit Marty-Laveaux (*Œuvres*, t. IV, p. 261). Il est toujours appelé *Julian* (et non Julien) *Taboët*. Rabelais put encore le rencontrer en 1536 à la cour, où il avait été envoyé en mission par les capitouls, avec son collègue Guillaume Pellicier (Compte de Guill. Pellicier, 1537). Il laissa des enfants à Toulouse. Son fils, « François Tabouet », docteur et avocat, avait épousé Marie Sacaley, dont il eut, le 7 août 1598, un fils, Charles (Reg. bapt. de Saint-Étienne, GG. 198).

2. Il connaissait certainement le précepteur, l'ami, le familier de Georges d'Armagnac à Rodez, Pierre Gilles, car il le nomme au chap. XXX du livre V : « Entre iceulx, j'y advisay Pierre Gylles, lequel tenoit un urinal en main, considérant en profonde contemplation l'urine de ces beaux poissons. » Pierre Gilles, né à Albi vers 1490, grécisant, qui « tout jeune encore avait amassé déjà des trésors d'érudition », achevait à ce moment, à Rodez, *in asperitatibus saxetorum Ruthenensium*, son *Ex Æliani Historia latini facti*... etc. (Lyon, Seb. Gryphius, 1533, in-4°), et c'est encore au cardinal d'Armagnac qu'il dédia plus tard *Elephanti descriptio* (voir Tamizey de Larroque, *Lettres inédites du cardinal d'Armagnac*. Introduction. Bordeaux, 1874).

Si, comme je le crois, c'est au cours de l'année scolaire 1528-1529 qu'il y vint, il y rencontra d'abord la famine et la cruelle épidémie de peste dont un autre étudiant, arrivé la même année, Antoine Aréna, de Soliers, nous a laissé le pittoresque tableau[1]. Or, Aréna ne nous cache pas que la coutume des étudiants était, lorsque la peste ravageait le quartier des Écoles, de déménager sans vergogne et de décamper au plus loin... en oubliant de payer leur loyer. Lui-même, Aréna, ne s'en fit pas faute et ne séjourna que quelques mois à Toulouse. Il est vraisemblable que maître François, dont la prudence s'apparentait plutôt à Panurge qu'à frère Jean des Entomeures, suivit le conseil de son camarade : « Fuyez au plus vite, au plus loin, et ne revenez que le plus tard, voilà le seul bon remède. » Rabelais d'ailleurs a beaucoup emprunté à Aréna.

En outre, dans la situation irrégulière où il se trouvait, ayant rompu ses vœux et jeté son froc aux orties, Toulouse devait lui être particulièrement à craindre. Un inquisiteur y demeurait. Les étudiants y étaient plus qu'ailleurs turbulents et audacieux ; ils ne bornaient pas leurs exploits à des batailles contre le guet, des ribleries de pavé, des houspillages de « bagasses » et des saouleries de taverne ; ils touchaient hardiment au dogme et se passionnaient pour les idées de réforme religieuse qui cheminaient lentement en France, mais qu'échauffaient parmi eux leurs camarades d'outre-Meuse et d'outre-Rhin, admirateurs de Luther, élèves zélés d'Érasme, de Mélanchton ou de Reuchlin. C'est en effet l'époque où Servet et Dolet étudient à Toulouse,

1. *Antonius Arena provincialis de bragardissima villa Soleriis... ad suos compagnones...* etc., édit. 1670, p. 39. Voir aussi Lafaille, *Annales*, t. II, p. 65 ; Vict. Fons, *Le parlement de Toulouse en temps d'épidémie (Mém. de l'Acad. des sciences de Toulouse*, 1878, 7e série, t. X, p. 39) ; de Santi, *La peste à Toulouse (Mém. de l'Acad. des sciences de Toulouse*, 1919, 11e série, t. VII, p. 101). L'épidémie sévit d'ailleurs aussi à Agen et donna lieu à maintes vantardises de Scaliger ; ainsi, il écrit à Guy Goulard de Brassac, président au parlement de Bordeaux : *Clade ex terribili refero, Brassace, salutem.* (*Apiculæ*, p. 45.)

controversent et se mêlent aux polémiques, où Pierre Bunel et Boyssonné professent à l'Université[1], où Jean de Pins, Pierre du Chatel, Jacques de Minut, Scaliger lui-même inclinent à la Réforme sous couleur d'humanisme, où des prélats éminents comme Jean de Monluc, Georges d'Armagnac et Paul de Foix donnent des gages à l'hérésie; c'est

1. Rabelais assista certainement à Toulouse aux cours « du très docte et vertueux Boissonné » et il ne sait donner de meilleur conseil au juge Bridoye que d'envoyer son fils étudier sous ce maître (*Œuvres*, t. II, p. 145; chap. XXIX du *Tiers Livre*). Je crois cependant que c'est plus tard, à Lyon, qu'ils entrèrent en intimité étroite. Si, comme Rabelais et en dépit de sa cléricature, Boyssonné avait eu aussi un fils, cela nous expliquerait mieux pourquoi il n'a pas consacré moins de huit pièces à la mort de Théodule Rabelais. Ce fils, M. Émile Picot a cru le retrouver comme étudiant sur les registres de l'Université de Ferrare, en 1549, sous le nom de *Giraud de Boyssonné* (Ém. Picot, *Les Français à l'Université de Ferrare : Journal des savants*, 1902, p. 10, n° 29 du tirage à part); mais il est plus vraisemblable qu'il s'agit d'un fils de Jean de Buisson-Bauteville et de Claire de Puymisson. On le trouve en 1555 conseiller lai au parlement de Toulouse sous le nom de Géraud Boysson (*Hist. Lang.*, t. XIII, col. 357); il était gendre de Michel du Faur, et Macary (*Généalogie des du Faur*, p. 180) l'appelle *Géraud de Boisson*. Je ne sais pourquoi M. Fleury-Vindry, qui lui a consacré une notice (*Les parlementaires français au XVIe siècle*, t. II, p. 169, n° 78), le nomme *Géraud du Buisson* et en fait un conseiller clerc; le testament de son père (1542) le nomme *Guiraud Boysson*. Il semble d'ailleurs que les biographes de Boyssonné aient exagéré la gravité et l'austérité du personnage et il se peut que sa Glaucie n'ait pas été, comme on l'a écrit, un mythe poétique. Mathieu du Pac lui reproche sa futilité et nous savons, par une lettre à Guillaume Scève, qu'il n'aimait pas voyager sans ses dés. Enfin, Antoine Aréna le cite, en 1529, parmi les plus enragés danseurs de l'École, alors même que le parlement se préparait à lui ouvrir ses portes :

> « *Bragardus doctor Boyssonus, noster amicus,*
> *Quem Parlamentum jam retirare potest;* »

mais il se peut que ce soit là une moquerie, car Aréna affirme que la danse était officiellement enseignée et il vise nombre d'autres professeurs toulousains : d'Aygua, Daffis, Gui du Solier, etc., dont il dit :

> « *Quando legunt dansas et monstrant omnia nobis*
> *Istas continue tripudiare solent.* »

Ce qui est plus certain, c'est que Boyssonné fréquenta l'Université

l'heure et le milieu où se forment les plus libres esprits de la magistrature, Arnaud de Ferron, Antoine de Paulo, Jean Daffis, Arnaud du Ferrier et Michel de l'Hospital; mais c'est aussi l'heure à laquelle le parlement de Toulouse, devenu l'auxiliaire de l'officialité et de l'Inquisition, entame résolument la lutte contre les novateurs.

Or, si la réputation d'intégrité du parlement de Toulouse était bien établie depuis les procès du maréchal de Gié (1505) et de Jean de Lomagne (1511), sa sévérité n'était pas moins redoutée. On disait communément : « Rigueur de Thoulouze, humanité de Bordeaux, miséricorde de Rouen, justice de Paris »[1]; mais, en ce qui concerne *les suspects de luthéranisme*, les magistrats de Toulouse cessaient d'être justes. Joseph Scaliger en a donné la note exacte par ces mots : « Le parlement de Toulouse se soucie peu du roi. S'il n'était pas tant contre la religion, ce serait *Sanctissimus Senatus* », et il répète : « Les juges de Toulouse sont *incorrupti*, mais ils sont trop barbares, *iniquissimi*, *etiam in civilibus causis*, à l'égard des réformés[2]. » En 1529, le procès de Pierre Bunel s'instruisait déjà avec plusieurs autres causes inquiétantes[3]. On conçoit que ce terrain brûlât les pieds de Rabelais, malgré son orthodoxie; il ne voulait pas être brûlé du tout. Aussi tira-t-il au large et, trois ans après, lors du supplice de Caturce, il témoignait encore de sa peur[4].

d'Avignon, dont l'humeur bragarde nous est attestée par le même Aréna, par Rabelais, par Triors, etc., et qu'il en célébra les faciles beautés :

« J'estime bien celles des dames qui ont
Grâce, douceur et beauté singulière... »

(*De l'Université d'Avignon*, dizain 32, 1re centurie.)

1. Bonaventure des Périers, *Récréations*, nouvelle 82.

2. *Scaligerana*, édit. Cologne, 1695, p. 390.

3. Voir les arrêts des 22 avril, 11 juillet, 26 et 28 novembre 1528. La première affaire est celle du médecin Cyprien Galibert (B. 22, fol. 200), poursuivi par l'inquisiteur Raymond de Gossin.

4. J.-C. Scaliger a résumé, dans un curieux tableau de ses *Urbes* (*Poemata*, t. I, p. 601, *Tolosa*), la situation de Toulouse à cette

Enfin, il avait des raisons économiques très impérieuses pour s'éloigner de Toulouse. Il était sans argent et il n'eût su comment, même en se déclarant trop pauvre pour payer ses frais de scolarité, suffire à son entretien dans une ville populeuse où il était inconnu. Au contraire, il savait qu'à Montpellier il serait accueilli par son ancien maître, Schyron, qui peut-être le prendrait dans sa maison comme le faisaient beaucoup de professeurs et qui, en tous cas, pourrait lui faire obtenir des facilités universitaires. Il se mit donc en route pour Montpellier, à petites journées, car sans doute il lui fallait gagner sa vie; et comme il n'est inscrit sur les registres de la Faculté que le 17 septembre 1530, il se peut parfaitement, comme le dit Pierre Borrel[1],

époque : « Qui que tu sois dont la grossière parole condamne Toulouse (ceci s'adresse à Voulté), apprends à en parler avec plus de réserve. Elle est pleine de malfaiteurs, mais elle leur est sévère. Juste envers les criminels, elle leur applique des lois dont elle est affranchie; ses habitants l'obligent à vivre dans un esprit qui n'est pas le sien, marâtre qui s'inspire d'une piété cruelle. Elle est grande et superbement égale aux autres villes de France, si bien même qu'elle peut à peine se contenir. Elle a dû, pour payer ses dettes, dépouiller ses misérables citoyens (allusion aux cotisations forcées du parlement et de l'Université pour la rançon et l'entrée du roi à Toulouse), si bien qu'on y vit riche pour mourir pauvre. Ses marchands, fripons et ingénieux, enrichis de la bourse d'autrui, succèdent aux héritages confisqués; ils ignorent ou oublient leurs origines, mais ils sont courageux et ils luttent contre les maisons aristocratiques. A quoi bon d'ailleurs survivre à nos richesses? A quoi bon espérer que nos biens nous survivront? Il faut mourir avant son destin et non après. » Cette esquisse, inspirée à Scaliger par l'activité commerciale, les succès et la richesse de la bourgeoisie toulousaine, est à retenir; sa vérité est frappante et elle dépasse de beaucoup les indications de Dolet, de Voulté et de Boyssonné.

1. P. Borrel, *Les antiquitez de la ville et comté de Castres*... Castres, Arn. Colomiez, 1649, t. II, p. 145. En faveur du séjour de Rabelais à Castres, on peut rappeler la grasse plaisanterie qu'il met dans la bouche de frère Jean sur « le moine de Castres » dont le froc, « quand on le posoit en quelque maison, feust à découvert, feust à cachettes, soubdain, par sa vertu horrificque (peut-être faut-il lire prolificque), tous les manans et habitans du lieu entroyent en ruyt, bestes et gens, hommes et femmes, jusques aux ratz et aux chatz ». (*Tiers Livre*, chap. XXVII). L'abbaye de Saint-Benoît de Castres, à l'époque où Rabelais écrivait, venait d'être sécularisée (1546), et elle

qu'il ait, entre Toulouse et Montpellier, séjourné plusieurs mois à Castres et qu'il y ait exercé quelque peu la médecine. Borrel a pu connaître des médecins qui avaient été les contemporains de Rabelais à Castres; son témoignage n'est donc pas négligeable. Je doute toutefois que ce soit à Castres que le vagabond ait « composé une partie de ses œuvres ». Sans doute l'un de ces almanachs qu'il composait pour vivre? Le chroniqueur castrais semble avoir été de bonne foi, mais il écrivait cent ans après et sur la seule tradition locale[1].

Ainsi me paraissent s'élucider quelques points obscurs de la vie de Rabelais.

Dr DE SANTI.

demeurait célèbre par les désordres dont elle avait été le théâtre au XIe siècle, sous le gouvernement de l'abbesse Guillemette, au point que, lorsqu'elle fut réformée, l'entrée en fut interdite aux femmes. Mais cela ne prouve pas grand'chose. Ces plaisanteries étaient monnaie courante. Henry Estienne les renouvelle sur les brayes des Cordeliers.

1. Ces publications légères, écrites au jour le jour pour gagner du pain, furent-elles les premières de Rabelais? Je ne le pense pas. Il avait déjà, s'il en faut croire Scaliger, écrit à Agen beaucoup de pièces fugitives :

« *Uno Barœnus plus die facit scripti*
Quam bis trecentis a viris legi potest. »

« Barœnus écrit en un seul jour plus que n'en sauraient lire six cents hommes » (*Ata*, II, p. 37). C'est encore une indication précieuse pour la biographie de Rabelais.

LA CORRESPONDANCE POÉTIQUE

DU

RHÉTORIQUEUR JEAN PICART

BAILLI D'ÉTELAN.

Le manuscrit français 1679 de la Bibliothèque nationale[1], qui contient la correspondance poétique de Jean Picart, ne semble guère avoir attiré l'attention des érudits, si ce n'est de M. H. Guy, qui a parlé de ces lettres avec beaucoup de science et de bon goût littéraire[2]. Il est le premier à avoir indiqué ce que ces épitres familières ont de nouveau quand on les replace dans leur cadre, qui est celui des grands rhétoriqueurs; elles sont gaies, intimes, sans gravité aucune, et les auteurs, qui sont des hommes d'action, presque tous des soldats, avaient trouvé le moyen de se distraire sans pédanterie.

Ces lettres sont au nombre de quarante-cinq, copiées sans ordre bien visible; les auteurs et les destinataires sont seulement désignés par leurs titres, ce qui rend les identifications particulièrement difficiles, car dans une période de dix ou quinze ans le même titre peut être porté par deux personnes différentes. Jean Picart forme le centre de cette activité littéraire. Il est le fils de Guillaume Picart ou Le Picart, chevalier, seigneur d'Ételan, de Bourg-Achard, de Radeval et d'autres terres; notaire et secrétaire des rois Charles VII et Louis XI, de nombreux actes per-

1. Ancien 7662; c'est un volume de 49 feuillets non chiffrés, écrit sur papier dans les premières années du XVIe siècle; il est incomplet du début, les feuillets 40 à 45 v° sont occupés par des épitaphes et une déploration sur la mort de Claude de France.

2. *Histoire de la poésie française au XVIe siècle*, p. 109 et suiv.

mettent de suivre son activité; il mourut avant le 17 juillet 1492[1]. Il eut deux fils, Louis qui mourut avant le 18 février 1500, date à laquelle sa femme est qualifiée de veuve[2], et Jean qui est l'auteur de la plupart de ces lettres. Seigneur d'Ételan et de Radeval, il porte le titre de conseiller et maître ordinaire de l'hôtel du roi; par lettres du 7 janvier 1515 il est confirmé en la charge de vicomte et receveur ordinaire de Falaise[3], charge qu'il résigne le 24 mai 1519[4] en faveur de son fils Antoine[5]; il est mentionné dans deux actes de cette même année[6]; le 9 février 1522 il est chargé de se rendre avec d'autres personnages dans toutes les villes du bailliage de Caux pour y procéder à des ventes[7], et le 26 février 1523 il est nommé bailli et capitaine de Gisors[8]; il mourut avant le 20 juillet 1525, date à laquelle Adrien Tiercelin lui succède à l'office de bailli et capitaine de Gisors[9]. Son décès devait remonter à quelques jours seulement, puisque le 13 juillet il signait encore une quittance[10].

Il prit part au siège de Salces en 1503; Jean d'Auton, abbé d'Angle et historiographe du roi Louis XII, cite le bailli dans ses *Chroniques* une première fois pour être allé à Savone avertir Yves d'Allègre[11] et un peu plus loin avec les seigneurs qui enlevèrent le bastion de Gênes[12] en avril 1507.

1. Anselme, t. VIII, p. 160; Bibl. nat., *Pièces originales*, 2261; *Lettres de Louis XI*, éd. Vaësen et Charavay, t. IV, p. 112, n° 2.
2. Bibl. nat., *Pièces originales*, 2261.
3. *Catalogue des actes de François Ier*, n° 15689.
4. *Ibid.*, n° 17105.
5. Ce fils n'est pas indiqué par Anselme; il est peut-être l'auteur de dix vers français insérés dans la seconde édition de l'*Oraison de Mars*... Voy. *Catalogue Rothschild*, n° 651.
6. *Pièces originales*, 2261, et *Catalogue des actes de François Ier*, n° 16907.
7. *Ibid.*, n° 1490,
8. *Ibid.*, n° 17613.
9. *Ibid.*, n° 1865.
10. *Pièces originales*, 2261.
11. Éd. Maulde La Clavière, t. IV, p. 163.
12. T. IV, p. 197.

C'est justement pendant l'affaire de Salces que Jean Picart échangea avec Louis de Luxembourg, comte de Ligny, sept lettres qui forment la première partie du manuscrit 1679. L'armée française, qui avait été envoyée dans le Roussillon contre les Espagnols, était commandée par Jean de Rieux, maréchal de Bretagne; il avait sous ses ordres « cinq cens hommes d'armes françoys, les deux cens gentishommes de la maison du Roy en la conduyte de François d'Orléans, comte de Dunoys, les cent Suyces du Roy et trois mille autres Suyces, venus de leur pays soubz la main de messire Guillaume de la Marche, et six mille Gascons, laquelle armée s'en alla ... jusques à Saulces, une place moult forte a l'entrée de Roussillon, ou là mistrent le siege, ainsi que vous orrez cy après au cours du temps[1] ».

Par suite de la chute du premier feuillet du manuscrit, la lettre de Louis de Luxembourg est incomplète; il écrit de Tournus[2], où séjourne la cour, et la vie qu'il mène là à chasser ne doit pas être désagréable :

Plus ne vous veulx fascher ne riens mander
Mais me bien fort a vous recommander
En vous priant, si trop je ne vous griefve,
D'avoir responce lomgue, moyenne ou briefve
Troys jours apres ceste lectre achevee.
Pres de Tournus, tout le long de la pree,
Sans nous fouller bras, jambes, coul ne nerfz,
A belle force avons prins de grans cerfz.
Parquoy m'en voys dormir pour me reffaire
De deulx bons yeulx ce que ne scauriez faire[3].

Jean Picart répondit[4] et ses vers forment un commentaire parfait pour le passage de la *Chronique* que j'ai cité

1. Jean d'Auton, *loc. cit.*, t. III, p. 192.
2. Saône-et-Loire, arr. de Mâcon. Nous savons par Jean d'Auton, *loc. cit.*, t. III, p. 217, que le roi passa tout l'été 1503 à Mâcon.
3. Fol. 1.
4. Lettre n° 2.

plus haut. Il se plaint du chaud et donne à son correspondant des nouvelles de la guerre :

Demain devons d'icy nous desloger
Pour droit aller vers Sauces l'assieger,
Ainsi qu'on dit toute notre armee marche[1],
Hier sy passa le seigneur de la Marche
Qui amena de Suisses grant montjoye,
J'entendz au moins Allemans de Savoye,
Dont la pluspart n'ont pas de hault une aulne,
Que pleust a Dieu qu'en bon vin de Beaulne[2]
Nous les puissions changer piece pour homme[3].

Le comte de Ligny tomba malade, ses esprits ayant été pendant « vingt jours assoupi(r)s » par les « souldartz des jours canicullaires », c'est-à-dire par la chaleur, un certain temps s'écoula avant qu'il songeât à répondre à Jean Picart, et il ne le fit pas lui-même, mais en chargea quelque scribe[4]. Le bailli avait ouï parler de cette maladie :

Car en cest ost plusieurs m'ont fait entendre
Que vous estiez en danger de mourir[5].

Il lui donne de bons conseils : évitez, lui dit-il,

... troys choses qui par *f* commencent,
C'est fruict et froict et femmes qui ne pensent
Fors seullement a leurs plaisirs venir
Sans craindre rien qui en puisse advenir[6].

Et il lui transmet les salutations et les vœux de Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie.

La cinquième lettre est assez amusante. Louis de

1. Vers trop long.
2. Vers trop court. — Ms. : *Beaulme.*
3. Fol. 2.
4. Parlant de cette épître, Jean Picart dit un peu plus loin :

« Tost j'ay congneu a la veoir et la lire
Que telle œuvre n'estoit de vous ouvree » (fol. 7).

5. Fol. 3 v°.
6. Fol. 4 r°.

Luxembourg, remis de sa maladie[1], raconte comment on lui coupa les cheveux, et aussitôt il voudrait que tout le monde fît comme lui ; il énumère les avantages de ce nouveau système :

Premierement on peult tel bien gaingner
Qu'il n'est besoing plus ces cheveulx pigner
Ne les trousser en coiffe ou couvrechief,
Et si a l'on plus a liger le chief,
Humeurs, sueurs et superfluitez
Par ce moyen n'ont lieu de nulz costez.
. . . . . .
Et oultre plus se cheveulx blans y a
Ilz sont mussez et tous mis a quia.
Et qui plus est, dont je ne me puys taire,
Point n'est propice au labeur millitaire
Grantz fay de cri[n]tz, ains mieulx a l'aise met
L'homme tousé la teste en son armet[2].

Les longues tresses molles et luisantes conviennent aux femmes, mais un homme doit avoir « la perrucque tousee », comme l'avait « Cesar, pere d'Auguste, quant il hantoit nostre Gaulle peuplee ». Tout cela est fort original et même assez joliment dit.

Jean Picart répondit. La question des cheveux l'intéressait probablement, lui aussi est d'avis de les couper.

... peu servent les cheveulx
Fors pour parer ung tas de foulz resveux
Qui contrefont les plaisans et les beaulx
Par my la court, mais ce ne sont que veaulx[3].

1. Elle avait été connue de Jean Lemaire qui, dans le *Temple d'honneur*, lui dit, en parlant des maladies qui ont frappé la noblesse : « Aussi pour la maladie extreme de deux autres princes, c'est assavoir de monseigneur l'archeduc a son retour d'Espaigne pour le premier, et de vous, monseigneur, pour le second, qui tous deux avez esté voysins de mortelle destinee, mais vous le plus prochain » (éd. Michel Le Noir, s. d., fol. a iij).

2. Fol. 5 v° et 6.

3. Fol. 6 v°.

Cette sixième lettre est exactement datée du 29 septembre 1503.

> Jour Sainct Michel au siege d'un chasteau
> Nommé Saulces qui est tres fort et beau[1].

Cette lettre fut égarée par Louis de Luxembourg et c'est un mois plus tard que, se trouvant à Montpellier avec Louis de Brézé qui était souffrant, il répondit au bailli; il ne lui donne pas de nouvelles bien précises, car il compte sur Charles de Rohan, « le petit Gyé », pour le renseigner. La correspondance des deux amis s'arrête ici, le comte de Ligny mourut deux mois plus tard, en décembre de la même année[2].

La plus grande partie du manuscrit est occupée par les lettres échangées entre le bailli et ses amis; elles ont un caractère extrêmement cordial et elles nous intéressent par le grand nombre de personnes qui y sont nommées.

La huitième épître est envoyée par Jean Picart et Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon, à Louis de Bourbon, bâtard de Liège, pour lui annoncer le mariage

1 Fol. 7.

2. Je ne parlerai pas de sa carrière politique et militaire, mais il eut avec les écrivains de son époque certaines relations qu'il est utile de rappeler. Il protégea Lemaire de Belges qui lui dédia le *Temple d'honneur et de vertus*, composé en « l'honneur de feu monseigneur de Bourbon » (éd. Michel Le Noir, s. d. Réserve Ye 219). Ligny mourut peu de temps après et le poète écrivit une déploration intitulée *Plainte du désiré* (éd. Geoffroy de Marnef, Paris, 1509. Réserve La² 2 A.), qui est très connue, parce que les principaux artistes du siècle, écrivains, musiciens et peintres, y sont énumérés. Jean d'Auton le mentionna deux fois dans ses œuvres en vers, d'abord dans l'*Epistre du preux Hector transmise au roy Loys XII° de ce nom, composée par frere Jehan d'Auton, abbé d'Angle* (Bibl. nat., f. fr. 1952, fol. 4), puis dans les *Alarmes de Mars sur le voyage de Millan avecques la conqueste et entree d'icelle* (Bibl. nat., f. fr. 5089, fol. 7 v°), où il le compara « aux preux Cesars ». Octovien de Saint-Gelais le plaça dans son *Séjour d'honneur* (éd. Vérard, 25 août 1519, fol. a iiij. Réserve Ye 296) et un poète anonyme lui composa une *Epitaphe* (Bibl. nat., f. fr. 3939, fol. 3 v°), dans laquelle le défunt s'adresse successivement à Dieu, au roi, aux gentilshommes et aux dames.

de Charlotte Gouffier, fille de Guillaume Gouffier, seigneur de Boisy, avec René de Cossé, premier panetier du roi et bailli de Caux. D'après la lettre, il semble qu'il y ait eu entre le bâtard et cette femme plus que de l'amitié :

Et toy l'amant qui estoys si secret
N'y auras tu ung merveilleux regret,
Se te sera ung trop grant vitupere,
S'a ceste foys tu ne te desespere,
Veu la chere que tousjours te faisoit
Dont personne ne s'en apersevoit,
Car ton amour fut si bien coulouree
Que la fille n'en est deshonnoree,
Et n'est nul bruict, au moins comme il nous semble,
Des bonnes cheres qu'avez faictes ensemble.
Il fault dire que tu es bien abille
Puis qu'un seul mot ne s'en dict par la ville[1]

La réponse de Louis de Bourbon, si réponse il y eut, n'est pas dans notre recueil.

La lettre suivante[2] est adressée par le bailli à Jean de Foix, vicomte de Narbonne, et à Antoine de Lorraine, duc de Calabre. Ces deux seigneurs voulaient organiser un tournoi à Blois devant les dames, Picart leur donne des conseils de prudence et termine par ces vers qui évoquent un petit tableau d'intérieur :

Plus n'en aurez car je suys en pourpoinct
Pres de mon lict la ou je me voys mectre[3].

Un peu plus loin[4] le bailli remercie monseigneur de Guise, c'est-à-dire Claude de Lorraine, comte de Guise[5],

1. Fol. 9 r° et v°.
2. Lettre n° 9.
3. Fol. 10 v°.
4. Lettre n° 13.
5. Avant lui Louis d'Armagnac porta le titre de comte de Guise, mais il mourut en 1503 sans avoir été marié. Claude, par contre, épousa Antoinette de Bourbon le 18 avril 1510; cette lettre serait donc un peu postérieure à cette date.

pour une lettre où il lui a annoncé son mariage, et Jean Picart, en homme sage, lui donne des conseils de modération en des termes très expressifs. — La quatorzième lettre est composée de moitié par Germain de Bonneval et le bailli d'Ételan qui l'adressent à monseigneur de Lautrec, c'est-à-dire à Odet de Foix, qui se trouva en même temps que Picart à l'affaire du bastion de Gênes[1]. Odet est resté aux champs, où il peut « ouyr des oisillons les chants[2] », tandis que ses amis sont à Lyon avec la cour; ils l'entretiennent de leurs chagrins amoureux et se plaignent des dames :

En qui ne gist ung seul brin d'amytie[3].

Les quatre suivantes sont échangées entre Jean Picart et Jacques de Coligny, que nous avons vu plus haut[4]. Ce dernier vient d'arriver à « Paris la grand ville » et il confesse :

Je y suis ancores nouveau et mal habille
Mais j'espere la sepmaine qui vient
Si tu t'en pars et si cela advient
Que tu passes par cy, on te verra,
Et si scay bien que Jaques te merra
Si sera droict chieux Anne de Mendon[5]...

C'est probablement une de ces « dames pleines de bonnes grâces » dont le bailli parle dans la réponse[6]. Dans sa seconde épître[7], Coligny adresse des condoléances à Jean Picart au sujet du mariage de sa maîtresse avec

... ung terrible veau
Tres ort et salle et qui n'est bon ne beau[8].

1. Voyez p. 64.
2. Ms : *champs*.
3. Fol. 16.
4. Voyez p. 68.
5. Fol. 16 v°; lettre n° 15.
6. Lettre n° 16.
7. Lettre n° 17.
8. Fol. 17 v°.

Il lui conseille la résignation et lui annonce sa visite pour le samedi suivant. Le bailli reçut cette lettre la veille de Pâques, au moment de monter à cheval pour aller faire ses pâques à Radeval; la nouvelle du mariage de sa maîtresse avec

Une beste moult estrange et sauvaige
Dont je ne veulx mectre en escript le nom[1]

lui procura une certaine émotion, du moins il le dit.

Les quatre suivantes sont échangées entre le bailli et Genteville, personnage de moindre importance et qui m'est inconnu. Il parle à Jean Picart avec plus de déférence, mais cependant sur un ton cordial. Il lui écrit de prison[2], où il a été mis à cause d'une femme; il espère être bientôt libre et raille son logis :

Coucher m'en voys ou pas n'auray mes ayses
Car prou y a poux, pulces et punaises[3].

Picart lui répond très aimablement et pour le consoler il lui parle des dames de la ville qui sont

Playnes de dueil, de regrectz et d'ennuyctz
Dont tu ne puys les visiter les nuictz,
Et les aultres qu'aloys voyr(s) a la messe
Sont en langueur et en telle tristesse
Qu'on peult bien veoir a leur tainct et coulleur
Qu'en leur cueur gist une extresme douleur[4].

Et il a ces jolis vers sur l'amitié :

Si je les ayme c'est pour l'amour de toy
Car long temps a qu'ay le myen vouloir mys
D'aymer tout ce que aymeront mes amys[5].

1. Fol. 18 v°; lettre n° 18.
2. Lettre n° 23.
3. Fol. 24 v°.
4. Fol. 25; lettre n° 24.
5. Fol. 25 v°.

De sa prison, Genteville lui adresse une seconde lettre[1] pleine d'allusions voilées à une dame qui se meurt d'amour pour le bailli ; celui-ci prétend ne rien comprendre et plaisamment il affirme qu'il compte sur Genteville, enfin remis en liberté, pour lui donner des conseils[2]. La trente-septième épître est adressée par Jean Picart à un inconnu. Dans la quarante-sixième et dernière du recueil l'écuyer Villeneuve prie le bailli de saluer de sa part Germain de Bonneval et Jacques de Coligny, et il lui dit qu'il vient d'écrire

> Au vray tresor de bonté lyonnoise
> Madame la baillifve viennoise.

Elle répondit[3] à la « lettre fascheuse » de l'écuyer Villeneuve en lui reprochant d'avoir précipitamment quitté Lyon pour Paris :

> Je ne scay pas si c'est femme ou gargent[4]
> Qui fist ton cueur si soudain esmouvoir[5].

Il est encore question de cette dame dans une lettre d'une de ses amies, la receveuse de Lyon, au bailli de Châtillon[6].

Jean Picart échangea quelques lettres avec La Tour, demoiselle d'honneur d'Anne de Bretagne ; elle est citée par Jean d'Auton[7] pour avoir, lors d'un banquet donné par la reine à Lyon en 1501, dansé la poitevine avec Arthur Gouffier, seigneur de Boisy, frère de cette Charlotte dont il est question dans la huitième épître. Étant sans nouvelles d'elle, le bailli lui demande en plaisantant si elle aime à changer d'ami comme La Grange et Boisy. La seconde de

1. Lettre n° 25.
2. Lettre n° 26.
3. Lettre n° 34.
4. « Gargant », sorte d'amulette. Voyez Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. IV, p. 227.
5. Fol. 33.
6. Lettre n° 32.
7. *Loc. cit.*, t. II, p. 100.

ces dames nous est connue; quant à la première elle était, comme La Tour, demoiselle d'honneur de la reine et au banquet cité plus haut elle dansa « à la françoise » avec le prince de Tallemont[1].

Froissée peut-être par ces taquineries, elle ne répondit pas et le bailli lui envoya une seconde lettre[2]; il lui fait des excuses et se compare au fils d'un porcher amoureux d'une princesse, il suppose qu'elle ne lui a pas répondu,

Disant : nenny je ne suis pas si sotte
Que de ma main a homme nul escripve,
Jhesus, mon Dieu, et qu'en pourroit l'en dire! —
Hellas, hellas, tu faiz bien de la belle,
En bonne foy c'est mallice et cautelle
Dont ta pensee est tres bien atournee[3].

Enfin elle lui écrivit[4] et se disculpa fort habilement de toutes les accusations qu'il avait formulées; voici ce qu'elle dit au sujet des nombreux amis qu'elle et ses compagnes auraient choisis :

Mais qui vous meult d'eschange ainsi parler
Et voz groz motz faire voller par l'air,
En bonne foy trop je vous trouve estrange
D'atribuer a Boysi et La Grange
Deux tyeulx nacquez a si honneste[s] dames,
Voz plaisans motz sont convertiz en blasme.
Et au regard de Cadot et de moy
N'en prenez ja pource dueil ny esmoy[5].

Jean Picart lui envoya encore un mot écrit

... en ung lieu
Ou il n'est vent au monde qui ne vante[6].

1. *Loc. cit.*, t. II, p. 100.
2. Lettre n° 28.
3. Fol. 28 v°. — Ms. : *et.*
4. Lettre n° 29.
5. Fol. 30.
6. Fol. 31; lettre n° 30.

Nous savons par ce qui est dit précédemment qu'il combattait contre les Espagnols, ces lettres seraient donc de la même époque que celles adressées à Louis de Luxembourg.

J'ai réservé pour la fin les lettres échangées avec des dames inconnues, j'en parlerai rapidement, car il leur manque l'élément historique qui fait l'intérêt des précédentes.

Dans la dixième, il supplie une dame qu'il avait momentanément abandonnée de ne pas l'oublier et durant cinquante-deux vers il lui parle de son amour et de son dévouement en un style qui rappelle les rondeaux de l'époque :

Je t'ay voulu et je te veulx du bien
Et quantesfoys en pensee secrette
Aupres de toy souvant je me souhaicte
Et les souspirs en douloureux ennuiz
Que pour toy faiz, tant de jours que de nuictz,
Disant : « Hellas, sans cesse regrettant,
Perdray je ainsi celle que j'ayme tant,
Fault il doncques q[u']un aultre soit saysi
Du tres grant bien qu'avoys pour moy choisy? »
C'est Fortune la muable et diverse
Qui mon voulloir a mys a la renverse
Et a tant faict par sa faulce entreprise
Que t'ay chassee et ung aultre t'a prise[1].

L'épître suivante[2] est adressée à une autre dame, l'auteur l'aime et il a dû la quitter sans qu'elle lui adressât un mot d'adieu ; dans la douzième, il repousse une dame sans merci[3] :

Je t'ay trouvee fiere, rude et rebelle[4].

1. Fol. 11.
2. Lettre n° 11.
3. Lettre n° 12.
4. Fol. 13 v°.

Et, comme il fallait le prévoir, il offre ses services à une autre[1] qu'il « veult servir en loyauté parfaite[2] ».

Les lettres 20 et 21 portent la simple mention d'*Espitres*, mais elles sont très vraisemblablement du bailli et elles n'offrent rien d'intéressant. Dans la suivante, il déclare son amour à une jeune dame qu'il vit autrefois au château de Chinon. Je fus ravi, dit-il, de

Ton doulx mainctient et ton gentil couraige
Et de beaulté le grant commancement
Qu'en toy estoit, que lors soubdaynement
Je fuz contrainct par force de t'aymer[3].

Elle y dansait la morisque avec deux princesses

Qui seullement de feuille t'y servirent
Dont tes haulx faiz grans loz en deservirent,
Car tout ainsi qu'en ung arbre la fleur
Est plus plaisante en beaulté et doulceur[4]
Que les feuilles[5]...

De même elle les surpassa.

Nous retombons dans la banalité avec une épître[6] adressée à une dame malade qui est la femme d'un « viel grison qui a barbe chenue[7] », avec une lettre d'étrennes[8] et avec trois billets insignifiants[9]. La trente-huitième est soi-disant écrite par le valet du bailli, son maître étant malade, mais ce n'est qu'une fiction.

Et mon maistre, le povre douloureux,
Gist en son lit pensif et langoureux,

1. Lettre n° 19.
2. Fol. 19 v°.
3. Fol. 22.
4. Ms. : *si doulceur*.
5. Fol. 23.
6. Lettre n° 31.
7. Fol. 31.
8. Lettre n° 33.
9. Lettres n°s 35, 36 et 41.

Pleins de souspirs et de gemissemens,
Dont il seuffre prou peynes et tourmens,
Sans que nully luy ayde ne conforte
A la douleur qu'il soustient et qu'il porte,
Et doubte fort, se longtemps il demeure
En cest estat, il fauldra qu'il en meure
Pour trop[1] aymer une qui est sans cy
Fors qu'en elle n'y eust oncques mercy[2].

Étant à Rouen, il invite une de ses amies à le retrouver, il lui vante les cent mille

Beaux passetemps et force bonne chere
Qu'en ton endroit tu ne trouveras guere[3],

et il lui parle d'une de ses sœurs qui a été malade et qu'il serait convenable de venir voir. La suivante est encore écrite de la même ville[4]. Les lettres 42, 43 et 44 sont échangées entre le bailli et une demoiselle qui lui avait demandé un extrait du *Roman de la Rose;* il oublia sa promesse et elle la lui rappelle. C'est une femme mariée qui a des enfants et, comme elle a entendu raconter par un de ses gendarmes que la sœur de Jean Picart fait « maintz pesant alarme » au sujet de ses enfants, elle offre de les prendre : fais-les amener, lui dit-elle,

... j'en feray comme des enffans myens.

Et un peu plus loin :

Besoing n'auraz d'en porter du soucy,
La charge en pre(ns)[5]...

L'avant-dernière épître du recueil est la réponse d'une demoiselle inconnue[6].

1. Ms. : *toy*.
2. Fol. 35 v°.
3. Lettre n° 39.
4. Lettre n° 40.
5. Fol. 40.
6. Lettre n° 45.

On le voit, cette partie est la moins intéressante, elle pouvait fort bien manquer dans notre recueil sans que Jean Picart y perdît rien; il reste pour nous l'auteur de quelques lettres gaies écrites dans des conditions souvent difficiles ou périlleuses; il est un simple amateur et l'influence des grands rhétoriqueurs est heureusement absente de ses vers, c'est ce qui explique que nous les trouvions encore agréables.

Il ne rima pas seulement ses lettres, mais aussi quelques rondeaux amoureux; les six premiers sont donnés comme étant du bailli d'Ételan et les deux suivants seraient du vicomte de Falaise, or nous savons que Jean Picart porta ces deux titres; il serait donc l'auteur de ces huit rondeaux[1].

Voici les deux premiers vers de chacun :

I. Fol. 19 v°.

Pourtant madame en riens qu'on vous rapporte
Ne prenez garde aux couleurs que je porte.

Il se retrouve dans les manuscrits suivants : Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477, fol. 62 v°; Lille 402; ms. du prince Jean de Saxe[2], art. 294; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xxij[3]; *Cent quarante-cinq rondeaux d'amour*, p. 106[4].

II. Fol. 20.

Au monde riens je n'ay que desplaisance
Je suis celluy qui nasquis sans doubtance.

1. Bibl. nat., f. fr. 1721.

2. Ce manuscrit, qui se trouve probablement à Dresde dans la bibliothèque du roi, a été décrit par M. Petzholdt au t. III du *Bulletin du bibliophile belge* (1846, p. 236). Il faisait alors partie de la bibliothèque du prince Jean de Saxe, frère du roi.

3. Éd. car. goth., s. d., dont voici le colophon : « Imprime Nouvellement a Paris pour || Jehan saĩct Denys lybraire demou||rant en la Rue neufve Nostre || dame a l'enseigne Sainct || Nycolas. » Les trois cent cinquante rondeaux sont suivis de cent trois autres rondeaux, mais le volume forme un tout n'ayant qu'une seule numérotation. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale est coté Réserve Ye 1401.

4. Publ. par E.-M. Bancel, Paris, 1875.

Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477, fol. 62 v°; Lille 402; ms. du prince Jean de Saxe, art. 293; Soissons 203 (189 c), fol. 37 v°; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xxj v°.

III. Fol. 20 v°.

Plus chauld que feu ne que metal en fonte
Est mon las cueur qu'amours contrainct et dompte.

Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477, fol. 62; Lille 402; ms. du prince Jean de Saxe, art. 297; Soissons 203 (189 c), fol. 37; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xxj v°; *Fleur de toutes joyeusetez*, fol. D viij [1].

IV. Fol. 20 v°.

A prendre tout sans que rien y deffaille,
Grace et beaulté, en bon point, belle taille.

Lille 402; bibl. de feu le baron J. de Rothschild, n° 2964, fol. 16 v°; ms. du prince Jean de Saxe, art. 322; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xviij v°.

V. Fol. 21.

Cent mille foys j'ay esté envyeux
Vous esloigner et fouyr en tous lieux.

Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477, fol. 61; Lille 402; ms. du prince Jean de Saxe, art. 296; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xx.

VI. Fol. 21.

Du mal que j'ay, helas, qui m'en croira
Se accuser veulx point ne se prouvera.

Bibl. nat., f. fr. 3939, fol. 36 v°; Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477, fol. 61 v°; Douai 767; Lille 402; Soissons 203 (189 c), fol. 44; ms. du prince Jean de Saxe, art. 313; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xx v°; *Fleur de toutes joyeusetez*, fol. E ij v°.

1. Éd. car. goth., s. l. n. d. Exempl. Bibl. nat., coté Réserve Ye 2713.

VII. Fol. 21 v°[1].

Tant de longs jours et tant de dures nuictz,
Tant de travaulx, de regretz et d'ennuyz.

Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477, fol. 80; Lille 402; ms. du prince Jean de Saxe, art. 262; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xlvj v°; *Cent quarante-cinq rondeaux d'amour*, p. 37.

VIII. Fol. 21 v°.

Ung bon rondeau l'on me vient de monstrer
Qu'ay bien voulu a trois femmes monstrer.

Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477, fol. 70 v°; Douai 767; Lille 402; ms. du prince Jean de Saxe, art. 227; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xxxvj v°.

Le manuscrit 1721 de la Bibliothèque nationale contient encore un petit rondeau « faict par ledit Me Jehan Marot pour le petit bailly Picard et sur sa devise[2] »; en voici le début :

Tant qu'il suffit d'amours je me contente
Car supposé que femme ainsi qu'on tente...

Ms. du prince Jean de Saxe, art. 433; Lille 402.

Il est intéressant de voir que Jean Picart connaissait celui qui fut, pendant quelques années au moins, un des poètes de la cour et de la royauté.

E. Droz.

1. Ms. : *Du viconte de Falaise.*
2. Fol. 17 v°.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES

PUBLICATIONS DE MAROT

(3e article[1].)

TROISIÈME PARTIE

Depuis l'édition de 1538 jusqu'a l'édition de 1544.

1539-1540.

Désormais, d'une manière générale, c'est l'édition lyonnaise, et plus particulièrement l'édition de Gryphius[2], qui va servir de modèle. Elle est reproduite dès 1538 à Lyon par Juste et à Paris par Bonnemère[3]; en 1539 de nouveau à Lyon chez Juste[4], à Paris chez Bonnemère[5] et chez Corrozet[6]. Toutes ces éditions, non seulement suivent l'ordre nouveau introduit par l'édition Gryphius, mais lui sont exactement conformes.

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. VII, p. 46, 206.
2. Seules les éditions publiées chez Dolet suivront l'édition de Dolet de préférence à celle de Gryphius. Encore, pour les parties I et IV, se conformeront-elles à l'édition de Gryphius.
3. Éditions mentionnées au Manuel du libraire.
4. Catal. Rothschild, n° 607; Bibl. nat., Rés. Ye 1477. C'est l'édition imprimée chez Barbou. La seule nouveauté qu'on y relève, c'est la traduction française, par la belle Rubella, de l'épigramme de Nicolas Bourbon à la louange de Marot. Elle est citée par M. Picot au catalogue de la bibliothèque Rothschild, n° 607.
5. Édition signalée par l'abbé Gouget. Peut-être est-ce celle qui est mentionnée au catalogue Ströhlin, 1912, n° 887. Je n'ai pas vu cette édition, qui ne porte pas de date et qui peut-être se confond avec celle qui vient d'être indiquée sous la date de 1538.
6. Bibl. nat., Rés. Ye 1465-1468.

Pourtant, dans aucune de ces éditions autorisées nous n'apercevons l'intervention directe de Marot, et ce n'est pas dans cette série qu'il faut chercher des publications nouvelles. La seule édition de l'année 1539 qui en présente est une édition attardée, qui reste conforme au type ancien, et qui paraît à l'étranger, à Anvers. D'autres publications nouvelles se produisent soit dans des plaquettes, soit dans des recueils où elles sont mêlées à d'autres œuvres et qui semblent échapper au contrôle de Marot.

A. — Plaquettes.

1. On pense avec beaucoup de vraisemblance qu'il faut rapporter à l'année 1539 la publication d'une plaquette de quatre feuillets qui contient :

Eglogue faicte par Marot et par luy au roy presentée.

Un pastoureau qui Robin s'appeloit

On la trouve jointe à une *Suite de l'Adolescence clémentine* de 1538 (bibliothèque Mazarine, 21653 A)[1].

2. Après le 5 septembre.

Sermon notable pour le jour de la Dédicace. Act. 17. Dieu qui a faict le monde et toutes les choses qui sont en iceluy, comme ainsi soit qu'il soit Seigneur du ciel et de la terre il ne habite point aux temples faictz de la main : et nest pas servy par les mains humaines. Nouvellement imprimé. 1539[2].

Terribilis vere locus iste.

Peuple crestien, ce que j'ay recite

3. *Bergerie spirituelle.* Chez Jean Michel, à Genève[3].

Près de Paris, vostre grande cité

1. M. Pottier estime de même qu'il faut reconnaître une édition de Paris, 1539 (d'ailleurs signalée au catalogue Dufay et d'Hoym), dans un exemplaire des *Œuvres* de Marot où elle figure et dont la première page a été arrachée (voir supplément du Manuel du libraire, article Marot).

2. Catal. Rothschild, n° 3246. Le texte de cette pièce a été reproduit par M. Fromage dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1909, p. 129. On verra là aussi les arguments qu'il présente pour son attribution à Marot.

3. Pour l'existence d'une *Bergerie spirituelle* sous la date de 1539, cf. l'arrêté du Conseil de Genève cité par M. Fromage dans l'article

On admet que cette pièce parut en 1539 à Genève avec la précédente sous le nom de *Bergerie spirituelle*, l'imprimeur Jean Michel ayant reçu du Grand Conseil de la ville, le 5 septembre 1539, l'autorisation d'imprimer l'une et l'autre. J'ai signalé ici ces deux pièces, en dépit des doutes très sérieux que m'inspire leur attribution à Marot. On peut inférer avec une quasi-certitude qu'il a bien été imprimé en 1539 à Genève, par Jean Michel, une *Bergerie spirituelle*, puisque Jean Michel en a reçu la permission. Mais c'est une première question que de savoir si cette *Bergerie* est bien celle dont nous donnons ci-dessus l'*incipit*, celle qu'on attribue à Marot par conséquent et qui est intitulée dans le recueil d'Anvers, 1541, *Sermon du bon pasteur et du mauvais*. Je suis, pour ma part, très disposé à le croire, mais M. Plattard le conteste, et il objecte que « le Catalogue des livres prohibés par la Sorbonne en 1551 », dans Duplessis d'Argentré, distingue nettement les deux pièces, que le *Sermon du bon et du mauvais pasteur* est rangé à la rubrique M parmi les livres de Clément Marot, tandis que la *Bergerie spirituelle* est classée à la rubrique B du *Catalogus librorum gallicorum ab incertis auctoribus*[1]. Et puis c'est une seconde question de savoir si le *Sermon du bon pasteur*, donné à Marot sans doute sur la foi de l'édition d'Anvers, 1541, est incontestablement de Marot. J'en doute pour ma part. Quoi qu'il en soit, même si l'on admet que la *Bergerie spirituelle* est bien de

ci-dessus indiqué. On suppose que cette pièce est la *Bergerie* de Marot qui fut publiée un peu plus tard, peut-être à Lyon, sous ce titre : *Bergerie. Du bon Pasteur et du mauvais, prins et extraict du dixiesme Chapitre de sainct Jehan. S. l. n. d. (vers 1545).* Catal. Rothschild, n° 3247.

1. Voir *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1912, p. 279. On remarquera toutefois que ce ne sont pas nécessairement les mêmes docteurs qui ont examiné les deux ouvrages; que ceux qui ont eu à lire la *Bergerie spirituelle*, présentée à eux sans nom d'auteur, auraient fort bien pu ignorer que le même texte était présenté à d'autres théologiens avec le nom de Marot. Une même commission pouvait encore fort bien, à quelque temps d'intervalle, ne pas reconnaître un opuscule précédemment condamné par elle. Or, si l'argument de M. Plattard ne prouve pas nécessairement que la *Bergerie spirituelle* est différente du *Sermon du bon pasteur*, on ne laissera pas d'être frappé par cette circonstance que, dans l'édition de Lyon, dont nous avons reproduit le titre, le *Sermon*, habituellement attribué à Marot, prend précisément l'appellation de *Bergerie*. Au cas où l'identification ne serait pas

Marot, le fait que la *Bergerie spirituelle* et le *Sermon pour le jour de la dédicace* ont reçu le même jour l'approbation du Conseil de Genève ne permet aucunement de conclure que les deux ouvrages sont du même auteur. Les plus expresses réserves s'imposent en ce qui concerne le *Sermon de la dédicace.*

4. Janvier 1540.

Les cantiques de la paix par Clement Marot. Ensemble le Cantique de la Royne sur la maladie et convalescence du Roy, Par ledict Marot. Avec privilege. On les vend a Paris, sur le pont Sainct Michel, a l'enseigne de la rose blanche. Par Estiènne Roffet, relieur du Roy[1].

Le privilège est accordé à Estienne Roffet, pour un an, en date du « XIIIe jour de janvier MDXXXIX » (1540, n. st.).

Outre la pièce déjà publiée *La Chrestienté à Charles, empereur, et à François, Roy de France*, nous relevons :

Clement Marot à la Royne de Hongrie venue en France, S.

Quand toute France aura faict son devoir

Clement Marot sur la venue de l'empereur en France.

Or est Cæsar qui tant d'honneur acquit

Le cantique de la Royne sur la maladie et convalescence du Roy, par Marot.

S'esbahit on si je suis esplorée?

B. — Recueils.

1. *Plusieurs traictez, par aucuns nouveaulx poetes, du differend de Marot, Sagon et la Hueterie. Avec le Dieu gard dudict Marot. Epistre composée par Marot, de la veue du roy et de l'empereur. Dont le contenu est de l'autre costé de ce fueillet.* Parisiis, 1539[2].

fondée, la première édition du *Sermon du bon pasteur* devrait être reportée à l'année 1541, date où il est imprimé avec le nom de Marot dans un recueil de psaumes publié à Anvers dont nous aurons à reparler. La pièce fut réimprimée en outre à part à Lyon, chez Arnoulet, et ne prit place parmi les *Œuvres* de Marot que dans l'édition de Niort, 1596.

1. Bibl. nat., Rés. Ye 2968.

2. Catal. Rothschild, n° 621; Cabinet des livres de Chantilly,

Outre les deux pièces de Marot contre Sagon déjà mentionnées sous la date de 1537, nous relevons dans ce recueil :

L'adieu envoyé aux dames de court au moys d'octobre 1537 (fol. 131 v°-134).

Adieu la court, adieu les dames

Epistre composée par Marot de la veue du roy et de l'empereur (fol. 146-147).

Approche toy, Charles, tant loing tu soys[1]

2. *Aulcuns pseaulmes et cantiques mys en chant à Strasburg.* 1539).

On y trouve les traductions, par Marot, de douze psaumes, savoir : les psaumes I, II, III, XV, XIX, XXXII, LI, CIII, CXIV, CXXX, CXXXVII, CXLIII.

3. *Les apophthegmes. C'est à dire promptz, subtilz et sententieulz ditz de plusieurs roys, chefz darmée, philosophes et autres grans personnaiges tant grecz que latins. Translatez de latin en francoys par l'esleu Macault, notaire, secretaire et valet de la chambre du roy.* On les vend à Paris, au soleil dor, en la rue Saint Jacques. 1539. Avecques privilege[3].

Au début :

Clement Marot aux lecteurs françoiz.

Si sçavoir veulx les rencontres plaisans

n° 1191. C'est à ce recueil, semble-t-il, que l'édition d'Anvers prendra l'*Epitre de la veue du roy et de l'empereur*. Or, l'édition d'Anvers étant datée de 1539, il y a lieu de croire que le recueil a paru d'assez bonne heure dans l'année.

1. C'est la pièce déjà signalée avec un titre différent à la date de 1538.

2. Au sujet de cette édition, voir Douen, *Clément Marot et le psautier huguenot* (1878, t. I, p. 302 et suiv.). Le seul exemplaire connu est à la bibliothèque de Munich. On en a publié à Genève une reproduction photographique. M. Doumergue (*Calvin et son temps*, t. II, p. 511) pense que huit de ces psaumes et non douze ont été traduits par Marot.

3. Cette édition, que je n'ai pu rencontrer, parut chez la veuve Claude Chevallon. Elle est mentionnée dans la *Bibliotheca Erasmiana*, de Van der Haeghen, art. *Apophthegmes*. C'est, en effet, la traduction des apophthegmes d'Érasme que Macault offrait au public. Il y a des rééditions de 1540, 1543 (Bibl. nat., Z 17697), 1545, 1547, 1549 (celle-ci, non mentionnée par Van der Haeghen, est à la Bibl. nat., Z 17698), 1556.

A la fin :

Clement Marot aux lecteurs.

Des bons propos cy dedans contenus[1]

4. *Les Œuvres de Hugues Salel, valet de chambre ordinaire du Roy, imprimées par commandement dudict Seigneur. Avec privilège pour six ans*[2]. Imprimé à Paris par Estiene Roffet, dit le faulcheur. S. d. (privilège du 23 février 1539, a. st.).

Au début :

Clement Marot à Salel sur les poëtes françoys mortz avant eulx deux.

De Jan de Meung s'enfle le cours de Loire[3]

5. *S'ensuivent les triumphantes et honorables entrées faictes par le commandement du Roy très chrestien Françoys premier de ce nom à la sacrée majesté impériale Charles V... ès villes de Poictiers et Orléans. Avec la harengue faycte par le baillif d'Orléans à sa dicte M. I. et la responce de sa dicte M. au dict baillif. Item, le honorable Recueil que luy fait le dict Roy très chrestien à son entrée au chateau de Fontayne Bleau l'an 1539. Item, la complaincte de Mars, dieu des batayllles, sur la venue de l'empereur en France, par Claude Chappuys, varlet de chambre du Roy... Item, un épigramme de Clément Marot sur la venue de l'empereur en France.* On les vend à Lille, par Guillaume Hamelin, librayre. *A la fin* : Imprimé à Gand, près l'hostel de la ville, par Josse Lambert, l'an 1539. Lille (1539)[4].

Parmi diverses autres pièces ayant trait au voyage de Charles-Quint en France et à sa réception, on trouve :

Epigramme de Clement Marot.

Or fut Cesar qui les Gaules conquist[5]

1. Ces titres et *incipit* sont transcrits d'après l'édition de 1543, ci-dessus mentionnée. Les deux pièces ne seront recueillies que dans l'édition de Lenglet du Fresnoy, 1731.

2. Bibl. nat., Rés. Ye 1666. Le privilège est du 23 février 1539 (a. st.).

3. Ce dizain sera recueilli parmi les épigrammes dans les œuvres de 1544. Il présente ici deux variantes.

4. Bibl. nat., Rés. LB 30, 80.

5. Cette plaquette est des premiers mois de 1540, puisqu'elle est postérieure au voyage de Charles-Quint, qui quitte la France en janvier 1540.

C'est, avec de nombreuses variantes et sous une forme d'ailleurs très incorrecte, la pièce que nous avons déjà signalée dans les cantiques imprimés par Roffet (janvier 1539, a. st.). Elle n'a rien d'une épigramme, et c'est parmi les *Chants divers* qu'elle prendra place dans l'édition de 1544 (chant XVI de l'édition Jannet).

C. — L'Édition d'Anvers.

L'Adolescence clémentine. Aultrement les œuvres de Clement Marot, de Cahors en Quercy, valet de chambre du roy, faictes en son adolescence, avec aultres œuvres par luy composées depuis sa dicte adolescence. Reveues et corrigées selon la copie de la dernière recongnoissance oultre toutes aultres impressions par cy devant faictez... On les vent a Anvers, en la maison de Jehan Steels, a l'escu de Bourgongne. M · D · XXXIX[1].

Comme on le voit par le titre, cette édition procède des éditions antérieures à celle de Lyon, et il est clair que Marot n'a été pour rien dans sa préparation. Elle conserve l'ancienne disposition et elle ignore les épigrammes. On peut supposer qu'elle est la reproduction, avec quelques additions, d'une édition que Jean Steels avait donnée en 1536[2], sans doute d'après une édition de Juste. Mais Jean Steels a connu aussi quelques publications parisiennes de 1537 et de 1539 auxquelles il a fait des emprunts, notamment le *Dieugard*, des pièces relatives au différend de Marot et de Sagon, l'*Épître de la veue du roy et de l'empereur;* surtout il a su se procurer quelques pièces inédites :

1° Dans les *Œuvres faictes depuis l'Adolescence*, après l' « Épître du coq en l'asne », s'insère :

Response de Clement Marot du coq en lasne.

Puisque respondre tu ne veulx[3]

Aultre epistre envoyée de Venise le dernier jour de juillet 1536.

De mon coq a l'asne dernier

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1555-1558; Catal. Rothschild, n° 3245; bibl. de la ville de Tournai, etc.

2. Sur cette édition, qui est mentionnée dans le Manuel du libraire, voir ci-dessus à la date de 1536.

3. Cette pièce sera reprise avec un texte différent d'ailleurs dans l'édition de Dolet, 1543.

A la fin : Fin, an M · D · XXXVII calend. aoust[1].

2° Parmi les pièces en partie apocryphes publiées après l'*Adolescence*, selon l'édition de Juste, principalement une *Épitaphe de Martin.*

Cy gist après qui debout et assis

3° A la fin de la *Suite de l'Adolescence :*

Huictain.

Le Roy aymant la decoration

Dizain sus le dict d'un theologien.

De la Sorbonne un docteur amoureux

4° A la fin :

L'Enfer, par Clement Marot, varlet de chambre du treschrestien roy Françoys premier du nom.

Comme douleurs de nouvel amassees

Ces diverses pièces ne seront en France jointes aux *Œuvres* que plus tard : le deuxième *Coq à l'asne* et l'*Enfer* en 1542[2]; les deux épigrammes par l'édition de Niort, 1596[3].

1. A noter encore, dans l'*Adolescence clémentine*, le *Huictain a Deux Cordeliers :*

« Mes beaux peres religieux »

Il est difficile de dire, étant donné la place qu'il occupe, si Steels l'attribuait à Marot. Il reparaîtra dans l'édition d'Alain Lotrian (1542), cette fois nettement donnée à Marot, et suivi d'une *Responce d'un cordelier a Marot* :

« Tu dis, Marot, par tes raisons »

déjà publiée avant cette date (voir notamment plusieurs « Traictez par aulcuns nouveaulx poètes... », 1539, fol. 134). Ces deux pièces prendront place parmi les épigrammes dans l'édition de 1544, mais rendues à leurs véritables auteurs :

A deux Frères Mineurs par le jeune Brodeau.

Responce par un greffier de la maison de Monseigneur d'Orleans, qui cuydoit que Marot eust faict le precedent Huictain.

2. Alfred Cartier (Arrêts du Conseil de Genève sur le fait de l'imprimerie et de la librairie de 1541 à 1550, p. 71) distingue sept éditions séparées de l'*Enfer* de 1542 à 1544, savoir : 1° Lyon, Dolet, 1542 (Catal. Rothschild, n° 618); 2° édition sans lieu ni date, petit in-8° gothique, évidemment postérieure à l'édition de Dolet, puisqu'elle

1541 (10 janvier).

Museus, ancien Poete grec, des amours de Leander et Hero, traduict en Rythme françoyse par Clement Marot, de Cahors en Quercy, valet de chambre du Roy. On les vend a Paris, en la grand salle du Palais, en la boutique de Jehan André ou Gilles Corrozet. 1541[1].

Muse, dy moy le flambeau quon feit luyre

Le permis d'imprimer est daté du 10 janvier 1540 (a. st.) et il est accordé à Corrozet[2].

Toutefois, cette édition, ainsi que toutes celles qui ont été données avant le mois d'octobre 1541, a été formellement désapprouvée par Marot. La première qu'il ait reconnue est l'édition de Gryphius, datée du 20 octobre 1541 et qui a été publiée sous sa direction, ainsi qu'en témoigne l'avertissement[3]. C'est celle-là par conséquent dont le texte fait autorité.

contient l'épître dédicatoire placée par Dolet en tête de son édition (Catal. Cailhava, 1845, n° 332; Catal. Solar, n° 1167; Bibl. nat., Rés. Ye 1570); 3° Genève, 1543, édition donnée par Marot, non retrouvée (arrêt du 11 juillet 1543); 4° Lyon, Dolet, 1544; 5° sans lieu, 1544, avec la mention : « Reveue et recongnue par l'autheur mesme » (bibl. de Lignerolles); 6° sans lieu, 1544 (bibl. de M. Herpin); 7° Genève, 1544, édition publiée par Chautemps (arrêt du 18 août 1544); une réimpression encore sera donnée à Lyon en 1548 (Catal. Solar, n° 1168). En outre, l'*Enfer* prendra place dans l'édition des *Œuvres* de Marot donnée par Dolet en 1542.

3. (*P. préc.*) Mizières, dans l'édition de Niort, dit avoir rencontré ces pièces dans une édition publiée par Juste en 1534, sans doute par erreur. Voir ci-dessus édition de Juste, février 1536.

1. Bibl. nat., Rés. Ye 320.

2. On trouve encore une édition gothique sans date qui doit être de la même époque, des éditions données à Paris (chez Charles L'Angellier, Catal. Rothschild, n° 2593), à Poitiers (voir l'*Avis au lecteur* de Marot cité dans la note suivante), à Lyon (chez Gryphius, bibl. de la ville de Toulouse) et peut-être à Rouen (chez Guillaume de la Motte, Catal. Rothschild, n° 617); à la vérité cette dernière édition est sans date. M. Émile Picot estime qu'elle est d'environ 1541. C'est à tort que Baudrier écrit que Gilles Corrozet et André ont reproduit l'édition de Gryphius. Leur texte, différent en bien des points de celui de Gryphius, a certainement été imprimé antérieurement. L'édition gothique sans date présente quelques variantes par rapport au texte de Corrozet qu'elle a peut-être précédé. Mais l'édition de Gryphius a seule été reconnue par Marot.

3. Il écrit, dans l'Avertissement de cette édition : « A peine estoit

1541 (février).

Les estreines de Clement Marot, vallet de chambre du roy. Aultre traicté de la maladie et convalescence de Monseigneur le daulphin, composé par Hugues Salel, aussi vallet de chambre du roy. Avec privilège. 1540. On les vend en la grand salle du palais, au second pillier, par Jehan Dupré[1].

Le privilège accordé pour deux ans à Jehan Dupré est daté du 10 février 1540 (1541, n. st.).

On trouve ici, dans un ordre un peu différent et avec des variantes, quarante et une des quarante-trois étrennes aux dames de la cour qui figurent dans l'édition Jannet sous les nos XI à LIII inclusivement. Les deux pièces qui manquent sont celles à Mme du Gauguier (LI et LII).

1541 (dans les premiers mois).

Cantiques de la paix par Clement Marot. Ensemble un dialogue et les estreines faictes par iceluy. On les vend a Paris, en la rue Saint Jacques, a lymage sainct Claude, près les Maturins, chez André Berthelin[2].

la presente histoire hors de mes mains (lecteurs debonnaires) que je ne sçay quel avare Libraire de Paris, qui la guettoyt au passage, la trouva et l'emporta tout ainsi qu'un loup affamé emporte une brebis, puis me la va imprimer en bifferie du Palais, c'est assavoir en belle apparence de papier et de lettre, mais les Vers si corrompuz et le sens si dessiré que vous eussiez dict que cestoit laditte brebis eschappée dentre les dents du loup : & qui pis est, ceulx de Poitiers, trompez sur l'exemplaire des autres, m'en ont fait autant. Quand je vy le fruict de mes labeurs ainsi accoustré, je vous laisse à penser de quel cœur je donnay au diable monsieur le Babouyn de Parisien, car à la vérité il sembloit qu'il eust autant pris de peine a gaster mon livre que moy a le bien traduire. Ce que voyant, en passant par la noble ville de Lyon, je priay maistre Sebastien Griphius, excellent homme en l'art de l'Imprimerie, d'y vouloir mettre la main, ce qu'il ha faict, et le vous la imprimé bien correct, et sur la copie de l'aulteur, lequel vous prie (pour vostre contentement et le sien), si avez envie d'en lire, de vous arrester à ceulx cy. Dieu Tout-puissant soit tousiours vostre garde. De Lyon, ce vingtiesme jour d'octobre 1541. »

1. Bibl. de la Société de l'histoire du protestantisme français, Rés. 12331.

2. Voir Picot et Nyrop, *Nouveau recueil de farces françaises*, 1880. M. Émile Picot donne une excellente édition critique du *Dialogue*

Il y a aussi des exemplaires sans lieu ni date.

Ce petit recueil de vingt-huit folios, puisqu'il contient les étrennes de 1541, ne peut être antérieur à l'année 1541. M. Picot a observé d'ailleurs que le 13 janvier 1541 prenait fin le privilège d'un an accordé à Roffet, pour l'impression des cantiques, le 13 janvier 1539 (a. st.). Or, les cantiques reparaissent dans cette plaquette. Il y a là une raison nouvelle de la croire postérieure au 13 janvier 1541.

On y trouve les pièces inédites suivantes :

F° 6. *Dialogue nouveau fort joyeulx composé par Clement Marot.*

Mon cœur est tout endormi

F° 14. *Au Seigneur Castellanus, evesque de Tules, Clement Marot.*

Tu dis, prélat, Marot est paresseux

F° 23. *Marot a l'empereur.*

Si la faveur du ciel à ton passage

F° 23. *L'adieu de France a l'empereur.*

Adieu, Cesar, Prince bien fortuné,

A noter que les « Estrenes » de Marot, qui commencent au fol. 24, ne sont ici qu'au nombre de quarante. Ce sont celles qui, dans l'édition Jannet, sont numérotées de XI à L.

1541.

La même année, en compagnie des treize psaumes déjà publiés, dix-sept psaumes nouveaux paraissent dans le recueil intitulé :

Psalmes de David, translatés de plusieurs autheurs, et principallement de Cle. Marot. Veu, recongneu et corrigé par les théologiens, nommèement par M. F. Pierre Alexandre, concionateur ordinaire de la Royne de Hongrie. (A la fin :) Imprimé a Anvers, par Antoine des Gois, l'an 1541[1].

On les trouve encore sous la même date dans une autre édi-

nouveau fort joyeux. On trouvera dans l'Introduction de très utiles indications bibliographiques.

1. Sur cette édition, voir Douen, *Clément Marot et le psautier huguenot*, t. I, p. 315.

tion, donnée par le même imprimeur, que nous avons signalée déjà plus haut à l'occasion du *Sermon du bon pasteur*[1] et qui présente, en outre, à la suite de ce *Sermon* quelques pièces nouvelles :

Psalmes de David, Translatez de plusieurs Autheurs, et principallement de Cle. Marot. Ou est adjousté ung sermon du bon et maulvais pasteur, prins et extraict du .X. chapitre de S. Jean, nouvellement translaté par ledit Clement Marot. Veu, recongneu et corrigé dés [sic] *theologiens. Imprimé en Anvers, par Antoine des Gois. L'an M·D·XLI*[2].

Les pièces nouvelles sont :

Une pièce sans titre.

Christ est il mort? Ouy certainement...

Adam et Ève.

Clercz et lays, nobles et gentilz.

Chant royal.

Qu'est il facheux icy longuement vivre[3]...

Le texte de la traduction des psaumes a été profondément altéré dans ces deux éditions par les correcteurs. Les mêmes psaumes reparaissent, conformes cette fois à la volonté de Marot, à la fin de la même année 1541 ou au début de 1542, avec un privilège daté du dernier jour de novembre 1541 :

Trente pseaulmes de David mis en françoys par Clement Marot, valet de chambre du Roy, avec privilège (Paris, Estienne Roffet).

On trouve dans cette édition, ainsi que dans celle d'Anvers, l'épître de

Clement Marot au roy treschrestien Françoys premier de ce nom, sur la traduction des pseaumes de David.

Ja n'est besoing, roy qui n'as ton pareil

1. Voir ci-dessus, année 1539. Peut-être est-ce ici la première édition de cette pièce. En voici le titre : « Sermon tres utile et salutaire du bon pasteur et du mauvais, prins et extraict du .x. chapitre de sainct Jehan. Compose et mis en rithme française par Clement Marot. Veu et recongneu des theologiens. »

2. Catal. Rothschild, n° 2737.

3. A ma connaissance, ces pièces et le *Sermon du bon pasteur* ne sont attribués à Marot de son vivant que par cette seule édition. Aussi leur authenticité me paraît fort douteuse.

Puis les psaumes, parmi lesquels voici les dix-sept qui ne figuraient pas dans l'édition de 1539 : IV, V, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XXII, XXIV, XXXVII, XXXVIII, CIV, CXIII, CXV.

Dans cette édition, au-dessous de chaque titre, Marot donne, en vue du chant, l'indication du nombre de versets dont se compose la strophe. « Pseaulme premier, à deux versets pour couplet à chanter; pseaulme second, à deux coupletz différents de chant, chascun couplet d'un verset, etc. » En revanche, il n'y a aucune indication de musique ni d'air, tandis que les éditions données par les réformés, notamment à Strasbourg (15 février 1542[1]) et à Genève (1542), comporteront des mélodies et des timbres. Il y en avait déjà dans l'édition de Strasbourg de 1539. Ces trois éditions, jointes aux deux éditions d'Anvers de 1541, marquent l'adoption des traductions de Marot par les églises protestantes[2].

1542 (janvier).

L'Enfer de Clement Marot, de Cahors en Quercy, Valet de chambre du Roy. Item, aulcunes Ballades et Rondeaulx appartenants a largument. Et en oultre plusieurs aultres compositions dudict Marot, par cy devant non imprimées. A Lyon, Chés Estienne Dolet. 1542. Avec privilège pour dix ans[3].

Outre l'*Enfer*[4] et diverses autres pièces qui figuraient dans l'édition d'Anvers 1539, et dont plusieurs avaient paru déjà en 1537 (*Coq à l'âne; Dizain a ses amys quand laissant la royne de Navarre fut receu en la maison et estat de ma dame Renée...; Huictain faict a Ferrare; Le Dieu gard...*[5]), on lit ici pour la première fois :

Epistre au roy du temps de son exil a Ferrare.

Je pense bien que ta magnificence

1. Elle se donne comme publiée « à Rome par le commandement du Pape ».

2. Sur les nombreuses éditions des psaumes, voir Douen, *Clément Marot et le psautier huguenot.*

3. Catal. Rothschild, n° 618.

4. Vérification faite, le texte est très différent de celui que donnait l'édition d'Anvers, 1539, lequel est tout à fait incorrect.

5. On y trouve également les pièces relatives à l'emprisonnement de Marot (cf. ci-dessus, année 1534) et les *Cantiques de la paix* imprimés en 1540 par Roffet.

La date de publication de ce petit volume est donnée par l'épître de Dolet à Lyon Jamet qui est placée en tête. Elle est datée « de Lyon, ce premier jour de l'an de grace mil cinq cents quarante et deux ». Je crois qu'il faut entendre 1542 n. st. En effet, le 1er janvier 1543 Dolet était en prison. D'ailleurs, les imprimeurs de Lyon commençaient ordinairement l'année en janvier.

1542 (avant août).

Cependant, les éditions des œuvres continuaient à se succéder : une sans date chez Bignon vers 1540[1], deux en 1541 chez les Angelier[2] et chez Jean de la Ruelle[3], trois en 1542 chez Bignon[4], chez Alain Lotrian[5] et chez les Angelier frères[6]. Ce sont toutes des éditions parisiennes qui répètent l'édition de Gryphius sans date (1538), en y joignant un plus ou moins grand nombre des pièces publiées à part depuis 1537. Celles-ci d'ailleurs, comme dans les éditions de Bignon (sans date et 1542), restent parfois à part, formant une ou plusieurs parties nouvelles, séparément paginées, en plus des quatre parties distinguées en 1538.

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1453-1456, 1469-1474.

2. Bibliothèque de Berlin. « Les œuvres de Clement Marot, valet de chambre du roy. Desquelles le contenu s'ensuit : l'Adolescence clémentine, la Suite de l'Adolescence, deux livres d'épigrammes, le Premier livre de la Métamorphose d'Ovide. Le tout par luy autrement et mieulx ordonné que par cy devant. La mort n'y mord. Davantage est adiousté au present livre (outtre la precedente impression) plusieurs autres traictez faictz par ledit Marot que vous pourrez veoir en lautre costé de ce fueillet. On les vend à Paris, en la grande salle du Palais, aux premier et deuxième pilliers, par Arnould et Charles les Angeliers frères, 1541. »

Cette édition, différente des éditions de Bignon, me paraît, autant que des renseignements insuffisants me permettent d'en juger, avoir servi de source aux éditions de Lotrian et de Dolet qui en reproduisent la dernière partie, celle des pièces ajoutées.

3. Signalée au supplément du Manuel du libraire.

4. Bibl. nat., Rés. Ye 1479-1483. Elle paraît conforme à l'édition Bignon, 1540, et Bignon donnera une nouvelle édition en 1544 (bibl. Méjanes, à Aix) qui paraît ignorer les additions des éditions de Dolet (1542 et 1543) et de Constantin.

5. La Bibliothèque nationale ne possède que le second volume de cette édition, Rés. Ye 1576.

6. Bibl. municipale de la ville de Troyes (n° 1084).

L'édition lyonnaise que Dolet publie en 1542 se donne comme toute nouvelle.

Les œuvres de Clement Marot, de Cahors, valet de chambre du Roy. Augmentées d'un grand nombre de ses compositions nouvelles, par cy devant non imprimées. Le tout songneusement par luy mesmes reveu et mieulx ordonné, comme lon voyrra cy après. A Lyon, chés Estienne Dolet. 1542.

A la fin d'une table sommaire qui ouvre le volume, on lit : *Les œuvres nouvelles qui y sont adjoustées ne se peuvent mettre icy par declaration. Mais tu les trouveras l'une après l'aultre a la fin du livre.*

En fait, jusqu'au fol. 241, cette édition reproduit l'édition précédente de Dolet, avec quelques modifications peu importantes :

1° Les pièces louangeuses de Dolet à l'adresse de Marot ont disparu.

2° Dolet, sans supprimer, comme l'avait fait l'édition de Gryphius, les pièces à lui adressées par Marot, ajoute, d'après Gryphius, les deux épigrammes « A un quidam » et « A Benest », que Gryphius substituait à l'une d'elles, et il modifie, d'après l'édition de Gryphius, les quelques titres d'épigrammes qui différaient dans sa première édition.

3° Enfin, à la fin du second livre des épigrammes, il ajoute quatre pièces :

Response à deux jeunes hommes qui escrivoyent a sa louenge.

Adolescents qui la peine avez prise

D'une mal mariée.

Fille qui prend fascheux mary

A une qui portoit le Bleu pour ses couleurs.

Tant que le bleu aura nom loyaulté

A Cravan, sien Amy malade.

Amy Cravan, on t'a faict le rapport.

Au fol. 243, on trouve l'*Hystoire de Leander et de Hero*, puis les trente psaumes (fol. 252) qui s'unissent au *Premier livre de la Métamorphose* pour former les *Œuvres translatées de latin en François par Clement Marot.*

Après quoi, au fol. 281, commencent les *Œuvres de Clement*

Marot, les plus nouvelles et recentes, dont le contenu s'ensuict : l'Enfer; l'Adieu envoyé aux Dames de court au moys d'octobre mil cinq cents trentesept; le Dieu gard de Marot a la court; les Cantiques de la paix par Clement Marot; Clement Marot a la royne d'Hongrie venue en France; Cantique de Clement Marot sur l'entrée de l'Empereur a Paris; le Cantique de la Royne sur la maladie & convalescence du Roy par Marot; Cantique sur la maladie d'une sienne Amye ; Dialogue joyeulx composé par luy; Eglogue de Marot au roy soubz les noms de Pan & Robin; Le valet de Marot contre Sagon; Epist. a Sagon et a la Hueterie par Clement Marot; Marot a l'empereur; Les estreines de Marot.

Rien en tout cela que nous n'ayons signalé déjà, sauf :

Cantique sur la maladie d'une sienne amye.

Dieu, qui voulus le plus hault ciel laisser[1]

Puis, à la fin des *Estreines*, trois pièces qui manquaient dans les éditions précédentes, celles qui, dans l'édition Jannet, portent les numéros LI à LIII.

Enfin, après les *Estreines :*

Pour le perron de Mon seigneur le Daulphin au Tourney des chevaliers errans, à la Berlaudiere, près Chatelerault, en l'an 1541.

Icy est le Perron

Donc, Dolet ne fait guère, comme d'autres imprimeurs, que de joindre au recueil des *Œuvres* les pièces publiées à part depuis 1537. Comme Alain Lotrian, par exemple, et comme les Angeliers, après eux et exactement dans le même ordre qu'eux, il unit à la fin du volume toutes ces demi-nouveautés. Seulement, à la différence de Bignon, par exemple, il n'en fait plus un recueil à part, avec sa pagination particulière, et il est plus complet que Lotrian puisque, outre les quelques pièces inédites que nous avons signalées, il insère l'*Enfer* et les *Psaumes*.

1. Voici comment La Monnoye s'exprime au sujet de cette pièce : « On me communiqua, en 1716, un manuscrit des poésies de Saint-Gelais, parmi lesquelles je trouvai deux ou trois petites pièces qui passent pour être de C. Marot et qui n'en sont pas. Telles sont l'*Oraison pour sa mye malade*, restitué pour cette raison à Saint-Gelais, page 252 de la nouvelle édition de ses œuvres. A Paris, 1719... »

1542.

La Fleur de poesie françayse, recueil joyeulx contenant plusieurs huictains, dixains, quatrains, chansons et aultres dictez de diverses matieres mis en nottes musicalles par plusieurs autheurs et réduictz en ce petit livre (Paris, Lotrian[1]).

Ce petit recueil, qui, de même que ceux que nous indiquerons plus loin sous les dates de 1544 et de 1549, est fort instructif pour qui veut étudier l'influence de Marot et son école, présente, outre plusieurs pièces de Marot déjà imprimées[2],

1. Un exemplaire de la première édition, daté de 1542, figura, en décembre 1903, dans un catalogue de la librairie Rahir (librairie Morgand, Édouard Rahir, successeur, bulletin mensuel, n° 58. De la bibliothèque du baron La Roche-Lacarelle). Je n'ai pas pu le consulter, mais la première édition est identique à la seconde, datée de 1543, dont un exemplaire se trouve à la Bibl. nat. (Rés. Ye 2718). Le recueil a été réimprimé par Gay (Bruxelles, 1864) et surtout par Van Bever (Paris, Sansot, 1909).

2. « Comme inconstante et de cueur faulce et lasche »
(déjà publiée en 1537.)

« Dictes pourquoy amitié s'efface » (1534).

« En esperant espoir me desespere » (1532).

« Frere Thibault surnommé (*sic*) gros et gras » (1538).

« Jamais je ne confesserois » (1538).

« La nuict passée en mon lict je songeaye » (1532).

« O cruaulté logée en grand beaulté » (1532).

« On le m'a dit, dague à rouelle » (1532).

« Puisque de vous je n'ay aultre visage » (1538).

« Quant je vous ayme ardentement » (1538).

« Qui peche plus luy qui est esventeur » (1538).

« Tant est l'amour de vous en moy empraincte » (1534).

« Vous perdez temps de me dire mal d'elle » (1538).

La plupart de ces pièces présentent des variantes d'un intérêt médiocre d'ailleurs, puisque les éditions dans lesquelles elles avaient paru semblent avoir été surveillées par Marot lui-même et qu'il est douteux qu'elles nous apportent un texte revisé par lui. En outre, le dizain :

« Ung jour Martin vint Alix empaigner »

n'est qu'une variante d'une pièce qui sera attribuée à Marot (épigramme CCLXXXV de l'édition Jannet) :

« Un jour Robin vint Margot empaigner. »

une pièce inédite et d'ailleurs anonyme comme toutes les pièces du recueil. On la rencontre parmi les huitains.

Plus ne suis ce que j'ay esté [1].

1543 (après le 1er août).

Cinquante pseaumes en françoys par Clement Marot. Item, une epistre par luy nagueres envoyée aux dames de France. Psal. IX. chantez en exultation au Dieu qui habite en Sion. M · D · XLIII [2].

Au verso, on lit la table des « choses cy dedans contenues : une Epistre aux dames de France. Une épistre au roy. Les trente premiers pseaumes reveuz et corrigez par l'autheur ceste presente année. Vingt autres pseaumes par luy nouvellement traduitz et envoyés au roy, compris le cantique de Siméon, les commandements de Dieu, les articles de la foy, l'Oraison dominicale, la Salutation angélique; deux prières, l'une avant, l'autre après le repas. Le tout en rime françoyse par ledit autheur. »

L'*Epistre aux dames de France* est datée du 1er août 1543.

Quand viendra le siècle doré

L'*Epistre au roy* est du « quinziesme de mars 1543 ».

Puis que voulez que je poursuyve, o sire

Les psaumes ajoutés sont les psaumes XVIII, XXIII, XXV, XXXIII, XXXVI, XLIII, XLV, XLVI, L, LXXII, LXXIX, LXXXVI, XCI, CI, CVII, CX, CXVIII, CXXVIII, CXXXVIII et le cantique de Siméon.

Cette édition ne comporte aucune indication musicale.

Voici les *incipit* des trois pièces nouvelles en dehors des *Pseaumes :*

Les Commandements de Dieu.

Leve le cueur, ouvre l'oreille

1. La pièce reparaîtra dans le recueil des épigrammes imitées de Martial de 1547, d'où elle passera dans l'édition des *Œuvres* de Marot (Lyon, Jean de Tournes, 1549). Quelques variantes sont à noter.

2. Sur cette édition et sur les exemplaires qui en subsistent, cf. Douen, *Clément Marot et le psautier huguenot*, t. I, p. 477, et la des-

Prière devant le repas.

O Souverain Pasteur et Maistre

Prière après le repas.

Pere Eternel qui nous ordonnes

Il importe de noter que les trente premiers psaumes ont été corrigés, sans doute selon les conseils de Calvin. Nous avons ainsi la totalité des psaumes de Marot dans leur forme définitive. Il est probable qu'une édition en avait été donnée antérieurement à Genève. Nous allons voir ces psaumes prendre immédiatement place dans les éditions des œuvres de Marot, et ils seront en outre sans cesse réimprimés séparément pour les protestants[1]. Il est à noter qu'au titre de certaines éditions[2], cinquante-deux psaumes sont annoncés au lieu de cinquante. C'est que certains psaumes traduits par d'autres que Marot sont parfois joints aux siens : le cantique de Moïse par Despériers, deux psaumes de Cl. Le Maistre (le XXXIVe et le LIIe), un d'Estienne Pasquier (le LXIIe).

1543 (derniers mois).

L'édition des œuvres de Marot, publiée par Dolet sous la date de 1543[3], — évidemment après sa sortie de prison (octobre), — reproduit le titre de l'édition de 1542, mais annonce de nouvelles additions. *Les œuvres nouvelles seront indiquées après les trente premiers psalmes.* L'édition comporte deux volumes. Le premier répète page pour page la partie correspondante de l'édition de 1542. Au second tome nous relevons :

cription qui en est donnée t. II, p. 507 (n° 14 de la bibliographie du Psautier).

1. Outre deux éditions en 1543, on signale une édition en 1544 chez Dolet; trois autres en 1545 publiées à Paris chez Guirault et chez Bogard, à Strasbourg chez Jehan Knobt. Douen en a relevé vingt-sept éditions du Psautier de 1541 à 1550. Il faut joindre à sa liste au moins une vingt-huitième édition, celle de Thiboust, 1546, qui est signalée par M. É. Picot dans le catalogue de la bibliothèque du baron James de Rothschild, n° 608.

2. C'est le cas, par exemple, pour l'édition Bogard de 1545, pour l'édition du Chemin de 1546.

3. Bibl. de l'Arsenal; Bibl. nat., Rés. PYe 407; bibl. municipale de Lyon.

Le second livre de la Métamorphose.

Le Grand Palais ou Phebus habitoit

Puis, après les trente premiers psaumes[1], commence une nouvelle pagination avec la table des *Œuvres de Clement Marot, les plus nouvelles et recentes, dont le contenu s'ensuyt : une Epistre par luy nagueres envoyée aux Dames de France; vingt aultres Psalmes par luy nouvellement traduycts et envoyés au Roy, comprins le cantique de Siméon, les commandements de Dieu; deux prières, l'une avant, l'autre après le repas; epistre au Roy du temps de son exil a Ferrare; dixain a ses amys quand, laissant la royne de Navarre, fut receu en la maison et estat de ma Dame Renée, Duchesse de Ferrare; huictain faict a Ferrare; l'autre Epistre du Coq en l'Asne envoyée a Lyon Jamet de Sansay en Poictou; l'Enfer...* (etc., le reste comme dans l'édition de 1542).

En somme, les *inedita*, parmi ces additions, se réduisent à fort peu de chose. Dolet reprend tout le contenu de l'édition des psaumes publiée l'année même en en retranchant seulement le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, déjà insérés par lui dans une autre partie. Il reprend aussi quelques pièces de Ferrare déjà connues. Je ne vois de nouveau que le *Second livre de la Métamorphose.*

1543.

Deux autres publications de l'année 1543 sont à signaler :

1° Le *Nouveau Testament*, imprimé à Genève par Jean Girard (et aussi, à la même date, par Jean Michel)[2].

On y lit à la fin :

Aux amateurs de la Sainte Escriture.

Bien peu d'enfans on trouve qui ne gardent

2° *Les questions problématiques du pourquoy d'amours, nouvellement traduict d'italien en langue françoyse par Nicolas Leonique (Thomé), poète françoys, avecq ung petit livre contenant le*

1. On retrouve, au titre du second volume, la mention : « Les trente par cy devant imprimez ont esté reveuz et corrigez par l'autheur ceste presente année. »

2. Je n'ai pas pu rencontrer ce volume. Voir le *Catéchisme de Calvin*, publié par Th. Dufour, 1878, p. 188.

nouvel amour, inventé par le seigneur Papillon, et une epistre abhorrant foll amour par Clement Marot... aussi plusieurs dixains a ce propos de Saincte Marthe. M · D · XLIII. On les vend a Paris... a lenseigne de lescu de France, par Alain Lotrian[1].

L'épître de Marot commence ainsi :

J'ay tousjours sceu le bon conseil des sages

Elle est reprise la même année à Rouen :

Le nouvel amour, inventé par le seigneur Papillon. Item, une epistre en abhorrant folle amour par Clement Marot, valet de chambre du roy. Item, plusieurs dizains à ce propos de Saincte Marthe. On les vend chez Nicolas de Burges, demourant pres le neuf marché, devant le pélerin.

1544 (premiers mois ?).

Églogue de Marot sur la naissance du fils de Monseigneur le dauphin. 1544. Imprimée à Paris par Guillaume Bossozel[2].

Confortez moy, Muses savoisiennes

La naissance du jeune prince, le futur François II, étant du 19 janvier 1544, on peut supposer que l'impression se fit de bonne heure dans l'année. En tête de cette plaquette, on lit un dizain d'Angier en l'honneur de Marot :

Ta muse a tant en France résonné
(Maro Francoys), qu'elle en est illustrée,
Et grand honneur aussi luy est donné
D'avoir chanté en si noble contrée
Qui n'a Francoys (ce croy je) à qui n'agrée
Ceste chanson en stille buccolique,
Qui tout Francoys esjouist et recrée
Tant de ton nom que du prince Gallique
Dont la vertu future as célébrée
Rendant ton nom encor plus autentique[3].

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1604.

2. Un exemplaire de cette édition, qui n'est signalée par aucun bibliographe, se trouve à la bibliothèque municipale de Berne, W 198[30]. Cette pièce prendra place dans l'édition des *Œuvres* de Marot de Paris (1545).

3. Je dois la communication de ce dizain à l'obligeance de M. F. Normann, bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Berne. Il

1544 (après le 20 juin).

Epistre envoyee par Clement Marot a monsieur d'Anguyen, lieutenant pour le roy delà les montz. 1544. On les vend a Paris en la galerie par ou l'on va en la chancellerie, près Nico las l'Héritier[1].

Vertu qui est de l'heur accompagnee

Une allusion à la prise de Carignan permet d'assurer que la publication de cette plaquette est postérieure au 20 juin 1544. Comme il n'y est fait aucune allusion à la mort de Marot, on peut supposer, sans toutefois l'affirmer, qu'elle est au plus tard de septembre.

1544.

Signalons encore :

Sommaire de certains et vrays remedes contre la peste, contenant la manière de préserver les sains, sauvegarder les infectz et ceux qui servent les malades, de guerir les frappez et de nettoyer les lieux infectz. Le tout traité si familièrement qu'un chascun en cas de necessité se pourra panser soy mesme. Par Françoys Chappuis, de Lyon, medecin à la noble cité de Genève. A Lyon, à l'escu de Coloigne, chez Jean et François Fiellon frères. M · D · XLIIII[2].

Au verso du titre :

Clement Marot aux lecteurs.

Ceux qui attaintz estoyent de Pestilence[3]

veut bien m'indiquer que l'églogue présente quelques omissions et aussi des variantes. C'est ainsi qu'aux vers 23 et 24 on y lit « l'aage de fer » et « l'aage d'or » au lieu de « la gent de fer », « la gent d'or ».

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1577.

2. Bibliothèque Méjanes, à Aix, G 2615.

3. Cette pièce n'a été recueillie, à ma connaissance, dans aucune des éditions de Marot. La voici, d'après la copie qu'a bien voulu m'en faire M. Aude :

« Ceux qui attaintz estoyent de Pestilence,
Du medecin ont requis la presence :
Et il respont, Chiers freres, et amys,
Si dieu avoit en moy le pouvoir mys

Mais le fait capital de l'année 1544 c'est la publication de l'édition de Constantin à Lyon, qui apporte beaucoup de pièces inédites et qui introduit dans l'œuvre une économie nouvelle.

En voici le titre :

Les œuvres de Clement Marot de Cahors, vallet de chambre du roy, plus amples et en meilleur ordre que paravant. A Lyon, a l'enseigne du Rocher. 1544[1].

Désormais, nous ne trouvons plus les divisions traditionnelles : l'*Adolescence*, la *Suite de l'Adolescence*, les *Épigrammes*,

De servir tous, de bon cueur le feroye :
Mais advis m'est que par trop mefferoye
De frequenter ceux de Peste frappez,
Et puis ceux là qui n'en sont attrapez.
Pourtant vous donne, et conseille de prendre
Ce présent livre, auquel pourres apprendre
Remede maint pour la Peste eviter,
Et servir ceux que Dieu vient visiter.
Faictes que çà et là ce Livre coure,
Et qu'en ma place au besoing vous secoure.
Ainsi aura chacun en sa maison
Ung Medecin, qui en ceste saison
Par bon conseil leurs demandes fouldra
A peu de coust, à l'heure qu'on vouldra.
Et cil qui mieux le scaura lire et veoir,
Plus de service en pourra recevoir. »

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1484-1485; Cabinet des livres de Chantilly, n° 1186; Catal. Rothschild, n° 609.

Il faut mentionner encore à la date de 1544 : *Le second Enfer d'Estienne Dolet, natif d'Orléans.* A Troyes, par maistre Nicole, Paris, 1544 (Bibl. nat., Rés. Ye 1572). Au verso du titre on lit : « Au lecteur... Apres l'*Enfer* de Dolet tu trouveras une epistre en rythme françoise faicte et composee par Clement Marot, et par luy envoyee à Monseigneur le Daulphin ; qui est d'ung mesme argument, car par icelle il prie ledict Seigneur qu'il luy plaise tant faire envers le roy son pere, que par son moyen ledict Marot retourne en France avec sa premiere liberté. Item, plusieurs aultres belles compositions pleines de grand profict et de singuliere recréation pour l'esperit de l'homme. »

A la page 49 on trouve effectivement, avec des variantes, l'*Epistre au Daulphin*, qui peut-être avait été publiée déjà séparément et qui reparut cette même année dans l'édition de Constantin. Quant aux six pièces qui suivent cette *Epistre*, rien n'indique formellement dans l'avis au lecteur qu'on vient de lire qu'elles soient de Marot. Mais, comme les deux premières sont de lui et avaient été publiées

la *Métamorphose*. A ces quatre parties, les dernières éditions de Dolet en avaient ajouté une cinquième, celle des *Œuvres les plus nouvelles et récentes*, où s'accumulaient pêle-mêle toutes les pièces publiées depuis 1538. Dolet n'en mettait à part, encore incomplètement, que les traductions, qu'il joignait au premier livre de la *Métamorphose* sous le titre d'*Œuvres translatées*. L'édition de 1544 substitue à ce classement un classement par genre. Nous aurons d'abord les *Opuscules* (p. 7), c'est-à-dire les pièces, un peu développées, en général en rimes plates, qui ne rentrent dans aucun genre déterminé; puis les *Élégies* (p. 57); les *Épistres* (p. 108); les *Ballades* (p. 231); les *Chants divers* (p. 248); les *Rondeaux* (p. 285); les *Chansons* (p. 320); les *Épigrammes* (p. 341); les *Estrenes* (p. 403); les *Épitaphes* (p. 415); le *Cymetière* (p. 424); les *Complainctes* (p. 437); les *Oraisons* (p. 471). Un second volume, en général relié avec le premier d'ailleurs, contient les traductions. Dans chaque genre, on distinguera trois catégories de pièces, selon qu'elles appartenaient à l'*Adolescence*, à la *Suite de l'Adolescence* ou au recueil des Œuvres les plus nouvelles et récentes. Grâce à ces indica-

déjà parmi ses œuvres, on devait, et l'on n'y a pas manqué, lui attribuer les quatre autres :

Page 58. *Chant royal.*

« N'est il fascheux icy longuement vivre? »

Page 60. *Huictain du maintien que lon doibt tenir à la table.*

« Celluy qui est pour repaistre à la table »

Page 61. *Bien heureux qui ne doibt riens.*

« Bien heureux, qui ne doibt riens »

Page 63 *Ce qui faict la vie de l'homme bien heureux.*

« Mon filz, voicy, si tu le veulx sçavoir »

La dernière de ces pièces est certainement de Marot; elle figure dans le manuscrit de Chantilly et sera publiée, avec des variantes importantes, dans le recueil de Denys Janot (décembre 1544), et presque sous la même forme qu'ici dans le recueil des *Epigrammes imitez de Martial* (1547). La première (voir ci-dessus, année 1541) sera recueillie dans diverses éditions de Marot : celle de Du Chemin (1546), de Guillaume Thiboust (1548), etc., d'où elle passera dans les éditions Moetjens, Lenglet du Fresnoy et toutes les éditions modernes.

Les deux autres pièces n'ont pas été recueillies et rien ne prouve qu'elles soient de Marot.

tions de provenance, le lecteur conserve le bénéfice des renseignements d'ordre chronologique que lui fournissaient les éditions antérieures.

Quant aux pièces inédites, nous en trouvons principalement dans trois genres : les épîtres, les épigrammes et les traductions. Dans les autres genres, si nous tenons compte d'une complainte qui, à ma connaissance, n'avait pas encore été publiée, il n'y a guère à signaler que des remaniements en vue d'un classement plus rationnel.

Les opuscules ne sont encore qu'au nombre de quatre, tous connus déjà : le *Temple de Cupido*, le *Dialogue fort joyeulx de deux amoureux*, l'*Eglogue au roy soubs les noms de Pan et Robin*, l'*Enfer*.

Les élégies, — toutes de la *Suite*, — sont ramenées de vingt-sept à vingt-six, parce que la dixième, intitulée *Élégie en forme de ballade*,

Amour ne voyant sans tristesse

est transferée parmi les *Ballades*.

Les épîtres sont au nombre de cinquante-trois : onze déjà énumérées dans l'*Adolescence*, trente dans la *Suite*, et douze du *Recueil*. De ces dernières dix seulement sont de Marot : il y en a une qui lui est adressée; une autre lui est faussement attribuée. Trois étaient nouvelles, — ce sont celles dont nous donnons les *incipit*, — les sept autres, dont nous rappelons seulement les titres, étaient pour la première fois classées sous la rubrique des épîtres, et l'une d'elles (celle au dauphin) pour la première fois jointe aux *Œuvres* de Marot.

Epistre au Roy du temps de son exil à Ferrare.

A mon seigneur le Daulphin du temps de sondict exil.

Du Coq a l'Asne, a Lyon Jamet (c'est le second coq-à-l'âne, publié dans l'éd. d'Anvers en 1539, et par Dolet dès 1542).

Lyon Jamet a Marot.

Va, lettre, va, vaten a l'adventure

Adieu aux Dames de la Court. 1537.

A Madame la Duchesse de Ferrare.

A Monseigneur le Cardinal de Tournon. Marot retournant de Ferrare à Lyon.

Puis que du Roy la bonté merveilleuse

Adieux a la ville de Lyon.

Adieu, Lyon, qui ne mords point

Le Dieu gard à la Cour.

Frippelipes, valet de Marot, a Sagon.

Marot a Sagon et a la Hueterie (cette pièce est de Charles Fontaine. Cf. ci-dessus, à l'année 1537).

Au Roy. Pour la bazoche.

Pour implorer vostre digne puissance

Les ballades, qui étaient au nombre de quatorze, sont maintenant au nombre de quinze par suite de la transposition de l'élégie mentionnée ci-dessus. Celle-ci seule est de la *Suyte;* toutes les autres appartiennent à l'*Adolescence.*

Les chants divers, au nombre de vingt, se décomposent ainsi : un de l'*Adolescence,* douze de la *Suite*, sept du *Recueil.*

Parmi les rondeaux : le *Rondeau duquel les lettres capitales portent le nom de l'autheur*, jusqu'alors joint à l'épître à Maguelonne, avec laquelle il avait d'abord été publié, prend place en tête de la liste. Le rondeau *De celle qui envoye a son amy une de ses couleurs* est rejeté parmi les *Estrennes.* A la fin est ajouté *L'adieu de France à l'Empereur,* déjà publié dans le *Recueil.* Ainsi, par suite de deux additions et d'une suppression, le nombre des rondeaux est porté de soixante-sept à soixante-huit.

Aucune modification n'est apportée aux chansons, qui sont au nombre de quarante-deux, comme en 1538.

Dans les épigrammes, qui cessent d'être divisées en deux livres, quelques déplacements sont d'abord à signaler : on trouve en tête : 1° l'épigramme *A Monsieur Cretin, souverain Poete Françoys*, qui jusqu'alors avait figuré dans l'*Adolescence,* auprès du *Chant royal*, à l'occasion duquel elle avait été écrite; 2° neuf pièces, qui étaient des *Étrennes,* disparaissent pour être classées sous la rubrique *Estrennes* (voir ci-dessus, livre I, nos 11, 15, 30, 33, 34; livre II, nos 7, 19, 20, 21); 3° deux pièces, qui ne sont pas de Marot, mais qui avaient été plusieurs fois imprimées parmi ses œuvres et dont l'une lui était souvent attribuée, sont insérées avant l'épigramme 49 du premier livre dont elles expliquent l'occasion (voir ci-dessus, année 1538); 4° l'épigramme traduite de Salmonius est reportée parmi les traductions; 5° quelques épigrammes, jusqu'alors

publiées dans d'autres parties, prennent place dans les épigrammes à la suite des pièces ajoutées par Dolet en 1542. Ce sont : *A Monsieur le Duc de Ferrare*; *A ses amys quand, laissant la royne de Navarre, fut receu en la maison et estat de madame Renée, duchesse de Ferrare; Huictain faict a Ferrare : A Monsieur Castellanus, evesque de Tules*, et, après l'épigramme *A la Ville de Paris*, que nous mentionnons ci-dessous : *Pour le perron de Monseigneur le Daulphin au Tournoy des Chevaliers errans.* Voilà qui marque le souci d'un classement meilleur[1].

D'autre part, dix-neuf épigrammes nouvelles sont ajoutées, dont deux appartiennent à des correspondants de Marot.

A la ville de Paris.

Paris tu m'as faict maintz alarmes

Pour le perron de Monseigneur d'Orleans.

Voicy le Val des constans amoureux

De Monsieur du Val, Tresorier de l'espargne.

Toy noble esprit, qui veulx chercher les Muses

Response de du Val.

Toy noble esprit, qui vouldras t'arrester

De Madame de l'Estrange.

Celle qui porte un front cler & serain

A l'Empereur.

Lors que (Cesar) Paris il te pleut voir

De Viscontin & de la Calendre du Roy.

Incontinent que Viscontin mourut

D'un gros Prieur.

Un gros Prieur son petit-filz baisoit

De la ville de Lyon.

On dira ce que lon vouldra

A une dont il ne povoit oster son cueur.

Puis qu'il convient pour le pardon gaingner

1. Notons encore que les deux épigrammes à Mademoiselle de la Roue, qui étaient séparées par diverses pièces, sont placées à la suite l'une de l'autre.

A Pierre Marrel, le merciant d'un Cousteau.

Ton vieil Couteau, Pierre Marrel, rouillé

A Geoffroy Bruslard.

Tu painctz ta barbe amy Bruslard, c'est signe

De Martin & de Catin.

Catin veult espouser Martin.

De Alix & de Martin.

Martin estoit dedans un boys taillis

Des Poëtes Françoys. A Salel[1].

D'un Cheval & d'une Dame.

Si jay comptant un beau Cheval paye

D'une Dame desirant veoir Marot.

Ains que me veoir en lisant mes escripts

A une Dame de Lyon.

Si le loysir tu as avec l'envie[2]

Responce par ladicte Dame.

Quand tu vouldras, le loysir et l'envie

A Monsieur Crassus qui lui vouloit amasser deux mil escuz.

Cesse, Crassus, de fortune contraindre

Aux quarante-trois *Estrennes* de l'édition de 1543 s'ajoutent, en tête de la liste, dix pièces déjà connues : savoir une prise aux rondeaux et neuf prises aux épigrammes.

Viennent ensuite quatorze épitaphes, dont neuf prises de l'*Adolescence* et quatre de la *Suite*. La dernière, *Épitaphe de Martin*, était, je crois, inédite.

Cy gist, pour Alix contenter

Puis le Cimetière, comprenant quatre pièces de l'*Adolescence*, vingt-trois de la *Suite*, et une pièce nouvelle :

De Monsieur le général Preud'homme.

Cy dessoubz prend son dernier somme

1. Déjà publié dans les œuvres de Salel en 1540.
2. Pièce déjà publiée, avec des variantes, parmi les épigrammes en 1538.

On observera cette distinction entre Épitaphes et Cimetière, qui cesse de se fonder sur la chronologie pour répondre à une différence dans le ton des pièces : jusqu'à présent les épitaphes étaient toutes de l'*Adolescence*; le Cimetière, qui n'était qu'un groupe d'épitaphes lui aussi, appartenait tout entier à la *Suite*. Aucune distinction de forme n'existait entre les deux groupes. Mais le ton s'était fait plus habituellement sérieux à mesure que Marot, devenu gros personnage, avait à célébrer des hommes de marque. L'éditeur aurait pu fondre les deux groupes en un seul. Il a préféré prendre dans l'un et dans l'autre toutes les pièces qui avaient un caractère comique et les mettre à part sous le titre d'Épitaphes, puis réserver pour le Cimetière toutes les pièces sérieuses, qu'elles fussent de l'*Adolescence* ou de la *Suite*.

Aux quatre complaintes déjà connues (deux de l'*Adolescence* et deux de la *Suite*) s'en ajoute une nouvelle, celle

De Monsieur le Général Guillaume Preudhomme

Unique filz de Preudhomme, dont l'ame

Rien de nouveau dans les *Oraisons*[1].

Au contraire, la liste des traductions s'est allongée parce qu'on y a joint des traductions qui jusqu'alors figuraient dans *l'Adolescence* (la première églogue de Virgile, le Jugement de Minos, les tristes vers de Béroald, l'Amour fugitif), ou dans la *Suite de l'Adolescence* (les Visions de Pétrarque), ou dans les *Épigrammes* (épigramme traduite de Salmonius). En fait de nouveautés on y trouve la traduction de six sonnets de Pétrarque.

Vous qui oyez en mes rithmes le son

O pas espars! ô pensées soudaines!

Qui vouldra veoir tout ce que peult Nature

Mort, sans Soleil tu as laissé le monde

Le premier jour que trespassa la belle

Des plus beaulx yeulx et du plus clair visage

L'Epitaphe de ma Dame Laure.

En petit lieu comprins vous povez veoir

1. On y trouve l'*Oraison devant le crucifix*, qui jusqu'alors figurait dans l'*Adolescence*.

En somme, moins riche en pièces inédites que l'édition de 1538, pour la distribution des pièces et leur classement l'édition de 1554 marque une transformation plus profonde. Comme l'édition de 1538, elle ouvre une époque nouvelle dans l'histoire de l'œuvre de Marot, en ce sens que, à l'exception de quelques attardées, toutes les éditions postérieures vont adopter la disposition qu'elle a inaugurée et la prendre pour modèle.

Mais, à l'occasion de cette édition, une question importante se pose qui, à ma connaissance, n'a pas encore été soulevée. Dans quelle mesure l'auteur y a-t-il collaboré?

Jannet tranche rapidement la difficulté en disant : « Marot vivait encore en 1544. Il mourut au mois de septembre, à Turin. Les relations entre l'Italie et Lyon étaient faciles. Lorsque l'éditeur lyonnais se prévaut du concours de l'auteur, rien n'autorise à suspecter sa véracité. L'édition de 1544, à l'enseigne du Rocher, est donc très probablement la dernière édition originale. »

Sans méconnaître que les relations n'étaient pas très malaisées entre Lyon et l'Italie, on peut se demander si Marot, dont la négligence en ce qui concerne l'impression de ses œuvres nous a été tant de fois manifestée déjà, se sera soucié, au milieu des difficultés où il se débattait alors, de prendre une part active à l'édition de Constantin. Si nous lisons la préface, que nous n'avons pas cru devoir reproduire parce que le lecteur la trouve dans l'édition Jannet, nous aurons l'impression que sa collaboration est fort douteuse. C'est l'éditeur lui-même, — et nous ne suspecterons pas son témoignage, — qui a pris l'initiative du groupement nouveau : « Voyant donc la première édition de nostre Marot avoir esté intitulée *Adolescence*, aucuns des autres opuscules depuis par luy composez estre appelez *Suyte*, et autres avoir autres noms, confusément et sans aucun tiltre, comme un amas de diverses pieces, et non différentes, sans distinguer les translations des propres, les graves des legeres et facetieuses, ne les prophanes des religieuses, et estre au lisant une trop grande fascherie d'aller requerir une epistre ou une epigramme d'une partie en l'autre, je t'ay bien voulu ici rendre chascune chose en meilleur ordre. »

Il est vrai qu'il ajoute dans une parenthèse « soubs la correction et bon jugement toutesfois de l'autheur ». Mais cette parenthèse se rapporte-t-elle au passé? On en peut douter.

Peut-être marque-t-elle seulement l'intention de l'éditeur d'en référer à l'auteur. Et cette hypothèse paraît bien confirmée par un futur qu'on trouve quelques lignes plus loin. Après avoir exposé tout le plan de l'édition et marqué que les nouveautés seront insérées chacune en son lieu, l'éditeur ajoute « invention, (à mon advis) que l'autheur mesme ne reprouvera ».

On pouvait se demander si Marot vivait encore au moment où l'édition de 1544 a été préparée. Ce futur prouve à tout le moins que l'éditeur croyait Marot vivant. Mais deux questions subsistent : Marot a-t-il collaboré à cette édition? L'a-t-il même connue?

Nous nous contentons ici de les indiquer. Pour y répondre on devra étudier, outre la préface de l'édition de 1544, les avis au lecteur des éditions de 1546 et de 1547 que nous donnons ci-dessous.

P. Villey.

(A suivre.)

LES VITRES ÉMAILLÉES

DE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

L'église Saint-Étienne-du-Mont est, on le sait, l'église la plus riche de Paris en vitraux anciens. Les fenêtres de la nef et plusieurs des collatéraux et du chœur ont conservé des verrières qui sont, à juste titre, célèbres. Les verrières qui ornent les fenêtres de l'ancien charnier ne le sont pas moins. La perfection de leur facture, l'éclat de leur coloris a excité l'admiration de tous ceux qui les ont vues, et cela à toute époque. Ces verrières ne sont pas, à proprement parler, des vitraux : ce sont des vitres émaillées. Elles constituent aujourd'hui le seul exemple d'un art qui fut florissant à Paris dans le premier tiers du XVIIe siècle.

Démontées et mises en lieu sûr pendant la période des bombardements, elles viennent d'être replacées, après avoir été restaurées par les soins de la ville de Paris. Au cours de longues recherches entreprises sur l'histoire de Saint-Étienne, nous avons eu l'occasion d'étudier ces vitraux. Nous avons retrouvé plusieurs documents les concernant, notamment un livre fort rare, dont les gravures ont jadis servi de modèles aux verriers pour un certain nombre d'entre eux, et qui ont servi d'ailleurs pour leur récente restauration. Nous allons exposer brièvement l'état de nos recherches.

*
* *

Les charniers de Saint-Étienne-du-Mont ont été cons-

truits de 1605 à 1609[1]. Tout le gros œuvre de l'église, moins la façade, était alors achevé.

Ils se composent de trois galeries qui entourent le chevet de l'église. Ces galeries sont voûtées en berceau et sont décorées de pilastres doriques très simples. Les murs qui entourent l'abside sont percés de fenêtres en plein cintre, qui étaient autrefois au nombre de vingt-quatre, aujourd'hui de vingt-deux. Ces fenêtres étaient toutes garnies de vitres peintes, dont il ne reste que quinze[2].

Ces verrières ont été exécutées dans le premier quart du XVIIe siècle. L'une des bordures porte la date de 1613, une autre celle de 1623. Nous avons retrouvé aux Archives une liste complète des sujets représentés, avec, en regard, le nom des donateurs. Voici ce document, le seul, croyons-nous, qui donne l'état complet de ces verrières :

Noms de ceux qui ont donné les vitraux qui sont dans les charniers[3].

1re vitre (en entrant par la porte de la chapelle Saint-Nicolas où est le sépulcre). Jésus donnant à saint Pierre la charge de son troupeau. — M. Bernard Bourguignon, curé de la paroisse.

2e vitre. Histoire d'Abel et de Caïn. — M. le receveur.

3e vitre. Histoire de la manne. — Le président Loisel.

4e vitre. Melchisédech offrant le pain et le vin à Abraham qui retourne de la bataille. — M. Noblet.

5e vitre. Le sacrifice de Noé et de ses enfants. — M. Carbonnet.

6e vitre. L'immolation des taureaux. — M. Leclerc, marchand imagier.

7e vitre. L'arche de Noé. — M. Duclou.

8e vitre. L'occision des premiers-nés. — M. Leclerc, fermier pour le roi.

9e vitre. Le lavement des pieds et des mains. — M. Vallée.

1. Arch. nat., S 3326.

2. Il faut noter que plusieurs verrières ne subsistent plus qu'à l'état de fragments.

3. Arch. nat., L 635. Cette pièce, sans date, doit être de la fin du XVIIe siècle.

10e vitre. Les monuments gardés. — M. Sellier.

11e vitre. L'adoration des rois et des pasteurs. — M. Predeseigle.

12e vitre. Les derniers-jours avant le Jugement. — M. Clément.

13e vitre. Histoire du miracle de la rue des Billettes. — M. Dorléans.

14e vitre. Le Jugement dernier. — M. Regnault.

15e vitre. Le banquet de Notre-Seigneur. — La présidente d'Andrezel.

16e vitre. L'institution de l'eucharistie. — Me Gérard.

17e vitre. Plusieurs figures du saint sacrement. — M. Croizier.

18e vitre. Le serpent d'airain. — [Blanc.]

19e vitre. Le sacrifice de Baal. — M. Santeuil.

20e vitre. L'histoire de Daniel. — M. Le Roi.

21e vitre. Le pressoir du fruit de la vigne. — M. Caperon.

22e vitre. [Blanc.] — M. Fournet.

23e vitre. Histoire de saint Denis, « Deo ignoto ». — M. Levesque.

Les deux portes vitrées ont été données, savoir, celle qui est au milieu des charniers par M. Philipes et l'autre par M. Chauvelin, avocat en Parlement.

Pour avoir quelque idée des verrières disparues, il faut nous reporter à l'ouvrage d'un peintre verrier du XVIIIe siècle, Antoine Levieil, qui fut au service de Saint-Étienne durant de longues années. Levieil aimait ces vitraux, qu'il trouvait magnifiques. Dans son *Art de la peinture sur verre et de la vitrerie*[1] il nous a laissé à leur égard des notes précieuses.

Les sujets de ces verrières sont fort différents. Mais, d'une manière générale, il faut remarquer qu'ils se rapportent à la vie du Christ et au symbole de la Rédemption. De pareils motifs se trouvaient à leur place dans les charniers, qui étaient spécialement affectés alors à donner la communion aux fidèles[2].

1. S. l., 1774, petit in-fol. (Bibl. nat., dép. des Estampes).
2. C'est l'opinion de l'abbé Dufour, auteur d'un travail conscien-

Ces vitres ont dû être composées d'après des gravures de l'époque, choisies, selon toute vraisemblance, par le clergé de l'église. Il est impossible d'expliquer autrement l'esprit d'unité qui règne en cet ensemble.

Ce sont, en premier lieu, les figures d'un livre de théologie qui ont servi de modèles aux verriers; ce livre est intitulé : *La conference des figures mystiques de l'Ancien Testament avec la verité evangelique, pour la defense de l'Eglise contre les heresies tant ancienes que modernes, par R. P. en Dieu F. Guillaume de Requieu, docteur en theologie, abbé de La Celle a Poictiers.* Il parut à Paris, chez Antoine Du Brueil. Le privilège est du 3 avril 1602. Ce livre est extrêmement rare. Le seul exemplaire que j'aie pu retrouver est conservé dans la bibliothèque d'Amiens[1]. C'est à l'aide de ces gravures qu'un certain nombre des verrières ont pu être restaurées et les sujets, bouleversés par suite de transbordements successifs, remis en place. En second lieu, les verriers ont pris comme modèles des gravures dont une, du moins, a été retrouvée par M. E. Mâle.

Voici l'état actuel de ces vitraux. Quelques mots sur chacun d'eux suffiront pour expliquer, s'il est besoin, leur sujet et faire les remarques utiles.

I. *L'arche de Noé. — Le vaisseau de l'Église.*

Ce vitrail est exécuté d'après la gravure qui est placée en tête du troisième livre de l'ouvrage du P. de Requieu (p. 146). Dans le panneau supérieur, à gauche, Noé, « d'un visage sévère, d'un regard triste et d'une authorité magistrale reprend aigrement les vices de son temps[2] ». La partie centrale du panneau est occupée par l'arche voguant sur les eaux. A droite, la colombe.

cieux sur ces vitraux. Cf. *Les charniers des églises de Paris, Saint-Étienne et Saint-Benoît*, p. 11. Paris, Laporte, 1884, in-8°.

1. *Théologie*, n° 6510. L'abbé Dufour signale l'existence d'un exemplaire de cet ouvrage dans la bibliothèque de l'abbé Delaunay, autrefois curé de Saint-Étienne (*ouvr. cit.*, p. 12). Je n'ai pu le retrouver.

2. *Conférence*, p. 147. Un commentaire explicatif accompagne chaque gravure; nous en tirons quelques phrases essentielles.

L'Arche de Noé. — Le Vaisseau de l'Église.

(Gravure extraite de la *Conférence des figures mystiques de l'Ancien Testament avec la vérité évangélique*, du P. de Requieu, 1602.)

Le panneau inférieur représente un vaisseau dans lequel sont groupés plusieurs personnages : saint Louis, un pape, un empereur, un roi de France, un docteur, un magistrat, une reine, un évêque, un capitaine, des religieux, des bourgeois ; Jésus-Christ, en poupe, tient le gouvernail. Le vaisseau repose sur la croix contre laquelle viennent se briser les flots impuissants excités par des vents, figurés à la partie inférieure par des têtes d'enfants aux joues gonflées, soufflant avec violence : « C'est l'Église des fidèles assistée du Saint-Esprit contre les violentes agitations des vents d'hérésie, d'infidélité et d'idolâtrie[1]. » Ce vitrail, un des mieux conservés, a été donné par M. Duclou.

II. *Le sacrifice de Noé. — La tour de Babel. — La Messe.*

Le panneau supérieur du vitrail a disparu. Il représentait, au centre, le patriarche offrant à Dieu un sacrifice pour « dignement remercier son seigneur ». A droite, la tour de Babel, élevée pour se garantir des « menaces et vengeances » de Dieu.

On voit au panneau inférieur la célébration du sacrifice de la Messe. Cette verrière reproduit la gravure qui prend place en tête du livre IV de la *Conférence*. Elle a été donnée par M. Carbonnet[2].

III. *Melchisédech offrant à Abraham le pain et le vin. — L'Annonciation. La Cène.*

D'après la gravure du livre V de la *Conférence*. Le panneau supérieur, qui représente « Melchisédech offrant le pain et le vin à Abraham qui retourne de la bataille », est à peu près intact. L'Annonciation est moderne. Quant à la Cène, il faut remarquer que le verrier s'est ici plutôt inspiré d'Albert Dürer que de Léonard Gautier. Le panneau qui subsiste, — mais est-ce bien celui-là même qui figurait

1. *Conférence*, p. 149.
2. Marguillier de Saint-Étienne en 1612. Cf. la liste intitulée : *Noms et surnoms de messieurs les marguilliers de Saint-Étienne* (1490-fin du XVIIe s.) (Arch. nat., L 635).

autrefois dans cette verrière? — est directement inspiré de la cène de la Grande Passion. Donateur, M. Noblet[1].

IV. *La manne. — L'eucharistie.*

D'après la gravure du livre VI de la *Conférence*. Le panneau supérieur nous montre Moïse et Aaron « qui parlementent l'un à l'autre dans le camp des Hébreux ». Des oiseaux « tombent à milliers tout autour de leurs têtes ». Du haut du ciel descend la manne sous la forme de « menus grains blancs comme fleur de farine et rondelets tout ainsi que de la coriandre[2] ».

Le panneau inférieur représente des fidèles en adoration devant le saint sacrement, « la vraye et admirable manne du précieux corps de N.- S. Jésus-Christ[3] ». Cette verrière a été donnée par le président Loisel[4].

V. *La pâque juive. Le massacre des premiers-nés. — La communion. Les péchés mortels.*

Vitrail exécuté d'après la gravure du livre VIII de la *Conférence*. Le panneau supérieur représente, à gauche, les Hébreux mangeant l'agneau pascal; à droite, deux anges, enveloppés de lumière, volant dans une nuit profonde et faisant un « horrible carnage ». Au panneau inférieur se voient les pâques chrétiennes et, en pendant au massacre des premiers-nés, la représentation des péchés mortels : « Ce sont les diables qui tuent tous les premiers nais des bonnes propositions, intentions et volontez qui naissent ès ames chretiennes, desquelles ils font puis après des parricides, des infidèles, des apostats, des idolâtres et des avaricieux[5]. » Ce vitrail a été donné par M. Leclerc, fermier pour le roi.

VI. *Le lavement des mains sous l'ancienne loi. La synagogue. — Jésus-Christ lavant les pieds des apôtres. L'église.*

1. Marguilliers en 1612 (*Ibid.*).
2. *Conférence*, p. 358.
3. *Ibid.*, p. 359.
4. Marguillier de Saint-Étienne en 1612 (liste précédemment citée).
5. *Conférence*, p. 501-502.

D'après la gravure du livre IX de la *Conférence*. Le panneau supérieur représente les prêtres juifs se lavant les mains dans la mer d'airain. Au-dessus d'eux, le chandelier d'or à sept branches et l'autel des perfumigations. A droite, le temple de Salomon, représenté en vue cavalière, sans toiture.

Le panneau inférieur nous montre Jésus lavant les pieds des apôtres; à droite, « le plan d'une église à la mode que les chrétiens les bastissent[1] », représentée, comme la synagogue, sans toiture. Ce vitrail a été donné par M. Vallée.

VII. *L'arche d'alliance et le grand prêtre. — Un reliquaire avec le Christ et la Vierge.*

D'après la gravure du livre X de la *Conférence*. C'est la vitre qui figure dans la liste des donateurs sous le titre : les Monuments gardés. Elle a été donnée par M. Sellier[2].

Trois verrières, inspirées des gravures qui sont en tête des livres I, II et VII, ont disparu. Nous avons la preuve de leur existence par la liste des donateurs.

1. *Dieu remettant à Moïse les tables de loi. — Jésus donnant à saint Pierre la charge de son troupeau.*

Cette verrière, qui reproduisait la gravure du livre I, avait été donnée par Bernard Bourguignon, curé de Saint-Étienne.

2. *Le paradis terrestre, le meurtre d'Abel. — La fontaine de vie.*

D'après la gravure du livre II. Le panneau inférieur était fort remarquable. On y voyait ce symbole si curieux de la Rédemption qu'est la Fontaine de vie. Jésus est sur une croix dont le pied plonge dans une fontaine, emplie par le sang qui coule des plaies du Sauveur. Ce sang tombe dans un second bassin par quatre ouvertures, qui sont la bouche

1. *Conférence*, p. 612.

2. Vraisemblablement Jacques Sellier, marchand de vins, dont l'épitaphe se voyait autrefois en Saint-Étienne (Guilhermy, *Inscriptions de la France du Ve siècle au XVIIIe*, t. I, p. 119; Raunié, *Église de Saint-Étienne-du-Mont*, dans *Histoire générale de Paris. Épitaphier...*, t. III, p. 641).

des évangélistes. A gauche, au fond, un prêtre baptise un enfant. Il y avait donc jadis dans le cloître de Saint-Étienne la Fontaine de vie et le Pressoir mystique, dont nous parlons ci-dessous. Cette verrière avait été donnée par M. le receveur. Je n'ai pu identifier ce personnage.

3. *Moïse montrant aux Hébreux le sang du sacrifice. — Le Christ montrant l'hostie au pécheur.*

Ce vitrail, exécuté d'après la gravure du livre VII, avait été donné par M. Leclerc, marchand imagier.

Les autres vitraux du cloître ont été très vraisemblablement exécutés d'après des gravures de l'époque. Je n'ai pu encore les retrouver.

VIII. *Le sacrifice d'Élie et le sacrifice des prêtres de Baal.*

Au centre du tableau, un autel devant lequel se prosterne Élie : le feu du ciel embrase la victime. Autour, des Israélites. En haut, à droite, l'autel des prêtres de Baal. Donateur, M. Santeuil.

IX. *Plusieurs figures du saint sacrement.*

Au centre, un ostensoir, avec l'hostie, est entouré d'anges adorateurs. Au-dessous la légende : « Venerabile sacramentum. » Autour, les emblèmes eucharistiques (Mensa paschalis. — Manna patriae. — Panis azymus. — Agnus paschalis. — Corpus Christi, etc.). Donateur, M. Croizier.

X. *Le serpent d'airain.*

Ce vitrail est malheureusement très abîmé. Il représente Moïse montrant aux Hébreux le serpent d'airain. La scène occupe toute la verrière. Il est à remarquer que seuls des verres de couleur ont été ici employés ; il n'y a point d'émail. Il est à présumer que l'abbé Dufour a confondu ce vitrail avec un autre de même genre, cité par Levieil et dont nous parlons ci-dessous, qui porte comme titre, dans la liste des donateurs, *L'adoration des rois et des pasteurs*[1]. Le nom du donateur ne nous a pas été conservé.

1. *Ouvr. cit.*, p. 17.

XI. *Le pressoir mystique.*

Ce vitrail, qui est un des plus beaux, a été donné par M. Caperon[1]. C'est, selon toute probabilité, la reproduction d'une gravure anonyme du XVIe siècle, gravure retrouvée par M. E. Mâle[2]. Je me borne à renvoyer au livre de M. Mâle pour l'explication de ce vitrail, en rappelant qu'un sujet analogue, celui de la Fontaine de vie, figurait parmi les vitraux du cloître de Saint-Étienne.

XII. *La parabole des conviés.*

Ce vitrail porte dans la liste des donateurs le titre : le Banquet de Notre-Seigneur. Il a été donné en 1618 par la présidente d'Andrezel[3], dont il porte les armes. Levieil nous en a conservé une description élogieuse[4].

XIII. *L'histoire du miracle de la rue des Billettes.*

Il ne reste que la partie centrale de la verrière, en laquelle l'histoire du miracle était représentée de la manière traditionnelle[5]. Au milieu du panneau est un crucifix dont le pied plonge dans une chaudière d'eau bouillante placée au-dessus d'un brasier. Le juif Jonathas, à droite, cloue l'hostie au manteau de la cheminée et, à gauche, souffle le feu; sa femme et ses deux enfants, derrière lui, sortent d'une tente. Au premier plan, à droite, une femme à demi agenouillée reçoit dans une sébile l'hostie qui s'échappe

1. Vraisemblablement Claude Chaperon, marguillier de Saint-Étienne de 1623 à 1626 (liste précédemment citée) (Arch. nat., L 635).

2. *L'art religieux de la fin du moyen âge en France*, p. 115-118. M. Mâle donne les reproductions de la gravure et du vitrail.

3. Veuve de Jacques Viole, président au Parlement, seigneur d'Andrezel. Jacques Viole fut marguillier de Saint-Étienne en 1583 (liste précédemment citée) (Arch. nat., L 635).

4. *L'art de la peinture sur verre*, p. 69.

5. Sur le miracle de la rue des Billettes, voir Paget, *Le miracle des Billettes à Paris*, dans la revue *L'Eucharistie*, 3e année, nos 30 (16 sept. 1912), 32 (16 nov.), 33 (16 décembre). Paris, Bayard, in-8°. Cette étude, assez complète, contient de nombreuses et intéressantes reproductions, notamment la reproduction d'une miniature d'un cartulaire des Billettes qui donne du miracle une représentation très voisine de celle du vitrail de Saint-Étienne (n° 32, p. 383).

de la marmite. De chaque côté de ce panneau devaient vraisemblablement être figurés les différents épisodes du miracle, depuis la pauvre femme mettant en gage ses vêtements chez Jonathas jusqu'au châtiment du profanateur. Donateur, M. Dorléans.

XIV. *Histoire de saint Denis.*

Il ne reste qu'un fragment minuscule de cette verrière, donnée par M. Levesque.

Il subsiste dans le cloître des verrières dont la liste des donateurs ne mentionne pas l'existence. Il faut noter toutefois que cette liste signale la présence d'un vitrail dont elle ne donne pas le sujet, vitrail donné par M. Fournel[1]. Il s'agit peut-être de celui qui représente l'*Histoire d'Abraham* (XV). Il est d'ailleurs parfaitement conservé.

Il ne reste que des panneaux des autres verrières, qui représentent sainte Geneviève, saint Augustin et saint Étienne. Il est à remarquer que la liste des donateurs ne fait pas mention de semblables sujets.

*
* *

Je note ici pour mémoire les vitraux suivants dont la disparition est regrettable :

L'adoration des rois et des pasteurs. — Levieil nous a conservé en quelques lignes le sujet du vitrail[2] : « Les premiers ministres de l'Église, les empereurs, les rois, tous les peuples de la terre adorent Jésus-Christ élevé en croix, figuré dans la partie supérieure par le serpent d'airain. » Ce vitrail avait été donné par M. Predeseigle[3].

Les derniers jours avant le Jugement. — Je n'ai pu retrouver aucune description de ce vitrail, donné par M. Clément[4].

1. Marguillier de Saint-Étienne en 1614 (liste précédemment citée).
2. *L'art de la peinture sur verre*, p. 68.
3. Marguillier de Saint-Étienne de 1626 à 1628 (liste citée).
4. Marguillier de Saint-Étienne de 1606 à 1608 (liste citée).

Le Jugement dernier. — Levieil nous a laissé, non pas une description, mais une appréciation fort élogieuse de ce vitrail, un des plus beaux à son avis[1]. Il avait été donné par M. Regnault[2].

L'institution de l'eucharistie. — Ce vitrail avait été donné par Mme Gérard. Je n'ai aucun renseignement à son égard, non plus que sur celui qui représentait l'*Histoire de Daniel*, donné par M. Le Roi.

* * *

Tel est l'état de cette magnifique série d'émaux, jadis une des plus belles de Paris, aujourd'hui la seule. J'ai essayé de restituer aussi exactement que possible son état ancien, mais les renseignements que j'ai pu recueillir sont encore fragmentaires. Il reste à rechercher les noms des artistes, à coup sûr excellents, qui ont peint ces vitres. Je ne perds pas l'espoir de les retrouver un jour.

Charles Terrasse.

1. *L'art de la peinture sur verre*, p. 69.
2. Marguillier de Saint-Étienne en 1612 (liste citée).

MÉLANGES.

CHRISTOPHE PLANTIN ET LA FRANCE[1].

Nous sommes venus visiter ensemble avec piété un noble logis, témoin fidèle et charmant d'une des grandes époques de l'histoire, pour commémorer celui qui l'a fondé, il y a trois siècles et demi, et dont le souvenir, par un privilège unique, continue de vivre au milieu de ces murs familiers, comme s'il ne les avait jamais quittés. C'est là que Christophe Plantin a vu s'écouler les dernières années de sa carrière d'imprimeur, si glorieuse, si féconde; c'est là qu'il a achevé l'immense labeur professionnel qui nous donne le droit de saluer en lui l'un des plus utiles serviteurs de l'humanité pensante.

Pèlerins venus des quatre coins de l'Europe, nous nous inclinons avec une gratitude attendrie devant la figure de cet admirable ouvrier, en qui se sont incarnées, au temps des Aldes, d'Érasme, de Morus, de Rabelais, de Juste Lipse, certaines des qualités les plus précieuses de l'esprit de la Renaissance. Joyeuse confiance en l'homme et en la vie, mépris des choses fortuites, sens aigu de l'histoire et de la critique des textes, connaissance raisonnée des langues, culte fervent de la beauté sous toutes ses formes, amour enthousiaste des lettres et surtout désir passionné de faire pénétrer partout, par le livre, la bonne parole de la science : voilà les dons qui se trouvèrent réunis chez votre compatriote anversois, faisant de lui, durant quarante ans, l'un des représentants authentiques de l'âme ardente et généreuse du XVIe siècle. Oui, Mesdames et

1. Nous croyons utile de publier cette étude de notre président sur les relations de Plantin, le grand imprimeur d'Anvers, avec la France. Elle a été lue à la séance académique du 9 août 1920 au *Cercle royal artistique, littéraire et scientifique d'Anvers* et reproduite dans un mémorial des fêtes du quatrième centenaire de Plantin, qui n'a été tiré qu'à un nombre d'exemplaires très limité. — [N. D. L. R.]

Messieurs, cette âme si vaste, qui connut toute les ivresses, toutes les curiosités, toutes les audaces, a palpité en lui, et c'est pour ce motif que nous arrivons à cette heure, la main dans la main, apportant notre hommage au vieux maître, qui demeure, avec Rubens, comme le génie tutélaire de votre belle cité. Ce flambeau que nos pères du XVIe siècle ont fait briller sur le monde, au prix d'efforts héroïques, et dont l'éclat, après tant d'années, reste si puissant que nos yeux modernes en sont encore comme éblouis, l'infatigable imprimeur a contribué, pour sa part, à le tenir avec honneur. Il a donc bien mérité du pays qui l'a vu travailler, et aussi de la pensée humaine qu'il a su, par un effort obstiné, *Labore et Constantia*, selon son énergique devise, faire rayonner, de ses ateliers, à travers l'univers entier.

La France ne saurait oublier que Plantin naquit et vécut sur son sol avant de devenir l'hôte fidèle de la terre flamande. Elle a le droit d'être fière de ce fils qui l'a honorée et qui lui resta toujours attaché. Puisque le privilège si grand m'est échu de parler ici au nom de ses admirateurs français, souffrez que je vous dise brièvement ce que votre illustre concitoyen a dû à sa mère nourricière, en quoi il s'est inspiré dans son œuvre, que d'éloquents discours viennent de vous raconter, du traditionnel génie de sa première patrie, et enfin comment il a exercé chez elle, aussi bien que sur le reste de l'Europe, une influence utile et féconde, dont le souvenir reste toujours cher aux amis du savoir et du beau.

* * *

Il naquit « au jardin de France : c'est Touraine », la « benoiste Touraine », terre heureuse et pleine de séductions, que les fées de notre vieille Gaule semblent avoir comblée de leurs dons les plus précieux, terre de beauté, de mesure, de joyeux équilibre et d'ironie subtile, pays de labeur vigoureux et de noble industrie, que ses fins horizons, où l'on voit tant de belles demeures se mirer dans les eaux de son fleuve et de ses rivières, comme aussi les produits de son sol, le vin et les fruits savoureux, rendent encore aujourd'hui si accueillant au voyageur. Quand Plantin y vit le jour, en 1520, — ou, si l'on s'en rapporte à son épitaphe, en 1514, — cette région fortunée traversait la plus brillante période de son histoire. La royauté

y faisait de continuels séjours : un jeune souverain, chevaleresque et hardi, épris des lettres et des arts, n'allait pas tarder à donner à la cour de France un éclat qu'elle n'avait sans doute jamais atteint. Ce paradis de délices, comme on appelait la Touraine au XVIe siècle, venait donc de conquérir une prospérité extraordinaire dont ses peintres, ses sculpteurs et ses architectes, en même temps que ses ouvriers d'art, portaient au loin le rayonnement. Jean Fouquet, Michel Colombe, Bourdichon, Guillaume Regnault : quelle magnifique pléiade, Messieurs! Vit-on jamais, en une province française, s'épanouir presque au même moment un plus riche ensemble de talents, fleurir plus de chefs-d'œuvre d'un goût tour à tour robuste et délicat? Que dire encore des merveilles des arts industriels du pays : tapisseries de haute lisse, broderies, soieries réputées dans l'Europe entière, draps d'or et d'argent, armures et travaux d'orfèvrerie? C'est à cette époque bénie, et près de toutes ces splendeurs, que grandit le futur imprimeur d'Anvers. Et ne croyez pas que ces magnificences artistiques aient nui en quelque manière au développement de la pensée. Nulle part la vie intellectuelle ne s'est montrée plus ardente. Quand Plantin naquit, Rabelais, cet autre Tourangeau, venait d'avoir vingt-cinq ans. Son Gargantua, « entrant en lumière dans ce monde », allait bientôt clamer la grande parole du siècle : « A boire, à boire, à boire! » parole symbolique, s'il en fut, des curiosités infinies de cette génération à l'aube joyeuse de notre Renaissance. Qui donc, Mesdames et Messieurs, qui donc, mieux que notre Plantin, saura répondre à ce cri strident, avec ses 1,600 éditions, consacrées à toutes les branches du savoir humain et qui porteront bientôt la science et la vérité chez les nations les plus diverses? Oui, si quelqu'un a contribué fortement à étancher cette soif sublime par un labeur enthousiaste autant que méthodique, c'est bien lui. Et voici que l'auteur du *Pantagruel* vient tout naturellement joindre son suffrage au nôtre, lui qui a magnifié en termes inoubliables « les impressions tant élégantes et correctes en usance qui ont été inventées de mon âge par inspiration divine, comme à contrefil l'artillerie par suggestion diabolique. »

La famille de Plantin vivait-elle à Mont-Louis ou à Saint-Avertin, villages situés dans la plus proche banlieue de Tours? On a beaucoup disserté sur cette question. J'incline nettement, avec les érudits récents les plus qualifiés, pour le second nom.

Les Plantins abondaient, en effet, au XVIe siècle, dans la paroisse de Saint-Avertin, plaisante localité, célèbre encore aujourd'hui par des divertissements aimés des habitants de Tours. Partout, dans la campagne voisine, on voyait, suivant la gracieuse expression de Virgile, marier la vigne à l'ormeau. Est-il téméraire de penser que la première marque de l'imprimerie de Plantin, qui représentait justement un cep de vigne enlaçant un orme, avec cette devise : *Christus vera vitis*, a pu évoquer un souvenir de son enfance tourangelle, aussi bien qu'une allégorie mystique assez vraisemblable?

Mais il n'est pas de tableau si séduisant qui ne comporte une ombre. La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom, a tourmenté, presque sans répit, nos pères du XVIe siècle. Une épidémie, particulièrement meurtrière, vint ravager le modeste foyer des Plantin. Notre futur Anversois était, en effet, d'humble origine et n'en rougit jamais. Le pauvre père, découragé, emmena par la main son petit Christophe, qui ne garda aucun souvenir de sa mère, et tous deux s'acheminèrent vers Lyon avec un léger bagage. Ils durent prendre la longue route que l'auteur du *Pantagruel*, lui aussi, suivit vers le même temps. Qui sait? Peut-être le moine voyageur sourit-il, au passage de quelque carrefour, à l'homme fugitif et à son petit compagnon.

A Lyon, le père de Plantin trouva un asile au foyer d'un chanoine obédiencier de Saint-Just, Claude Porret, homme généreux et bienfaisant, dont il gouverna bientôt la maison avec l'aide d'une sœur du prêtre. Cette hospitalière demeure était remplie d'un essaim de neveux que l'homme d'église avait recueillis. Elle devait être agréable et animée, et le jeune Christophe y vécut sur le pied d'une complète égalité avec tous ces enfants, donnant, lui aussi, le nom de père au bon chanoine. Il s'y lia tendrement avec tel d'entre eux, Pierre Porret, qui devint plus tard pour lui le plus dévoué des collaborateurs et le plus fidèle des amis. Tous deux se traitaient de frères. Nul doute que Christophe ait partagé, dans plusieurs années, l'éducation et l'instruction des enfants au milieu desquels il grandit. Lyon était au XVIe siècle, non moins que Paris, la ville la plus savante et la plus lettrée de France en même temps qu'un centre remarquable de travail, de commerce, d'art et de luxe. Des industries opulentes et utiles y prospéraient comme à Tours, et spécialement celle de l'imprimerie, pratiquée en des

centaines d'ateliers, — dont beaucoup sont restés célèbres, — ce qui la faisait considérer comme la métropole de cet art dans notre pays.

Certes, le jeune Tourangeau ne pouvait rencontrer un milieu plus propice au premier éveil de son esprit. A une date difficile à préciser, l'un des neveux du chanoine, Pierre Puppier, se rendit à Orléans et Christophe l'y suivit. Autre étape, qui dut pareillement servir à son avancement intellectuel, puisque l'Université de cette ville était alors réputée pour son enseignement juridique et littéraire. Enfin, le jeune Plantin débarque dans la capitale avec son père et le neveu de son protecteur. Il y réside quelque temps, cherchant à acquérir la connaissance de la langue latine ainsi que des bonnes lettres, et probablement aussi celle des sciences pour lesquelles il professa par la suite un goût marqué. Son rêve eût été alors de s'adonner en toute liberté à l'étude désintéressée, *libro liber*. Un instant, il crut toucher ce but : son père l'avait laissé à Paris avec quelque argent pour l'entretenir aux écoles, en attendant de l'emmener à Toulouse, mais, après une halte à Lyon, ce dernier se rendit seul dans la ville des Jeux floraux. Voilà donc le jeune étudiant abandonné dans l'immense cité. On comprend qu'il n'ait pu y rester longtemps ainsi isolé. Il se décide à gagner Caen, en Normandie, avec l'idée d'y apprendre un métier. Tout de même, le séjour à Paris, où il revint si souvent par la suite, avait contribué efficacement à compléter sa culture générale. Combien il regretta, dès lors, de n'avoir pu réaliser sa vocation studieuse! Écoutez les confidences mélancoliques qu'il nous a faites dans ces vers :

Oncques je n'eu l'aisance,
Le temps, ne la puissance,
Comme j'ay eu le cœur,
De vacquer à l'étude :
Tousjours ingratitude
A dérobé mon heur.
L'aucteur des vers ne m'a donné pouvoir
De caresser les filles de Mémoire.
Cela voyant, j'ay le mestier éleu
Qui m'a nourry en liant des volumes.
Ainsi ne pouvant estre
Poete, ecrivain ne maistre,
J'ay voulu poursuivir

Le trac, chemin ou trace
Par où leur bonne grace
Je pourray acquérir.

Que, sous les myrtes élyséens, son ombre se console; qu'elle nous laisse réjouir de ce pis aller! L'homme qui a rempli la tâche que vous savez n'a guère à regretter de n'avoir pas écrit des volumes, qui aujourd'hui peut-être dormiraient, comme tant d'autres, ignorés. Et puis, Mesdames et Messieurs, si Plantin avait pu choisir le métier d'auteur, nous ne nous retrouverions pas ensemble, tout à l'heure, dans l'accueillant logis de la place du Marché du Vendredi, où le conte de la *Belle au bois dormant* va devenir une vérité, et ce serait dommage, vous en conviendrez.

Au reste, quoi qu'il en ait dit, notre imprimeur a pu réaliser son rêve de poésie : d'abord, par le rôle qu'il a laissé jouer, même dans son art, à l'imagination, rôle qui nous donne le secret de son succès, et ensuite en faisant tout simplement des vers. Vous n'ignorez pas qu'on a pu éditer un volume de ces « Rimes », dont le célèbre sonnet : « Avoir une maison commode, propre et belle », programme de solide raison et d'équilibre plutôt épicurien, demeure comme une perle toujours admirée. Il aimait l'emploi des images dans le style; jugez-en par cet extrait de la préface mise en tête de son premier livre imprimé, livre d'éducation, notons-le en passant, *L'éducation d'une fille de noble maison, trad. de langue toscane en françois. 1555 :*

« Suivant la coustume d'un jardinier ou laboureur qui, pour singulier présent, offre à son seigneur les premières fleurs des jeunes plantes de son jardin ou métairie, je vous présente, Monsieur, cestuy premier bourjon sortant du jardin de mon imprimerie; vous suppliant de le recevoir, comme il vous est de bon cœur présenté. »

Cette dédicace est adressée au receveur de la ville d'Anvers.

Personne ne s'est, en son temps, plus activement intéressé aux questions de langue ni à la recherche de la juste forme littéraire. Il était, ne l'oublions pas, du pays où l'on parle le meilleur français de France. Ses dictionnaires, ses grammaires, ses livres classiques innombrables traduisent ses préoccupations relatives à la noble science du langage. Un érudit parisien, qui prépare une thèse sur les grammairiens du XVIe siècle,

me disait, il y a quelques jours, que Plantin avait porté son attention sagace sur les plus délicats problèmes de l'orthographe française : on le verra bientôt. Nul n'ignore ici tout ce qu'il a fait, d'autre part, pour la connaissance de la langue flamande. Il n'est peut-être pas inopportun de rappeler avec quelle ardeur et quelle conscience un Français a travaillé à cette tâche de linguistique.

Voilà donc notre Tourangeau installé à Caen, l'Athènes normande. Il semble qu'une fée prévenante et quelque peu narquoise, ayant à le promener à travers la France, l'ait ainsi conduit par la main à toutes les sources du savoir et du goût artistique, sans toutefois l'y laisser jamais puiser à sa soif, qui était grande. A quelle époque vint-il à Caen? Selon toute vraisemblance, entre 1535 et 1540, plutôt vers la première de ces dates; années ardentes, décisives, de progrès scientifique et de fermentation religieuse. Le Collège royal vient d'être fondé par François Ier (1530) : le grec, l'hébreu, les langues orientales, le latin classique, les mathématiques, l'éloquence et bientôt la philosophie antique conquièrent le droit de cité dans la capitale. Publications de textes et traductions se multiplient : les deux premiers livres du roman rabelaisien paraissent alors, créant, suivant le mot de Chateaubriand, les lettres françaises (1532-1534).

A Caen, ville universitaire, ne l'oublions pas, Plantin entra comme apprenti chez Robert Macé II, à la fois imprimeur et relieur, homme instruit, d'une vertu peu commune, d'une grande affabilité, de mœurs pures et, avec cela, d'une solide érudition. Il apprit avec ce maître les deux états d'imprimeur et de relieur. Faut-il penser qu'il puisa aussi chez Macé, dont les attaches protestantes ont été affirmées, — peut-être sur des indices assez vagues, — les premiers germes des idées mystiques qui jouèrent plus tard dans sa vie intérieure un rôle très particulier et qui posent encore des problèmes si délicats à résoudre?

Un événement heureux vint embellir et égayer cette première étape professionnelle : en 1545 ou 1546, Plantin épousa Jeanne Rivière ou de la Rivière, qui vivait à Caen. Il suffira de dire que sa femme fut digne de lui et qu'elle donna à son foyer, avec une série de gracieuses filles, le plus complet bonheur. On sait peu de chose sur Jeanne et encore moins sur ses origines, qui furent également modestes. Il est utile de contem-

pler, au musée Plantin, l'admirable portrait dû au maître suprême de la peinture flamande, traduisant une œuvre plus ancienne, pour apprendre à la connaître. Que d'énergie, de ténacité, de sens des réalités, de raison judicieuse révèle cette physionomie expressive et forte! Mesdames, Messieurs, je ne crois pas exagérer en disant que le ménage de Christophe Plantin semble bien réaliser, dans la plénitude du terme, le vrai ménage français, trop souvent injustement jugé par notre faute, ce ménage fait de confiance réciproque, d'ordre parfois méticuleux, d'attachement aux traditions et d'activité bien réglée. Il y eut toujours entre ces deux êtres une véritable collaboration.

Peu après son mariage, en 1546, Plantin vint se fixer de nouveau à Paris. L'aînée de ses enfants, sa fille Marguerite, vit le jour à ce moment. Il resta dans la grande ville jusqu'en 1549, achevant sa formation technique et profitant des ressources merveilleuses que la capitale offrait aux gens avides de culture encyclopédique. Les années voisines de 1550 constituent une période presque unique dans notre histoire : celle qui voit s'épanouir toutes les conquêtes de la Renaissance, avant le grand déchirement des guerres de religion. A cet heureux moment, la sociabilité atteint son plus parfait développement : élégance de manières, politesse des mœurs, recherches de la forme harmonieuse, goût de plus en plus affiné. C'est alors que Jean Goujon dresse sa fontaine des Nymphes, où il unit la beauté antique retrouvée à la beauté française vivante. Ronsard prélude à ses *Odes*, qui sont sur le point de révolutionner le monde des lettres en formulant un nouvel idéal poétique. Il n'est pas inutile de rappeler ces choses pour marquer comment un Plantin, dont toute la production révèle un sens artistique si sûr et un goût si ferme, a pu s'initier de bonne heure au goût impeccable que nous admirons dans la typographie et l'illustration de ses livres.

Il faut avouer pourtant que cette période de la vie de Plantin nous demeure assez obscure. J'admettrais volontiers qu'il s'établit dès lors à son compte, soit comme relieur ou comme fabricant d'objets artistiques de cuir et de maroquin. On sait par ailleurs, grâce à sa correspondance, qu'il avait acquis à Paris, avant son départ pour la Flandre, une maison située en la rue Saint-Jean-de-Latran, près de Saint-Benoist-le-Bétourné, cher à Villon, devant le collège de Cambrai, à l'enseigne de « Saint-

Christophe », son patron. Il y a là une donnée caractéristique dont on n'a pas suffisamment tiré parti : entre 1546 et 1549, l'ancien écolier de Lyon et d'Orléans est devenu propriétaire; il a pignon sur rue. Le fait est d'importance. Il nous permet de conjecturer d'une manière fort plausible les relations du futur imprimeur. Celles qu'il entretient avec plusieurs lecteurs royaux deviennent aussi très explicables, puisqu'il n'avait que la rue à traverser pour aller entendre les maîtres de grec et de langues orientales. Son expérience des hommes et des affaires se développe et il acquiert des sympathies qui lui vaudront, une fois installé à Anvers, des collaborateurs dévoués comme aussi des auteurs qu'il fut heureux d'éditer : tels un Belon, un Rondelet, un Ronsard, un Grévin, un Postel, un Antoine Du Moulin, un La Boderie, un Guillaume des Autelz, un Pierre Du Val et tant d'autres savants ou brillants esprits. Faut-il spécifier encore que la colonie flamande de Paris était considérable, active, entreprenante, et que les contacts que Plantin put avoir avec ses membres furent sans doute pour quelque chose dans la décision qu'il prit d'aller se fixer à Anvers en 1549?

Il arrive, on ne sait à la suite de quelles circonstances, dans votre accueillante cité, Mesdames et Messieurs, vers l'âge de trente ou trente-cinq ans, armé de pied en cap, prêt pour la lutte, et déjà pourvu de ce génie d'organisation, de cette sorte de divination audacieuse et virile qui allaient faire de lui un chef d'entreprise incomparable. Pendant cinq ou six ans, il s'adonna à la profession de relieur et de maroquinier, exécutant des boîtes, des gaines, des coffrets aux incrustations éclatantes qui commencèrent sa réputation. Il s'occupait également du commerce des livres et des estampes.

Mais il lui fallait un champ d'action plus vaste. En 1555, une blessure très grave lui rend le travail manuel moins facile. C'est alors qu'il commence, d'abord timidement, la série de ses impressions, qui se prolongea jusqu'à sa mort, arrivée en 1589, sans interruption, dépassant, à certains moments, le chiffre annuel de cinquante. Il est à noter qu'il publia surtout, durant la première période de son activité d'imprimeur, des ouvrages originaux ou traduits qui avaient obtenu une vogue marquée en France : Ronsard, Belon, l'Amadis de Gaule. Mais comment prétendre vous offrir un dénombrement quelconque? Toute liste d'auteurs, même sommaire, nous conduirait jusqu'aux approches de la nuit.

La diffusion des éditions plantiniennes dans notre pays fut toujours considérable. Nous voyons, par les comptes et par la correspondance du maître, que la France resta pour lui, si vous me passez l'expression, comme un marché d'élection. Les preuves de ce fait sont innombrables. Un seul exemple suffira. Il y a quelques semaines à peine, je visitai la petite ville bretonne de Vitré. Savez-vous quelle denrée précieuse ses marchands y rapportaient, chaque année, de leurs lointaines pérégrinations en Flandre? Des éditions plantiniennes. Elles abondent encore dans la bibliothèque de cette vieille cité. Ajoutez à cela que sa première patrie lui donna tout un groupe de savants pour collaborer à ses éditions savantes, des illustrateurs émérites tels qu'un Ballain, des graveurs de poinçons tels que Guyot, de Paris, Hautin, de la Rochelle, Guillaume Le Bé, de Paris, Robert Granjon, de Lyon. Nos grands marchands de papier de Troyes et de la Rochelle furent ses fournisseurs attitrés, notamment pour son chef-d'œuvre, la *Bible polyglotte*. Ses principaux correspondants parisiens étaient Arnaud Langelier et Martin Lejeune. En 1567, Plantin installa une succursale de sa maison à Paris : *Au Compas d'or*, rue Saint-Jacques, — véritable voie sacrée des libraires et des imprimeurs, — près des Mathurins, là où se trouve actuellement la boutique du *Puits-Certain*, à cent mètres du Collège de France. Son compagnon d'enfance, Porret, la géra d'abord, puis son gendre Gilles Beys, le mari de sa fille Madeleine. Après dix ans, notre Anversois céda cet établissement à Michel Sonnius. Deux autres de ses filles vécurent à Paris, pour y recevoir une éducation particulière. Madeleine s'y remaria au libraire Périer. Son gendre, le Lillois Van Ravelinghen, était un élève des lecteurs royaux. Quant à Plantin lui-même, nous savons qu'il venait fréquemment dans la capitale. Est-il besoin de rappeler qu'au moment où des poursuites furent engagées contre lui, vers 1562, pour cause de religion, il y resta vingt mois entiers? Cela vous montre que la grande ville demeura, en tout temps, chère à son cœur. En 1566, de vives instances furent faites auprès de lui pour l'amener à se fixer à Paris.

Comment Plantin parvint-il à faire face à tant de tâches et d'obligations? C'est ce qu'on a vraiment peine à concevoir. La production du *Compas d'or* s'applique, vous le savez, à l'ensemble des connaissances humaines. Elle suppose, de la part de celui qui l'a réalisée, une compétence encyclopédique, une

application qui n'a point connu de répit, une conscience perpétuellement en éveil. Songez à l'immensité de la tâche qu'implique la seule *Bible polyglotte*. Science, correction, ampleur et charmes artistiques : il a réussi à tout mener de front. Aucune branche des études d'alors n'est absente des annales plantiniennes : théologie, patristique, controverses, liturgie, philosophie, droit, sciences historiques et politiques, morale, éducation, sociabilité, lexicographie, grammaires, livres classiques, géographie, art militaire, archéologie, anatomie, médecine, pharmacopée, physique, astronomie, botanique, textes orientaux multiples, grecs, latins, français, flamands, espagnols, italiens, anglais, livres de poésie, romans, contes, littérature populaire, hippologie, et jusqu'à la chiromancie, la gastronomie et la confiserie : toute la science est représentée dans ce répertoire à jamais mémorable. Quelle nomenclature éloquente et émouvante dans sa simplicité!

Par une rencontre qui mérite d'être relevée, cet homme, dont la puissance de volonté et l'invincible énergie, en face des plus grandes difficultés, voire même des périls, nous frappent d'étonnement, cet homme a connu, par ailleurs, toute une existence spirituelle qu'il a vécue avec une intensité extraordinaire. Oui, cette vie intérieure, dont le monde moderne, trop absorbé par la matière, semble ressentir cruellement la perte, — et c'est peut-être le secret de son persistant malaise, — Plantin l'a développée dans sa plénitude. Ses rapports avec les églises mystérieuses de France et des Pays-Bas, et spécialement avec *la famille de la Charité*, nous montrent en lui un rêveur sentimental, presque un illuminé. L'homme d'entreprise au regard aigu et positif se doublait donc d'un véritable mystique. Chez lui, quand on scrute ses propos et ses actes, nulle trace de vanité. Comme toutes les fortes âmes de son siècle, comme Rabelais, comme Montaigne, comme l'auteur du théâtre shakespearien, venus à cette idée par un autre chemin, il eut toujours à un haut degré le sentiment du peu de chose que représente l'homme au milieu de l'univers. Il pratiquait la modestie et même le renoncement, et son plus cher désir était d'inculquer ces sentiments, par l'éducation, à ses enfants. Sa correspondance nous apporte, à cet égard, des précisions saisissantes. Que de grandeur, Messieurs, dans cette humilité d'un homme d'action par excellence!

Et c'est justement parce qu'il a été ainsi un cœur enthou-

siaste, une âme imaginative, un poète à sa manière, que ce prodigieux entrepreneur d'éditions captive encore tous ceux qui l'étudient. Nous pouvons admirer sa vie comme un chef-d'œuvre véritable, comme l'accomplissement d'un beau dessein fermement poursuivi pour l'utilité générale, en dépit des difficultés et surtout des épreuves qui ne lui furent pas épargnées. Son ardeur, sa robuste confiance nous apparaissent d'autant plus dignes de louanges qu'elles ont été, en somme, désintéressées : un but supérieur le guida toujours. Il n'a cherché avidement ni le succès ni l'argent, et la gloire lui est venue par surcroît. Peut-être pourrions-nous demander à cette carrière exemplaire de précieuses leçons, nous qui avons tant besoin, au lendemain de l'immense crise, de revenir à l'idéal sauveur et au labeur fécond. Nous vous remercions, Messieurs les membres du Comité et Messieurs les membres de la municipalité d'Anvers, de nous avoir fourni l'occasion, grâce à ces fêtes charmantes, de revenir à ce grand modèle.

Mesdames, Messieurs, je le redis en terminant : la France a le droit d'être fière du fils qu'elle a donné à la Belgique. Il a su unir en sa personne, par un harmonieux accord, le génie de sa première patrie à celui de sa patrie adoptive. La postérité proclame qu'il a bien mérité de l'humanité, de la science et de la recherche de la vérité. Suprême récompense, son nom, son nom glorieux, à la lueur des événements récents, qui ont vu la Belgique et la France mêler leur sang le plus pur, devient comme un magnifique symbole d'entente intime, indestructible, et de labeur fraternel : *Labore et Constantia*, à travers les siècles.

Abel Lefranc.

UN LIVRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE RONSARD.

A notre connaissance, on n'a pas encore essayé de reconstituer la bibliothèque de Ronsard, comme on l'a fait, par exemple, pour Montaigne et pour Racine. Il y aurait cependant intérêt à connaître les volumes sur lesquels le grand poète s'est penché, où il a pu glaner des idées ou trouver des inspirations.

Par malheur, les livres portant son ex-libris sont extrêmement rares[1]. Il n'est donc pas inutile d'attirer l'attention sur l'un d'eux qui semble avoir jusqu'ici passé inaperçu.

Ce n'est pas, à vrai dire, un de ces ouvrages dont le contenu puisse alimenter la rêverie d'un lyrique. Mais cet in-folio évoque assez curieusement un épisode bien connu de la vie du chantre des *Amours*. Il s'agit, en effet, d'une belle édition de cinq traités latins sur la minéralogie publiée à Bâle, chez Froben, en 1546. Tous les cinq sont l'œuvre du père de cette science, le Saxon Georges Agricola (*Bauer*), savant qui jouit d'une renommée très grande dans le monde scientifique de la Renaissance, et que Bacon tenait encore en particulière estime[2]. L'exemplaire que nous avons sous les yeux a appartenu jadis à la bibliotèque publique de la ville de Hambourg, ainsi que l'atteste le cachet suivant, au verso de la page de titre : *Bibl. Hamburg. publica. — Duplum venditum.* Il passa ensuite dans la collection du baron de Stassart, écrivain et bibliophile belge de la première moitié du siècle dernier, et il appartient aujourd'hui à la bibliothèque de l'Académie royale des sciences et des lettres de Belgique.

Ce volume porte, sur le titre même, la signature autographe de Ronsard tracée de cette écriture caractéristique qui ne permet pas un instant d'en mettre en doute l'authenticité. Mais ce n'est pas tout : au-dessus du nom du poète, une autre mention apparaît, biffée avec soin, d'une plume qui s'obstine à la rature, très lisible cependant : *Ex Bibliotheca Jacobi Greuini, Medici Parisiensis.* Cet ex-libris est, lui aussi, autographe. Il suffit, pour s'en convaincre, de le comparer aux fac-similés de l'écriture de Grévin donnés par M. Pinvert[3]. Notre exemplaire avait donc été la propriété de l'auteur des *Esbahis* avant de passer dans la bibliothèque de Ronsard. Or, chacun sait quelle querelle devait séparer ces deux poètes d'abord amis. Pour avoir, en 1563, pris part avec Florent Chrestien à la furieuse

1. M. Paul Laumonier veut bien nous faire savoir qu'il n'a rencontré, au cours de ses savantes recherches, qu'un seul ouvrage portant la signature du poète. Le nôtre serait donc le second connu.

2. « ... Etiam Georgius Agricola, scriptor recens, diligenter admodum in mineralibus » (*De augmentis scientiarum*, livre III, chap. v).

3. *Jacques Grévin (1538-1570), étude biographique et littéraire*, Paris, Fontemoing, 1898, p. 48, 65 et 339.

levée de boucliers dont fournirent l'occasion les *Discours sur les malheurs de ce temps*, Grévin se trouva brouillé à mort avec son maître, qui effaça les éloges qu'il lui avait précédemment adressés.

J'oste Grevin de mes escrits,

déclare-t-il en 1572, lui qui avait jadis comparé ce poète à Phébus, et qui le citait encore, en 1560, dans ses *Isles fortunées*, au nombre de ses familiers les plus chers.

Ronsard

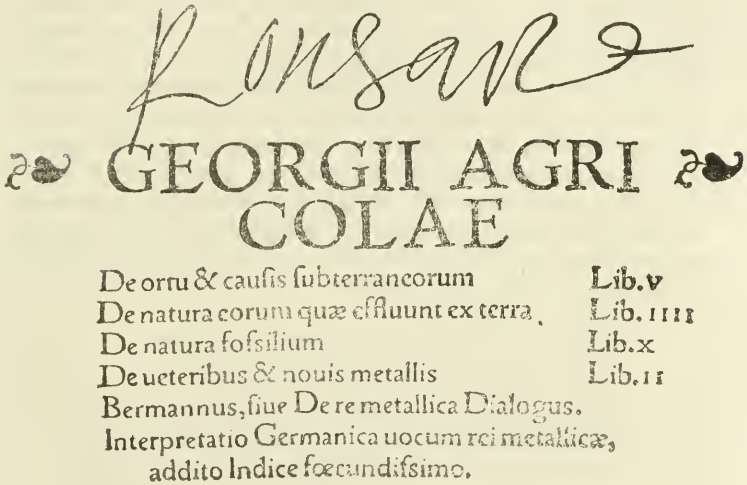

GEORGII AGRI
COLAE

De ortu & causis subterraneorum Lib. v
De natura eorum quæ effluunt ex terra. Lib. IIII
De natura fossilium Lib. x
De ueteribus & nouis metallis Lib. II
Bermannus, siue De re metallica Dialogus.
Interpretatio Germanica uocum rei metallicæ,
addito Indice fœcundissimo.

Outre ces signatures, notre exemplaire contient encore une cinquantaine de notes marginales, toutes de la main de Grévin. La plupart intéressent le livre V du traité *De ortu et causis subterraneorum*. Ce sont, du reste, de simples « manchettes » résumant en quelques mots latins la partie voisine du texte d'Agricola. Elles attestent avec quelle attention le poète-médecin avait étudié ces pages du savant minéralogiste. Il y est, en effet, traité des divers métaux, et ce sujet passionnait en Grévin l'homme de science qui allait exposer ses recherches dans ses *Deux livres des venins* (1568). Mais bien avant cette date il avait déjà demandé à Agricola des armes pour la retentissante querelle de l'antimoine, dans laquelle il s'était jeté à corps perdu. Il

invoquait son témoignage dès 1556, dans son premier *Discours... sur les vertus et facultez de l'antimoine*. A propos du borax (*chrysocolla*), il y renvoyait le lecteur à deux endroits différents du traité *De natura fossilium*. Ces deux passages sont soigneusement annotés dans notre volume : l'un porte en marge la mention *Chrysocolla;* à l'autre, où Agricola cite Dioscoride, Grévin n'a pas manqué d'ajouter la référence précise : *Lib. 9 de re metallica*[1].

C'est donc ici un des ouvrage techniques qu'il utilisait pour ses polémiques savantes et ses recherches médicales. Comment a-t-il été amené à s'en dessaisir en faveur de Ronsard? Il faut sans doute nous résigner à l'ignorer. Il n'en est pas moins intéressant de voir le poète des *Amours* admettre dans sa bibliothèque et marquer de son nom un livre traitant de matières qui n'ont avec le lyrisme qu'un rapport très lointain. C'est qu'il y avait chez lui des curiosités d'homme de la Renaissance, que ne rebutait point le latin massif des plus lourds traités. En ce qui concerne la minéralogie, il a prouvé çà et là dans ses vers qu'il en avait tout au moins quelque teinture. N'évoque-t-il pas, dans son *Hymne des Astres*, le dur travail du mineur et les tentatives des alchimistes?

L'un va dessous la terre, et fouille les métaux
D'or, d'argent et de fer, la semence des maux,
Que Nature n'avoit, comme très sage mère
(Pour nostre grand profit), voulu mettre en lumière,
Puis devient alchimiste et multiplie en vain
L'or ailé qui si tost luy vole de la main.

(Blanchemain, t. V, p. 280.)

Dans son *Hymne de l'Hyver*, d'autre part, il chante cette « Philosophie » qui

va dessous terre aux crevaces béantes
Tirer l'argent et l'or et chercher de sa main
Le fer qui doit rougir en nostre sang humain.

(T. V, p. 203.)

1. Le texte du premier *Discours* sur l'antimoine a été inséré par Grévin dans son traité sur les poisons, dont il constitue le chap. XXIV du livre II. Je n'en ai sous les yeux que la traduction latine par Jérémie Martius (Anvers, Plantin, 1571), où ce passage se trouve à la page 259.

Et il n'est pas moins caractéristique de le voir emprunter aux superstitions de l'alchimie cette jolie comparaison qui rapproche de la fabuleuse « pyralide » son âme ardente qui ne vit que dans le feu d'amour :

On dit qu'en ces fourneaux, où le métail liquide
Se coule à la chaleur, se voit la Pyralide,
Animal né du feu, qui se nourrist en feu;
Il mourroit sans le voir, sa bruleure est sa vie,
Et le feu seulement est toute son envie.
Je luy ressemble, hélas!...

(T. IV, p. 268.)

Ne lui reconnût-on d'autre intérêt, notre exemplaire aurait du moins celui-là d'attirer l'attention sur le fait que l'amant de Cassandre paraît bien avoir eu des clartés plus vives qu'on ne l'aurait cru sur des matières qui, à première vue, ne semblaient guère devoir retenir et attacher un poète lyrique. Il pose, en quelque manière, la question des connaissances scientifiques de Ronsard. C'est là un sujet fort négligé jusqu'ici et qui mériterait peut-être d'être étudié de près par l'un ou l'autre de nos « ronsardisants ».

Gustave CHARLIER.

UN VOCABLE SHAKESPEARIEN :
HONORIFICABILITUDINITATIBUS.

On sait que ce mot se rencontre dans la scène I de l'acte V de *Peines d'amour perdues* (*Love's Labours Lost*) du théâtre shakespearien et qu'il a suscité déjà de nombreux commentaires depuis cent cinquante ans. On n'a pas encore cité un exemple fort curieux de l'emploi de ce mot qui se rencontre dans un ouvrage du XVIe siècle. Il s'agit de la *Table de l'ancien philosophe Cèbes, natif de Thèbes, et auditeur Daristote, en laquelle est descripte et paincte la voye de l'homme humain tendant à vertus et parfaicte science...* (A la fin du privilège :) Achevé d'imprimer (à Paris, par Geofroy Tory) le cinquiesme jour d'octobre l'an 1529. Cette traduction, qui comprend, outre le *Tableau de Cèbes*, un certain nombre de dialogues de

Lucien, est l'œuvre de Geofroy Tory. Je compte présenter prochainement une étude plus détaillée de ce livre. Il suffira de citer ici le passage qui concerne le célèbre mot shakespearien. On le trouve à la page 5 du prologue de Tory : « ... Mais toutesfois j'en doute, que telle forgerie de motz cornuz et exquis fust descendue ou precipitée de la langue latine en la nostre, car il s'en est trouvé et s'en treuve encore aujourdhuy maintz qui pensent avoir fait grosse besoigne s'ilz ont escript en langue latine ung mot estrange et long à outrance. Comme celluy qui dist, et ce neantmoins ingenieusement : *Conturbabuntur Constantinopolitani innumerabilibus sollicitudinibus*. Et l'autre, nommé Hermès, qui mettoit tant sa felicité à escripre en motz longz et exquis qu'il en fut gaudy et batu de son baston, quant ung autre ingenieux homme composa contre luy en motz affectez et longz d'une brasse de syllabe ce distiche qui s'ensuit :

Gaudet honorificabilitudinitatibus Hermes,
Consuetudinibus sollicitudinibus.

Je dis vouluntiers cecy en passant affin qu'on ne se attende point trouver motz inusitez en ce vostre petit livre. Je sçay qu'il fut jadis ung homme saige et philosophe qui dist ung jour à son amy : *Loquere verbis presentibus, et utere moribus antiquis*, c'est-à-dire : Parle en langaige commun et viz selon bonne meurs anciennes. » On voit que l'examen de ce petit livre n'est pas moins intéressant pour l'étude du second livre de Rabelais que pour celle du théâtre shakespearien.

Abel Lefranc.

CHRONIQUE.

— La *Liberté* du 3 janvier publie cette chanson de Maurice Boukay à la gloire de maître François :

LA CHANSON DES POÈTES.

FRANÇOIS RABELAIS.

I.

Voici le maître de l'école
Où la gaîté s'institua!
Grandgousier rit de Picrochole;
Frère Jean, de Gargantua!
Pantagruel rit de Panurge;
Panurge rit des Lanternois!
Et de l'humeur noire on se purge
Aux récits de maître François!

II.

Marauds, ne lisez point ce livre!
Ne l'ouvrez point, vieux matagots,
Ni vous que la fureur enivre,
Teutons, Lettons, Goths, Ostrogoths!
Mais lisez-le, pour vos étrennes,
Gens de province et de Paris,
Et vous chasserez les migraines,
Pour douze mois, de vos esprits!

III.

Ne lisez point ces gais chapitres,
Oisons bridés, mulets geignards,
Cerfs limoniers, dindons bélitres,
Lièvres cornus et veaux cornards!
Mais lisez-les, gentilles dames,
Dont la joie est le seul désir;
Et vous délecterez vos âmes,
Si tel est votre bon plaisir!

IV.

Chats-fourrés, chicaneurs superbes,
Ces couplets pour vous ne sont point,
Vous qui mangez nos blés en herbes,
Et nous mettez si mal en point!
Mais chantez-les, citoyens libres,
Buvez sec à tous les refrains!
Et vous rajeunirez les fibres
De votre cœur et de vos reins!

V.

Potards, fabricants de pilules,
Docteurs, marchands d'émollients,
Avec ces joyeuses formules
Vous guérirez tous vos clients!
Escholiers, à la belle étoile,
Chantez ces mirifiques lais!
Et vous aurez dans votre moelle
La vigueur du bon Rabelais!

VI.

Voici le maître de l'école
Où la gaîté s'institua!
Grandgousier rit de Picrochole;
Frère Jean, de Gargantua!
Pantagruel rit de Panurge!
Panurge rit des Lanternois!
Et de l'humeur noire on se purge
Aux récits de maître François!

Maurice Boukay.

Le quatrième centenaire de Christophe Plantin a Tours. — Nous avons relaté dans notre dernier numéro les fêtes et solennités académiques qui ont eu lieu à Anvers au mois d'août dernier en l'honneur de « l'architypographe » Plantin. Trois mois après, la ville de Tours célébrait le quatrième centenaire de la naissance en Touraine du fameux imprimeur. (Deux communes des environs de Tours, Montlouis et Saint-Avertin, se disputent l'honneur de l'avoir vu naître : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était Tourangeau (*Turonensis*) et qu'il passa les premières années de sa vie en Touraine.)

Le dimanche 14 novembre, la municipalité de Tours recevait à l'hôtel de ville une délégation belge, qui comprenait M. de Vos, bourgmestre d'Anvers; M. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain, délégué du ministre belge des sciences et des arts; M. Charles Weyler, échevin des beaux-arts d'Anvers; M. Caroly, président de la Société royale d'encouragement des beaux-arts; M. Maurice Sabbe, conservateur du musée Plantin-Moretus; M. le comte Moretus de Bochault, un descendant de Plantin; M. le Dr Tricot-Royer, président du Cercle médical d'Anvers.

Le soir, une séance académique eut lieu à l'hôtel de ville sous la présidence de M. le bourgmestre d'Anvers et de M. le maire de Tours. M. Sabbe y décrivit le musée Plantin-Moretus et M. Vitry y parla des Flamands en Touraine au xve et au xvie siècle. Ils y furent nombreux. C'est, au xive siècle, le musicien Jean Okeghem, maître de chapelle de Louis XI; puis les peintres Copin-Delf, qui exécuta des décorations murales à Saint-Martin; Lallemand dit le Liégois, Conrart et Henry Vulcap, qui vivaient à Chinon au début du xvie siècle; maître Émery Franck, d'Anvers; Jean Clouet, de Bruxelles, qui se maria en 1485 à Tours, où devait naître son fils Janet, le portraitiste de la cour de France. A Amboise, les décorations sculpturales de la chapelle Saint-Hubert sont probablement l'œuvre des tailleurs d'images Pierre Minard, Casin d'Utrecht, Cornille de Nesve, qui travaillaient sur les chantiers du château au moment même où Charles VIII ramenait d'Italie une colonie d'artistes et d'artisans. Le milieu dans lequel vécut le jeune Plantin « était donc pénétré, en même temps que d'éléments italiens, d'éléments septentrionaux, particulièrement flamands, qui purent contribuer à le diriger plus tard, lorsqu'il quitta les rives de la Loire et du Cher, vers sa nouvelle patrie d'adoption ».

Un concert de musique à « capella » du xve et du xvie siècle, par la *Schola cantorum* Saint-Odon, sous la direction de M. E. Van de Velde, termina cette soirée.

Le lendemain, la Société archéologique de Touraine recevait la délégation belge dans son charmant hôtel de la place Foire-le-Roi, qui fut construit au début du xvie siècle pour Philibert Babou de la Bourdaisière, l'argentier de François Ier, le grand-père de cette Françoise Babou qui fut l'*Astrée* de Ronsard (cf. *Rev. du XVIe siècle*, p. 136). Dans ce vieux

logis de style franco-italien, M. Hennion, conservateur du Musée des beaux-arts, et M. Briand, conservateur du Musée des antiquités de Touraine, avaient organisé une exposition d'impressions des Plantin et Moretus. Après une visite au Musée des beaux-arts, les fêtes se terminèrent par une brillante soirée de musique et de danse offerte par M. le consul de Belgique à Tours.

Publications relatives a Plantin. — Le quatrième centenaire de Plantin a suscité quelques études relatives au maître imprimeur anversois. Nous donnons ci-dessus un article de notre président, M. Abel Lefranc, sur *Christophe Plantin et la France*. Il a paru dans un volume édité par le musée Plantin-Moretus, à Anvers : *Fêtes données en 1920 à Anvers et à Tours à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Chr. Plantin. Discours et séances*. Ce recueil comprend, en outre, un article de M. Maurice Sabbe sur la *Typographie à Anvers avant et après Plantin;* M. Sabbe y montre comment la ville d'Anvers était devenue au XVIe siècle le centre d'une large industrie typographique qui se distingua par ses éditions d'ouvrages géographiques, ses impressions musicales, ses graveurs.

Chr. Plantin se trouva à l'aise dans cette ville d'Anvers où fleurissait l'esprit d'entreprise, comme le montre M. H. Pirenne dans une étude sur l'*Importance économique et morale d'Anvers à l'époque de Plantin*. Il comprit les ressources que cette ville offrait à l'imprimerie. Avant lui les ateliers n'employaient que trois ou quatre presses : sa maison occupa jusqu'à cent soixante ouvriers et vingt-deux presses. Plantin fait de l'imprimerie une véritable industrie, qu'il mène selon des méthodes hardies, répondant aux grèves par le lock-out, se lançant dans de grandes entreprises (son chiffre d'affaires annuel atteignait un million de francs), usant du crédit.

C'était aussi un homme de science et un homme d'art en même temps qu'un homme d'affaires, ainsi que le montre l'article du R. P. Kruitwagen sur la *Vie et l'Œuvre de Chr. Plantin*.

Il exerça une influence considérable, par son expérience, son goût, son autorité, sur ses collaborateurs, que M. P. S. Allen a fait revivre dans son tableau du *Cercle de Plantin*.

Ce recueil d'articles se termine par un compte-rendu des fêtes du quatrième centenaire de la naissance de Chr. Plantin.

Le *Musée du livre* (siège social : 46, rue de la Madeleine, à Bruxelles) a publié, de son côté, sous la direction de M. Maurice Sabbe, sept études sur Plantin, en un ouvrage magnifiquement illustré et composé avec les caractères originaux de l'officine plantinienne. Signalons parmi les hors texte des reproductions de portraits de Plantin, de Jeanne Rivière, de Moretus Ier, de Martin Plantin, de Juste Lipse, d'Ortelius, par Rubens; une planche de l'ouvrage consacré par de la Serre à l'entrée de Marie de Médicis à Bruxelles, etc.

Les articles sont consacrés à Plantin et à son imprimerie au XVIe et au XVIIe siècle. Le R. P. Henri Moretus y a étudié l'*Édition plantinienne des Annales de Baronius*. Les *Rimes* de Plantin font l'objet de deux articles : l'un de M. Sabbe, l'autre de M. Georges Mongredien. Ce dernier est consacré au fameux sonnet du *Bonheur de ce monde*. On sait que ce sonnet parut pour la première fois en 1694, non signé. On l'a attribué à Saint-Évremond; mais cette attribution est à rejeter. De ce sonnet on a retrouvé dans les papiers de Plantin des exemplaires sur feuilles volantes remontant à l'année 1579 : jusqu'à preuve du contraire, on peut présumer qu'il est de Plantin.

Les articles de M. le baron Rudbeck sur *Plantin relieur* et de A. J. J. Delen sur les *Artistes collaborateurs de Plantin*, de M. de Backer sur la *Visite de Marie de Médicis à l'imprimerie Plantin-Moretus* achèvent de nous faire connaître la multiple activité de Plantin et de son admirable architypographie. J. P.

L'Isle sonante et le Ve livre. — M. Jean Plattard, rendant compte de la réimpression de l'édition Moland par M. Henri Clouzot, pose cette question : « Quelles parties de l'*Isle sonante* et du *Cinquiesme et dernier livre* de *Pantagruel* sont authentiquement de lui [Rabelais]? Autant de questions qui restent encore sans réponse sûre. »

Il n'y a guère de problème historique qui soit susceptible d'une « réponse sûre ». Toutefois, en ce qui concerne l'authenticité de l'*Isle sonante*, on me permettra de rappeler que, dans l'étude critique que j'en ai faite[1] je suis arrivé aux conclusions suivantes :

L'*Isle sonante*, le manuscrit du Ve livre conservé à la Biblio-

1. *L'Isle sonante*, réimpr. pour la Société des Études rabelaisiennes par Abel Lefranc et Jacques Boulenger.

thèque nationale et les éditions dérivent tous d'un même original. Cet original, c'était l'ébauche du Ve livre que Rabelais avait laissée. Elle se composait de parties tout à fait achevées et rédigées, d'extraits faits et de copies prises par Rabelais pour être utilisées, de notes diverses d'où le plan de l'œuvre se dégageait clairement. Tout cela a été trouvé dans ses papiers, sans doute. Un imprimeur pressé, après une mise au point, a publié les chapitres du début, les seuls (?) peut-être qui fussent achevés : c'est l'*Isle sonante*. Plus tard, on a repris et refait le tout : c'est le *Cinquiesme livre*. On trouve dans le livre V quelques-unes des plus admirables pages de l'œuvre rabelaisienne, comme la visite aux chats fourrés et le discours du « gueux de l'hostiaire ». D'autre part, le plan plus ou moins secret de l'œuvre y est parfaitement respecté (voir les *Navigations de Pantagruel* d'A. Lefranc). Je n'ai examiné de près que l'*Isle sonante*, mais je suis persuadé que, pour le reste du livre, l'étude de M. Sainéan, notamment, justifiera mes conclusions.

Jacques Boulenger.

Cimais ou simois. — Au t. II, 3e fasc., de la *Revue du XVIe siècle*, p. 335, M. Sainéan donne au mot *cimais* ou *simois*, employé par d'Aubigné, le sens de *langes* ou *berceau :* il signifie en réalité *punaise*.

Le mot patois, encore actuellement très usité, est *cimet*, que les paysans qui le traduisent en français énoncent *simois*. Il y a encore un proverbe ou un dicton connu des vignerons qui dit, à propos du raisin muscat, en particulier du muscat noir dont la saveur spéciale est très marquée : « *Le muscat sentis à cimet* », c'est-à-dire « a le goût de punaise », et l'on conte une jolie histoire du président Bonzom (dont je garantis l'authenticité, car elle me fut contée sur le moment par son fils).

Le président avait une jeune domestique fraîchement débarquée de ses montagnes ariégeoises et qui habitait une mansarde vermineuse : elle se présente un matin, très rouge, dans le cabinet de son maître et lui fait, avec confusion, l'aveu ci-après : « Monsieur, je suis pleine de *six mois*. » On juge de l'émoi du bon président!

Si, d'ailleurs, il restait quelque doute sur la signification du mot dans les vers cités de d'Aubigné, je rappellerai un autre

vers de Scaliger où il dit que le lion et la punaise respirent le même air :

Spirat leoni ac cimici aura communis.

(*Poemata.* Hipponax, p. 441, *In monotam.*)

Dr DE SANTI.

A L'UNIVERSITÉ DE LILLE. — M. Roger Charbonnel, docteur ès lettres, fait actuellement à la Faculté des lettres un cours sur « les traits distinctifs du *génie méditerranéen* ». Il y étudie, notamment, la conception particulière que les représentants les plus qualifiés de l'esprit helléno-latin, jusqu'à l'âge classique, se sont faite de l'amour, de la justice, de l'honneur et de la personnalité morale. Il a eu l'occasion d'y établir une définition nuancée du naturalisme de la Renaissance, complétant tout ce qu'il en avait dit dans ses ouvrages sur la *Pensée italienne au XVIe siècle* et sur la *Morale de G. Bruno*, et amorçant ainsi les conférences qu'il a, par la suite, données à l'Institut des hautes études de Bruxelles.

UN CYCLE DE CONFÉRENCES SUR LA RENAISSANCE FRANÇAISE. — L'Institut des hautes études de Belgique (67, rue de la Concorde, à Bruxelles), sur l'initiative de M. Van den Borren, bibliothécaire du Conservatoire royal de musique à Bruxelles, et de M. Spaak, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, directeur du théâtre de la Monnaie, a organisé, avec le concours de notre président M. Abel Lefranc, un cycle de conférences sur la Renaissance française pour l'année académique 1920-1921.

Les principales manifestations de l'activité littéraire, artistique, philosophique, religieuse, économique de cette grande époque de notre histoire ont été étudiées au cours de ces conférences, dont nous donnons ici le programme :

L'architecture, la sculpture, la peinture pendant la première Renaissance. — L'art français à la fin de la Renaissance, par M. Paul Vitry.

La philosophie et la religion au temps de la Renaissance, par M. Roger Charbonnel et M. Renaudet.

La musique française de la Renaissance, par M. Henry Prunières.

L'histoire et l'économie politique en France au temps de la Renaissance, par M. Henri Hauser.

La littérature française de la Renaissance (*Marot; Rabelais*

et la Renaissance; l'art de Rabelais; Ronsard; la Pléïade), par M. J. Plattard.

Ces conférences publiques ont été suivies avec intérêt par l'auditoire ordinaire de l'Institut des hautes études de Belgique, qui est à l'Université libre de Bruxelles ce que sont à la Faculté des lettres de Paris l'École des Hautes-Études et l'École des hautes études politiques et sociales. La *Revue du XVIe siècle* se félicite que nos amis belges aient choisi comme champ d'études de la civilisation française l'époque à laquelle elle a voué son admiration et son labeur. Elle adresse ici l'expression de sa plus cordiale gratitude aux promoteurs et organisateurs de cette manifestation de sympathie pour nos lettres françaises.

Rabelais a Rome. — Dans un récent volume, M. André Maurel, dont on connaît les charmants ouvrages : *Petites villes d'Italie*, *Paysages d'Italie*, etc., a entrepris d'étudier l'*Art de voyager en Italie* (Hachette, 1920). Ce livre se compose de deux parties : l'une consacrée à la théorie et l'autre à la pratique. Dans la première, l'auteur étudie successivement Rabelais, Gœthe, Ruskin et Stendhal. Nous conseillons vivement la lecture de ces pages rétrospectives à tous ceux qui veulent visiter la péninsule. L'étude consacrée à Stendhal est assurément la plus importante et la plus fouillée, celle que nous préférerions, s'il nous fallait marquer un choix. Le chapitre relatif à Rabelais (pages 9 à 34) se lit avec agrément. M. Maurel a eu l'excellente idée de nous donner une esquisse rapide de l'aspect extérieur de la Rome du temps de Rabelais. On en jugera par cet intéressant extrait qui concerne le palais des papes et la basilique de Saint-Pierre : « Le Vatican, où Rabelais dut se rendre tout d'abord, ne possédait pas l'énorme aile de droite, l'aile carrée qu'habite le pape, ni celle du fond. Seule existait l'aile des loges, des chambres, qui formait la façade. Avec ses tours nombreuses, le Vatican était un château fort plus qu'un palais. La cour Saint-Damase n'existait pas, la colonnade de Bernin non plus, bien entendu. Les galeries qui relient le Vatican au Belvédère, en revanche, existaient, d'un côté tout au moins; là s'entassaient toutes les trouvailles antiques que se disputaient les neveux ou les fils des papes pour se meubler et s'enrichir. Mais le jardin où le pape faisait pousser ses salades s'étendait sans interruption du palais à la

niche du Belvédère; une gravure de Dupérac nous en donne l'image fidèle : il n'avait pas encore été coupé en deux par la bibliothèque. La chapelle Pauline était en construction.

« Saint-Pierre, lui, est en sommeil. Depuis 1520, depuis la mort de Raphaël, on n'y a guère touché. On hésite toujours sur le point de savoir si on lui donnera la forme de la croix grecque de Bramante ou de croix latine de San Gallo. Ce n'est qu'à son troisième voyage que Rabelais trouvera Michel-Ange chef des travaux.

« Au forum, Rabelais ne rencontre que des bœufs à la pâture; émergent seulement les trois colonnes du temple des Dioscures, que l'on prend pour le temple de Jupiter Stator, lequel se trouvait en réalité là où est l'Arc de Titus... Le Quirinal, place et palais, n'existait pas... En revanche, Rabelais voyait tels qu'ils sont restés le palais Giraud et celui de la Chancellerie, le palais Farnèse, qui ne sera fini qu'en 1589, après quatre-vingts années de travaux, les églises San Pietro in Montorio sur le Janicule, de la Pace et de l'Anima au Champ-de-Mars. La place Navone existait, mais sans ses fontaines. La place Santi Apostoli, où habitait Rabelais et où se déroula la *Sciomachie*, n'a guère changé, elle du moins. On y voyait déjà un palais Colonna, différent de celui d'aujourd'hui; il était de la première Renaissance. Mais, dans les jardins de ce palais, Rabelais put voir un temple de Sérapis qui fut démoli en 1610. Le Colisée servait toujours de carrière inépuisable... »

On interrompt à regret cette énumération, si parlante pour les rabelaisants; ils pourront, au reste, se reporter au volume. Sur la jeunesse de Rabelais, M. Maurel a commis quelques confusions qu'il lui eût été facile d'éviter. Ainsi, il fait vivre (p. 11) Rabelais « à Maillezay » quand il résidait à Fontenay-le-Comte. De même, il ne faut pas dire que le Chinonais publia, en 1548, les *deux premiers livres* (?) du *Quart Livre*. En revanche, le cercle d' « humanistes, de passionnés d'antiquailles, de chasseurs au marbre inconnu », au milieu duquel évolua l'auteur de *Gargantua*, est décrit avec beaucoup de précision (p. 23 et suiv.). Somme toute, étude utile et attrayante, que nos confrères liront avec plaisir. — A. L.

Rectification. — Rendant compte dans le dernier numéro de notre *Revue* de l'édition des *Œuvres complètes de Ronsard*

de notre confrère M. Laumonier, je regrettais, p. 261, qu'il se fût borné à annoter la vie de Ronsard par Marty-Laveaux au lieu d'en donner une nouvelle rédaction. Il paraît que les exigences de l'éditeur ont imposé cette forme bâtarde et fâcheuse de la notice biographique.

P. 259. Mes remarques sur l'*Hymne à la nuit*, l'*Ode à son lict* et à *Phœbus lui vouant ses cheveux* portent à faux : j'ai pris, en effet, pour la date de leur publication, la date du texte de la dernière édition où elles parurent du vivant de Ronsard. J'ai oublié, en consultant le t. VI, l'avertissement donné dans la préface du t. I, p. IV. Je crains bien que d'autres lecteurs ne commettent la même inadvertance; il aurait été prudent de rappeler, dans le titre courant, par exemple, la date de publication des pièces retranchées contenues au t. VI. On ne saurait prendre trop de précautions pour prévenir en pareille matière les défaillances de l'attention. M. Laumonier m'objecte que j'aurais dû consulter la *Table des matières* ou encore son *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard* : sans doute! mais je lui aurais su gré de me dispenser de cette peine et d'épargner mon temps. Les travaux d'érudition ne perdent rien à se rendre commodes et faciles.

Au reste, mes doutes subsistent sur les raisons qui ont amené Ronsard à retrancher de son œuvre quelques-unes de ses pièces. Elles sont d'ordre esthétique, dit M. Laumonier. Elles devraient donc être sensibles à tous les gens de goût : or, on n'aperçoit pas pour quels motifs a été retranchée, par exemple, l'ode en dialogue de *Ronsard et des Muses*, qui passe à juste titre pour une des plus admirables du poète et par l'élévation du sentiment et par la beauté de la forme?

La suppression de l'*épitaphe de Rabelais* est également difficile à expliquer. On peut hésiter sur le sentiment qui a inspiré ce poème à Ronsard. Notre confrère M. Jacques Boulenger, par exemple, est fort loin de l'interpréter comme M. Laumonier.

« Voici quelques fragments de cette épitaphe :

Si d'un mort qui pourri repose
Nature engendre quelque chose
. . . . . .
Une vigne prendra naissance
De l'estomac et de la pance

Du bon Rabelais, qui boivoit
Tousjours cependant qu'il vivoit.
  La fosse de sa grande gueule
Eust plus beu de vin toute seule
(L'espuisant du nez en deus cous)
Qu'un porc ne hume de lait doux.
. . . . . .
  Jamais le soleil ne l'a veu,
Tant fût-il matin, qu'il n'eust beu,
Et jamais au soir la nuit noire,
Tant fut tard, ne l'a veu sans boire.
Car, alteré, sans nul sejour,
Le gallant boivoit nuit et jour.
  Mais quand l'ardante canicule
Ramenoit la saison qui brule,
Demi-nus se troussoit les bras
Et se couchoit tout plat à bas
Sur la jonchée, entre les taces,
Et parmi des escuelles grasses
Sans nulle honte se touillant,
Alloit dans le vin barbouillant
Comme une grenouille en la fange.

« Etc.

« M. Laumonier pense que c'est bien à tort que le médecin Jean Bernier, à la fin du XVIIe siècle, affirmait que Ronsard a eu l'intention d'attaquer Rabelais dans cette épitaphe. Il ne voit dans ces vers qu'un « badinage dénué d'acrimonie », et même il y voit un « témoignage de la sympathie » du poète des *Odes* pour l'auteur de Gargantua. Et il ajoute que les deux pages de Michelet (*Histoire de France*, éd. Lemerre, t. XI, p. 131-132), où leur opposition se trouve marquée, sont « stupéfiantes » et « dénotent, outre une folle imagination, un réel défaut d'es-« prit critique ».

« Pour ce qui est de l'imagination de Michelet, on l'accorde. J'entends bien qu'il ne faut pas prendre cette épitaphe au tragique et qu'elle s'inspire des épigrammes anacréontiques de l'*Anthologie :*

L'homme sot qui lave sa pance
D'autre breuvage que du vin
Mourra d'une mauvaise fin,

déclare théologalement Ronsard lui-même en un autre endroit.

« Et :

Boivon, le jour n'est si long que le doy,
Je perds, amy, mes soucis quand je boy :
Donne-moy viste un jambon sous la treille.

« Et :

De moy puisse la terre
Engendrer un lierre, etc.

« Et :

Quand la mort me voudra tuer
A tout le moins, si je suis digne
Que les dieux me daignent muer
Je le veux estre en fleur de vigne.

« Et puis dans une ode à Remi Belleau :

Tu es un trop sec biberon
Pour un tourneur d'Anacréon,
Belleau.....

« Tout de même, il y a une belle différence entre le ton qu'il sait garder dans ces poésies-là et le tableau qu'il fait de Rabelais, vautré comme un porc sur la « jonchée », c'est-à-dire sur l'herbe, la paille dont on a jonché le sol sous les pieds des buveurs, — entre les tasses et les écuelles sales, — où sans nulle vergogne il se « touille », « barbouillant » dans le vin comme une grenouille en la fange. C'est sur un autre ton que Ronsard exhorte à boire son ami Belleau :

..... Après le trespas,
Ombre tu ne boiras là-bas
Que je ne sçay quelle ombre noire.
Mais non, ne boy point, mon Belleau
Si tu veux monter au troupeau
Des Muses.....

« J'admets que ce ne soit pas de la haine, ni même peut-être de l'antipathie, mais, à coup sûr, ce n'est pas de l'admiration que Ronsard fait paraître par son épitaphe pour l'homme à la « grande gueule ». M. Laumonier estime que l'on doit voir dans ces vers « l'expression d'une admiration person-« nelle ». Il est bien difficile de suivre ici M. Laumonier. Et comment, d'ailleurs, le fier Ronsard n'éprouverait-il pas un

vif dédain pour la littérature populaire de Maître François? Sans doute, il est lui aussi hellénisant, épicurien, voire grand mangeur et bon biberon; mais il chante sur un autre ton, et la veine familière, le style parlant et « vulgaire », les dictons de Rabelais, tout cela devait sembler bien ignoble à un poète convaincu comme il l'est de la hiérarchie des genres. A tout le moins l'épitaphe, que Ronsard supprimera dédaigneusement de ses œuvres en 1586, laisse-t-elle deviner le mépris condescendant du poète pindarique pour le romancier populaire. »

Je me rallierais volontiers à l'opinion de M. Boulenger. Quelque affinité qu'il y ait eu entre le tempérament de Ronsard et celui de Rabelais, les doctrines littéraires de celui-là ne lui permettaient guère de manifester de l'admiration pour la verve populaire et grossière du chantre de Gargantua, du grand Panurge et de frère Jean. Sans doute, comme le disait déjà Sainte-Beuve, cette épitaphe est plutôt « bachique que satirique », et le mérite de M. Laumonier est d'avoir trouvé les modèles de cette poésie bachique. Mais si elle n'est pas une manifestation d'hostilité, elle n'est pas davantage un témoignage d'admiration de Ronsard pour Rabelais.

Quelle que soit d'ailleurs l'interprétation que l'on en donne, je ne vois pas pour quelles raisons « esthétiques » Ronsard l'a retranchée de ses œuvres. J. P.

« Les quilles en Gascogne » (*Gargantua*, ch. I). — Dans l'*Opinion* du 7 mai, M. Joseph de Pesquidoux donne une description précise et pittoresque du *billard de quilles*. Ce jeu, qui est encore en honneur en Gascogne, est celui auquel Rabelais fait allusion à la fin du ch. I de *Gargantua*, à propos de la généalogie et antiquité de Gargantua, découverte en un tombeau. Ceux qui l'ouvrirent y trouvèrent neuf flacons, en tel ordre qu'on « assied les *quilles en Gascogne*, desquels celui qui au milieu était, couvrait un gros, gras, grand, gris, joli, moisi livret, plus, mais non mieux sentant que roses. »

Le basque de Panurge. — On sait que Rabelais fait parler Panurge en de nombreuses langues, dont le basque. Ce basque dut lui être fourni, pense-t-on, par quelques-uns de ces laquais originaires de Mauléon ou de Saint-Jean-Pied-de-Port qui étaient volontiers au service des grands d'alors. L'orthographe du texte basque de Rabelais est assez fantaisiste et arbitraire. Et que veut-il dire exactement?

Un érudit en langue euskarienne, M. J. Vinson, vient d'en donner, après de consciencieuses recherches, la traduction[1] dans la revue basque *Gure Herria*. La voici :

« Monseigneur (grand seigneur), en tous maux il faut remède; être comme il faut, c'est le difficile. Je vous ai tant prié! Faites qu'il y ait de l'ordre dans notre propos où cela sera, sans fâcherie, si vous me faites venir mon rassasiement. Après cela, demandez-moi ce que vous voudrez. Il ne vous fera pas faute de faire même les frais de deux, s'il plaît à Dieu. »

Ajoutons que ces paroles de Panurge forment le premier texte basque qui ait été imprimé. (*Renaissance*, 7 mai 1921.)

L'influence de la Pléiade en Italie. — Sous ce titre : *Il Chiabrera e la Pleiade francese* (Turin, Bocca frères, 1920), M. Ferdinando Neri vient de publier une bonne étude de l'influence de notre Pléiade sur la poésie lyrique italienne dans la seconde moitié du xvie siècle.

Il a rassemblé d'abord tous les documents qui attestent l'influence de Ronsard en Italie. Dès 1559, Castelvetro le premier en fait mention. Bartolomeo Del Bene, protégé de Catherine de Médicis et pendant vingt ans gentilhomme de Marguerite de France, duchesse de Savoie, célèbre en vers italiens la gloire du « gentiluomo Vandomese ». Autour de la duchesse de Savoie on découvre d'autres poètes français qui ont vanté Ronsard en Italie.

Le poète Gabriello Chiabrera (1552-1638) avait connu à Rome dans sa jeunesse Marc-Antoine Muret, qui lui révéla Ronsard. Dans ses vers lyriques, publiés en 1599, M. Neri découvre de nombreux emprunts à Ronsard : types de strophes, mètres, détails de versification, etc. Sa poétique est celle de la Pléiade, telle que J. Du Bellay l'a exposée dans la *Deffense*. A l'exemple de Ronsard, Chiabrera imite Pindare et Anacréon. Il s'inspire encore de quelques poèmes de Remy Belleau sur les pierres précieuses, des *Météores* de Baïf, etc.

La documentation de cet ouvrage est riche et solide; l'examen toujours si délicat des problèmes d'influences et d'emprunts est conduit avec circonspection. Les questions de versification sont traitées avec délicatesse. Grâce à M. Neri, nous connais-

1. M. Vinson en avait donné la primeur dans la *R. É. R.*, t. III, p. 276.

sons maintenant la fortune de Ronsard en Italie et nous constatons que si nos poètes de la Renaissance doivent beaucoup aux poètes italiens, ils ont aussi l'honneur d'avoir servi de modèles à quelques-uns d'entre eux. J. P.

Invention et réalité dans la littérature du XVIe siècle. — Sous ce titre, notre président, M. Abel Lefranc, a donné dans la première semaine d'avril, à Gand, à Anvers et à Bruxelles, une conférence qui a été fort appréciée du public universitaire et lettré.

Constatant le regain de vogue dont l'histoire littéraire jouit depuis la fin de la guerre, M. A. Lefranc s'est attaché à déterminer ce que lecteurs, auteurs, auditeurs demandent à la littérature. La vie, l'humanité, les éléments biographiques, voilà ce qui intéresse particulièrement de nos jours dans les œuvres littéraires. Derrière les fictions, on recherche la réalité, et l'interprétation des textes apparaît souvent renouvelée par ces recherches d'érudition. C'est le cas de *Gargantua*, des navigations de Pantagruel, des poèmes d'amour de Marot, des sonnets de Ronsard, etc. Il est rare qu'on ne découvre pas de rapports intimes entre les œuvres et leurs auteurs. Une exception, toutefois, se rencontre dans William Shakespeare : la thèse de M. Lefranc, qui assigne pour auteur au théâtre shakespearien non William Shakespeare, mais William Stanley, sixième comte de Derby, ramène ce cas dans la règle générale.

Rabelais a la scène. — « Enfin le *Rabelais* de l'Escoutaire a vu les feux de la rampe, en cette même ville de Montpellier où triompha jadis, en 1878, le *Pain du péché* d'Aubanel. Le *Pain du péché* était écrit en provençal, le *Rabelais* l'est en dialecte montpelliérain. Le succès de cette pièce a été grand, dit la chronique. Cela n'est pas pour surprendre Orion, qui, par hasard, périgrinant il y a peu de jours en ces parages, eut la bonne fortune d'assister à une répétition de ladite pièce. Il y avait là, dans la salle toute pleine d'ombre, Marsal, Pons et Jean Amade. L'effet fut considérable. Le vers de l'Escoutaire s'envole d'un bel essor et chante bien. Sa tirade verveuse sans verbiage ni flafla, loin de retarder l'action, à l'occasion la lance à fond de train et dicte le geste. Toute cette œuvre est très *théâtre*. Pas une fois elle n'est *cabot*. Les acteurs, amateurs aussi bien que professionnels, secondèrent d'un zèle fort intelligent l'inspiration du poète.

Dommage seulement que le protagoniste, Rabelais lui-même, n'ait payé davantage de sa personne et de son talent, que visiblement il ménageait. Dans l'interprétation d'un tel personnage, il fallait une certaine exubérance hautement lyrique, de la matoiserie et nonosbtant de l'éclat dans la facétie, une rondeur généreuse, du coup de gueule et de la pétarade parfois, presque toujours de l'élan. Car il y a bel et bien tout cela dans l'œuvre puissante et charmante de l'Escoutaire. L'artiste ne s'en est pas assez souvenu. »

(*Action française* du 30 mai.)

— Notre confrère M. F.-Ed. Schneegans a publié dans la *Romania* (octobre 1920) le poème du *Mors de la pomme*, une des variations les plus curieuses que le xve siècle nous ait laissées sur le thème de la Danse macabre. C'est essentiellement une œuvre d'édification, un sermon sur ce texte : « Tous faut mourir pour une pomme, » passé en proverbe à cette époque. Chaque strophe de ce poème de 500 vers est terminée par un verset latin emprunté aux Psaumes; le défilé des victimes de la mort, — frappées chacune en pleine action, — est placé entre la scène de la désobéissance d'Ève et d'Adam et l'annonce de la Rédemption par la passion du Christ. Toute intention satirique, toute ironie, tout sarcasme est banni de ce poème d'un caractère purement édifiant. Il nous reporte aux origines de la danse macabre. De l'auteur on ne sait rien : c'était un homme « pieux, de talent plutôt médiocre, mais au courant des interprétations allégoriques des textes sacrés, des parallèles et rapprochements ingénieux élaborés par les théologiens du moyen âge ». — J. P.

Livres nouveaux. — De MM. Fernand Fleuret et Louis Perceau, *Les œuvres satyriques complètes du sieur de Sigogne, extraites des Recueils et manuscrits satyriques, avec un discours préliminaire, des variantes et des notes*. Paris, Bibliothèque des curieux, 4, rue de Furstenberg, 1920.

Le discours préliminaire est une étude étendue de la biographie de Sigogne et de son œuvre. On y trouvera des aperçus intéressants sur l'indépendance de Sigogne à l'égard de Mathurin Régnier, sur les caractères de son style et de sa langue et sur les diverses influences italiennes et françaises qu'il a subies.

— De notre confrère M. Hugues Vaganay, *Les plus belles fleurs de la légende dorée de Jacques de Voragine, évesque de*

Gennes, ornées de figures du temps. Paris, à la Sirène, 7, rue Pasquier, 1920. (Légendes de saint Antoine, saint Sébastien, sainte Agnès, saint Julien, sainte Agathe, saint Benoît, de Pilate, de sainte Marie l'Égyptienne, saint George, saint Alexien, sainte Marguerite, sainte Cristine, saint Christofle, sainte Marthe, sainte Justine, saint François, sainte Thaïs, sainte Cécile, sainte Catherine, saint Nicolas, saint Silvestre).

— De notre confrère M. L. Sainéan, *Le langage parisien au XIXe siècle. Facteurs sociaux. Contingents linguistiques. Faits sémantiques. Influences littéraires.* Paris, E. de Boccard, 1, rue de Médicis, 1920.

Vaste enquête sur le langage populaire parisien de nos jours. Les spécialistes de la linguistique diront la valeur des théories et des idées exposées au cours de ces recherches sur la langue vulgaire : aux amateurs d'argot parisien, à tous ceux qui s'intéressent aux singularités de notre langue, elle offre une foule de faits et de documents très curieux.

— De notre confrère M. Maurice Du Bos, *Un carteron de balades de Christine de Pisan.* Petite bibliothèque surannée, Paris, Liverre, 7, rue de l'Éperon, 1921.

— De notre confrère M. Gustave Cohen, deux gros ouvrages dont nous rendrons compte dans le prochain fascicule : *Mystères et moralités du manuscrit 617 de Chantilly, publiés pour la première fois et précédés d'une étude linguistique et littéraire.*

Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle. Paris, É. Champion, 1920.

— De M. J.-W. Marmelstein, dans la *Neophilologiese Bibliotheek* (Groningue et la Haye, 1921) une *Étude comparative des textes latins et français de l'Institution de la religion chrestienne par Jean Calvin*, dont nous entretiendrons prochainement nos lecteurs.

— De M. C. H. C. Wright, professeur de langue et littérature françaises à Harvard University, un volume publié dans les « Harvard studies in romance languages » : *French Classicism*, 1920. Un bon tiers de cet ouvrage est consacré à la littérature du XVIe siècle. M. Wright y étudie les bases de notre classicisme, les théories de la Pléiade, le classicisme de la Renaissance dans Ronsard et les premiers auteurs de tragé-

dies, enfin l'esprit classique chez les philosophes et moralistes, particulièrement chez Montaigne, chez Michel de l'Hospital, moraliste en action, chez Guillaume du Vair.

— Dans la *Collection des chefs-d'œuvre méconnus* (Paris, Bossard), les *Mémoires de Marguerite de Valois*, avec une introduction et des notes de M. Paul Bonnefon.

La même collection comprendra parmi les œuvres du XVIe siècle : les *Propos rustiques*, de Noël du Fail; les *Sonnets à Hélène*, de Ronsard; le *Traité des reliques* et l'*Excuse à Messieurs les Nicodémites*, de Calvin; les *Amours d'Alcidon*, d'Honoré d'Urfé, etc.

Questions.

— Au début de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre, il est dit que les « bains des montz Pirénées commencent d'entrer en leur vertu... le premier jour de septembre ».

De même, il est fait allusion dans les *Mémoires de Marguerite de Valois* à une « saison » pendant laquelle les eaux de Spa ont plus d'efficacité que pendant le reste de l'année.

Pourrait-on citer d'autres textes du XVIe siècle relatifs à la « saison » de l'année dans laquelle les eaux thermales passaient pour avoir toute leur vertu curative?

— On connaît de Jean de la Haye le *Commentaire de Marsille Ficin, Florentin, sur le Banquet d'amour de Platon, faict François par Symon Silvius, dit J. de la Haye, valet de chambre de treschrestienne princesse Marguerite de France, royne de Navarre, avec privilège du roy*. On les vend à Poictiers, à l'enseigne du Pélican. 1546.

Quels rapports y a-t-il entre ce Jean de la Haye et Simon Dubois l'imprimeur? Est-ce le même qui a publié la *Marguerite des Marguerites?* Hélène Harvitt.

Le gérant : Jean Plattard.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES

PUBLICATIONS DE MAROT

(4e et dernier article[1].)

QUATRIÈME PARTIE.

Les publications posthumes.

Que Marot ait collaboré ou non à l'édition de Constantin, elle était encore très incomplète. Parmi les pièces qui restaient inédites, certaines prendront place directement dans les éditions des *Œuvres* qui vont continuer à se succéder en grand nombre. Mais, pour la plupart, elles paraîtront dans des plaquettes ou dans des recueils collectifs. Il importe de préciser, autant que possible, les circonstances de la publication de chacune d'elles. Car, pour beaucoup des œuvres posthumes attribuées à Marot, se pose un problème très délicat d'authenticité.

Nous nous occuperons d'abord des pièces qui ont paru dans des plaquettes ou dans des recueils collectifs[2].

A. — Publications séparées.

1544 (décembre).

Le recueil de vraye poesie françoyse prinse de plusieurs

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. VII, p. 46, 206; t. VIII, p. 80.
2. Quelques-unes de ces publications ne sont pas datées. Nous les mentionnerons, sans oublier toutefois que telles d'entre elles sont peut-être antérieures à la mort de Marot.

poetes les plus excellentz de ce regne. A Paris, avec privilege du Roy pour cinq ans, chez Denys Janot (1544)[1].

L'achevé d'imprimer est du 10 décembre 1544. Ce recueil apportait au moins cinq pièces inédites de Marot, l'une signée de son nom et les quatre autres non signées. Savoir :

Traduction d'une épigramme de Martial, « vitam qui faciunt beatricem », par Clément Marot,

Voicy, amy, si tu le veulx sçavoir[2]

et quatre autres imitations de Martial :

Ysabeau, lundy, m'envoyastes
Macée me veut faire à croire
S'il m'en souvient, vieille au regard hideux
Pauline est riche et me veut bien.

Ces cinq pièces se retrouveront dans le recueil des épigrammes imitées de Martial publiées à Poitiers en 1547.

Mais l'intérêt de ce recueil vient surtout de ce que, comme la plupart des pièces qu'il contient ne sont pas signées, on a cherché plus tard à en attribuer la paternité à Marot. On s'est fondé sur cette constatation que plusieurs des pièces non signées sont effectivement de Marot, les unes déjà recueillies dans ses *Œuvres*[3], les autres encore inédites. Lenglet du Fres-

1. Bibl. de l'Arsenal, B. L. 7231, réserve. Ce recueil a été reproduit en 1550, à Lyon, par Temporal (Catal. Rothschild, n° 309); en 1555, à Paris, par la veuve Rigault, et, avec des additions, en 1559, à Lyon, par Rigault. C'est l'édition de Rigault qui a été réimprimée en 1869, à Genève, par Paul Lacroix.

2. Cette pièce reparaîtra dans un recueil donné à Lyon, chez Nicolas Bacquenois, en 1548, sous ce titre : *Le Livre de plusieurs Pieces, c'est à dire faict et recueilli de divers autheurs comme de Clement Marot, et autres* (reproduit à Paris la même année chez Langelier). Ce n'est pas, comme on l'a cru (Catal. Rothschild, n° 803), une pièce inconnue et négligée par toutes les éditions des *Œuvres* de Marot. C'est une autre forme, et d'ailleurs incorrecte, de l'épigramme CCXXI de l'édition Jannet, dont on lira plus loin un *incipit* différent (Recueil d'épigrammes de 1547). C'est le texte de ce recueil qui a été reproduit dans les éditions ultérieures.

3. Quatre sont dans ce cas :

« Amy Creman, on t'a fait le rapport » (1542)
« Les cerfz en ruth pour les biches se battent » (1538)

noy en a pris prétexte pour insérer dans son édition de Marot un grand nombre de ces pièces qui ne lui paraissaient pas indignes de son poète. Il n'affirmait pas au reste qu'elles fussent de lui. Mais, de son édition, elles ont passé dans d'autres éditions, et voici en quels termes, d'une piquante intrépidité, Paul Lacroix venait à s'exprimer sur leur compte en 1869 : « On ignore quel est l'éditeur de ce recueil qui s'annonce comme emprunté aux poètes les plus excellents de ce règne et qui est composé pour la plus grande partie de pièces inédites ou nouvellement imprimées de Clément Marot. Beaucoup de ces pièces n'avaient pas encore été recueillies par Clément Marot lui-même dans la première édition complète de ses *Œuvres* qu'il venait de faire paraître à Lyon, à l'enseigne du Rocher (1544). Nous ne pouvons aujourd'hui apprécier les motifs qui l'empêchèrent de les admettre dans cette édition. Quoi qu'il en soit, un ami qui les possédait manuscrites et qui les avait rassemblées probablement à la cour, où elles couraient de bouche en bouche, se crut autorisé à les mettre au jour sans en nommer l'auteur, que tout le monde devait reconnaître à la lecture de ses vers. Le nom de Clément Marot se montre seulement deux ou trois fois au commencement du recueil et dans le courant du volume. C'en était assez pour attirer l'attention et piquer la curiosité des amateurs de vraie poésie française. L'éditeur, néanmoins, pour justifier le titre qu'il avait adopté, a glissé dans son recueil quelques pièces qui n'étaient pas de Clément Marot, et il a même fait figurer plusieurs noms à côté de celui du prince des poètes contemporains. »

Il est possible que, parmi les nombreuses pièces anonymes de ce recueil, quelques-unes soient effectivement de Marot, car il appert que l'éditeur a eu connaissance de pièces de Marot encore inédites. Mais rien ne nous permet d'indiquer lesquelles lui appartiennent, et le fait qu'elles n'ont pas été recueillies dans les éditions contemporaines nous invite à une

« Meur en conseil, en armes redoutables » (1538)

« Un doulx nenny avecq un doux soubzrire » (1538)

La première de ces quatre pièces, — où le nom de Creman est substitué au nom de Cravan qu'on lit dans l'édition de Dolet de 1542, — présente d'assez nombreuses variantes.

extrême prudence. Plusieurs de ces pièces ont été restituées à leurs auteurs. C'est ainsi, par exemple, que vingt-quatre d'entre elles sont extraites de la *Poésie françoise* de Charles de Sainte-Marthe, qui avait été publiée en 1540 (voir Ruutz-Rees, *Charles de Sainte-Marthe*, p. 138, note).

Nous indiquerons ci-dessous celles qui, avant Lacroix, avaient été formellement attribuées à Marot et réunies à ses *Œuvres* (voir à la date de 1731). En ce qui concerne les contemporains, en dépit des fantaisies de l'éditeur moderne, rien ne donne à penser qu'ils ont fait honneur du *Recueil* à Marot.

1545. Avril[1].

Le balladin et dernier œuvre de maistre Clement Marot. Imprimé à Paris le dixieme jour davril mil cinq cens quarante cinq[2].

Voirray je poinct a mon gré bien dancer

Le *Balladin* est précédé d'une dédicace, qui peut-être n'est pas de Marot et dont voici l'*incipit :*

Noble seigneur, puissant et magnanime

A la fin du *Balladin*, on lit :

« Ycy mourut. »

Le *Balladin*, qui sera réimprimé deux fois en 1549 à la suite

1. Cette même année 1545 a paru le recueil intitulé : *Le Jardin d'honneur contenant plusieurs apologues, proverbes et dictz moraux avec les histoires et figures...* (A Paris, Étienne Groulleau.) On y trouve, sans nom d'auteur, un certain nombre de pièces de Marot, mais toutes avaient été publiées déjà. Par exemple :

« Voicy amy (si tu le veux sçavoir) » (1544)

« Au moys de may que l'on seignoit la belle » (1535)

« Un gros prieur son petit filz baisoit » (1544)

« Treschere seur si ie sçavoys où couche » (1532)

Beaucoup d'autres pièces s'y rencontrent qui, bien qu'elles ne soient pas de Marot, lui seront attribuées dans l'édition de Lenglet du Fresnoy. Elles sont prises au recueil de Denys Janot publié l'année d'avant et dont nous avons parlé précédemment.

La Bibliothèque nationale possède la réédition de 1550 (Rés. PYe 296).

2. Bibl. de l'Arsenal, B. L. 6425; bibl. de Versailles.

de deux *Colloques d'Érasme traduits par Marot* (à Paris, chez Guillaume Thiboust; à Lyon, par Jehan le Converd[1]), se trouve, non paginé, à la fin d'une édition des *Œuvres* publiée chez de Tournes sous la date erronée de 1546 et dont nous reparlerons plus loin[2]. Ce n'est pourtant qu'exceptionnellement[3] qu'on le rencontre dans les éditions antérieures à celle de Niort, chez Portau, 1596. L'esprit d'intolérance que les guerres de religion vont développer n'était pas pour faire apprécier le *Balladin*, et les premiers éditeurs de Marot penseront servir sa mémoire en même temps qu'ils sauvegarderont leurs propres intérêts en laissant cette pièce dans l'ombre.

1546.

L'Epistre de M. Malingre, envoyee a Clement Marot : en laquelle est demandee la cause de son departement de France. Avec La responce dudit Marot. Icy trouverez une louenge de France & des Bernoys, avec un noble rolle d'aucuns Francoys habitans en Savoye, & deux Epitaphes de Clement Marot. Nouvellement imprimé a Basle, par Jaq. Estange, ce 20. d'Octobre 1546[4].

On trouve ici le *Huictain de Marot a Malingre.*

L'Epistre & l'Epigramme

A la fin, on lit : « De Genève, le 6 de janvier 1543. »

Dizain de Cl. Marot envoye audit Malingre, demourant a Yverdon.

Je ne suis pas tout seul qui s'esmerveille

A la fin, on lit : « De Génève, ce 5 de May 1546[5] » (?).

1. Voir Catalogue Yémeniz, 1867, n° 1721.
2. Dans cette édition, il est suivi d'un sonnet de l'auteur :

« Retirez-vous, bestiaux eshontez »

3. Ainsi dans l'édition de Rouen 1583.
4. Catal. Rothschild, n° 3248. Cette plaquette a été réimprimée en 1868 par Edwin Tross (Bibl. nat., Ye 4367). Les deux épigrammes de Marot ont été reproduites par Herminjart (*Correspondance des réformés*, t. VIII, p. 208).
5. On a proposé de lire 1543.

1547 (septembre).

Epigrammes de Clement Marot faictz a l'imitation de Martial; plus, quelques aultres œuvres dudict Marot, non encores Imprimees par cy-devant. Poictiers, Jehan et Enguilbert de Marnef frères. M · D · XLVII[1].

L'achevé d'imprimer est du 27 septembre 1547. Le privilège, accordé pour cinq ans, est daté de Compiègne, 13 novembre 1545. A l'exception de quelques épigrammes déjà publiées, tout le contenu de cette brochure était inédit.

Ad Cæsarem. Do. li. 8. 53.

Magna licet toties tribuas, majora daturus

Au Roy.

Quoy que souvent tu faces d'un franc cœur,

De Catella Publii. Li. 1. 110.

Issa est passere nequior Catulli

De la chienne de la Royne Elienor.

Mignonne est trop plus affectée

Ad seipsum. Li. 10. 47.

Vitam quæ faciunt beatiorem

De soy-mesmes.

Marot voicy (si tu le veux savoir)

De la tristesse de s'Amie[2].

C'est grant pitié de m'Amie qui a

1. Bibl. de l'Arsenal, B. L. 6423 A. Je ne connais aucun autre exemplaire de cette brochure.

La plupart des pièces qui la composent reparaîtront, comme on le verra ci-après, dans l'édition des *Œuvres de Marot* publiée à Lyon chez Jean de Tournes en 1549, et aussi éparses et sans nom d'auteur, dans un recueil intitulé : *Le Paragon des ioyeuses inventions de plusieurs poètes de notre temps...* Rouen, chez Robert et Jehan du Gort, 1554 (bibl. de l'Arsenal, B. L. 2736).

2. Les références à Martial sont données encore pour cette pièce et pour les suivantes. Comme on les trouve dans l'édition Jannet, nous jugeons superflu de les reproduire.

D'une qui se vante.

Vous estes belle, en bonne foy,

A Anthoine.

Si tu es paouvre, Anthoine tu es bien

De Jehan Jehan.

Tu as tout seul, Jehan Jehan, vignes & prez

A Hilaire.

Des que tu viens là ou je suis

Dizain.

Riche ne suis, certes je le confesse

A une layde.

Tousjours vouldriez que je l'eusse tout droit,

Jehan, je ne t'ayme point, beau syre

D'ung abbé.

L'abbé ha ung proces à Romme

D'ung advocat ignorant.

Tu veulx que bruyt d'advocat on te donne

Autrement.

Quand d'un chacun la voix bruit et resonne

Jamais Alix son feu mary ne pleure

Quand Monsieur je te dy, Roullet

A Ysabeau.

Ysabeau, Lundi m'envoyastes[1]

Jadis Cathin tu estois l'outrepasse

D'une vieille.

S'il m'en souvient, vieille au regard hydeux[2]

De Macé Longis.

Ce prodigue Macé Longis

1. Pièce déjà parue anonyme dans le *Recueil de vraies poésies* ci-dessus mentionné (1544).

2. Pièce déjà parue anonyme dans le *Recueil de vraies poésies* ci-dessus mentionné (1544).

Autrement.

C'estadire, sans me coupper

Macee me veult faire acroyre[1]

De Pauline.

Pauline est riche & me veult bien

D'ung mauvais rendeur.

Cil qui mieulx ayme par pitié

Dessouz l'arbre ou l'ambre degoute

Du savetier.

Toy qui tirois aux dentz vieilles savattes

D'un mauvais poète.

Sans fin (paovre sot) tu t'amuses

De la convalescence du Roy.

Roy des François, François premier du nom

Autres œuvres composées par ledict Marot :

Avantnaissance du troisieme Enfant de madame, Madame la Duchesse de Ferrare.

Petit enfant, quelque sois, fille ou filz

Epistre perdüe au jeu contre Madame de Pons.

Dame de Pons, Nymphe de Parthenay

Epistre a Madame de Soubyse partant de Ferrare pour s'en venir en France.

Le clair Soleil sus les champs puisse luire

Mommerie de quatre jeunes Damoiselles faicte de Madame de Rohan a Alençon.

Prenez en gré, Princesse, les bons zelles

D'Ysabeau.

Ysabeau, ceste fine mousche

1. Cette pièce (et la suivante) avaient paru déjà sans nom d'auteur dans le *Recueil de vraies poésies françaises* (1544).

Huictain.

J'ay une lettre entre toutes eslite

Dizain.

Une dame du temps passé [1]

Du retour de Tallard a la court.

Puis que voyons a la Court revenue

Huictain.

Plus ne suis ce que jay esté [2]

Response au huictain precedent.

Ne menez plus tel desconfort

Sur le mesme propoz.

Pourquoy voulez vous tant durer

A Anne.

Le cler Soleil par sa presence efface

Dizain.

Malheureux suis, ou a malheureux maistre

Epitaphe de feu Madame de Maintenon.

Cy gist l'espouse au Mary venerable

D'elle mesmes.

Cy gist qui fut de Maintenon la Dame

De la fille de Vaugourt.

Vaugourt parmy sa domestique bende

Dizain au Roy, envoyé de Savoye, 1543.

Lors que la peur aux talons met des esles

A ung sien amy.

Contemple ung peu, je te prie, & regarde

A Monsieur Pelisson, president de Savoye, 1543.

Excuse, las, president tresinsigne

1. Pièce déjà publiée sans nom d'auteur dans le *Petit Traicté* de 1538 (voir cette date).

2. Le huitain avait paru sans nom d'auteur parmi plusieurs autres pièces de Marot, dès 1542, dans le recueil intitulé : « La Fleur de poésie française » (voir ci-dessus).

A un jeune Escolier docte griefvement malade.

Charles, mon filz, prenez courage

Epistre en laquelle Margot
Se lieve sur le maistre argot,
Pour tancer, comme une insensée,
Le gros Hestor qui la laissée.

Mercy Dieu, gentil pannetier[1]

Epigramme.

Si mon seigneur, mon Prince et plus que Pere

A une malcontente, d'avoir esté sobrement louee et se plaignant non sobrement.

Pour tous les biens qui sont deçà la Mer

Nous ignorons qui est l'éditeur de ce recueil, d'où et comment lui sont venues ces pièces qu'il donne comme étant de Marot. L'une au moins d'entre elles, la dernière, paraît bien n'être pas de Marot. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le *Menagiana* (t. II, p. 197 de l'édition de 1715) : « L'élégie à une mal contente est imitée de l'Arétin. Je sais bien que cette élégie fait la 27e et dernière de celles de Marot dans quelques éditions, mais c'est un quiproquo. Elle est très certainement de Saint-Gelais. Un manuscrit de ses poésies, ancien et de bonne main, où elle est rapportée, ne permet pas d'en douter. Clément Marot n'a rien imité ni traduit de l'Arétin. » Et La Monnoye rendit à Saint-Gelais l'élégie à une mal contente dans l'édition de cet auteur qu'il publia en 1719. Aucune voix à ma connaissance ne s'est élevée contre une restitution qui paraît peu contestable[2]. Pour d'autres parmi ces pièces nous aurons des doutes à formuler.

1. Cette pièce ne sera recueillie pour la première fois que dans l'édition Guiffrey (t. II, 1875). Elle avait paru déjà sans nom d'auteur, avec des variantes importantes, dans le *Petit Traicté* de 1535, et elle figure dans un manuscrit composé à la même date à Ferrare (Catal. Rothschild, t. IV, n° 2964). Le manuscrit 20025 de la Bibliothèque nationale l'attribue formellement à Marot. Voir aussi le manuscrit 203 de la bibliothèque de Soissons, fol. 57.

2. Voir l'édition de Saint-Gelais par Prosper Blanchemain, t. I, p. 196.

Avant **1549**.

Colloque d'Erasme traduict de latin en françois par Clément Marot, intitulé : « Abbatis et eruditæ. »

Colloque d'Erasme traduigt [sic] *de latin en françois par Clement Marot, intitulé : « Virgo* μισόγαμός » (sans lieu ni date[1]).

Au début :

Qui le scavoir d'Erasme vouldra voir
Et de Marot la ryme ensemble avoir
Lise cestuy colloque tant bien faict,
Car c'est d'Erasme et de Marot le faict.

Puis commence le colloque :

Quel mesnage, dame Ysabeau

Avant le second colloque on trouve :

Au lecteur :

Amy lecteur, sois adverty
Qu'au latin n'a rien d'advantage
Que ce qui est icy verty
Par Marot en nostre langage.

Incipit :

Bien aise suis de voir la fin

Cette édition paraît antérieure aux deux éditions publiées en 1549 à Paris, chez Thiboust, et à Lyon, chez Jehan Converd. Pour les mêmes raisons que le *Balladin*, les *Colloques*, durant tout le XVIe siècle, ne seront pas insérés dans les *Œuvres* de Marot. Ils n'y prendront place qu'en 1731, dans l'édition de Lenglet du Fresnoy.

1549 (septembre).

Traductions de latin en françoys, imitations et inventions nouvelles, tant de Clement Marot que d'autres des plus excellens poêtes de ce temps. A Paris. Avec privilege du roy. De

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1573.

l'imprimerie d'Estienne Groulleau, demeurant en la rue Neuve nostre Dame, à l'enseigne Saint Jean Baptiste[1].

Le privilege est daté du dernier jour de septembre mil cinq cens XLIX.

Les trente-sept premières pièces, dont nous allons reproduire les *incipit*, sont attribuées par l'éditeur à Marot, car, après la trente-septième, on lit la mention : « Fin des épigrammes de Marot. » On constatera d'ailleurs que les initiales de Clément Marot apparaissent à plusieurs reprises dans cette partie. Dix-neuf de ces pièces, et notamment les neuf premières, passeront dans l'édition des *Œuvres* de Marot publiée par Roville à Lyon en 1550 (voir ci-dessous). Les autres sont reproduites dans l'édition de Lenglet du Fresnoy (1731)[2].

Epigrammes de Martial, traduitz par Clement Marot.

In Detractorem, Mar. lib. 5.

Adlatres licet usque nos, et usque

A Estienne Dolet.

Tant que voudras jette feu et fumée

De Sertorio, lib. 3.

Rem peragit nullam Sertorius, inchoat omnes
Hunc ego quum futuit non puto perficere

D'un Lymosin.

C'est grand cas que nostre voisin

Ad Martialem, lib. 5.

Si tecum michi chare Martialis

A. F. Rabelais.

S'on nous laissoit noz jours en paix user,

1. Une réimpression de ce recueil a été donnée par Groulleau l'année suivante (achevé d'imprimer du 15 novembre 1550), et c'est le titre de cette réimpression qui est reproduit ci-dessus (Bibl. nat., Rés. Yc 1646. Catal. Rothschild, n° 808). Je n'ai pas pu consulter la première édition, mais il y a lieu de supposer qu'elle est identique à la seconde.

2. Les unes et les autres se retrouvent dans le recueil intitulé : *Le Paragon des ioyeuses inventions de plusieurs poëtes de nostre*

Lib. II. In Faustum.

Nescio tam multis quid scribas, Fauste, puellis
Hoc scio quod scribit nulla puella tibi.

Du Curé. Imitation.

Au curé, ainsi comme il dit,

Responce pour le Roy de Navarre à ma Dame d'Orsonvilliers, au huictain J'ay joué rondement. par C. Marot

Si la queuë ay coupée

Au Roy pour estrenes.

Ce nouvel an Françoys, ou grace abonde,

Au Roy encores pour estre remis en son estat.

Si le Roy seul sans aucun y commettre

C. Marot à L. D. D. F. Luy estant en Italie.
Sonnet.

Me souvenant de tes graces divines

De frere Thibaud.

Frere Thibaut, pour souper en quaresme,

De l'an 1544.

Le cours du ciel, qui domine icy bas

D'un usurier, pris du latin.

Un usurier à la teste pelée

D'un Advocat jouant contre sa femme et de son clerc.

Un advocat jouoit contre sa femme

Du lieutenant de B.

Un lieutenant vuidoit plus volontiers

D'un Moyne et d'une vieille.

Le Moyne un jour jouant sus la riviere

D'un orgueilleux emprisonné, pris du latin.

T'esbahis tu dont point on ne souspire

temps... Rouen, chez Robert et Jehan du Gort, 1554 (bibl. de l'Arsenal, B. L. 2736).

D'Annette et Marguerite.

Ces jours passés je fu chez la Normande[1]

A une vieille pris sur ce vers :

Non gaudet veteri sanguine mollis amor

Veux tu vieille ridee entendre

Du tetin de Cataut.

Celuy qui dit bon son tetin

De messire Jan confessant Janne la Simple.

Messire Jan confesseur de fillettes

D'un Cordelier.

Un Cordelier d'une assez bonne mise

D'un amoureux et de s'amye.

L'autre jour un amant disait

A une dame de piemont, qui refusa six escuz de Marot pour coucher avec elle et en voulait avoir dix.

Ma dame, je vous remercie

Epitaphe de feu Messire Artus Gouffier, grand maistre de France, pris du Grec de Lascaris.

Patroclus fut d'Achilles regretté

Epitaphe de Philippe, mere du dit seigneur grand maistre, pris du Græc de Cinerius.

Souz ceste tumbe cy

Du petit Pierre et de son proces en matiere de mariage.

Le petit Pierre eut du juge option

De Nanny.

Nanny desplaist et cause grand soucy

D'un Ouy.

Un ouy mal accompagné,

1. Cette pièce a été, sur la foi du manuscrit de Saint-Gelais, restituée à Saint-Gelais par La Monnois dans son édition de Saint-Gelais de 1719. Le texte y présente quelques variantes.

Les souhaitz d'un Chanoine.

Pour tous souhaitz ne désire en ce monde

De Robin et Catin.

Un jour d'yver Robin tout esperdu

A Anne.

L'heur ou malheur de vostre cognoissance[1]

D'une qui alla voir les beaux peres.

Une Catin sans frapper à la porte

D'un escolier et d'une fillete.

Comme un escolier se jouoit

De sa maistresse.

Quand je voy ma maistresse

Quatre epigrammes du mesme autheur faitz pour les Perrons de la forest de Chasteleraud, au tournoy et triumphe de la reception du duc de Cleves :

Pour le Perron de Monsieur de Vendosme.

Tous chevaliers de queste avantureuse,

Pour le Perron de Monsieur d'Anguien, dont la superscription estoit telle : Pour le Perron d'un chevalier qui ne se nomme point.

Le chevalier sans peur et sans reproche,

Pour le Perron de Monsieur de Nevers.

Vous chevaliers errans, qui desirez honneur

Pour le Perron de Monsieur d'Aumale, qui estoit semé des lettres. L. et F.

C'est pour la souvenance d'une

Viennent ensuite 111 pièces, fort instructives pour qui veut étudier l'école de Marot et l'influence croissante des modèles latins sur notre poésie nationale à cette époque, et qui sont

1. La même pièce se retrouve, avec les quatre derniers vers changés, parmi les œuvres de Saint-Gelais (édition Blanchemain, t. II, p. 53), et elle figure avec des variantes dans le manuscrit dit du marquis de la Rochethulon.

précédées du titre que voici : *Autres epigrammes de plusieurs auteurs tant de leur invention que pris du latin.*

De ces 111 pièces, 85 sont accompagnées d'initiales. Trois fois nous rencontrons les initiales de Marot :

Epitaphe nouveau de Martin par C. M.

Cy gist Martin qui pour saouller Alix

Epitaphe d'Erasme, pris du latin... par C. M.

Le grand Erasme icy repose

Epitaphe de Messire Jan Olivier, evesque d'Angiers, traduict ainsi qu'on dit par C. M.

Te veux-tu enquerir, viateur, qui je suis

Nous verrons plus loin les réserves qu'il y a lieu de faire sur l'authenticité de ces épitaphes et d'une grande partie des autres pièces attribuées à Marot par ce recueil.

1549.

La Complainte d'un pastoureau chrestien
a été publiée en 1549 à Rouen, chez François Martial[1]. Elle reparaîtra à Paris, en 1558, dans une plaquette dont voici le titre :

Le riche en pauvreté, joyeulx en affliction et content en souffrance, composé par Marot et trouvé parmy ses aultres factures à Chamberry. Plus la complainte d'un pastoureau chrestien. Paris, Estienne Denise, 1558[2].

1552.

Lamand verd envoye ses epistres a ma Dame Marguerite Auguste, Reveues et remises en leur entier par feu Clement Marot. Ensemble plusieurs lettres missives amoureuses, complainctes, Balades, Rondeaux. A Lyon, par Pierre de Tours, M·D·LII[3].

1. Voir le manuel de Brunet, t. III, « article Marot ».
2. Catal. Rothschild, n° 2859.
3. Bibl. de Versailles, fonds Goujet.

On lit, au verso du titre : *Clement Marot sur la devise de Jean le Maire de Belges, qui est, de peu assez.*

De peu assez ha cil qui se contente[1],

Parmi les pièces, presque toutes anonymes, qui suivent les *Epistres de l'Amant vert*, on trouve au moins un rondeau de Marot publié dès 1532.

Toutes les nuictz je ne pense qu'en celle

Cela ne prouve en aucune manière ni que Marot a revu les *Epistres de l'Amant verd*, ni que le huitain placé en tête de l'ouvrage est vraiment de lui. On ne doit pas oublier toutefois qu'il avait formé le projet de rééditer un certain nombre d'anciens auteurs français et qu'il en avait reçu mission du roi. Le Maire de Belges, auquel il avait tant d'obligations, a fort bien pu être un de ceux auxquels il a d'abord songé[2].

1555.

Œuvres de Louïze Labé Lionnoize. Lion, par Jan de Tournes, 1555[3].

1. Voici ce huitain qui n'a été recueilli par aucune édition, et dont l'authenticité, d'ailleurs, n'est aucunement certaine :

De peu assez ha cil qui se contente,
De prou nha rien, celluy qui nest content.
Estre content de peu est une rente,
Qui vaut autant que or, & argent contant.

Ce nest pas tout sesjouyr en comptant
Force ducatz, si le desir ne cesse :
Qui en desir temperé est contant,
Bien dire peut que il ha vraye richesse.

Contentement passe richesse.

2. Aucune pièce nouvelle n'est à relever dans un recueil qui paraît en 1552 et qui contient plusieurs œuvres de Marot : *Recueil de tout soulas et plaisir pour resjouir et passer temps aux amoureux, comme epistres, rondeaux, balades, epigrammes, dixains, huitains, nouvellement composé.* Paris, Jean Bonfons, 1552.

3. Bibl. nat., Rés. Ye 1651. Il n'y a rien d'inédit dans la *Dialectique* de Pierre de la Ramée qui a paru la même année et où l'on trouve un certain nombre de pièces de Marot. En 1557 a été publié

Parmi de nombreuses pièces anonymes écrites par des poètes du temps en l'honneur de Louise Labé, des *Estrenes* qui ne sont accompagnées d'aucune initiale ont été attribuées à Marot :

Louïze est tant gracieuse et tant belle
Ton lut hersoir encor se resentoit

Blanchemain, dans son édition de Louise Labé (1875), est très affirmatif à ce sujet, mais on pourra constater que les arguments qu'il allègue sont fort peu probants. « Elles sont, dit-il, tout à fait dans le goût de Marot, qui a chanté Louise, et doivent lui être attribuées. » Il reste acquis seulement que, d'après un témoignage contemporain, Marot a célébré la belle cordière. Mais il est possible que les pièces qu'il lui a adressées soient aujourd'hui perdues; peut-être aussi n'a-t-il fait mention d'elle que dans un sonnet dont nous parlons ailleurs. Boy, dans son édition de Louise Labé (t. I, p. 194), a contesté, avec beaucoup de raison, les attributions de Blanchemain (voir, dans l'édition de Boy, t. I, p. 157, le texte d'après lequel nous sommes en droit de penser que Marot a chanté Louise Labé).

Avant **1558**.

Antoine Blanc publie à Turin *Le riche en pauvreté, joyeulx en affliction....*

J'ay pris plaisir d'ouïr les phantaisies

Il ne m'a pas été possible de rencontrer cette édition[1]. Sur une réimpression de 1558 à Paris, cf. ci-dessus (année 1549).

1560.

Les Contredicts du seigneur du Pavillon des Lorriz... A. Couillard aux faulses et abusives propheties de Nostrada-

à Lyon l'ouvrage suivant : *Les joyeuses et plaisantes epistres, balades, rondeaux, epigrammes et facetieux epitaphes de Clement Marot, poete royal. De son temps le parangon des poetes françois.* Lyon, par Benoist Rigaud et Jean Saugrain, 1557 (Bibl. de l'Arsenal, B. L. 6422). Là non plus il n'y a aucune pièce inédite à relever.

1. Voir Brunet, *Manuel du libraire.*

mus... adjousté quelques œuvres de Michel Marot. Paris, C. l'Angelier, 1560[1].

On trouve pour la première fois dans cette publication l'*Epistre a son amy Antoine Couillart, seigneur du Pavillon.*

O mon amy Antoine

Elle a été réunie pour la première fois aux *Œuvres* de Marot dans l'édition de Niort, 1596. Guiffrey, au t. III, p. 320 de son édition, élève, après Colletet, des doutes relativement à l'authenticité de cette pièce, que Michel Marot dit avoir trouvée à Chambéry dans le cabinet de son père[2].

B. — Les éditions posthumes des Œuvres.

1545.

Il serait superflu, au point de vue qui nous occupe, d'entreprendre une investigation à travers toutes les très nombreuses éditions de Marot qui ont été publiées depuis sa mort. On en compte une soixantaine jusqu'à la fin du XVIe siècle, où le plus souvent nous n'aurions à relever que des erreurs ou des fantaisies de typographes. Nous nous arrêterons seulement à quelques éditions qui ont apporté des modifications importantes. La première paraît être l'édition publiée chez Jean de

1. Bibl. nat.

2. Parmi les recueils de la fin du siècle qui contiennent des œuvres de Marot, il faut signaler surtout la *Récréation et passe-temps des tristes* (Paris, 1573; Rouen, 1595; réimprimée à Paris en 1862 par Jean Gay). Des pièces très nombreuses de Marot qu'on y rencontre, les unes avaient paru dans les éditions de ses œuvres à des époques très diverses, les autres, en plus grand nombre, viennent des recueils que nous avons eu occasion de mentionner. Parfois elles y étaient formellement attribuées à Marot, parfois elles ne lui seront attribuées qu'à une époque ultérieure. Peut-être d'autres pièces de ce même recueil, que nous n'avons pas relevées, appartiennent à notre auteur; mais, comme le recueil est anonyme, il ne nous apporte sur ce sujet aucune information.

On trouve encore des pièces de Marot, mais toutes connues déjà, dans l'*Œuvre chrétienne de tous les poètes françois, recueillie des œuvres de Marot, Ronsard...* Lyon, Thibaud Ancelin, s. d. (Bibl. de l'Arsenal, B. L. 17296).

Tournes en 1549. Pourtant quelques pièces avaient été recueillies avant cette date.

En 1545[1], des éditions parisiennes, celle de du Chemin par exemple[2], inséraient à la fin l'*Eglogue sur la naissance du filz de Monseigneur le daulphin*

Confortez moy, Muses Savoysiennes

déjà publiée à part en 1544.

1546.

On relève dans une édition publiée chez du Chemin, en 1546[3], le *Chant royal :*

N'est-il fascheux icy longuement vivre

et le *Petit devis chrestien :*

Christ est-il mort? Ouy certainement

Mais ces pièces religieuses, publiées déjà en 1541 dans une édition d'Anvers, où nous ignorons comment elles sont parvenues, ne figureront que par accident dans les éditions ultérieures et leur authenticité est fort contestable.

Là on trouve également, outre deux psaumes ajoutés, deux pièces qui seront parfois attribuées à Marot dans quelques éditions ultérieures :

Cantique de Moyse[4].

Escoutez cieulx, et prestez audience

Du salut par Jesuschrist.

Que gaignes tu dy moy chrestien.

En revanche, nous retrouverons habituellement désormais deux pièces, dont l'une était inédite, et qui sont réunies à

1. L'édition de Constantin, à l'enseigne du Rocher, sous la date de 1545 (Bibl. nat., Rés. Ye 1491-1492), n'est que l'édition de l'année précédente avec un titre rafraîchi.

2. Bibl. nat., Ye 1486. Voir aussi l'édition Bogard, Ye 1487-1488.

3. Bibl. nat., Ye 1489-1490. Voir aussi l'édition de Paris, Bogard, 1546 (Bibl. nat., Ye 1500-1501).

4. Cette traduction est de Bonaventure Des Périers, ainsi que l'indique une édition de 1545, qui donne les deux psaumes ajoutés à Cl. le Maistre lyonnois, et à Estienne Pasquier.

l'œuvre de Marot pour la première fois dans une édition beaucoup plus importante, publiée chez Jean de Tournes, avec un « avis de l'imprimeur au lecteur bénévole » daté « de Lyon ce XVI d'octobre M · D · XLVI[1] ». Ce sont :

1° Parmi les épigrammes, p. 416 :

Contre l'inique, à Antoine du Moulin Masconnois et Claude Galland.

Fuyez, fuyez (ce conseil je vous donne)

2° A la fin, p. 560 :

Congratulation à Monseigneur, Monsieur François de Bourbon, seigneur d'Anguyen (publiée 1544[2]).

L'édition de 1544 qui, la première, avait supprimé la division de l'œuvre de Marot en *Adolescence*, *Suyte* et *Recueil*, conservait des indications relatives à la provenance de chaque pièce. Ces indications disparaissent pour la première fois dans la présente édition, et, avec elle, tout moyen pour le lecteur de se faire quelque idée de la chronologie des *Œuvres* de

1. Les œuvres de Clement Marot, de Cahors, vallet de chambre du roy. A Lyon par Jean de Tournes. M. D. XLVI. — Les traductions de Clement Marot, vallet de chambre du roy.

2. Bibl. nat., 1496-1497. Catal. Rothschild, n° 611. Je crois, avec MM. Cartier et Chenevière (*Revue d'hist. litt. de la France*, t. III, p. 218 et suiv.), que l'édition donnée par Roville sous la même date, et qui présente les mêmes pièces (collection du marquis de la Garde; voir, à ce sujet, Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, t. IX, p. 129), n'a inséré ces pièces que postérieurement à la publication de de Tournes. D'autre part, le manuel de Brunet signale une autre édition de Jean de Tournes sous la date de 1546 (deux parties comptant respectivement 596 et 304 pages). Cette édition se trouve à la Bibliothèque nationale, sous la cote Ye 1498-1499. Si l'on acceptait pour elle la date de 1546 qu'elle porte effectivement au titre, il faudrait admettre que, dès cette date, Jean de Tournes avait publié toutes les pièces qui paraîtront dans l'édition Roville de 1550. Mais 1° elle est beaucoup plus complète que l'édition que le même de Tournes donnera en 1549; 2° elle présente tous les caractères des éditions faites sur le modèle de l'édition Roville de 1550, notamment de l'édition de Tournes de 1553 (bibl. de l'Arsenal, BL 6415), et elle est par conséquent postérieure à 1550; 3° elle est en caractères italiques, et j'apprends de M. Cartier que de Tournes n'a jamais imprimé en caractères italiques. Elle doit donc être une contrefaçon, et très probablement une contrefaçon de beaucoup postérieure.

Marot. Voici l'avis dans lequel l'éditeur explique les raisons de cette innovation :

L'Imprimeur au lecteur benevole. Salut.

Saine & discrete opinion eut celuy amy lecteur qui premier redigea les œuvres de nostre Marot en l'ordre que, depuis, plusieurs en le suyvant ont approuvé. Et ne doubte point que, si l'Autheur ne fust esté alors au nombre des vivants, qu'il eust achevé ce a quoy je me suys apres luy advisé. C'est que (ainsi qu'est vray semblable) nostre feu Clement voyant au commencement partie de ses labeurs estre confusement meslees parmy dautres pires assez & exposees a la curiosité du peuple toujours affame de nouveaute par l'avarice (possible) daucuns ou bien (& mieux) par limpatiente affection des amys de son honneur : & ne sachant deuement soubz quel plus commode titre les mettre en evidence, estant elles sans aucune continuité ains de diverses pieces, leur donna ce nom dadolescence pour excuser l'aage ou il avoit travaillé & nous laisser toujours a desirer quelque chose de mieux venant en maturité. Depuis ayant composé maintes autres choses, toutesfois d'un mesme ordre, c'est a dire qu'en la seconde edition sienne, qu'il meit en lumiere soubz le nom de Suyte, il y avoit aussi bien opuscules, Elegies, Epistres, Ballades, chantz divers, Rondeaux, chansons, Epigrammes, Estrenes, Epitaphes, Cimetiere, complainctes, Oraisons, comme encore depuis a la derniere fournee intitulee Recueil & sembleroit proprement a ceux qui ne l'ont cogneu de face que jamais il ne soit sorti hors de jeunesse, et soit esté (comme depuis a nostre grand prejudice) ravy en ses premiers ans. Mais certes si j'eusse voulu differer davantage a executer cette mienne juste intention, jeusse non seulement faict injure aux cendres du defunct ains grandissime tort a tous ceux qui ont & delicate oreille & bon jugement, mesmement à qui lha plus clairvoyant que moy. Car qui bien goustera ce qu'il ha faict sur ses derniers jours, il trouvera l'invention, la matiere, le style de bien loing differentz de ses premices en subtilité, doctrine & gravité. Et pour ce, voyant que par louvrage de la mort nous sommes frustrez de plus esperer de luy davantage de ce qu'il nous a laissé a l'imitation des antiques, qui ont meis toutes les veilles et travaux de Maro son predecesseur soubz un nom general (bien qu'il y ait parmy assez d'œuvres de grande estendue). Ainsi je tay pareillement icy osté tous autres imperieux tiltres (soubz la paix toutefois du trépassé) et suivi seulement l'orde qu'il a toujours tenu, au soulagement de toy lecteur comme je le desire à ton contentement.

De Lyon, ce XVI d'octobre M D XLVI.

On remarquera que le ton de cette préface est celui d'un homme qui paraît avoir connu Marot. Je crois, en effet, qu'elle est d'un ami de Marot, d'Antoine du Moulin, ou à tout le

moins qu'Antoine du Moulin a préparé l'édition qui nous occupe. Dans son excellente notice sur Antoine du Moulin[1], M. Cartier a établi que cet ami de Marot a été attaché à la maison de Jean de Tournes depuis 1544 et qu'il a collaboré à un grand nombre d'ouvrages imprimés par lui entre 1544 et 1551. M. Cartier a reconnu dans cette édition de Marot les particularités d'orthographe qui distinguent les publications dues à Antoine du Moulin. Ajoutons que La Croix du Maine déclare que cette même année 1546 du Moulin publia une édition de Marot. Il est vrai que, d'après La Croix du Maine, cette édition aurait été donnée chez Roville. Mais le lapsus est évident : collaborateur attitré de Jean de Tournes, du Moulin ne pouvait guère, à cette époque précise, offrir son aide au concurrent de Jean de Tournes. Voici d'ailleurs, pour lever tous les doutes, comme la signature d'Antoine du Moulin : il se nomme à deux reprises. L'épigramme intitulée jusqu'alors *A deux jeunes hommes qui escripvoyent à sa louenge* prend pour la première fois comme titre *A Antoine du Moulin masconnois et Claude Galland...* Nous avons vu les mêmes noms au titre de l'épigramme contre l'*Inique*, parue ici pour la première fois. Dans les deux cas, l'édition que Roville donne concurremment avec celle de Jean de Tournes ne les reproduit pas[2]. C'est que du Moulin tenait à faire connaître ses relations avec l'illustre poète qui venait de mourir. La mention de son nom n'avait pas le même intérêt pour Roville.

S'il est exact que du Moulin a préparé l'édition imprimée par Jean de Tournes en 1546 et dont l'exécution a été très particulièrement soignée, son autorité nous est un argument pour considérer comme authentiques les pièces posthumes qu'il a admises dans cette édition. Nous pourrons l'invoquer même pour donner plus de crédit aux pièces parues pour la première fois dans les éditions de 1544 et de 1545 et qui se retrouvent toutes dans celle de 1546. Les témoignages contenus dans l'avis au lecteur méritent également une attention particulière. Enfin, les considérations que nous venons de faire valoir semblent bien pouvoir être invoquées également

1. Voir la *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. II (1895) et t. III (1896), et en particulier, à la page 218 du t. III, l'article XII de la bibliographie d'Antoine du Moulin.

2. Voir l'édition Roville, t. I, p. 420 et à la fin.

en faveur de l'édition de 1549 ; et par conséquent pour les nouveautés importantes de 1549 aussi nous pouvons faire appel à l'autorité d'Antoine du Moulin.

1547.

Une édition publiée en 1547 par Roville, et qui n'est autre que l'édition donnée par le même Roville en 1546[1], avec addition des pièces nouvelles publiées par Jean de Tournes la même année, bien qu'elle n'apporte aucune pièce inédite, mérite d'être signalée pour son avis au lecteur qui paraît répondre à l'avis précédemment cité de l'édition de Jean de Tournes. La première partie de cet avis reproduit l'épître liminaire de 1544, mais la fin en est originale[2] :

Entre lesquels œuvres tu trouveras aucuns autres dudict Marot qui n'ont jusques ici present esté imprimez. Lesquels, toutesfoys, n'avons mys en tel ordre pour le present mais en la fin desdiczt œuvres, comme pourras veoir, à cause qu'esperons recouvrer le demeurant de ses œuvres et apres suyvre nostre ordre aux autres impressions que pourrions faire par cy après.

Puysque l'autheur n'a reprouvé en son vivant telle bonne ordonnance, ne aussi chose qui fust en ses dicts œuvres, qui, premierement, furent imprimez avec telle disposition, sembleroit estre presumption grande à qui vouldroit changer ou remuer tel ordre, veu que luy mesmes, en son vivant, l'avoit agreable. Et le tout, bening lecteur, à ta consolation, pourveu que tu le prennes en aussi bonne part, comme curieusement je t'y ay voulu complaire. Et à Dieu.

1549.

L'édition publiée à Lyon, chez de Tournes, en 1549[3], est

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1564. — Baudrier écrit au sujet de cette édition dans sa *Bibliographie lyonnaise* : « Jean de Turnes ayant publié la même année une édition des œuvres du même auteur, contenant en plus l'églogue sur la *Naissance du fils de Monseigneur le Dauphin* et le *Panégyrique à M. d'Anguyen*, Rouillé s'empressa de rafraîchir la sienne et d'intercaler les deux pièces ci-dessus dans les exemplaires invendus. »

2. Voir Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, t. IX, p. 139.

3. *Les œuvres de Clément Marot de Cahors, vallet de chambre du Roy*. A Lyon, par Jean de Tourne. M.D.XLIX. (Bibl. nat., Rés. Ye 149).

précédée d'un avis au lecteur instructif qu'il importe de reproduire entièrement[1] :

Au Lecteur benevole. Salut.

Ja n'est besoing, Amy Lecteur, que davantage je te travaille les oreilles a te ramentevoir en quel ordre je tavois par mes précedentes éditions reduit toutes les œuvres de nostre feu Marot. Car tu as peu voir, comme encores tu verras suyvamment le fil auquel jay cousu la plus expediente facilite, que j'ay sçu excogiter, pour te soulager a rechercher laquelle que tu voudras de tant de diverses pièces de ses labeurs : que je croy que tu auras receu autant agreable, comme trouve aisé a ta commodité, a laquelle j'ay tousjours tasché de complaire. Et pour ce faire resequay tous ces injurieux tiltres, et non gueres moins propres après sa mort, que par luy vivant ils furent tolerables souz l'esperance que chacun attendoit toujours de luy quelque meilleure chose, comme il eust toujours meilleuré sur le meurissement de ses ans, sil eust survescu nostre expectation. Et mesmement qu'en le filant en cest ordre nuement, et sans autre tiltre, que general, je ne pourrois faillir à luy accroistre son autorité envers la posterité, qui ne l'aura peu congnoistre de face, comme elle le congnoistra perpetuellement de nom, et de vertu. Et cuydois certainement (après que j'eus longtemps écouté si rien eschapperoit de la main d'Amys siens après son decès, et principalement de ceux qui ne se voudroient derober une telle injure que de luy celer aucune chose sienne en son absence) avoir clos et plié le dernier cayer de ses vertueuses Veilles, et par les derniers avoir planté but à tout espoir de ne rien voir davantage de luy. Mais la curieuse solicitude de ses plus fidèles mha fait arracher cette colonne que j'avois fichée si asseurément au désespoir d'un chacun, et me l'ha fait transporter plus oultre. Car de tant m'est bien advenu, que depuis peu de jours en ça j'ay recouvert plusieurs choses de luy; lesquelles tu jugeras asseurement venuës de sa forge, si tu les daignes lire aux lieux où j'ay chacune colloquée sur le dernier de son rang, ainsi que l'ordre cy-après le declarera, si tu veux prendre la peine de conferer les ordres des presents aux derniers, que je te mys en avant. Et tout ce ay-je fait, à celle fin, que la delectation dicelles te puisse esmouvoir a en rechercher d'autres siennes pour les mettre au nombre de celles cy; & si tu en estois davanture saisi de quelques-unes, de ne vouloir estre si injurieux au deffunct, et si ingrat au monde de les priver tous deux ensemble d'un bien si desirable. Et de ma part, pour l'obligation que je t'auray avec tout le reste du monde, j'esforceray davantage ce desir, qu'en ce faisant tu allumeras en moy, de veiller tousjours plus intentivement a ton

1. Cité dans l'édition de Lenglet du Fresnoy, t. IV, p. 377.

utilité, comme tu peux voir, que j'ay entendu en l'honneur du defunct toute ma possibilité a illustrer sa Metamorphose de figures assez jolyment taillées : pour le moins telles, que jay peu pour te animer, et satisfaire à vouloir coronner l'œuvre de toute affection, ainsi qu'il est deu au mérite de l'Autheur, & à ta delectation.

De Lyon ce xx. d'Aoust 1549.

A la fin des épîtres, on trouve :

L'amant despourveu de son esperit escrivant a samye, voulant parler le courtisan.

Madame, je vouraymé tant

Le titre de cette pièce sera ainsi corrigé dans l'édition Roville de 1550 :

Epistre du beau fils de Pazy, par aultre que Marot.

A la fin des épigrammes :

A madame de la Barme pres de Nécy en Genevois.

Adieu ce bel œil tant humain

Salutation du camp de Monsieur d'Anguien a Sirisoles.

Soit en ce camp paix pour mieux faire guerre.

A la fin des épitaphes :

Epitaphe de Monsieur de Langey.

Arreste toy lisant

Mais si l'édition de 1549 marque un enrichissement considérable par rapport aux éditions précédentes, c'est surtout parce qu'elle insère tout le contenu du petit recueil publié à Poitiers en 1547, qui désormais fera partie intégrante de l'œuvre de Marot. Elle n'a pas toute la nouveauté qu'on lui attribuait lorsqu'on pensait inédites toutes les pièces qu'elle présente en fin de volume. Mais il ne fait guère de doute que c'est le même éditeur qui a préparé les deux éditions de 1546 et de 1549. Si donc ce que nous avons dit au sujet de l'édition de 1546 est fondé, l'autorité d'Antoine du Moulin donne un grand crédit à la publication de 1547, sur laquelle nous étions sans renseignements, et que l'attribution à Marot de l'*Elégie à une mal contente* devait nous rendre très suspecte. Nous ne demanderons certes pas à du Moulin de nous garantir l'authenticité de chacune des pièces en particulier. A moins d'admettre qu'il était

l'intime confident de tous les travaux du poète, nous ne pouvons pas imaginer que du Moulin était au courant de ses plus fugitives productions ; qu'il pouvait dire : telle imitation de Martial est bien de Marot, cette autre n'en est point. Or, aucun témoignage ne nous invite à supposer entre eux une intimité aussi étroite. Ne lui demandons de nous apprendre que ce qu'il est en mesure de savoir. Du Moulin donne place dans son édition à l'*Elégie à une mal contente* et à l'*Epître du beau fiz de Pasy*, que je persiste à croire étrangères à Marot[1]. Mais c'est néanmoins pour le recueil de 1547 une présomption d'authenticité singulièrement précieuse à nos yeux qu'un ami de Marot, soucieux de sa réputation, cinq ans seulement après sa mort l'ait proclamé authentique.

Une pièce, et une seule, — l'*Epistre de Margot à son ami Hector*, — a été laissée de côté par Antoine du Moulin. A première vue, il serait légitime d'en conclure que du Moulin l'a jugée d'une authenticité au moins douteuse. Il faut observer cependant qu'elle est d'un ton fort libre et que, à la différence des autres pièces libres du même recueil, elle n'a pas l'excuse d'être de Martial. La facture d'ailleurs en est faible et trahit une œuvre de jeunesse. Comme nous avons vu que plusieurs manuscrits l'attribuent formellement à Marot, j'incline à penser qu'elle pourrait bien être de lui, et c'est dans le recueil de 1547 que j'irai, de préférence, en chercher le texte, qui présente des variantes nombreuses. Si un doute subsiste incontestablement en ce qui concerne cette pièce, en tout cas il ne s'étend pas aux autres pièces du même recueil. Leur authenticité paraîtra même d'autant mieux confirmée par le témoignage de du Moulin si l'on attribue à un scrupule d'authenticité, plutôt qu'à un scrupule de décence, l'omission de l'*Epistre de Margot*. A ce témoignage nous en verrons tout à l'heure se joindre un autre non moins autorisé.

Ainsi l'édition de 1549 marque une date importante dans l'histoire de l'œuvre de Marot. Elle a servi de modèle à de nombreuses éditions, notamment à l'édition donnée par Mésière à Paris en 1551.

1. Un doute subsiste cependant en ce qui concerne l'épître du beau-fils de Pazy : la pièce a été condamnée par l'autorité. Serait-ce pour ce motif que Fontaine l'a déclarée d'un autre que Marot ?

1550[1].

Peu après cependant (1550), une autre édition allait paraître, cette fois chez Guillaume Roville, plus riche que celle de Jean de Tournes, et qui allait aussitôt s'imposer comme modèle à d'autres imprimeurs.

Elle est due à la collaboration de Charles Fontaine, le disciple de Marot, qui signe de son anagramme « Hante le François » le huitain suivant composé à la louange de son maître. On voudra bien, en le lisant, ne pas oublier que nous sommes à l'époque où Ronsard et du Bellay proclament leur mépris pour les modernes et prêchent l'imitation exclusive des anciens.

Lisez Latins, Grecs et Italiens,
Lisez ce livre, & confessez sans doute
Marot passer maintz autheurs anciens,
Quand de ses vers la grand douceur on gouste :
Son œuvre entier, qui tant petit vous couste,
Porte ces deux & proufit et soulas :
Brief, qui le lit, & aussi qui l'escoute,
Telle plaisir prend que jamais n'en est las.

Voici, d'autre part, l'avis au lecteur où l'imprimeur fait connaître les nouveautés de son édition :

Pource, amis Lecteurs, que par cy-devant je vous avois baillé les œuvres de Marot assez bien ordonnées et comparties, chacune matière en son lieu, non selon ma seule opinion, mais selon le jugement d'autres mieux entendus : & que j'ay congneu que tel ordre a esté bien reçu, et aussi que plusieurs autres l'ont suivi, cela m'a donné courage d'essayer de mieux faire, et prier les amis de l'autheur de m'y aider : a l'un desquelz me suis adressé, expert et entendu en la poésie francoise, pour avoir avis de luy, lequel non seulement m'en a donné conseil, mais luy-mesmes s'est offert, pour l'amitié qu'il avoit porté a l'Autheur, de m'aider a le revoir et racoustrer de la sorte, comme le pourrez voir en lisant qui est beau-

1. *Les œuvres de Clément Marot de Cahors, vallet de chambre du Roy. Reveues et augmentées de nouveau.* A Lyon, chez Guillaume Roville, à l'Escu de Venise. 1550. — Un exemplaire de cette édition se trouve à la bibliothèque de Châteauroux. J'ai suivi l'édition de Roville, 1551, qui en est l'exacte reproduction (bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, R. 12331; bibliothèque Méjane à Aix).

coup mieux que par cy devant : tant de l'orthographe que de la ponctuation, et autres choses dignes d'estres emendées. En outres, j'ay recouvré, partie par son moyen, partie par autres, aucunes Epistres et Epigrammes de l'Autheur, lesquelz avons joinctz avec les autres sur la fin d'iceux, chacun en son rang. Aussi avons aperceu quelques Epigrammes faictz a l'imitation de Martial, qui estoient meslez avec ceux de son invention, comme celuy à Geoffroy Bruslard, à Benest, à Merlin de Saint Gelais, à Monsieur Castellanus, de Martin et de Catin, des Poëtes francois à Salel, lesquelz avons mis en leur rang avec les autres faictz aussi a l'imitation de Martial, qui ont esté imprimez par cy devant à part, et hors du corps des œuvres : lesquelz tous ensemble avons mis incontinent après les autres Epigrammes de son invention, combien qu'aucuns pourroient par avanture dire qu'ilz eussent mieux esté avec les traductions; mais toutefois au jugement de plusieurs seront mieux en cest endroit, même que ce n'est point totalement traduction, avec ce que sont toutes matières plaisantes, et presque toutes d'une couleur et suite. Nous avons pareillement mis les Oraisons après les Pseaumes, nous semblant chose plus convenante que d'estre au lieu où elles estoient par cy-devant : aussi que la pluspart sont traductions. Vous trouverez le translat des deux premiers Livres de la *Metamorphose* orné de plusieurs belles figures appropriées selon que la Matière le requeroit. Nous avons osté les tiltres de l'*Adolescence*, *Suite* et *Recueil*, hors du corps de l'œuvre, pour ne le trop charger, et pour n'estre chose trop necessaire, et les avons seulement laissez en la table, pour le contentement d'aucuns, qui seroieut peut estre curieux de scavoir le divers temps des compositions. Pourtant nous esperons que chacun demourra satisfaict de notre petit labeur, lequel prendrez en gré, en attendant d'autres livres en François que bien tost verrez en lumiere (Dieu aydant), dont le premier sera les *Dialogues de Leon medico Hebreo*, de la nature d'Amour, traduitz de l'Italien, lesquelz vous donneront recreation et contentement, pour la belle matiere y contenuë, et non par cy-devant traictée en nostre Langue Françoise. Et adieu.

Charles Fontaine se soucie donc tout particulièrement de mettre chaque pièce mieux en sa place. Et c'est ainsi que, non seulement il opère les quelques transpositions que sa préface vient d'annoncer, mais qu'il distribue dans les diverses parties les œuvres que l'édition de 1549 publiait pêle-mêle en fin de volume. Ami de l'auteur, probablement au courant de ses travaux, il se soucie aussi de la question de l'authenticité des pièces qu'on lui attribue, et ceci est pour nous d'un intérêt particulier. Il se restitue à lui-même l'*Epître à Sagon et à la*

Hueterie, que toutes les éditions antérieures donnaient à Marot, et il y fait de nombreuses corrections ; il déclare, en opposition avec du Moulin, que l'*Epître du beau filz de Pazy* est d'un autre que Marot.

De la sorte, il contrôle pour nous le témoignage d'Antoine du Moulin touchant les pièces du recueil de Poitiers de 1547. Il le confirme, sauf pour une pièce : l'*Epistre au président Pélisson*, que je ne retrouve ni dans l'édition de 1550 ni dans les éditions suivantes données par Roville. On était un peu surpris d'ailleurs de voir à la date de 1543 Marot s'engager à écrire des rondeaux et des ballades, deux genres auxquels il a renoncé depuis longtemps. Bien que la question conserve quelque obscurité, il sera sage de douter de l'authenticité de cette épître, puisque Fontaine la regardait comme apocryphe. Or, c'est de cette épître seule que Guiffrey a déduit ce qu'il a dit d'un premier séjour fait par Marot en Savoie, en 1542, avant l'année passée à Genève. Il n'y a donc plus de raison de croire à ce premier séjour, qui, d'ailleurs, s'accordait mal avec le témoignage de Calvin[1]. Toutes les autres pièces du recueil de 1547 sont regardées par Fontaine comme authentiques.

Au surplus, sauf peut-être une pièce, l'*Epistre au roy pour luy recommander Papillon, poete françois, estant malade*, que je n'ai rencontrée encore nulle part avant cette date :

Me pourmenant dedans le parc des muses

les enrichissements nombreux qu'apporte Fontaine à l'édition précédente ne sont pas des *inedita*. Ce sont des pièces données l'année d'avant dans le recueil d'Étienne Groulleau, dont nous avons parlé ci-dessus. Il semble même très probable qu'il les prend dans le recueil de Groulleau, ou à tout le moins à la même source que le recueil de Groulleau les avait empruntées : l'ordre est le même, avec seulement quelques variantes dont la raison est apparente; les divergences de texte, qu'un examen rapide m'a fait apercevoir, m'ont semblé pouvoir s'expliquer par des négligences de typographe.

Mais sur les quarante pièces que Groulleau attribuait à

1. On trouvera le texte de Calvin dans Hermingard, *Correspondance des réformés*, t. VIII, p. 218. On observera qu'on désignait toute la Suisse romande du nom de Savoie (voir l'épître de Malingre à Marot, *Ibid.*, p. 203), que de Genève Marot pouvait fort bien entretenir des relations étroites avec les Savoyards, avec lesquels l'*Epistre à un sien ami* nous le montrera lié.

Marot, dix-neuf seulement passent dans l'édition de Charles Fontaine. Ce sont, outre les neuf premières, celles dont les *incipit* suivent :

Un lieutenant vuidoit plus volontiers
T'esbahis tu dont point on ne souspire
Ces jours passez je fus chez la Normande
Veux tu, vieille ridée, entendre
Ma Dame je vous remercie
Nenny desplait et cause grand soucy
Un ouy mal accompagné
Un jour d'yver Robin tout esperdu
L'heur ou malheur de vostre cognoissance
Quand je voy ma maistresse

Il est visible que nous sommes en face d'un choix volontaire. Fontaine suit une à une les pièces, acceptant celle-ci, rejetant celle-là. Telle pièce passe dans son recueil, alors que celle qui la précède et celle qui la suit sont négligées. On ne pourrait écarter l'idée d'un choix volontaire, semble-t-il, qu'en recourant à une hypothèse bien peu vraisemblable : Fontaine aurait suivi non le recueil de Groulleau, mais un manuscrit qui se serait trouvé lacéré par endroits. Mais il faudrait admettre encore que dans ce manuscrit chaque pièce occupait un feuillet spécial : comment comprendre autrement que la pièce *Au lieutenant de B* soit conservée, tandis que l'épigramme qui la précède manque, et aussi celle qui la suit immédiatement, et que celle d'après, *Annette et Marguerite*, est conservée?

S'il y a eu choix, à voir tant de pièces un peu lestes, parmi celles qui n'ont pas été reprises, on est tenté de formuler une hypothèse : c'est qu'un souci de décence a guidé Charles Fontaine. Il a pu craindre de faire tort à la mémoire de son ami en multipliant les pièces lascives.

Outre qu'un pareil scrupule conviendrait mieux à notre temps qu'à celui de Marot, je crois bien que cette hypothèse ne s'accorde guère avec les faits. Certaines pièces admises par Fontaine sont d'un ton fort libre : par exemple l'*Épigramme à une dame de Piémont*, dont on a lu le titre tout à l'heure; par exemple encore l'*Épigramme de Robin et Catin*. Inversement telles des pièces qu'il écarte ne pouvaient pas faire scandale, ainsi les deux premières : *De l'an 1544* et *D'un usurier*.

Si Charles Fontaine laisse de côté certaines pièces, c'est donc, très probablement, qu'il ne les croit pas de Marot. Je ne prétends pas que son autorité, non plus que celle d'Antoine du Moulin, emporte nécessairement la certitude. Il se peut fort bien qu'ils n'aient pas connu toutes les épigrammes de leur ami. Nous les voyons l'un et l'autre donner à Marot des pièces qu'on a depuis cru devoir restituer à Saint-Gelais. Mais enfin nous avons par Charles Fontaine le témoignage d'un contemporain exceptionnellement bien placé pour être informé de la question, et dont l'attention, — nous l'avons constaté, — est orientée au moment où il travaille sur le problème de l'authenticité. Nous serions évidemment imprudents de n'en pas tenir le plus grand compte et de lui préférer le témoignage intéressé de l'éditeur, d'ailleurs anonyme, auquel est dû le recueil de Groulleau.

C. — Publications diverses depuis la fin du XVIe siècle.

1596.

On voit par ce qui précède que l'édition publiée à Niort, en 1596, chez Portau, par les soins du docteur Mizières, est loin de présenter l'importance qu'on lui attribue d'ordinaire[1]. Presque tout ce qu'on y trouve était recueilli dans les *Œuvres* de Marot dès 1550. Elle n'apporte aucune pièce inédite. Imprimée à la fin du siècle, au moment où s'apaisent enfin les passions des guerres religieuses, elle se borne à réunir quelques pièces que les imprimeurs avaient jugé sage d'oublier dans les recueils où elles avaient d'abord paru. Elle y joint quatre pièces liminaires, qu'on avait estimé inutile de reproduire, et l'*Épître à Couillart*, qui n'avait été publiée qu'en 1560.

Voici l'énumération de ces additions telle qu'on la lit au verso du titre :

1. *L'Epistre en prose de Clement Marot à Estienne Dolet du dernier jour de juillet mil cinq cens trente huict.*

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1526-1527; bibl. de l'Arsenal, B. L. 6427; Catalogue Rothschild, n° 614. En voici le titre :

Les Oeuvres de Clement Marot, de Cahors en Querci, Vallet de Chambre du Roi. Reveues [sic], *augmentées de plusieurs choses, et disposées en beaucoup meilleur ordre que ci devant* [sic]. *Plus*

2. *L'Epistre en prose dudit Marot, du 12e d'aoust 1530, à un grand nombre de frères qu'il a, tous enfants d'Apollon*[1].

3. *L'Epistre en prose dudit Marot à messire Nicollas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroi, sur son opuscule du Temple de Cupido (nous avons remis ces trois epistres de l'autheur tant pource qu'elles donnent à cognoistre entre autres choses certaines particularitez notables qui servent tant à maintenir ses œuvres en leur entier par les Imprimeurs que pour voir quel estoit son style en prose).*

4. *L'Epistre d'Estienne Dolet, avec ses annotations en marge sur l'Enfer dudict Marot.*

5. *L'Epistre dudit Marot à son ami Antoine Couillart, seigneur du Pavillon, avec un Epigramme de Michel Marot, fils unique dudit Cl. Marot.*

6. *Quatre Epigrammes, dont le 1er est de ne craindre point la mort, qui se commence : Pourquoy voulez-vous tant durer; le 2e est aux amateurs de la saincte Ecriture; le 3e sur l'ordonnance que le roy fit pour bastir a Paris avec proportion; le 4e sur le dit d'un théologien.*

7. *Le Sermon du bon Pasteur et du mauvais, pris et extraict du dixiesme chapitre de S. Jean, par Clement Marot*[2].

8. *Le Balladin dudit Marot, [qui] a esté corrigé en plusieurs lieus ou n'i avoit point de sens : ou bien il estoit perverti.*

Ainsi l'édition de 1596 marque un premier effort, à la vérité bien timide, pour remonter aux textes contemporains de Marot. C'est par là qu'elle vaut, et non par la révélation d'œuvres inédites. Pourtant, en ce qui concerne l'ordre des pièces, Mizières s'accorde toute liberté de le modifier à sa guise. L'un des grands mérites de son édition, aux yeux de Mizières, c'est précisément de réformer l'ordre défectueux de Marot. L'avis au lecteur qu'il place en tête de son volume est celui de l'édition Constantin (1544), avec de légères modifications. Mais Thomas Portau y joint un passage où il s'explique sur cette question de l'ordre des pièces et qu'il faut reproduire :

L'ordre adopté est « pareil (pour le regard de la disposition des

quelques Oeuvres de Michel Marot, fils dudit Marot. A Niort, par Thomas Portau. 1596.

1. C'est l'épître dédicatoire de l'*Adolescence* de 1532.

2. Voir, ci-dessus, les années 1539 et 1541.

tiltres principaux cy-dessus nommez et specifiez) à celui des dernières éditions de Paris, Lion, et Rouen, excepté que nous avons mis les Chansons après les chants divers, et les Rondeaux devant les Epigrammes, comme poëmes plus conformes en leur matiere; mais de beaucoup changé en mieux, soit pour le rang et dignité des personnes mentionnées par le Poète, soit pour la suite et connexion des matières contenuës sous chacun d'iceux; mesmement ès Epîtres, Ballades, Chants divers, Chansons, Rondeaux, et sur tout ès Epigrammes, qui ont esté distribuez en huit ordres, dont :

« Le 1. contient les Epigrammes aux Rois, Princes, Gentils-hommes, Seigneurs, Officiers et autres gens de Court, avec aucuns Epigrammes de diverses choses qui se font à la Court, comme Tournois, Mommeries ou Mascarades, Blasons et choses semblables. Item quelques Epigrammes aux Villes.

« Le 2. les Epigrammes aux hommes doctes, comme Medecins, Poëtes et autres, et mesme à quelques ignorans.

« Le 3. les Epigrammes aux Roines, Dames et Damoiselles de la Court, et à quelques autres femmes notables, et d'autres de vile condition.

« Le 4. Ses Amours d'Anne.

« Le 5. Ses Amours de Diane.

« Le 6. Ses Amours a diverses Dames.

« Le 7. Les Amours d'aucuns autres que de luy.

« Le 8. Les Epigrammes à l'imitation de Martial : ayant sollicité et fait ainsi disposer le tout à M. François Mizières, Poictevin, D. M., mon ami, qui aimant la mémoire de l'Autheur et la Conservation de ses œuvres, plus graves et moins lascives, en a voulu prendre la peine, par manière de recreation et relasche d'autres estudes plus sérieuses, s'estant en outres efforcé d'amplifier et esclaircir une bonne partie des petits tiltres ou suscription de chacun poëme ou sujet, par l'addition qu'il y a faite des circonstances convenables, à scavoir à qui, de qui, de quoy, en quel lieu, en quel temps, et l'occasion pourquoy, ils ont esté escrits : voire autant qu'il peut apprendre par l'histoire de ce temps-là, et par l'édition d'Estienne Dolet de l'an 1543 et autres precedentes, selon lesquelles ils ont esté restituez, là où ils avoient esté ostés par quelques Imprimeurs, qui tronquent trop hardiment les escrits des Autheurs, et en ostent leurs epistres liminaires, ou Prefaces : empeschans par là que les lecteurs ne comprennent plus aisement leur intention, avec l'ordre et procedure qu'ils tiennent en leurs livres, que presque toujours ils descouvrent en leurs dites Prefaces ou Epistres. Voilà ce que j'avois a te dire, ami Lecteur, sur l'ordre qu'on a gardé en la disposition de ce livre. »

On voit que Thomas Portau, en un temps où la monarchie absolue se restaure sur les ruines causées par les guerres de

religion, se montre très préoccupé de hiérarchie : l'essentiel est que le roi passe avant ses sujets; et il mettra Marot au pas de l'étiquette. Mais l'étiquette n'est malheureusement pas son seul souci : il prétend rapprocher les unes des autres les pièces qui se rapportent à un même personnage. Et ceci comporte une interprétation de l'œuvre de Marot. Là commence le danger : les groupements de pièces qu'il opère au profit d'Anne et au profit de Diane serviront de point de départ, semble-t-il, aux interprétations légendaires et aux chronologies fantaisistes de Lenglet du Fresnoy.

Car, sur la vie de Marot et sur les circonstances dans lesquelles il a écrit, François Mizières n'a aucune information particulière. L'unique source de son savoir, c'est celle à laquelle nous pouvons puiser encore comme lui : les éditions contemporaines. Il ne nous apporte pas une tradition orale. A examiner ses annotations, on s'en convainc rapidement. Mais il importait de le dire, car Mizières ne sait guère faire le départ entre ce qu'il sait et ce qu'il suppose.

1643.

Des pièces de Marot se rencontrent en assez grand nombre dans les recueils collectifs de poésie du XVIIe siècle; mais parmi celles que lui donne M. Lachèvre, — dont nous suivons ici les très utiles dépouillements, — plusieurs, qui, d'après l'*incipit*, paraissent être des pièces nouvelles, sont en réalité des variantes de pièces déjà connues[1]. Sur les douze pièces qui figurent dans le *Jardin des Muses* de 1643[2], deux sont dans ce cas :

Épigramme contre un sot.

J'en entendis l'autre jour une

1. Parmi les six pièces des *Satires bastardes et autres Œuvres folastres* du cadet Angoulevent (1615) que M. Lachèvre attribue à Marot sur la foi de l'édition Jannet, deux avaient paru seulement dans le recueil de Groulleau de 1549, et leur authenticité est par suite tout à fait suspecte. Ces six pièces se retrouvent dans des recueils qui dérivent de celui-là. M. Lachèvre a en outre signalé une pièce de plus dans le *Cabinet satirique* de 1618 (c'est, avec des variantes, l'épître de Margot mentionnée ci-dessus dans le recueil d'épigrammes de 1547) et une dans les *Délices satiriques* de 1620. Voir Lachèvre, *Les recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626)*, p. 293.

2. *Jardin des Muses où se voyent les Fleurs de plusieurs aggréables*

Version différente de l'épigramme LXIII, publiée en juillet 1538.

Bren, laissez moi ce disoit une

Épigramme de Martial.

Un jour le bon Pierre s'en vint

Imitation par un inconnu de l'épigramme CCXXXI de Marot, publiée en 1547.

Cil qui mieux ayme par pitié[1]

1661.

Les deux pièces qu'on lit dans la *Fine galanterie du temps* de 1661[2], toutes deux données comme « remarquées par Scaron », ne répètent au contraire aucune des pièces publiées à ma connaissance sous le nom de Marot, et je ne sais d'après quelle autorité elles lui sont attribuées.

Épitaphe.

Cy gît Servot la tourangelle

Épigramme.

Quand maistre Pierre d'Alesso

1698.

C'est surtout dans le *Recueil de Barbin* (1692)[3] que les pièces de Marot se font nombreuses : soixante-dix, dont six avaient paru déjà dans le *Jardin des Muses.*

poésies. Recueillies de divers Autheurs, tant anciens que modernes. A Paris, chez Antoine de Sommaville (1642 ou 1643) (bibl. de l'Arsenal, Rés. 7267).

1. On lit d'ailleurs dans le *Jardin des Muses :* « Comme l'épigramme de Martial contre un débauché; ce mesme presque par Marot. »

2. *La Fine galanterie du temps, composée par le sieur Faure.* A Paris, chez Jean Ribou... (1661) (bibl. de l'Arsenal, 6857). Voir Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de 1597 à 1700*, t. II, p. 115.

3. *Recueil des plus belles pièces des Poëtes françois tant anciens que modernes, depuis Villon jusqu'à M. de Benserade.* A Paris, chez Claude Barbin..., 1692, 5 vol.

Mais aucun des *incipit* relevés par M. Lachèvre n'est à signaler.

En revanche, dans le *Recueil des plus belles épigrammes des poëtes françois depuis Marot* (1698[1]), où sont citées quinze épigrammes de Marot, il faut mentionner l'*incipit* :

A Guillaume, ainsi comme il dit

Variante de l'épigramme CCXXXVI, publiée en 1549 :

Au curé, ainsi comme il dit[2]

Il eût paru intolérable au XVIIe siècle de conserver « un curé » comme héros de cette pièce très libre, et la seule variante qu'on y relève consiste dans le changement de personnage.

1731[3].

Œuvres de Clement Marot, valet de chambre de François Ier, roy de France, revues sur plusieurs Manuscrits, & sur plus de quarante editions; et augmentees tant de diverses Poësies veritables que de celles qu'on lui a faussement attribuees : avec les ouvrages de Jean Marot, son Pere, ceux de Michel Marot, son fils, & les pièces du Different de Clement avec François Sagon : accompagnées d'une Peface Historique et d'Observations critiques. A La Haye, chez P. Gosse & J. Neaulme. M.DCC.XXXI (4 volumes in-4° ou 6 volumes in-12).

Cette édition très importante est due à Lenglet du Fresnoy, qui signe du pseudonyme « le chevalier Gordon de Percel ». On trouve au début une « liste des pièces particulières à cette édition ». Parmi les cinquante-trois numéros que contient cette liste — sans parler des cinq numéros consacrés à Jean Marot et à Michel Marot — on peut distinguer :

A). Des textes servant à l'intelligence du texte de Marot,

1. *Recueil des plus belles épigrammes des poëtes françois depuis Marot jusqu'à présent*, avec des notes historiques et critiques, et un *Traité de la vraye et de la fausse Beauté dans les ouvrages d'esprit*, traduit du latin par M. de Port-Royal. A Paris, chez Nicolas le Clerc, rue le Quay des Augustins... (1698).

2. Dans plusieurs de ces cas, l'éditeur du XVIIe siècle a visiblement accommodé Marot au goût des contemporains.

3. L'édition de Moetjens à La Haye (en 1702), la première après celle de 1615, n'apporte aucune pièce inédite.

mais qui ne sont pas de lui. Tels sont : les préfaces de diverses éditions, les pièces relatives à sa querelle avec Sagon, des blasons composés à son imitation, d'autres pièces composées à son imitation ou à son sujet, une notice historique sur les œuvres de Clément Marot, et une chronologie où l'on trouve des renseignements utiles à côté de beaucoup d'indications fantaisistes.

B). Des pièces de Marot ou attribuées à Marot, déjà imprimées, mais qui ne figuraient pas dans l'édition publiée à La Haye, en 1702, chez Moetjens (2 volumes).

C). Quelques pièces inédites.

Ces dernières seules nous intéressent à proprement parler. Nous indiquerons pourtant aussi, en les distinguant par un astérisque et en rappelant la date de leur première publication, les pièces de la catégorie B.

* *Epitre Dedicatoire du Temple de Cupido au Roy François Ier, en prose & en vers, de l'an 1515, tirée de la première edition de ce petit ouvrage qui est gothique.*

* *Dixieme Opuscule, ou le Riche en pauvreté; Joyeux en affliction, et content en souffrance, imprimé séparément a Turin après la mort de Clement Marot, chez Antoine Blanc; puis a Paris en 1558 et enfin dans cette édition.*

* *Onzieme Opuscule, ou la Complainte d'un Pastoureau Chretien en forme d'Eglogue rustique, imprimé séparément in-16 a Rouen par François Martial 1549 puis in-16 a Paris chez Estienne Denise 1558.*

* *Adieux aux Dames de Paris, pièce supposée; pour mettre avant l'Epitre XII, tirés de l'Edition de Paris in-16 chez Denys Janot 1538, Et de celle d'Anvers de Steels 1539 où ils sont differents*[1].

* *Epitre 44, ou troisième du Coq a l'Asne, tirée de l'Edition d'Anvers chez Steels en 1539.*

Epitre 45, ou quatrième du Coq a l'Asne, tirée du manuscrit 443, de ceux de M. Baluze[2], *aujourd'hui dans la Bibliothèque du Roi Tres Chretien.*

Puisque sçais la rebellion

1. Voir ci-dessus, édition de Juste, décembre 1534.
2. Au sujet des divers manuscrits qui nous ont conservé cette épître, cf. l'édition Guiffrey, t. III, p. 451.

* *Epitre 60, à son amy Papillon contre le fol amour, tirée des Poësies d'Antoine Heroet & autres*[1].

Cantique XXI de Clement Marot en 1536 à la Roine de Navarre, tiré d'un manuscrit de M. Baluze, dont copie aussi manuscrite se trouve dans la Bibliothèque de S. E. M. le comte Hoym Ambassadeur de S. M. Polonoise en France; dans son exemplaire des œuvres de Cl. Marot, Edition in-8 d'Anvers de Jean Steels 1539.

Plaigne les morts qui plaindre les voudra;

* *Chant XXII. La Mort du juste et du Pecheur, tiré des Editions des Œuvres de Cl. Marot in-16. Paris chez Guillaume Thibout 1548, & de l'Edition de la Haye chez Moetjens*[2].

* *Rondeau 69, ou plutot vers très mauvais affichez a Paris sur l'exil du Docteur Noel Beda, tiré de diverses editions.*

* *Rondeau 70, ou response de Clement Marot a l'escripteau cy-dessus, tiré des mêmes editions.*

* *Dixain qui parait de Clement Marot sur le même sujet, tiré des mêmes editions*[3].

* *Vingt neuf Epigrammes de Clement Marot, tirees de differens recueils ou Editions particulieres*[4] *de Marot, depuis l'Epigramme 252 jusques a l'Epigramme 280.*

1. Voir, 1543, les *Problèmes d'amours.*
2. C'est le chant royal publié pour la première fois en 1541 dans une édition des psaumes donnée à Anvers.
3. Pour ces trois pièces, voir l'*Adolescence clémentine*, publiée par Juste en décembre 1534.
4. En voici les *incipit :*

« Le cours du Ciel qui domine icy bas »

« Un usurier a la tête pelée »

« Un advocat jouoit contre sa femme »

« Un Moyne un jour jouant sus la rivière, »

« Celui qui dit bon ton tetin, »

« Messire Jan confesseur de fillettes »

« Un cordelier d'une assez bonne mise »

« L'autre jour un amant disoit »

« Le petit Pierre eut du Juge option »

« Pour tous souhaits ne desire en ce monde »

Les 16 premières de ces pièces (252-267; Jannet, épigrammes 250-265) sont tirées du recueil d'Estienne Groulleau 1554 (voir ci-dessus 1549), les 3 suivantes (268-270, Jannet 266-268) ont paru pour la première fois dans une édition de l'*Adolescence* de 1537. Les numéros 271 et 272 (Jannet 269 et 270) ont paru dans le Villon de 1533. Pour le *Remede contre la peste* (273, Jannet 271), voir l'*Adolescence* de Jean Boullé, 1534. La pièce au *Roi François*, qui figure au nº 274 (Jannet 272),

Plaise au roy congé me donner

est la seule pièce inédite de cette série. Lenglet du Fresnoy dit qu'elle est « tirée d'un manuscrit de M. Baluze qui est aujourd'huy dans la Bibliotheque du Roy[1] ». L'épigramme 275, *De Helene de Tournon*, figure dans les épigrammes de l'édition de 1538[2] et déjà, sans nom d'auteur, dans le *Petit traité* de

« Une catin, sans fraper à la porte »
« Comme un escolier se jouoit »
« Vous chevaliers de queste avantureuse »
« Le chevalier sans peur et sans reproche »
« Vous chevaliers errans qui desirez honneur »,
« C'est pour la souvenance d'une »
« Vous vous plaignez de mon audace »
« Du baiser qu'avez soudain pris, »
« De ce qui ne chet sous un prix »
« Peu de Villons en bon scavoir; »
« Si en Villon on trouve encore a dire »
« Recipe assis sur un banc »
« Plaise au Roy congé me donner »
« Au mois de May que l'on saignoit la belle, »
« Collin s'en allit au Lendit »
« Pour un seul coup, sans y faire retour »
« Si scavoir veulx les rencontres plaisantes »
« Des bons propos cy-dedans contenus »
« Un gros garçon qui crève de santé. »

1. Voir Catalogue Rothschild, nº 2593.
2. Il est inexact, malgré l'allégation de Lenglet du Fresnoy, qu'elle manque aux éditions suivantes des *Œuvres* de Marot.

1535; l'épigramme 276 (Jannet 273), *Sur quelques mauvaises manières de parler du temps de Cl. Marot* (que Lenglet du Fresnoy prend dans l'édition de Rouen, 1615), est évidemment très postérieure au temps de Marot; 277 (Jannet 274), *Du jeu d'amours*, vient du recueil d'Estienne Groulleau, 1554 (voir 1549); 278 et 279 (Jannet 275 et 276) sont les deux épigrammes publiées au début et à la fin de la traduction des apophtegmes par Macault (voir 1539); enfin 280 (Jannet 277), *Contre un censeur ignorant*, n'est très probablement pas de Marot. Voici la note de Lenglet du Fresnoy au sujet de cette pièce :

M. de la Monnoye, dans ses remarques sur les *Menagiana*, t. II, p. 236, dit que cette épigramme est de Clément Marot ou de Rousseau. L'alternative est singulière, si l'on a égard à la différence des temps; mais, comme Rousseau est le copiste des autres poètes anciens, on peut dire, sans craindre de se tromper, que, quand il y a une jolie pièce dans Rousseau, elle est pour la pensée et pour le fond de quelque autre écrivain; il ne prête ordinairement que la versification...

* *Trois epitaphes savoir les XV. XVI. & XVII. tirez de divers recueils ou Editions de Clement Marot*[1].

L'épitaphe XV : *Epitaphe nouveau de Martin*, vient du recueil de Groulleau 1554 (voir 1549). L'épitaphe XVI : *Epitaphe de Martin*, a été prise dans l'*Adolescence* d'Anvers, 1539, où elle figure d'ailleurs parmi les pièces qui ne sont pas données comme étant de Marot. L'épitaphe XVII : *Du frère Cordelier Semydieux*, que Lenglet du Fresnoy dit avoir prise dans une édition de Bonnemère, figure dans les éditions de Roffet dès 1533.

* *Cimetière XXXII. XXXIII. & XXXIV. ou Epitaphe d'Artus de Gouffier, de Philippe de Montmorenci & d'Erasme tirées d'un recueil imprimé.* Il s'agit du recueil de Groulleau. (Voir ci-dessus, année 1549.)

* *Preface en prose de Clement Marot sur sa Traduction des amours de Leandre et Hero tirée de l'Edition originale de Griphius*, in-8o, 1541.

1. En voici les *incipit :*

« Cy gist Martin qui pour saouler Alix »

« Cy gist après qui debout et assis »

« Cy gist le Cordelier Semidieux »

* *Colloque d'Erasme, intitulé Abbatis & Eruditœ, traduit en vers François par Clement Marot.* Imprimé in-16 à Paris sans date; mais vers le milieu du XVIe siècle[1].

* *Autre Colloque d'Erasme intitulé Virgo misogamos traduit en vers François par Cl. Marot.* Imprimé avec le précédent.

* *Prière avant le repas.* Tirée des éditions de Bonnemère, 1538, et Denis Janot[2].

Nostre bon père tout puissant

* *Huitain sur le salut par Jésus-Christ.* Tiré des éditions in-16 de Paris, chez Jean Thiboust, 1548, et de celle de Pierre Gauthier, Paris, 1551.

* *Poésies attribuées à Cl. Marot.* Tirées des éditions de Bonnemère et de quelques autres; il y a vingt-deux pièces, parmi lesquelles est le *Rondeau Nostre Maistre Geoffroy Brulard* et l'*Epitaphe de Martin*, que je crois de Clément Marot.

Ce sont les pièces dont nous avons signalé la présence dans les éditions de Boullé, de Juste, de Roffet, etc., entre 1534 et 1538. Aucun indice, autre que des impressions de goût, ne permet de mettre à part des autres pièces le *Rondeau Nostre Maistre Geoffroy Brulard*, ni l'*Epitaphe de Martin* déjà mentionnée ci-dessus par Lenglet du Fresnoy.

* *Poésies nouvelles ou additions pour les deux premiers tomes des Œuvres de Cl. Marot au nombre de vingt-huit pièces.*

Ce sont : 1° une pièce déjà indiquée ci-dessus (*Chant royal chrétien*, Jannet XXIe des chants divers); 2° une pièce qu'il faut rendre à Antoine Heroet (l'opuscule XII : *Douleur et Volupté*[3]), extraite du *Recueil de vraye poesie françoise prinse de plusieurs poëtes*, in-16, Paris, chez Denis Janot, 1544; 3° les rondeaux qui, dans l'édition Jannet, portent les nos 80, 71, 70, 74[4], tous tirés du même recueil, où ils ne sont pas attribués à

1. Pour cette pièce et la suivante, voir ci-dessus, année 1549.
2. Voir ci-dessus, année 1533, date à laquelle elle parut pour la première fois.
3. *Incipit :*

« L'œil abbaissé sur face exténuée »

4. « Povres Barbiers, bien estes morfonduz, »
« En beau papier je scay tant bien signer »
« D'estre content sans vouloir davantaige, »
« Honneur te guide et te met en hautesse »

Marot; 4° les épigrammes numérotées dans Jannet 278-293[1], tirées par Lenglet du même recueil où elles ne sont point signées; 5° les trois épigrammes numérotées dans Jannet 294-296, tirées du recueil d'Étienne Groulleau 1554[2] (voir 1549); 6° une épigramme déjà mentionnée ci-dessus, *Contre un censeur ignorant;* une épigramme de Sainte-Marthe à Marot et l'épitaphe de Marot par Jodelle.

On voit que la plus grande partie de ces dernières additions provient du recueil de *Vraye poesie françoise*, dont nous avons parlé ci-dessus à la date de 1544. Sans garantir l'authenticité des pièces qu'il insérait, Lenglet déclarait imprudemment que ce recueil ne contenait « guère que des poésies de Marot et de son ami Saint-Gelais ». En fait, il est fort douteux qu'aucune de ces pièces, qui n'ont point été recueillies par les éditeurs contemporains de Marot, soit de lui. Six d'entre elles (trois rondeaux et trois épigrammes[3]) étaient reproduites de la *Poesie*

1. « Le vin qui trop cher m'est vendu »
« Baiser souvent n'est-ce pas grand plaisir »
« Le plus grand mal et le plus dangereux, »
« J'apperçois bien qu'amour est de nature estrange, »
« Force d'amours me veut souvent contraindre »
« Dame vous avez beau maintien »
« Robin mangeoit un quignon de pain bis »
« Un jour Robin vint Margot empoigner. »
« En devisant a la belle Catin, »
« Mars & Vénus furent tous deux surpris, »
« Amour voyant ma grande loyauté »
« Bon jour la Dame au bel amy, »
« Je ne sais rien que plaindre & souspirer, »
« Vostre obligé (Monsieur) je me confesse, »
« Le lendemain des nopces on vint veoir »
« Recepte pour un flux de bourse »
2. « De bonne grace estes si bien pourveuë »
« Je ne me sens de grâces tant pourveue »
« Quand je vous veulx descouvrir mon martyre »
3. En voici les *incipit :*
« D'estre content sans vouloir davantage! »

françoise de Sainte-Marthe, publiée en 1540. Et de l'un des rondeaux de Sainte-Marthe, Lenglet déclarait qu'il « sent bien son Marot ».

L'édition de Lenglet du Fresnoy a rendu un service signalé à la mémoire de Marot. Mais elle a donné place dans son œuvre à beaucoup de pièces qui ne sont pas de lui. Les réserves trop timides parfois dont l'éditeur les accompagnait seront oubliées de ses successeurs. Dans les éditions du XIXe siècle, celles de Lacroix (1824) et de Jannet (1868-1884), dans les extraits de Després (1826), de Charles d'Héricault (1867), de Voizard (1888), aucune distinction ne sera faite entre les pièces authentiques et les additions injustifiées de Lenglet du Fresnoy.

1841.

Lettres de Marguerite d'Angoulême, publiées par Génin.

On trouve dans cette publication une *Epistre faicte par Marot*, que, trompé par les légendes imaginées par Lenglet du Fresnoy, Génin croyait adressée à Marguerite.

Bien doy louer la divine puyssance

Elle a été imprimée d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds français 1700.

Génin donne en outre (p. 44) un dizain qui n'a été recueilli par aucun éditeur et qu'il publie d'après un manuscrit de Saint-Germain, nº 1556 (fol. 27) :

En vous aymant, vous me verrez haïr[1].

« En beau papier, je sçay tout bien signer... »

« Honneur te guide et te met en haultesse »

« Force d'amour me veult souvent contraindre »

« Dame, vous avez beau maintien, »

« Vostre obligé (Monsieur) je me confesse. »

Ces pièces se trouvent dans la *Poésie françoise* de Sainte-Marthe, respectivement les rondeaux aux pages 105, 92, 90; les épigrammes aux pages 75, 65, 34.

1. Voici ce dizain, dont l'authenticité n'est d'ailleurs aucunement démontrée :

« En vous aymant vous me verrez haïr
De ceux qui ont puissance de me nuire

1842.

Paulin Paris, au tome V de ses *Manuscrits de la Bibliothèque du roi*, a publié un rondeau extrait du manuscrit 7162 (fonds français ancien), et qui est formellement attribué à Marot.

A tout jamais d'un vouloir immuable

1844.

Notice sur un manuscrit du XVIe siècle appartenant à la bibliothèque cantonale. Poésies inédites de Clément Marot, de Catherine de Médicis et de Théodore de Bèze. Par Frédéric Chavanne, Lausanne, 1844.

Le manuscrit 1016 de la bibliothèque cantonale de Lausanne, qui est étudié dans cette brochure, présente quelques pièces déjà connues de Marot avec des variantes parfois intéressantes, souvent aussi de peu de valeur, parce que l'exécution du manuscrit est très défectueuse. Surtout il nous révèle quelques pièces jusqu'alors inconnues :

Aultre espitre de Marot qui mandoit aux damoisselles.

Trescheres seurs, joinctes par charité

Dizain de Marot du chancelier Guillaume Poyet.

Ung hault cuyder par ung trop entreprendre

Chanson faicte par Clément Marot.

Vous perdes temps de me venir reprendre

Beaucoup de gens se pourroient esbahir
Que je ne veux ailleurs mon cœur conduire;
Las? je ne puis autrement le réduire,
Et aime mieux en vous aimant avoir
Le mal qu'on peut pour tel cas recevoir
Que tout le bien dont ils ont la puissance,
Et me suffit que mon mal puissiez voir,
Mais que pitié suive la connoissance. »

Ce dizain ne figure pas à la page du manuscrit indiqué par Génin (cote nouvelle : Bibl. nat., n° 17527), ni d'ailleurs, d'après l'information que M. Léon Dorez a eu l'obligeance de me donner, en aucun endroit de ce même manuscrit.

Epistre de Marot.

Je pense bien que tu t'esbayras.

Le manuscrit 1016 contient en outre un bon nombre de courtes pièces, huitains et dizains, au sujet desquelles Frédéric Chavanne s'exprime ainsi : « Nous transcrirons toutes celles que nous n'avons pas trouvées dans les œuvres de Marot et qui, soit par leur mérite littéraire, soit parce qu'elles sont entremêlées et suivies de poésies authentiques de notre auteur, nous paraissent bien probablement lui appartenir. » On voit combien sont faibles les indices sur lesquels le critique fondait l'attribution de ses pièces à notre auteur. Les raisons de goût qui le déterminent parfois sont sans poids[1].

En réalité, même l'authenticité de certaines pièces du manuscrit qui sont formellement attribuées à Marot est douteuse : Chavanne trouvait une des épîtres ci-dessus trop mauvaise pour pouvoir lui être imputée. Le dizain du chancelier Guillaume Poyet présente, au quatrième vers, un *e* muet à la césure, particularité qu'on ne rencontre jamais dans les œuvres de Marot depuis le *Temple de Cupido*, si bien que nous ne pouvons guère admettre l'authenticité de la pièce qu'à la condition de supposer une grave altération du texte. On sait d'ailleurs combien les erreurs d'attribution sont fréquentes dans les manuscrits du XVIe siècle. Une confusion est ici d'autant plus croyable qu'à côté de cette pièce on en trouve une autre, évidemment relative à Poyet elle aussi, et qui, bien que très vraisemblablement de Marot, puisqu'elle figure dans ses *Œuvres* depuis 1550[2], ne porte aucune indication d'auteur. Aussi, bien que M. Fromage, dans un article du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* dont nous reparlerons plus loin (année 1909), ait réédité ces pièces en les attribuant à Marot d'une manière beaucoup plus affirmative que Chavanne, nous croyons superflu d'en reproduire les *incipit*[3].

1. Voir, par exemple, p. 56, où il déclare à propos de certaines pièces qu'on y trouve « une harmonie de versification qui engage à les attribuer à Th. de Bèze ».

2. Dans l'édition de Guillaume Roville donnée sous cette date, voir l'épigramme *D'un orgueilleux emprisonné.*

3. Dans un article d'Adolphe Kressner conservé dans la collection Ristel-Hübert, à la Bibliothèque nationale (Yc 6840), d'autres pièces

1847.

Les poésies de François Ier. Publiées par Champollion-Figeac.

L'éditeur attribue à Clément Marot l'*Eglogue du pasteur Admetus* (p. 45).

Nimphes qui le pays gracieulx habitez

M. H. Hauvette a montré que cette pièce est une traduction

extraites du manuscrit 1016 ont été publiées et attribuées à Marot :

Epigramme aus dem 16e Jahrhundert. Aus einer Handschrift der Cantonal Bibliothek zu Lausanne, mitgetheilt von Adolf Kressner.

Cette brochure de huit pages contient vingt-deux courtes pièces, dont douze sont réunies sous le titre général : *Les Douze abus du monde.* L'éditeur les attribue formellement à Marot, mais il suffit de lire sa préface pour voir combien cette attribution est téméraire. En voici la traduction :

« Les pièces suivantes sont tirées d'un manuscrit de poésies de Marot datant du XVIe siècle (manuscrit 1016) qui se trouve à la Bibliothèque cantonale de Lausanne. A la vérité, il n'est pas dit expressément que Marot soit l'auteur de ces poésies, et même des poésies de contemporains se trouvent également dans ce manuscrit. Mais le style et la licence qui apparaît par endroits sont dans la manière de Marot, qui, au reste, a souvent pris pour cible de ses plaisanteries le Maillart mentionné dans la première pièce. »

Or, dans cette première pièce, voici, entre autres choses, ce qui est dit de ce Maillart :

« Pourquoy dedans Poessi n'est-il à sa dispute,
Il dit qu'à son regret il en est eslongné,
Car Beze il eust vaincu tant il est habile homme.
Pourquoy donc n'y est-il ? Il est embesongné
Après les fondements pour rebastir Sodome ».

Il est superflu de remarquer que la pièce est un sonnet, genre fort peu pratiqué par Marot. L'auteur fait ici allusion très évidemment au colloque de Poissy où Théodore de Bèze, dix-sept ans après la mort de Marot, représentait le parti des théologiens huguenots. Et le Maillart dont il est question n'a sans doute rien de commun avec le lieutenant criminel qui, trente-quatre ans plus tôt, conduisait à Montfaucon Samblançay « l'âme rendre ». Nous n'avons aucune raison d'imputer à Marot les vers de mirliton publiés par Kressner, vers remplis des plus excellents conseils moraux et rimés avec une rare platitude.

d'une églogue d'Alamanni[1]. Il suffisait d'en lire le second vers :

Où court le mien beau Loyre, arrousant la contrée

pour reconnaître que le traducteur, natif des bords de la Loire, ne peut pas être Marot. D'ailleurs, je ne connais aucun manuscrit qui la lui attribue, et l'alexandrin est un mètre dont Marot a fait fort peu usage. Pour des motifs peu probants, Guiffrey, qui a réédité cette églogue (t. II de son édition de Marot, p. 493), a proposé de l'attribuer à Cl. Chappuis.

1856.

Deux farces inédites... publiées avec une préface et des notes par Louis Lacour. Paris, Aubry, 1856[2].

Les deux pièces que Lacour donnait sous ce titre au public, et qu'il attribuait à Marguerite d'Angoulême, sont en réalité des traductions des colloques d'Érasme, dont l'une, la *Vierge abhorrant mariage*, avait été imprimée dès le XVIe siècle et figurait depuis 1731 parmi les œuvres de Marot. L'autre est aussi très vraisemblablement de Marot.

Colloque de la Vierge repentie.

Catherine, à ce que j'entends

On trouve cette pièce dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, nº 12795.

1875.

Les œuvres de Clement Marot de Cahors en Quercy, valet de chambre du roy, augmentées d'un grand nombre de ses compositions nouvelles par ci-devant non imprimées. Le tout mieux ordonné comme l'on voirra ci-après et soigneusement reveu par Georges Guiffrey. Tome deuxième.

Outre le colloque mentionné précédemment qui se trouve ici, pour la première fois, réuni aux œuvres de Marot, on trouve dans ce volume deux pièces nouvelles :

P. 281. *Le corps féminin.*

Ma plume est lente et ma main paresseuse

Le manuscrit de la Bibliothèque nationale où Georges Guif-

1. Voir *Luigi Alamanni*, p. 499.
2. Bibl. nat., Y Th 4845.

frey a pris cette pièce (fonds français 3940) ne l'attribue pas à Marot. Elle avait paru sans nom d'auteur dans le recueil de Méhon : *Blasons, poésies des XVe et XVIe siècles* (1807). Guiffrey ne donne que des raisons bien vagues pour justifier son attribution à Marot dans une note qui se termine ainsi : « L'œuvre porte certainement le cachet du maître, et c'est une grave présomption d'origine qu'il ne se soit présenté personne parmi ses contemporains pour la revendiquer. »

P. 439. *Le Grup de Clement Marot.*

Grup, grup à la ville et aux champs.

D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français 22563).

1879.

Œuvres complètes de Clément Marot revues sur les meilleures éditions, avec une notive (vie de Clément Marot) et un glossaire, par B.-S. Marc. Paris, Garnier, 1879.

Au tome II on lit :

Pièces diverses attribuées à Clément Marot.

Epistre (LXVII) au cœur de sa dame. Ms. F. F. 2370, fol. 30.

Cueur assiégé d'infinité d'amys

Chant XXIII. Ms. F. F. 2205, fol. 35.

Lorsqu'au palais de la cité de Balle

Chant XXIV. Ms. F. F. 2205, fol. 9.

Le grand pasteur jadis en ce bas estre

Rondeau LXXXI. Ms. F. F. 2335, fol. 65.

S'il est ainsy que ce corps te habandonne

Rondeau LXXXII. Ms. F. F. 2205, fol. 100.

Comme la rose entre espines fleurit

Epigramme CCXCV. Ms. F. F. 2370, fol. 30.

Plaise au roy me faire payer

Elle figure également dans le manuscrit de Chantilly, que nous signalons ci-après[1].

1. Ces pièces seront reprises dans l'édition Jannet, tome IV, 1884, où l'Épigramme porte le n° CCC.

1881.

Tome troisième de l'édition Guiffrey (voir ci-dessus, 1875).

Dans ce volume qui contient les épîtres, Guiffrey indique comme inédites les pièces suivantes :

P. 64. *Epistre de Margot à Hector de Ferrande, pennetier de monseigneur le conte de St Pol, composée par Clement Marot.*

Mercy Dieu, gentil pennetier

Tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français 10015). Elle avait été imprimée déjà dans le *Petit Traicté* de 1535 et dans le recueil d'*Epigrammes imitez de Martial*, indiqué ci-dessus sous la date de 1547.

P. 107. *Epistre de Barquin.*

Dieu tout puissant en repous te maintienne

Pièce tirée d'un manuscrit de la bibliothèque de Soissons (fonds français 189 B). Le manuscrit ne la donne pas à Marot, et l'attribution de Guiffrey ne repose que sur des raisons très subjectives [1].

P. 115. *Les gracieux adieux faitz aux dames de Paris par maistre Clement Marot, varlet de chambre du roy nostre souverain seigneur.*

Adieu, Paris la bonne ville

Pièce tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français 17527). Le texte est beaucoup plus long que dans les éditions de Juste 1534, Janot 1538, Steels 1539, Lenglet du Fresnoy 1731.

P. 244. *Epistre présentée à la royne de Navarre par Madame Ysabeau et deux autres damoyselles habillées en amazones en une mommerie.*

J'ay entendu, très illustre compaigne,

Pièce tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français 4967) et d'un manuscrit de la bibliothèque de Soissons (n° 189 B). Les manuscrits ne portent pas le nom de Marot.

P. 307. *Autre espitre de Marot qui mandoit aux damoisselles.*

C'est la pièce publiée par Chavanne en 1844, qui se trouve ici pour la première fois réunie aux œuvres de Marot.

1. La pièce avait été publiée déjà dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, année 1862, p. 129.

P. 410. *Epistre envoyée de Venize à madame la duchesse de Ferrare par Clement Marot.*

Après avoir par mes jours visité

Tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français 4967). Elle figure aussi avec des variantes d'un haut intérêt dans le manuscrit de la bibliothèque du musée Condé, dont il sera parlé ci-après, sous la date de 1898.

P. 595. *Epistre faicte par Marot.*

C'est la pièce publiée par Génin en 1841, qui se trouve ici pour la première fois réunie aux œuvres de Marot.

En outre, dans une note de la page 593, on trouve le dizain inédit *De la prise du chasteau de Hédin.*

C'est à Françoys, en armes très scavant

Il faut ajouter un certain nombre de pièces qui ne sont pas de Marot, mais qui servent à l'intelligence de son œuvre.

P. 132. *Six Dames de Paris à Clement Marot.*

Dames dhoneur, de prudence et scavoir

P. 140. *Aux dictes dames.*

Dames dhoneur, damoiselles et femmes

P. 244. *Responce a l'epistre du coq a l'asne de Clement Marot.*

Tes doulx salutz, amy Marot

P. 514. *Epistre.*

Or çà, Marot, que diras-tu

1898.

Poésies inédites de Clément Marot. Publiées par Gustave Macon, dans le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire,* p. 158-170 et p. 233-248.

M. Gustave Macon a décrit dans cet article un recueil manuscrit d'œuvres de Marot offert par l'auteur au connétable de Montmorency au mois de mars 1538, qui se trouve actuellement à la bibliothèque du musée Condé à Chantilly, et il a publié dix pièces, jusqu'alors inédites, qui figurent dans ce manuscrit. Ce sont :

5. *A mademoiselle Renée de Parthenay partant de Ferrare pour aller en France.*

Où allez-vous, noble nymphe Renée?

6. *Au roy nouvellement sorty de maladie.*

Par Jesuschrist, je rends à Dieu son père

17. *A Madame de Ferrare.*

Il y aura, royalle geniture,

20. *Au roy.*

Oultre le mal que je sens, tres hault prince

22. *A la roïne de Navarre.*

Par devers qui prendront mes vers leur course

47. *Sonnet de la différence du roy et de l'empereur.*

L'un s'est veu pris, non plusieurs fois, mais une

86. *Sur la devise de l'empereur : plus oultre.*

La devise de l'empereur

123. *Contre Sagon.*

Si je fais parler ung vallet

140.

Janeton a du teton

Au début du même article, M. G. Macon a publié en outre le texte d'une lettre de Marot au grand maître de Montmorency, écrite de Saint-Quentin le 6 août 1529.

Entre les autres œuvres que j'ay présentées au roy...

1909.

Poésies inédites de Clément Marot. Publiées par Fromage dans le *Bulletin de la Société du protestantisme français*, p. 44, 129 et 225.

On trouve dans cet article :

1° *D'un monstre nouvellement baptisé* (pièce tirée du manuscrit fonds français 22560, où elle figure sans nom d'auteur, mais qui paraît à M. Fromage devoir être attribuée à Marot, en vertu d'une allusion d'Eustorg de Beaulieu).

2° *Sermon notable pour le jour de la dédicace* (pièce déjà publiée sans nom d'auteur en 1539 et que nous avons mentionnée sous cette date).

3° Diverses petites pièces déjà publiées par Chavanne en 1844 (voir cette date ci-dessus).

Sur l'inauthenticité de ces diverses pièces, voir Plattard, *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1912, p. 278.

1912.

Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild, t. IV.

Sous le numéro 2964 de ce catalogue, M. E. Picot décrit un recueil manuscrit de poésies où se trouvent de nombreuses pièces de Marot. Deux pièces inédites lui sont attribuées :

108 (fol. 118). *Les vers de la belle Ferronière*. Marot.

Pro minus a centum futitur Ferronia cachis...

Cinq distiques macaroniques obscènes, où sont nommés les principaux amants de la belle Ferronière : Brodequin, Pérégrin et Croquet.

116 (fol. 143). *Coq a l'asne*, 1542. Marot.

Amy's pour ung peu t'esjoyr...

Noter encore au numéro 60 (fol. 32) : *Au comte d'Estampes, par ledict Marot.*

Conte prudent, saige et rassis...

Le texte de cette pièce, qui n'a été recueillie dans aucune édition moderne, est ici plus complet que dans l'édition d'Arnoulet (1530-1531), où nous avons plus haut signalé sa présence.

1914.

Dans son ouvrage intitulé : *Les recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626)*, M. Fréd. Lachèvre signale (p. 484) une pièce de Marot que je crois inédite.

Madame est-il pas deshonneste

Cette pièce se lit au fol. 307 du manuscrit français 884 de la Bibliothèque nationale.

P. Villey.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Tome VII, p. 61, l. 14. Noter que dès l'édition de novembre 1532 ce vers sera ainsi corrigé :

En m'esbatant je faiz rondeaulx en rime

Tome VII, p. 75, après la 28e ligne (sous la date de 1533, 22 janvier, on trouve également dans ce recueil un sixain de *Clement Marot filz de Lautheur aux Lecteurs :*

Icy l'autheur son Epistre laissa
Et de dicter (pourtant) ne se lassa,
Mais en chemin la mort le vint surprendre
En luy disant : Ton esprit par deça
De travailler (soixante ans) ne cessa,
Temps est qu'ailleurs repos il voyse prendre.

Tome VII, p. 227, l. 14. Lire :

Bren, laissez-moi, ce disait une

Tome VIII, p. 84, l. 5. Voir ce qui a été dit de cette pièce sous la date de 1537.

Tome VIII, p. 84, l. 10. Ce recueil date certainement des premiers mois de l'année, ainsi que l'établissent certaines allusions de la correspondance des réformés publiée par Herminjart.

Tome VIII, p. 86, après la l. 6 : 6. *L'ordre tenu et garde a l'entrée de treshault et tres-puissant prince Charles Empereur tousjours Auguste en la ville de Paris capitalle du Royaulme de France.* On les vend au Palais, es boutiques de Gilles Corrozet et Jehan du Pré, libraires. (Relation contenant les inscriptions en vers placées sur les échafauds. Elle se termine par le dizain de Brodeau.) Berne, W. 198, article 39.

On trouve ici sans nom d'auteur l'épigramme :

Lorsque Paris (Cesar) il te pleut veoir

que nous avons à tort signalée pour la première fois en 1544.

Tome VIII, p. 91, note 3. Voir, sous la date de 1544, le *Second Enfer* de Dolet.

P. Villey.

TABLE DES MATIÈRES.

	Revue.	Tirage à part.
Avant-propos	VII, 46	1
Première partie (1515-1532).	VII, 50	5
Deuxième partie (1532-1538)	VII, 74 et 206	29
Troisième partie (1538-1544)	VIII, 80	82
Quatrième partie (1544-1560)	VIII, 157	113
A. — Publications séparées	VIII, 157	113
B. — Les éditions posthumes des *Œuvres* jusqu'en 1550	VIII, 175	131
C. — Publications diverses depuis la fin du XVIe siècle	VIII, 188	144

JEAN LEMAIRE DE BELGES

SA VIE ET SON ŒUVRE[1].

(1er article.)

La poésie française de la Prérenaissance est généralement fort peu connue. Entre Villon, qui disparaît avant 1465, et Clément Marot, dont la renommée commence vers 1515, elle semble, à ceux qui n'en ont pas fait une exploration très spéciale, un champ pierreux où nulle fleur n'a poussé. S'il y eut des poètes pendant ce demi-siècle, leurs œuvres. et leurs noms mêmes, ont été d'autant plus aisément oubliés que la plupart des historiens de la littérature se sont passés d'eux pour expliquer l'évolution d'un art qui, florissant encore dans la première partie du xve siècle, avec Christine de Pisan, Alain Chartier, Charles d'Orléans et François Villon, n'allait, après ceux-ci, reprendre une vie nouvelle que grâce à Marot d'abord, puis, surtout, aux environs de 1550, à Ronsard et à ses amis de la Pléiade.

Cette suppression de toute une génération d'écrivains fut possible aussi longtemps que la Renaissance apparut comme un événement soudain, que rien n'avait préparé; aussi longtemps qu'on lut, sans sourire, ces phrases du grand Michelet : « La révolution du xvie siècle... partit de

1. L'étude de M. Paul Spaak, membre de l'Académie belge de langue et littérature françaises, que nous publions ici, est la préface d'une édition des plus belles pages de Jean Lemaire, qui paraîtra prochainement à la librairie Champion. [N. D. L. R.]

rien »; « Le néant fut fécond, créa[1] »; aussi longtemps que ceux qui, doutant cependant de la fécondité du néant et se représentant avec peine une Renaissance surgie spontanément d'elle-même, en cherchèrent les causes, non pas en France, mais à l'étranger; aussi longtemps, enfin, qu'entre l'esprit nouveau et l'esprit médiéval on crut qu'aucuns liens n'avaient jamais été.

Il importait peu, en effet, qu'un silence de cinquante ans séparât le *Testament* de Villon du *Temple de Cupido* de Marot, s'il n'y avait rien de commun entre ces deux œuvres ni entre celles dont l'une et l'autre furent contemporaines, et puisque Ronsard et Du Bellay devaient, croyait-on, à l'antiquité et à l'Italie les éléments essentiels de leur génie, leur apparition s'expliquait sans qu'il fût nécessaire de leur trouver en France des précurseurs immédiats.

Mais une étude plus attentive du moyen âge, une connaissance plus précise de ses caractères et de leur évolution devaient faire constater bientôt que les éléments constitutifs de la Renaissance existaient en France bien avant le XVIe siècle, s'y étaient affirmés et développés avec plus ou moins de vigueur, d'indépendance et d'éclat, et l'avaient ainsi préparée de longue date.

La dispersion des savants grecs après la prise de Constantinople, l'invasion de l'Italie par les armées de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, les découvertes de Colomb et de Copernic, l'invention de l'imprimerie, tous ces événements qui, pendant longtemps, avaient été considérés comme des causes plus ou moins directes de la Renaissance, semblaient, de plus en plus, l'avoir seulement conditionnée, et ce qu'elle devait à des influences étrangères apparaissait, enfin, plutôt superficiel.

C'est dans la civilisation française même que ce mouvement profond avait ses origines; il s'y était dessiné de bonne heure; le moyen âge en avait vu s'ébaucher les différents caractères.

1. Michelet, *Hist. de France : la Renaissance*. Introd., p. 13, 120.

Ces caractères nombreux, mais de nature et d'importance diverses, parmi lesquels les plus évidents sont un individualisme audacieux, une activité fébrile de l'esprit, un rationalisme qui s'affranchit des dogmes, un réalisme qui divinise la nature, un sens exact de l'antiquité, depuis longtemps connue mais longtemps incomprise, une conception supérieure de l'art, ces caractères, isolés d'abord, s'étaient peu à peu groupés, avaient joint leur force et leur influence et créé, finalement, un état d'esprit d'où devait résulter une culture nouvelle. Ainsi maints ruisseaux et maintes rivières avaient, en traversant le moyen âge, mêlé leurs eaux, uni leurs cours, jusqu'à ne plus former, au début du XVIe siècle, qu'un grand fleuve puissant et libre.

Or, du moment où la Renaissance apparaissait bien plus comme l'aboutissement de longs efforts que comme une révolution soudaine, fondée sur des principes de hasard, du moment où elle n'était ni le résultat de la découverte de l'Italie ni d'une révélation de l'antiquité, mais, avant tout, l'effet de diverses causes exclusivement françaises, l'époque qui l'avait immédiatement précédée reprenait son évidente importance historique. Là où les historiens d'hier avaient cru se trouver en présence d'une poésie stérile, mourante, sans avenir, les historiens d'aujourd'hui découvraient les germes pleins de vie d'une forme d'art nouvelle.

La génération d'écrivains qui termine le moyen âge et voit l'aube de la Renaissance redevient donc nécessaire pour expliquer celle-ci. Qu'importe qu'au point de vue absolu l'œuvre qu'elle a laissée soit d'une valeur moyenne, que sa pensée soit pauvre, son art maladroit, son goût fréquemment détestable : les défauts autant que les qualités de ses penseurs et de ses artistes littéraires font comprendre ce que furent la pensée, l'art et le goût de la génération suivante, soit qu'elle persévérât dans les voies où ses prédécesseurs s'étaient engagés, soit qu'elle réagît contre certaines de leurs tendances et se détournât de leurs exemples.

Quelque lourde, pénible, monotone et souvent ridicule que soit la poésie de ceux qui se sont appelés les Rhétoriqueurs et dont l'école, extrêmement féconde dans la seconde moitié du xve siècle, était florissante au début du xvie, cette poésie devient intéressante quand on y cherche, et qu'on y trouve, le fil qui la rattache à la poésie de la Renaissance. Il est ténu parfois; il n'en est pas moins réel, et, placé dans cette relation avec Marot et son école, avec Ronsard et ses disciples, le Rhétoriqueur devient une figure, sinon illustre, du moins curieuse et indispensable de l'histoire littéraire.

Il est donc utile de faire sortir de l'ombre un Octavien de Saint-Gelays, un Molinet, un Crétin, un Jean Marot, un Jean Lemaire de Belges ; avec plus ou moins de talent, ils ont été les chaînons qui relient deux grandes époques de l'art; c'est par leur intermédiaire que se sont transmises certaines tendances éveillées chez les poètes français longtemps avant qu'elles pussent, au xvie siècle, dans des conditions enfin favorables, réaliser l'ensemble de leurs possibilités virtuelles.

La tâche peut être ingrate si l'homme dont on s'occupe n'a guère eu de talent; mais s'il fut vraiment poète, s'il a, parfois, exprimé et défendu des idées, s'il s'est fait, en unissant en lui les diverses aspirations artistiques du moment, une conception particulière de la beauté, à l'intérêt étroitement historique de son œuvre s'ajoutera celui que nous offre tout effort littéraire original.

Jean Lemaire de Belges est l'un de ces hommes. Avec raison, M. Guy, le plus récent de ses biographes, sévère cependant pour les rhétoriqueurs, parle de lui en ces termes : « Voici, à n'en pas douter, le plus grand des Rhétoriqueurs, le seul presque en qui l'on trouve une nature d'artiste, une forte personnalité... S'il était né trente ans plus tard, quelles pages nous aurions de lui[1] ! »

Annoncé de la sorte, un tel écrivain mérite assurément

1. H. Guy, *Hist. de la poésie française au XVIe siècle*. T. I : *L'école des rhétoriqueurs*, p. 174, 176.

qu'on lui restitue dans la littérature française une place et une influence que ses contemporains et ceux qui lui ont immédiatement succédé lui reconnurent à l'envi. Loué par Clément Marot, par Rabelais, par Ronsard, par Du Bellay, par Peletier du Mans, par Estienne Pasquier, — je ne cite que les plus célèbres et les plus compétents, — il tomba néanmoins en ce noir oubli où disparaissent les poètes sans talent, et parfois aussi les Ronsard. Moins heureux que ce dernier, — beaucoup moins grand d'ailleurs, — il n'en est pas encore sorti.

Sans doute Brunetière le cite[1], mais ce qu'il en dit témoigne d'une lecture si superficielle qu'elle n'a pu lui permettre d'apprécier justement l'œuvre qu'il feuilleta[2].

La grande Histoire de la littérature française de M. Petit de Juleville[3] l'étudie en deux pages plus exactes et qui laissent le regret de n'avoir pas plus de renseignements sur un écrivain dont on vient d'entrevoir la figure originale et l'individualité puissante.

M. Faguet, plus abondant, consacre à Jean Lemaire[4] huit pages élogieuses, mais constellées d'erreurs. Il n'a évidemment parcouru que la *Concorde des deux Langages* et les *Épîtres de l'Amant vert;* il appelle la *Couronne margaritique* un « roman galant... tout à fait analogue au *Roman de la Rose* ou à la *Carte du Tendre* » ! Il en fait un récit absolument fantaisiste, mais ne qualifie pas moins Lemaire de « premier poète distingué du XVIe siècle ».

Quant à M. Lanson[5], dont l'Histoire de la littérature française, ordinairement si complète et si nourrie, apparaît comme l'effort le plus réussi qui ait été fait en ces derniers temps pour traiter cette vaste matière, il juge Jean Lemaire en six lignes méprisantes qui n'ont évidem-

1. F. Brunetière, *Hist. de la littérature française classique*, t. I, p. 61 et suiv.

2. Il lui attribue notamment la *Plainte sur le trépas de messire Guillaume de Byssipat*, qui appartient à G. Grétin.

3. Petit de Juleville, *Hist. de la littérature française*, t. III, p. 88.

4. Faguet, *Hist. de la littérature française*, t. I, p. 342 et suiv.

5. Lanson, *Hist. de la littérature française*, p. 182 et 223.

ment pour excuse qu'un examen trop hâtif de ses écrits.

Quelques érudits avaient distingué cependant, parmi les écrivains qui préparent la Renaissance, ce poète natif de « Belges » dont l'œuvre leur paraissait avoir une saveur et une importance particulières; ils l'analysèrent avec plus ou moins d'exactitude et de sympathie, mais négligèrent ce qui, mieux que leurs considérations les plus fines, eût justifié les louanges qu'ils lui décernaient : la publication de ses pages les meilleures. J'ai réuni, à la fin de ce volume, la liste des principaux articles, travaux, ouvrages français où se trouve une étude de quelque étendue et de quelque valeur sur notre vieux poète. Je signale, dès à présent, que, de tous ces ouvrages, le meilleur et le plus savant est celui de M. Guy, déjà cité; je lui dois une grande partie des renseignements dont j'ai fait usage.

Les œuvres mêmes de Jean Lemaire ont été publiées par M. J. Stécher[1] en une édition complète, aux quatre volumes de laquelle je renvoie pour tous les passages reproduits; cette édition, hélas! n'est point faite pour tenter les lecteurs; voici comment l'apprécie M. Guy : « ... Elle est fort précieuse parce qu'elle est unique, mais quel désordre inimaginable, que de mauvaises lectures, et comme la ponctuation massacre le sens à chaque ligne[2]! »

Une présentation nouvelle et un choix de ces textes étaient donc nécessaires; les pages de Lemaire qui m'ont paru les meilleures, on les trouvera ci-dessous, à la suite de quelques notes qui résument ce que l'on connaît de sa vie et apprécient ses œuvres. Mes recherches personnelles n'ont pas ajouté grand'chose à cette biographie. Quant au texte du poète, désirant qu'il fût lu et compris non point seulement par quelques lecteurs auxquels le vocabulaire et les formes de la langue des xve et xvie siècles sont familiers, mais par quiconque l'aurait sous les yeux, j'ai cru

1. J. Stecher, *Œuvres de Jean Lemaire de Belges*. Louvain, 1891-1892, 4 vol. in-8°.
2. H. Guy, *ouvr. cité*, p. 205.

devoir l'orthographier et le ponctuer selon nos règles actuelles, et si, parfois, j'en ai rajeuni quelques termes vraiment trop vieux, j'ai eu soin néanmoins de reporter en note, en italique, pour les amateurs de vieux français, le mot que j'avais remplacé[1].

Ainsi c'est au poète lui-même qu'il appartient maintenant de reconquérir son public; j'ai tâché, pour l'y aider, d'écarter quelques obstacles qui l'en séparaient; ce sont là de légers services que l'on se doit, fût-ce à quatre cents ans de distance, entre confrères et compatriotes.

I.

Les débuts du Rhétoriqueur.

Quand on connaît l'action que, dans le domaine des arts plastiques, l'école flamande du xve siècle exerça sur la formation de l'art de la Renaissance, à quel point elle influença l'art italien lui-même et comment elle disposa nos esprits à accepter les principes du style nouveau que les écoles de la péninsule formulaient à leur tour[2], on comprend l'importance que prennent dans la littérature, à la veille du xvie siècle, les écrivains du nord de la France et des provinces bourguignonnes et flamandes.

Les tendances de différents arts contemporains sont, en effet, toujours identiques, et rien ne ressemble plus à la peinture d'une époque que sa musique ou sa poésie; seule la facilité plus ou moins grande avec laquelle chacun de ces arts se transforme peut-elle, parfois, retarder ou hâter son évolution comparativement à celle des autres. Comme les grands peintres et les grands sculpteurs bourguignons

1. J'ai naturellement respecté le vieux mot ou l'ancienne orthographe chaque fois que leur transformation eût rompu le vers ou appauvri la rime. J'ai également maintenu la forme *oi*, que nous écrivons aujourd'hui *ai*, parce que, sans gêner le lecteur, elle conserve au texte un précieux parfum d'archaïsme.

2. Courajod, *Leçons professées à l'École du Louvre*, notamment t. II, p. 288 et suiv., 405 et suiv.

et flamands avaient préparé chez nous, par leurs œuvres, l'apparition d'une esthétique nouvelle, leurs compatriotes, prosateurs ou poètes, jouèrent donc, à la même époque, un rôle analogue, encore qu'ils fussent de bien moindres artistes.

Après la disparition de Villon, le nom le plus illustre de la littérature française fut celui de Chastellain, « l'Aventureux », « le grand Georges », chroniqueur et poète belge. Ce Flamand d'Alost régna souverainement sur l'école des rhétoriqueurs; il exprima toutes leurs qualités et quelques-uns de leurs pires défauts, et nous ne nous étonnerons donc pas que l'un de ses disciples, Jean Lemaire, belge comme lui, « né de Hainaut[1] », héritier

1. Jean Lemaire, qui signait « de Belges », ayant noté plusieurs fois, dans ses *Illustrations de Gaule et Singularités de Troie,* que la ville de Bavai, située dans le comté de Hainaut, s'était, au moyen âge, appelée Belges ou Belgis, on en a conclu qu'il avait accolé à son nom celui de sa cité natale, et ses derniers biographes répètent encore qu'il a vu le jour à Bavai, en 1473, quoique leur erreur paraisse bien résulter d'un texte de Jean Lemaire lui-même. Il est remarquable d'abord que, tout en parlant à maintes reprises de Bavai, en rappelant les origines de la ville et en vantant les « merveilleuses » ruines qu'on y trouve, le poète n'ajoute jamais pourtant qu'il y est né, lui qui répète, en divers endroits, qu'il est « né de Hainaut »; mais, bien plus, sans nommer le lieu qui le vit naître, il nous dit de façon très nette que ce lieu ne fut pas Bavai, puisqu'il écrit, au livre III de ses *Illustrations*, que Jules César « ... occupa toutes les Gaules après avoir occis en bataille Andromades, le dernier roi belgien, sur le fleuve de Sambre et *sur le même lieu dont l'auteur de ce livre est né* » (II, 296). Or, Bavai se trouve à dix kilomètres de la Sambre, près d'une petite rivière appelée l'Hogneau. Jean Lemaire serait donc né à l'endroit où l'on croyait, au xve siècle, que César battit les Nerviens, c'est-à-dire en amont de Maubeuge. Reste à comprendre pour quelle raison il s'intitula cependant « de Belges »; l'explication en est fort simple. Belges, qui désigne Bavai, fut également le nom de toute la province Belgique. Lemaire emploie ces mots : « Royaume de Belges » (II, 291); « Illustre sang de la troyenne Belges » (IV, 304); il nous apprend que le roi Belgius donna son nom « à toute cette grande province » (I, 87); il parle enfin de la « populeuse province de Gaule-Belgique, dont l'auteur de ce livre est né » (I, 86). Signant Lemaire « de Belges », il veut donc faire entendre, non point qu'il est Lemaire de Bavai, mais Lemaire de Belgique; et je crois d'au-

de ses traditions, mais novateur audacieux, soit l'homme qui va rattacher par son œuvre, à cette école expirante, les écoles prochaines de Marot, puis de Ronsard.

« Né de Hainaut, pays enclin aux armes » (III, 102), Lemaire aurait pu dire aussi bien, si la rime l'eût permis, « pays enclin aux lettres », car elles y étaient cultivées et encouragées au temps où il vécut.

L'impulsion donnée aux arts par les princes de la maison de Bourgogne continuait ses effets, encore que Charles-le-Téméraire fût mort et qu'après un règne de cinq ans Marie de Bourgogne eût disparu, laissant la régence des Pays-Bas à un étranger, son époux Maximilien, dont la politique extérieure et intérieure, jusqu'à l'avènement de son fils Philippe-le-Beau, en 1494, fit courir aux provinces belges les pires aventures.

A côté de la littérature officiellement encouragée par les princes et par quelques grands personnages, une littérature bourgeoise existait dans beaucoup de villes où les *puys* et les chambres de rhétorique en entretenaient la floraison[1].

Si tous ceux qui aimaient les lettres rencontraient ainsi maintes occasions de s'y exercer, Jean Lemaire allait se trouver dans des conditions plus particulièrement favorables encore pour développer les talents poétiques qu'il portait en lui. Ayant perdu, peut-être, son père de bonne heure, car il n'en parle jamais, il semble avoir été recueilli

tant plus qu'il faut comprendre ainsi sa signature, qu'il déclare que trois cités se sont nommées Belges : Bavai, Beauvais et Trèves (II, 290), si bien qu'en s'appelant « de Belges », pour qu'on sût qu'il était citoyen de la première, au lieu d'éclairer ses lecteurs, il les eût laissés triplement hésitants sur sa réelle origine. Lorsqu'il signe, enfin, retournant son nom, *Eriamel, Belgien indiciaire* (IV, 323), c'est évidemment *indiciaire belge* qu'il veut dire et non, ce qui serait ridicule, indiciaire de Bavai.

1. Lemaire lui-même rappelle dans sa *Couronne margaritique* leurs concours poétiques et les couronnes données « comme encore aujourd'hui se fait aux pays du Hainaut et de Picardie, aux meilleurs rhétoriciens » (IV, 60).

par son parent[1], Jean Molinet, qui, en 1475, avait obtenu la succession de Chastellain dans la charge d'indiciaire, ou historiographe, de la maison de Bourgogne.

Chanoine de cette Salle-le-Comte à Valenciennes où Chastellain avait passé les dernières années de son illustre vie, Molinet, sans avoir le talent de son prédécesseur, aimait d'amour égal, au moins, l'art de rhétorique. Il en avait étudié et formulé la théorie; il avait écrit de nombreux poèmes politiques, moraux et immoraux, et, rédigeant ses chroniques, qui valent mieux que ses vers, il devait approcher de la cinquantaine lorsqu'il se chargea de surveiller l'éducation du petit Jean Lemaire.

Celui-ci se trouva donc, tout jeune encore, sous l'influence directe d'un homme dont la littérature était l'unique occupation, d'un poète officiel, en relations avec les écrivains les plus célèbres et considéré comme l'un des premiers d'entre eux, puisque Maximilien l'anoblit en 1503, de même que le Téméraire avait, trente ans plus tôt, anobli Chastellain[2].

C'est à Valenciennes que Jean Lemaire passa sa jeunesse, dans l'admiration de ce parent qu'il appelait encore, longtemps après, « le chef et souverain de tous les orateurs et rhétoriciens de notre langue gallicane » (IV, 521). Il se souviendrait plus tard qu'en son jeune âge, dans cette Salle-le-Comte, il avait « chanté *benedicamus* » (IV, 481), et, dans son attachement pour cette ville dont il se plut à rappeler en ses *Illustrations* l'origine légendaire et l'appellation poétique « Val de Cygnes » (II, 342),

1. Son oncle, d'après M. A. Lefebvre. Voir *Commune origine boulonnaise des poètes et chroniqueurs Jean Molinet et Jean Lemaire* (*Association française pour l'avancement des sciences*). Paris, 1900. — Quant à la mère du poète, elle vivait encore en 1511, ainsi qu'il résulte d'une lettre qu'à cette date il adresse à Barangier et qui contient ces lignes : « Nécessité filiale m'a contraint d'aller voir ma bonne et ancienne mère qui labeure à l'extrémité de ses jours et a regret que je n'ai passé par elle. » Voir C. Cochin et M. Bruchet, *Une lettre inédite de Michel Colombe*. Paris, 1914, in-8°, p. 45.

2. Voir H. Guy, *ouvr. cité*, p. 29 et 77.

il signa « Jean Lemaire de Valenciennes » l'un de ses premiers poèmes[1] (IV, 326), à une époque où il ne songeait pas encore à s'intituler « de Belges ».

Ayant reçu dans ce milieu une première instruction qui dut intéresser son esprit curieux d'apprendre, il alla terminer ses études à Paris, après que « l'ordre de tonsure cléricale » (IV, 512) lui eût été conféré par l'évêque de Cambrai, Henri de Berghes.

Il s'agit évidemment d'études universitaires, quoiqu'il ne le dise pas de manière expresse; mais Molinet, ayant fréquenté l'Université parisienne, et jugeant apparemment que les dispositions intellectuelles de son futur disciple valaient qu'on les encourageât, devait naturellement songer à l'y envoyer à son tour. Nous ignorons combien de temps le jeune homme habita la grande ville et dans quelles conditions il y vécut et travailla; nous n'en savons pas plus, d'ailleurs, des autres séjours qu'il y fit par la suite; il a peu parlé de Paris, qui ne paraît l'avoir intéressé que par son activité intellectuelle, et ce n'est qu'un souvenir d'érudit reconnaissant qu'il adresse à la « cité capitale » quand il la nomme « mère et maîtresse souveraine des études de tout le monde, plus que jadis nulle Athènes ni nulle Rome », « de laquelle », ajoute-t-il, « j'ai principalement sucé tout le tant (combien que peu) du lait de littérature qui vivifie mon esprit » (I, 106).

Sans nous faire connaître ni quand ni comment ces études s'achevèrent, il nous apprend qu'en 1498, âgé donc de vingt-cinq ans, il était à Villefranche, en Beaujolais, clerc de finances, c'est-à-dire modeste fonctionnaire, de Pierre II de Bourbon, époux d'Anne de Beaujeu, ancien régent du royaume de France. Mais il est probable que c'est avant d'occuper cet emploi qu'il avait passé quelque temps au château de Balleure, près de Mâcon, à titre de

1. Ce poème est une oraison de 123 vers; il n'a aucune valeur, mais présente cette curiosité que, si l'on réunit les lettres écrites en rouge dans le manuscrit, on obtient le texte latin d'une prière adressée à la Vierge. Tous les rhétoriqueurs se sont amusés à ces jeux puérils.

précepteur des deux fils du seigneur de Saint-Julien. L'un d'eux, Claude de Saint-Julien, retrouvera, près de cinquante ans plus tard, parmi les livres qu'il avait assemblés, dit-il, « à la suasion de feu maistre Jean le Maire de Belges, mon bon précepteur » (IV, 11), le manuscrit d'un des ouvrages capitaux de celui-ci, la *Couronne margaritique*, qu'il se chargera alors de publier.

Passer du service d'un seigneur assez mince à celui d'un prince qui, comme Pierre de Bourbon, avait exercé le pouvoir royal, et à propos duquel André de la Vigne écrit qu'il n'y avait homme

Qui ne clisnat sous sa protection[1],

était un acheminement trop certain vers une meilleure fortune pour que nous hésitions à croire que c'est bien dans cet ordre chronologique que se succédèrent les premières fonctions remplies par Lemaire[2].

Ni les unes ni les autres ne pouvaient lui sourire; mais, quelque monotones et sans intérêt que dussent être les nouvelles, elles offraient du moins cet avantage qu'en l'obligeant à résider à Villefranche, elles le mettaient à quelques lieues de Lyon, où de fréquents séjours lui étaient aisés, si même les devoirs de sa charge ne l'y appelaient pas de temps en temps. Or, à Lyon, mieux encore qu'à Paris, il devait se sentir en un milieu favorable aux idées et aux goûts artistiques qui s'éveillaient en lui.

La ville n'était pas belle; elle groupait au pied de la colline de Fourvière et dans la presqu'île formée par le confluent de la Saône et du Rhône des maisons médiocrement bâties et mal rangées le long de rues sans pavés. Peu de monuments l'égayaient, mais elle était animée, remarquablement active et prête à la vie intense qu'allaient

1. André de la Vigne, *Le Vergier d'Honneur*.

2. Il est, en outre, fort peu probable que Lemaire eût songé à consacrer par un long poème la mémoire de Pierre II, comme nous allons voir qu'il le fit, s'il eût, à la mort de ce prince, cessé d'être à son service.

lui communiquer les événements politiques de la fin du xve siècle. Située, avec son fleuve et sa rivière, au carrefour des grandes voies qui mènent vers l'Italie, Lyon était un important marché; ses foires, quatre fois l'an depuis 1462, y amenaient aux Rois, à Pâques, au mois d'août et à la Toussaint des commerçants de l'Europe entière, et les banques italiennes, auxquelles allaient avoir recours, jusqu'au point de s'endetter lourdement, les rois de France, y faisaient d'énormes affaires. Mais à partir du jour où le jeune Charles VIII, commençant, suivant l'expression de Commynes, « à sentir des fumées et gloire d'Italie », prépara les expéditions militaires qui devaient se renouveler sous Louis XII et sous François Ier, une fortune inattendue advint à la cité. Elle fut le centre d'où partit vers le royaume de Naples et vers le Milanais toute la jeunesse guerrière que la France y rassemblait; elle abrita la cour innombrable; elle connut, coup sur coup, les joyeuses entrées, les réceptions d'ambassadeurs, les congrès où se discutent les traités, les fêtes célébrant les succès, les tournois, les joutes, les pompes funèbres; elle eut l'agitation d'une capitale, émue fébrilement par les bonnes et les mauvaises nouvelles d'une guerre qui, plus qu'aucune autre peut-être, fut faite de victoires et de déroutes alternatives; elle fut, enfin, la première à entendre, au retour de ces expéditions, l'impression fraîche encore et toute éblouie que rapportaient d'au delà des monts les quelques « intellectuels » qui, accompagnant les rois et les capitaines, avaient vu les richesses multiples des villes prises, et généralement pillées.

De tout temps un souffle d'Italie avait caressé les fronts lyonnais. Le Lugdunum romain avait laissé de maigres ruines, mais quantité d'inscriptions, au Lyon médiéval, et ce devait être assez, en un temps où les esprits accueillaient avec amour tout ce qui venait de Rome, pour leur rappeler des origines illustres et leur en donner à la fois l'orgueil et la curiosité. Au sommet de la colline de Fourvière avait été, peut-être, le *forum vetus* de Trajan; mais il était mieux encore, pour les poètes et les érudits, de sup-

poser qu'un temple consacré à Vénus et peuplé de ses courtisanes en avait fait un *forum veneris*.

Un temple y a, plus beau ne vit onc nuls...

chantera Jean Lemaire (III, 106), et, après lui, Maurice Scève, lyonnais, dira encore :

Ton haut sommet, ô mont à Vénus sainte[1]...

Sur ce mont, les poètes, les humanistes et tous ceux qu'intéressait l'art renaissant s'étaient réunis pour fonder une « académie » dont celle de Florence pouvait avoir fourni le modèle. Les Champier, les Fournier, les Villeneuve, les Thomassin, les hôtes de passage comme Perréal, Agrippa, Crétin, de la Vigne, d'Auton, Jean Marot, Jean Lemaire et bien d'autres s'y rencontraient, avides d'échanger leurs idées. La Renaissance italienne leur apportait sans cesse des formes d'art et des doctrines qui s'accordaient à leurs aspirations; on y lisait et l'on y faisait proses et vers; on déchiffrait des inscriptions, on discutait peinture, sculpture, architecture et musique, on s'enthousiasmait de tout ce qui semblait neuf à force d'être antique, de tout ce qui vivifiait l'esprit, exaltait l'âme, et l'on essayait de le concilier avec les principes, les goûts, les traditions héritées des vieux maîtres nationaux, car on n'était pas encore la génération qui s'affranchit et tente de rompre avec certaines habitudes du passé, mais celle, seulement, en qui se rencontrent les courants opposés et qui prépare cette révolte.

Les cinquante imprimeries qui fonctionnaient à Lyon, à la fin du xve siècle, indiquent quelle était l'activité intellectuelle de la ville.

En mille maisons, au dedans,
Un grand million de dents noires,
Un million de noires dents
Travaille en foires et hors foires...

1. M. Scève, *Délie, objet de plus haute vertu*, XCV^e dizain.

et ces millions de noires dents, que célèbre Charles Fontaine dans une *Ode de l'antiquité et excellence de la ville de Lyon* écrite vers le milieu du XVIe siècle, ce sont les caractères typographiques qui, groupés par les Treschel, les Gryphe, les Dolet, les de Tournes et leurs confrères, vont faire « revivre, pour mort qu'il soit »

Le poète et ses Muses saintes.

Comment Jean Lemaire, lui, le futur auteur des *Illustrations de Gaule et Singularités de Troie*, n'eût-il pas admiré ce Lyon, « chef de la Gaule celtique », qui,

Refleurissant comme un autre Ilion (III, 106),

lui fournissait une image aussi conforme à son goût et une rime aussi riche?

Parent de Molinet, il y a été accueilli avec faveur, il s'y est créé ses premiers amis, et, ne nous en étonnons pas puisqu'il a vingt-cinq ans, il se plaît à y rencontrer quantité de « nymphes » aux « visages angéliques » (id.), parmi lesquelles il choisit une maîtresse.

Plus discret que les poètes de la Pléiade qui détailleront bientôt, avec une complaisance avantageuse, l'histoire de leurs amours, il ne fait qu'une allusion rapide à cette aventure sentimentale, douloureuse, d'ailleurs, s'il faut en croire ses vers. Lui qui vint de Hainaut « querre[1] amour lyonnoise », « plus loin qu'à Nemours », dit-il,

On m'eût ouï pleurer, gémir et plaindre,
Tant furent grands mes cris et mes clamours.
(III, 102.)

Et, peut-être, est-ce le souvenir d'expériences personnelles qui lui fit écrire dans son *Traité de la Concorde des deux Langages* « qu'amitié ni fidélité[2] ne se pourra trouver au temple de Vénus qui signifie lâcheté et oisiveté, attendu qu'elle est trop amoureuse et accointe de Mars, le

1. querir. — 2. *féauté.*

grand dieu des batailles, lequel ne quiert sinon semer division et zizanie entre loyaux amants » (III, 101).

Mais si ses amours ne lui servent pas de thème poétique, du moins ne l'empêchent-ils pas de rimer. Des vers de lui, datant, sans doute, de cette époque, se trouvent dans un manuscrit qui lui appartint et qui porte ces mots :

Écrit l'an mil quatre cents
Quatre vingt et dix huit (IV, 334).

Ils forment un court poème intitulé *Notre Age*, et quelques-uns, ingénieux, annoncent, malgré leur taille battelée encore bien médiévale, la poésie prochaine de Ronsard qui en reprendra maintes fois la donnée. Voici les deux premières strophes de la pièce, qui en compte dix :

Notre âge est bref ainsi comme les fleurs
Dont les couleurs reluisent peu d'espace;
Le temps est court et tout rempli de pleurs
Et de douleurs, qui tout voit et compasse[1].
Joie se passe; on s'ébat, on solasse[2],
Et entrelace un peu de miel bénin
Avec l'amer du monde et le venin.

Force se perd, toute beauté finit
Et se ternit ainsi comme la rose
Qui au matin tant vermeil espanit[3],
Au soir brunit; c'est donc bien peu de chose.
L'homme propose et, après, Dieu dispose;
Faisons donc pause à tous mondains délis[4],
Laissons jardins, roses, fleurons[5] et lys... (IV, 335).

Quoique ces vers dénotent l'habileté d'un rimeur qui se joue de la complication rhétoricienne des règles, Lemaire doutait de son talent et ne semblait même pas porter en lui une vocation exclusive pour les lettres. C'est le passage à Villefranche de Guillaume Crétin qui fixa sa destinée.

1. considère. — 2. s'amuse. — 3. s'épanouit. — 4. plaisirs. — 5. fleurs.

Poète renommé, ami de Molinet, avec lequel il échangeait d'emphatiques et puérils compliments, Crétin, passant par cette ville, avait encouragé les premiers essais du jeune homme. Celui-ci lui en exprimera plus tard sa reconnaissance en l'appelant « mon vénérable précepteur et maître en rhétorique française » (II, 255), et en lui dédiant le troisième livre de ses *Illustrations*, « comme à celui », dit-il, « qui a été la cause première que je me suis enhardi et entremélé de mettre la main à écrire... » (id.).

Cette rencontre ayant eu lieu en 1498, cinq ans de la vie de Lemaire se passèrent encore sans que nous sachions comment il les employa littérairement, puisque ce n'est qu'à la fin de 1503, à la mort de Pierre II, qu'il publia sa première œuvre importante, *le Temple d'Honneur et de Vertus, composé par Jean Lemaire, disciple de Molinet, à l'honneur de feu monseigneur de Bourbon* (IV, 183); nous savons seulement, mais sans autres détails, que dès 1500 il s'était mis à la composition de son ouvrage capital, *les Illustrations de Gaule et Singularités de Troie.*

Le trépas d'un grand seigneur, ami des lettres, était, à cette époque, un événement qui faisait régulièrement éclore de la prose et des vers. « Pompes funèbres » décrivant le cérémonial des obsèques, « déplorations » célébrant les hauts faits et les vertus du défunt, ces œuvres étaient, pour leurs auteurs, une occasion beaucoup moins d'exprimer leur reconnaissance envers celui qui les avait entretenus, pour autant qu'ils eussent été à son service, que de faire valoir leur talent et d'essayer d'obtenir, dans la maison d'un autre mécène, une charge de secrétaire, d'indiciaire, de chroniqueur ou de valet de chambre.

Rien ne nous autorise à croire que Jean Lemaire aurait eu des raisons particulières de pleurer le trépas de Pierre de Bourbon, celui-ci l'ayant spécialement protégé ou seulement remarqué parmi la foule de ses serviteurs. Il n'en fit pas moins, immédiatement, le panégyrique de son maître, avec l'emphase naïve, subtile et prétentieuse mise à la mode par les rhétoriqueurs dans ce genre de littérature.

L'invention du poème ne fut pas compliquée : sept « pastoureaux champêtres », aux noms virgiliens, et qui personnifient sept villes et provinces de l'apanage du duc, chantent « en termes ruraux » leur joie de vivre en paix et abondance sous le règne du dieu Pan et de la déesse Aurora — c'est Pierre II et son épouse Anne de Beaujeu — à qui les dieux ont accordé « une flourette » — c'est leur fille Suzanne de Bourbon. Sous de tels princes sont

..... moutons moult[1] honorés,
Froments fort murs, fruitages fort friands,
Rosiers riants, fleurs et fraises flairants[2],
Préaux plaisants, parcs partout bien parés,
Bois bien barrés, loups lointains lapidés...

bref,

Pan est le dieu des bergers bienheureux,

et quand Aurora paraît

La nuit s'enfuit avecques ses douleurs.

Mais, hélas, Saturne et Mars complotent de mettre fin à cet âge d'or! D'affreux présages épouvantent le berger Tityrus.

« Nous avons vu », dit-il,

Étoiles choir, planètes scintiller...

... Nous avons vu les chats-huants voler,
Autour des parcs les chiens assavagir[3]
Et toute nuit bien fort braire et hurler...

... De tous côtés monstres de terre saillent,
Si très hideux que cheveux m'en hérissent,
Et, à mon cœur, frayeur et crainte baillent.

Ainsi disoit Tityre; et, lors, frémissent
Les autres quatre et les deux bergerettes,
Et sous un orme ensemble se tapissent.

1. très. — 2. odorants. — 3. s'assauvagir, devenir sauvages.

Eux étant là, sous l'ombre des branchettes,
Galathéa, la douce pastourelle,
Envers le ciel dressa ses mains blanchettes;

En gémissant comme une tourterelle...

Mais rien ne protégera le « noble duc » du coup qui le menace; une horrible nuée descend sur la terre, se pose « dessus sa tête ombreuse » et le voici « couvert de mort » ! Alors, tandis qu'Aurora se lamente, la nature entière participe à son tourment :

Tous les troupeaux, en signe de douleur,
En obscur noir changèrent toisons blanches,
Et les bergers prirent deuil et pâleur...

... Monts verdoyants prirent neiges pour changes,
La terre riche ôta ses beaux tapis
Et prit pour fleurs les ennuyeuses fanges.

Lors eussiez vu les troupeaux accroupis[1]
Et sans pasteurs, épars, puis çà, puis là,
Craignant le froid, et la faim qui vaut pis.

Maint agnelet piteusement bêla,
Et maint mouton qui ne trouva pâture,
Par cris dolents son bon maître appela.

Puis, tôt après, la nuit fit couverture
A l'air obscur de ses grands ailes brunes,
Et fit au jour ombrageuse clôture...

Aurora désolée, ayant sa fille auprès d'elle, se jette sur un lit pour y trouver quelque repos; elle s'endort, et, pendant son sommeil, un songe la visite. Elle voit un édifice merveilleux, bâti « à la manière d'un temple antique », sur un mont « semblable à celui qu'on nomme Olympus en Macédone ». Dans ce temple se trouvent six statues plus « exquises et précieuses » que si les eussent taillées « Phidias ni Praxitèles, jadis souverains maîtres de sculpture ». Ces six personnages portent chacun une robe par-

1. *racroupis.*

semée de « lettres italiques »; sur le premier des *P*, sur le second des *J* (*I*), sur le troisième et le sixième des *E*, sur le quatrième et le cinquième des *R*, « tellement qu'à les lire ensemble, par ordre, elles faisoient *PIERRE* ».

Et Aurora, sa fille et les bergers, éblouis « par la spéciosité incredible et richesse incomparable de ce beau temple », entendent les statues se nommer l'une après l'autre : *P*rudence, *J*ustice, *E*spérance, *R*aison, *R*eligion et *E*quité. Leur langage est plein de noblesse, témoin ce que dit *J*ustice :

Fille de Dieu, de Prudence germaine
Je me réclame, et mère de Concorde;
A un chacun le sien droit je ramène;
A tels rigueur, à tels miséricorde.
Tous les exploits de mon royal domaine
Au bien commun je produis et accorde,
Dont il appert que sapience humaine
Apprend bien peu si je ne la recorde[1].

On comprend d'autant mieux que les assistants se prosternent et adorent ces divinités qu'elles personnifient les principales vertus dont s'ornait le défunt, comme le leur explique un nouveau personnage « de forme angélique, ayant sa chevelure blonde et recerclée, et de belles ailes azurées et purpurines aux bras et aux talons ». Il s'appelle Entendement, et, par un long discours en prose, persuade à la duchesse qu'elle doit sécher ses larmes et bannir tout chagrin de son cœur. Il dit notamment : « Il faut pleurer ceux seuls desquels les corps et les noms ensemble par leur faute[2] et apathie[3] sont ensevelis en oubli[4] perpétuel; mais ceux ne sont point pleurables ni lamentables qui par la mémoire de leurs gestes vertueux revivent et refleurissent de jour en jour. » Il lui expose ensuite que son époux a été reçu au Temple d'Honneur et de Vertus par ses plus nobles aïeux; que ceux-ci ont décidé qu'il serait « perpétuellement honoré de ces trois titres : très bon, très

1. Si elle ne se souvient de moi. — 2. *coulpe*. — 3. *ignavité*. — 4. *oblivion*.

heureux, très pacifique », et qu'il y jouit, enfin, de l'éternelle félicité des élus.

Ces paroles réconfortent Aurora et sa fille; chacun des bergers grave aux murs du temple une épitaphe « rude, mais de bonne affection », et l'ouvrage se termine sur quelques vers d'Entendement qui, « par salubre exhortation aux jeunes princes modernes », les engage à se mirer aux faits vertueux

Du duc plein de resplandissance.

Que vaut un tel poème? Rien du tout, dit M. Guy, qui n'y voit qu'une imitation de Molinet et le rajeunissement, parmi des jeux de rimes, « de très sottes allégories décrépites[1] ».

Cette sentence sévère me paraît discutable. Dénier toute valeur à une œuvre du xve siècle parce qu'elle manque d'originalité, c'est la juger d'un point de vue vraiment trop étroit. L'originalité était alors, en poésie comme en tout art, la moindre préoccupation des artistes. En construisant son poème d'après les modèles consacrés, en lui donnant pour protagonistes ces figures allégoriques : Pastoureaux, Pastourelles, Entendement, qui peuplent, avec tant d'autres, la littérature médiévale, en usant de ce banal procédé du songe, en ornant le tout d'images mythologiques, en se servant, en un mot, de la matière poétique alors en usage, Jean Lemaire ne procédait pas autrement que tel peintre du temps composant une nativité ou un crucifiement selon les règles convenues, et représentant ses personnages et leurs attributs conformément aux exigences d'une symbolique bien arrêtée. C'est par la seule supériorité de l'exécution que se classent la plupart des œuvres de cette époque; exceptionnellement l'originalité de la conception s'y ajoute; les œuvres auxquelles elle manque peuvent avoir pourtant une haute valeur.

S'il est donc vrai que, dans ce premier ouvrage, Lemaire a suivi les leçons de ses maîtres rhétoriqueurs et qu'aucune

1. H. Guy, *ouvr. cité*, p. 179.

idée nouvelle ne l'inspire, il n'en reste pas moins qu'on ne trouverait pas un poème contemporain de ce genre qui fût mieux, plus finement et plus clairement écrit. Sans doute, il en a calqué la forme, dans la première partie, sur l'*A B C sauvage* de Molinet et s'est donné le plaisir de faire sonner des rimes et d'étonner par d'étranges allitérations, — on en a vu un exemple dans les cinq premiers vers reproduits ci-dessus ; — sans doute, sa prose est-elle souvent d'une majesté pesante qu'encombre la parure de prétentieux néologismes, mais ces jeux de rimes sont rares, ces bizarreries de sonorité exceptionnelles ; il ne tombe jamais dans la cacophonie grotesque d'un Molinet ou d'un de la Vigne, et plusieurs des citations que l'on a lues ont montré combien sa plume avait déjà d'aisance et d'adresse. Enfin, détail intéressant, et par lequel s'annonce le Lemaire prochain, il innove véritablement dans le cours de son œuvre, en abandonnant soudain les formes prosodiques médiévales, pour écrire quatre-vingt-deux tercets « à la façon italienne, ou toscane et florentine », dont il se vantera plus tard d'avoir été le premier à faire usage en France (III, 101).

Ayant achevé son œuvre et mis au bas sa devise modeste et vraiment faite pour encourager les mécènes : *De peu assez*, Lemaire songea à en tirer parti. Il avait eu, aux dernières pages du morceau, des paroles flatteuses pour plusieurs illustres personnages, protecteurs possibles, vers lesquels il tournait les yeux : c'étaient Louis XII, Anne de Bretagne, Philibert de Savoie, Marguerite d'Autriche, le duc de Gueldre, la duchesse de Berry (IV, 237). La nationalité du patron lui importait peu, pourvu que son service fût agréable et fructueux. Jean Perréal, un ami de Lemaire, lui conseilla pourtant de s'adresser autre part et d'offrir ses talents à Louis de Luxembourg, comte de Ligny, grand seigneur généreux, comblé d'honneurs et de biens par Charles VIII et Louis XII.

Le conseil était bon ; Perréal, habile homme, possédait d'ailleurs, à un même degré, l'art de faire des belles choses et d'en tirer profit. Connu sous le nom de Jean de Paris, peintre du roi, artiste universel, esprit multiple et remuant,

il avait été employé maintes fois par les consuls de Lyon à l'organisation des fêtes publiques. C'est là, sans doute, que Lemaire et lui s'étaient rencontrés, et que le clerc de finances, plus jeune de treize ans, avait été séduit par ce peintre-sculpteur-architecte-poète, à la fois fier, indépendant et serviteur de rois.

Le comte de Ligny reçut volontiers l'hommage du *Temple d'Honneur et de Vertus*, et les choses ne traînèrent pas, puisque, Pierre de Bourbon étant mort le 10 octobre 1503, avant la fin de décembre de la même année le poème était écrit, dédié, envoyé, agréé, et le poète admis à titre de secrétaire « parmi les plus privés et secrets domestiques » (IV, 185) du grand seigneur.

Il n'y avait pas de temps à perdre d'ailleurs : le dernier jour de ce mois, Louis de Ligny mourait, âgé de trente-huit ans; le secrétaire perdait sa place et il ne lui restait que de rédiger un nouveau poème mortuaire, qui lui en procurerait peut-être une autre.

C'est l'une des caractéristiques de la carrière littéraire de Jean Lemaire, — et lui-même le déplore, — qu'il dut interrompre maintes fois « son doux étude » pour employer sa « plume infélice[1], outil calamiteux », au récit

> De divers cas, violents et funèbres,
> Pleins d'infortune, accumulés de deuil,
> Lardés de pleurs, farcis de larmes d'œil... (IV, 15).

C'est qu'en effet une bizarre mauvaise chance semble lui faire porter malheur à ceux qui le protègent; il a le mauvais œil!

Son nouveau patron disparu, il se remet donc à l'œuvre et, de la *Plainte du Désiré*[2], *c'est-à-dire la déploration de feu monseigneur Loys de Luxembourg, prince d'Altemore*... etc. (III, 157), de ce travail que lui commandent les circonstances, consacré à la mémoire d'un personnage qu'il n'a pas connu, auquel aucun lien d'affection ne le

1. malheureuse. — 2. Regretté.

liait, il fait, néanmoins, un de ses plus intéressants ouvrages.

Les allégories médiévales s'y retrouvent naturellement; ce sont Nature, Peinture et Rhétorique qui jouent les premiers rôles; mais l'invention du poème est simple, les ornements y sont particulièrement discrets et seul un véritable artiste a pu le concevoir et l'écrire tel qu'il est.

« ..... En une cité de Gaule celtique qui porte le nom du roi des bêtes, là où une douce et paisible rivière septentrionale se plonge et perd en un grand et impétueux fleuve oriental », — c'est-à-dire à Lyon, — ces trois déesses, Nature, Peinture et Rhétorique, veillent « auprès d'un noble corps gisant mort, tout de frais étendu sur un lit de camp. » Nature est trop atteinte du coup qui la frappe pour parvenir à proférer sa tristesse, et ce sont les deux autres « claires nymphes » qui vont, alternativement, nous dire les vertus du défunt.

Mais ces vertus, et c'est ici que l'artiste apparaît, sont bien moins celles qui firent triompher ses armes sur les champs de bataille que son amour de la peinture, de la musique et de la poésie.

Sans doute, il le faut bien, Rhétorique rappellera que Ligny, grand capitaine, fut

> Celui qui prit le seigneur Ludovic[1]...

celui qui fit la guerre aussi bien « que Marius », fut « aussi preux que Camille » et « triompha ainsi que Paul-Émile ».

> Voilà de quoi la Mort obscure et noire
> Se vante et dit, si l'en peut-on bien croire,
> Qu'elle a vaincu, du seul bout de son pic,
> Celui qui tant avoit d'humaine gloire,
> Celui qu'on lit en chronique et histoire
> N'avoir jamais apporté que victoire
> En France noble et à son bien public...

Mais, cette part étant faite aux qualités militaires du

1. Sforza, fait prisonnier à Novare en avril 1500.

grand homme, le reste, fort long, du poème, n'est plus qu'une exaltation de ses vertus paisibles sous la forme que voici :

Peinture parle la première; elle montre à la foule qui les entoure Nature, « sombre, ternie, étonnée, ébahie », devant le cadavre du plus noble de ses enfants. Elle lui reproche d'abord, avec une certaine véhémence, de n'avoir pas su le défendre :

Et vous, hélas, Nature, noble dame,
Où étiez-vous? Que faisiez-vous alors?
Faisiez-vous naître ou vicomte, ou vidame?
Travailliez[1]-vous adonques autour d'âme
Qui mieux valût[2] ou de cœur ou de corps?...

Mais elle reconnaît cependant que « tel étoit le bon plaisir de Dieu » et qu'il ne leur reste, à Rhétorique et à elle, qu'à tâcher de dépeindre la douleur de Nature pour faire comprendre l'immensité de sa perte. Pour elle, Peinture, elle y emploiera ses instruments habituels, et, dans les curieuses strophes que voici, Lemaire nous fait voir à quel point il s'intéressait à l'art et au métier des peintres, et par quelle disposition naturelle de son génie, indiscutablement belge à ce point de vue, il mêlait l'invention littéraire à la vision plastique et les préoccupations de la couleur et du dessin à celle des rythmes et des mots; tout le reste de son œuvre en sera plein d'exemples.

J'ai pinceaux mille, et brosses, et outils,
Or et azur tout plein mes coquillettes;
J'ai des ouvriers, tant nobles et gentils,
Esprits[3] soudains[4], aigus, frais et subtils;
J'ai des couleurs blanches et vermeillettes;
D'inventions j'ai pleines corbeillettes;
J'ai ce que j'ai, j'ai plus qu'il ne me faut,
Si[5] n'ai point peur d'avoir aucun défaut.

1. *Labouriez*. — 2. *voulsit*. — 3. *Engins*. — 4. prompts. — 5. Ainsi.

Et si je n'ai Parrhase ou Apelles[1]
Dont le nom bruit par mémoires anciennes,
J'ai des esprits récents et nouvelets,
Plus ennoblis par leurs beaux pincelets,
Que Marmion[2], jadis de Valenciennes,
Ou que Fouquet[3], qui tant eut gloires siennes,
Ni que Poyet[4], Roger[5], Hugues de Gand[6],
Ou Johannes[7] qui tant fut élégant.

Besognez donc, mes nourrissons[8] modernes,
Mes beaux enfants nourris de ma mamelle,
Toi, Léonard[9], qui as grâces supernes[10],
Gentil Bellin[11], dont les lots sont éternes[12],
Et Pérugin[13] qui si bien couleurs mêle.
Et toi, Jean Hay[14], ta noble main chôme-elle?
Viens voir Nature avec Jean de Paris[15],
Pour lui donner ombrage et esperits.

Faites broyer sur vos polis porphyres
Couleurs duisant[16] à mon intention,
Toutes de noir et de diverses tires[17],
Pour exprimer les douloureux martyres
Que Nature a par lourde[18] infection.
Faites mêler pâte carnation,
Ne détrempez que noir de flamme[19] ou bistre :
C'est la couleur qui de deuil est ministre[20].

Laissez à part sinople et azur d'acre,
Laque, verdgay[21], toutes hautes couleurs;

1. Parrhasios et Apelle, peintres grecs du IVe siècle av. J.-C. Jean Lemaire prononce Apellè. — 2. Simon Marmion, peintre français († 1489). — 3. Jean Fouquet, peintre français († 1481 ?). — 4. Jean Poyet, miniaturiste français (vivait encore en 1497). — 5. Roger Van der Weyden, ou de la Pasture, peintre belge († 1464). — 6. Hughe Van der Goes, peintre belge († 1482). — 7. Jean Van Eyck, peintre belge († 1441). — 8. *alumnes*. — 9. Léonard de Vinci, peintre italien († 1519). — 10. Supérieures. — 11. Gentile Bellini, peintre italien († 1507). — 12. Éternelles. — 13. Le Pérugin, peintre italien († 1524). — 14. Jean Hay ou Hey, peintre allemand qui travailla en France à la fin du XVe siècle. — 15. Jean Perréal, dit Jean de Paris, peintre français († 1530). — 16. Convenant. — 17. Sortes. — 18. *grieve*. — 19. *flambe* (noir de fumée). — 20. Qui sert au deuil. — 21. Le vert du perroquet.

Gardez-les bien pour quelque image sacre[1],
Pour étoffer statue ou simulacre
Qui soit de prix et de riches valeurs.
Ici ne faut que touches de douleurs,
Car d'or moulu Nature ne se pare,
Quand quelque grief de joie la sépare.

Voyez-la bien et remarquez son être;
Notez son œil couvert d'un sourcil triste;
Elle ne branle à dextre n'a senestre[2],
Dessus son sein[3] ne bouge sa main dextre,
En regardant le défunt en son gîte.
Bien il est vrai que ses soupirs vont vite,
Mais plus ne sont ses lèvres coralines,
Vu qu'elle a tant d'angoisses si malignes.

Ne peignez point Nature rubiconde,
Mais toute ombreuse et pleine de souci;
Ne la montrez fertile ni féconde,
Mais tout ainsi que pauvre et véréconde[4]
Quand elle voit son fruit mort et transi,
Son noble fruit qu'elle avait fait ainsi
Comme un miracle en humain personnage;
Et mort l'a pris en la fleur de son âge!...

... Peintres prudents le défunt vous aimoit;
Mettez Nature auprès de lui dolente,
Et le tirez[5] ainsi que s'il dormoit,
Ou si les yeux en veillant il fermoit.
Car point n'est mort de cause[6] violente,
Mais[7] est séché par langueur morne et lente,
Qui a maté ses beaux membres massifs
L'an de son âge environ trente-six.

Peignez Nature obscure, obnubilée,
Auprès du corps misérable éperdue,
Comme impossible à être consolée,
Comme Thamar par force violée,

1. Sainte. — 2. Ni à droite ni à gauche. — 3. *pis*. — 4. Modeste. — 5. Représentez. — 6. *d'achoison*. — 7. *Ains*.

Comme Vénus qui sa joie a perdue
Quand elle vit la personne étendue
De son mignon Adonis le très bel,
Ou comme Éva pleurant son fils Abel...

Malgré l'aide qu'elle attend de ses disciples, Peinture se rend compte, néanmoins, que la tâche qu'elle veut entreprendre dépasse ses forces, et elle cède la place à Rhétorique, plus capable de l'accomplir, grâce « aux mots dorés » que les Dieux lui dispensent.

Celle-ci commence, avec une modestie dont les rhétoriqueurs, ses fils, s'étaient fait une plaisante règle, par répondre qu'elle est trop « lasse, pauvre, humblette », pour réussir là ou Peinture a échoué. Si tu n'as pu représenter, lui dit-elle, la douleur de Nature,

Comment sera son deuil à moi dicible?

Invoquerai-je les Muses? Formerai-je lais et élégies? Hélas, je n'ai plus ni Virgile, ni Catulle; Alain Chartier[1], Millet[2], Greban[3], Robertet[4], Saint-Gelays[5] sont morts! Heureusement, parmi « mes orateurs », me restent

Mon Molinet moulant fleur et verdure,

Crétin, d'Auton[6] et quelques autres qui,

Vivant du lait des Muses et Grammaire,
Daignent ici leur chef-d'œuvre former,
Et déployer les biens de leur aumaire[7]
Pour secourir leur humble Jean Lemaire...

Que les musiciens se joignent à eux! Que Josquin[8] fasse

1. Alain Chartier, poète et prosateur français (1390? † vers 1430). — 2. Jacques Millet, poète français (1428? † 1466). — 3. Arnould Gréban, poète dramatique français (1420? † 1471?). — 4. Jean Robertet, voir ci-dessous, p. 49, n. 3. — 5. Octavien de Saint-Gelays, poète français (1468, † 1502). — 6. Jean d'Auton, poète et prosateur français (1465? † 1528). — 7. Armoire, écrin. — 8. Josquin Desprès, musicien français († 1521).

« un chant ainsi que de ténèbres » ; qu'Agricola[1], Hilaire[2], Enrart[3], Conrad[4], Prégent[5], leur apportent leur expérience, et, grâce à cette collaboration, ils triompheront de Mort et d'Envie qui ont poursuivi de leur haine ce « très sublime esprit. »

Le corps pourra bien retourner en cendre,
Mais le renom ne peut en oubli tendre,
Car nul bienfait jamais ne dépérit.
Pourquoi veuillez, sans longuement attendre,
Tant travailler[6] et à ces fins prétendre,
Que du bon comte on pût le los entendre,
Qui par tout siècle en triomphe fleurit!

C'est donc par l'effet d'une étrange lecture que M. Guy a vu dans ces pages que « Rhétorique avoue tristement son impuissance, déclare que son règne décline et pressent que l'avenir n'est pas à elle[7] ». Ce sont là des pensées que le rhétoriqueur Lemaire n'a jamais eues et que son texte même dément.

Quelque original qu'il fût dans son poème, il ne l'a pas conçu davantage sur « un plan vraiment neuf[8] », car il se souvenait évidemment, en l'écrivant, de la *Déploration sur le trépas de feu Okeghem*[9], *trésorier de Saint-Martin*, due à Guillaume Crétin[10]. Quelques vers de ce dernier feront voir la ressemblance des deux œuvres. Ici, c'est Musique qui chante les louanges du mort et s'y fait aider par des musiciens célèbres, Tubal, David, Orphée, Chi-

1. Alexandre Agricola, musicien allemand († 1506). — 2. Probablement Hylaire Penet, dit Toleron, chanteur à la chapelle Sixtine de 1514 à 1522. — 3. Peut-être Héniart, orthographié aussi Hanart, Heinart, Hanard. Il y eut deux Héniart, Martin et Jehan, tous deux chargés de fonctions musicales à Cambrai entre 1469 et 1483. — 4. Konrad Paumann, musicien allemand (1410? † 1473). — 5. Prégent, chanteur à la chapelle d'Anne de Bretagne de 1496 à 1498. — 6. *labourer*. — 7. H. Guy, *ouvr. cité*, p. 181. — 8. *Ibid.* — 9. Okeghem, musicien belge († 1495). — 10. Éd. Coustelier, 1723, p. 38 et suiv.

ron ; puis elle charge, non point Rhétorique, mais, ce qui revient au même, le rhétoriqueur Crétin de publier ce qu'il vient d'entendre et d'y ajouter tout ce qu'il sait à la gloire d'Okeghem. Et le rhétoriqueur, lui aussi, se fait modeste :

..... en l'affaire qu'ai pris
Besoin me fut qu'autre auteur mieux appris
Vint à présent mon sens ressuciter !

Que n'eus-je alors l'éloquence de Tulle[1]
Ou de Virgile, ou ceux qu'on intitule
Grands orateurs et poètes laurés !

Boèce où est-il ? Que ne me congratule ?
Où est Properce et Tiburce[2] et Catulle,
Pour recueillir tous leurs écrits dorés ?...
Hé, Chastellain et maître Alain Chartier,
Où êtes-vous ? Il me fut bien métier[3]
Avoir de vous quelque bonne leçon ;
Simon Greban[4], qui fûtes du métier,
Que n'avez-vous laissé pour héritier
Un Meschinot[5], un Millet[6], un Nesson[7],
Pour haut louer le mélodieux son,
La voix, le chant, la subtile façon
De ce vaillant renommé trésorier ?...

... Sus, Molinet, dormez-vous ou rêvez ?...
... O Saint-Gelays, révérend orateur,
Besoin seroit que fussiez or[8] auteur
De quelque lai pour adoucir mes plaings[9]...

et Crétin termine sa déploration en exhortant les meilleurs

1. Tullius Cicéron. — 2. Tibulle. — 3. Nécessaire. — 4. Simon Gréban, frère d'Arnould, poète dramatique français (fin du xve siècle). — 5. Jean Meschinot, poète français (1430 ? † 1491). — 6. Jacques Millet, voir p. 35, n. 2. — 7. Nesson, poète français de la première moitié du xve siècle. — 8. Maintenant. — 9. Plaintes.

musiciens du temps, Agricola, Després et d'autres, à composer un *Ne recorderis*

Pour lamenter notre maître et bon père....

Il est visible d'après ceci que Lemaire n'a guère inventé dans le rôle qu'il donne à Rhétorique et les paroles qu'il lui fait prononcer. Mais il est vrai que son poème est alertement écrit, et très curieux dans sa première partie, à laquelle ces noms de peintres de toutes écoles, et particulièrement de peintres italiens, donnent un parfum de Renaissance inattendu. L'œuvre a, par là, le mérite de nous faire connaître certains caractères de l'esprit de l'auteur, grâce auxquels nous pouvons commencer à nous représenter l'artiste qu'il est, au moment où le « recueille » Marguerite d'Autriche.

Paul Spaak.

(A suivre.)

PHILIBERT DE L'ORME

GRAND ARCHITECTE DU ROI MÉGISTE

(3e article[1]).

Nous ne sommes pas à bout des documents réunis par M. Roy sur Philibert de l'Orme, et c'est fort heureux. La figure de l'architecte des Tuileries est assez de premier plan pour qu'on ne craigne pas de s'y prendre à plusieurs reprises avant d'en tracer une image définitive. Cette fois, notre érudit collègue a groupé des renseignements relatifs à des ouvrages qu'il appelle « secondaires », mais qui ne peuvent être indifférents quand ils émanent d'un tel personnage[2].

Je n'en veux d'autre preuve que le marché passé par de l'Orme le 15 octobre 1550 avec Jehan de la Gente, ce maître maçon de Vincennes qu'il employait si volontiers, pour la construction d'une galerie voûtée au bout du jardin du château de Saint-Maur, du côté du parc. Les grands travaux de la demeure seigneuriale étaient achevés depuis cinq ou six ans, ou plutôt arrêtés faute d'argent, car le cardinal, comme ses frères, dépensait sans compter aussi bien pour le service du roi que pour la satisfaction de ses goûts de faste et de représentation. Il lui avait fallu se borner pour le château à un seul corps de bâtiment au lieu

1. *Revue du Seizième siècle*, 1916, p. 143; 1917, p. 75.

2. Maurice Roy, *Philibert de l'Orme à Paris (1546-1559)*. Paris, 1921, in-8°. Plusieurs des documents, reproduits ou mentionnés dans cette brochure, avaient déjà figuré dans l'ouvrage du même auteur : *Le sculpteur Pierre Bontemps*, 1911.

du plan grandiose dressé par de l'Orme. Mais le révérendissime cardinal, à défaut d'édifices princiers, se contentait au besoin de travaux d'agréments. Il avait avant tout la passion bâtissante[1]. Le devis de cette grande galerie à piliers rustiques, de 58 mètres de long sur 5 environ de large, avec cabinet de repos à une extrémité et couloir pour communiquer avec le parc, marque évidemment le retour de Jean du Bellay dans son « paradis de salubrité, aménité, sérénité, commodité, délices ». Son premier soin avait été de mettre les ouvriers en chantier; le marché avec Jehan de la Gente indique que le 15 octobre une partie des fondations était déjà creusée.

Une fois de plus, ce menu fait nous permet de préciser « l'actualité » des allusions de Rabelais. J'avais supposé que la citation élogieuse du *Quart Livre*, paru en 1551, à l'adresse de « messer Philibert de l'Orme, grand architecte du roi mégiste », se rapportait à des relations nouées à Rome lors du premier voyage d'Italie, ou à Saint-Maur au moment de la construction du château. Mais Rabelais n'a pas la mémoire si longue. S'il fait place à de l'Orme dans le livre qu'il achève sur l'invitation du cardinal de Châtillon et du roi, c'est qu'il vient de le voir sur son chantier dans le parc de Saint-Maur, qu'il s'est assis avec lui à la table du cardinal, et qu'à propos de la belle galerie voûtée on a discuté de Vitruve et des mérites de l'architecture néo-classique[2].

1. Le cardinal était arrivé de Rome, malade, à la fin d'août. On voit qu'il n'avait pas perdu de temps pour mettre son architecte à l'œuvre dès son rétablissement. Il lui avait, comme arrhes, octroyé un canonicat à Notre-Dame le 5 septembre.

2. Dans mes « conjectures sur Medamothi » (*Revue des Études rabelaisiennes*, 1911, fasc. IV), je m'étais demandé si les tableaux de Charles Charmois, la suite des tapisseries de l'*Histoire d'Achille* et l'épisode de *Térée et Prognée* n'avaient pas réellement existé à Saint-Maur. Je ne voudrais pas sortir des suppositions, mais je ferai remarquer combien l'expression « en Theleme, à main gauche, entrans en la haulte galerie », semble se rapporter à la nouvelle galerie construite par de l'Orme. Qui sait même si tout le chapitre (ajouté à l'édition de 1548 après le retour du cardinal) n'est pas une

*
* *

Quelques années plus tard, de l'Orme construit ces fameuses écuries des Tournelles que nous ne connaissons que par la mention de l'*Instruction de monsieur d'Yvry* : « Aussi les escuryes des Tournelles qui sont fort belles. »

C'était un véritable petit domaine que cette résidence favorite de Henri II. François Ier y élevait toutes sortes d'animaux et la ménagerie était encore fort bien montée sous son successeur. Le concierge de l'hôtel, Dimitre Paléologue, qui avait du temps du feu roi la charge des chameaux, avait conservé la haute main sur les bêtes; mais chaque animal avait son gardien. Un lion était confié à Michel Scoffier, une once à Laurent Soriot, un dromadaire à Pierre Destaiz, un léopard à Cornely Lypardy. Il y avait un troupeau de daims et des braconniers qui leur tiraient des coups d'arbalète. Henri II possédait même un sauvage, dont François de la Vacherie était gouverneur.

Sans doute, cette ménagerie n'éclipsait pas celle des Strozzi, à Florence, qui avait si fort enthousiasmé Rabelais. Mais les Parisiens, tout de même, savaient comment étaient faites les bêtes féroces et exotiques. Dès 1548, de l'Orme travaille à l'hôtel et y installe une fontaine dont les eaux viennent de Belleville. En 1549, il y élève dans le parc cette grande salle en charpente, pour les fêtes de l'entrée du roi, dont M. Roy nous a donné naguères les détails de construction et de décoration[1]. Enfin, de 1554 à 1556, il édifie des écuries monumentales de 62 mètres sur 7 mètres environ, avec deux portes en pierre de taille dont il a fait le dessin.

Nous ne connaissions non plus les travaux de Ph. de l'Orme à l'Arsenal que par le passage de l'*Instruction :*

relation des objets d'art et des animaux exotiques achetés par du Bellay ou rapportés par lui d'Italie pour embellir sa galerie et son parc ?

1. *Revue du Seizième siècle*, t. V, p. 209 et suiv.

« L'Archenac et magazin de l'artillerie à Paris, il y a beau commencement de pouvoyr fayre ung bon mesnaige. » Nous savons désormais qu'il s'agit de trois grandes « granges » (halls), l'une de 100 mètres de longueur sur 8 mètres, construite en 1547 pour servir d'atelier de fonderie; les deux autres de 84 mètres, terminées par des pavillons à chaque bout, et élevées en 1551 pour servir d'ateliers aux charpentiers et abriter les affûts. En même temps, un portail monumental décore l'entrée près de l'église des Célestins. C'est Jehan Marchand qui soumissionne les travaux de maçonnerie et Sibec de Carpy, l'habile artiste de Fontainebleau, qui est chargé de la menuiserie.

*
* *

Je passe des chapitres, comme celui du mobilier du dortoir des novices aux Cordeliers de Paris (1554), du pavillon à l'abbaye royale de Montmartre (1555), des ponts de Paris, du Palais de Justice, du Grand et du Petit Châtelet, de la bastide Saint-Antoine, de l'hôtel de Bourbon, de l'hôtel de Reims, travaux exécutés pendant que de l'Orme a la surintendance des bâtiments et sur lesquels il exerce certainement une direction. Il n'y aurait pas grand'chose à dire non plus de l'hôpital Saint-Jacques-du-Haut-Pas, cité dans l'*Instruction*, si le marché du 24 janvier 1555 (n. st.), prévoyant la construction de « deux corps d'hostel en potence... à deux ou trois estaiges de haulteur, comprins cellui du rez de chaussée », et distribués en petites chambres de neuf pieds carrés desservies par un couloir central, ne devait faire écarter l'attribution à Saint-Jacques-du-Haut-Pas du « plan de l'Hostel-Dieu » ajouté à l'édition de 1626 du livre *Livre d'architecture*.

Mais nous prenons un tout autre intérêt aux détails sur le petit hôtel que de l'Orme s'était fait construire rue de la Cerisaie. Henri II avait accordé, on le sait, à son architecte, un logement dans l'hôtel d'Étampes, en face des Tournelles. Mais cela n'empêchait pas de l'Orme de spé-

culer sur les terrains et les logements. En 1546, alors qu'il demeurait rue des Juifs, il faisait acheter par Antoine Macault, valet de chambre ordinaire du roi et qu'il faut évidemment mettre au nombre des « hommes doctes » dont il aimait à s'entourer, la vingtième place du lotissement des terrains mis en vente par les religieux de Sainte-Catherine de la Couture. Mais, en 1547, il abandonne à Denis Gouffier la suite de son bail de la rue des Juifs et, en 1548, il recède son emplacement de la Couture à Pierre Le Gay, trésorier des guerres. C'est seulement le 15 août 1550 qu'il achète le terrain nécessaire pour construire son hôtel (provenant de l'aliénation de l'hôtel d'Étampes) et le 4 octobre 1555 qu'il passe marché avec Jehan de la Gente pour l'exécution des travaux. Le maître maçon étant venu à mourir, c'est Nicolas Potier, l'entrepreneur de l'hôpital Saint-Jacques, qui élève, de 1555 à 1558, le petit hôtel dont de l'Orme était si fier qu'il nous en a laissé la façade dans son *Livre d'architecture*.

*
* *

Un dernier point.

De l'Orme, a-t-on répété trop complaisamment, représentait la tradition nationale contre les innovateurs d'outre-monts, qui prirent leur revanche à la mort de Henri II sur le dieu des maçons disgracié. Tel n'est pas mon avis. Non seulement de l'Orme dans sa doctrine ne se sépare pas des Vitruviens, mais encore il entretient dans sa carrière d'étroits rapports avec eux. Cependant, il semble bien qu'au château de Madrid il soit entré en conflit avec Jérôme della Robbia et qu'il l'ait forcé à lui abandonner le terrain. Je ne reprendrai pas la question du plan primitif. Qu'il soit de della Robbia ou de Pierre Gadier, les travaux étaient très avancés quand le surintendant prit ses fonctions, en 1548. Le point important est qu'il conserva les mêmes ouvriers, François et Jérôme della Robbia, à leur tête. Ce dernier, quatre ans après, porte encore le titre

d'« architecteur du roy en son bastiment de Boullongne[1] ». Mais l'année suivante della Robbia est retourné à Florence. Le classicisme intransigeant de de l'Orme n'avait pas voulu faire place dans les nouveaux travaux aux admirables terres émaillées de l'Italien, et il nous le dit en propres termes : « Je n'en voulus faire user comme l'on avoit faict auparavant, pour autant qu'il semble qu'elle n'est pas convenable avec les maçonneries, principalement quand on l'applique par dehors œuvre. »

On reconnaît bien là le sévère disciple de Vitruve qui condamnait d'un trait de plume la délicieuse fantaisie sculpturale de la Pré-Renaissance : « Point de feuillage ny basse taille qui ne r'amassent qu'ordures, villennies, nids d'oyseaux, de mousches et semblable vermine. » Ce bâtisseur grisé d'antiquité, dont l'influence sur la Renaissance classique se révèle tous les jours plus impérieuse à mesure qu'on retrouve sa main dans les édifices royaux ou privés de son temps[2], n'était pas sensible à la grâce un peu molle, mais si française, des belles demeures de la Touraine ou de l'Ile-de-France, pas plus qu'aux gentilles inventions des villas italiennes de la Toscane ou de l'Ombrie.

Henri Clouzot.

1. Procuration du 1er avril 1552 donnée à Augustin Thierry, tailleur de pierres.

2. M. Roy, dans son étude sur le *Livre d'heures de Henri Canelle*, admet que l'hôtel de Canelle à Tonnerre, bâti vers 1536, a pu être élevé sur les plans de Ph. de l'Orme. Il apporte à l'appui de sa conjecture la procuration donnée par le grand architecte en 1559 à Jacques Canelle, frère de Henri Canelle, pour résigner son office de maître des comptes en faveur de Jehan Morin. Cependant, la reproduction de l'hôtel donnée par M. Roy semble en rattacher le dessin à un maître d'œuvre attardé de la Pré-Renaissance plutôt qu'à un néophyte tout frais imprégné de néo-classicisme.

DE RABELAIS A MONTAIGNE

LES VOCABLES EN *-EN*, *-ÉEN*, *-IEN*.

(2° article[1]*.)*

-IEN (suite).

Arcanien. — 1571. Acheloys *Arcanien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 3b.)

*Archadien. — [1550.] 1565. Jupiter ... premier aux durs *Archadiens* ... bailla loix. (J. Bouchet, *Le Parc de noblesse*, 3a.) — (Jodelle, II, 122.)

Archimagien. — 1578. Maximin *Archimagien*, ou le prince des Magiens fit le semblable. (Nicefore, *Histoire ecclesiastique*, trad. D. Hangart, 174a.)

Archimedien. — [1574.] Mais le petit d'un mesuré sejour Ne peut durer qu'une nuit, et un jour, Loin de ta main, plus qu'*Archimedienne*. (Cl. de Buttet, *Œuvres poétiques*, éd. 1877, 215.)

Ardien. — 1557. Les Autariens ... furent dechassez par les *Ardiens*. (Appian, trad. Cl. de Seyssel, 643.)

Arechien. — 1562. Es costes de laquelle [mer Noire] du costé d'Asie y a les Meoticiens, Valiens, Serbiens, *Arechiens*, Zingiens et Plesiens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 206.)

Arethusien. — 1578. Les Heliopolitains et *Arethusiens* habitans de Syrie. (*Histoire ecclesiastique nommée Tripartite*, 103.)

*Argien. — [1560.] Les filles d'Achelois ... Virent ... les soudars de Jason Ramer la barque *Argienne* [parlante 1551-1552] Sur la mer Sicilienne. (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, II, 381.) — [1559.] Les Myceniens ... ne vouloient point obéir aux *Argiens*. (Diodore, trad. Amyot, éd. 1585, 199.) — (Baïf, II, 139.) — [1575.] La contrée *Argienne*. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 132a.) — 1582. *Argienne* jeunesse. (Virgile, trad. R. et A. Le Chevalier,

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. VII, p. 145.

223b.) — 1589. Danaus en priant Apollon Lycien, S'asseura au combat du taureau *Argien*. (C. de Beaujeu, *Les Amours*, 55b.)

Argivien. — 1600. Nous sçavons ce qu'a faict la gent *Argivienne*, Et le sort impiteux de la ville Ilienne. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 796.)

Aricinien. — 1586. Le peuple Romain ... pris pour arbitre entre les Ardeates et les *Ariciniens*, s'adjugea les terres dont ils estoient en debat. (Tite-Live, trad. B. de Vigenere, 295.)

Arien. — 1562. Les plus belliqueux de tous les Arabes, sont les Cembanes, et *Ariens*. (Pline, trad. A. du Pinet, I, 238.)

Arismapien. — Rabelais. — Dans sa traduction de Pline, A. Du Pinet écrit partout « les Arimaspes ».

Aristotelien. — [1561.] Voyla, Deneux, voyla, mon Galien, mon exercice *Aristotelien*. (N. Ellain, *Œuvres poétiques*, éd. 1861, 41.)

Arithmeticien. — [1550.] Ce milieu (qui est Vertu) n'est pas ainsi que le Milieu des *Arithmeticiens*. (Gello, *La Circe*, trad. [D. Sauvage], seigneur Du Parc, éd. 1554, 301.) — 1584. Nous tenons que le Phenicien Fut premier appellé *Arithmeticien* Comme emploiant son mieus à l'avare trafique Qui doit, vassale, hommage à nôtre arithmetique. (J.-E. Du Monin, *L'Uranologie*, 22a.)

Armenien. — 1571. Amome *Armenien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 13b.) — 1573. Les Grecs, les Suriens et *Armeniens* (qui sont troys noms de nation), les Jacobites, les Georgiens et Nestoriens (qui sont troys noms de secte). (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau, 615.)

Arrachoziens. — 1585. Alexandre ... enseigna aux Hircaniens de contracter certains mariages : aux *Arrachoziens*, à labourer la terre : aux Sogdoniens, à nourrir leurs parens vieux, et ne les faire point mourir. (Jehan Cotreau, *Sermons sur les dix playes d'Egypte*, 7b.)

Arrebacien. — 1562. Le païs ... où est le Royaume d'Arragon, et les *Arrebaciens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 107.)

*Arrien. — [1563.] Voulez-vous ressembler à ces fols Albigeois ... Ou à ces *Arriens*, qui par leur frenaisie Firent perdre aux Chrestiens les villes de l'Asie ? (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, VI, 15.) — 1571. Heresie *Arrienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 125a.) — 1584. Voir Alogien. — [1566. Les Arriens. (Lavardin, *Confession catholique*, 141.)]

Arsicodanien. — 1562. Puis on entre sur les *Arsicodaniens*, et au pays des Vadeens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 237.)

Artasien. — 1573. *Artasiens* tuent tous les Turcs, qui tenoient garnison en leurs villes. (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau. Table.)

Arthesien. — 1548. Les hommes de nostre pays *Arthesien.* (P. Le Fébure, *La Perle precieuse evangelique*, + 4b.)

Arthisien. — [1530.] Plourez, plourez, Hennuyers, Bourguignons, Tous Brabançons et vrais *Arthisiens.* (*Recueil de poésies françaises*, XI, 96.)

Artien. — Rabelais.

Artisien. 1 = Arthisien. — Voir Bethunien.

Artisien. 2. — [1550.] 1565. Ung tas d'*artisiens* Et nobles nez, et gens mercuriens. (J. Bouchet, *Le Parc de noblesse*, 57b.)

Arvisien. — (Amyot, *Œuvres morales*, éd. 1581, 285 H.) — 1582. Voir Nectarien.

Asaliensien. — 1578. Voir Anthedonien.

Ascalonien. — 1559. Les Pheniciens ... estans guerroyez par le roy des *Ascaloniens*, allerent par mer. (Trogue Pompée, trad. Cl. de Seyssel, 55a.)

Ascanaxien. — 1558. Gomor eut trois fils : dont l'un estoit nommé Aschanaxes, et de cestuy sont descenduz les *Ascanaxiens*, que les Grecs ont appelez Rheginiens. (Josephe, *Antiquitez judaïques*, trad. F. Bourgoing, 9.)

Ascanien. — 1562. Lac *Ascanien.* (Pline, trad. A. Du Pinet, II, 523.)

Aschanaxien = Ascanaxien. — 1561. (Zonare, trad. Ian de Maumont, 36 C.)

Asenien. — 1562. Quant aux *Aseniens*, ils ont trois bonnes villes souz eux. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 229.)

*Asien. — [1563.] Arrius fit l'entrée Au Turc qui surmonta l'*Asienne* contrée. (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, VI, 22.) — (Baïf, III, 56.)

Asoïen. — 1562. Il y a encores quatre autres nations qui sont des Indes, assavoir les Peucolaïtes, Arsagalites, Gereteens, et *Asoïens.* (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 220.)

Asopien. — 1571. Ægine *Asopienne.* (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 5b.)

Aspendien. — 1562. Le vin *Aspendien* est tenu comme excommunié, car on ne s'en sert point es sacrifices. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 545.)

Assirien = Assyrien. — [1556.] Voir Arabien.

Assisien. — 1571. Cordeliers *Assisiens.* (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 67b.)

Assissinien. — 1573. La secte des *Assissiniens.* (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau, 336.)

Assyrien = Assirien. — Rabelais. — 1562. Les *Assyriens*, et Cal-

deens appellent le Soleil, Bel. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 230, note en marge.)

Astabarrien ou Astarbarrien. — 1558. De Sabbathes sont descendus les Sabbatheniens, que les Grecs ont nommez *Astabarriens* : et les Sabacteniens ont pris origine de Sabadas. (Joseph, *Antiquitez judaiques*, trad. F. Bourgoing, 10.)

Astrologien. — [1550.] 1565. Par secretz moiens, Perdent leurs sens les *Astrologiens*. (J. Bouchet, *Le Parc de noblesse*, 48a.) — 1551. De Guien Bonate *astrologien*. (Platine, *Vies des Papes*, 319.) — [1558.] Les predictions *Astrologiennes*. (P. de Tyard, *Mantice*, éd. 1573, 31.)

Astronomien. — [1550.] 1565. Parlons apres les Astrologiens Ou aultrement des *Astronomiens*. (J. Bouchet, *Le Parc de noblesse*, 97b.)

Asturien. — 1556. Les ambassadeurs des *Asturiens* et de ceulx de Galice estoyent venus le congratuler de ses victoires. (*Deux livres de Paul Æmile*, trad. S. de Monthier, 124b.)

Astypalæien. — (Amyot, *Vies*.)

Athanasien. — 1578. Ils ne parleroyent point à eux, s'ils ne chassoyent de leur congregation les *Athanasiens* et Pauliens. (*Histoire ecclésiastique tripartite*, trad. D. Hangart, 58.)

Athenien. — 1530. Voir Aenien. 1. — Rabelais. — 1562. Les *Atheniens* determinent le jour entre deux soleilz couchans. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 84.) — O peuple *Athenien*. (J. Passerat, *Poésies françaises*, éd. 1880, I, 125.) — Etc.

Atheniensien. — 1531. Le parler de chose ou manifeste raison ne se peult rendre (par statut *Atheniensien*) est dampné et reprouvé. (*Le Peregrin*, l. 92.) — 1550. Timon *Atheniensien* ... a esté appellé Misantropos. (Cicéron, *Le Livre d'amytié*, trad. I. Collin, 9b. — Au fol. 99a, on lit : « Un vieillard Athenois ... rire des Atheniens. »)

Atintanien. — 1562. Ceste ville rapporte sa fondation à Pelops, ou aux Pisans, ou bien aux *Atintaniens*, qui tous estoyent venuz de Grece. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 114.)

*Atracien [non signalé par Marty-Laveaux.] — 1552. Las! Meline me tient dans un etroit lien, Que, ni les charmes fortz de la voix Circïenne, Ni les juz pressurez par une *Atracïenne*, Ne pourroyent denouer tant Amour me fait sien. (J.-A. de Baïf, *Les Amours*.)

Atrien. — [1554.] La grave fureur *Atrienne* N'esgalle encores point la tienne. (J. Tahureau, *Poésies*, éd. 1869, II, 101.)

Atropatenien. — [1559.] Les *Atropateniens* sont peuples de la Medie. (Amyot, *Vies*, éd. 1567, 1918.)

Attacien. — 1562. Là aussi est la region des *Attaciens*, qui ont leurs costaux exposez au soleil. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 214.)

Attacorien. — 1562. Par delà les *Attacoriens*, on trouve les Tyriens, Tochariens et les Casyriens qui tiennent déjà des Indes. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 214.)

Attalien. — 1584. Onque non pour l'avoir *Attalien* les pourras tu mouvoir. (Horace, trad. L. de la Porte, 2.)

Attasinien. — 1562. Par dessus ces contrées, on entre es terres des Corasmiens, Gandariens, *Attasiniens*, Paricaniens, ..., Parrhasiniens, Maratianiens, Aorses, et Geleens, que les Grecz appelloyent Cadusiens, et au pays des Matiens. (Pline, trad. A. du Pinet, I, 213.)

Aucherien ou Auchetien. — 1562. Au dessus de Taphre, allant en terre ferme, on trouve les *Auchetiens*, par où passe le fleuve Hypanaris : et les Neuriens, qui sont sur le fleuve Borystenes. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 157. — La Table porte : *Aucherien*.)

Auguturien. — 1562. De là on rencontre la riviere de Manaïs, et la contrée des *Auguturiens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 224.)

Aurelien. — 1570. Par la loy Sempronienne, que mist en avant C. Gracche, ... la loy Plancienne, ... la loy Cornelienne, que mist en avant L. Sylle, ... Finalement, par la loy *Aurelienne*, que mist en avant M. Aurele Cotta estant Preteur, l'un et l'autre estat jugea, à sçavoir du Senat et des Chevaliers. (S. Augustin, *De la Cité de Dieu*, trad. G. Hervet, I, 71.)

Auronicien. — 1562. Les Pelasgiens, les Arcades, les Siciliens, les *Auroniciens*. (Pline, trad. A. du Pinet, I, 116.)

Auruncien. — 1580. Par une seule rencontre furent les *Aurunciens* mis en route. (Tite-Live, trad. B. de Vigenere, 203.)

Ausonien. — 1562. Et par delà le mont Circelo, ceux de Terracine y mirent la griffe, aussi firent les Osciens, qui estoient de la Terre de Labour, et les *Ausoniens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 116.) — 1571. Camille *Ausonienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 44b.) — 1578. Du Tybre *Ausonien* les courses inhumaines. (Cl. Hesteau, *Œuvres poétiques*, 5b.)

*Austrasien. — La gloire *Austrasienne* De nom et foy Chrestienne Sur toutes reluira. (J. Du Bellay, *Poésies*, éd. Courbet, II, 439.) — 1573. D'Happlaincourt la race tienne Et la maison ancienne Ayme le sang Guysien, Et fidelle tousjours prise Les gestes et l'entreprise Et l'honneur *Austrasien*. (G. Du Preau, en tête de sa traduction de l'*Histoire* de Guill. de Tyr.) — 1578. Aucuns estiment que les Quades soyent les *Austrasiens*, aucuns que ce soyent les Silesiens. (Nicefore, *Histoire ecclesiastique*, trad. D. Hangart, 272b.) — 1579. L'armée de luy et de ses cousins s'allerent rencon-

trer aupres d'un village nommé Lotophaum ... où la tuerie des *Austrasiens*, et la victoire des Clotariens fut grande. (N. Vignier, *Sommaire de l'histoire des François*, 66.)

Austrichien. — Là, comme General, dom Jean l'*Austrichien* Luit ainsi qu'un Soleil. (*La Lepanthe* du Roy d'Escosse, trad. Du Bartas, vers 151.)

Austrien. — 1605. L'honneur des *Austriens* courageux et vaillant. (P. de Deimier, *La Nereide*, 105.)

Autarien. — 1557. Voir Achilleien.

Avanticien. — 1562. La ville de Martegues, est une des villes maritimes des *Avanticiens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 111.)

Avernien. — 1582. Lac *Avernien*. (E. Du Monin, *Nouvelles œuvres*, 224.)

Azonien. — 1562. Il y a aussi les *Azoniens*, Siciliens montaignars, et les Orontiens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 229.)

Azotien. — 1549. Ayans les enfans d'Israël guerre à l'encontre des *Azotiens*. (*Le parrangon de vertu*, 129b.) — 1558. Les *Azotiens* pressez de telles horribles calamitez, ..., cogneurent bien que l'arche en estoit cause. (Josephe, *Antiquitez judaiques*, trad. F. Bourgoing, 160.)

Babilonien. Babylonien. — Rabelais. — 1550. Diogenes *Babilonien* grand philosophe Stoïque. (*Offices* de Cicéron, trad. I. Collin, 136a.) — 1571. Bitume *Babylonien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 36b.)

*Bacchien. — (Baïf, II, 210.)

*Bactrien. — 1562. Mont Cophantus, qui est en la region des *Bactriens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 99.) — [1578.] Plus noble que la [pierre] *Bactrienne*, Laconienne, ou Cyprienne. (R. Belleau, éd. 1592, 44b.)

Baïfien. — [1554.] La belle *Baïfienne* pucelle. (J. Tahureau, *Poésies*, éd. 1868, I, 83.)

Baioarien. — 1579. Sous le nom de Germains ou en particulier d'Allemans, Sueviens, *Baioariens*, Saxons et Turingiens. (N. Vignier, *Sommaire de l'histoire des François*, 118.)

Baisien = Bezien. — 1579. Les filz de Sathan, de secte *Baisienne*, T'arracherent des mains et de la mere tienne. (Cl. de Pontoux, *Œuvres*, 283.)

Balendien. — 1562. Les *Balendiens*, ou Bandoliers. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 162.)

Banurrien. — 1562. Maintenant les Getuliens en occupent une partie, et les *Banurriens* l'autre. (Pline, trad. A. Du Pinet, 169.)

Barcien. — 1550. Or tenoient les *Barciens* et les Hesperites le party de Thymbron. (Diodore, trad. Cl. de Seyssel, 11b.)

Barcinien. — (Amyot, *Vies*.)

Bargenien. — 1562. Aussi les appelle-on [les Volges] *Bargeniens*, ..., Syreciens, Daremiens, et Domazaniens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 241.)

Basauchien = Bazochien. — Rabelais.

Basilidien. — 1578. Les Menandriens, Marcionistes, Carpocrathiens, Valentiniens, *Basilidiens*, et Saturniens sont descendus des dessusdits [heretiques]. (Nicefore, *Histoire ecclesiastique*, trad. D. Hangart, 78a.) — 1584. Voir Alogien.

Bastien. — « danse *Bastienne*. » (Rabelais.)

Batenien. — 1562. Là aupres sont les contrees des Syrmates, Oxiens, Heniochiens, *Bateniens*, ..., et Bactriens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 213.)

Bathimien. — 1562. La contree des *Bathimiens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 236.)

Bathyllien. (Amyot, *Œuvres morales*, éd. 1581, 418 F.)

Bavarien. — 1579. Les *Bavariens* furent contraints de faire droit aux fils de Grimold. (N. Vignier, *Sommaire de l'histoire des François*, 91. — On lit Bavarois à la p. 90.)

Baverien. — 1562. Les Hongres vainqueurs firent gros dommage, excez et outrages aux Suaves, François, Orientaux, *Baveriens* et Autrichois. (Carion, *Croniques*, trad. I. Le Blond, 187a.)

Bavien. — 1579. Pour baver ta *Bavienne* bave. (Guy Le Feure de la Boderie, *Meslanges poetiques*, 91b.)

Bazochien = Basauchien. — [1536.] Que du grief feu de sainct Anthoine Soit ars le cardinal le Moyne Ennemi des *Bazochiens*. (Marot, *Œuvres*, éd. 1731, II, 151.)

Beaucien. — 1582. D'épis barbotés aiant comblé la Beauce L'a vêué [*sic*] des appas de l'Arabique sauce, Affin que l'Arabois aide le *Beaucien*. (J.-E. Du Monin, *Nouvelles œuvres*, 12.)

Bebrycien. — [1575.] Combat ... entre Pollux et Amicus Roy des *Bebryciens*. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 208a.)

Belgien. — 1582. L'Aquitain, le Celte, le *Belgien*. (J.-E. Du Monin, *Nouvelles œuvres*, 16.) — 1582. Nature, coustumes, et qualités des *Belgiens*. (Guicciardin, *Description de tous les Pais-Bas*, Table, v° Nature. — Le texte, p. 29, porte : Le peuple Belgic, les Belges; mais non : Belgien.)

Bellien. — 1560. Litennon capitaine des Numerentains ... declara que

les *Belliens*, Titthiens, et Arvaces se soumetoient à la mercy de Marcel. (Appian, *Histoires*, trad. Ph. des Avenelles, 19ª.)

Beniamien. — 1561. La tribu *Beniamienne*. (Zonare, *Histoires*, trad. I. de Maumont, 116 A.) — [Seigneurs Beniamites. (Ibid.)]

Beocien = Bœotien. — 1530. Quand Alexandre deffist Thebes, il bailla leurs terres aux *Beociens*, qui estoient alentour. (Diodore, trad. Cl. de Seyssel, 7b.) — [1582.] Conseil grandement Beotique. (Lucian, *Œuvres*, trad. F. Bretin, 489.)

Berecinthien. *Berecynthien. — Telle que dans son char la *Berecynthienne* ... telle se faisait voir ... ceste ville ancienne. (J. Du Bellay, *Poésies*, éd. Courbet, II, 268.) — 1571. Atys *Berecynthien*. Cymbale *Berecynthienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 26ª, 74b.) — 1573. Ainsi (maison) ancienne, Que la *Berecintienne*, Tu marcheras si tu veux. (G. Du Preau, *Odes*, en tête de sa trad. de l'*Histoire* de Guill. de Tyr.)

Berengarien. — 1584. Voir Alogien.

Bernien. — 1558. Une partie des Cantons [de Suisse] s'esleva et print les armes contre l'autre, à sçavoir les *Berniens*, Baslois, et de Surich ... contre les catholiques, à sçavoir les Lucerniens, Suintenses, Subsylvains, Ursienses, et Zugenses. (S. Fontaine, *Histoire catholique de nostre temps*, 198ª.)

Bertamien. — 1584. Voir Alogien.

Besbien. — 1562. Nature ... a escarté ... l'isle des *Besbiens* d'avec la Bithynie. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 89.)

Bessien. — 1557. Les autres peuples voisins par creinte se rendirent à lui, comme les Ippasiens, et les *Bessiens*. (Appian, trad. Cl. de Seyssel, 664.)

Betanien. — 1574. (Du Bartas, *La Muse chrestienne*, V, 1b.)

Betasien. — 1562. D'avantage y a ... les Tungres, Rinuciens, Frisons, *Betasiens*, et les Leuciens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 161.)

Bethagathonien. — 1578. Voir Anthedonien.

Bethulien = Betulien. — 1586. La veufve *Bethulienne* Prist en main le coustelas Dont, hardie, elle mit bas la teste Holofernienne. (*Cantiques* de Maisonfleur, 34b.)

Bethunien. — 1508. Si tu parles rien de travers En toutes tes rimes et vers Qui leur puist eschauffer le front Que desplaisir ilz t'en feront S'ilz te rencontrent à l'esquart Et fusses tu cent fois Picquart Ou Flament ou Artisien Voire de vray *Bethunien* Si seras tu bien resveillé. (Damerval, *Le Livre de la Deablerie*, H 6b.)

Betulien = Bethulien. — 1561. La brave saillie, que firent les *Betuliens* sur les Barbares Assyriens. (Zonare, trad. I. de Maumont.

Table. — Ce mot n'est pas dans le texte, p. 515.) — 1574. Le mont *Betulien*. (Du Bartas, *La Muse chrestienne*, B 4[a])

Bezecenien. — 1558. Adonibezee, c'est à dire seigneur des *Bezeceniens*. (Josephe, *Antiquitez judaiques*, trad. F. Bourgoing, 137.)

*Bezien = Baisien. — [1562.] L'un est predestiné, et l'autre ne l'est pas, Et l'autre enrage apres l'erreur Muncerienne, Et bien tost s'ouvrira l'escole *Bezienne*. (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, VI, 21.)

Biblien. — 1508. Bons grammairiens, bons artistes, Bons *bibliens*, bons decretistes. (E. Damerval, *Le Livre de la Deablerie*, T 4b.) — [? 1521.] Les unes sont *bibliennes* rebelles. (J. Babelon, *La Bibliothèque française de F. Colomb*, 261.)

Bibractien. — 1588. Autun, ... tu fus outragee Par un nombre infiny d'armez Helvetiens, Qui trouverent leur mort aux champs *Bibractiens*. (F. Perrin, *Centuries de sonnets*, 76b.)

Bipedimien. — 1562. Plus bas on trouve les Monesiens, ... Item les ..., Camponiens, ..., *Bipedimiens*, Sassuminiens, Vellatiens, ..., et finalement les ... Osquidatiens du plat païs, Succasiens, ..., les Semnatiens, ..., et le pays d'Agenois. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 162.)

Bisaltien = Bizaltien. — 1562. La contrée des *Bizaltiens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 145.) — Les deux graphies se lisent sur la même page.

Bisantien = Bizancien = Bysancien. — 1530. Ilz envoyerent incontinent vers les *Bizanciens* par mer pour avoir de eulx gens, harnois. (Diodore, trad. Cl. de Seyssel, 24a). — 1605. Il vit à son costé ce preux Venitien Blessé cruellement du traict *Bisantien*. (P. de Deimier, *La Nereide*, 135.)

Bistonien. — 1562. La terre et le lac des *Bistoniens*. (Pline, trad A. Du Pinet, I, 146.) — 1600. Les chevaux du Roy des Traciens, qui paissent carnassiers és parcs *Bistoniens*. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 730.)

Bithinien = Bythinien. — 1588. Quiconque écumer Fait sous la nef *Bithinienne* L'eau de la mer Carpathienne. (Horace, *Odes*, trad. R. et A. Le Chevalier, 20b.)

Bithynien. — 1557. Les *Bithyniens* estoient en plus grand nombre. (Appian, trad. Cl. de Seyssel, 464.)

Bitynien. — 1571. Borée *Bitynien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 203b.)

Bizaltien = Bisaltien.

Bizancien = Bisancien.

Blemmien. — [1575.] Les *Blemmiens*, et les Cimbriens, ... faisoient

en partie le semblable qui a esté dit des Gaulois. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 28a.)

Blesien. — 1578. Jean Allaire *Blesien* [signe ainsi un sonnet où on lit au vers 8 : « nostre païs Blaisois », dans] (Cl. Hesteau, *Œuvres poétiques*).

Bochien. — 1562. La riviere de Mulelacha limite la contrée des *Bochiens*, et Massesuliens, qui est aujourd'huy le Royaume de Fez. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 170.)

Boëmien = Bohemien. — 1579. (N. Vignier, *Sommaire de l'histoire des François*, 141, etc.)

Bœotien = Beocien. — [1556.] Jadis Asope, estant Roy De la gent *Bœotienne*. (La Peruse, *Œuvres*, éd. 1867, 90.) — 1571. Aegine, Aganippe, Aulide *Bœotienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 5b, 8a, 27b.)

Bohemien. — 1566. Les *Bohemiens* schismatiques. (Lavardin, *Confession catholique*, 233b.) — 1584. Les *Bohemiens* viennent apres, qui usent en partie des superstitions d'iceux Samogithiens. (Chalcondyle, trad. B. de Vigenere, 175.)

Boïen = Boyen. — 1562. Des *Boïens* [c'estoyent Bourbonnois ou Bavarois], qui habitoyent en celle contrée, il n'en est plus de mention. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 128.)

Borborien. — 1584. Voir Alogien.

Borgodien. — 1562. Les contrees des Nochetes, Zurachiens, *Borgodiens*, Catareens, et Nomades. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 235.)

Boristhenien. — 1582. Cest Abauchas arriva en la cité des *Boristheniens*. (Lucian, *Œuvres*, trad. F. Bretin, 451.)

Bosphorien. — [1578.] Nous voyons que la mer Atlantique Se desborde plus loin que ny la Ligustique, Ny la *Bosphorienne*. (Du Bartas, *Sepmaine*, éd. 1585, 258.) — 1579. Mon vol plus qu'Icarien Du beau flot *bosphorien* J'iray percher sur la rive. (Horace, *Odes*, trad. J. Mondot, 74a.)

Bottieien. — (Amyot, *Vies*.)

Bourbonyen. — [1559.] Vous voulez chanter quelque Prince, Allez au sang *Bourbonyen*. (O. de Magny, *Odes*, éd. 1876, I, 13.)

Boyen = Boïen. — 1562. Aucuns disent que les Bourbonnois sont procedez des *Boyens* qui estoient de la terre de Baviere. (*Croniques* de Carion, trad. J. Le Blond, 274b.)

Hugues Vaganay.

(A suivre.)

MÉLANGES.

DU NOUVEAU SUR RONSARD ET BAÏF.

I.

Malgré tous les travaux publiés jusqu'ici, l'œuvre de Ronsard nous réserve encore quelques surprises.

Le *Dialogue du Libraire et du Passant*, si bizarrement placé en 1587 à la fin du tome V : *Eclogues et mascarades*, n'a point retenu l'attention des éditeurs. Le plus récent se contente de nous informer qu' « en 1623 », où cette pièce figure à la fin des *Épigrammes*, le titre est précédé de cette indication : « Sur un Livre traictant de la Foy Catholique, traduit par Jean de Lavardin. »

Ce titre aurait dû indiquer la voie à suivre pour rechercher l'ouvrage dans lequel ces vingt-deux vers avaient pu paraître du vivant de Ronsard.

Le mot *Osie*, au second vers, m'avait révélé, il y a déjà longtemps, qu'il devait s'agir de l'un des nombreux ouvrages du célèbre cardinal polonais Stanislas Hosius (1504-1579), sur lequel nous pouvons maintenant lire une excellente, bien que brève, notice dans le *Dictionnaire de théologie catholique* (fasc. L, 1921). Ce mot me porta à chercher à la bibliothèque de la ville de Lyon les œuvres d'Hosius qui pouvaient se trouver dans ce dépôt, où les Jésuites avaient réuni la plupart des ouvrages théologiques des XVIe et XVIIe siècles. Et je ne tardais pas à rencontrer la *Defense de la foy, et religion chrestienne... Traduicte en François, du Latin de Stanislaus Hosius, Cardinal Polonois, Evesque de Warme, et President au Concile de Trente. Par Jean de Lavardin, Abbé de l'Estoille...* A Paris, Chez Nicolas Chesneau, ruë sainct Jacques, au Chesne verd. M. D. LXXXIII.

La pièce de Ronsard s'y trouvait, en effet, au verso du cinquième feuillet liminaire, en compagnie d'un sonnet de Baïf non signalé jusqu'ici et dont nous parlerons tout à l'heure.

Le volume fut « Achevé d'imprimer le 18 de Novembre 1582 », mais l'extrait du « Privilege du Roy », placé au verso du titre, indique que les lettres patentes furent données à Paris « le XXVI jour d'avril, l'an de grace mil cinq cens soixante et quinze ». Cette divergence de dates laissait supposer une édition antérieure.

En effet, un catalogue récent de libraire m'a procuré l'édition princeps, dont voici le titre :

Confession Catholique de la foy Chrestienne, escrite premierement en Latin par Stanislaus Hosius, Cardinal Polonois, Evesque de Varme. Et maintenant mise en François par Jean de Lavardin, Vandomois, Seigneur de Rannay et Abbé de l'Estoille. A Paris, Chez Claude Fremy, en la rue sainct Jacques, à l'enseigne sainct Martin. 1566.

Les deux pièces s'y trouvent bien au verso du huitième feuillet liminaire, et nous avons bien là l'édition princeps, car les lettres patentes ont été données « le XIJ jour de febvrier, l'an de grace mil cinq cens soixante six ».

L'éditeur des *Œuvres* de 1587 a transcrit exactement le texte, que reproduisent les éditions modernes. Il sera pourtant intéressant de remettre sous les yeux de nos confrères un texte plus ancien, et tel que, sans doute, il sortit de la plume du Poète, dont on notera la signature.

DIALOGUE DU LIBRAIRE ET DU PASSANT.

P. Qui est ce livre? L. Estranger. P. Qui l'a faict?
L. Le grand Osie, en sçavoir tout parfait :
P. Qui l'a conduit des terres Poulonnoises,
Et faict sonner nos parolles Françoises?
L. C'est Lavardin, ce sçavant translateur,
Et docte autant que le premier aucteur.
P. De quoy discourt ce livre magnificque?
L. De nostre Loy, de la foy Catholicque,
Tout ce quil fault retenir ou laisser,
Et qu'un Chrestien doit à Dieu confesser,
Pour estre net du fard de l'Heresie,
Croiant l'Eglise, et non la fantasie,
De ces cerveaux esvantez, esgarez,
Qui par orgueil sont de nous separez.
Et brief, Passant, si le zele t'allume
Des peres vieux, achette ce volume
Pour vivre seur en la ferme union.
Mais si tu es de l'autre opinion,

Et si tu veux les Mensonges ensuivre
Des nouveaux fouz, n'achette pas ce livre
Pour t'en mocquer, Tu porterois en vain
En lieu d'un livre un fardeau dans la main.

Pierre de Ronssart,
Gentilhomme vandomois.

Les sentiments exprimés par le traducteur dans sa lettre-dédicace au cardinal de Bourbon étaient sans doute partagés par Ronsard; mais n'est-il pas permis de penser que c'est plutôt à sa qualité de Vendômois que Jean de Lavardin doit d'avoir vu son travail présenté au lecteur par son illustre compatriote?

II.

Les vers de Ronsard, en 1583 comme en 1566, sont suivis d'un sonnet de Baïf qui ne figure dans aucune édition de ses œuvres, qui n'a pas été signalé par M. Augé-Chiquet, mais qui n'ajoutera rien à sa gloire littéraire. Nous donnons ci-dessous le texte de 1566, reproduit exactement, sauf pour le titre « Au lecteur », dans la réimpression de 1583.

Au Liseur.

Jehan Antoine de baif.

Toy, qui mal asseuré vas par le bon chemin
Craignant de t'esgarer de la foy Chrestienne;
Toy, qui tes devoié de la reigle ancienne
Goutant des seducteurs le mieleux venin.
Venez icy tous deux humer l'esprit divin,
Affin que l'un constant sa pieté retienne,
L'autre au sein maternel de l'Eglise revienne
Pour y perseverer heureux jusqu'à la fin.
Toy, prenant de la foy la trespure lumiere
Chasseras de tes yeulx l'obscurté mensongere,
Confessant d'un cœur net Jesus Christ ton sauveur :
Toy, t'asseurant icy d'un guide tresfidele
Poursuivans ton chemin enflammé de bon zele,
L'un et l'autre fuiant les tenebres d'erreur.

Hugues Vaganay.

UNE APPRÉCIATION DE RABELAIS AU XVIIe SIÈCLE ET UNE EXPLICATION DU MOT « CALOYER ».

Je trouve sur Rablelais le commentaire suivant dans l' « *Histoire des ouvrages des sçavans*, par monsieur B***, docteur en droit; à Rotterdam, chez Reinier Leers, 1688, avec privilège de nos seigneurs les États de Hollande et de West-Frise, in-12, fascicule du mois de juillet 1688 ». L'*Histoire des ouvrages des sçavans* était une publication mensuelle.

La note en question se rapporte à l'ouvrage intitulé : *D. Pauli Freheri Med. Nor. Theatrum Virorum eruditione clarorum, in quo vitæ et scripta Theologarum, Jureconsultorum, Medicorum, et Philosophorum, tam in Germania superiore et inferiore, quam in aliis Europæ regionibus, à saeculis aliquot ad haec usque tempora florentium, etc... representantur.* C'est-à-dire, *le Théâtre des hommes illustres par leur sçavoir.* Noribergæ impensis Joannis Hofmanni, 1688. II vol. in-fol. pagg. 1562.

(P. 324.) « ... Quoy que la vie de Rabelais ait été assez bizarre pour ne le regarder pas sérieusement comme un médecin, Monsieur Freherus ne laisse pas d'en parler sur ce pied-là, parce qu'il se fit recevoir docteur dans cette Faculté et qu'il traduisit en latin les *Aphorismes* d'Hippocrates. Voilà assurément des titres suffisants pour cela. Il étoit de Tours, et se mit d'abord moine dans un couvent de l'Ordre de S. François. Mais son humeur goguenarde ne s'accommoda pas long-temps du Cloistre, d'où il se sauva pour faire rire toute l'Europe. En effet, il donnoit un tour plaisant à toutes choses; et bien qu'il n'épargnast personne, il s'étoit mis en droit de tout dire sans que l'on pust s'en fâcher, et il falloit nécessairement faire semblant de se divertir, lors même que ses bons mots étoient les plus piquants. La principale ordonnance qu'il donnoit en qualité de médecin étoit de se bien réjouir, parce que, selon lui et bien d'autres, la joye fait mille fois mieux que les remèdes et les drogues. Rien ne luy paroissoit plus mortel que le chagrin et la tristesse.

« Dum fata sinunt
Vivite laeti : properat cursu
Vita citato : volucrique die
Rota praecipitis vertitur anni.

(Sénèque le Trag.)

« Son caractère de plaisant perpétuel étoit d'autant plus supportable qu'il étoit d'ailleurs fort sçavant et possédoit admirablement bien le grec et le latin. Cependant, il rapportoit tout à son humeur folâtre et satirique, et l'on sait que par ses écrits il tourna la cour en ridicule avec une liberté démocritique, et qu'il y fait venir sur la scène les premières testes, qui y font un plaisant personnage. Enfin, il se moqua de la mort même; et dès qu'il fut (en 1560) sorty du monde qu'il avoit si bien diverty, l'on fit des vers pour dire qu'il feroit bien mettre bas la gravité de Minos et de Rhadamante, et qu'il alloit encore faire rire là-bas tout le noir et ténébreux Empire. »

Cette appréciation, vieille de plus de deux siècles, est intéressante.

Dans un autre volume du même ouvrage, année 1691, mois de février, p. 251, je relève une définition du mot *Caloyer* qui ne correspond pas tout à fait à celle qu'en a donné Le Duchat dans son édition de 1711. Je crois bien faire de la signaler aussi :

Les *Caloyers*... sont des religieux de l'Ordre de Saint-Basile. Ils ne mangent jamais de viande et vivent dans une grande mortification. Ils habitent presque tous sur le mont Athos... Le milieu (de la montagne) est couvert de bocages et arrosé par une infinité de sources; et cela forme une solitude agréable. Dans tous les coins, il y a des cellules faites par l'art et par la nature pour la demeure des religieux. Le mont Athos est couvert de vingt couvens, qui payent au Turc trois mille livres de tribut par mois. Ces monastères sont très opulens, et le service s'y fait avec autant de pompe et d'éclat qu'à Rome. La dévotion est un fond inépuisable pour eux : parce que chacun se pique de donner libéralement pour *la sainte montagne*. Ils sont là rangez au nombre de six mille, exemts de la jurisdiction du patriarche, et ils jouïssent d'une aussi douce tranquilité et d'un repos aussi constant qu'au milieu de la chrétienté.

Guy de Pourtalès.

COMPTES-RENDUS.

Albert-J. Farmer. *Les œuvres françaises de Scévole de Sainte-Marthe (1536-1623).* Toulouse, Éd. Privat, 1920.

« La moitié au moins des pièces qu'a produites Sainte-Marthe, constate M. Farmer, ne sont pas autre chose que des traductions ou des paraphrases. » Il n'avait pas en lui l'étoffe d'un poète. Il a appliqué servilement les préceptes de la *Deffence et Illustration de la langue françoise* sur l'imitation, qui était pour les chefs de la Pléiade « la plus grand' part de l'artifice » poétique. Il a répété les sentiments et les pensées d'autrui.

L'intérêt de l'étude de M. Farmer est dans la découverte des auteurs qu'a imités Scévole de Sainte-Marthe. Au début de sa carrière, ses sources sont de préférence les Grecs et les Latins : Anacréon, Ovide, Catulle, Martial. Très vite, il fait une place, qui s'élargira de plus en plus, aux poètes italiens et néo-latins, à Palingène, à Navagero, à Flaminio, à Paléare, à Sannazar, à Dorat, à Muret.

Manifestement il considère les grands humanistes italiens, germains et français comme des classiques. Il les imite, il s'en inspire.

Il emprunte également aux œuvres poétiques de ses contemporains : Ronsard, Du Bellay, Baïf, Desportes, Bertaut, du Bartas, Théodore de Bèze.

Sa part d'originalité est donc très petite dans ses œuvres françaises et si M. Farmer avait étudié parallèlement ses œuvres latines, ses conclusions n'auraient pas été différentes. Scévole de Sainte-Marthe transporte dans sa poésie française les procédés d'invention et de composition que les humanistes appliquaient dans leurs vers latins.

Est-ce à dire que cette œuvre soit toute de développements généraux ou de souvenirs mythologiques, toute d'imitation ou de paraphrase? C'est l'impression que laisse la lecture de l'ou-

vrage de M. Farmer. Elle n'est pas rigoureusement juste. Cette œuvre contient peut-être plus de réalités, de sensations, de souvenirs personnels, d'allusions historiques que ne le croit M. Farmer. Il a noté, p. 117, dans la première version de l'ode des *Louanges de la ville de Poitiers*, plusieurs allusions à des personnages et à des incidents locaux. On en rencontre beaucoup d'autres dans les sonnets du *Bocage*. Un commentaire historique de l'œuvre de Scévole de Sainte-Marthe compléterait l'étude de M. Farmer et en modifierait quelque peu les conclusions.

Jean Plattard.

Alfred Humpers. *Étude sur la langue de Jean Lemaire de Belges*. Liège, Vaillant-Carmanne; Paris, É. Champion, 1921. (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège. Fascicule XXVI.)

Joachim du Bellay remarque, dans la *Deffense et illustration*, que « les plus excellents » poètes de son temps ont emprunté à Jean Lemaire de Belges « beaucoup de mots et manières de parler poeticques. »

Ce sont ces mots et manières de parler, c'est le vocabulaire et la syntaxe de Jean Lemaire qui font l'objet de l'étude de M. Humpers.

A défaut d'édition critique des œuvres du rhétoriqueur (M. Humpers constate, après beaucoup d'autres, l'insuffisance de l'édition Stecher), ce sont les éditions originales qui ont servi de base à cette étude.

Elle se divise en sept parties : *Mots disparus ou rares*, *Sens disparus ou rares*, *Mots récents*, *Mots nouveaux*, *Sens nouveaux*, *Conclusion*, *Syntaxe*.

Il ressort de la liste des mots nouveaux dressée par M. Humpers que Jean Lemaire a été surtout un latiniseur. En regard de deux cents latinismes environ qu'il a introduits dans ses œuvres, on ne peut aligner qu'une douzaine d'hellénismes, huit italianismes, quatre flandricismes et quelques autres mots étrangers.

Au point de vue de la formation des mots, Lemaire aime les diminutifs. Nombreuses sont en particulier ses créations de mots en rapport avec l'amour, la volupté, la nature et les arts.

On trouvera dans l'ouvrage de M. Humpers un chapitre intéressant sur l'influence de Jean Lemaire au XVIe siècle et une précieuse bibliographie de ses œuvres.

J. P.

Maurice Roy. *L'atelier de Jehan Cousin le jeune à Paris entre 1560 et 1580.* Sens, 1921. In-8°, 15 pl.

Un des plus intéressants recueils de crayons du XVIe siècle venus jusqu'à nous est certainement celui qui porte la cote Na 27 Réserve, au Cabinet des estampes, et dont M. Roy a reproduit quinze planches sur les dix-huit qu'il renferme. Mais ce n'est pas le mérite artistique des portraits qui le distingue. Bien au contraire. Il s'agit de dessins d'élèves conservés sans doute par le maître pour se rendre compte des progrès de son enseignement. On y lit ces annotations significatives : « Presmier portraict de mon apprentissage parfaict en six heures », ou : « Premier portraict de mon apprentissage faict au naturel en quatre heures. » Quelques-uns de ces apprentis se sont amusés à se prendre mutuellement pour modèles : l'un s'appelait Jehan Gourmont, « aprentif en peinture avec moy » ; l'autre Jehan Girault, « aussi apprentif avec moy » ; un troisième avait nom « André Sybulot » ; un quatrième signait « Lorentinus Silbino ». M. Roy a pris à tâche d'identifier tous les portraits portant des mentions manuscrites. A premier examen, il semble difficile d'accepter les yeux fermés quelques-unes de ses identifications, et notre érudit confrère semble s'être laissé influencer *a priori* par H. Bouchot, qui avait « pressenti » que les personnages représentés se rattachaient à la région sénonaise. Mais si ses prémices ne sont pas toutes inattaquables, sa conclusion est parfaitement acceptable. Le portrait de « Ma dame Cousin » et des deux jeunes personnes désignées sous les simples rubriques de « Lhesnée » et « La puisnée » indiquent très probablement la maîtresse du logis et ses filles. Jehan Cousin le jeune serait donc le professeur de ces modestes rapins qui ont daté certains de leurs dessins de 1578. Mais même encore sur ce point nous avons droit à quelques précisions. Malgré son abondante moisson de documents, M. Roy n'en a encore trouvé aucun permettant de spécifier la descendance de l'auteur du *Livre de pourtraicture*. Il nous doit cette justification, mais on peut lui faire crédit.

H. C.

J.-W. Marmelstein. *Étude comparative des textes latins et français de l'Institution de la religion chrestienne, par Jean Calvin.* Groningue et La Haye, J.-B. Wolters, 1921. In-8°, 133 pages. (Neophilologiese Bibliotheek.)

Depuis la publication de l'édition critique de l'*Institution chrestienne*, par MM. Henri Châtelain et Jacques Pannier, sous la direction de notre président, M. Abel Lefranc[1], une courte étude de M. Demeure, *Examen de l'authenticité de la traduction française de l'Institution chrestienne* (*Revue d'histoire littéraire*, 1915), avait attiré de nouveau l'attention sur le premier état (1541) et le dernier (1560) de cette traduction. M. Demeure arrivait aux constatations suivantes :

« De grosses fautes existent en 1541.

« De grosses fautes existent en 1560.

« Les mêmes fautes sont parfois conservées.

« Des passages bien traduits en 1541 sont inintelligibles dans le texte de 1560.

« Des passages mal traduits en 1541 sont traduits correctement en 1560 ».

Il restait à trouver l'explication de ces faits. M. J.-W. Marmelstein, à son tour, a comparé les diverses éditions de l'*Institution chrestienne*, relevant et étudiant les fautes d'impression, les contresens et les non-sens, leurs modifications apportées au texte primitif, les additions et omissions, etc.

Quelques idées générales se dégagent de cette étude. Après M. Huguet (*Revue d'histoire littéraire*, 1916), M. Marmelstein insiste sur le caractère populaire du style de Calvin. Il constate que Calvin corrige le plus souvent sa traduction pour la rendre plus claire, plus logique, plus exacte, parfois pour varier l'expression, pour rajeunir la syntaxe, le plus souvent pour donner à sa prose une forme plus oratoire. Le défaut de cette version définitive, c'est qu'elle est molle et fluide; les adjectifs s'y sont multipliés, ainsi que les redoublements de termes. Il est permis de lui préférer la forme plus nerveuse et plus rude du texte de 1541.

Cet examen de la méthode de traduction de Calvin, des caractères particuliers de la version de 1541 et de celle de 1560 a été

1. Compte-rendu dans la *R. É. R.* de 1911, p. 338-342.

mené par M. Marmelstein avec toute l'attention que méritait ce sujet. On ne peut qu'admettre la plupart de ses conclusions particulières et le louer de l'abondance de ses aperçus et de ses remarques sur le style et la grammaire de Calvin.

Est-ce à dire que toutes les fautes et tous les contresens relevés jusqu'ici dans cette traduction soient désormais expliqués? Nullement. Mais on garde de la lecture de l'étude de M. Marmelstein l'impression qu'il y a des explications diverses pour ces anomalies.

Quelques-unes de ces fautes sont des coquilles typographiques : Calvin lui-même se plaignait en 1552 de ses imprimeurs; il demandait que ceux qui s'étaient révélés incapables d'exercer honorablement leur métier fussent « déboutés de la maîtrise. » D'autres procèdent de l'inattention des secrétaires auxquels Calvin dictait sa traduction dans ses dernières années : on sait par le témoignage de son dernier imprimeur que toutes les dernières additions ont été dictées et écrites en marge et qu'en outre les épreuves n'ont pas été revues par Calvin. Enfin, quelques-unes sont imputables à l'inadvertance du traducteur lui-même. On n'en saurait tirer aucune objection contre l'authenticité de la dernière édition qui ne porte également contre celle de la première. Or, Calvin a lui-même affirmé à deux reprises qu'il avait translaté en notre langue son *Institution*, composée par lui en latin.

Il ne faut d'ailleurs exagérer ni le nombre, ni la portée de ces fautes de traduction. Elles ne sauraient nous empêcher d'admirer le « beau style » de Calvin, ni de lui faire un mérite d'avoir le premier appliqué à la théologie et à la dialectique notre langue vulgaire, jusqu'alors affectée à la poésie ou à la littérature d'imagination.

Jean PLATTARD.

Gustave COHEN. *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*. Paris, Éd. Champion, 1920. In-8°, 756 pages. (Bibliothèque de la Revue de littérature comparée.)

ID. *Mystères et moralités du manuscrit 617 de Chantilly*. Paris, Éd. Champion, 1920.

L'ouvrage de notre confrère M. Gustave Cohen se divise en trois livres. Le premier est consacré aux *Régiments français*

au service des États. La figure de l'auteur de *Tyr et Sidon*, Jean de Schelandre, est au centre de ce tableau militaire. Le second nous montre le rayonnement de la science et de la pensée françaises à l'Université de Leyde. La vie de Descartes, qui fait l'objet du troisième livre, est mêlée à la fois à l'activité militaire et à la vie universitaire de la Hollande.

De ces trois parties, la seconde est particulièrement intéressante pour nos lecteurs. Les relations intellectuelles entre la France et la Hollande ont, en effet, été fréquentes dès le XVIe siècle. En 1575, l'Université ou Académie de Leyde est fondée par Guillaume d'Orange, en mémoire et récompense de la résistance de cette ville aux troupes du duc d'Albe. Le premier professeur qu'il désigne est un Parisien, Louis Cappel, et le second un Rouennais, Guillaume Feugueray. Tous deux sont des théologiens calvinistes. Naturellement, ils enseignent en français, et dès lors l'usage de notre langue se généralise à l'Université de Leyde. Pendant le dernier quart du XVIe siècle, des professeurs et des étudiants français de religion protestante sont attirés à Leyde. C'est le théologien Lambert Daneau, le juriste Hugues Douneau, les théologiens Saravia, Du Jon, Du Moulin, Trelcat, Basting, le botaniste Charles de l'Escluse, enfin notre plus grand philologue de la fin du XVIe siècle : Joseph-Juste Scaliger.

Il était précepteur de Henri de la Roche-Pozay, qui allait être évêque de Poitiers, lorsque les curateurs de l'Université de Leyde l'invitèrent à venir remplacer dans la chaire d'histoire romaine et d'archéologie Juste Lipse (1591). M. Cohen a raconté en détail l'histoire de ces négociations et de l'ambassade des délégués hollandais envoyés à Scaliger. On fit valoir les ressources qu'offrait à un savant l'imprimerie de feu Plantin à Anvers. Finalement Scaliger quitte Preuilly, résidence des La Roche-Pozay, en Touraine, en juillet 1593, avec une nombreuse escorte, et à la fin d'août, après avoir été reçu à la cour, à La Haye, il arrive à Leyde. Il devait y passer seize ans.

Il avait amené avec lui quatorze étudiants poitevins, rochelais, saintongeais. Bientôt l'Université de Leyde compta trente-sept étudiants français, dont dix-neuf inscrits à la Faculté des lettres. Ce contingent d'étudiants français devait se maintenir jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Leur nombre s'accroissait selon que les maîtres étaient plus ou moins fameux. A l'arrivée du théologien calviniste Rivet (pasteur à Thouars), on en compte

cinquante. Dix ans plus tard, on en trouve une vingtaine groupés autour de Saumaise. Les plus illustres de ces écoliers furent Théophile, Balzac et Descartes. Une des planches de l'ouvrage de M. Cohen reproduit l'inscription de Descartes sur le registre d'immatriculation de l'Université. Il y est qualifié de Poitevin : *Picto*.

Cette étude, de grand labeur et de grand profit pour la connaissance de l'expansion scientifique et intellectuelle de la France dans les Pays-Bas, sera continuée par un second volume sur les *Écrivains français en Hollande dans la seconde moitié du XVIIe siècle*. Nous savons maintenant pourquoi, l'édit de Nantes ayant été révoqué, cent mille protestants français se dirigèrent vers la Hollande de préférence à d'autres contrées plus faciles d'accès. Ils suivaient la voie tracée par leurs pères, — pour qui la Hollande, M. Cohen l'a surabondamment montré, était un refuge, une terre de liberté, où catholiques et protestants se toléraient mutuellement, et un séjour de prédilection.

Nos lecteurs connaissent déjà les belles études de M. Cohen sur le théâtre du moyen âge ; les articles sur *Rabelais et la légende de saint Martin; Rabelais et le théâtre*, publiés dans la *Revue des Études rabelaisiennes* de 1910 et 1911 ; l'*Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux du moyen âge* (Paris, Champion, 1906). A cette série s'ajoute aujourd'hui une édition des *Mystères et moralités du manuscrit 617 de Chantilly* (Paris, Champion, 1920).

Ce manuscrit, de format allongé, tel qu'en avaient entre les mains les « meneurs de jeu » lorsqu'ils dirigeaient la représentation de leur pièce, contient :

Un mystère de la *Nativité*, de la première moitié du XIVe siècle;

Une autre *Nativité*, de la seconde moitié du XIVe siècle;

Une moralité des *Sept péchés mortels et des sept vertus*, de la fin du XIVe siècle;

Une autre moralité de la même époque (*Alliance de Foy et Loyaulté*);

Une moralité, ou *Jeu du pèlerinage de la vie humaine*, de la seconde moitié du XIVe siècle.

Ce manuscrit a appartenu au couvent des Dames Blanches, à Huy; deux des pièces qu'il contient y ont été jouées. Mais l'examen des caractères linguistiques de ces textes a conduit

M. Cohen à leur assigner une origine liégeoise; ils représentent le parler de la Wallonie, à son extrême frontière nord-est. Leur intérêt linguistique est capital. Aussi M. Cohen a-t-il consacré à une étude linguistique de ces textes la majeure partie de sa substantielle introduction, p. XIII à XCVI.

Ils apportent, en outre, des documents sur l'art dramatique au moyen âge, dont personne ne pouvait mieux que M. Cohen apercevoir toute la portée. Une longue pratique de notre ancien théâtre lui a permis de reconnaître dans la première *Nativité* du manuscrit des survivances du drame liturgique primitif : apparition et disparition de l'étoile des Mages, antiennes des Laudes de Noël, traduction littérale du texte sacré, etc. Par contre, l'absence de ces éléments liturgiques dans la deuxième *Nativité* du manuscrit l'autorise à lui assigner une date postérieure à la première.

La valeur littéraire de ces pièces est médiocre; M. Cohen ne cherche pas à le dissimuler. Quelques-unes ont de la grâce et de la fraîcheur. Elles ressemblent « à ces scènes familières et édifiantes que les imagiers ont sculptées aux porches des cathédrales, travail naïf, où ils ont mis tout leur cœur et toute leur pensée[1] ».

Jean PLATTARD.

1. P. CXLIX.

CHRONIQUE.

Inauguration d'une statue de Rabelais a Montpellier. — Le 6 novembre a eu lieu, en présence du Président de la République, l'inauguration d'une statue de Rabelais dans la ville de Montpellier, qui célébrait le septième centenaire de son Université.

A cette occasion, nombre d'articles dans les journaux et les revues ont été consacrés à Rabelais. Notre président, M. Abel Lefranc, a indiqué, dans un article du *Petit Journal* (6 novembre), pour quelles raisons le culte de Rabelais est de plus en plus vivant dans le monde. A l'appui de cette assertion, il citait quelques souvenirs personnels rapportés de ses voyages en Amérique. Il pourrait aujourd'hui invoquer un récent témoignage, celui du grand romancier anglais que la Faculté des lettres de Paris vient de recevoir docteur *honoris causa :* Rudyard Kipling. Un journaliste lui demandant, à sa descente du wagon :

« Quel est votre auteur favori ?

« — Rabelais, répond-il.

« Le nom est lancé vivement, sans l'ombre d'une hésitation.

« — C'est lui qui me fit découvrir la plus belle de vos vertus françaises : la hardiesse[1]. »

Dans le *Temps* du 10 novembre, M. Paul Souday a expliqué pourquoi Rabelais continue d'être lu. Son étude de l'œuvre de Rabelais se termine sur cette conclusion : « L'opinion de la postérité est faite. Rabelais est à tout le moins le plus grand écrivain et le plus grand esprit de notre XVIe siècle. »

La science médicale de Rabelais a été exposée, d'après le Dr Brémond, dans un article du *Journal des Débats* du 6 novembre : *Rabelais médecin*. M. Jean-Jacques Brousson, dans *Excelsior* (5 novembre), a rappelé les principaux traits de

1. *Intransigeant* du 19 novembre, sous la signature de Lucien Collin. Notre prospectus de 1903 citait déjà Kipling comme « mettant Rabelais parmi ses livres de chevet et s'en nourrissant journellement ».

la vie de Rabelais en Languedoc. Mentionnons encore un article de M. Léon Daudet dans l'*Action française* du 2 novembre; un autre de M. François Crucy dans *Floréal* (novembre); enfin une étude de M. Henri d'Alméras sur *Rabelais au théâtre*, dans *Comedia* du 3 novembre. On y trouvera la liste des principales pièces de théâtre tirées de la vie de Rabelais. Quatre comédies ont porté le titre du *Quart d'heure de Rabelais;* la première en 1799, la dernière en 1865. On connaît, en outre, un *Gargantua ou Rabelais en voyage* (1813), un *Rabelais à Rome*, un *Rabelais ou le presbytère de Meudon*, etc.

Quelques journaux ont reproduit des portraits de Rabelais. Rappelons que le portrait de Maître François qui a le plus de chance d'être authentique est le plus ancien, celui de la Chronologie collée (ainsi appelée parce qu'elle s'imprimait sur une grande feuille destinée à être découpée et collée). C'est le portrait qui figure sur la couverture de notre Revue. Il a été gravé sur bois, à la fin du XVIe siècle, par Th. de Leu. Le *Petit Journal*, seul, l'a reproduit, avec une courte notice de notre éditeur, M. Édouard Champion.

Notre Société des Études rabelaisiennes n'avait pas été invitée à l'inauguration de la statue de Rabelais : nous ignorons les raisons de cet oubli. Du moins, la plupart des journalistes et des critiques ont-ils rappelé qu'elle élève, elle aussi, à la gloire de Rabelais un monument durable : l'édition critique de ses œuvres. De ces deux hommages, la statue et l'édition, lequel serait le plus agréable à l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel?* Voici ce qu'écrit à ce propos notre confrère M. Jacques Boulenger dans l'*Opinion* du 14 novembre :

Hélas! la *Revue de la semaine* et diverses autres, sans doute, ont publié des photographies du monument qu'on vient d'inaugurer à la gloire du bon Chinonnais à Montpellier. C'est une horreur. Sur un cube enjolivé de banderoles, de ceps de vigne et de guirlandes mollement et lourdement sculptées s'élève un buste, qui, paraît-il, est celui de Rabelais. De quel droit le sculpteur a-t-il ainsi donné à notre bon Maître François cette laide figure, aux pommettes saillantes? On ne sait. Le seul portrait authentique qui nous soit resté de lui, ou, pour mieux dire, le seul qui ait des chances de lui ressembler, est celui de la *Chronologie collée :* Dieu merci, il n'y a point ce visage de calicot. Au pied du monument, une femme, qui doit porter corset sous sa tunique à l'antique (serait-elle de la Comédie-Française?), feuillette un livre, et la pose étudiée de ce prétentieux bas bleu en marbre, de cette échappée du *Monde où*

l'on s'ennuie, offre le plus ridicule spectacle du monde. Deux Termes flanquent ce cube, dont les têtes à joues pesantes feraient une belle enseigne pour un « café du Commerce ». L'une d'elles regarde le vide en souriant d'un air entendu; l'autre, à moustaches épaisses, sorte de colonel Ramollot, lance un regard concupiscent vers la coupe que tend un jeune homme en costume vaguement militaire, grassouillet, ventru et doué d'un bien gros derrière. Tout cela est d'une vulgarité écœurante. Et tels sont généralement les « monuments ».

Pourtant, c'est en leur élevant des édifices de ce genre que nous nous obstinons à honorer nos grands écrivains. Est-ce parce que cela nous évite de lire leurs ouvrages? On le croirait. Peut-être serait-il plus sage, pourtant, de les rééditer. Quelle heureuse manière ce serait de commémorer un auteur de génie que de faire de son œuvre une belle et docte édition, ou au contraire de la reproduire en des volumes accessibles à toutes les bourses! Mais les gens de lettres eux-mêmes, s'ils font une souscription afin de célébrer un de leurs maîtres d'autrefois, c'est pour élever à Baudelaire ou à Rabelais une « statue ». Et bientôt voilà quelqu'une de nos places enlaidie par un affreux édifice. Ainsi nous contribuons par piété à l'enlaidissement de la France; cette idée n'est pas gaie.

Comme il y a à l'étranger une Société dantesque, une Société Gœthe et une Société Shakespeare, il existe en France une « Société des Études rabelaisiennes », qui compte parmi ses membres, Anatole France en tête, une foule de bons lettrés. Elle n'a point, comme on pourrait le croire, pour dessein de se conjouir en de plantureuses agapes. Elle fait paraître une revue fort savante, consacrée à Rabelais et à l'histoire du XVIe siècle. Grâce à ses recherches depuis bientôt vingt ans, ce que nous savions de Maître François a été entièrement renouvelé. Sous la direction de M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France, la Société des Études rabelaisiennes publie une édition critique de *Gargantua* et de *Pantagruel*[1], dont il ne m'appartient pas de décider si c'est un monument de science, mais dont je puis dire qu'elle en est un de soin et de piété; le public lettré, au reste, lui a fait grand accueil dans le monde entier, et, bien qu'inachevée, elle s'est déjà vue, sauf erreur, une fois épuisée et réimprimée. Or, le « comité Rabelais » de Montpellier, responsable du monument, ignore à ce point la Société des Études rabelaisiennes qu'il ne l'a pas même invitée. Et savez-vous qui préside le « comité Rabelais » de Montpellier? C'est le propre président de l'Association des Étudiants de cette ville. Eh bien, il faut conseiller à cet étudiant de pousser ses études et à ses maîtres de lui indiquer la bonne voie.

1. Champion, éd.

***

Personne ne reprochera à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts d'avoir fait, dans son discours de Montpellier, un portrait de Rabelais un peu conventionnel[1]. M. Léon Bérard a dit, en effet, de bonnes choses et en excellent français : c'est un des rares orateurs parlementaires qui n'emploient le langage en honneur au Parlement que lorsqu'ils ne peuvent pas faire autrement. Notamment, toutes les fois que M. Bérard inaugure un monument (car il en inaugure et pourtant il est ministre des Beaux-Arts), il en profite pour composer un excellent « essai » à propos du grand homme en marbre, et, quand celui-ci représente un écrivain, pour nous offrir des vues intéressantes sur la littérature. Son discours sur Bossuet était une véritable étude, et de bonne qualité. Enfin, M. Bérard est un ministre qu'on peut lire, si j'ose m'exprimer ainsi. Aussi relève-t-il de la critique littéraire.

« Rabelais a aimé d'une même passion la science et la vie, a-t-il dit. Sa curiosité ardente et son immense savoir, l'intérêt qu'il prit aux livres et aux mœurs, sa précision d'anatomiste et sa fantaisie de conteur, son rire énorme et son esprit scientifique, c'est ce qui représente pour nous, dans son histoire et dans son œuvre, la part véritable du merveilleux. Une telle diversité de génie a de quoi étonner notre temps. Les conditions présentes de la vie, le progrès matériel lui-même vont nous asservir à la vocation, à la carrière, au métier. Tout est réduit à la spécialité, et non seulement les talents et les aptitudes, mais l'imagination et le goût. Admirons la prodigieuse encyclopédie de Rabelais. Ses prédilections n'y apparaissent pas moins différentes que ses connaissances, et c'est ce qui en exclut toute sécheresse et toute monstruosité. »

Il y a dans ce bon morceau un peu d'exagération. Non, Rabelais n'est pas une « prodigieuse encyclopédie ». Si un moderne extrêmement cultivé écrivait, soucieux d'étaler sa culture pour en tirer des effets comiques, en s'aidant des répertoires et des dictionnaires, il ferait à peu près ce qu'a fait Rabelais. La science ni la pensée de Maître François ne sont d'original. Et il en est de lui comme de Léonard de Vinci, dont on fait le précurseur de Copernic, Galilée, Kepler, Harvey, Lavoisier, Pascal, Huygens, Heller, etc. A vrai dire, si Léonard de Vinci affirme que le soleil ne bouge pas, c'est qu'il a trouvé cela dans Cicéron, Diogène Laërce et Plutarque, et quand il déclare que le sang circule dans notre corps, il reproduit tout simplement les dires de Galien. Tels étaient les hommes de la

1. La *Revue de la semaine* du 11 novembre publie ce discours excellent, que M. Bérard a bien voulu lui communiquer.

Renaissance : gardons-nous de leur attribuer tout ce qu'ils ont tiré des anciens et qui s'est trouvé bon, contrairement à ce que le moyen âge avait cru; ce n'est que du vieux neuf.

Pour Rabelais comme pour ses contemporains, tout se ramenait à la philologie, comme nous dirions aujourd'hui, et à l'interprétation des anciens. Être grand médecin, grand jurisconsulte, c'était être bon humaniste, c'est-à-dire capable de retrouver dans les textes de l'antiquité la science qui y était cachée tout entière, « les références à un manuscrit ancien bien écrit leur semblaient plus décisives que le recours à l'observation »; enfin tout n'était, à leurs yeux, qu'un problème linguistique. Quand il édita les *Aphorismes* d'Hippocrate, en 1531, Rabelais ne songea pas une seconde à vérifier par l'expérience les données du savant grec : il ne chercha qu'à purifier le texte, et son commentaire fut exclusivement philologique. Cela ne veut pas dire qu'il ne fût un bon médecin pratiquant. Mais son originalité, sa prescience scientifiques ne sont pas ce qu'on croirait. Lors même qu'il compose cet harmonieux programme d'éducation physique et intellectuelle pour Gargantua, il ne fait que répéter ce qu'en tout temps les médecins avaient recommandé; les règles hygiéniques de l'école de Salerne, au XIVe siècle, telles qu'Arnaud de Villeneuve nous les a laissées, ce sont celles qu'il énonce, et les améliorations qu'il y apporte ce sont celles qu'avaient adoptées comme lui tous les médecins éclairés de son temps.

De même qu'en médecine, en droit il prend position d'humaniste. Et cette étonnante abondance de citations de toutes sortes dont il entremêle ses récits, cette érudition véritablement stupéfiante qu'il fait paraître, eh bien, il la prenait de deuxième, voire de troisième main, dans ce qui correspondait à nos répertoires et à nos dictionnaires. Encore un coup, sa science a été grande, mais elle n'a pas été « prodigieuse », ni surtout originale[1]. Il n'a pas été un grand savant.

* * *

On veut faire de lui le plus profond penseur : cela aussi est bien exagéré. Il a été un homme d'un grand, d'un magnifique bon sens, et c'est déjà bien. Sa « philosophie » est une sorte de naturalisme des plus simples et des plus sains : mais elle est difficile à préciser en détail, et il faut admirer ceux qui ont su tirer de *Gargantua* et de *Pantagruel* un corps de doctrine si bien établi, car, à y regarder de près, les opinions de Rabelais étaient assez variables; c'est

1. Voir, sur tout cela, la thèse de M. Jean Plattard, *L'œuvre de Rabelais; sources, invention, composition* (Champion, éd.), que je ne puis entreprendre de résumer complètement.

qu'elles étaient moins le fruit de la réflexion que de son humeur; aussi ont-elles bien changé selon les circonstances.

Quelles ont été, par exemple, ses opinions religieuses? Ah! qu'on s'est disputé à ce sujet! Mais on a rarement pris la peine de regarder de près, et sur ce point, essentiel pour un homme de son temps, il s'est contredit comme sur tant d'autres. Dans ses deux premiers livres, on trouve des allusions qui semblent claires à Ortuin et à Reuchlin, à Jean Eck et à Luther, à la question du purgatoire, à celle des indulgences ou du pouvoir de la papauté; le conseil de lire chaque jour « quelque pagine de la divine Écriture »; celui d'aller entendre les « concions des prescheurs évangéliques », si supérieurs aux sermons ignares des moines; et même une approbation du dogme de la grâce (dont, quelques pages plus loin, les chapitres de l'abbaye de Thélème sont d'ailleurs la réfutation en règle). Rabelais a-t-il donc été « protestant »?

Mais le *Quart Livre* est nettement « gallican ». Il fut publié avec l'intention évidente et proclamée de soutenir le Roi contre le Pape au moment des querelles de la France et de Rome. D'ailleurs, Calvin a couvert d'injures et toujours considéré comme un de ses pires ennemis l'auteur de *Pantagruel*. Alors on doit ranger Rabelais parmi les catholiques?

Non pas plus que parmi les huguenots. Car s'il fut apparemment partisan de la première Réforme, il fut aussi ennemi qu'on peut l'être de la seconde. C'est qu'il y en eut deux, essentiellement différentes, qu'il faut absolument distinguer : le « protestantisme » avant Calvin fut assez exactement le contraire de ce qu'il devint sous l'influence de l'homme de Genève; dans l'histoire des idées du XVIe siècle, il n'y a pas d'erreur plus grave, ni d'ailleurs plus commune, que d'oublier cela. « Le calvinisme de Marot », écrivait un jour un de nos plus éminents critiques (Émile Faguet, si j'ai bonne mémoire). Cela est énorme.

Au début du XVIe siècle, tous les humanistes, tous les intellectuels souhaitaient une réforme de l'Église. C'est d'abord que certains abus des institutions catholiques étaient vraiment choquants pour le sens commun. C'est aussi que l'esprit critique renaissait : on tendait à revenir aux textes mêmes, aux sources, à la Bible, à écarter cette « brodure » de gloses (si énergiquement qualifiée par Rabelais lui-même) que le moyen âge avait tissée autour des textes sacrés comme autour des textes juridiques et de tous les autres. Si bien qu'à ses débuts, la Réforme (en France) se confond pour ainsi dire avec la Renaissance. La doctrine des Réformés, à cette époque, ne ressemble en rien au luthéranisme, et pas beaucoup plus à ce que sera le calvinisme, et cette doctrine est assez large et vague pour n'effrayer personne. La Réforme, c'est alors *moins une foi religieuse qu'une opinion scientifique*. Tous ceux qui pensent, tous les intellec-

tuels en sont partisans, comme Rabelais. Et le *Miroir* de Marguerite de Navarre reflète bien ces idées-là.

Mais, en 1534, 1535, commencent les premières persécutions. Beaucoup d'humanistes n'ont pour vivre que leurs bénéfices ecclésiastiques, et cela leur donne à réfléchir; en outre, la plupart ne se sentent disposés à soutenir leurs opinions que jusqu'au feu exclusivement. Mais ils ont aussi des motifs plus nobles de se séparer de la Réforme. En effet, de 1536 à 1550 environ, l'influence de Calvin s'établit, puis triomphe, et la Réforme change de caractère. Avant Calvin, elle était essentiellement libérale et le libre examen était son premier principe : pour beaucoup d'humanistes, la Bible elle-même n'était plus qu'un livre d'entre les livres; certains en étaient venus à nier la divinité de Jésus, et, en somme, la Réforme (en France) tendait à n'être plus qu'un état d'esprit critique et scientifique. L'homme de Genève en fit une religion. Brisant avec la Renaissance, l'humanisme et le libre examen, il reconstruisit un dogme. En somme, Servet a été brûlé en tant que schismatique. Pour Calvin, les humanistes qui étaient demeurés fidèles à la première Réforme ne furent plus que des « libertins » (le mot est de l'époque), les plus odieux des hommes.

Rabelais en était. Il avait eu des sympathies pour la première Réforme; il n'eut que haine et mépris pour « les démoniacles Calvins, imposteurs de Genève », qui le considérèrent à leur tour comme un de leurs pires ennemis, aux mêmes titres qu'un Dolet ou un Despériers; et c'est dans son *Quart Livre* (publié en 1548-1552 et où paraît le fameux épisode de Physis et Antiphysis) qu'il tend le plus au « paganisme » de la Renaissance. Si bien qu'au total, s'il fallait lui donner aujourd'hui une étiquette, ce ne devrait être, semble-t-il, ni celle de « protestant », ni celle de « catholique », mais celle de « libre penseur ». Ce qui est vrai, c'est que Rabelais fut le contraire d'un esprit religieux.

* * *

Au total, la grandeur de Rabelais, ce n'est pas, comme on a la manie de le croire depuis le romantisme, d'avoir été un homme de science, un penseur sans égal, c'est d'avoir été l'un des plus incomparables artistes et des plus merveilleux écrivains que la littérature française ait jamais connus. Je n'ai malheureusement pas la place de faire paraître une vérité d'ailleurs si éclatante... Hélas! la culture, la connaissance du français disparaît malheureusement de nos jours avec une telle rapidité qu'on n'ose se flatter que beaucoup de gens puissent encore lire sans efforts la langue de Rabelais. A ceux-là, il suffirait de recommander ces merveilleux chapitres XI et XXVII de *Gargantua* qui sont peut-être les plus étonnantes symphonies de

mots qu'on ait jamais composées dans toute notre littérature, ou bien la scène de comédie, digne des plus belles de Molière (et qu'on pourrait si bien jouer sur un théâtre), intitulée : *Comment certains gouverneurs de Picrochole, par conseil précipité, le mirent au dernier péril*, ou bien..., mais il y aurait trop à citer. Les autres, ceux qui ont besoin d'être un peu avertis et sollicités, on ne saurait mieux faire que de leur recommander, dans l'ouvrage un peu vieilli de Paul Stapfer, les chapitres IV et V, consacrés à l'art et au style de Maître François; il faudrait un peu corriger ce que Stapfer dit de l'invention des personnages, mais, quant au reste, c'est, jusqu'à nouvel ordre, ce qu'il y a de meilleur sur la question.

Il nous reste à signaler, du même écrivain, une série d'articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes* (novembre-décembre) : *Au pays de Rabelais*. J. P.

Le collectionnisme et Rabelais. — Rappelant les railleries de La Bruyère dirigées contre les collectionneurs, E. Bonnaffé, dans sa *Physiologie du curieux*, lui découvre à lui aussi sa manie : « Elle consiste à collectionner les vieux mots, les anciens tours de notre langue, ceux qui ont de la race, qui sont rares, bien faits et frappés au bon coin : c'est la curiosité littéraire. » On ferait une constatation analogue chez Rabelais (et plus justifiée à notre avis) « concernant sa recherche d'expressions synonymes, de termes voisins, d'où il tire ses répétitions, ses listes de mots, ses longues et savoureuses litanies ».

Je relève cette judicieuse remarque dans la thèse paramédicale de M. Henri Codet, *Essai sur le collectionnisme*. Il est curieux de voir la pénétrante analyse d'un physiologiste venir confirmer les constatations philologiques de notre confrère Lazare Sainéan. H. C.

Gargantua qui a cheveux de plastre. — Dans son *Introduction* au Gargantua, p. XXXI, M. Lefranc a très justement fait remarquer que ce trait des « cheveux de plâtre » ne pouvait provenir que d'une version inconnue de la Geste gargantuine. Mais, pas plus que les autres commentateurs, il n'a donné d'explication plausible du passage. L'allusion à des cheveux *blancs* sous-entend l'usage d'une métaphore bien peu dans le ton des chroniques populaires. Je crois qu'il faut prendre plâtre au sens propre, et je propose à mon tour une conjecture.

Dans la version inconnue, — très probablement angevine

puisque le texte est emprunté à Charles de Bourdigné, — je croirais volontiers que Merlin, ou tout autre enchanteur, avait façonné son géant en terre glaise, en argile (comme l'avait été Adam, dans la *Genèse*), et que pour les cheveux il lui avait fallu employer une matière plus fine, le plâtre. Je rappelle à l'appui que les culs-de-lampe des voûtes de Thélème étaient « embranchés de guy de Flandres ». Des cheveux pendants pouvaient se réclamer de la même technique et de la même matière.

Évidemment, je réponds à une hypothèse par une autre hypothèse. Mais peut-être mettra-t-elle sur la voie de l'explication définitive. H. C.

Un autographe de Rabelais a Oxford. — Au cours de la réunion de la Société des Études rabelaisiennes du 12 décembre 1907, notre confrère M. Seymour de Ricci avait signalé un nouvel ex-libris de Rabelais sur un exemplaire du *Commentarius de anima* de Melanchton. Ce précieux volume était alors entre les mains de l'helléniste anglais Ingram Bywater (cf. *R. É. R.*, t. V, p. 448). Il est actuellement à Oxford à la bibliothèque Bodléienne. Une reproduction de l'ex-libris de Rabelais a été donnée dans *The Bodleian Quaterly Record* du 26 avril 1915, qui renvoie pour la description de l'exemplaire à la communication de M. Seymour de Ricci mentionnée ci-dessus.

Nos lecteurs n'ignorent point que depuis la guerre l'enseignement du français s'est considérablement développé chez nos alliés d'outre-Manche. Une chaire de français, dite chaire du maréchal Foch, a été créée à Oxford. Elle a été attribuée à M. Gustave Rudler, qui occupait depuis longtemps une chaire magistrale à l'Université de Londres. Le nombre de ses étudiants en langue et littérature françaises ne cesse de s'accroître. Rabelais, figurant sur leur programme d'études, le Département des littératures médiévales et modernes a demandé à notre confrère M. J. Plattard de venir leur exposer l'état actuel des études rabelaisiennes. Ce fut l'objet de trois conférences données à la mi-novembre : *Rabelais conteur*, la *Satire de Rabelais*, *Rabelais et la Renaissance*, devant un auditoire nombreux et empressé à manifester un vif intérêt pour Rabelais et son œuvre.

Éditions illustrées de Rabelais. — Nous avons signalé ici

(t. VI, p. 298-299) la publication d'une édition illustrée de *Gargantua*, à la librairie de la Sirène. Elle a été suivie d'un *Pantagruel*, illustré selon la même méthode, c'est-à-dire de gravures tirées de livres du XVIe siècle, en rapport avec le texte de Rabelais. Une édition du *Tiers Livre* est annoncée à la même librairie.

L'éditeur d'art Léon Pichon, 5, rue Christine, vient de publier l'édition de *Gargantua*, illustrée par Hermann-Paul, que nous avons annoncée (p. 306 du tome VI). C'est un grand in-quarto carré, imprimé sur deux colonnes, selon l'usage suivi au XVIe siècle dans les ouvrages de grand format. Le texte adopté est celui de notre édition critique. D'autres diront la valeur technique de l'admirable xylographie d'Hermann-Paul : nous nous bornons à attirer l'attention sur la richesse de cette illustration. Les motifs de lettrines et de culs-de-lampe y sont multipliés « à planté ». Et quelle variété dans les soixante grandes compositions! Tous les « états du monde » y sont représentés : le manant hâve, aux chausses étriquées, le « gendarme » hautain, coiffé de la bourguignotte Adrian, le moine plein d'entrain à la repaissaille, le théologien « empaletocqué comme une dupe », et la lourde danse des rustres sous la Saulaye et la démarche gracieuse des élégantes Thélémites sous l'œil effaré des « torcoulx » et des cafards... Au reste, nulle tentative pour exploiter le thème de l'énormité gigantesque, nulle curiosité de reconstitution archéologique : ce sont les aspects généraux et éternels de la vie décrits par Rabelais qu'Hermann-Paul s'est attaché à rendre dans cette suite de gravures sur bois. De cette publication, qui fait le plus grand honneur à l'éditeur Léon Pichon, quelques illustrations seront exposées à l'Union des arts décoratifs (pavillon de Marsan) pendant le mois de janvier 1922. J. P.

Nécrologie. — *Jules Haraszti (1858-1921).* — Professeur de littérature française d'abord à Cluj, en Transylvanie, ensuite à Budapest, M. Haraszti, qui vient de mourir, a publié une série de livres de vulgarisation, de traductions en hongrois et cinq études littéraires en français dont deux intéressent le XVIe siècle. La première, parue dans la *Revue d'histoire littéraire de France*, s'occupe du problème du *Théâtre de la Renaissance*, s'opposant à la thèse de M. E. Rigal sur les représentations théâtrales des tragédies, comédies et tragi-comédies de l'époque; la seconde est l'Introduction parue en tête de l'édi-

tion de la *Tragédie de Tyr et Sidon*, par Jean de Schalandre, publiée par les soins de la Société des textes français modernes. Les critiques ont complété et corrigé ses résultats, mais M. Haraszti garde le mérite d'avoir écrit la première étude d'ensemble de la vie de l'auteur et de son livre. Sans être originales ni par l'invention du sujet, ni par la solution des problèmes, ces deux études assurent au nom de M. J. Haraszti une place dans l'histoire littéraire du siècle de la Renaissance.

Louis Karl.

Question.

— Pourrait-on indiquer de qui sont les vers suivants :

Le proffit est beaucoup plus fructueux
De la cité en sueur maintenue,
Le mérite est beaucoup plus gratieux
De la victoire en péril obtenue,
L'Abhorder est beaucoup plus gratieux
De la navire en tourmente venue
Et le plaisir beaucoup plus précieux
De l'amour ferme en trouble soustenue.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais (*8e et dernier article*), par L. Sainéan 1
Quelques points obscurs de la vie de Rabelais. Rabelais à Toulouse (1529), par le Dr de Santi 42
La correspondance poétique du rhétoriqueur Jean Picart, bailli d'Ételan, par E. Droz 63
Tableau chronologique des publications de Marot (*3e et 4e et derniers articles*), par P. Villey . . . 80, 157
Les vitres émaillées de Saint-Étienne-du-Mont, par Charles Terrasse 111
Jean Lemaire de Belges, sa vie et son œuvre (*1er article*), par Paul Spaak 212
Philibert de l'Orme, grand architecte du roi mégiste (*3e article*), par Henri Clouzot 243
De Rabelais à Montaigne. Les vocables en *-en*, *-éen*, *-ien* (*2e article*), par Hugues Vaganay 249

Mélanges.

Christophe Plantin et la France, par Abel Lefranc . 122
Un livre de la bibliothèque de Ronsard, par Gustave Charlier. 133
Un vocable shakespearien : *honorificabilitudinitatibus*, par Abel Lefranc 137
Du nouveau sur Ronsard et Baïf, par Hugues Vaganay. 259
Une appréciation de Rabelais au xviie siècle et une explication du mot « caloyer », par Guy de Pourtalès 262

Comptes-rendus.

Albert-J. Farmer. Les œuvres françaises de Scévole de Sainte-Marthe (1536-1623) (Jean Plattard) . . 264

Pages

Alfred Humpers. Étude sur la langue de Jean Lemaire de Belges (Id.) 265
Maurice Roy. L'atelier de Jehan Cousin le jeune à Paris entre 1560 et 1580 (H. C.). 266
J.-W. Marmelstein. Étude comparative des textes latins et français de l'Institution de la religion chrestienne, par Jean Calvin (Jean Plattard) 267
Gustave Cohen. Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle (Id.). 268

Chronique 272

Table des matières. 283

Gravures et fac-similé.

L'arche de Noé. — Le vaisseau de l'Église (gravure extraite de la *Conférence des figures mystiques de l'Ancien Testament avec la vérité évangélique*, du P. de Requieu, 1602) 114
L'arche de Noé. — Le vaisseau de l'Église (vitrail de Saint-Étienne-du-Mont) 114
Ex-libris de Ronsard 135

Le gérant : Jean Plattard.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.